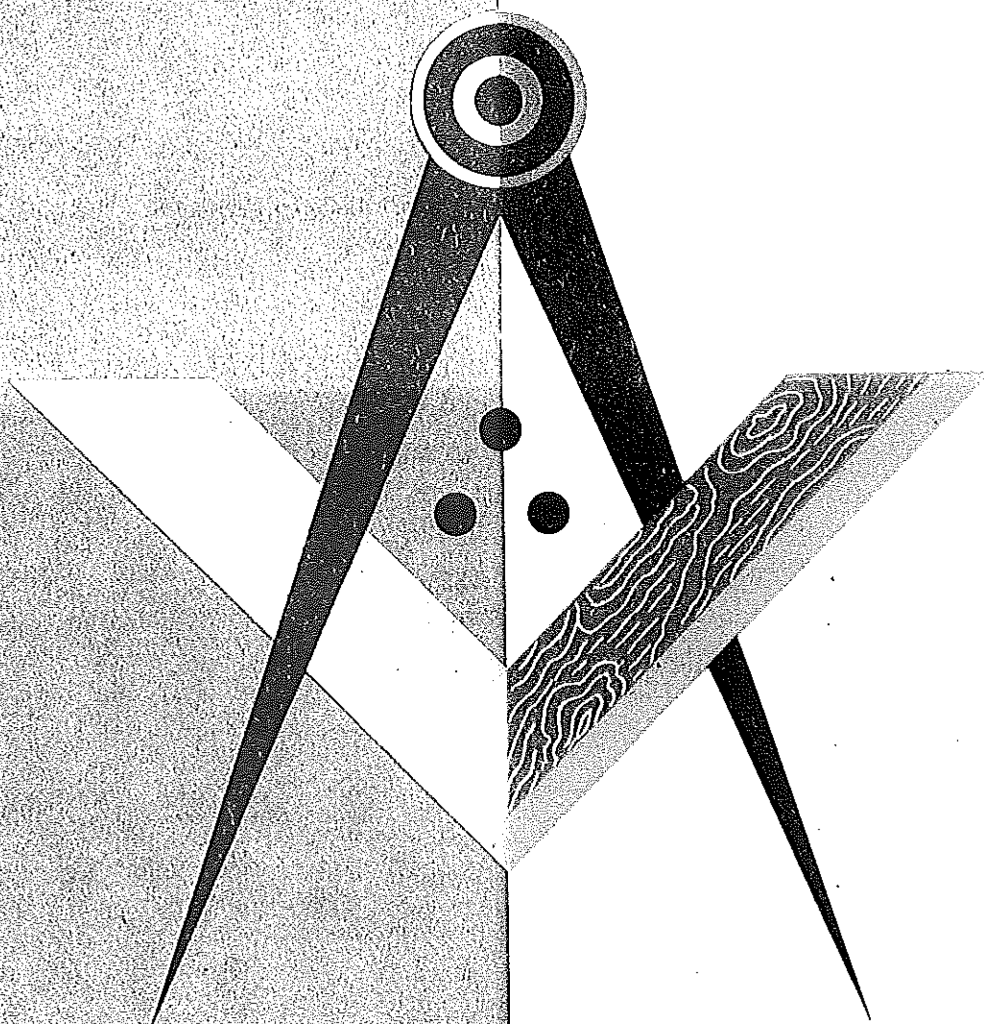
LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES





OCTOBRE 1943 | REVUE MENSUELLE | NUMÉRO 1
Autorisation nº 257
3e année

SOMMAIRE

(3e année)

NUMÉRO I

OCTOBRE 1943

LES ORIGINES DE LA FRANC-MAÇONNERIE 1

Bernard FAŸ

LES SOCIALISTES FRANÇAIS AU XIXe SIÈCLE.......................... 5

Pierre VIRION

BIBLIOGRAPHIE : *"Civilisation, notre bien commun"* de Pierre Virion......... 12

PARSIFAL, DRAME ÉSOTÉRIQUE ?.................................. 13

Maurice Th.-MULLER

LE PROGRAMME DE LA F.·. M.·. FRANÇAISE EN 1780.............. 21

Jean GUIRAUD

LA JUDÉO-MAÇONNERIE A L'ASSAUT DES ASSURANCES.............. 25

Henry COSTON

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES 28

Directeur :
BERNARD FAŸ

Rédacteurs en chef :
ROBERT VALLERY-RADOT et J. MARQUÈS-RIVIÈRE

Secrétaire général : J. de BOISTEL

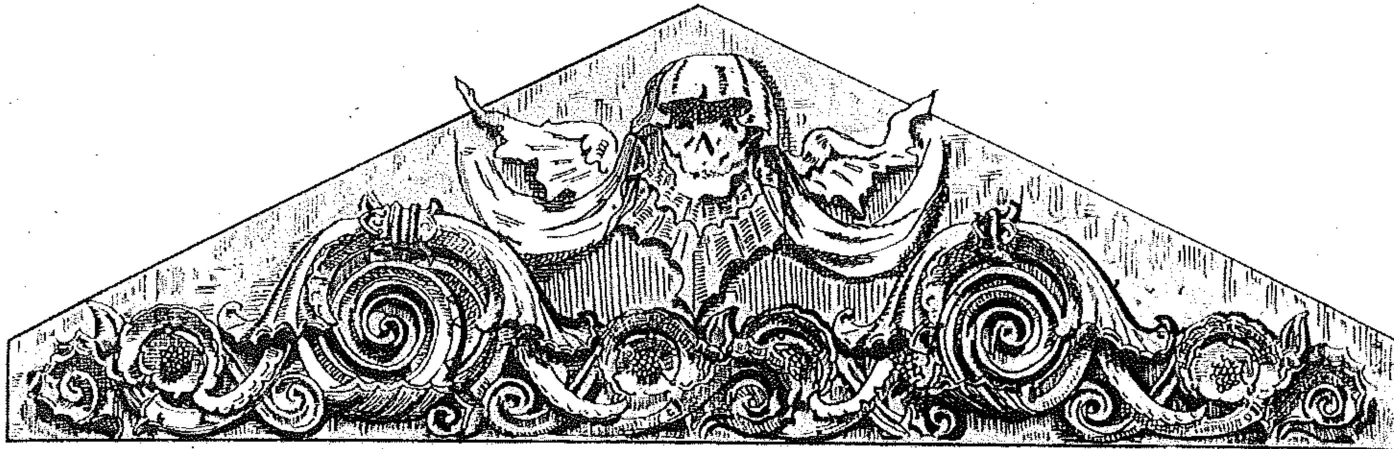
Administration : 39, rue de Paris, Hôtel Mondial, VICHY
Tél. 34-35

Bureau à Paris : 7, rue Saulnier - Téléph. : Prov. 46-28

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS :
Un an .... 70 frs
Six mois .. 40 frs

LE NUMÉRO :
7 francs



LES ORIGINES DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Une des questions que nous posent le plus fréquemment nos lecteurs, nos amis et même nos adversaires, est celle-ci : quelle est l'origine de la Maçonnerie ? La curiosité de tous est éveillée par ce problème et c'est un thème sur lequel les Loges ne cessaient de discuter, aussi bien que les groupements antimaçonniques.

Pourtant, et c'est peut-être là l'aspect le plus surprenant de l'histoire maçonnique : les origines de la Maçonnerie moderne n'ont rien de mystérieux, rien de compliqué. Nous connaissons très bien le petit groupe d'hommes qui, à Londres, en 1717, mit sur pied la Grande Loge de Londres. Le pasteur Anderson et le pasteur Jean-Théophile Désaguliers sont des figures sinon éclatantes, du moins très nettement définies. Il est également manifeste que cette Grande Loge de Londres a été la cellule mère de toutes les autres Loges maçonniques nouvellement créées et le point de ralliement de tout ce qui pouvait exister auparavant comme organisations maçonniques. Par le canal de Dunkerque, par le canal de Gibraltar et de Madrid, par le canal de la Grande Loge de Hambourg, par le canal des Loges de Dublin, de Philadelphie, de Boston, de Livourne, etc., la Grande Loge a établi ses « comptoirs » dans tout le monde que parcouraient les navires anglais et a rallié à elle et embrigadé pratiquement toutes les autres sociétés secrètes qui avaient conservé quelque vitalité ; elle a donné son impulsion et ses mots d'ordre à toutes les sociétés secrètes qui fonctionnent depuis lors. Son développement est parallèle et analogue à celui de la langue anglaise et son cheminement peut être suivi de la façon la plus exacte.

Elle est elle-même, si on la considère du point de vue intellectuel et moral, la fille de la Réforme. Du point de vue religieux, elle procède du Protestantisme et plus proprement du Non-Conformisme dont elle est un aboutissement logique. Ce n'est point par hasard que deux pasteurs sont ses parrains et que son développement dans le clergé anglais a commencé sa réussite. A l'heure présente, et à tout point de vue, elle représente une institution religieuse. Cette synthèse à laquelle elle veut aboutir, ce goût de la moralité et de la continuité qui s'unissent à une grande répugnance de toute formule dogmatique sont bien là, en théorie comme en fait, les marques du Protestantisme. Elle n'est sans doute point le seul aboutissement possible du Protestantisme et il y aurait évidemment une grande injustice à vouloir identifier les deux formules et à affirmer que Protestantisme égale Maçonnerie, car cela serait radicalement faux. Mais de même que certaines formules du catholicisme pouvaient amener logiquement au Quiétisme de Fénelon, de même un des courants les plus profonds du Protestantisme devait amener à la Maçonnerie.

La question relativement simple jusqu'ici, se complique quand on aborde les conquêtes faites par la Grande Loge de Londres. Ses créations ont, en effet, toutes cet esprit que nous venons de définir, ses conquêtes ont un caractère plus ambigu. En Orient, par exemple, et dans les pays de langue germanique la Franc-Maçonnerie anglaise a trouvé des sociétés secrètes préexistantes qui, dans la plupart des cas, ont accepté volontiers de se placer sous sa tutelle, puisqu'elle était à la mode et qu'un fort courant portait vers elle, mais qui ont retenu cependant des caractères originaux. Il en est résulté, dans certains cas, une ambiguïté dont a joué la Grande Loge de Londres et c'est là une des principales causes de cette ambiguïté qui gêne tant les recherches des érudits maçonniques et maçonnisants.

●

On est frappé, en effet, de la confusion extraordinaire qui règne au sein des Loges dès que l'on parle des origines maçonniques, des conflits d'opinion qui s'y élèvent et des renseignements contradictoires que chacun s'efforce de donner avec luxe et un zèle parfois véhément.

On racontait au XVIIIe siècle une petite anecdote : dans une société favorable à la Maçonnerie, diverses personnes causaient sur les origines de la Maçonnerie ; personne ne fit allusion à la Grande Loge de Londres, mais l'un des plus savants interlocuteurs déclara que manifestement la Franc-Maçonnerie remontait à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et aux Templiers. D'un ton supérieur un philosophe qui se trouvait dans le groupe répondit qu'il n'en était rien et que le rituel même de la Maçonnerie prouvait que Salomon, avec son architecte Hiram, bâtisseur du temple de Jérusalem, avait été le vrai créateur de la Maçonnerie. Le philosophe ne resta pas longtemps sur sa victoire, car un de ses interlocuteurs répliqua qu'il n'en était rien et que, suivant les livres maçonniques, Noé lui-même était un maçon puisque pour construire son arche il s'était servi de formules maçonniques. Il fallait donc voir en lui le véritable ancêtre et fondateur de la Maçonnerie. La compagnie admirative et respectueuse était toute prête à se rallier à cette théorie quand un ecclésiastique, peut-être sarcastique, répondit que tout cela était faux et qu'en vérité la Maçonnerie remontait bien plus haut, puisque le créateur lui-même pour former notre planète et les autres mondes avait eu recours aux principes maçonniques et qu'il était en vérité le premier des maçons, du moins d'après ce que nous pouvons savoir.

Cette anecdote pourrait servir d'exemple : en effet, depuis que les Loges fonctionnent elles ont mis une singulière pudeur à nommer la Grande Loge de Londres, et l'année 1717; elles ont, au contraire, déployé un luxe extraordinaire à

avancer des prétentions que l'historien doit considérer comme extravagantes, mais que le croyant maçonnique est tout prêt à accepter par une sorte de piété et que l'incroyant maçonnique dévore avec avidité, car cela confirme en lui la crainte et l'antipathie que provoque dans son esprit la Franc-Maçonnerie.

Sans nous perdre dans le maquis touffu des fables, récits et prétentions maçonniques, nous pouvons distinguer deux grandes orientations de l'histoire maçonnique dans les Loges : toute une série de Loges prétend faire remonter leur antiquité aux Ordres chevaleresques du moyen âge, toute une autre série de Loges prétend se rattacher aux mystères, aux mythes et aux initiations mystiques de l'Orient le plus ancien.

Dès le début du XVIIIe siècle les maçons se réclamaient des ordres de chevalerie. Le parrain de cette doctrine fut en vérité Ramsay. C'est pour nous la première raison de nous défier. Ramsay, en effet, qui fut un homme d'une vive intelligence apparaît à l'histoire comme un imposteur. Malgré l'amitié qu'avait pour lui Fénelon, malgré les liaisons solides qu'il eut avec des gens importants on ne saurait nier qu'il joua entre la dynastie de Hanovre et la dynastie des Stuarts un rôle très ambigu et les papiers inédits que contiennent des archives anglaises le font apparaître comme un « agent double », semblable en cela au duc de Wharton qui fut un des premiers grands maîtres de la Maçonnerie. Ramsay, qui joua un rôle essentiel dans le développement de la Maçonnerie française voulut à la fois garder le contact avec les Stuarts et les Hanovre. Il est possible qu'il n'ait point trahi les uns et les autres, mais il est certain qu'il ne fut fidèle ni aux uns ni aux autres. Très ambitieux, très adroit encore plus qu'intelligent, il s'efforça toujours de concilier des contraires. C'est lui qui proposa au Pape d'adopter la Maçonnerie et qui, peut-être par là-même, attira l'attention de la Papauté sur la Maçonnerie, d'où la condamnation devait résulter ; c'est lui également qui attira l'attention du pouvoir royal français sur la Maçonnerie, en sollicitant du Premier Ministre, le cardinal de Fleury, une approbation formelle de la Maçonnerie ; c'est lui enfin qui conçut la Maçonnerie, non point comme l'avaient conçue les hommes de 1717, c'est-à-dire comme un groupement essentiellement anglais et le centre de ralliement des forces sociales de l'Angleterre nouvelle, mais comme un milieu hétérogène où les éléments anglais pénétreraient les éléments extérieurs susceptibles de s'imprégner de la mentalité anglaise. La grande idée de Ramsay fut de mettre les autres sociétés cosmopolites subsistant au XVIIIe siècle à la disposition de la Maçonnerie anglaise. Le moyen qu'il employa pour cela ce fut ces Loges et Grades supérieurs, la forme dont il se servit ce fut l' « Ecossisme », c'est-à-dire le mirage d'une origine chevaleresque pour les Loges.

Il n'y a point de doute aujourd'hui que cette théorie ne repose sur aucun fait historique ; que çà et là, en France, Angleterre, Ecosse, dans des coins discrets et dissimulés aient survécu des groupements qui se rattachaient à l'Ordre des Templiers et à celui des Hospitaliers, cela est possible, bien que nous n'en ayons point de preuves formelles, mais en 1717 tout cela était terminé. Les Loges qu'installa Ramsay furent véritablement ses créations. Malgré les études innombrables de maçons avides de se trouver des ancêtres aussi nobles, aucun document authentique n'est venu au jour. Il est manifeste sans doute qu'il exista des Loges avant le XVIIIe siècle, il est évident, en particulier, qu'en Ecosse une Franc-Maçonnerie existait au moment de la Renaissance, à laquelle participaient des chevaliers, des seigneurs, des gens des hautes classes, mais on n'a jamais pu prouver la continuité de cette tradition. et l'histoire bien connue de la Grande Loge de Londres montre qu'elle ne subit point du tout, lors de sa constitution, l'influence de ces éléments. Les lettres de Ramsay prouvent aussi que toute sa carrière se



Un templier d'après un document du Cabinet des Estampes.

déroula sans aucun contact avec ce qui pouvait encore rester de ces Loges anciennes. Les chartes et papiers qui, depuis cette date, sont apparus ici et là, et, en particulier, en Amérique, se sont tous révélés comme de grossières falsifications. On peut imaginer que dans les pays de race germanique, à l'est du Rhin il en va autrement, mais jusqu'ici aucune preuve historique n'a été produite et tous les fameux degrés qui se sont multipliés dans la Maçonnerie remontent pour la France, l'Angleterre, l'Amérique, l'Italie, etc., bien authentiquement à des imposteurs dont il n'est point difficile de trouver la trace, dont il est même parfois facile de démonter les machinations. Toutes ces prétentions chevaleresques ont été le moyen d'attirer les hautes classes et de garder dans la Maçonnerie, malgré ses tendances égalitaires, une émulation sociale qui fut d'une importance capitale au XVIIIe siècle et qui reste aujourd'hui très importante.

Les tendances orientales dans les Loges sont plus complexes. Les milieux protestants du XVIIIe siècle étaient pénétrés de la Bible dont la lecture constituait un des principaux moyens de formation religieuse de l'élite protestante, aussi trouve-t-on dans les documents maçonniques anglais d'innombrables citations bibliques. L'habitude qu'avaient prise les occidentaux depuis le début de l'Empire romain de recevoir de l'Orient les principaux courants religieux a joué

pour les Loges comme elle a joué pour tous les autres groupements. Les religions de Mithra, d'Isis, de la bonne déesse, avaient jadis parcouru toutes les routes de l'Empire romain depuis Alexandrie jusqu'à Londres, à Cologne et aux confins les plus extrêmes sur lesquels s'étendait l'autorité des empereurs. La religion du Christ suivit la même voie de pénétration et, après elle, le Manichéisme, la religion de Mahomet et bon nombre d'hérésies ont parcouru la même route. Il serait insolite que la Maçonnerie anglaise, née à Londres et diffusée d'Ouest en Est n'eût pas subi l'influence de ces contre-courants et n'eût pas reçu, elle aussi, quelques apports de cet Orient si fécond et si fascinant! Bien mieux, l'Orient, le Proche-Orient en particulier, foisonnait au XVIIIe siècle de sectes religieuses plus ou moins secrètes, qui devaient fournir au commerçant, au voyageur anglais des foyers de diffusion excellents pour leur nouvelle société. Ainsi devait se produire le mélange qui, par la suite, permettrait des confusions savoureuses et utiles. En fait, dans l'histoire de la Maçonnerie occidentale les cadres ont été et sont restés dans leur ensemble de caractère anglo-saxon et toutes les théories par lesquelles on s'est efforcé de relier le rituel, la philosophie et la discipline maçonnique moderne avec le rituel, la philosophie et la discipline des sociétés secrètes orientales, se sont trouvées arbitraires et artificielles. A une date récente et à un moment où le christianisme protestant subissait une éclipse grave, l'athéisme est venu teinter certains des groupements maçonniques de son coloris particulier, tandis que d'autres Loges s'imprégnaient de théories inspirées par le néo-bouddhisme, mais cela est un phénomène relativement récent et qui se rattache plutôt à la mode hindoue en Grande-Bretagne qu'à un phénomène historique.

Il est aussi chimérique de vouloir retrouver des liaisons essentielles entre les Sociétés secrètes religieuses de l'Orient et la Maçonnerie moderne que de faire de celle-ci la fille directe des grands ordres de Chevalerie.

●

Il n'en reste pas moins que, depuis deux siècles, la Maçonnerie, ses adeptes et ses adversaires discutent sur les origines mystérieuses de cet ordre dont, en réalité, le passé est simple. Pourquoi ces discussions ?

On peut alléguer trois raisons. La Franc-Maçonnerie anglaise, précisément parce qu'elle est une opération politique et sociale simple et récente et parce qu'elle tient à s'instituer comme religion et à jouer un rôle religieux éminent, a besoin de mystère. Les fondateurs de la Grande Loge de Londres y tenaient tant que, sous prétexte de reviser les chartes anciennes de la Maçonnerie, ils s'arrangèrent dans les années qui suivirent immédiatement la fondation de la Grande Loge de Londres pour détruire la plupart de ces chartes anciennes, afin que l'on ne pût pas contrôler leur action, ni discerner à quel point ils avaient été des novateurs. Il était essentiel pour eux, s'ils voulaient apparaître comme une force religieuse, s'ils voulaient séduire les hommes et enthousiasmer les intelligences que leur société se parât des couleurs chatoyantes des traditions les plus anciennes et profitât de l'immense prestige que pouvait lui apporter l'Orient mystique, dont ils se prétendaient descendre. Aussi, les fondateurs de la Grande Loge de Londres, par les destructions qu'ils effectuaient, par les traductions subtiles souvent de l'Histoire de la Maçonnerie qu'ils placèrent en tête de leur premier rituel, préparèrent soigneusement ce quiproquo qui leur permettait d'apparaître à la fois comme une descendance de toutes les religions établies, révélées ou secrètes et comme une grande force moderne en qui se résumaient toutes les aspirations du passé.

Sans vouloir apporter à cet examen un esprit trop critique dont on doit toujours se garder quand on étudie les créations humaines, il faut reconnaître que la Maçonnerie a toujours eu le goût de la fiction. Au point de vue social, elle s'est plu, sous prétexte d'égalité, à conférer à ses fidèles des rangs fantastiques ; sous prétexte de sagesse à leur enseigner des doctrines nébuleuses ; sous prétexte d'initiation à leur présenter des perspectives lointaines et brumeuses dont leur imagination plutôt que leur intelligence s'enivrait. En se refusant à accepter aucun dogme, aucun principe intellectuel définitif et défini, la Maçonnerie ouvrait devant elle le champ magique de la fiction ; elle s'en est donné à cœur joie, cela lui fut d'autant plus facile qu'elle n'est point, comme la plupart des religions modernes, la création d'un seul homme, c'est là sa caractéristique ; elle est immédiatement née comme une cellule sociale, engendrée par un groupe d'hommes. Aussi profite-t-elle de l'avantage qu'il y a toujours à alléguer non pas le témoignage d'un homme, qu'il est toujours possible de discuter par des méthodes critiques, mais celui d'un groupe d'hommes en face desquels les procédés de critique sont beaucoup plus difficiles. Dans l'histoire des formules religieuses, la Franc-Maçonnerie mérite donc une place très particulière ; il ne serait pas paradoxal, je crois, de dire que la vérité n'existe sur terre que dans la mesure où la requiert la personne humaine.



Costume de Knight-Templar (Templier moderne) d'après le catalogue de Toy and Co, les spécialistes londonniens de costumes maçonniques.

Là où les hommes se réunissent en groupe, ils sont toujours capables par leur action collective, d'engendrer un état d'esprit, qui, vrai par lui-même, échappe aux règles de la vérité transcendante et individuelle ; la Maçonnerie a usé et abusé de ces raisons. Tandis que ses frères répandaient contre le Christ et contre les fondateurs de religion des traités tels que celui des « Trois Imposteurs » (Moïse, Jésus, Mahomet), elle-même n'hésitait point à établir dans les Loges un état d'esprit sans aucun rapport avec la réalité et où ceux-là qui se réclamaient des vérités maçonniques échappaient aux lois de la critique intellectuelle. On peut comprendre comment la Maçonnerie qui, en fait, ne descend point des groupements chevaleresques ni des sociétés mystiques de l'Orient, a réussi par ce moyen à se constituer artificiellement un passé fictif et imagina au XVIII[e] siècle des filiations fantastiques, qui lui ont été très précieuses.

Elles ont surtout été précieuses à ces maçons innombrables, pour qui la Maçonnerie était un moyen de gagner leur vie. Tout le monde connaît Cagliostro et chacun sait qu'il fut un chevalier d'industrie, mais on ignore trop souvent qu'il fut aussi un maçon authentique et que les curieuses loges égyptiennes, créées par lui, fonctionnent encore souvent dans le cadre de la Maçonnerie orthodoxe. Nous avons là une preuve que la Maçonnerie est une mère clémente à l'égard de ses fils les plus audacieux. Le cas de Cagliostro, en effet, n'est pas unique et nombreux sont les maçons qui imaginèrent des grades, des obédiences, des chapitres, etc., et qui se procurèrent de larges moyens d'existence en vendant des diplômes aux particuliers et des chartes aux Loges. Or, tout cela se vendait d'autant plus cher que l'on pouvait parler d'une filiation plus ancienne et que l'imposture avait un caractère historique plus accentué.

Cette explication explique d'une façon satisfaisante l'illusion des origines « chevaleresques » des Loges, il n'est point besoin de chercher beaucoup plus loin.

●

Ce tour d'horizon suffit, je pense, pour montrer où en est le problème. Je ne voudrais point, du reste, affirmer qu'il soit entièrement résolu, bien loin de moi. Il reste encore un grand nombre de points obscurs. En tout cas, il serait fort utile que nos lecteurs voulussent bien nous aider à y voir de plus en plus clair. En étudiant les origines de la Maçonnerie durant la Renaissance et au delà, nous retrouverons les ruses, les ambitions et les aspirations de la Maçonnerie et nous saurons ainsi, en face des Maçons, définir de mieux en mieux ses caractéristiques réelles.

Toutefois, si l'on s'engage dans cette étude, il faut s'imposer d'y apporter toute la lucidité intellectuelle qui convient à l'égard des manifestations innombrables de l'activité humaine et aussi tout l'esprit critique indispensable en pareille matière. Ce jeu ne vaut la peine d'être joué que si l'on est perpétuellement sur ses gardes. Les études maçonniques et para-maçonniques ont détraqué plus d'un esprit sensé ; les « Documents Maçonniques » se doivent à eux-mêmes et doivent à leurs lecteurs de les aider précisément à éviter cette maladie mentale.

Bernard Faÿ.



LES SOCIALISTES FRANÇAIS

au XIXᵉ siècle

Les doctrines socialistes sont nombreuses et vieilles comme le monde, mais la plupart de celles qui précédèrent la Révolution, de Platon à Lucrèce, celle de Thomas Moore ou la « Cité du Soleil » de Campanella, inspirée d'ailleurs du néo-platonisme alors à la mode, ne sont guère que pures constructions de l'esprit, sans dynamisme. Il n'en est pas de même des doctrines modernes destinées par leurs auteurs à servir de programme d'action politique immédiate. Ces doctrines et ces chefs qui commencent à se multiplier à la fin du XVIIIᵉ siècle ont laissé bien des traces de leur passage : ils ont construit... ou détruit. Leur œuvre n'appartient pas seulement à l'histoire des idées ; si nous en parlons aujourd'hui, c'est parce qu'ils n'ont pas quitté la scène de l'actualité. On croit aujourd'hui réagir à la fois contre le libéralisme et le marxisme en les sortant de l'ombre, en les montrant comme des guides ou des modèles dans l'œuvre de reconstruction sociale actuellement nécessaire. Proudhon, par exemple, n'a pas reçu pareille audience depuis longtemps, le communiste Constantin Pecqueur ou Buchez connaissent à présent un regain de célébrité qu'on n'aurait pas soupçonné avant la guerre. Ils ont pour eux le monde socialiste et de nombreux éléments qui veulent s'affubler d'une politique « sociale » à grand fracas. On se sent attiré par leurs critiques du libéralisme qu'ils n'ont pas été les seuls, ne l'oublions pas, à formuler ainsi qu'en attestent les Villeneuve-Bargemont, les Blanc de Saint-Bonnet, les La Tour du Pin ; on admire leur opposition au capitalisme libéral dont, par ailleurs, ils ne sont pas innocents, sans se demander si de part et d'autre on parle vraiment le même langage.

La vogue des socialistes français du XIXᵉ siècle repose sur des équivoques. Tous leurs laudateurs qui parlent aujourd'hui d'organisation professionnelle ou corporative en répudiant le libéralisme, en vouant à l'exécration l'individualisme et ses conséquences collectivistes ont tort de se référer à ces doctrinaires même et surtout lorsqu'ils croient tomber d'accord sur les formes d'association dont ceux-ci se sont faits les champions. La pensée intime de ceux-ci s'inspire trop, quoi qu'il puisse paraître, de l'idéologie et de l'action maçonniques. Nous voudrions brièvement le montrer par des concordances indiscutables et par des faits.

Les Initiateurs.

La manifestation la plus générale de leur socialisme est, malgré bien des éclats contraires, la religion de l'individu élevée à la hauteur d'une protestation permanente contre la société. M. Bouglé a écrit que Rousseau est « socialiste avant la lettre ». Rousseau, en effet, a transmis à tout le socialisme du XIXᵉ siècle les éléments de ce faux « droit naturel », hérité des Grotius et des Puffendorf, qui n'est au fond que la somme des droits antésociaux dont l'individu — l'individu vierge de l'état de nature — jouissait dans cet « âge d'or » que la société a détruit et que tous les visionnaires des grandes et des petites loges se targuaient de ramener sur la terre. Saint-Simon affirmera que cet âge d'or est dans l'avenir, devant nous ; tous les autres, en des termes différents, proclameront le même dogme. Avec le scientisme des Frères encyclopédistes, les socialistes ont hérité l'illuminisme qui sévit aux environs de 1785. Weishaupt professe que pour rétablir l'homme dans ses droits il faut abolir toute religion et toute propriété, mais tous les sociologues de l'époque pensent communément comme lui que sur les ruines triomphera la nouvelle religion du Progrès indéfini de l'Humanité. Voilà l'évolution qu'il faut hâter par la Révolution. A l'individualisme, à l'utopie s'ajoute donc l'esprit insurrectionnel qui pénètre les clubs, anime les « enragés » de 1793 et que Gracchus Babeuf va développer dans une conjuration dont son disciple le F∴ Buonarotti va transmettre le legs au siècle suivant avec la complicité des Loges maçonniques.

Telles sont très résumées les sources les plus générales du socialisme français au XIXᵉ siècle, mais non pas les seules ni les plus profondes, car le messianisme qui le nourrit est de l'ordre le plus directement judaïque.

Ce messianisme bat déjà son plein, nous l'avons dit, vers 1785. Il se traduit alors par une exaltation morbide excitée par le progrès des sciences. La vapeur, l'électricité, la conquête de l'air jettent certains esprits dans des transes extatiques où les doctrinaires de la Loge des « Neuf Sœurs », de la « Société de l'Harmonie » — ceci nous fait penser à Fourier — et de tant d'autres clans ou groupes, se prennent à croire très réellement qu'ils ont mission de retourner le monde et de prendre place à la suite de Moïse et de Jésus-Christ pour apporter la parole salvatrice... ou plutôt « la parole perdue » que possèdent seuls les sages initiés.

Le Saint-Simonisme.

« Souvenez-vous, Monsieur le Comte, que vous avez de grandes choses à faire », devait dire chaque matin à Saint-Simon, son domestique en le réveillant. C'est dans cette

atmosphère que se trouva, à son retour d'Amérique, le petit cousin du fameux duc des « Mémoires », inventeur de la « Polysynodie », et il se sentit, lui aussi, appelé à renouveler la face de la terre. Quand, ainsi qu'il disait, on descend de Charlemagne, lequel, par surcroît, vous a gratifié d'une apparition, il est évidemment indigne de soi de lier son sort à celui d'un régime croulant. Tout passe, mais une telle grandeur ne meurt pas. Pour lors, Henri de Saint-Simon regarda en spectateur le déroulement de la Révolution. Il occupa son temps à spéculer sur les biens nationaux, puis à se marier et tenir salon de savants alors en vogue, pour s'instruire, à voyager, enfin à divorcer pour rechercher la main de Mme de Staël, dans le but, dit le F.·. Massol, un adepte enthousiaste du Saint-Simonisme, de procréer avec elle un enfant digne de lui (1).

Cela ne l'empêche pas d'avoir de vastes projets. La domination de l'univers par la science, chose si chère à Descartes et aux Encyclopédistes, tient dans son esprit une place qui va s'agrandir parmi le cercle de ses disciples ; elle lui donne l'idée de transformer la société sur le plan du « Système industriel » (1822) qui réalisera le paradis sur la terre. L'industrialisme moderne doit beaucoup à Saint-Simon. N'a-t-il pas proposé à M. de Cabarrus de creuser un canal allant de Madrid à la mer ? N'a-t-il pas eu l'idée (après Fernand Cortez au XVI[e] siècle) d'unir les deux océans, le Pacifique et l'Atlantique, par un autre canal ? Et ses disciples n'ont-ils pas (après les anciens et après Wagorhn en 1819) prôné le canal de Suez ? Deux projets que réalisera sans eux l'ingrat Ferdinand de Lesseps, leur élève, non sans dommage pour les fortunes françaises, ni scandale pour la Franc-Maçonnerie que Ferdinand de Lesseps récompensera en versant généreusement... une action du Canal de Panama à l'Orphelinat maçonnique, au cours d'une fête donnée par le Grand-Orient en l'honneur du F.·. Littré (2).

Le « nouveau christianisme » saint-simonien eut un succès dont les raisons se diversifient selon les intérêts ou les rêves qu'il eut la chance de flatter et ceux-ci sont nombreux. Par-dessus tout, il eut la bonne fortune d'enthousiasmer les juifs dont « l'accession au pouvoir », selon le mot de M. Georges Ollivier, se faisait rapide et se trouvait singulièrement aidée par la théorie nouvelle. En effet, voici Olindes Rodrigues, collaborant avec Saint-Simon à d'édification de la doctrine. Il amène avec lui ses parents, Emile et Isaac Péreire, qui adhèrent au mouvement. Voici encore Léon Halévy, d'Eichtal qui disait à Enfantin, le « Père », après la mort du maître : « Tu es l'Homme-Dieu. » C'est en même temps tout un essaim d'hommes d'affaires : Péreire, d'Eichtal, Rothschild représentent les chemins de fer. Ils représentent aussi la banque avec Fould, Cahen d'Anvers, ce dernier surtout, dont la sympathie enthousiaste est précieuse. Si le saint-simonisme n'amène pas aussitôt « l'avènement du travailleur » tant promis, le paradis tout aménagé au prolétaire de plus en plus opprimé par le capitalisme libéral, on recueille au moins pour le lancement du système industriel tout ce qu'il y a de mieux dans la haute finance. Le dirigisme bancaire est un des pivots du système où les banques devront répartir le travail localement, par produits, capacités, et attribueront l'usufruit du travail « à chacun selon ses capacités, à chaque capacité selon ses œuvres ». A ce groupe viennent se joindre les banquiers Mallet et Hottinger, qui trouvent le saint-simonisme intéressant, Mirès, un autre juif, fondateur de la Caisse générale des Chemins de fer, riche en 1860 de trois cent cinquante millions et qui finira en correctionnelle. Les Pereire, eux, négocieront la ligne de Paris à Saint-Germain, soixante millions contre les cinq qu'elle avait coûté ; Emile sera, en 1863, à la tête de dix-neuf compagnies et possédera cent soixante millions en 1868.

Il y a, dans l'équipe, Talabot, homme représentatif des chemins de fer ; Lesseps adoptera les canaux, mais à côté des techniciens on compte beaucoup d'intellectuels : Augustin Thierry, Michel Chevallier, Armand Carrel et Auguste Comte qui, bientôt brouillé avec l'Eglise du Père Enfantin, mais ne rêvant que religion, fondera celle de l'Humanité ; il y a surtout les disciples chefs d'écoles dissidents dont l'ensemble forme la majeure partie du socialisme français au XIX[e] siècle. Mais il faut passer en revue les Francs-Maçons.

En premier lieu le F.·. James de Rothschild qui, chose admirable, se classe, sous l'étiquette du « nouveau christianisme », comme juif et 33° degré. James de Rothschild est membre du Suprême Conseil du rite Ecossais, avec un pied dans la haute finance et un autre dans le socialisme, illustrant ainsi l'étroite parenté, dans les idées et dans les faits, de ce dernier avec le libéralisme, montrant par là que la lutte des classes est un fief des barons d'affaires. Son saint-simonisme et sa qualité maçonnique ne l'empêchent d'ailleurs pas de refuser, dans toutes les villes où les



Saint-Simon.

(1) Le Monde maçonnique (juin 1864).
(2) Monde maçonnique (septembre-octobre 1864).

Rothschild ont des comptoirs, les traites d'un Juif de Francfort qui avait eu la fantaisie de ne pas faire circoncire son fils. Le F.·. Massol n'a jamais démenti par sa fidélité la touchante piété de son initiation saint-simonienne. Il a raconté à la Loge « Renaissance par les fils d'Hiram » ... comment son assiduité aux prêches de la rue **Monsigny lui** valut d'être remarqué par d'Eichtal. Celui-ci résolut de l'introduire dans « l'Eglise » où l'on progressait à la manière maçonnique par trois degrés d'initiation. On lui fit lire une épître du « père », adressée à Duveyrier. Ceci fait, il rentra chez lui pour en méditer le texte et lut les Actes des Apôtres, après quoi il se convertit au saint-simonisme. Il assista plus tard à la prise d'habit de 1852 où, comme le Père Enfantin, les profès endossèrent la tunique bleue, le gilet blanc et le pantalon rouge. Ceci s'ajoutant à son tablier et à son cordon maçonniques, il ne devait pas être le plus mal achalandé de la confrérie. Mais il n'était pas le seul dans ce cas.

On considère Chateaubriand à l'entrée du XIX[e] siècle comme l'initiateur des différents genres et courants littéraires de son époque. On pourrait en dire autant du saint-simonisme, qui est au carrefour des différentes écoles socialistes. Il fut même pour beaucoup d'entre ceux qui n'étaient pas déjà dans la Franc-Maçonnerie, le chemin qui les y conduisit.

Bazard-Buchez et la Coopération.

Rien d'étonnant si l'on considère les premiers adeptes. Les FF.·. Bazard et Buchez sont « Pères » de l'Eglise saint-simonienne. Or, c'est vers 1820 qu'ils fondèrent la fameuse loge ultra-révolutionnaire « Les Amis de la Vérité », « véritable club éclos de la Franc-Maçonnerie, dit Louis Blanc (1), et dont les puérilités solennelles du Grand-Orient ne servaient qu'à masquer l'action politique ». C'est cette loge qui fomenta l'agression contre la Chambre à propos de la loi électorale, tandis que le banquier Laffitte, Manuel et Casimir Périer s'élevaient contre la répression militaire. C'est à la suite de cette conspiration facilement étouffée que Flottard et Joubert, leurs comparses, obligés de s'éloigner en Italie, leur rapportèrent de Naples les statuts de la Charbonnerie française, « branche politique et ultra-secrète de la Franc-Maçonnerie, lit-on dans « l'Acacia », de mars 1902 (p. 202), organisée par la Loge « les Amis de la Vérité » avec des hommes tels que Bazard, Buchez, Dugied, etc.» C'est en 1829 que Buchez quitta le nouveau christianisme pour se faire l'apôtre de la coopération dont la première société, datant de 1834, « a été fondée, disait le F.·. Ramadier au Convent du Grand-Orient de France de 1931, par l'un de nos FF.·. Joseph Régnier en même temps que par un saint-simonien, mâtiné de fouriérisme, qui s'appelait Derriou ». Tels furent les commencements de la Coopération, arme dangereuse qui resta depuis lors aux mains de la Franc-Maçonnerie comme instrument de fédéralisme social purement matérialiste, à telle enseigne qu'avant la guerre l'Alliance Coopérative Internationale dont la filiale française absorbait peu à peu toutes les sociétés de ce genre, formant un véritable Etat dans l'Etat, groupant des ministres, des députés, s'infiltrant dans tous les conseils économiques du pays, était entièrement marxiste et maçonnique. On a prétendu que Buchez avait abandonné l'école saint-simonienne parce qu'il était catholique ! Le F.·. carbonaro Buchez s'était faufilé, en effet, dans le groupe des catholiques libéraux avec Lamennais, Lacordaire, Montalembert et Dupanloup. Ne vaut-il pas la peine de remarquer, à ce propos, comment le libéralisme catholique et la politique de la main tendue aboutissent toujours à de colossales duperies qui, il faut bien le dire, sont de la part des dupeurs de parfaites réussites ?

Fourier-Pierre Leroux-Cabet.

Voici un autre dissident, Fourier, qui commence la propagande pour son système personnel, vers 1830. L'Ecole Polytechnique semble, par le nombre des adhérents qu'elle lui fournit, accorder plus de faveur à son enseignement qu'au saint-simonisme. Fourier fut-il franc-maçon ? Nous l'ignorons, mais il convient de noter la faveur dont les Loges, aux environs de 1840, entourèrent le fouriérisme, « dont les doctrines humanitaires sont si dignes d'être comprises par des hommes qui font profession de travailler sans cesse à l'amélioration de l'homme social et de l'homme intellectuel » (**Le Globe**, 1840). L'un de ces hommes fut le carbonaro Louis-Napoléon Bonaparte, qui promit d'appliquer la doctrine s'il parvenait au pouvoir. Les Loges lui savent un gré immense de ne les avoir pas négligées. « Nous devons être reconnaissants envers Fourier du rôle important qu'il entrevoyait pour notre ordre, du point de vue du bien public, si la bourgeoisie comprenait sa mission. » (F.·. Bédarride « Acacia », février-mars 1928). A côté de lui, Pierre Leroux, qui, le premier en 1834, prononça le mot de socialisme. Pierre Leroux, comme Saint-Simon, est tout féru de la Bible. Jusqu'à sa mort il travailla à des interprétations des sujets bibliques qui sont pour lui thèses essentielles de palingénésie politico-sociale dont on était alors si friand. Il fut initié à Jersey en 1848 (**Monde maçonnique**, novembre 1871.) Si l'on prenait un à un tous les chefs d'école de cette époque, on relèverait à coup sûr dans leurs ouvrages le point particulier du nouveau christianisme ou du système industriel qui fait le fond de leur doctrine propre; de Constantin Pecqueur au F.·. Proudhon aucun n'y échappe. Cependant, Cabet est de la lignée d'Auguste Comte, de Fourier par sa manie de fonder une religion ou une société modèle. Son « ex-gendre » le F.·. Beluze a écrit sur lui une note intéressante dans l' « Acacia » de mars 1905. On n'affirmerait pas que Cabet appartînt à une loge régulière, bien que son langage soit singulièrement maçonnique. Pour lui, Jésus-Christ est un socialiste : « J'ai besoin, dit-il, de croire à un Dieu unique, créateur, **Architecte de l'Univers.** » Mais, « ce qui est certain, dit le F.·. Beluze, c'est qu'il fut membre de la Charbonnerie ». Lié avec le F.·. La Fayette, dès 1821, il fait partie de la Vente supérieure française, avec Schonen et dix membres de la Chambre des députés, chose assez piquante pour un chef d'école qui, dans la vie « profane » et devant ses naïfs partisans, se faisait passer pour n'être pas révolutionnaire, tout comme Buchez et Leroux avaient la réputation d'être bons catholiques. On a l'impression, sinon la certitude, que tous ces apôtres de la paix et de la justice sociales, prêchant l'association universelle en se recommandant de la Bible et du Christ, jouent une comédie qui se trouve être exactement de la même espèce que le rôle cauteleux des Loges avant 1848. Seuls, les socialistes d'action ouvertement insurrectionnels échappent à ce syn-

(1) Histoire de dix ans. p. 82.

chronisme étrange. Le F.·. Barbès (1) et le F.·. Louis Blanc (2), qui, avec Albert, représenteront l'élément socialiste à la fameuse Commission des travailleurs en 1848, ont toujours été des agitateurs.

On a souvent loué la franchise et parfois la bonhomie des socialistes français de la première moitié du XIXe siècle. Sans doute n'irons-nous pas jusqu'à mettre en doute l'enthousiasme réel de certains adeptes de seconde zone, des partisans sincères attirés par toutes ces doctrines séduisantes d'association quand le capitalisme libéral qui grandissait alors, écrasait sous ses pieds un prolétariat vraiment malheureux. Mais ce serait une naïveté plus grande de croire à la sincérité des grands ténors, dont le romantisme échevelé, alors à la mode, cachait l'action secrète. Par une singulière coïncidence, on les rencontre, en effet, peuplant les innombrables sociétés révolutionnaires, membres des loges qui préparèrent la Révolution de 1848 dont on ne peut nier le caractère éminemment bourgeois et capitaliste, dont les puissances financières internationales, en tête desquelles les puissances juives, ont tiré les ficelles. Le résultat n'en sera pas moins étonnant : grâce à eux d'un côté la révolution de la rue où l'on voit des juifs, les Manin, les Riesser, le F.·. Crémieux, parler du peuple, au peuple, au nom du peuple, et de l'autre l'apothéose du grand capitalisme libéral où dominent d'autres juifs : les Rothschild, les Fould, les Pereire. C'est l'organisation politique de la lutte des classes au profit de la finance, des loges et d'Israël.

(1) Monde maçonnique, juillet 1870 (p. 180).
(2) Acacia, mai 1915 (p. 475).

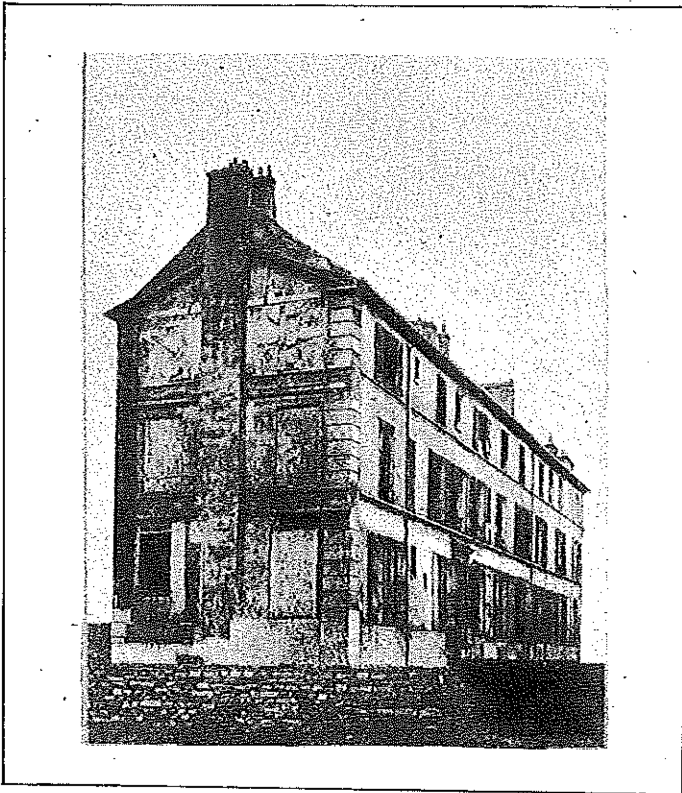


Enfantin, « Le Père ».

Les Doctrines.

On se récriera peut-être contre cette conclusion jugée trop partiale. Ces socialistes, dira-t-on, n'auraient pas voulu aller jusque-là, leur maçonnisme n'étant que sentimentalité humanitaire. Peut-être aussi pensera-t-on que le socialisme de certains maçons est tout à leur honneur n'étant qu'amour de la justice. Alors pourquoi ces secrets ? ces actions doubles ? sinon l'envie de servir des intérêts, d'assouvir des passions, un orgueil immense et inavoué qu'un singulier renforcement du vieux fonds hébraïque de l'ésotérisme maçonnique servait à point. Les socialistes d'alors ont été parfois jusqu'à répudier certaines formes juridiques trop anodines que la Révolution avait tirées de la doctrine des Loges comme celles de l'Egalité ou de l'Individualisme politique. C'est que leur conception panthéiste de l'humanité plonge plus avant ses racines. Au dire d'Eliphas Lévy lui-même, les maçons sont les continuateurs de l'école d'Alexandrie, héritiers de toutes les initiations antiques. Or, cet héritage s'est principalement transmis par la kabbale juive qui synthétise aussi bien la gnose, le culte d'Isis et d'Osiris que celui d'Astarté et de Mithra et dont les étapes historiques sont les XIIe-XIIIe siècles, la Renaissance et le XIXe siècle allemand. Spinoza s'en est manifestement inspiré, les philosophes Fichte, Schelling, Hegel s'y sont vivement intéressés. Le biblisme de Saint-Simon et de Pierre Leroux est bien sur la même ligne. L'homme des religions initiatiques de l'antiquité et de la kabbale est une émanation de Dieu ; l'homme terrestre est la réplique consubstantielle de l'être infini, de l'Adam Kadmon cabalistique. L'Adam Kadman est l'archétype, l'homme de la nature céleste, doué d'une façon suréminente des droits antésociaux que Jean-Jacques Rousseau a retrouvés dans notre « état de nature », que les visionnaires du socialisme divinisent dans l'être collectif qu'est pour eux l' « Humanité ». Un être collectif et quasi divin, pour Saint-Simon, pour Auguste Comte, l'Humanité n'est pas autre chose ; pour Pierre Leroux elle synthétise les trois forces : sensation, sentiment et connaissance dont la conjonction doit supprimer les trois contraintes de la propriété, de la famille et de la patrie. Tels sont la nature et le motif de la Liberté. Pour certains, l'individualisme révolutionnaire entrave la marche de cet être collectif, retarde son retour vers l'état divin. Ainsi est conçue en son fond la religion nouvelle, qui sort des traditions ésotériques et, à leur dire, du catholicisme lui-même, comme le papillon sort de la chrysalide. C'est le « nouveau christianisme » ou la religion positive d'Auguste Comte. C'est, en définitive, la religion universelle du libéralisme judaïque qui scandalisa même les juifs de stricte observance au siècle dernier.

Conçu à la manière du F.·. Condorcet, comme « la marche ininterrompue » vers un progrès fatal, à la manière de Saint-Simon, comme le développement de « l'Humanité », « être progressif », vers une association de plus en plus grande jusqu'à l'association universelle, selon la loi d'attraction de Fourier, ou sous la forme syncrétiste de Leroux, ce messianisme est bien le même que le nouveau messianisme hébreu, représenté comme la perfectibilité indéfinie de « l'Humanité » dans les **Archives Israélites** de 1868



Maison d'Enfantin, à Ménilmontant, où vécut la famille saint-simonienne.

(page 164). C'est le messianisme des « initiés » affirmant l'accession de l'homme « aux sphères célestes (ou si l'on veut l'Orient éternel) de l'Adam Kadmon, Homme-Dieu ». Ainsi l'avait compris le F∴ Barbès dans son testament :

« Je meurs dans la foi démocratique. Je ne crois qu'à la religion non encore formulée de la persistance de l'être et de son progrès incessant dans les sphères supérieures. » (« Monde maçonnique », juillet 1870.)

Il était nécessaire de faire ressortir ces vues « métaphysiques », si l'on peut dire, qui sont sous-jacentes au socialisme français du XIX[e] siècle. D'elles il tient ses théories sociales qui, sous l'apparence des mots, signifient bien autre chose que ce que peuvent entendre les vrais corporatistes de l'école de La Tour du Pin ou des encycliques par exemple. La nature présociale de l'homme et son retour à « l'âge d'or », donnant à celui-ci des droits à une libération (on dit aujourd'hui émancipation) des normes morales, politiques et sociales ordinairement admises, confèrent à ce socialisme un esprit révolutionnaire, sur lequel ne doit planer aucune équivoque. De là son hostilité à peu près générale au mariage. La famille se conçoit dans l'amour libre d'Enfantin ou dans l'attraction passionnelle de Fourier, théories dont le succès fut immense et colporté d'enthousiasme par les héroïnes de l'amour déçu, au nombre desquelles il faut placer George Sand. De là aussi la substitution progressive de la propriété collective à la propriété privée, car la fin de l'individu se confond avec le développement de l'être collectif : l' « Humanité ». De là, l'instauration du capitalisme d'Etat et de la société industrielle, que ce soit sous la formule saint-simonienne ou sous la forme coopérative du F∴ Buchez.

Toutes ces vues répondent nettement, non pas aux lois normales de la civilisation (dont se riait le F∴ Proudhon), chargée de procurer à tous un bien commun conforme à leur nature spirituelle et matérielle, à leur fin personnelle suprasociale, à notre vocation chrétienne de créatures, mais à la vocation de l'Humanité devenant Dieu. Celle-ci consiste à dominer l'univers par la science sans laisser de nous abîmer dans une fin panthéistique. Le scientisme et le paradis collectiviste sont frères et aussi « meurtriers » l'un que l'autre. Toute cette cosmogonie postule une tout autre idée de l'association que celle que peut imaginer le bon sens. On loue, on vante, on propose comme modèle l'associationnisme des socialistes du XIX[e] siècle. Saint-Simon a accusé le catholicisme et le protestantisme d'avoir échoué dans cette voie. Il veut l'association autoritaire, Fourier et Cabet la veulent de bonne volonté, Buchez la voit sous la forme coopérative, tous la conçoivent cependant comme l'avènement de cette Humanité qui se réalisera un jour dans le triomphe de l'Association universelle. En langage moins « profane », la Franc-Maçonnerie appelle cela « la République universelle », le juif ésotérique y voit le triomphe de l'Homme archétype, c'est-à-dire de lui-même. La Kabbale est une doctrine secrète et unitaire visant à une violente unification des peuples sous l'autorité de la race élue.

Le F∴ Pierre Leroux transposait naïvement ces visions dans des interprétations bibliques. Le « Monde maçonnique » de 1867 (p. 541), répondant à son appel de souscription à son « Livre de Job » dans lequel il promettait des révélations sur la véritable origine de la Franc-Maçonnerie, disait : « Nous attendons ces révélations sans trop d'impatience : en allant chercher dans la Bible les origines de notre association, il est trop évident que le F∴ Leroux fait fausse route. »

Remarque pertinente et juste : c'est dans la corruption de la Bible par la Gnose et le talmudisme qu'il faut chercher les sources d'inspiration. Un socialiste de l'époque, écrivain de tout premier ordre, l'avait parfaitement compris, c'était le F∴ Proudhon.

Proudhon.

Proudhon, terreur des libéraux de son temps, est à présent revendiqué par tout le monde. Son succès va croissant depuis nos récents désastres ; il se manifeste même dans les faits. A la vérité, on trouve tout dans l'auteur des « Contradictions économiques » et sûrement on se méprend sur la valeur et la portée de son œuvre. Nous tenons à dire qu'il y a des maîtres plus complets. Proudhon a subi l'influence d'Auguste Comte : comme lui il prend à partie le légalisme révolutionnaire et c'est par là qu'il apparaît moins utopiste, plus positif que ses devanciers. La propriété, l'appareil économique existent, il s'agit, selon lui, de les transformer, non de les détruire. De là ses analyses vivantes et vraies des misères du temps, ses descriptions de ce que d'autres époques ont pu comporter de bon ; tout cela vu avec le solide bon sens du paysan français, si l'on veut, avec même une émotivité certaine, car Proudhon, comme son siècle, comme ses devanciers dans le socialisme, est sentimental. Mais il n'y a rien là qui lui soit propre. D'autres ont parlé le même langage avant lui, l'erreur libérale avait été aperçue par d'autres yeux.

Mais, contrairement à Saint-Simon et à Fourier, Proudhon a la passion de l'Egalité, de cette égalité maçonnique qui fausse nécessairement toute la partie constructive de son œuvre, même celle où certains croient reconnaître sous les mêmes termes les principes et la structure générale du cor-

poratisme français. Le progrès auquel il pense est celui des loges, du messianisme panthéistique, sorti du libéralisme juif et cela il l'a d'abord pris chez Saint-Simon quoiqu'il s'en défende. Il en répète toutes les billevesées mystiques, il les juge fatales, il prétend que « cela est écrit » parce que, dit René Groos, « c'est écrit dans Saint-Simon ».

Il y a plus. Le F∴ Proudhon est Hegelien, comme Karl Marx avec qui il se dispute tout autant qu'avec les socialistes français ; Hegel exerce sur lui une emprise plus forte qu'on ne le pense et c'est pourquoi, pour lui, tout est sujet à thèse et à antithèse, position en somme bien pratique pour développer en de brillants éclats les plus inadmissibles contradictions. Mais l'attitude essentielle de l'hegelianisme n'est-elle pas tirée des philosophies initiatiques que la Kabbale était venue réveiller en plein XIXe siècle ? Qu'on rattache ce philosophe à Héraclite, peu importe, le fait est là : le gnosticisme est latent dans cette œuvre : Proudhon s'en nourrit. Il fut initié le 8 janvier 1847 à la Loge « La Sincérité » de Besançon, à l'âge de trente-huit ans, dans une tenue solennelle qui fit précisément grand bruit à cause même de l'attitude du récipiendaire. Nous avons sous les yeux le procès-verbal de l'initiation (1) à laquelle assistaient son vieux cousin, Melchior Proudhon, âgé de 80 ans, orateur de la loge, ancien prêtre, paraît-il, qui fut président du club des Jacobins et le F∴ docteur Ordinaire, phalanstérien. Or, à la troisième question rituelle sur l'homme, posée par le vénérable « Que doit-il à Dieu ? », Proudhon répondit « la guerre ! ». L'étonnement fut aussitôt à son comble et c'est, pressé de s'expliquer, qu'il fit cette réponse, pour nous révélatrice au plus haut point de sa pensée intime : « Oui, nous devons faire la guerre à Dieu : il se dit le seul Parfait. **Pourquoi ne parviendrions-nous pas à la même perfection ?** Et jusque-là nous devons lui faire la guerre et lui prouver que par **notre travail et nos constants efforts dans la science de la vie** nous devons atteindre au même degré de perfection. » Ainsi apparaît dans une occasion assez solennelle la pensée intime de Proudhon. Par nature l'homme est ou du moins doit devenir l'égal de Dieu. A la suite d'une évolution, œuvre de ses propres mains, fruit de son savoir et de sa puissance, il atteindra la divine perfection. On croit entendre l'**Eritis sicut dii** de la Genèse. En tout cas, il est ou doit être l'Homme-Dieu de l'ésotérisme.

« L'antithéisme n'est pas l'athéisme », dit judicieusement un Frère, commentant cette explication. Proudhon, en effet, a bel et bien la religion des hauts initiés qui donne forcément à ses théories un sens particulier, et cette religion fortement marquée par le syncrétisme de la gnose, il l'explique dans son ouvrage « De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise » en une page que les plus ardents Proudhoniens n'ont sûrement pas toujours saisie :

« Il est arrivé, dit-il, à la Franc-Maçonnerie, ce qui arrive à toute secte qui, ayant débuté par une symbolique, ne sait pas comprendre et développer philosophiquement le sens de ses emblèmes : elle s'est égarée dans de fausses spéculations et corrompue par des doctrines qui lui sont diamétralement contraires. La Franc-Maçonnerie, si elle croit pouvoir jouer encore un rôle dans le monde, a besoin d'une réforme qui ne porterait pas que sur le rite, ainsi qu'on l'a déjà tant essayé, mais d'une réforme qui, allant au fond des choses, mettrait en lumière la pensée, la vraie pensée maçonnique.

« Depuis près d'un siècle, l'immense majorité des Loges professe le déisme de J.-J. Rousseau... Cette vogue du déisme se conçoit : pour les âmes faibles qui, tout en renonçant à la foi chrétienne et se donnant des airs de rationalisme, désirent néanmoins un fonds de religion, rien de plus commode que cette profession de foi à la musulmane, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Avec cela on se tient pour dûment renseigné, on n'examine plus. Y a-t-il rien de mieux assuré en matière d'opinion que ce que l'on n'examine pas? On ne trouverait peut-être pas, au double point de vue de la religion et de la philosophie, de doctrine plus inconséquente, plus étroite que cette réduction du christianisme : c'est justement ce qui fait sa fortune. On ne veut plus être confondu dans la tourbe des croyants... mais on est incapable en même temps de suivre jusqu'au bout la critique philosophique. De même que l'idée pure est au-dessus de la moyenne des esprits, la justice pour elle-même est au-dessus des consciences, et l'on se tient dans un éclectisme qui satisfait également la présomption et l'impuissance...

« Quelques Maçons, cependant ayant plus de capacité ou plus de loisir, se permettent de rechercher au delà. Le Thuileur de l'Ecossisme, publié en 1812 et destiné surtout aux Maçons des grades élevés, professe, sous le nom de système de la génération universelle, une sorte de panthéisme analogue à celui qu'on enseignait autrefois dans les mystères et qui rentre dans les idées de Volney et de Dupuis.

« L'aspect de l'univers, dit cet anonyme, offre aux yeux de l'observateur une rotation perpétuelle de créations, de destructions et de régénérations. Naître, mourir, se reproduire, telle est la loi imposée à tout ce qui existe. Le mouvement ou, si l'on veut, Dieu, l'esprit, le feu, les atomes, la matière subtile, est la cause efficiente de ces divers états de la matière. Lui seul donne la vie, lui seul cause la mort; c'est le bienfaisant Osiris, c'est le redoutable Typhon; ces dieux sont frères ou plutôt ils ne sont qu'un seul Dieu.

« En langage symbolique on dit communément que la mort est la porte de la vie, vérité peu connue de ceux qui possèdent le grade de maître; quoique les emblèmes, mis sous leurs yeux, eussent dû les en instruire. On entend par cette figure que la fermentation, que la putréfaction précèdent la naissance et la donnent; que, sans la première condition, la seconde ne peut avoir lieu; qu'en un mot, pour que la génération s'accomplisse, il faut que les principes générateurs meurent, pour ainsi dire, qu'ils se dissolvent, se désunissent par la putréfaction. En effet, sans un mouvement interne et fermentatif, sans l'écartement, sans la désagrégation des parties environnantes, com-



Le F∴ Bazard, l'un des fondateurs de la Charbonnerie en France.

(1) Sous le Triangle (septembre 1924).

ment le germe pourrait-il se faire jour à travers les enveloppes qui le tiennent captif ?

« Le phénomène de la génération universelle peut être considéré sous une multitude d'aspects variés... De là, cette immense variété de fables, de rites, de symboles qui, tous relatifs au même but, ont néanmoins plus d'une fois embarrassé les commentateurs mythographes. Car les religions anciennes et modernes sont toutes également physiques, et ce n'est que parmi les principes de la nature que l'on doit chercher les dieux des nations. »

« Il y a loin, comme on voit, de cette doctrine à celle de Jean-Jacques ; aussi paraît-elle avoir été réservée pour la plus haute initiation. Mais quelque mystère qu'on en ait fait, elle n'appartient pas plus à la Maçonnerie que le déisme : ce n'est qu'un témoignage de plus à l'appui de ce que nous avons dit du néant de doctrine qui afflige en ce moment les Loges.

« Dans ces derniers temps, quelques Frères, plus indiscrets que sages, ayant proposé de faire servir les Loges à une rénovation religieuse, il leur fut répondu avec un grand bon sens, par le Monde maçonnique, que les principes de libre examen et de tolérance qui forment le fonds de la Franc-Maçonnerie s'opposaient à ce qu'elle devînt l'agent et l'organe d'aucune pensée religieuse ; que toute profession de foi, devenant obligatoire, impliquait, à l'égard de celui qui la repousse, excommunication, par conséquent était en contradiction avec le principe de fraternité universelle qui fait le véritable objet des sociétés maçonniques.

« On nous dit, ajoute le rédacteur, que le lien religieux est indispensable aux sociétés modernes. La religion nous apparaît au contraire, comme un sentiment individuel tout à fait indépendant de l'existence, du progrès et du bien-être des sociétés. A l'état collectif, elle nous apparaît même presque toujours comme un danger. »

« Voilà donc la religion bien et dûment exclue de la Franc-Maçonnerie, non pas en ce sens qu'elle exclut de son sein ni juif, ni chrétien, ni mahométan, et qu'elle se montre intolérante pour aucune opinion religieuse, mais en ce sens qu'elle est, comme la Révolution, la justice, la raison libre, au-dessus de toute religion. Accepter une profession de foi, pour la Franc-Maçonnerie, ce serait déroger, descendre : elle n'en veut pas. Qu'est-ce à dire, sinon que le Franc-Maçon, en tant que Franc-Maçon, ne reconnaît qu'une loi qui est la justice et, dans l'Architecte de l'Univers, affirme, non la substance ou la cause, mais la raison, le rapport, l'harmonie des choses (1) ».



Le F∴ Proudhon, en destructeur de la propriété (caricature de l'époque).

Nous n'avons pas ici la place de commenter tout au long cette profession de foi où brille la religion humanitaire opposée à toute religion, émaillée d'allusions aux initiations antiques, à leur **émanatisme** panthéiste et même à l'harmonie pythagoricienne dont les caractères, souligne le F∴ Bédarride, « rentrent dans le cadre de notre ésotérisme » (2). Cette profession de foi implique dans le domaine social une ascèse qui n'est pas la nôtre, une autre doctrine profonde cachée sous les équivoques du langage.

En termes « profanes », Proudhon considère la propriété comme un fait, mais aussi comme un mal en face de l'Egalité. Il réduit alors cette propriété, à la fois thèse et antithèse, à une simple possession vidée de ses caractères spécifiques. Et cette possession ne peut en définitive en être une, car il est impossible de le suivre dans cette voie sans le dépasser. Elle deviendra nominale jusqu'au jour où on la jugera inutile. Et n'est-ce pas là la marche suivie progressivement par les doctrinaires des Loges, la solution finalement adoptée par les Convents dans les dernières années qui précédèrent la guerre ?

Il a prêché, comme les autres, l'association, mais sur le mode fédératif. Rien qui puisse là atteindre le but des associations corporatives naturelles. La base des associations proudhoniennes ne repose pas sur la nature humaine telle que nous la comprenons, c'est-à-dire sur une identité de nature et de destinée suprasociale, une communauté d'état, orientée vers une fin personnelle et surnaturelle, telle que l'exposent par exemple les encycliques, engendrant des **institutions** et avec elles un bien commun qui enrichit la personnalité sans la détruire. A l'inverse, ces associations sont construites sur le Contrat libre, le **Contrat social** consenti par l' « Homme » déjà riche de droits antésociaux et quasi divins ; c'est une concession à un état de fait dont il doit peu à peu se libérer par la science pour arriver à la perfection divine. Il s'agit d'un compromis entre l'égalité originelle d'un être émané de l'Infini avec des nécessités provenant du « Typhon » social gênant le progrès de l'Humanité devenant Dieu. Ce mutualisme, ce fédéralisme procèdent philosophiquement à l'envers des principes naturels de la société. C'est, au dire du F∴ Bédarride, le régime des Contrats libres où l'économique prend le pas sur le politique. C'est, autant dire, la négation pure et simple du spirituel dans la cité, ou, si l'on veut encore, son remplacement par une cosmogonie diamétralement contraire.

L'autorité n'échappe pas davantage à cette **inversion.** Assurément, elle ne vient pas de Dieu, comme dit saint Paul. Elle n'est pas davantage le principe formel inhérent au corps social et non à l'individu. En un mot, elle ne vient pas d'en haut, mais d'en bas. Elle est à la fois **émanation** et **harmonie** des puissances diverses de la masse.

Tel est le subtil ésotérisme de Proudhon qui, comme tout ésotérisme, a le don de parfaitement imiter ce qu'il contredit radicalement. Dans les plans qu'il trace de l'organisation du travail et de l'éducation professionnelle, Proudhon proclame lui-même qu'il pense interpréter l'esprit même des loges maçonniques et de l'initiation à trois

(1) Reproduction du « Monde maçonnique ».

(2) Acacia, Avril-Mai 1928. La Doctrine maçonnique.

degrés, qu'il croit s'inspirer de la méthode d'ordre hiérarchique et fédératif consenti « qui est le nôtre », il le dit en parlant du travailleur : « Dans sa personne une connaissance raisonnée et encyclopédique de l'industrie, dans l'atelier une organisation des fonctions sur le principe de la graduation maçonnique. C'est écrit en propres termes » (1). Si nous voulons voir une organisation conforme à ces vues proudhoniennes reportons-nous au projet de « République sociale, syndicale et coopérative » (2), élaboré par le Grand-Orient à ses convents de 1936 et 1937. La ressemblance est frappante. Ces vues sont celles de la « République universelle » maçonnique malgré ce qu'on peut trouver d'apparences contraires dans le style « profane » du F.'. Proudhon. Jamais il ne les a reniées, sa nécrologie maçonnique (3) fait état de sa persévérance et de son assiduité jusqu'à la fin. Voilà donc bien le fond intime et véritable de sa pensée. C'est le rationalisme juif qui envahit le siècle.

●

Il sera intéressant d'examiner plus tard le marxisme dans les mêmes conditions, mais le cas des socialistes français de cette première moitié du siècle présente cet intérêt particulier qu'on voit, à l'état dépouillé, son fonds réel de maçonnisme et d'ésotérisme juif. Il nous révèle la profondeur et l'étendue de l'emprise exercée à cette époque dans un domaine où l'on croit d'ordinaire à la spontanéité des théories ouvrières et patronales. Il nous renseigne aussi sur les dessous de la lutte des classes, sur la duplicité des hommes et surtout sur leur travail équivoque dont on aurait tort de s'étonner. Peut-être certains se cabreront-ils contre l'évidence : nous leur répondrons que le même travail avec des mots qui leur sont chers : coopération, mutualisme, syndicalisme et corporation, s'est opéré dans la préparation des événements de 1936. Il ne suffit pas de prôner des formes sociales pour croire que tout est rénové par cela même. Il y faut aussi mettre l'esprit, l'esprit de vérité, de réalité humaine. Il y faut réintroduire les vraies valeurs morales. On a fait perdre leur sens aux mots pour y installer une spiritualité différente. Et alors les formes que sont ces coopératives ou ces groupements professionnels peuvent servir de véhicules à un autre esprit, à une mystique inhumaine et destructrice. Et cela dure toujours, et il y a toujours des dupes, toujours empressées. Ceux-là ne se rendent pas compte, qu'à leur manière, ils sont de parfaits libéraux et qu'ils se réveilleront peut-être en disant : « Nous n'avons pas voulu cela. »

Pierre VIRION.

(1) « Acacia », avril-mai 1928, La Doctrine maçonnique.
(2) Documents maçonniques (août 1942).
(3) Monde maçonnique (janvier 1865), t. VII, p. 561.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs l'excellent ouvrage de notre collaborateur **Pierre Virion**, intitulé :

CIVILISATION, NOTRE BIEN COMMUN (1).

Pierre Virion, qui est spécialisé de longue date dans les questions économiques et sociales, a voulu apporter à **l'ordre nouveau français** une contribution constructive ; c'est pourquoi il ne s'est pas contenté de prendre simplement le contre-pied des doctrines maçonniques, mais il a voulu nous mettre en garde contre toutes les théories plus ou moins ingénieuses qu'on nous présente actuellement comme des nouveautés, mais qui ne sont en réalité que les reflets d'anciennes erreurs.

On croit communément qu'il suffit de prôner la famille, le travail, la profession, le bien commun et toutes les valeurs sociales dont la restauration paraît nécessaire, mais on ne se soucie pas de donner aux mots, aux institutions et aux principes leur véritable sens. Nous ne retrouverons d'ailleurs ni l'ordre ni la paix si nous ne reconnaissons ces principes dans la rigueur même où ils s'imposent à nous par la nature même des choses. Pierre Virion vise à rétablir ce qu'ils ont d'universel, c'est-à-dire non seulement d'acceptable, mais d'obligatoire pour les hommes et les peuples.

C'est ainsi qu'il y a un ordre spirituel, un ordre économique et un ordre politique vis-à-vis desquels nous n'avons à nous octroyer aucune fantaisie et qui constituent avec le bienfait de l'autorité, le bien commun dont on parle tant sans en comprendre la signification.

Pour chacune des questions traitées, l'auteur nous montre les écarts de la pensée moderne et le rôle de nos divers systèmes philosophiques et des mythes politiques modernes qui nous ont précipités dans le désastre parce qu'ils ont été au rebours de l'humain.

Il ne faudrait cependant pas s'imaginer qu'il s'agit là simplement d'un ouvrage de critique; bien au contraire, la critique y est un stade logique vers la construction (pour construire, en l'occurrence, il faut d'abord détruire et cette destruction est le rôle intrinsèque de la critique).

Oui, Pierre Virion est éminemment constructif, et ce selon des vues qui s'accordent à la fois avec le droit naturel, nos traditions et les larges possibilités de renouvellement que nous offre l'avenir.

La France doit ses malheurs à l'abandon de sa mission civilisatrice : elle peut renaître en rentrant dans sa voie propre.

CIVILISATION, NOTRE BIEN COMMUN

Un livre riche de substance, écrit dans un style concis, serré, où chaque mot porte. Livre si neuf, quoique si près des traditions françaises, et que chacun doit avoir lu ne serait-ce que pour l'atmosphère d'espoir qui s'en dégage, car il nous faut, pour terminer, remercier Pierre Virion de nous avoir redonné foi dans l'avenir grâce à son grand talent et à sa subtile intelligence.

M. Th.-M.

(1) Un vol. Editions de l'Institut d'Etudes Corporatives et Sociales, 110, boulevard Saint-Germain, Paris.

PARSIFAL

Drame ésotérique?

Dans tout ce que je fais, dans tout ce que je médite, je suis uniquement artiste, encore et toujours artiste.

Wagner à Liszt

Par sa nature symbolique, **Parsifal** est un drame assez difficile à comprendre : nombreux sont ceux qui en ont donné des interprétations plus ou moins conformes tant à l'esprit de la légende qui en est la source qu'aux conceptions esthétiques et philosophiques de **Richard Wagner.**

La Maçonnerie, à la recherche d'une spiritualité, a profité de la confusion créée par ces multiples commentaires, souvent contradictoires, pour insinuer d'abord et affirmer ensuite que « Parsifal » ne serait rien autre chose qu'un drame ésotérique (1) pour ne pas dire maçonnique.

En effet, dans un ouvrage, publié en 1935, par les **FF.·. Giuseppe Leti et Louis Lachat,** et intitulé : « **L'Esotérisme à la Scène** » (2), on peut lire la phrase suivante :

Si dans la « Flûte enchantée » (de Mozart), les allusions maçonniques, les analogies de rites et l'inspiration des principes sont manifestes; dans « Parsifal » LES RITES SONT POUR AINSI DIRE STYLISES, LES ALLUSIONS OBJECTIVEES ET LES PRINCIPES VOILES D'UN MYSTICISME EN PARTIE CHRETIEN, TANDIS QUE LE FOND EST ENTIEREMENT PAIEN.

Il n'en fallait pas plus pour faire de « Parsifal » un drame maçonnique quoique les FF.·. Lennhof et Posner affirment en tout et pour tout dans leur **Lexique International de la Franc-Maçonnerie** que cette œuvre avait **souvent fait l'objet d'interprétations maçonniques,** se gardant aussi bien de prendre position dans un débat où la cause de l'Ordre semble par avance perdue, que de dissiper une équivoque dont son renom ne pouvait que bénéficier.

En fait, gardons-nous des conclusions hâtives qui sont le propre de ceux qui, ne connaissant pas les données exactes des problèmes, se créent des solutions conformes à leurs désirs, et entrons dans le vif du sujet en essayant d'étudier d'une part, la source, légende moyennageuse, expression exotérique de traditions ésotériques païennes et chrétiennes qui se sont d'abord superposées, puis fondues et, d'autre part, la transcription moderne de cette légende par un des plus grands génies dramatiques de l'humanité qui y trouva des éléments symboliques lui permettant d'extérioriser ses aspirations « **vers une solution du mystère de l'existence** » (3).

C'est donc dans l'étude de la légende et de l'évolution de la pensée wagnérienne dont « Parsifal » est le point culminant, que se trouve la solution du problème.

●

Ce n'est pas par hasard que Richard Wagner a choisi le sujet de **Parsifal** pour en faire un **Bühnenwei Festspiel,** un **Festival Scénique Sacré,** dont il réservait expressément les droits au théâtre de Bayreuth, mais bien au contraire à la suite d'un long travail tant conscient qu'inconscient au gré de l'évolution et de l'affermissement de ses conceptions esthétiques, morales et métaphysiques.

Son premier contact avec la légende du Graal, en l'espèce avec le **Parzival** de **Wolfram von Eschenbach,** semble remonter à 1844, car il en parle dans un écrit datant de cette époque et qui ne fut publié qu'en 1848 : **Les Wibelungen, Histoire Générale par la Légende** (4). Il avait entrepris ce travail pour préparer un **Frédéric Barberousse,** qu'il ne termina jamais, ayant compris que l'histoire qui est par essence analytique ne peut fournir au drame, tel qu'il le concevait, de sujets adéquats et qu'il lui fallait se tourner résolument vers la légende dont le caractère de synthèse se prête merveilleusement au lyrisme.

La vieille légende ne quitta plus son esprit car « Parsifal » intervient déjà comme une sorte de « Deus ex Machina » dans la première esquisse de « Tristan » (1855), mais le plan du drame proprement dit date de 1864, c'est-à-dire seize ans après la publication des « Wibelungen «. Entre temps, Wagner conçut un **Jésus de Nazareth** (5) et ébaucha un drame bouddhique **Les Vainqueurs** (6) ; ces deux projets qui ne furent jamais réalisés, n'en eurent pas moins une influence de premier plan sur la transcription wagnérienne de la légende. Wagner tira donc son livret du « Parzival » de Wolfram von Eschenbach, dont de nombreuses traductions et quelques commentaires avaient été publiés en Allemagne au cours de la première moitié du XIXe siècle.

(1) **Esotérique : ... chez les contemporains, synonyme d'occulte, s'applique à la cabale, à la magie, aux sciences divinatoires, etc., on trouve également en ce sens ésotérisme pour occultisme.** (Lalande, Vocabulaire de Philosophie. Paris, Alcan). Dans cet article c'est le sens ésotérisme = occultisme qui entre en ligne de compte. Il est à noter que dans l'esprit du public existe manifestement une confusion entre ésotérisme et maçonnerie et ce du fait qu'un certain ésotérisme tient une grande place dans les écrits maçonniques.

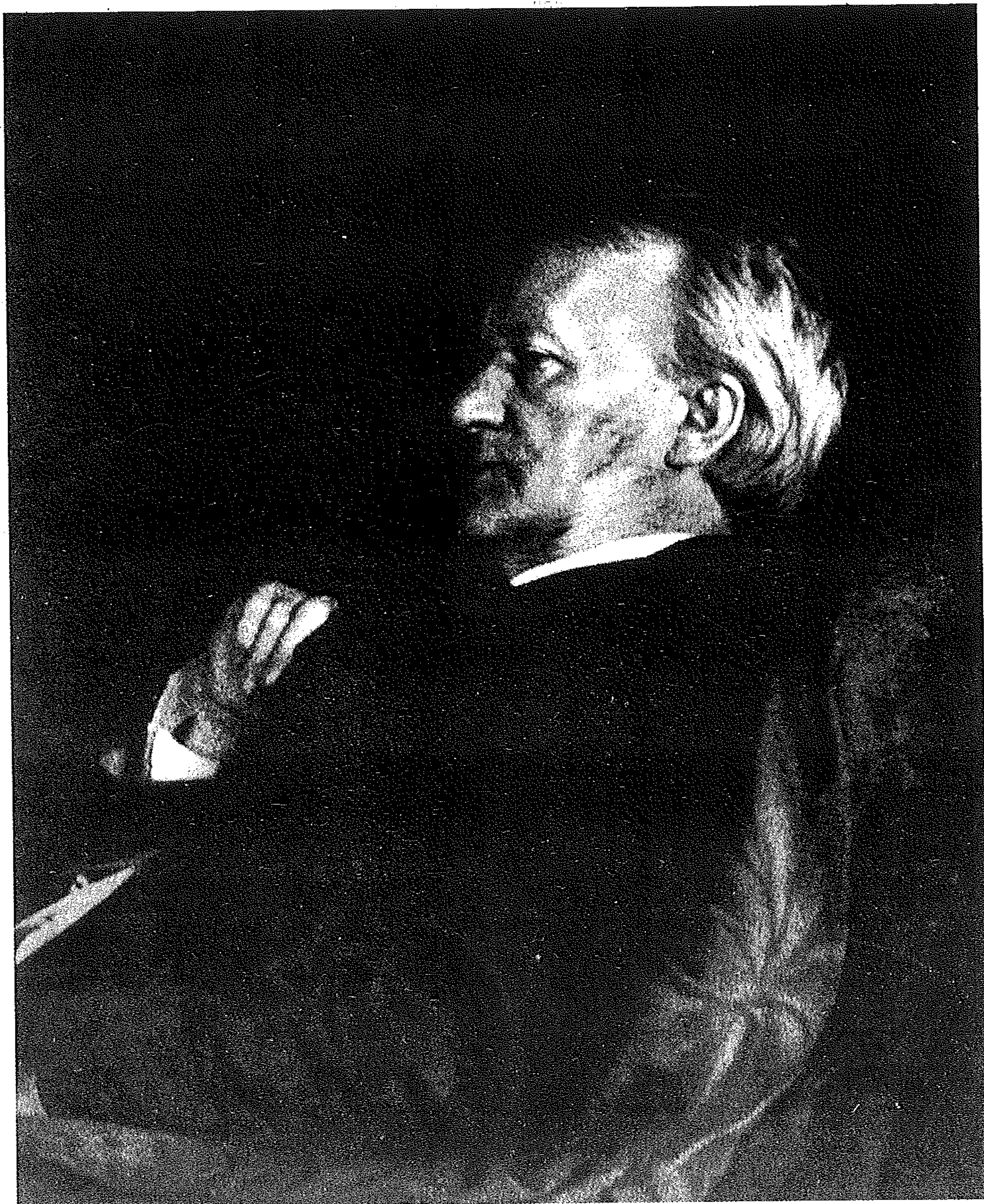
(2) G. Leti et L. Lachat : L'Esotérisme à la scène, page 67. **(Pour la bibliographie complète, se reporter à la fin de l'article.)**

(3) Hébert. Le Sentiment religieux dans l'œuvre de Wagner. Introduction, p. IX.

(4) Die Wibelungen, Weltgeschichte aus der Sage (Gesammeschte Schriften. T. II. Edition française, traduction J.-G. Prod'homme. T. II).

(5) 1848, après l'abandon de Barberousse.

(6) 1856. L'ébauche porte la date du 16 mai.



DERNIER PORTRAIT
D'APRÈS NATURE

PHOTOGRAPHIE GROSS
A BAYREUTH - 1883

RICHARD WAGNER

Eschenbach, qui est une des figures les plus marquantes de la littérature allemande du moyen âge, mena une vie aventureuse de chevalier poète ; il acquit ainsi une profonde connaissance de la chevalerie et du monde des ménestrels. Leti et Lachat en font un Templier (1), mais sans apporter aucune preuve à l'appui de cette affirmation. Il est vrai que lui-même appelle les chevaliers du Graal des Templiers; cela ne prouve rien, sinon que ces auteurs saisissent chaque occasion pour interpréter les faits d'une façon tendancieuse : ils tiennent à nous faire croire qu'Eschenbach aurait été Templier tout simplement parce que la Maçonnerie moderne affecte de considérer l'Ordre du Temple comme son ancêtre. Nous ne discuterons pas cette « tradition » maçonnique car il est prouvé qu'elle est pour le moins erronée ; Posner et Lennhof (2) le reconnaissent formellement et s'il existe des obédiences qui se disent « Templières » (3), elles se recommandent également d'un certain Hiram, architecte du temple de Salomon ! En aucun cas d'ailleurs elles n'ont pris la peine de prouver ce qu'elles avancent.

Si Wolfram von Eschenbach a appelé ses chevaliers des **Templiers** c'est qu'il lui fallait imposer à son auditoire le concept de **moine soldat** et que les Templiers en étaient le prototype (4).

Les légendes du moyen âge ont leur origine dans des traditions païennes, qui furent peu à peu absorbées par le christianisme (5). Leti et Lachat voudraient qu'il en fût autrement et que les traditions aient été chrétiennes d'abord et paganisées ensuite par une sorte de retour à un ordre naturel; là aussi ils ne font qu'exposer une thèse maçonnique, or, il est impossible qu'il y ait eu des traditions chrétiennes, donc importées, préexistantes aux traditions païennes indigènes ; tout au plus y a-t-il des traditions et des symboles communs à toutes les religions indo-aryennes et que l'on trouve aussi bien dans le christianisme que dans les autres religions de cette race. Il est également faux que le « Parzival » soit inspiré par un certain Riot (ou Kyot) le Provençal comme ils l'affirment à la suite de Wolfram lui-même qui voulut sans doute donner de l'importance à ses sources, mais les philologues n'ont jamais retrouvé la trace d'aucun auteur de ce nom (6) ; on se demande également sur quoi les auteurs de « L'Esotérisme à la Scène » se basent pour affirmer qu'Eschenbach aurait reçu des enseignements de Templiers du Midi de la France.

En fait, et outre les traditions de ménestrels, la source principale du poète allemand est le « Perceval » de Chrestien de Troyes (7), qui est d'ailleurs la première transcription de la légende dans son esprit définitif. En effet, l'œuvre de Chrestien est la résultante de la fusion de trois cycles, celui de Morvan-Peredur, celui du roi Artus et de Merlin l'Enchanteur (8), qui sont des cycles païens venant de Bretagne et d'Angleterre et qui se confondirent avec le cycle chrétien du Graal, d'origine probablement provençale (9).

C'est sur le fond de cette légende que Wagner a construit son drame **qu'on pourrait avoir la tentation d'appeler le Drame des Drames** (10) ; essayons d'en donner une brève analyse :

Le Graal, coupe sacrée dans laquelle fut recueilli le sang du Christ, ainsi que la lance qui lui perça le flanc furent confiés par des anges à Titurel, avec mission de les garder et de les défendre.

Titurel construisit à cet effet un burg, **LE MONTSALVAT**, capitale du royaume des Chevaliers du Graal où nul ne peut pénétrer s'il n'est pur.

Un certain Klingsor se présenta un jour pour faire partie de la pieuse chevalerie ; **ON DIT QU'IL S'EST MUTILE LUI-MEME POUR TUER EN LUI LA CONCUPISCENCE, QU'IL N'AVAIT PU MAITRISER ENTIEREMENT PAR LA PRIERE ET PAR LA PENITENCE** » (11). Titurel ne le reçut pas et, pour se venger, Klingsor éleva non loin du Montsalvat un château magique où **LES FEMMES LES PLUS BELLES DU MONDE ET DE TOUS LES TEMPS** (12) eurent pour mission de séduire les chevaliers ; plusieurs de ceux-ci succombèrent et Anfortas, le successeur de Titurel, le roi du Graal lui-même, ne put résister aux **PIEGES DE SEDUCTION** de la principale auxiliaire de Klingsor : Kundry, une femme d'une beauté diabolique. Le magicien vola même au roi la lance sacrée et, après l'en avoir blessé au flanc, l'obligea à se retirer.

KUNDRY EST UNE DES FIGURES LES PLUS ORIGINALES ET LES PLUS COMPLEXES DU THEATRE DE WAGNER (13), elle est maudite et bien qu'elle aspire à la rédemption, elle doit servir Klingsor, mais quand celui-ci la laisse libre elle en profite pour servir les chevaliers... elle est condamnée à vivre cette double vie jusqu'à ce qu'elle soit rachetée.

La blessure d'Anfortas ne se guérit pas, bien plus, elle se rouvre à chaque fois qu'il officie dans le temple du Graal... Il voudrait mourir. Un jour qu'il implore la pitié du Seigneur, une voix céleste lui annonce qu'il serait sauvé par un **CHASTE**, un **SIMPLE**.

Donc, lorsque Parsifal arrive au Montsalvat, le royaume est en pleine désolation. Il signale son arrivée en tuant un cygne sacré ; Gurnemans, un fidèle chevalier, lui reproche durement son acte. Parsifal alors regrette sa cruauté et brise son arc.

Kundry, que Klingsor a provisoirement libérée et qui assiste à la scène, nous apprend qu'il est le fils d'Hertzeleide et de Gamuret et que son père a trouvé la mort au combat avant sa naissance ; sa mère l'a élevé loin du monde des chevaliers pour lui éviter le sort paternel, mais l'instinct l'emporta et il partit abandonnant tout : sa mère mourut de chagrin. En entendant ce récit, Parsifal entre dans une grande colère et, sans l'intervention de Gurnemans, il aurait étranglé Kundry... une fois calmé, il a regretté son geste.

Gurnemans, qui pressent en ce jeune homme le Chaste, le Simple qui doit sauver Anfortas et le royaume, le conduit au Temple où doit être célébré l'office du Graal. Le pauvre roi sent sa blessure se rouvrir et crie sa douleur. Parsifal reste immobile, la main sur son cœur, comme s'il ressentait lui-même les douleurs du malheureux. Après la cérémonie, Gurnemans l'interroge, mais ne pouvant rien en tirer, le chasse brutalement.

Cependant, touché par la pitié, Parsifal se dirige vers le château de Klingsor, il a l'intuition de sa mission de rédemption. Après avoir mis en fuite des chevaliers du mal, il est tenté sans succès, par les filles-fleurs, puis par Kundry qui fait appel à l'amour filial en lui parlant de sa mère. Parsifal est ému, elle feint alors de le consoler et l'enlace, puis elle lui donne un baiser sur les lèvres ; à ce moment, Parsifal se dégage et porte la main à son cœur, il ressent toutes les souffrances d'Anfortas ; le charme est brisé. En vain Klingsor veut-il le blesser de la lance sacrée, celle-ci reste suspendue au-dessus de la tête de Parsifal qui s'en empare et trace solennellement un signe de croix... toute la puissance de Klingsor s'écroule avec son château. Le royaume du Graal est sauvé.

Parsifal veut ensuite porter la lance sacrée au Montsalvat, mais un dernier maléfice de Kundry repoussée l'écarte de sa route ; il erre longtemps avant de retrouver la terre sainte.

Enfin il arrive et retrouve Gurnemans et Kundry ; Gurnemans reconnaissant en lui le rédempteur annoncé par la prophétie, le sacre roi du Graal, puis Kundry reçoit le baptême des mains de Parsifal.

---

(1) Op. cité, page 68.

(2) Op. cité.

(3) Par exemple les « Knight-Templars ».

(4) La règle des Templiers était, en effet, celle qu'on donnait aux ordres militaires, par exemple au début du XIII[e] siècle. Innocent III la donna aux **Chevaliers Porte-Glaive**, fondés par Albert de Brême pour lutter contre les barbares de l'Est (Cf. Benoist-Méchin, **Histoire de l'Armée allemande**, T. II, page 12).

(5) Cf. les travaux de G. Paris, J. Bédier, Wilmotte, etc.

(6) Cf. Zarnke. **Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Litteratur** Kyot le Provençal fut souvent confondu avec Guyot de Provins, c'est sans doute ce qui fait dire à Leti et Lachat que ce dernier est la source de Wolfram, cette affirmation est une grossière erreur et nous prouve que ces auteurs n'ont pas approfondi leur sujet.

(7) Küpp. **Die unmittelbaren Quellen von Wolframs Parzival** (Halle 1884). (Les sources certaines du Parzival de Wolfram.)

(8) Merlin l'Enchanteur est prototype du thème païen christianisé. En fait, ce personnage mi-légendaire est un barde défenseur de la religion druidique et ennemi du christianisme qui en a fait un enchanteur, un nécromancien, un allié du diable.

(9) Cf. Kufferath. **Parsifal**, page 29 ss.

(10) H.-S. Chamberlain : **Richard Wagner**. Munich, 1910, p. 233.

(11) Wagner : Mes Œuvres. Trad. J.-G. Prod'homme. Page 182.

(12) Idem, page 283.

(13) Lichtenberger : **Richard Wagner**, page 402.

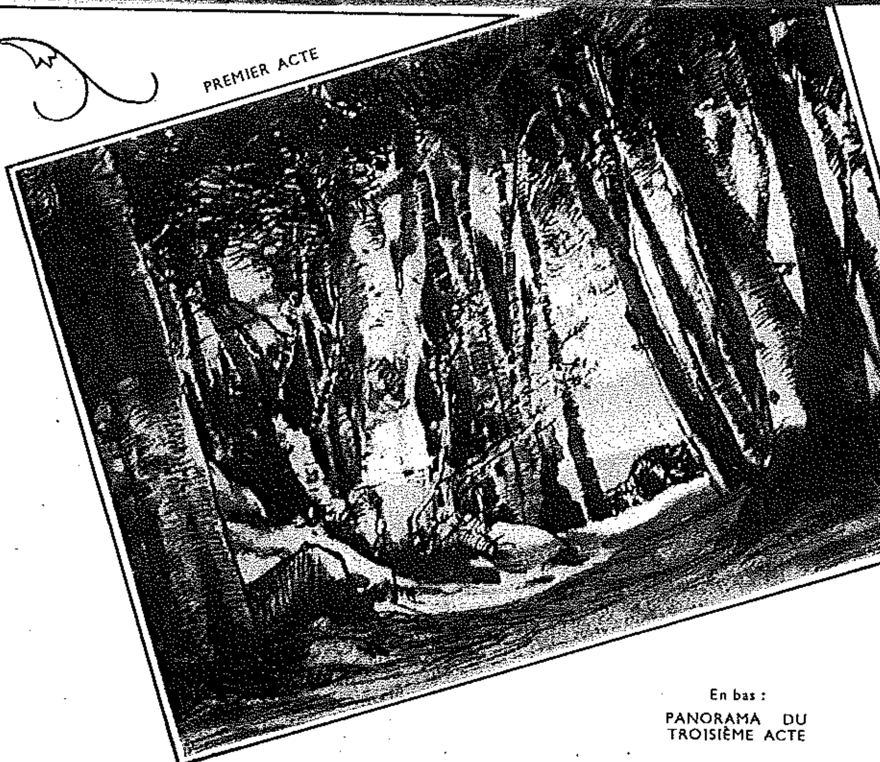




DÉCORS DE L

pour la première représen

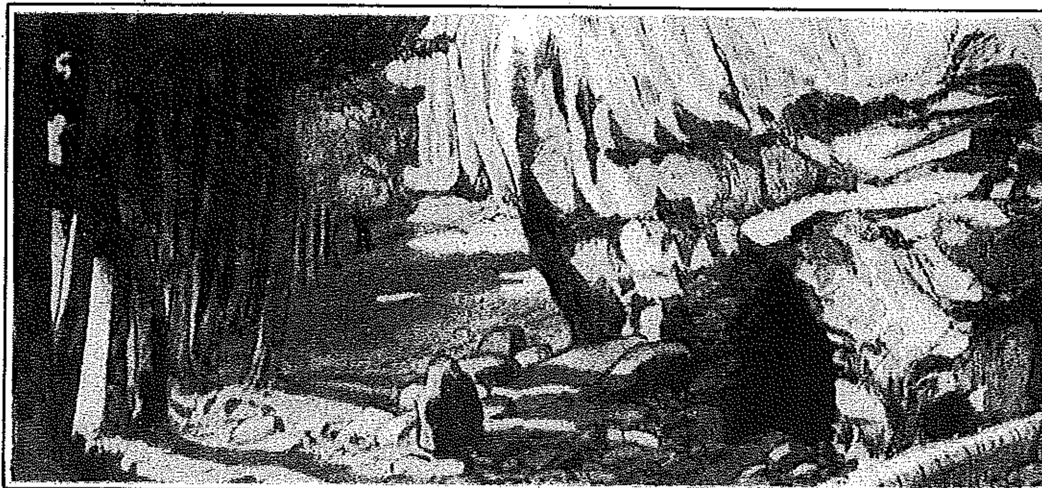
PREMIER ACTE



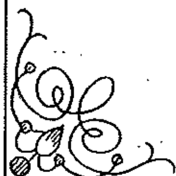


En bas :
PANORAMA DU TROISIÈME ACTE

(Maquettes o



Ces décors, conformes à la conception wagnérienne, ne peuvent donner lieu à aucune interprétation symbolique, malgré cela les FF ∴ Leti et Lachat trouvent dans les scènes panoramiques ....

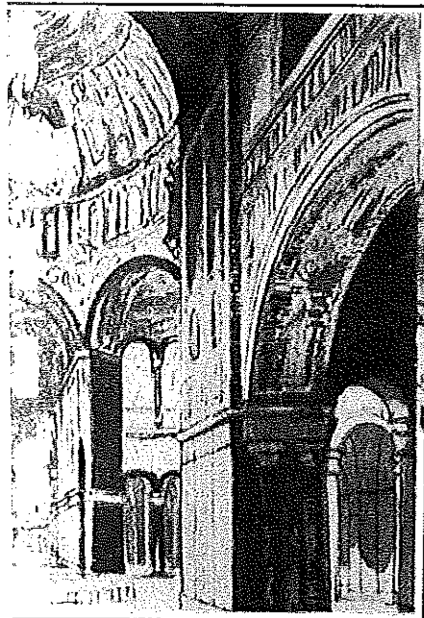


REMIER ACTE

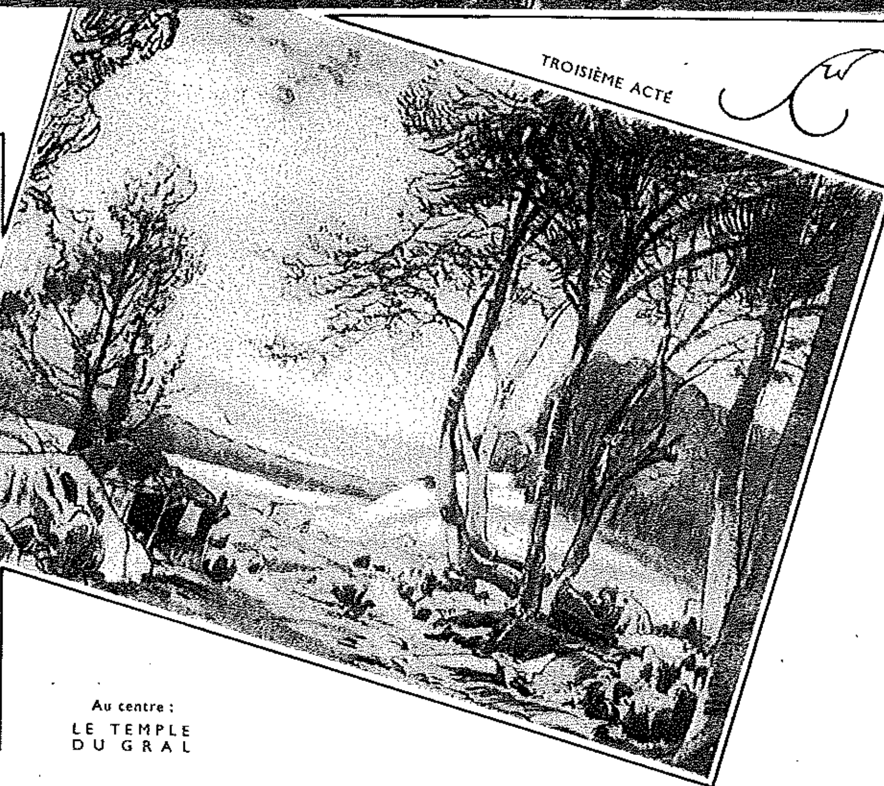


ÉRA DE PARIS

n de Parsifal (1er janvier 1914)



es de M. Simas)



TROISIÈME ACTE



Au centre :
LE TEMPLE DU GRAL



...."l'allégorie de l'accomplissement et de la fermeture du cycle évolutif par l'avènement de la superconscience de l'esprit divin qui implique la rédemption"........
Sans commentaire !



Tous trois se dirigent ensuite vers le burg où se célèbrent les funérailles du vieux Titurel.

Anfortas et les Chevaliers reçoivent avec joie le gage de la rédemption, la blessure du roi se ferme par un simple attouchement de la lance, le nouveau roi officie pour la première fois alors que Titurel revivant un moment, donne sa bénédiction.

Les chevaliers chantent une action de grâces dans le rayonnement du Graal et de la lance sacrée.

Ce résumé ne peut donner qu'une idée très imparfaite du drame de Wagner, dans lequel livret et musique font d'ailleurs un tout indissoluble, mais il nous faut insister particulièrement sur le fait que Wagner n'a emprunté à ses devanciers que l'esprit de la légende, car si l'œuvre de Wolfram est toute de chevauchées, de batailles, de tournois, de dames amoureuses, la sienne est toute de spiritualité et de mysticisme; Parsifal est un drame qui se passe dans les âmes, l'anecdote visuelle ne nous en donne que le résultat extérieur alors que la musique nous en décrit magnifiquement les péripéties.

●

Oui, Parsifal est un drame intérieur, un drame de l'âme ; Wagner, pour en donner une représentation, devait donc avoir recours, dans une certaine mesure, au symbolisme; or la légende est une source intarissable de symboles (1), symboles païens et chrétiens fondus ou isolés, tous ésotériques, mais dans une expression exotérique.

Dans cette « forêt de symboles » divers assemblés un peu au hasard par Wolfram, Wagner, en **artiste** et guidé par une intuition géniale, choisit ceux qui répondaient à ses conceptions, car, au delà de la légende, au delà du sujet même du drame, il y a une philosophie qui en est l'essence première : « **Et de même que l'Anneau contient en puissance toute une philosophie, sans être pour cela le moins du monde une allégorie combinée artificiellement pour illustrer un système philosophique ou religieux, de même aussi Parsifal est le résultat d'une intuition artistique et non pas du tout un exemple dramatique, imaginé pour exposer, sous une forme symbolique, la théorie de la régénération** » (2).

Comme nous le constatons plus haut, Parsifal est le sommet des recherches de Wagner « vers une solution du mystère de l'existence » et, comme le propose encore M. Henri Lichtenberger (3) : « **Nous essayerons donc de comprendre la philosophie de Wagner comme un produit naturel et spontané de son génie qui se développait logiquement sous l'action de ses expériences personnelles, et subissait à sa manière l'influence d'une époque troublée où toute une génération attendait, vibrante d'espoir ou de crainte, un bouleversement universel et l'avènement prochain d'un nouvel ordre social** ».

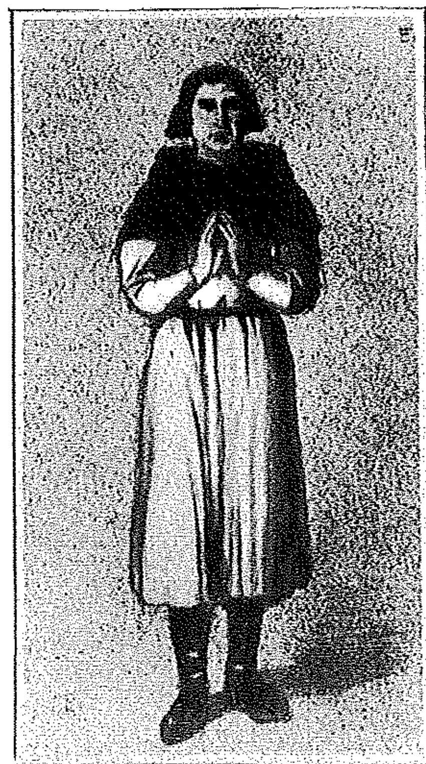
Et c'est pourquoi nous refusons aussi de donner à cette œuvre une étiquette quelle qu'elle soit, elle est indéniablement d'inspiration chrétienne c'est « **une action dans laquelle sont mis en œuvre les mystères les plus sublimes de**

(1) C'est pourquoi Wagner abandonna les sujets historiques comme nous l'avons signalé plus haut.

(2) Lichtenberger : Richard Wagner, poète et penseur, p. 394.
(3) Lichtenberger : id., p. 153.

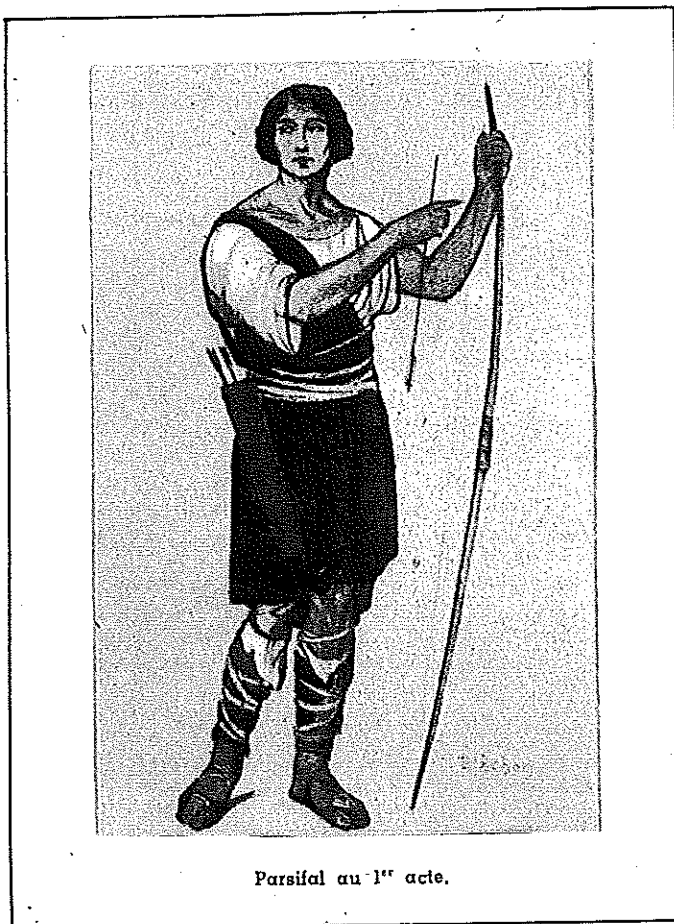






De gauche à droite : Chevalier du Graal, Gurnemans et écuyer du Graal.

(Maquettes des costumes de l'Opéra de Paris) On voit par ces documents que ces costumes ont une analogie avec ceux des moines soldats du moyen âge, mais qu'il est exagéré de les assimiler à ceux des " Templiers ".



Parsifal au 1er acte.

la foi chrétienne » (1), mais elle est aussi peu un drame catholique qu'une mise en action de « **la lutte éternelle entre l'obscurantisme et la lumineuse raison** » (2) comme le voudraient Leti et Lachat; de telles affirmations ne se discutent pas, il suffit de lire l'analyse de la pièce pour voir que son action, toute de foi et d'impulsion généreuse, n'a rien à voir avec les arguties de la maçonnique raison.

Tout au long de leur travail, ces auteurs voudraient aussi nous persuader que tous les symboles utilisés par Wagner sont ou antérieurs au christianisme ou maçonniques, mais ne disent-ils pas eux-mêmes : « **Pour quelle raison les doctrines hermétiques, ésotériques et maçonniques présentent-elles tant de similitudes rituelles avec celles du judaïsme et de l'Eglise catholique et chrétienne ? Parce que toutes les doctrines initiatiques ont eu pour berceau l'antique civilisation aryenne...** » (3). Les historiens nous enseignent, en effet, que toutes les religions indo-européennes ont une essence analogique non seulement au point de vue rituel, mais encore dans leur esprit ; or, la légende moyenâgeuse, nous l'avons dit plus haut, a ses racines profondes dans ces traditions indo-européennes, païennes d'abord puis revues à la lueur de la doctrine chrétienne.

Wagner a donc puisé à la source et, qui plus est, à la même source que la Maçonnerie dont l'ésotérisme en est une émanation récente : Il est donc un peu exagéré de lui donner comme « **berceau** » « **l'antique civilisation aryenne** », car, abstraction faite du peu de précision scientifique de telles allégations, le berceau en question est au moins de troisième main !...

(1) Wagner à Liszt, cf. « Mes Œuvres », édition Prod'homme, p. 276. Leti et Lachat n'attachent aucune importance à ce passage et tentent même d'en limiter la portée.

(2) Leti et Lachat, cf. cité, p. 89.

(3) Op. cité, p. 114 (le terme « aryenne » est inexact, il faut lire indo-européenne).

Wagner est donc allé chercher ses sources dans la tradition indo-européenne, soit, mais au stade chrétien et en dehors de cette réalité, de ce fait, toute discussion est vaine et nos auteurs ont du temps à perdre lorsqu'ils veulent rattacher des préceptes moraux comme la foi et le sentiment de solidarité (4) aussi bien que des symboles comme le tabernacle, la croix, le sang (5) aux origines premières, alors que les sources wagnériennes sont chrétiennes. Ces objections s'appliquent à tout leur raisonnement et il serait vraiment fastidieux d'entrer dans les détails, alors que la question n'est pas là. On pourrait leur appliquer cette phrase qu'écrivait Wagner à Liszt, au sujet d'une analyse de Lohengrin par un critique : « **...Il parle d'innombrables intentions qui se croisent et qu'il m'attribue. Mais je ne vois nulle part qu'il découvre l'intention unique qui m'a guidée, c'est-à-dire l'intention pure et simple... du drame...** » (6).

C'est pourtant clair, et on peut ajouter que nulle part l'œuvre littéraire de Wagner ne nous autorise à soupçonner une intention ésotérique quelconque; il n'était pas Maçon, tout au plus Posner et Lennhof (7) insinuent-ils qu'il avait eu l'intention de se faire initier à Bayreuth, sans le prouver d'ailleurs; si c'était exact, il en serait question dans sa correspondance avec Liszt qui, lui, était Maçon, d'une façon bien fantaisiste d'ailleurs et, comme autrefois Mozart, pour faciliter la tâche de ses impresarii dans l'organisation de

(4) Op. cité p. 68 (sentiment de solidarité = charité).

(5) Op. cité, pp. 93, 97, 99, 103.

(6) Wagner à Liszt, édition N. R. F., p. 77.

(7) Posner et Lennhof, op. cité.



Parsifal au 3e acte.

ses tournées de concert. Concevoir le génie wagnérien, passant sous les fourches caudines du matérialisme maçonnique, c'est méconnaître un des caractères essentiels du maître : sa fière indépendance (1).

Pour comprendre la pensée wagnérienne il faut, à priori, ne pas vouloir se placer sur le terrain de la psychologie ou de la logique ; Wagner est un lyrique et le lyrisme, comme la métaphysique, fait toujours appel aux sentiments profonds, mystérieux et aux secrètes impulsions de l'âme. Les arguments mathématiques n'ont aucune prise dans ce domaine, qui est celui du **monde émotionnel, tout d'impulsion, désir, tendance, attrait** (2), donc monde de l'image, or, comme le dit Wagner lui-même (3), « **l'art s'empare de l'image sous laquelle le concept se présente à l'imagination; d'une allégorie il fait un tableau exprimant complètement la notion; il la transfigure** (donc) **en une** (véritable) **révélation** », et, de là, naît ce symbolisme qui n'est pas le moins du monde ésotérique, à moins que ce mot ne signifie ce qu'il y a de plus grand en art : **le lyrisme.**

Parsifal est l'expression lyrique de l'idée de rédemption par la pitié, une pitié agissante qui lutte jusqu'à la victoire, victoire sur les éléments, sur l'adversité et sur les ennemis et, surtout, victoire sur soi-même... notre plus grand ennemi n'est-il pas en nous ?

Voilà le testament que Wagner nous a laissé dans sa dernière œuvre, l'étincelle a jailli de son intuition géniale et le feu couve doucement dans quelques cerveaux lucides; un jour viendra où l'incendie s'allumera, détruisant tout ce qui empêche la régénération de l'humanité, et ce jour-là, enfin, le monde entrera dans la période lyrique de son histoire.

Que sont, à côté de cette grandeur, les conceptions étriquées de la Maçonnerie ; que signifie son ternaire sacré : « liberté, égalité, fraternité », symbole du matérialisme, à côté du dynamisme lyrique de la pitié et du « vouloir vivre », de la lutte et de la rédemption ?

Maurice-Th. MULLER.

(1) Schuré fait également remarquer (op. cit., p. 309), que Klingsor est d'une conception fausse au point de vue ésotérique, car en occultisme les magiciens sont toujours des mâles puissants. Autre preuve que Wagner ne connaissait pas ces théories.

(2) Hébert, op. cité, p. 26.

(3) H. S. Chamberlain, Le Drame wagnérien (cité par Hébert).

BIBLIOGRAPHIE

Nous donnons ci-dessous l'essentiel de la bibliographie qui nous a servi pour notre étude, étant entendu qu'il ne s'agit là que d'une infime partie des ouvrages qu'il faut consulter pour faire une étude approfondie soit sur l'œuvre wagnérienne soit sur l'homme.

A. — Ecrits de Richard Wagner.

R. Wagner : « Œuvres en prose » (13 vol.). Trad. Prod'homme (1). (Paris, Delagrave.)

R. Wagner : « Mes Œuvres ». (1 vol.). Trad. Prod'homme. (Paris, Corrêa.)

« Correspondance de Wagner à Liszt ». (Paris, N. R. F.)

B. — Ouvrages sur Parsifal.

Parsifal : Trad. en prose par J.-G. Prod'homme. (Paris, Delagrave.)

Maurice Rufferath : « Parsifal ». (Paris Fischbacher).

Giuseppe Leti et Louis Lachat : « L'Esotérisme à la scène ». (Annecy 1935.)

Lotus Peralté : « L'Esotérisme de Parsifal ». (Paris, Perrin 1914.)

Gabriel Bernard : « Le Wagner de Parsifal ». (Paris, Méricant, 1914.)

Maurice Vaucaire : « Le Vrai Roman de Parsifal ». (Paris, Ollendorf, 1914.)

C. — Ouvrages généraux.

Houston-Stewart Chamberlain : « Richard Wagner ». (Munich, 1910.)

Lichtenberger : « R. Wagner, poète et penseur ». (Paris, Alcan.)

Lichtenberger : « Wagner ». (Paris, Alcan).

M. Hébert : « Le Sentiment religieux dans l'œuvre de Wagner ». (Paris, Fischbacher, 1895.)

Albert Lavignac : « Le Voyage artistique à Bayreuth ». (Paris, Delagrave.)

Ed. Schuré : « Le Drame musical » (2e vol. Wagner). (Paris, Perrin.)

C. Nouillard : « R. Wagner, d'après lui-même ». (Paris, Fischbacher, 1893.)

A. Ernst : « L'Art de Wagner - L'œuvre poétique ». (Paris, Plon 1893.)

A. Ernst : « R. Wagner et le drame contemporain ». (Paris, 1887.)

L.-F. Choisy : « R. Wagner ». (Paris, Fischbacher.)

Judith Gauthier : « Auprès de R. Wagner ». (Paris, Mercure de France.)

Angelo Neumann : « Souvenirs sur R. Wagner ». (Paris, Calmann-Lévy.)

D. — Divers.

J. Combarieu : « Histoire de la Musique ».

Posner et Lennhof : « Internationales Freimaurer Lexikon ». (Lexique International de la F∴-M∴.)

Zarnke : « Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Litteratur. »

Küpp : « Die unmittelbaren Quellen von Wolframs Parzival. » (Halle 1884.)

(1) Le nom de M. J.-G. Prod'homme est indissolublement lié à la vulgarisation en France des écrits et des idées wagnériens. Cet érudit musicographe a voué une partie de sa vie à la traduction et à la diffusion des œuvres en prose du maître. Pourtant, par souci d'objectivité, nous nous devons de signaler que M. J.-G. Prod'homme a fait partie de la F∴ M∴ avec laquelle il a d'ailleurs rompu en 1913 ou 1914. (L'Acacia, revue maçonnique, a publié de lui divers articles sur des sujets musicaux.)

Les illustrations de notre article sont empruntées, d'une part (pour les décors et costumes de l'Opéra de Paris), à l'ouvrage de **Gabriel Bernard : « Le Wagner de Parsifal »** et, d'autre part (en ce qui concerne le portrait de **R. Wagner**, que nous donnons en hors texte), à un programme du festival Wagner donné en mai-juin 1902, par **MM. Alfred Cortot** et **Willy Schutz**, au **Théâtre du Château-d'Eau.**

LE PROGRAMME DE LA MAÇONNERIE FRANÇAISE en 1780

Au cours des dix années qui précédèrent la Révolution de 1789 se multiplièrent des sociétés qui s'intitulaient **philanthropiques** et qui groupaient leurs adhérents et leurs œuvres dans des centres d'action qui s'appelaient **Maisons philanthropiques.**

Quelles étaient les tendances, les doctrines, les programmes d'action de ces sociétés qui eurent rapidement une grande vogue et réunirent un grand nombre d'adhérents sous la direction d'importantes personnalités ? Cette question se posait à moi lorsque je trouvai dans les archives Chef-de-Bien mises à ma disposition par leurs détenteurs actuels deux brochures qui m'apportaient la réponse.

La première sans nom d'auteur ni d'éditeur est intitulée : **Précis instructif sur la Société des Philanthropes,** titre qui nous en indique l'objet. C'est évidemment un petit manuel de propagande destiné à faire connaître cette société et à lui gagner des adhérents ; mais ce qu'il a de particulier c'est son caractère rigoureusement anonyme : aucun nom, aucune adresse ne renseigne le lecteur sur les personnes qui patronnent ou dirigent cette société et auxquelles on devra s'adresser pour avoir des éclaircissements supplémentaires, lui envoyer son adhésion ou lui en gagner d'autres.

Sous son titre se trouve sa devise qui est le vers bien connu de Térence : « Homo sum et nil humani a me alienum puto — Je suis homme et rien d'humain ne m'est étranger ». C'est donc sous le signe de l'humanité que se plaçait cette société avec toutes ses initiatives, avec tout son programme d'action. Elle se réclamait, dès la première phrase, du « besoin que les hommes sentent de se rapprocher et de diminuer par la réunion de leurs forces le sentiment triste de leur faiblesse » et de la nécessité « d'associations particulières destinées à resserrer le lien trop étendu de la grande société ». Elle reconnaissait « le bien qu'avaient pu faire les mains d'habiles législateurs pour adoucir les mœurs, inspirer des sentiments de religion, d'humanité et de bienfaisance et suppléer, en général, à l'insuffisance des lois positives par la pratique des devoirs que l'on appelle si improprement imparfaits ». Mais on s'empressait d'ajouter que tout cela est insuffisant et n'a pas empêché « la décadence des instituts qui ont précédé le nôtre » parce que « le bonheur des hommes leur a servi de tout temps de principe ou de **prétexte**, les plaisirs de l'esprit et du cœur de ciment, mais en y mêlant des intérêts personnels et quelquefois opposés, en adoptant des moyens insuffisants, en **restreignant le bienfait de l'initiation à une nation, à une religion, à une classe de citoyens seule, tantôt en la communiquant trop facilement,** en général en négligeant de prévenir les abus qui s'introduisent à la faveur du temps dans les sociétés les plus parfaites ».

A toutes ces sociétés, même à celles « que l'on estimait les plus parfaites et **qui toutes ont dégénéré ou péri successivement** », prétend se substituer la Société générale des philanthropes « réunissant dans chaque pays les âmes sensibles par l'attrait de l'amitié et d'une **égalité parfaite**, l'exercice infatigable des vertus sociales, une bienfaisance active, une tolérance raisonnable, un profond respect **envers la divinité**, le goût des beaux-arts et des sciences utiles, le vœu d'**éclairer** et de soulager **l'humanité. Elle n'en fait qu'un peuple de philosophes** qui se communiquent leurs besoins, leurs moyens, et leurs vues. Elle rapproche ainsi, au cri de l'humanité, plusieurs genres de mérite isolés et séparés les unes des autres par des **distances accidentelles et quelquefois imaginaires, telles que les différences** de liaisons, **d'état, de religion** et de fortune et les fait tous concourir au bien général. »

Elle **extirpe les préjugés qui s'opposent à la vérité** et au bonheur des hommes, **éteint les haines religieuses et nationales** et lie **les frères répandus dans plusieurs pays** par une correspondance intime, des opérations communes et les lois anciennes et sacrées de l'hospitalité qu'elle rétablit en faveur des voyageurs...

Tous les philanthropes renouent ensemble le lien de **l'égalité et de la fraternité** primitives; les rangs et les titres ne leur en imposent point... Elle se propose « d'entremêler deux classes d'hommes qui peuvent lui être également utiles : des gens riches sensibles à la culture des lettres et au plaisir de la bienfaisance qui veulent faire des dons de la fortune un usage respectable et des gens instruits et laborieux prêts à consacrer leurs loisirs à l'utilité générale... »

Certains passages, certains mots que nous avons soulignés nous font déjà soupçonner la position de la Société philanthropique à l'égard du christianisme mais elle la définit elle-même dans ce passage de ce **précis instructif.**

Toute religion révélée qui a eu sincèrement le bonheur des hommes pour but mérite les hommages des philanthropes. Le christianisme est A CE TITRE l'objet de sa vénération; mais à l'exception de sa morale sublime qui est UNE REPETITION LUMINEUSE DE LA LOI NATURELLE et qu'il ne se lasse d'admirer et de pratiquer, le philanthrope S'INTERDIT LA DISCUSSION DES DOGMES QUI ONT SI SOUVENT DESUNI LES HOMMES. Il brise au contraire cette entrave que LA SUPERSTITION OPPOSE SOUVENT A LEUR CONCORDE et embrasse dans nos assemblées DES FRERES DE DIFFERENTS SEXES OU DE DIFFERENTS SYSTEMES DE RELIGION. Mais loin de conniver à l'irréligion ni de tolérer dans son sein des athées et des gens sans principes qu'elle méprise et redoute, notre société exige de ceux qu'elle adopte que, convaincus des dogmes de la Providence et de l'immortalité de l'âme, ils adhèrent aux PRINCIPES PURS DE LA RELIGION NATURELLE et rendent avec nous des hommages SIMPLES et sincères à la divinité.

Au reste, le philanthrope ne croit mieux prouver son respect pour



TABLEAU ALLÉGORIQUE MAÇ. ∴

22

la Divinité et même se rapprocher d'elle davantage que par l'amour de son prochain, la bienfaisance et la pureté de cœur. QUANT A LA FORME EXTERIEURE DU CULTE, IL SUIT CELUI DE SES PERES ET DE SON PAYS, et pénétré du VERITABLE ESPRIT DE RELIGION QU'EST LA TOLERANCE et de la charité, il plaint l'erreur sans la haïr, pardonne à la faiblesse et reconnaît TOUS LES BONS PHILANTHROPES POUR SES FRERES.

On cherchera a avoir des adhérents parmi les gens de lettres parce qu'ILS EN ONT BESOIN PLUS QUE LES AUTRES REUNIS.

Le programme des recherches des philanthropes est immense puisqu'il embrasse tout ce qui tend A LA PERFECTION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET MORALE DE L'HOMME. Pour assigner à chaque frère des occupations propres à ses connaissances et à ses talents, on les a partagés en DEUX CLASSES : L'ECONOMIQUE ET LA LITTERAIRE.

La classe économique embrassera l'économie politique et rurale. La première s'occupe de la LEGISLATION DES MŒURS EN GENERAL et SURTOUT AUSSI DE L'EDUCATION, BASE DE LA FELICITE PUBLIQUE, dont la perfection intéresse tous les philanthropes de notre SECTE.

La morale naturelle nous fait connaître les hommes tels qu'ils doivent et peuvent être et les LOIS LES PLUS PROPRES A LEUR PROCURER LE PLUS GRAND BONHEUR DONT ILS SONT CAPABLES. Cette science ne s'adresse pas seulement à des idées générales, fondée sur une connaissance abstraite de l'homme ; ELLE EMBRASSE LES INTERETS DE TOUTES LES NATIONS... Non content de ces spéculations bienfaisantes pour arriver à la connaissance de la meilleure législation, le philanthrope-citoyen observe l'homme dans tous les âges et dans tous les climats. AUCUNE NATION, HEUREUSE OU MALHEUREUSE, SAUVAGE OU POLICEE, N'ECHAPPE A SA PENETRATION.

La seconde branche de cette classe est l'économie rurale. Le philanthrope se contentera d'être d'une utilité directe à son pays et bornera ses travaux modestes A GUIDER L'EXPERIENCE DES CULTIVATEURS qui l'entourent ; il excitera leur industrie par de petites récompenses, METTRA L'INSTRUCTION DES PHILOSOPHES A LEUR PORTEE... Telles seront les opérations de ces ECONOMISTES PRATIQUES qui s'associeront et correspondront par leur secrétaire à la campagne avec des FERMIERS INTELLIGENTS et dans les villes avec les ARTISANS QUI ONT DES NOTIONS ET DES VUES NEUVES, propres à étendre les besoins de leur art. Le but du comité économique sera donc TOUJOURS ET PRINCIPALEMENT LOCAL ; on cherchera à avancer l'AGRICULTURE et le COMMERCE, à connaître les richesses de la patrie dans le triple règne de la nature, à augmenter enfin les producteurs, raffiner leur fabrication et faciliter leur débit. Il osera importer ses vues plus loin ; il concourra par ses lumières et ses libéralités AVEC LA MAGISTRATURE pour procurer AUX GENS DE LA CAMPAGNE LE PLUS HAUT DEGRE DE BONHEUR DONT ILS SOIENT SUSCEPTIBLES ; IL PLAIDERA LEURS INTERETS AU TRIBUNAL DE LA RAISON.

LE DEPARTEMENT DES RELATIONS DE VOYAGES est aussi attribué à cette classe ; le philanthrope qui fait vœu d'aimer les hommes doit s'empresser à les connaître. Pour parvenir avec succès à cette connaissance si difficile et si nécessaire, la société engage tous les philanthropes qui voyagent à lui communiquer leurs notes sur les pays qu'ils parcourent. Ils en feront connaître les lois, LES MŒURS, LES PRINCIPES ET LES USAGES RELIGIEUX ET POLITIQUES, le nombre des habitants, la nature du climat, les besoins, les productions, le commerce, les finances, les monuments des arts, les antiquités et SURTOUT L'ETAT DES LETTRES ET DES SCIENCES.

Le secrétaire entretient, au nom de la société, LA CORRESPONDANCE AVEC LES VOYAGEURS, DIRIGE LEURS OBSERVATIONS ET ASSIGNE A CHACUN LES OBJETS SUR LESQUELS IL DOIT PRENDRE DES RENSEIGNEMENTS D'APRES SES CONNAISSANCES ET SA CAPACITE.

NOUS SIGNALONS CETTE RECOMMANDATION QUI, AU NOM DE LA MODESTIE, FAIT AU PHILANTHROPE LE DEVOIR DE GARDER LE SILENCE SUR TOUTE SON ACTION.

LA SOCIETE DESIRE QUE SES OPERATIONS SOIENT COUVERTES DU VOILE DE LA MODESTIE ET DU SILENCE. TOUTE SOCIETE N'EST PAS, PAR LA MEME, DANGEREUSE. Celle qui voudra rétablir l'austérité des principes et LE MEPRIS DES PREJUGES ne pourra prospérer qu'en évitant de mettre de l'orgueil dans la simplicité et de la publicité dans ses bonnes œuvres. Occupés à faire le bien et à RECHERCHER LA VERITE, NOUS DEVONS POUR PLUSIEURS RAISONS GARDER L'ANONYMAT, parce que toute charité qui ne se dérobe pas à l'éclat et à l'ostentation perd son prix et que POUR PENSER ET ECRIRE LIBREMENT SUR DES MATIERES DELICATES, IL FAUT RESTER INCONNU. LES FRERES NE PERDRONT D'AILLEURS JAMAIS DE VUE DANS LEURS ECRITS CETTE PRUDENTE MODERATION, QUI SEULE PEUT LES CONDUIRE A LEUR BUT.

Il y a dans le monde, DU MOINS DANS LES PAYS ECLAIRES, plus DE LIBERTE QU'ON NE PENSE COMMUNEMENT ET L'ON OSE DIRE TOUTES LES VERITES, pourvu qu'on les énonce avec réserve et décence et QU'ON EVITE DE HEURTER DE FRONT TROP OUVERTEMENT LES PRINCIPES REÇUS.

La lecture de cette petite brochure mystérieuse, gardant le plus rigoureux anonymat, suggère, dès l'abord, un certain nombre de réflexions :

1° Il est impossible que les Sociétés et Maisons philanthropiques qui, nous dit la brochure elle-même, n'ont été imaginées qu'après 1770 et se sont propagées après 1776 aient pu, en si peu de temps, presque d'un seul coup, concevoir un aussi vaste programme d'études et d'action, lequel embrasse en fait toute l'activité de l'humanité dans le passé, dans le présent et pour l'avenir dans le monde entier, car la philanthropie se place au-dessus de toutes les nations et s'adresse à toutes, invoquant l'expérience de toutes dans le passé pour préparer le bonheur de toutes dans l'avenir, en les considérant, dans leur ensemble, dans le temps présent. Et cela dans le plus grand mystère dont cette brochure donne l'exemple en paraissant sans signature d'auteur, sans indication du lieu d'impression, sans date, sans un nom auquel on aurait pu s'adresser. Pour être appliqué, un programme aussi vaste comporte de nombreux groupements, sociétés ou Maisons philanthropiques répartis **dans le monde entier**, correspondant les uns avec les autres et agissant sous l'impulsion d'**un moteur central puissant**, en relation lui-même avec ses voyageurs. Or, la brochure ne nous fait pas connaître une seule de ces sociétés, une seule de ces Maisons et encore moins le moteur central puissant.

2° Ce programme ambitieux d'action universelle ayant pour objet le bonheur de tous les hommes vivant en société ou individuellement déborde infiniment l'objet poursuivi par certaines de ces Maisons dont elles tiraient gloire dans leurs comptes rendus publics.

Voici par exemple l'une des plus importantes Maisons philanthropiques de France, vu l'importance de la ville où elle fonctionnait, Orléans, et celle du protecteur qui l'alimentait de ses libéralités, le duc d'Orléans, premier prince du sang et l'une des plus grandes fortunes du royaume. Elle fait publier le compte rendu de ses travaux par son secrétaire général Henri de Longueve, avocat du Roi au Châtelet d'Orléans, dans l'un des périodiques les plus en vogue de France, les **Mémoires secrets de Bachaumont** (28 décembre 1786). Or il n'y est question que de secours alloués à des nonagénaires, des octogénaires, à 80 infirmes et à 160 femmes en couches et à des veuves chargées de trois enfants et plus, enfin de l'assistance par le travail assuré de chômeurs, en particulier de femmes et d'enfants : c'étaient évidemment des résultats intéressants mais ne dépassant pas le champ d'action d'un bureau de charité ; rien d'approchant avec celui qui, présenté par le **Précis instructif**, s'étendait au monde entier sans limitation ni de temps ni d'espace, pour étudier ou favoriser ou même susciter toutes les initiatives de la vie intellectuelle, politique, économique et sociale. (**Mémoires secrets de Bachaumont**, XXXIV - 8 - 9)

Il est aussi à remarquer qu'en communiquant au public, par l'entremise de publications amies telles que les **Mémoires secrets de Bachaumont**, leurs initiatives bienfaisantes les philanthropes n'observaient pas le silence rigoureux qui leur était recommandé par le **Précis instructif** au nom de la modestie. Il est donc à supposer que ce silence si rigoureusement imposé avait une autre raison plus importante que la modestie du bien, laquelle n'était invoquée que pour masquer la vraie, celle qu'on ne voulait pas donner.

Ce qui nous paraît contradictions flagrantes entre la modestie des réalisations et l'immensité du programme, entre

la règle, absolue de l'anonymat et du silence, d'une part, et la publicité donnée par les philanthropes à leurs œuvres charitables, d'autre part, devient clair comme eau de roche si nous voyons dans la philanthropie **un masque de bienfaisance derrière lequel se dissimule la franc-maçonnerie.**

Dans ce cas, le caractère anonyme, l'immensité du programme et l'habileté de ne traiter qu'anonymement des questions délicates, le caractère de société secrète donné à des sociétés faisant de la publicité dans la presse s'explique à merveille. On publie les actes de bienfaisance, mais on fait le silence sur la Maçonnerie qui se dissimule derrière ces actes irréprochables.

Ces hypothèses, ce soupçon deviennent des réalités si on compare tout ce que nous avons souligné dans ce **Précis instructif** et ce que nous savons de la Maçonnerie contemporaine de ce **Précis.**

La position des philanthropes et de la Maçonnerie d'alors en face de la religion est exactement la même. L'une et l'autre se déclarent respectueuses de la religion et de Dieu, mais ce Dieu est le Dieu Providence enseigné par la raison, la philosophie et la religion naturelle et non le Dieu rédempteur et sauveur de la religion révélée et positive dont celle des philanthropes devient la négation puisque dans ce **Précis** elle condamne les dogmes comme superstitieux et dangereux.

Les philanthropes, comme les Maçons, pratiquent le culte catholique parce qu'ils sont Français et que la France professe le culte catholique, mais Prussiens ils pratiqueraient les exercices religieux du protestantisme et Turcs ceux de Mahomet parce que le culte des uns et des autres découle non de dogmes vrais, mais simplement du fait que le catholicisme est la religion de la France, l'islamisme celle de la Turquie et le protestantisme celle de la Prusse. Même identité de langage quand il s'agit de religion chez le Franc-Maçon et chez le philanthrope; religion signifie religion naturelle à l'exclusion des religions positives qui sont appelées superstition et fanatisme, mais au nom de la tolérance indulgence pour celles qui sont hostiles au catholicisme considéré comme l'intolérance portée au suprême degré. Le mot lumière signifie pour l'un et pour l'autre les vérités humaines, et préjugés les vérités divines.

La Franc-Maçonnerie et la Philanthropie se présentent comme des sociétés universelles et essentielles devant réunir en elles toute l'Humanité tandis que l'une et l'autre présentent les religions comme des institutions accidentelles et temporaires, c'est-à-dire créées, s'organisant et vivant en des circonstances et des conditions particulières et à ce titre périssables et, en attendant de disparaître, toujours menacées de décadence, tandis qu'elles-mêmes se présentent comme nécessaires parce qu'elles se confondent avec la nature même de l'Humanité. L'une et l'autre présentent les religions dogmatiques et surtout le catholicisme comme établissant des « distances accidentelles » entre les hommes, les dressant les uns contre les autres en groupements hostiles, tandis que l'une et l'autre se prétendent comme universelles et, à ce titre, devant unir en elle tous les hommes.

Enfin, l'une et l'autre définissent comme unique le but de leur action, duquel dépendent tous leurs actes et toutes leurs initiatives, le bonheur de l'humanité et non pas son bonheur éternel avant tout autre, comme le fait la religion chrétienne ; de celui-là le **Précis** ne se préoccupe pas, et n'en parle même pas ; il ne s'agit que du bonheur en ce monde ; la charité de la Maçonnerie et de la Philanthropie est une bienfaisance purement naturelle, n'élevant pas les cœurs et les volontés de leurs adeptes au-dessus de cette terre. D'ailleurs autre ressemblance, la Philanthropie comme la Maçonnerie se définit elle-même une « société d'âmes sensibles, une **Société de Philosophes** ». Or, il y avait, au XVIII[e] siècle, une parenté et une collaboration étroites entre le parti des philosophes et la Maçonnerie ; en se définissant ainsi la Philanthropie trahissait son caractère maçonnique.

On pourrait dire que le philosophisme ayant pénétré toute la société du XVIII[e] siècle a pu pénétrer la Philanthropie, sans qu'elle puisse être considérée pour autant comme une institution maçonnique ou être identifiée avec la Maçonnerie, mais ce serait inexact ; car la Maison philanthropique la Philanthropie tout entière n'est pas seulement un corps de doctrines comme le philosophisme ; c'est aussi une association faite pour l'action et prétendant diriger l'humanité tout entière. Le **Précis** déclare lui-même que les écrivains et les philosophes n'agissent que personnellement et par leurs écrits tandis qu'elle est une grande **organisation** groupant dans le monde entier des adhérents de tout âge, de toute condition, de toute religion, de toute nation pour la réalisation d'un programme touchant à tout ce qui doit intéresser l'humanité ; c'est pour cela que la Philanthropie veut tirer les philosophes de leur individualisme pour les grouper **chez elle** en leur demandant leur adhésion et leur concours chez elle ; or c'est ce que faisait la Maçonnerie.

Il y a donc une telle ressemblance entre la Maçonnerie et la Philanthropie que l'on peut considérer que ces deux noms sont synonymes ; que la Philanthropie n'est qu'un camouflage de la Maçonnerie elle-même et que les Maisons dites philanthropiques étaient soit des Loges, soit des organisations émanées des Loges et dirigées par des Maçons. Dans ces conditions, la brochure de quatre pages intitulée **Programme de la Société des Philanthropes** que nous avons trouvée dans les archives familiales de cet agent international de la Maçonnerie que fut le marquis de Chef-de-Bien est tout simplement le **Programme de la Maçonnerie tel qu'il était à la veille de la Révolution.**

Ce qui prouve d'autre part qu'il en est ainsi, c'est le fait que le **fondateur avoué des Maisons philanthropiques** fut le duc d'Orléans, **grand maître de la Franc-Maçonnerie ;** ce qui est prouvé par des documents que j'ai en mains et qui, comme ces brochures, proviennent des archives Chef-de-Bien.

Jean GUIRAUD.



LA JUDEO-MAÇONNERIE

à l'assaut des Assurances

L'étude que nous avons consacrée, dans les précédents numéros, aux banquiers et affairistes maçons, a montré à quel point les FF.·. **s'intéressaient** à la finance. Mais il est un autre domaine où leur activité semble bien s'être exercée aussi d'une manière toute spéciale : c'est celui des compagnies d'assurances.

On sait le rôle important joué dans notre pays par les Assurances. Depuis leur introduction en France vers 1782, celles-ci se sont considérablement développées, malgré une violente, mais passagère, hostilité du gouvernement français à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe. Au point qu'on ne comptait pas moins de mille compagnies françaises et étrangères ayant siège ou succursale à Paris à la veille de la guerre.

Parmi celles-ci, les plus importantes sans doute, du point de vue international, étaient anglaises : 140 sociétés et lloyds britanniques prospectaient la clientèle française. **Or, la plupart des dirigeants de ces compagnies d'outre-Manche étaient des membres distingués de la Grande Loge de Londres.** Leurs correspondants et collaborateurs parisiens, soigneusement triés sur le volet, étaient eux-mêmes des Anglo-Saxons, souvent affiliés à la **Grande Loge Unie d'Angleterre** ou à la **Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière de la rue Rochechouart,** sa filiale.

ESPIONNAGE ECONOMIQUE AU PROFIT DE LONDRES

Quel était le rôle de ces compagnies anglaises dans notre pays ?

D'abord, sur le terrain strictement commercial, l'objectif principal était de concurrencer les compagnies françaises et continentales, concurrence relativement facile en raison de l'anglomanie maladive de nos concitoyens, surtout dans les milieux bourgeois, et de la renommée dont jouissent les lloyds de Londres dans le monde des affaires. La modicité des primes, la libéralité des contrats, la facilité des règlements étaient aussi une des raisons du succès des démarcheurs auprès des assurés français.

Ensuite, il s'agissait de contrôler la vie économique de notre pays. **Car depuis bientôt cinquante ans, les compagnies britanniques installées sur notre sol pratiquaient surtout l'espionnage économique et commercial pour le compte de l'Intelligence Service, dont le chef est traditionnellement un Maçon régulier.**

Cet espionnage spécial s'effectuait surtout par le truchement de la branche Incendie et de la branche Accidents d'automobile. Lorsqu'un démarcheur se présentait chez le futur client, il lui vantait d'abord, — comme de bien entendu, — les avantages exceptionnels de la compagnie britannique qu'il représentait sur la place. Puis en vue d'établir le devis indispensable **« qui lui permettrait de se rendre compte des avantages pécuniaires »**, l'envoyé de la Compagnie lui posait toutes sortes de questions établies à l'avance selon une notice détaillée traduite de l'anglais. Il s'enquérait de la valeur des locaux et des marchandises entreposées, des matières employées, du mode de fabrication, du nombre d'employés et d'ouvriers, des brevets exploités, en un mot de l'importance de l'affaire. Ainsi, grâce à ces rapports méticuleux et généralement exacts, les services secrets britanniques étaient au courant de l'activité commerciale et économique française et plus d'un secret de fabrication franchit le **Channel** par cette voie. Le résultat en était, le plus souvent, une avalanche insolite de produits similaires — made in England — à quelque temps de là, sur notre marché, dont pâtirent maints industriels et commerçants français.

Quoi qu'il en soit, les compagnies anglaises qui accusaient des déficits constants dans leur bilan (rubrique **« exploitation française »**) malgré une clientèle nombreuse, n'en maintenaient pas moins leurs succursales à Paris et rémunéraient fort convenablement leurs chefs de services et leurs directeurs d'agences. Pour quiconque connaît l'esprit de l'homme d'affaires britannique, ces pertes répétées seraient inexplicables. Mais tout devient clair — trop clair ! — lorsqu'on sait que derrière ces compagnies, transformées en autant d'officines d'espionnage commercial et industriel, se dissimulait un brillant état-major judéo-maçonnique dont la collusion avec l'Intelligence Service est devenue notoire.

LE TRUST DES ASSURANCES ET L'ACTION MAÇONNIQUE

Dans l'état-major des compagnies françaises, avaient réussi à se glisser plus d'un chevalier du triangle et de notoires agents du Consistoire israélite.

On sait, en effet, qu'à la suite d'un accord passé entre les quatre plus grosses compagnies d'assurances françaises, celles-ci formaient un bloc considérable que d'aucuns désignaient sous le nom de « Trust des Assurances ». Or, parmi les dirigeants de ce « trust », avant la guerre, figuraient deux Rothschild : le baron Edouard, chef de la tribu et de la banque du même nom, président du Consistoire israélite, — petit-fils du F.·. James de Rothschild (matricule 4175, du Suprême Conseil), — qui s'était infiltré au sein du groupe des **Assurances générales**, et le baron Robert, fils du baron

Edmond de Rothschild, l'un des associés de la Banque Rothschild, dans le groupe **La Nationale.**

Dès 1923, le Grand-Orient avait manifesté le désir de voir nationaliser les compagnies d'assurances. Lors de son convent, les FF.'. avaient en effet réclamé « **la nationalisation des banques et des assurances** (laquelle) **permettrait un contrôle efficace de toutes les grandes opérations industrielles et commerciales... clé de tout l'édifice** » (compte rendu, page 77).

Et quatre ans plus tard, au Convent de la Grande Loge de 1927, on déclarait : « **Il apparaît que la majorité des at.'. réclame la nationalisation immédiate dans un avenir peu éloigné... des compagnies d'assurances...** » (compte rendu page 422).

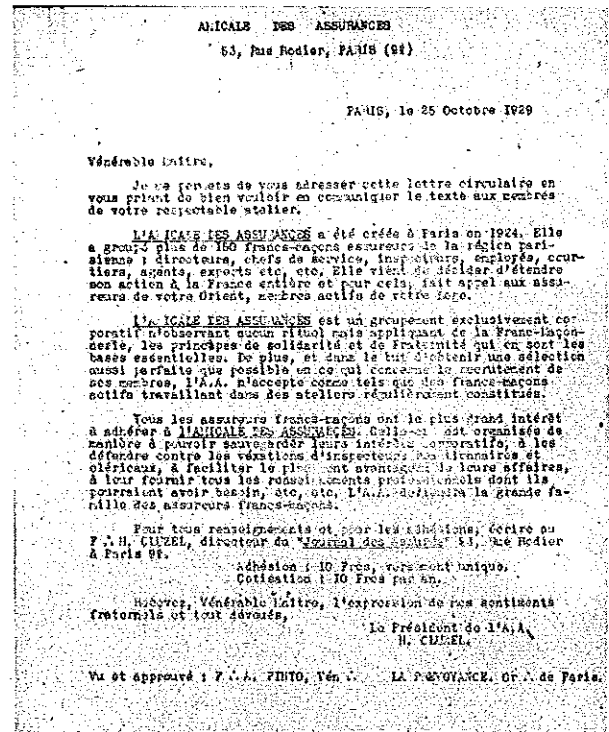
En réclamant ainsi la nationalisation des compagnies d'assurances, les francs-maçons poursuivaient un but : celui de placer toutes les compagnies sous direction maçonnique et de les amener ainsi à confier leur avoir — plusieurs milliards ! — à la Caisse des Dépôts et Consignations. Puis, lorsque les Assurances sociales virent le jour, les FF.'. espéraient bien que cette immense fortune serait administrée par les dirigeants du nouvel organisme, presque tous Maçons.

La campagne de 1923 et de 1927, insuffisamment étoffée, n'aboutit à aucun résultat. Mais, après l'affaire Stavisky — et celle de la **Confiance-Vie** — les FF.'. qui espéraient s'en tirer suscitèrent dans la presse de nombreux articles en faveur de la nationalisation des assurances.

C'est alors qu'éclata le scandale du **Lloyd de France-Vie** (directeur : F.'. **Haas**). Faisant mine d'ignorer que les acteurs de l'escroquerie appartenaient à la race élue en même temps qu'aux Loges, les FF.'. organisèrent au sein de la Maçonnerie puis dans le monde profane une campagne fort bien orchestrée, cherchant à ameuter le public des assurés



Le Trait d'Union des Employés de l'Urbaine, au centre May.



AMICALE DES ASSURANCES

53, Rue Rodier, PARIS (9e)

PARIS, le 25 Octobre 1929

Vénérable Maître,

Je me permets de vous adresser cette lettre circulaire en vous priant de bien vouloir en communiquer le texte aux membres de votre respectable atelier.

L'AMICALE DES ASSURANCES a été créée à Paris en 1924. Elle a groupé plus de 150 francs-maçons assureurs de la région parisienne : directeurs, chefs de service, inspecteurs, employés, courtiers, agents, experts etc, etc. Elle vient de décider d'étendre son action à la France entière et pour cela, fait appel aux assureurs de votre Orient, membres actifs de votre Loge.

L'AMICALE DES ASSURANCES est un groupement exclusivement corporatif n'observant aucun rituel mais appliquant de la Franc-Maçonnerie, les principes de solidarité et de Fraternité qui en sont les bases essentielles. De plus, et dans le but d'obtenir une sélection aussi parfaite que possible en ce qui concerne le recrutement de ses membres, l'A.A. n'accepte comme tels que des francs-maçons actifs travaillant dans des ateliers régulièrement constitués.

Tous les assureurs francs-maçons ont le plus grand intérêt à adhérer à L'AMICALE DES ASSURANCES. Celle-ci est organisée de manière à pouvoir sauvegarder leurs intérêts corporatifs, à les défendre contre les vexations d'inspecteurs [illegible] et cléricaux, à faciliter le placement avantageux de leurs affaires, à leur fournir tous les renseignements professionnels dont ils pourraient avoir besoin, etc, etc. L'A.A. [illegible] la grande famille des assureurs francs-maçons.

Pour tous renseignements et pour les adhésions, écrire au F.'. H. CLUZEL, directeur du "Journal des [illegible]" 53, Rue Rodier à Paris 9e.

Adhésion : 10 Frcs, versement unique.
Cotisation : 10 Frcs par an.

Recevez, Vénérable Maître, l'expression de mes sentiments fraternels et tout dévoués,

Le Président de l'A.A.
H. CLUZEL.

Vu et approuvé : F.'. A. PINTO, Vén.'. [illegible] LA PRÉVOYANCE. Or.'. de Paris.

Une circulaire de l'Amicale des Assurances signée Cluzel.

et à faire pression sur le gouvernement. Les difficultés de l'**Urbaine et la Seine** devaient leur fournir un nouvel argument.

L'AFFAIRE MAY ET L'URBAINE

Sous prétexte qu'un directeur général de ladite compagnie avait fait un trou de près de cent millions dans la caisse, la presse maçonnique se déchaîna contre les dirigeants de la société, affirmant que celle-ci était au bord de la faillite, et réclamant sa nationalisation immédiate. On pensait ainsi créer un précédent. Malheureusement pour les FF.'., le coup ne réussit pas ; il était trop visiblement inspiré et l'auteur même de l'escroquerie était des leurs.

Non qu'il fût initié, mais il était un ami politique. Il s'appelait Armand May, était Juif et membre du Comité Central de la Ligue Internationale contre l'Antisémitisme dont 80 % des dirigeants appartenaient à la secte.

Rappelons l'affaire May en quelques lignes :

En 1934, une vaste escroquerie était découverte par le conseil d'administration de la compagnie L'Urbaine et la Seine. Cette escroquerie avait été consommée dans la branche Crédit par le directeur général de la société, le Juif Armand May, qui avait consenti, à l'insu du conseil, des avals de traites pour des sommes considérables et non comptabilisées.

Ces traites, escomptées à court terme, avaient été renouvelées à chaque échéance et cela pendant plusieurs années. Le montant total de l'escroquerie dépassait 90 millions de francs. Les principaux bénéficiaires de ces agissements frauduleux n'étaient autres que les amis et frères de race d'Armand May, les Juifs **Jacques Haïk**, le cinéaste trop connu, et les frères **Sciari**, dont la banque installée 194, rue de Rivoli, abritait le journal maçonnique « **La Lumière** ».

Le Juif May fut, bien entendu, révoqué par le conseil d'ad-

ministration, et une plainte fut déposée au parquet contre lui. L'enquête menée par la police laissa beaucoup à désirer. Il est vrai que l'un des enquêteurs, l'inspecteur L..., appartenait à la Loge **L'Acacia.** Mais la contre-enquête ordonnée par la Compagnie — et poursuivie en dehors de la police officielle — devait amener des découvertes intéressantes : le Juif May bénéficiait, en haut lieu, d'appuis sérieux, notamment au Ministère de la Justice. Le juge Frette-Damicourt n'appartenait-il pas, lui aussi, à la Maçonnerie ? N'était-il pas l'un des membres influents de la Loge La Clémente Amitié ?

COMPLICITES « FRATERNELLES »

Toujours est-il que l'affaire traînait et que, bientôt, ce ne fut plus le Juif May qui subit les rigueurs de la justice mais bien les dirigeants de la Compagnie qu'un comparse traduisit en correctionnelle. Bien entendu, les juges durent reconnaître la bonne foi des administrateurs, mais ce ne fut pas sans mal, car l'enquête, sur ce dernier point, avait été menée de telle façon par la police et par certains magistrats que les vrais coupables semblaient bien être les dirigeants de l'Urbaine...

Le Juif Armand May, ami intime de hauts dignitaires maçons, avait le bras long. A la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, il était même **persona grata ;** à tel point qu'en huit ans il avait réussi, de chevalier, à devenir commandeur de l'Ordre. Ces complaisances devaient susciter l'indignation des membres de la **Légion d'Honneur décorés au péril de leur vie** qui, dénonçant le scandale dans leur bulletin, rappelèrent qu'il fallait au moins treize ans pour franchir les trois grades de la Légion d'honneur :

« Pour atteindre à un tel résultat, il a fallu à M. May des amitiés puissantes et dévouées, et, de la part des pouvoirs publics, des complaisances coupables. »

Chevalier en octobre 1929, le Juif May avait été fait officier en août 1930. Comme il n'avait pas alors l'ancienneté voulue pour devenir officier, un astucieux fonctionnaire maçon lui avait trouvé des « motifs exceptionnels ». Ces motifs, les voici :

« A l'occasion du Centenaire, est assureur du gouvernement général de l'Algérie ; a créé, en outre, pour chacune des branches de l'activité économique, des modèles de contrats dans lesquels les industriels ont pu trouver la sécurité indispensable au développement de leurs affaires. A ainsi aidé, pour une part importante, à la prospérité de ce pays. »

On ne se moque pas plus cyniquement du monde.

L'OFFENSIVE MAÇONNIQUE SE PRECISE

Profitant donc du remous qui suivit l'annonce de l'escroquerie May, la Maçonnerie provoqua un vaste mouvement en faveur de la nationalisation des Assurances. Détail curieux : tandis qu'officiellement dans les Loges on prônait la nationalisation, dans le monde profane certains hauts maçons la déclaraient inopportune. C'est ainsi que le F∴ Cluzel, vénérable de **La Prévoyance,** directeur du **Journal des Assurés,** et le F∴ Lecluselle, de la Loge **Charles-Magnette,** directeur de la **Gazette des Assurés,** défendirent les compagnies d'assurances — qui les payaient sous forme de publicité — et publièrent des articles en leur faveur dans leur journal respectif (1).

La grande presse de gauche, obéissant à un mystérieux chef d'orchestre qui pourrait bien être le Juif Armand May lui-même, entreprend alors une campagne en règle contre l'Urbaine et la Seine d'abord, et en faveur de la nationalisation des assurances ensuite.

Ceci se situe au début de l'année 1936. Déjà, le Front Populaire mène campagne contre les deux cents familles... parmi lesquelles, comme par hasard, ne figurent ni Finaly, ni Louis-Dreyfus, ni les Rothschild !

Et tandis que les plumitifs à la solde d'Israël et des Loges attaquent les dirigeants de certaines compagnies, des orateurs maçons se répandent dans les **ateliers** de la région parisienne, préconisant le monopole des assurances au profit de l'État républicain. En décembre 1935, il y eut quatre conférences sur ce thème. En janvier 1936, on en comptait trois.

En février, l'attaque se précise : le 9 février 1936, à la Loge Les Enfants d'Hiram, le F∴ An..., inspecteur d'assurances, réclame le **monopole des assurances,** tandis que le 19 février, à la Loge L'Etoile Polaire, le F∴ Moreau exige la **nationalisation des assurances** et indique le moyen d'y parvenir.

Au sein même des compagnies, les dirigeants maçons et leurs créatures s'agitent. A les entendre, le gouvernement serait sur le point d'accepter le projet de loi sur le monopole qu'un politicien maçon avait déposé le 17 janvier 1933, sous le n° 1258, à la Chambre des Députés.

RESULTATS PRATIQUES... EN ATTENDANT MIEUX

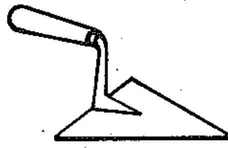
Le chantage n'était que trop visible. A la veille des élections, la Franc-Maçonnerie avait besoin d'argent. Elle songeait certainement au monopole des assurances, mais elle pensait aussi aux nécessités de la propagande électorale. Stavisky, qui avait commandité les élections maçonniques de 1932, n'était plus là pour aider ses complices. Finaly, qui avait financé les élections cartellistes de 1924, faisait la sourde oreille aux appels de ses amis. Le F∴ Louis Louis-Dreyfus lui-même, depuis qu'il était l'élu des électeurs modérés de la Côte d'Azur, semblait peu disposé à soutenir financièrement le Front Populaire de crainte que cela ne se sût. La menace qui pesait sur les assurances devait donc, — pensaient les FF∴, — fatalement amener les grosses compagnies à plus de compréhension. Celles-ci ont-elles effectivement « compris » ? Toujours est-il que, à partir d'avril, les conférences en Loges sur le monopole cessèrent brusquement et que l'on ne parla plus guère de nationalisation dans la presse maçonnique.

Un accord, disait-on, était intervenu entre les **super-capitalistes** du trust des assurances et les **pseudo-anticapitalistes** du Front Populaire judéo-maçonnique. Le péril écarté, les compagnies respirèrent. Elles ne s'aperçurent pas que la Maçonnerie n'en poursuivait pas moins son œuvre, et qu'elle n'avait provisoirement abandonné son projet que par tactique. Un noyautage systématique des compagnies d'assurances et un assujettissement progressif à l'Etat républicain, donc maçonnique, allaient devenir l'objectif essentiel des affairistes et des politiciens dévoués au Grand Architecte de l'Univers.

La nationalisation préconisée en serait ainsi, pensait-on, grandement facilitée.

Henry COSTON.

(1) Parmi les collaborateurs de « La Gazette des Assurés » on remarquait les FF∴ Marcel Viard, professeur à l'Ecole de Psychologie ; Etienne Vidal, directeur d'assurances, et Georges Grabois.



A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

« ILS » NE FAISAIENT PAS DE POLITIQUE

On connaît l'antienne : la Maçonnerie se désintéressait des questions politiques ; ses membres, députés ou sénateurs, étaient libres, comme les non-maçons, de se prononcer, en toute circonstance, selon leur conscience.

Alors à quoi riment des ordres du jour comme celui qu'exhume le **Petit Comtois** de Besançon et qui émane de la loge de Parthenay :

Les membres de la R.·. L.·. « Les Amis de la République », O.·. de Parthenay, réunis en ten.·. régulière, le 12 mars 1939, ont été très émus par l'adhésion de nos FF.·. membres du gouvernement et de certains de nos FF.·. parlementaires, à l'acte de reconnaissance du général Franco comme chef du gouvernement régulier d'Espagne.

Considérant cette adhésion comme une infraction flagrante aux principes de la Maçonnerie puisque ce même chef était rebelle aux lois en vigueur dans son pays, et surtout parce qu'il était le tortionnaire de nos FF.·. espagnols, les membres de la R.·.L.·. « les Amis de la République », demandent en conséquence qu'il soit rappelé par qui de droit à nos FF.·. parlementaires et membres du gouvernement, qu'ils s'inspirent à l'avenir davantage dans leur vie publique des enseignements maçonniques.

C'était là un avertissement sans frais.

Il est des occasions où il en a cuit aux parlementaires maçons de s'être insurgés contre les positions idéologiques de la secte. L'ancien ministre des Finances, Marcel Régnier, l'ancien député de la Seine, Adolphe Chéron, et quelques autres, ont notamment encouru les foudres des FF.·. pour avoir voté, en 1924, le double décime et les décrets-lois Poincaré.

UN EDIFIANT BILAN

Henry Coston, dans **Le Cri du Peuple** (23 juillet), dresse une liste des manuels scolaires en usage dans les écoles communales, les lycées et les collèges, dont l'auteur était maçon ou maçonnisant.

Isaac (cours d'histoire) ; Seguin-Kléber (lectures) ; Gallouedec et Maurette (géographie) ; Bertaux, Lepointe, Descourtieux (langues vivantes), aux éditions Hachette ; Bèche (géométrie) ; Boutemy (arithmétique) ; Joliet (littérature française) ; Meynier (histoire ancienne) ; Mme Lahy-Hollebecque (lectures), aux éditions A. Colin ; Charlot, Thiedot (géographie) ; Eisenmenger (sciences naturelles), aux éditions Fernand Nathan ; Roudil (sciences physiques et naturelles), aux éditions Larousse ; Ronze (histoire) ; Auria (sciences), à la librairie Hatier ; Toursel (lectures) ; Jeancoux (vocabulaire) ; Le Brun (leçon de choses) ; Renaud (arithmétique) ; Brachet (arithmétique appliquée), à la librairie Delagrave...

Cette énumération est loin d'être complète.

Elle suffit pourtant à donner un aperçu de l'influence maçonnique sur la formation de nos enfants.

ENCORE DES FAITS REVELATEURS

La secte ne se contentait pas de distiller son poison à l'école, elle disposait, hors l'enceinte scolaire, d'un arsenal de publications destinées à achever l'œuvre d'intoxication de la jeunesse.

Ce sont des organisations maçonniques qui lancèrent « Les Petits Bonshommes » et « Copain-Cop », des F.·. qui publiaient « Mon Camarade » ; « l'Epatant » ; « Le Petit Illustré » ; « Fillette » ; « Cricri » ; « l'Intrépide » ; « Pêle-Mêle » ; l'Almanach Vermot, « Junior » ; « Hardi » ; « l'As » ; « Boum » ; « Benjamin », le « Journal de Mickey », « Robinson » et « Hop-là ! ».

Le Cri du Peuple du 14 août, à qui nous empruntons ces précisions, indique que les journaux du groupe « Epatant » « l'As » et « Boum » avaient un tirage de 600.000 exemplaires. Le « Journal de Mickey », « Robinson » et « Hop-là ! » atteignaient chaque semaine près de deux millions de lecteurs. Quant à « Benjamin » (éditeur le F.·. Lajeunesse), on le trouvait, à la veille de la guerre, sur presque toutes les tables de jeunes...

Voilà qui explique bien des choses !

DES CHIFFRES PARLANTS

Sait-on combien de F.·.M.·. ou sympathisants furent ministres des colonies ou sous-secrétaires d'Etat depuis le début du siècle ? Quinze, exactement.

L'Appel du 26 août nous donne leurs noms :

Gaston Doumergue (trois fois) ; René Besnard (deux fois) ; Adolphe Messimy (une fois) ; Jean Morel (trois fois) ; Albert Sarraut (sept fois) ; André Hesse (une fois) ; Léon Perrier (cinq fois) ; Théodore Steeg (deux fois) ; Albert Dalimier (une fois) ; Alcide Delmont, sous-secrétaire d'Etat (deux fois) ; Léon Archimbaud, sous-secrétaire d'Etat (une fois) ; Auguste Brunet, sous-secrétaire d'Etat (deux fois) ; Blaise Diagne, sous-secrétaire d'Etat (deux fois) ; Gratien Candace, sous-secrétaire d'Etat (deux fois) ; Gaston Monnerville, sous-secrétaire d'Etat (deux fois).

... Sans compter le juif Jéroboam Rothschild dit Georges Mandel, ministre des Colonies pendant la guerre.

Sait-on combien de Loges fonctionnaient dans notre Empire ? 103, sans compter les ateliers de l'obédience du Droit Humain.

Le même journal nous donne, à ce sujet, les intéressantes précisions que voici :

Le Grand-Orient comptait à lui seul 67 Loges.

La Grande Loge (Rite Ecossais), de son côté, en groupait 36 sous son obédience.

Ces Loges — complétées par des arrière-loges (appelées chapitres, consistoires et aréopages) — étaient fréquentées par de hauts fonctionnaires, des officiers, des colons. Un grand nombre de gouverneurs généraux, d'administrateurs coloniaux y étaient affiliés, recevant ainsi, à la fois, des ordres de leur ministre et des consignes de leur obédience, obéissant à celles-ci plutôt qu'à ceux-là... lorsque, par hasard, les points de vue divergeaient.

Parmi les vénérables de ces Loges, on

remarquait des avoués, des conseillers à la cour, des commissaires, des médecins-chefs d'hopitaux, des professeurs, des contrôleurs principaux des douanes, des consuls, des receveurs de l'enregistrement, des chefs de service de l'immigration, des inspecteurs des P. T. T., etc., tous personnages influents.

Les élections législatives et municipales se faisaient dans les loges ; aucune nomination ou mutation n'avait lieu sans leur avis; l'avancement des officiers, comme celui des fonctionnaires, était subordonné à l'acquiescement du vénérable, de même que l'octroi des concessions agricoles ou minières.

En un mot, rien d'important ne se faisait sans que la Loge en fût avertie et consultée. L'omnipotence maçonnique était quasi totale.

A la lueur de ces chiffres et de ces faits, on comprend mieux les événements de l'automne dernier.

LA SECTE CONTRE L'ARMEE

Dans son livre « La Franc-Maçonnerie et la préparation de la Révolution », le F.·. Gaston-Martin, écrit : « qu'il est une autre tâche dont la maçonnerie est responsable, bien qu'on le lui ait moins rappelé : c'est la désagrégation de l'armée nationale ».

La responsabilité de la secte en cette affaire, notre confrère Essache de **l'Appel** l'établit solidement sur des textes :

Après la guerre de 1870 et dès l'apparition de la République, écrit-il, les Loges maçonniques s'efforcèrent de « républicaniser » l'armée française. Dans les rapports présentés aux loges, on préconise, pour atteindre ce but, des mesures à effets immédiats et des mesures à effets plus lointains.

Parmi les premières, les F.·. exigent que le ministre de la guerre soit un civil, et, autant que possible, un franc-maçon, de façon à réaliser l'épuration du haut commandement.

Un des rapports sur cette question, présenté à la loge « Les Philanthropes Arvernes » (ordre de Clermont-Ferrand), se termine ainsi : « qu'on le sache bien, ce n'est que le jour où nous aurons à la tête de nos corps d'armées, de nos divisions, de nos brigades et de nos régiments, des chefs « sincèrement républicains », que toutes les réformes nécessaires pourront se faire, pas avant ».

Le vœu formulé dans ce rapport fut appliqué, et c'est ainsi qu'un beau jour le général Gamelin remplaça le général Weygand, en attendant que le général Weygand prenne la place du général Gamelin, mais un peu tard, c'est-à-dire lorsque la situation militaire sera désespérée.

Du rapport cité plus haut, présenté à la L.·. « Les Philanthropes Arvernes », extrayons encore le passage suivant :

L'avancement, les faveurs, parmi lesquelles on doit comprendre les décorations militaires, doivent être donnés aux seuls officiers dont le dévouement et le respect des institutions républicaines sont bien connus.

La grande désorganisation de l'armée française, commencée avec l'affaire Dreyfus, se poursuivit avec l'affaire des fiches, c'est-à-dire avec la délation organisée dans l'armée sous la direction du Grand-Orient et avec l'approbation du ministre de la Guerre, le général André.

La marine n'échappait pas aux criminelles entreprises de la secte.

La loge « Thélème » émettait, en 1914, le 23 juin, le vœu suivant :

Considérant qu'après quarante-quatre ans de République, la marine française voit les idées républicaine subir en son sein un recul chaque jour plus accentué ;

Considérant qu'il importe de mettre au plus tôt un terme à une situation aussi intolérable.

Demande au Convent d'examiner les moyens de remédier à cet état de choses.

Le 1er juillet, ce vœu était solennellement adressé à tous les ateliers de France et de Navarre.

N.·. M.·. et TT.·. CC.·. FF.·.,

Nous avons la fav.·. de vous adresser le vœu ci-contre, adopté à l'unanimité par notre at.·. dans sa ten.·. sol.·. du 23 juin 1914.

Nous vous prions d'examiner ce vœu et, si vous en approuvez les termes de bien vouloir le transmettre au Conseil de l'Ordre avec votre adhésion.

Que fût-il advenu de notre flotte si la guerre n'avait relégué dans un carton vert les élucubrations des F.·. de Thélème !

FOURRIERS DU BOLCHEVISME

Les liens entre eux, avons-nous dit maintes fois, à cette place, sont étroits. En voici une nouvelle preuve qu'administre le **Westdeutscher Beobachter** de Cologne sous la plume de M. Erich Ehlers :

Le Grand-Orient de France, écrit M. Ehlers s'est vu obligé, en 1937, de se prononcer sur cette question : « Est-il possible d'appartenir en même temps à la Franc-Maçonnerie et au parti communiste ?

Conformément à la tactique maçonnique, le Grand-Orient a évité de prendre position vis-à-vis de ce problème. Il a préféré reproduire une lettre du fameux chef communiste français Maurice Thorez qui lui avait été communiquée et qui déclarait que « les statuts du parti communiste ne permettaient pas l'appartenance d'un membre du parti à la Franc-Maçonnerie » et qu'il considérait, comme incompatible d'être simultanément Franc-Maçon et membre du parti communiste.

En procédant de la sorte, le Grand-Orient évitait de prendre parti ; mais s'il ne se prononçait pas, s'il mettait en avant Thorez, il indiquait tout de même assez clairement « que la Franc-Maçonnerie ne se différenciait du bolchevisme que par les méthodes de lutte ».

Un document maçonnique de 1936, que M. Ehlers a eu sous les yeux, montre d'ailleurs que cette interprétation est absolument juste.

... Ce document annonce la création d'un Cercle maçonnique d'études sur l'U. R. S. S., chante un chant de louanges pour l'Union Soviétique et le bolchevisme... cet état homogène qui, depuis 18 ans, est devenu le pivot de la sécurité internationale.

Après sa création, le cercle n'a cessé de développer une activité « probolchevique », favorisant intensément la propagande du Komintern.

La propagande bolchevique de la Franc-Maçonnerie française, non seulement se servait de ce Cercle d'études, écrit M. Ehlers mais aussi s'étendait sur une grande échelle, à l'ensemble des Loges françaises et plus particulièrement à celles de Paris. Dans la période de 1933-1939, le « Bulletin hebdomadaire des Loges de la Région Parisienne » a annoncé plus de 230 séances des Loges dans lesquelles les conférences sur l'U. R. S. S. occupaient la place principale.

La tendance de ces conférences dont 75 étaient, en 1933-1936, consacrées aux rapports des maçons qui avaient visité l'U. R. S. S. ressort de la circulaire déjà citée avec son hymne de louanges pour l'U. R. S. S. et aussi du fait qu'aux séances du Cercle non seulement étaient présentés des films de propagande soviétique, mais que des fonctionnaires du parti communiste prenaient la parole.

Parmi les orateurs qui donnaient une importance particulière à ces manifestations probolcheviques de la Franc-Maçonnerie, il faut relever ceux qui jouaient dans la vie politique de la France un rôle non-négligeable, comme par exemple, les députés Montagnon, Paul Perrin (il avait fait à Moscou un voyage à la tête d'un groupe d'officiers français et n'avait pas de limites dans ses éloges pour l'armée soviétique) les sénateurs Bachelet, Bernier, et le ministre Marc Rucart.

Ce travail maçonnique de propagande, incontestablement, rendait au bolchevisme des services inappréciables. Il attirait au communisme par une action systématique, — conférences films, expansion de la littérature appropriée et organisation des voyages d'études — les milieux intellectuels et bourgeois réunis dans les Loges maçonniques. Ces milieux qui, en général, n'étaient pas si accessibles à la propagande communiste, étaient atteints et tellement infectés par le virus bolchevique qu'aujourd'hui encore en France, il est difficile de leur faire comprendre la nécessité d'une lutte contre le danger bolchevik menaçant l'Europe.

Il conclut :

Par cette propagande, menée dans les Loges maçonniques et portée par les frères maçons dans le peuple, la Franc-Maçonnerie française devenait, en réalité, une avant-garde du bolchevisme.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA FAMILLE

Intéressante controverse entre **La Suisse Libérale**, organe de Neuchatel, et Me J. Roulet, rédacteur de la grande Loge suisse **Alpina**. Suivant en cela la pure doctrine maçonnique, l'**Alpina**, dans une résolution du 29 mai 1943, qui fut commentée également par le journal d'Olten **Die Stimme der Familie**, tend à faire passer le problème de la famille pour un problème dépendant principalement de l'Etat.

La Suisse Libérale répond, d'une manière assez pertinente, à ces vues :

Nous le répétons, l'Etat est un pouvoir temporel, non un pouvoir spirituel. La famille

appartient à ses chefs naturels le père et la mère, et son éducation morale à nos Eglises. M. Roulet nous répond : — Vous oubliez que l'Etat légifère, qu'il promulgue le droit, lequel prend sa base dans la morale. D'accord. Mais l'Etat légifère trop. Qu'il légifère pour protéger les enfants contre des parents dénaturés, c'est bien, mais qu'il légifère pour inculquer leurs devoirs à des parents sains, cela est abusif et même grotesque, car la morale de l'Etat ne vaut pas — et de loin — celle des particuliers. Ainsi l'on ne voit guère l'Etat prêchant l'économie alors qu'il ne cesse de se montrer dépensier.

Or, la Grande Loge « Alpina » veut précisément que l'Etat se fasse professeur de morale à l'égard de l'ensemble des familles, même des plus saines. Je rappelle qu'elle dit: « Il faut enseigner aux enfants le respect dû à leurs parents, rappeler à ceux-ci les obligations que leur imposent leurs devoirs envers leurs enfants ; donner à tous le respect des vieillards... »

Non vraiment ce n'est pas là la tâche de l'Etat, mais bien celles des familles elles-mêmes et des conducteurs spirituels du peuple, les prêtres et les pasteurs.

L'Etat doit réprimer les délits prévus par les Codes. Mais comment croire que les Codes contiennent toute la morale. Si la jeunesse ne respecte pas les vieillards — et il arrive trop souvent, en effet, qu'elle ne les respecte pas — comment l'en punir ? Il n'y a aucun moyen. Alors pourquoi inscrire dans la Constitution des textes qui seront violés tous les jours ?

Aussi pensons-nous que le problème de la famille est un de ceux qui échappent le plus à l'Etat et que, si l'on veut absolument légiférer pour protéger la famille, il faut agir avec prudence et délicatesse.

MAÇONNERIE ET FASCISME

Les affaires d'Italie — coup d'Etat du 25 juillet, capitulation du gouvernement Badoglio, retour au pouvoir du « Duce », etc. — sont au premier plan de l'actualité.

La Maçonnerie a-t-elle eu part aux deux premiers événements comme on l'a prétendu ? Ce n'est pas impossible, étant donné la position de bataille qu'elle a prise contre le fascisme à qui elle ne pardonne pas son éviction de la péninsule, il y a 20 ans.

Les Loges, au lendemain de la marche sur Rome, avaient, en effet, espéré noyauter le parti de Mussolini. D'assez nombreux Maçons s'étaient infiltrés dans les rangs des chemises noires. Ils s'apprêtaient à y jouer le double jeu, cher à la secte, quand le Grand Conseil du parti mit le holà ! Le 14 février 1923, il décréta que la qualité de fasciste était incompatible avec celle de maçon ; les fascistes qui appartenaient à la maçonnerie devaient opter entre celle-ci et le parti.

Ce que fut le combat du fascisme contre la Maçonnerie, Henry Coston nous le dit dans **L'Appel** du 12 août :

Après avoir exclu les maçons de son parti, le Duce les chassait de l'école où se façonne l'âme du petit Italien.

La lutte contre la Maçonnerie prit alors une forme populaire : elle n'en fut que plus violente. Fin décembre 1923 et surtout en janvier 1924, la fureur des éléments sains de l'Italie s'abattit sur les Loges de Toscane et d'une demi-douzaine d'autres provinces. A Pistoia et à Prato, les temples de la secte furent pillés, et les affiliés qui se trouvaient dans les locaux reçurent une sévère correction. La Loge de Termoli, qui portait le nom du Grand Maître de la Franc-Maçonnerie italienne — Ernesto Nathan, maire juif de Rome — fut mise à sac en même temps que les Loges de Lucques.

Le mouvement s'étendit jusqu'à la Calabre où la Loge de Monteleone fut envahie et ravagée. Les troubles antimaçonniques gagnèrent toute l'Italie. Ils ne prirent fin qu'en janvier 1926, date à laquelle le Duce, sur la proposition de M. Rocca, successeur du F∴ Oviglio au ministère de la Justice, interdit la Franc-Maçonnerie sur tout le territoire italien.

Maçons et antifascistes italiens — les « fuorusciti » franchissant les Alpes, cherchèrent alors refuge en France où ils installèrent leur quartier général. La Ligue italienne des Droits de l'Homme, filiale maçonnique, se reconstitua sur les bords de la Seine sous la direction de l'ex-député Campolonghi, tandis que les loges « Italia » et « Italia Nuova » accueillaient les « persécutés » dans son sein, sous la houlette bienveillante des FF∴ Triaca, Letti et Nitti.

Et, depuis lors, abusant de l'hospitalité française, tout ce beau monde intrigua, complota contre le gouvernement que l'Italie s'était donné.

LE COMPLOT MAÇONNIQUE EN ESPAGNE

Le **Diario de Navarra**, du 30 juillet, cite opportunément le discours prononcé le 18 du même mois, par le général Franco et qu'il est bon de se rappeler. Dans ce discours, le Caudillo retrace l'action ténébreuse des Loges en Espagne depuis l'époque de José Balsamo jusqu'au jour de la reconquête de 1936. Il retrace l'activité des Maçons expatriés qui « fomentent encore de nos jours par leurs intrigues, des remous politiques heureusement de peu d'importance ».

Dans son commentaire du discours, notre confrère écrit :

Face à cette tyrannie occulte, face aux manœuvres venant de l'extérieur qui, il est triste de le constater, trouvent des individus prêts à les seconder, il existe la décision d'un régime qui ne peut se décider à tolérer d'immixtion dont l'objectif principal est de dissoudre les ciments de notre révolution.

Notre pays devrait s'inspirer d'une telle résolution.

LES MAÇONS CONDUISENT LE BAL

Dans le dernier numéro des **Documents Maçonniques**, on a pu lire une très intéressante généalogie de la famille régnante d'Angleterre.

Sur les dix princes ou princesses qui ont occupé le trône de 1717 à 1943, il y a eu six F∴ M∴. La famille royale a compté vingt F∴ parmi ses vingt-sept membres masculins.

La Cour n'est pas seule à être aussi fortement maçonnisée. Lisons plutôt les développements qu'Henry Coston consacre, dans **Le Cri du Peuple** (28 juin), à l'influence de la Maçonnerie dans la politique britannique.

Le chef du gouvernement actuel, Winston Churchill, est l'un des plus fidèles serviteurs de la secte. Le « Freemason », revue maçonnique londonienne, dans son numéro du 25 mai 1929, soulignait en effet l'intérêt que portait la Grande Loge d'Angleterre à l'élection du « candidat Churchill »...

A la Chambre des Lords et aux Communes on compte environ 60 % de Maçons. Le parti libéral est dirigé par un comité réel de dix FF∴ et dans le parti conservateur 50 % des postes de confiance sont attribués à des « initiés ». La grande presse et celle du parti travailliste sont inspirées, contrôlées, commanditées par d'authentiques Maçons, qui mènent l'opinion au gré des véritables dirigeants de « L'United Grand Lodge », qui coiffent le bègue de Buckingham Palace. Les financiers de la City, surtout les dirigeants de la haute banque, Juifs et Anglais, appartiennent à la secte, dont ils subventionnent largement les œuvres et la propagande.

La coutume veut que le chef de l'Intelligence Service soit aussi Maçon. Quant à l'armée, la « maçonnisation » de ses cadres est telle que son état-major pourrait se transformer en Loge sans avoir à modifier sa composition. Inutile de parler de la « Home Fleet », puisque, voici quelques années, un journal à grand tirage a mentionné dans un reportage sensationnel que chaque grand bâtiment de guerre abritait une loge...

LES F∴ M∴ FOSSOYEURS DU PREMIER EMPIRE

C'est le titre d'un ouvrage que M. Charles de Flahaut fait paraître aux Editions littéraires et artistiques et qu'analyse M. Maurice Breton dans le **Petit Parisien** (28 août) :

« Très opportunément, écrit le rédacteur du « Petit Parisien », M. Charles de Flahaut révèle les attaches anciennes de Napoléon avec la maçonnerie. Le père du futur empereur avait été franc-maçon, lui-même avait été initié à la « Lumière de l'ordre » (1). Il est même probable qu'au retour de la campagne d'Egypte, Bonaparte ait prononcé quelque serment qui l'ait lié à la secte. A cette époque, la maçonnerie ne visait qu'à détruire la royauté : elle le choisit pour agent, consciente de son génie et de son avenir. Il représentait pour elle le seul homme capable de faire régner sur un ou plusieurs peuples la doctrine philosophique du XVIII[e] siècle. Ce ne fut qu'en 1808-1809 que ses desseins changèrent. L'ex-général s'étant fait plus que roi.

(1) N.D.L.R. — Les avis sont partagés sur l'affiliation maçonnique de l'empereur. Le service des sociétés secrètes n'a trouvé aucune trace de ce fait dans les documents actuellement dépouillés.

il dominait le monde. Alors, de partout, la Franc-Maçonnerie lança son mot d'ordre : « Guerre à Napoléon ! »

Cette guerre était d'autant plus facile à mener que la Maçonnerie comprenait de très nombreux fidèles parmi les compagnons, les parents et les amis de l'Empereur :

« Murat, premier grand-surveillant du G∴ O∴ de France; Augereau, grand officier du G∴ O∴; Clarke, membre du G∴ O∴; Joseph Bonaparte, grand maître; Marmont, membre de la loge « La Candeur »; Beurnonville, premier grand maître adjoint, et grand commandeur; Talleyrand, vénérable de loge des Philalètes; Mac Donald, grand conservateur... On en passe. »

Ces officiers, ces ministres, ces maréchaux ont « tourné casaque » au moment voulu :

« ...Jusqu'à Bernadotte, à qui il a fait cadeau d'un royaume et qui livre son ancien maître pour un million de sterlings. Tous, en un mot, obéissent aux consignes de la Franc-Maçonnerie, momentanément acharnée au retour des Bourbons, et prête, aussi bien, à les trahir et à les rejeter lorsque leur heure aura sonné à son tour.

MANGIN ET LA MAÇONNERIE

Il nous est tombé, récemment, entre les mains une coupure jaunie de **L'Eclair de l'Est** (elle remonte à septembre 1920), où il est question de la visite officielle du général Mangin à Panama, au lendemain de l'autre guerre :

« ...A 21 heures, une grande manifestation composée de cinq à six mille personnes est venue le saluer et l'acclamer devant la maison où il était. Quelle différence avec la réception faite l'année précédente au général américain Pershing, qui fut reçu à coups de pierres et de sifflets parce que quelques semaines auparavant les Américains avaient essayé de s'emparer d'une île fort estimée des gens de Panama! La première soirée est passée et bien remplie.

« Le jour suivant, 14 juillet, les fêtes continuent : à 8 heures, messe solennelle à la cathédrale, décorée aux couleurs nationales; les drapeaux français et pontifical s'embrassent en signe de réconciliation; on venait d'apprendre, quelques jours auparavant, l'arrivée d'un ambassadeur français au Vatican. Le général arrive. Il est reçu par l'évêque qui lui présente l'eau bénite. Mangin fait un grand et ostensible signe de croix : bonne leçon aux Francs-Maçons et incrédules Panamiens qui peuvent se persuader de la foi du héros français qu'ils acclament tant. La messe chantée par nos enfants est magnifiquement bien exécutée et attire l'attention de la mission française.

« A la sortie de la messe, revue des troupes américaines qui défendent le canal, et le soir, visite au cimetière français où reposent les nombreuses victimes des premiers travaux du canal.

« Les Francs-Maçons prétendent aussi l'avoir et ils l'invitent à une de leurs réunions, mais Mangin décline leur offre et leur répond que personne n'ignorant qu'il est catholique, il ne comprend pas qu'on puisse l'inviter à une réunion où sa religion lui défend d'assister.

Le catholique Mangin ne pactisait pas, lui, avec les ennemis de sa foi.

LE CLERGE FRANÇAIS ET LES IDEES NOUVELLES

Tel est le titre d'une intéressante enquête, faite par André Saint-Nizier, dans **Combats**, organe de la Milice française.

Dans le numéro du 31 juillet, André Saint-Nizier fait part d'un entretien qu'il eut avec une personnalité du monde religieux, le Père S...

Celui-ci, très au courant des questions politiques et rejoignant en cela les lignes récentes de notre rédacteur en chef, M. Robert Vallery-Radot, parle d'une rencontre qui eut lieu en juin 1928, entre un Jésuite particulièrement instruit et plusieurs Francs-Maçons allemands et américains.

La volonté des éléments juifs et maçonniques de compromettre l'Eglise par tous les moyens est mise en lumière par les campagnes d'excitation des journaux, comme **l'Humanité**, lors de l'élection de Pie XII.

Et le Père S... continue :

« Vous souvenez-vous de la visite du cardinal Pacelli en France, quelques années avant la guerre. Ce voyage était d'ordre uniquement religieux et pourtant que de politesses ne firent pas nos dirigeants d'alors au futur pape. Peu de temps après, Camille Chautemps, « prince sublime du royal secret », donnait une interview pleine de perfidie au journal le « Vingtième Siècle », de Bruxelles, dans lequel il tirait des conclusions politiques de ce voyage. Souvenez-vous aussi, entre autres choses, que Mme Brunswick, juive, femme-ministre du Front Populaire, sollicitait l'honneur d'être reçue au Vatican, cependant que Léon Blum, l'auteur bien connu du livre sur « Le Mariage », était l'invité de la nonciature. »

L'Eglise de France n'a tiré de cela aucun avantage substantiel. Mais le complot n'en continue pas moins, il consiste à agiter l'épouvantail du paganisme national-socialiste et des persécutions des juifs. Le Père S... dit, à ce sujet :

« La doctrine chrétienne prêche, certes, l'amour de son prochain, mais elle n'interdit pas à l'homme le droit de légitime défense. Aussi, lorsque nous avons vu toutes les protestations d'un certain clergé à propos de mesures de sauvegarde de notre race contre le péril juif, nous sommes en droit de penser que c'est là une prise de position purement politique qu'il nous est difficile d'admettre. »

« Et le Père S... a conclu l'entretien accordé à notre confrère en disant son espérance de voir bientôt les catholiques français comprendre mieux la façon dont les tenants du régime passé ont abusé de leur bonne foi. »

LA LOGE DES « NEUF SŒURS » A LA VEILLE DE LA REVOLUTION

Dans l'hebdomadaire **Demain**, du 1er août, publié à Lyon, Jean Guiraud nous donne d'intéressants renseignements sur cette Loge, une des plus célèbres du XVIIIe siècle.

« Les Loges d'alors se présentaient comme un lieu de réunion pour tous ceux qui cultivaient les lettres, les sciences et les arts pour procurer par la diffusion des « lumières » le bonheur de l'humanité. »

La Loge des « Neuf Sœurs » fut établie en 1776. Elle comptait des membres illustres; son « Vénérable » était l'astronome Lalande. — Pas si vénérable que ça, continue Jean Guiraud, qui cite les mémoires de Bachaumont :

« Il est question du mariage d'un philosophe faisant beaucoup de bruit. C'est celui de M. de Lalande, astronome et académicien (sciences). Parti depuis quelque temps pour Briançon où il devait s'unir à une jeune personne et faire un hymen très sortable, on veut qu'une gouvernante... en apprenant la nouvelle de cet hymen futur, soit partie en diligence, se soit rendue au lieu où se passait le contrat de mariage et dans sa fureur ait poignardé son maître et elle aussi. Telles sont les premières nouvelles de ce tragique événement qui mérite confirmation. » Comme ce bruit ne fut pas confirmé, nous ne le retenons que pour montrer que les Francs-Maçons qui voulaient régénérer le monde n'étaient pas tous des ascètes même quand ils étaient « vénérables ».

A côté de Lalande et, contrastant avec lui, on trouvait le mathématicien Lagrange : le collaborateur de **Demain** cite des passages tirés des « Mémoires d'une Inconnue », de Mme Cavaignac :

« C'était un homme froid, glacé, âgé de cinquante ans, avare de mouvements, se tenant droit, raide même, fort soigneux de sa personne et jusqu'à la recherche, d'ordinaire fort taciturne, un vrai savant. Jusqu'au jour où, pour retrouver le niveau probablement, il se mettait à causer avec autant d'esprit que d'abondance et de facilité, mais sans s'animer, s'échauffer jamais.

« Un jour, à table, pendant la Terreur, ma mère, quoique bonne républicaine, s'affligeait de ce qui se passait; il se tourna vers elle et du plus beau sang-froid : « Madame, il faut abattre ce qui s'oppose! » On voit que la logique géométrique se rencontre quelquefois avec celle des passions, mais tout invariable qu'elle est je doute qu'il en eût dit autant quelques années plus tard dans le Sénat conservateur (de Napoléon). »

D'autres membres de cette Loge furent aussi célèbres. Cabanis, jeune provincial, qui fut introduit par Turgot dans les milieux francs-maçons :

« Il fit la connaissance de plusieurs Francs-Maçons en vue qui faisaient partie de la Loge des Neuf-Sœurs, le président du Parlement de Bordeaux, Dupaty, oncle de Condorcet, lui-même Franc-Maçon des plus influents, le naturaliste Lacépède, l'écrivain

Chamfort, Garat, qui devait être ministre de la Révolution. Son ami, le poète Roucher, qui était affilié aux Neuf-Sœurs, l'y fit recevoir, ainsi que dans le salon de la veuve du philosophe Helvétius, qui tenait à Auteuil un salon de Francs-Maçons athées et de philosophes matérialistes. Franklin, représentant autorisé de la Maçonnerie des Etats-Unis, et à ce titre affilié lui aussi à la Loge des Neuf-Sœurs, était le grand homme du salon de Mme Helvétius. »

Ainsi se noua entre Cabanis, Condorcet et Franklin une intimité philosophique et maçonnique qui valut à Cabanis une certaine célébrité.

Médecin de toute cette société, il fournit le poison à Condorcet et au Cardinal de Brienne, lorsque, avec la Terreur, ils préférèrent le suicide à la guillotine.

La Loge des « Neuf Sœurs » (les Neuf Muses) pour honorer son nom, fit appel également à différents artistes. Le peintre Vernet fut le plus célèbre d'entre eux, ainsi que le médiocre poète Roucher qui fut lancé par la Loge. Les « Neuf Sœurs » accueillent aussi Desèze, jeune avocat de province, qui devint plus tard le défenseur de Louis XVI. Enfin, elle eut l'habileté d'accueillir dans ses rangs Benjamin Franklin lors de la mission de celui-ci en France en faveur des Etats-Unis révoltés contre l'Angleterre. Bachaumont, que cite J. Guiraud, écrivait :

« Il est merveilleux de voir M. Franklin, malgré les grandes et nombreuses affaires dont il est chargé, trouver assez de temps pour jouer à la chapelle et suivre les assemblées de Francs-Maçons comme le frère le plus oisif. Jeudi dernier, il a été élu vénérable de la Loge des Neuf-Sœurs, et une députation est allée à Passy lui en faire part. »

La Loge joua par la suite un grand rôle en faveur de l'indépendance des Etats-Unis.

LA SYNARCHIE

On parle beaucoup de la synarchie depuis quelque temps. On cite des cas de son ingérence dans les affaires intérieures des Etats et dans les affaires internationales.

Qu'est-ce donc que cette association à la mode, qui se drape d'un certain mystère? Nous ne saurions mieux faire, pour éclairer nos lecteurs, que reproduire certains passages de l'article que lui consacre, dans **L'Union Française** de Lyon, du 12 août, M. A. Fouché :

« La synarchie, c'est un produit de distillation de la Franc-Maçonnerie. La synarchie, c'est la Franc-Maçonnerie épurée matériellement, mais non moralement. La synarchie, c'est le dernier mot de l'opportunisme et de la combine.

« Là synarchie est une chaîne dans les gouvernements de tous pays, de toutes tendances et de toutes étiquettes. C'est un Etat dans les Etats. C'est une superunion de superintérêts.

« La synarchie n'a pas de doctrine, ni d'opinion. Elle change de camp, de doctrine et de système, comme on change de chemise.

« Si Talleyrand vivait encore il serait le type du synarque. Ayant trahi tour à tour le roi, la République et l'Empire, il est toutefois dépassé en bien des points — des trois points — par le cynisme des synarques actuels.

« Darlan, Pucheu et Flandin, collaborateurs forcenés passant sans tambours ni trompettes dans l'autre camp. Les anciens hauts dignitaires maçons, continuant le double jeu, sont parmi les premiers synarques repérés en France.

« Ils sont dans les deux camps; ils renseignent les uns et les autres. Ils prennent une figure outrancière de germanophiles, alors qu'ils renseignent de l'autre côté et obtiennent ainsi d'autant plus de renseignements qu'ils ont mieux capté la confiance. Ils sont à un « poste d'écoute de la Franc-Maçonnerie ».

Notre confrère conclut :

« Eh bien! pendant qu'il en est temps, il faut dénoncer les synarques. On peut arriver à s'entendre avec un adversaire sincère, mais on sera toujours victime de ces dangereux cyniques. »



NOS GRANDES CONFÉRENCES

Saison 1943/44

●

Lundi 25 Octobre 1943 — 20 h. 30

La F∴ M∴ contre l'Intelligence Française

CONFÉRENCIER

M. Bernard FAŸ

Lundi 29 Novembre 1943

Un Pacte entre l'Église et la F∴ M∴ ?

par

M. Robert VALLERY-RADOT

dans la

SALLE DU THÉATRE DES AMBASSADEURS

I, avenue Gabriel - PARIS (8e)

●

PRIX DES PLACES : de **10** à **25** francs

●

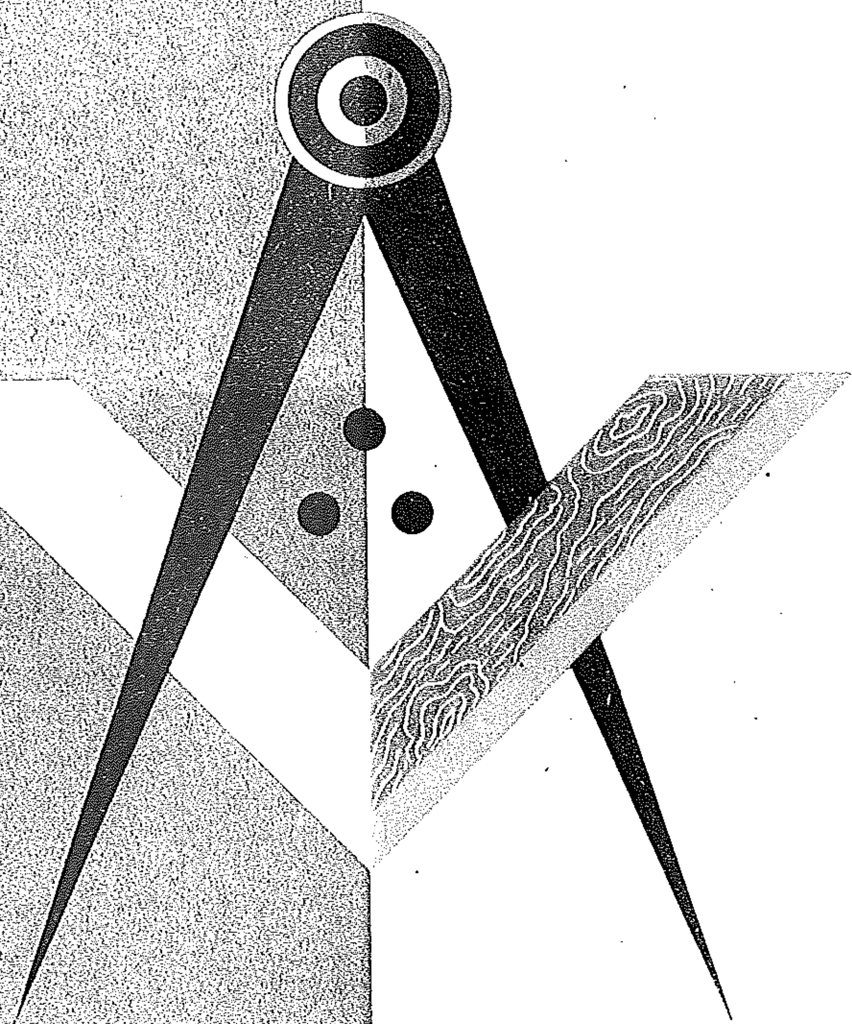
On peut louer dès maintenant :

Au THÉATRE DES AMBASSADEURS. — **Tél. : ANJ. 97-60**

Chez DURAND & Cie, 4, place de la Madeleine, 4 — **Tél. : OPE. 62-19**

A la Revue « LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES », 7, rue Saulnier, 7
Tél. : PRO. 46-28

LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES





NOVEMBRE 1943 — REVUE MENSUELLE — NUMÉRO 2

Autorisation n° 257

3e année

SOMMAIRE

(3e année)

NUMÉRO 2

NOVEMBRE 1943

LA F.·. M.·. CONTRE L'ÉTAT 33
Bernard FAŸ

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DES « B'NAI B'RITH » AUX ÉTATS-UNIS. 36
Georges OLLIVIER

UN CLUB MAÇ.·.; VOLTAIRE ET SES « CACOUACS » 41
J. de PONTAUMONT

LA F.·. M.·. SOUS LA RESTAURATION; RAPPORT DELAVEAU 50
J. PLONCARD

LE JUIF WEISKOPF DIT GOMBAULT 53
Y. de FUSTEC

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES 59

Directeur :
BERNARD FAŸ

Rédacteurs en chef :
ROBERT VALLERY-RADOT et J. MARQUÈS-RIVIÈRE

Secrétaire général : J. de BOISTEL

Administration : 39, rue de Paris, Hôtel Mondial, VICHY.
Tél. 34-35

Bureau à Paris : 7, rue Saulnier - Téléph. : Prov. 46-28

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS :
Un an .... 70 frs
Six mois .. 40 frs

LE NUMÉRO :
7 francs

LA FRANC-MAÇONNERIE CONTRE L'ÉTAT

A toutes les époques la Franc-Maçonnerie a fait grand étalage de son loyalisme à l'égard de l'Etat, elle a même pris des précautions dans ses documents officiels, dans ses règlements et jusque dans ses rituels. A vrai dire, chacun des textes où elle se proclame une fidèle servante de l'Etat et où elle montre ses membres comme des sujets dociles des princes est empreint de cette ambiguïté qui permet toutes les ruses et toutes les compromissions. Il n'en reste pas moins que l'attitude officielle de la Maçonnerie est une attitude de loyal serviteur devant son maître et que dans toutes les réunions des Loges les vénérables et les divers orateurs ont toujours célébré le gouvernement au pouvoir, qu'il soit royal, impérial, républicain, socialiste, catholique, etc., que l'on parle de Louis XVI, de Gustave II, de Frédéric le Grand, de Napoléon Premier, de Louis XVIII, de Charles II, de Louis-Philippe, de la Deuxième République, etc.

En fait pourtant, depuis son installation, la Maçonnerie a été l'une des forces qui en France ont le plus constamment lutté contre la stabilité et contre la force de l'Etat. Il n'en pouvait être autrement, car, dès l'installation des premières Loges en France, au XVIII[e] siècle, **la Maçonnerie a été un Etat dans l'Etat.** Quand on étudie la Maçonnerie, on se rend facilement compte à quel point elle prétend être un organisme complet et autonome. Non seulement elle a sa hiérarchie propre, ses mots d'ordre à elle, ses tribunaux, on pourrait dire ses sacrements, mais elle a aussi une langue qui lui est personnelle et une moralité dont elle seule décide.

De même qu'à la fin du règne de Louis XIV existait dans les Cévennes une république protestante occulte en liaison avec l'Angleterre qui la subventionnait, de même le réseau des Loges maçonniques, à la fin du règne de Louis XVI, constituait une véritable « république » et les Maçons employaient parfois ce terme, car le Grand-Orient, sorte de Parlement aristocratique soumis à l'autorité d'un souverain constitutionnel, le Grand Maître, fonctionnait comme un véritable gouvernement. Les Maçons eux-mêmes ont souvent dit que leurs ancêtres du XVIII[e] siècle avaient appris la technique parlementaire, l'administration et l'art de gouverner dans les réunions des Loges, des Chapitres, des Conseils.

Ainsi constituée, la Maçonnerie avait sa vie propre et se sentait maîtresse de son propre destin ; il était distinct du destin national. Bien plus, il s'opposait aux intérêts et au cours du destin français. Les Grands Maîtres de la Maçonnerie, le comte de Clermont et le duc d'Orléans, furent toujours des opposants au gouvernement du roi. Ils soutinrent d'abord les Parlementaires, ensuite les Etats Généraux contre le pouvoir royal, ils soutinrent les philosophes contre les ministres, ils soutinrent la politique des nations étrangères, Frédéric II, George III, Joseph II, contre la politique nationale, sauf dans le cas de la guerre d'Amérique. En un mot, avec des apparences anodines et avec une grande prudence, la Maçonnerie du XVIII[e] siècle n'a cessé de s'opposer à l'Etat français. En fait comme en principe, on peut donc dire que, de 1720 à 1795, on assiste à une lutte de la Franc-Maçonnerie contre l'Etat. Cela est si vrai que l'Etat révolutionnaire, né pourtant d'un mouvement maçonnique, mais éclairé précisément par sa connaissance de la Maçonnerie, exigea du duc d'Orléans au début de 1793 la suppression de l'activité maçonnique, et cela pour des raisons qui nous paraissent savoureuses et significatives : les buts de la Ma-

çonnerie étant atteints et le gouvernement républicain étant constitué, la république maçonnique et son gouvernement républicain étaient désormais superflus.

●

Il n'en va pas de même, dit-on, pour le XIXe siècle. Pendant cette période la Maçonnerie, affirme-t-on souvent, a été en très bon termes avec le gouvernement dont il a facilité l'action.

Si nous examinons cette assertion, nous voyons d'une façon fort évidente que la Maçonnerie a conspiré sans interruption, entre 1816 et 1830, contre le gouvernement monarchique et contre chacun de ses ministres successifs. La Révolution de 1830 est le point culminant d'une guerre civile qui n'a pratiquement pas cessé depuis 1817. Le rôle de La Fayette et de Laffitte, dans les Loges, au Parlement et sur la place publique, jalonne suffisamment cette histoire pour marquer ce qu'il en est. Sans doute au début du règne de Louis-Philippe le plaisir de voir éliminer la branche aînée des Bourbons, les souvenirs de la Grande Maîtrise de Philippe-Egalité et l'adresse personnelle du souverain amenèrent un rapprochement, mais bien vite les Loges extrémistes (par exemple celle des Trinosophes) prirent l'ascendant et sapèrent le gouvernement de Louis-Philippe, préparant ainsi la Révolution de 1848. Sous le second Empire, quelles qu'aient été les sympathies maçonniques de Napoléon III, quelles qu'aient été même ses faiblesses et ses compromissions à l'égard de la Maçonnerie, celle-ci, tout en le dominant, ne l'appuya pas. Ses principaux moyens d'action qui furent d'abord des comités de lectures, des « Cercles Franklin » et tout un réseau de cabinets d'abonnement pour des livres et des revues, puis par la suite des comités électoraux, furent tournés contre l'Etat et la journée du 4 septembre 1870 fut une journée maçonnique.

« Nous y voilà, pourront dire les partisans de la Maçonnerie. La Maçonnerie a voulu arriver à la République, et ensuite elle a pratiqué loyalement l'appui au gouvernement. Elle a été tellement loyale que dans les milieux maçonniques on employait indifféremment le terme de « maçon » et celui de « républicain ». Quand il y avait des profanes, « républicain » voulait bien souvent dire « maçon », dans ce langage voilé que la Maçonnerie approuvait. » Cette assertion est vraie, mais il est faux d'en déduire que la Maçonnerie ait soutenu l'autorité et la stabilité de l'Etat français depuis 1870. Bien au contraire, tout en dominant l'Etat républicain de 1870 jusqu'en 1940, elle n'a cessé de se tenir à l'écart des responsabilités et de pratiquer une discipline dictée par son égoïsme. Pendant toutes les crises ministérielles, au Grand-Orient et à la Grande Loge, les groupes directeurs maçonniques siégeaient en permanence pour surveiller la formation des gouvernements futurs, et pour influer sur leur composition, sur leur programme, ils leur dictaient d'en haut leurs conceptions ; une fois le gouvernement au pouvoir, ils le surveillaient étroitement et lui marchandaient âprement leur appui ; bien souvent ils le récompensaient de sa servilité par un croc-en-jambe. La Maçonnerie n'a collaboré avec le gouvernement parlementaire, depuis 1870, que dans la mesure où elle y trouvait son avantage, elle ne s'est jamais crue tenue à une obéissance stricte. Aux heures où le gouvernement, par souci d'union nationale, se rapprochait des catholiques et des conservateurs, elle se tournait carrément contre lui et le jetait par terre. On l'a vu en 1920-1924, en 1932, en 1936-1938, car la Maçonnerie fut la marraine du « Bloc des Gauches », du « Cartel », du « Front Populaire », etc. En un mot, toute la politique de la Maçonnerie, telle que nous la montrent ses immenses archives, est une politique d'indépendance à l'égard de l'Etat et de supériorité en face de lui. Sa préoccupation, c'est de faire sentir à cet Etat sa sujétion et de grouper contre lui des ensembles sociaux, intellectuels, politiques, assez forts pour le tenir constamment en respect.

●

Depuis 1870 la Maçonnerie a donc vécu de l'Etat français et contre l'Etat français. Elle l'exploitait et elle le vendait au détail en minant son administration, sa hiérarchie, sa discipline, au moyen de sa camaraderie maçonnique. En effet, sans respecter les cadres des administrations, elle avait ses cadres propres et l'on voyait ainsi dans l'armée et dans la police des colonels ou des préfets amenés à siéger comme apprentis ou compagnons dans des Loges où des simples soldats, des sergents de ville pouvaient être officiers, orateurs, vénérables. Il en était ainsi dans tous les domaines, mais cela était particulièrement frappant et choquant quand il s'agissait d'armée et de police. Ce fut une des causes de la chute de Louis XVI, car cela entraîna l'indiscipline de ses troupes, et cela fut également une des causes de la faiblesse de l'armature française en 1940. La Franc-Maçonnrie se servait de la position ambiguë dans laquelle elle plaçait les chefs des administrations et les responsables pour exercer sur eux une pression constante en faveur de ses créatures et de ses intérêts aux dépens des non Maçons et aux dépens aussi des intérêts nationaux. La camaraderie maçonnique était un dissolvant à la fois pour la hiérarchie, pour la discipline et pour le bon ordre des services. Nous renvoyons nos lecteurs aux numéros 3 (décembre 1941), 5 (février 1942), 6 (mars 1942), etc., où nous avons montré en particulier par quel processus et

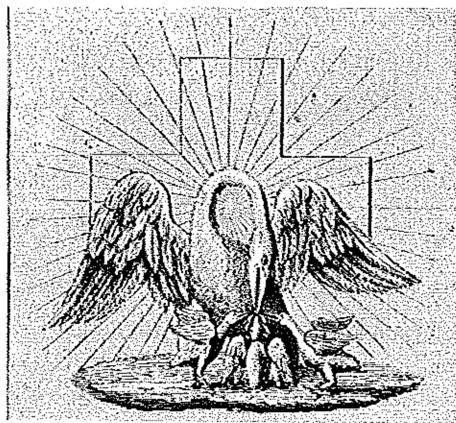
dans quelle proportion effrayante la Maçonnerie demandait, ou plutôt exigeait, un traitement particulier pour ses membres.

Elle ne laissait même pas les domaines les plus essentiels à la seule disposition de l'Etat, mais elle voulait intervenir partout. Ses ingérences dans la politique internationale sont des plus flagrantes et des plus choquantes. Dès 1830, la Maçonnerie a cherché à entraîner la France dans des grandes luttes idéologiques, en particulier dans des interventions constantes en faveur de la Pologne ou des autres peuples faibles qu'elle incitait constamment la France à vouloir défendre au prix de son sang et de ses ressources. La Fayette, son héros principal, ne cessa d'être un apôtre de la guerre démocratique et des grandes croisades idéologiques. A l'intérieur des Loges, les intrigues venues de tous les coins de l'Europe Centrale, et même de l'univers, n'ont cessé de s'entrecroiser et de chercher à faire pression sur la diplomatie française, afin de défendre tel ou tel intérêt idéologique sans aucun rapport avec les intérêts nationaux de la France. De très curieuses discussions relatives en particulier aux principaux Etats balkaniques se trouvent dans les archives des Loges parisiennes et montrent bien comment, de 1920 à 1940, par le canal de ces Loges, les Etats étrangers parvenaient à influer sur les journaux, à donner des mots d'ordre, des consignes, à se glisser dans les antichambres des ministres et dans les cabinets des collaborateurs de ceux-ci. Durant toute la guerre d'Espagne, la Maçonnerie a eu un rôle extrêmement actif. Les combinaisons maçonniques, les indiscrétions maçonniques, l'espionnage et les dénonciations maçonniques ont pesé d'un poids très lourd sur la politique étrangère de la France.

Il n'est pas jusqu'à ce quiproquo chéri des Maçons, par lequel ne pouvait être un bon républicain qu'un bon Maçon et par lequel tout Maçon était de droit considéré comme un bon républicain, qui n'ait fait un tort grave à l'Etat français. En effet on coupait ainsi en deux le pays et l'on rejetait hors de la communauté spirituelle et nationale toute une partie importante de la nation, on pourrait dire toute l'élite et certainement la majorité. Par cette opération la Maçonnerie confisquait à son bénéfice la loyauté due à l'Etat. Ce travail subtil et fourbe créa en France et hors de France une ambiguïté qui fit le tort le plus grave aux patriotes français.

Ainsi, dans tous les domaines et sur les terrains les plus essentiels, l'œuvre de la Maçonnerie s'est opposée au bon fonctionnement de l'Etat français, à sa solidité, à sa stabilité. Les antimaçons peuvent et doivent réclamer comme premier titre celui de bon citoyen et de patriote, car c'est eux qui par leur action contribuent le plus, à l'heure actuelle, à simplifier, à éclaircir et à fortifier la notion de l'Etat en France.

BERNARD FAŸ.



Contribution à l'étude des B'nai B'rith

aux

ÉTATS-UNIS

●

L'Ordre Indépendant des **B'nai B'rith**, a écrit M. J. Marquès-Rivière dans son très intéressant article de février 1943, est né il y a cent ans : le 13 octobre 1843.

La cause de sa naissance a été l'Affaire de Damas. On se souvient qu'elle avait été provoquée par des Juifs assassins du Père Thomas, supérieur des Capucins. Le judaïsme mondial n'avait pourtant pas à se plaindre, car les meurtriers avaient été relâchés à la suite de l'agitation créée par les Rothschilds, sir Moses Montefiore et le F∴ Adolphe Crémieux, avec la complicité des grandes puissances de l'Europe qui trouvaient l'occasion bonne de porter un coup à Mehemet Ali, protégé de la France.

Les premiers personnages qui aient marqué dans la vie de l'Ordre furent, pour la plupart, des Juifs allemands émigrés aux Etats-Unis. Les deux principaux s'appelaient Julius Bien et David Einhorn.

Julius Bien était né à Naumbourg, près de Cassel. Il avait fait ses études à l'école des Beaux-Arts de Cassel et à l'Institut Staedel de Francfort ; il était venu exercer la profession de lithographe à New-York vers 1850. Il était donc très fraîchement immigré.

Il contribua surtout à l'introduction des **B'nai B'rith** en Europe, où il revenait souvent à l'occasion de ses affaires.

David Einhorn était un rabbin bavarois qui avait fait une active propagande en faveur du judaïsme réformé. Devenu grand-rabbin du Mecklembourg-Schwerin, il s'était signalé par ses opinions révolutionnaires et avait inquiété la police berlinoise qui l'avait invité à émigrer. Il s'était installé à Buda-Pesth en 1852, mais, au bout de trois ans, les Hongrois l'avaient prié de chercher un autre terrain d'expériences politiques. Il était allé à Baltimore et y avait pris la tête du mouvement réformé radical.

En 1857, c'est-à-dire deux ans après son arrivée aux Etats-Unis, il avait acquis une influence de premier ordre chez les **B'nai B'rith** : c'est lui, en effet, qui avait fait accepter par l'assemblée du corps suprême l'introduction d'un rituel comme dans la Maçonnerie. Les **B'nai B'rith** n'en avaient pas voulu jusque là, car ils avaient craint de donner à leur association un caractère religieux susceptible de nuire à leur recrutement. Ils se laissèrent convaincre par Einhorn que cette innovation satisferait « l'esprit de progrès ».

Dans le domaine politique, un des premiers actes des **B'nai B'rith** fut d'obliger les cantons helvétiques à reconnaître aux Juifs américains les mêmes droits de commerce et de séjour qu'aux autres citoyens de l'Union. Dans cette affaire, où David Einhorn se signala par la véhémence de ses articles au journal **Sinaï**, ils ne tardèrent pas à bénéficier de l'aide efficace de l'Alliance israélite universelle et obligèrent la Suisse à céder sur toute la ligne.

BENJAMIN PEIXOTTO

Le second théâtre d'opérations des **B'nai B'rith** fut la Roumanie. Il eut pour acteur principal Benjamin Franklin Peixotto.

Ce dernier appartenait à une famille israélite d'origine espagnole, connue sous le nom de Maduro. Un Maduro d'Espagne avait épousé une Peixotto et, comme la famille Peixotto était l'une des plus illustres de la branche séphardique, il avait adopté le nom de son épouse.

Benjamin Peixotto était né à New-York en 1834. Il s'était installé à Cleveland (Ohio) après la mort de son père, était entré dans l'intimité de Stephen Douglas, qui était alors candidat à la présidence de la République, et lui avait apporté l'appui du journal **Cleveland Plain Dealer.** Entré de bonne heure aux **B'nai B'rith,** Peixotto en devint Grand-Maître à vingt-neuf ans. Mais il ne gagna pas à cette distinction la stabilité qui fait défaut aux Juifs. De Cleveland il partit pour New-York, puis ouvrit à San-Francisco un cabinet de conseil juridique. C'est à ce moment-là que se produisit l'événement qui décida de sa carrière.

Depuis 1867, les difficultés du judaïsme roumain préoccupaient les israélites des Etats-Unis ; ils avaient prié le Département d'Etat d'y trouver un remède. Comme il ne semblait pas y réussir, les **B'nai B'rith** s'adressèrent au président Grant et lui demandèrent de nommer un consul général à Bucarest.

Le président répondit que les crédits nécessaires lui faisaient défaut. Une aussi petite difficulté n'était pas de nature à arrêter les **B'nai B'rith :** ils firent la provision exigée et présentèrent à Grant leur Frère Peixotto (1870).

Ce dernier partit aussitôt pour Bucarest et fonda une Société de Sion qui devait être le noyau des **B'nai B'rith** roumains. Cette formalité accomplie, il demanda audience au prince Charles.

Le prince ne daigna pas s'émouvoir de l'ordre des préoccupations de son visiteur ; il se trouva même que celui-ci lui plut et que des relations de confiance s'établirent.

En Roumanie, l'atmosphère était lourde. Quand les paysans trouvaient que les Juifs les avaient assez volés, ils organisaient contre eux des expéditions punitives qui émouvaient fort cette fraction organisée par la Franc-Maçonnerie de l'opinion mondiale qu'on a, depuis, appelé la « conscience universelle ».

Du consulat général de Bucarest, Benjamin Peixotto fit profession d'agitateur. Il rédigea, notamment lors des troubles d'Ismaïl et de Bessarabie, des rapports dont le Département d'Etat utilisa les données essentielles lorsqu'il demanda aux souverains de l'Europe de joindre leurs efforts à ceux du président des Etats-Unis pour sauver les Juifs de Roumanie en péril.

Cette action ne donna, tout d'abord, aucun résultat positif, mais elle incita l'Alliance israélite universelle à réunir à Bruxelles, le 29 octobre 1872, une conférence de délégués du judaïsme français, anglais, allemand, belge, hollandais, américain et roumain sous la présidence du Tr.·. Ill.·. F.·. Crémieux, Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil de France.

Les délégués de Roumanie proposèrent d'adresser une pétition au Parlement de leur pays afin de demander la « restitution » aux Juifs de droits civils et politiques qui leur « avaient été assurés par des traités encore récents et qu'ils voulaient devoir à la justice bienveillante de leurs concitoyens ».

Ce fut l'amorce de la condition posée à l'indépendance de la Roumanie par le Congrès de Berlin (1878), à l'instigation de Disraëli, de Waddington et des agents de l'Alliance israélite universelle : Kann, Netter et Veneziani.

Mais Peixotto n'eut pas la satisfaction d'assister à l'épanouissement de son œuvre : rappelé aux Etats-Unis, il devin l'agent électoral de Hayes. Une fois à la Maison-Blanche, le nouveau président le remercia en le nommant consul général à Lyon.

HENRY MAYER GOLDFOGLE

La troisième offensive des **B'nai B'rith** fut lancée contre la Russie. Elle fut menée avec infiniment plus d'acharnement, car ils acquéraient, en même temps que le judaïsme américain, une puissance considérable.

Depuis 1881, la Russie se défendait avec peine contre le marxisme et les communautés israélites étaient souvent appelées à payer cruellement les crimes des Juifs qui encadraient et armaient les nihilistes.

Devant l'aide apportée par le judaïsme mondial aux révolutionnaires russes, le tzar décida de soumettre les israélites étrangers à un régime spécial de passeports qui faciliterait la surveillance des perturbateurs de l'ordre.

En 1902, Goldfogle demanda à la Chambre des Représentants d'obtenir le retrait de cette mesure humiliante et dont l'effet le plus certain était, dans beaucoup de cas, d'empêcher les israélites américains d'aborder la Russie.

Henry Mayer Goldfogle était né à New-York en 1856. Elu juge à la Cour municipale en 1888, il avait donné sa démission en 1900 pour devenir conseil juridique et se distinguait, depuis 1896, parmi les militants du Parti démocrate. Il avait, en outre, été choisi comme Grand Président par le district n° 1 des **B'nai B'rith.** Enfin, c'est en 1901 qu'il avait reçu la récompense de ses éminents services et avait été envoyé par la neuvième circonscription électorale de New-York à la Chambre des Représentants.

L'interpellation de Goldfogle au Congrès tombait, à la vérité, assez mal. Les troubles russes avaient pris une grande extension. Inquiet, Nicolas II avait confié le ministère à M. de Plehve qui s'était signalé, à la tête de la police, par son énergie en 1881 et le moment n'était pas favorable pour demander un adoucissement au régime des passeports.

L'affaire rebondit l'année suivante, car la découverte à Kichineff d'un crime, que l'on crut rituel, provoqua un **pogrom** dont les Juifs de l'étranger s'emparèrent.

Le 15 juin 1903, une délégation des **B'nai B'rith,** conduite par son président, Léo Napoléon Lévi, et Sulzberger, se présenta à Théodore Roosevelt, vingt-sixième président des Etats-Unis et Maître Maçon de la **Matinecock Lodge** n° 806, d'Oyster Bay. Elle lui demanda de signer une pétition priant le tzar de revenir sur les mesures prises à l'égard des israélites russes, lui assurant, non sans insolence, qu'il ne pouvait connaître le degré atteint par l'oppression de cette catégorie particulière de ses sujets.

Le F.·. Roosevelt lui fit le meilleur accueil :

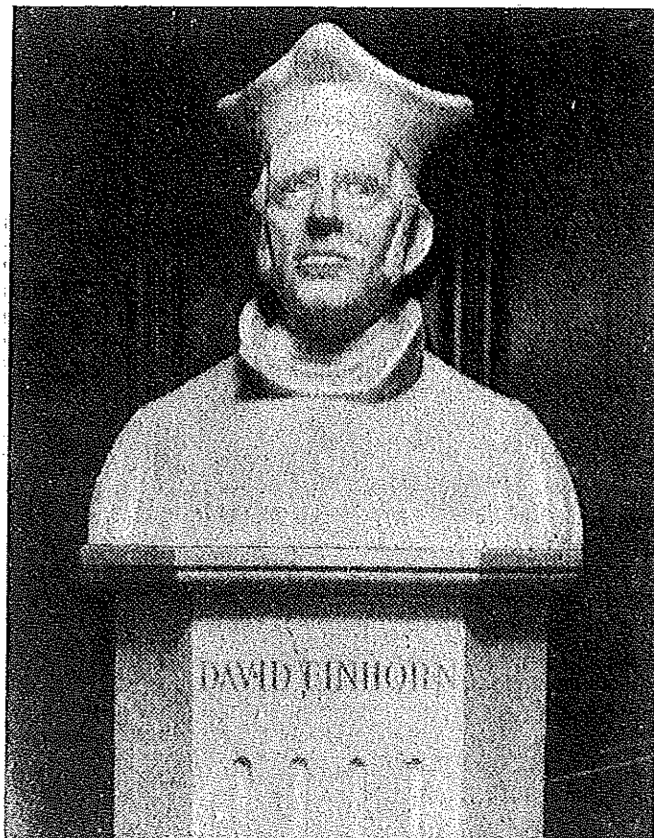
...Il est naturel, lui dit-il, que les sentiments qui se sont emparés du monde civilisé aient trouvé leur expression la plus puissante, la plus intense, dans les Etats-Unis, car de toutes les puissances, les Etats-Unis ont le plus fait, depuis le commencement de leur existence nationale, pour réparer les injustices faites à la race juive et pour rendre justice aux citoyens américains d'origine et de religion juives.

Aucun événement de ces temps derniers n'a attiré et n'attirera davantage mon attention. Toute mesure promettant un résultat quelconque sera prise pour prouver la sincérité de la devise historique des Etats-Unis, d'après laquelle chacun doit être jugé selon ses mérites, sans égard pour sa religion, sa race ou son origine.

(N. LEVEN, L'Alliance israélite universelle, **t. Ier, p. 450-451.)**

En prononçant cette allocution, le président oubliait, sans doute, les préjugés si forts qui mettent la race noire au ban de la société américaine.

C'est ce qu'aurait pu lui répondre le gouvernement russe. Celui-ci se contenta de faire savoir à Washington qu'il ne recevrait pas la pétition. M. Roosevelt la fit déposer solennellement aux archives du ministère des Affaires étrangères. Le ministre Hay la reçut « comme une addition de



Le rabbin David Einhorn.

beaucoup de valeur aux archives publiques ; elle sera vénérée, dit-il, parmi les trésors de ce département ».

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La guerre russo-japonaise permit aux Juifs de reprendre leur action contre le tzar avec des moyens plus puissants. Au mois de janvier 1904, Goldfogle avait intrigué au Congrès et au Département d'Etat dans le but de faire céder les Russes sur la question des passeports. Embarrassés par les revers de la campagne de Mandchourie, ceux-ci répondirent, au cours de l'été, qu'une commission spéciale, créée depuis peu, l'examinerait. En dépit de leurs difficultés, ils refusèrent, néanmoins, de reconnaître les naturalisations hâtives de réfugiés qui avaient la prétention de revenir sur le sol natal, protégés par la nationalité américaine.

Mais la défaite obligea le tzar à s'humilier devant les Juifs de Wall-Street : il envoya à Washington, en négociateur de la paix, le comte Witte, qui était marié à une Juive. Ajoutons, entre parenthèses, que ce personnage fort bien né avait pour cousine Mme Blavatski, fondatrice de la Société des Théosophes, et qu'il paraissait très séduit par l'intelligence et la fantaisie de cette aventurière.

Nous ferons grâce à nos lecteurs de la démagogie assez plate à laquelle le comte Witte s'abaissa dans le ghetto de New-York et sur le quai de la gare de Boston pour se concilier la sympathie des israélites d'origine russe. Ce serait sortir de notre sujet. Disons, toutefois, que c'est probablement cette attitude qui incita les grands financiers Jacob Schiff et Isaac Seligman, Oscar Straus, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, Adolphe Lewisohn, et Adolphe Kraus à lui rendre visite après la signature du traité de Portsmouth.

Le dernier de ces personnages n'était pas le moindre. C'était le président des **B'nai B'rith.** Il appartenait à une famille juive d'Autriche. Elevé à Rokycan, en Bohême, il était arrivé en Amérique, à quinze ans, avec vingt dollars en poche.

Witte reçut la délégation « très cordialement » et écouta « attentivement » ses doléances. Il fut, cependant, amené à lui faire remarquer que les horreurs de la situation juive avaient été présentées au monde sous un jour quelque peu exagéré. Il ajouta qu'un brusque et complet changement causerait à ses protégés plus de mal que de bien. A cette remarque, écrivit-il dans ses mémoires, Jacob Schiff répliqua avec une amertume qui fut atténuée dans la mesure du possible par Oscar Straus.

A l'issue de l'audience, ses visiteurs lui remirent une note dont nous détachons ces deux passages :

...Nous sommes absolument convaincus que c'est uniquement en accordant la plénitude des droits de citoyen aux sujets juifs du tsar, qu'on fera disparaître la situation qui a causé à la Russie tant de troubles à l'intérieur et l'a exposée à des appréciations si malveillantes à l'extérieur.

...Il se peut qu'une fraction de la population russe soit animée de sentiments hostiles à l'égard des Juifs, — ce qui est en partie la faute du gouvernement russe. Mais, à notre avis, la concession immédiate aux Juifs des droits dont jouissent les autres citoyens ne déterminerait pas plus de froissements que toute autre mesure qui tendrait au même but. Et c'est précisément l'objection que vous mettez en avant qui nous paraît constituer une raison décisive pour régler cette affaire sur l'heure et une fois pour toutes. En la traînant en longueur, on provoquerait à chaque étape de nouveaux désordres.

On prétend que dans les rangs de ceux qui, en Russie, cherchent à miner l'autorité des pouvoirs publics, les Juifs se trouvent en grand nombre. C'est peut-être exact. Il serait en vérité surprenant que quelques-uns de ceux qui ont été si terriblement éprouvés par la persécution et les lois d'exception ne se fussent pas finalement tournés contre leurs oppresseurs. Mais on peut affirmer avec certitude que, dans son ensemble, la population juive de Russie est loyalement respectueuse de la loi et il est difficile de mettre en doute que, le jour où ils auront obtenu les droits de citoyen avec tous les avantages qui s'y rattachent, les Juifs de Russie ne montrent pour le bien public le même amour que les Juifs des autres pays où ils ont été complètement émancipés. C'est un fait incontesté que les Juifs sont devenus, aux Etats-Unis, de zélés Américains, en Angleterre, de loyaux Anglais, en France des Français patriotes, et en Allemagne de parfaits Allemands...

Le nombre des victimes des Juifs bolchevistes, depuis 1917, témoigne de l'amour que les Juifs manifestent pour le bien public lorsqu'ils ont obtenu la liberté sans limite.

Comme les rédacteurs de la note pouvaient craindre que le gouvernement russe ne riposte en établissant la liste déjà longue des crimes politiques perpétrés par les Juifs et celle, non moins considérable, des désordres causés jusque dans les provinces les plus reculées par les groupes « d'autodéfense » israélites, ils montraient comme une menace l'influence grandissante des Juifs sur la politique américaine :

L'influence des Juifs aux Etats-Unis, surtout leur influence politique, a atteint déjà un haut degré et augmente constamment, attendu qu'elle s'accroît d'une façon continue par l'afflux considérable des Juifs russes immigrés. Or, peut-on s'attendre à ce que l'influence des Juifs américains sur l'opinion publique s'exerce en faveur d'un pays



Insigne de Past-President.

38



Le Président Adolf Kraus (Juif).

qui poursuit systématiquement l'abaissement de leurs coreligionnaires en leur rendant peu à peu l'existence intolérable ?

(Archives israélites, **26 octobre 1905, p. 339.**
Cyrus ADLER : Jacob H. Schiff, his life and letters, **t. II, p. 129-132.)**

Le F∴ Roosevelt s'efforça d'appuyer cette requête dans la mesure du possible. Au lendemain de sa prise de congé, Witte reçut une lettre où le président lui écrivait entre autres choses :

...Dans le cours de la conversation que nous eûmes hier soir, je vous pressai de porter votre attention sur les questions de la délivrance de passeports à de respectables citoyens américains, juifs de croyance. Il me semble que si cette réforme était accomplie, elle éliminerait les dernières causes d'irritation entre les deux peuples, dont je cherche de tout mon pouvoir à perpétuer l'ancienne et mutuelle amitié...

(Comte WITTE, Mémoires, **p. 146.)**

Le F∴ Roosevelt cherchait-il à faire oublier par cette lettre courtoise le message de 1904 où il avait déclaré que « l'attitude russe était injuste et irritante » ? Nous ne saurions le dire.

L'ardeur avec laquelle les israélites russes s'engagèrent dans la révolution de 1905 rendit vaine toute tentative de conciliation. Lorsque Nicolas II put se débarrasser du comte Witte, il chargea Stolypine de mettre les fauteurs de trouble à la raison. Pendant quelques années, la Russie connut un calme relatif et les Juifs étrangers se crurent obligés à un silence prudent.

LE F∴ PRESIDENT TAFT

Ils recommencèrent à intriguer à partir de 1909.

Ils avaient alors pour les servir un président de la République que nous n'hésiterons pas à qualifier d' « introuvable » : William Howard Taft.

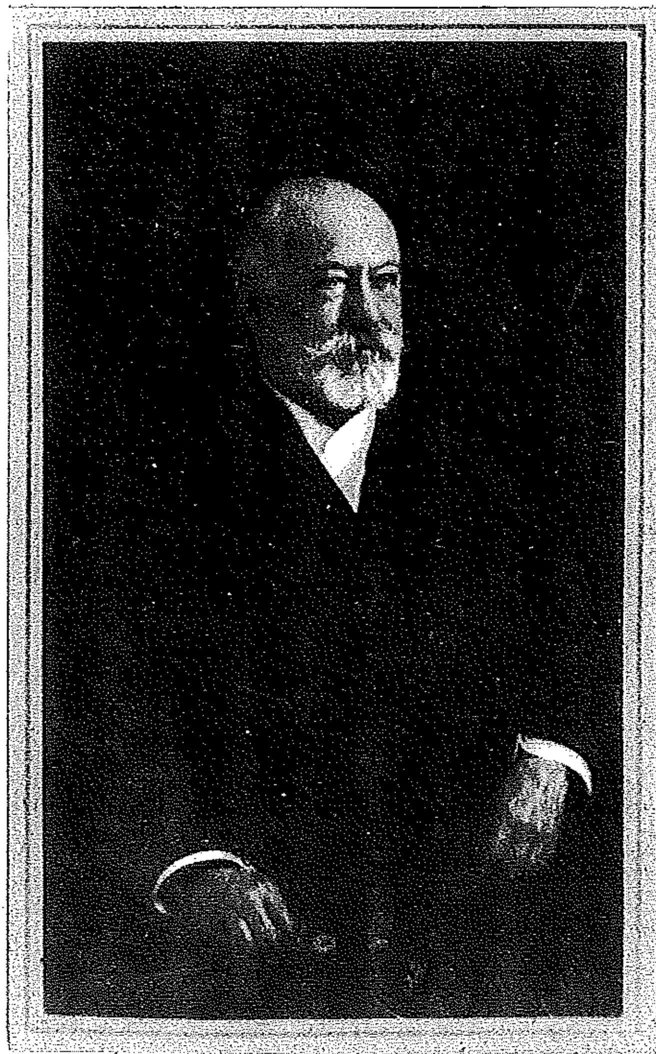
Ce personnage était F∴ M∴ et membre de la **Kilwinning Lodge** n° 356, de Cincinnati. C'était, en outre, un admirateur passionné des Juifs.

Au mois d'avril 1910, il assista à la Tenue générale des Grandes Loges de **B'nai B'rith,** à Washington. A l'issue du banquet, il se leva et prononça ces quelques mots :

Je connais depuis longtemps l'ordre des B'nai B'rith et je l'estime, comme une société israélite moderne. J'ai la plus grande admiration pour la race juive... Les Juifs sont de remarquables citoyens. Ils sont toujours du côté du Droit et de l'Ordre et je me réjouis de les voir venir dans notre pays. J'en connais qui habitent les Etats-Unis depuis aussi longtemps que moi et qui sont aussi Américains que moi. J'en connais également récemment immigrés et j'ai trouvé chez eux la plus grande considération pour nos libres institutions.

Je ne voulais pas tout (sic) parler, chers amis, mais si vous déduisez de mes paroles ma très grande admiration pour la race que vous représentez, pour la plus belle race du monde, qui, à bon droit, peut se nommer l'aristocratie de l'humanité, et qui, cependant fournit les meilleurs républicains, mon discours aura atteint son but.

(Archives israélites, **3 novembre 1910, p. 347-348.)**



Le Juif Jacob Schiff.

Si les chefs des **B'nai B'rith** avaient écrit le discours du président Taft, ils n'auraient pas eu aussi bonne mesure. Quel que soit leur orgueil racial, on peut, en effet, douter qu'ils auraient osé accabler leurs coreligionnaires sous des compliments aussi massifs.

Avec un pareil président, que ne pouvaient-ils espérer ?

Ils ne tardèrent pas à le voir.

A la fin de l'année 1911, le tsar refusant toujours de supprimer la formule spéciale des passeports israélites, la Chambre des Représentants vota, par trois cents voix contre une, le projet de loi Sulzer dénonçant le traité de commerce qui liait les Etats-Unis et la Russie depuis 1832.

Sans attendre le vote du Sénat, le F∴ président Taft prit sur lui de dénoncer le traité et d'adresser au Sénat un message pour l'informer de son illégale décision. Comme celle-ci avait assouvi la vengeance d'Israël, le Sénat ne protesta pas ; sans autre forme de procès, il ratifia le décret présidentiel.

Taft n'attendit pas longtemps sa récompense : à une réunion du Comité exécutif des **B'nai B'rith**, qui eut lieu à Berlin en avril 1912, il fut décidé de remettre une médaille d'or au président des Etats-Unis. Adolphe Kraus la lui apporta à la Maison-Blanche.

Taft lui répondit par un discours où il montra que, dès son enfance, il avait subi l'influence juive :

Je n'ai pas à faire l'éloge du peuple juif : si l'on compare la valeur de nos ancêtres, ceux d'entre nous qui ne sont pas Israélites doivent se montrer modestes. Le génie, la force de votre race et la persévérance avec laquelle vous défendez vos droits et exaltez votre race vous font une place à part dans l'histoire du monde. Les persécutions dont vous avez été l'objet à cause de votre religion ont, dans un sens, développé le caractère et la ténacité de votre race. Mais une libre contrée comme les Etats-Unis peut seule faire éclater aux yeux du monde le merveilleux pouvoir qu'ont les vôtres de soutenir la loi et l'ordre, sous un gouvernement de liberté qui a toujours insisté sur l'égalité devant la loi.

Mon père était unitarien. En face de l'église unitarienne, à Cincinnati, s'élevait la synagogue. M. le docteur Wise en était le rabbin et nos prédicateurs échangeaient leurs chaires, si bien que dans mon enfance, je me trouvais assis aux pieds du docteur Wise, dans l'église unitarienne, et j'entendais les discours qu'il y prononçait. Il n'y a aucun doute que les Juifs marcheront à la tête de la civilisation et surmonteront les inégalités et les persécutions qui existent encore dans les autres pays. C'est une grande satisfaction pour moi de voir que ce mouvement des Juifs pour faire éclater leur mérite et obtenir la justice sociale a eu beaucoup de succès aux Etats-Unis et ce sera pour moi l'un des plus grands honneurs et l'une des plus grandes joies de ma présidence.

(Archives israélites, 30 janvier 1913, p. 35.)

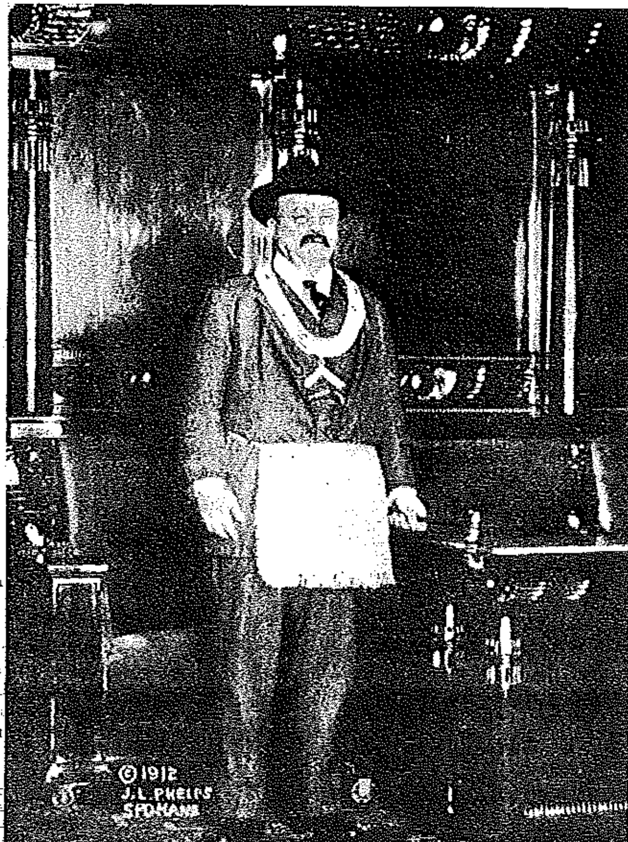
L'épilogue de cette histoire fut la révolution bolchevique de 1917.

On sait comment les Juifs ont profité de cette occasion pour « faire éclater leur mérite et obtenir la justice sociale ».

Georges OLLIVIER.



Le Juif Jesse Seligmann, frère d'Isaac



Le F∴ Théodore Roosevelt.

Un club maçonnique

VOLTAIRE ET SES « CACOUACS[1] »

> Des boyaux du dernier Prêtre
> Serrer le cou du dernier Roi.

En apprenant l'élection de Fontenelle à l'Académie (1691), Boileau écrivait d'un ton chagrin : « L'Académie va de mal en pis. » Boutade de vieil homme, dira-t-on ; soit ! mais encore boutade pleine de sens et de logique et qui, dans sa forme lapidaire, traduisait très exactement la pensée du XVII[e] siècle agonisant.

C'est qu'en effet Fontenelle, bel esprit de salon, contempteur résolu des principes de la Foi et de la Tradition, Fontenelle, philosophe aimable et sceptique, fut en France le précurseur immédiat de la Philosophie Rationaliste, le premier en date des Encyclopédistes ; dans la chaîne ininterrompue qui rattache le passé à l'avenir et le « croire » au « douter », les **Oracles** et la **Pluralité des Mondes** constituent le maillon qui relie le Credo triomphant d'un Bossuet à l'Athéisme blasphématoire d'un Voltaire.

Est-ce dire que Fontenelle lui-même fut un novateur sans ancêtres ni précurseurs ? Assurément non, **Natura non facit saltus** :

> « Idéologiquement le XVIII[e] siècle prit naissance le jour où se manifesta LA PREMIERE PROTESTATION CONTRE LA SPLENDEUR MONARCHIQUE DE LOUIS XIV, CONTRE LA DOMINATION RELIGIEUSE DE BOSSUET ET CONTRE L'AUTORITE CLASSIQUE DE L'ANTIQUITE..., ET DONC IL FAUDRAIT DATER LE SIECLE DE CE FAMEUX BAYLE (NE EN 1647), QUI COMMENÇA CONTRE LA THEOLOGIE CETTE GUERRE DE DOUTE ET DE RAILLERIE OU VOLTAIRE PRIT TOUTE SA FORCE (2). »

Bayle lui-même, par le Cartésianisme et le **Discours de la Méthode** (1637) — « cet ouvrage qui contient en germe la philosophie de plusieurs siècles » — par Montaigne et les **Essais** — « Montaigne, ce pur pyrrhonien », disait Pascal — Bayle lui-même relève directement des Humanistes païens et libertaires, des Réformistes individualistes et antitraditionalistes ; en bref, la philosophie du XVIII[e] siècle n'est rien autre que la fille de la Renaissance païenne et révoltée.

Et c'est ainsi que, remontant à ces origines, et sous la pression sans cesse renaissante des Jansénistes et des Protestants :

> « ...l'évolution des esprits et l'annonce d'une ère nouvelle se remarquaient dès la fin du XVII[e] siècle jusque chez les hommes qui semblaient continuer le plus scrupuleusement les traditions du siècle. L'éloquence de la chaire elle-même conservait presque son éclat ; mais elle commençait à remplacer la foi par la morale, la charité purement religieuse par un esprit de douceur et de justice sociale : Massillon, dans la chapelle de Versailles, parlait de l'élection des rois et des droits des peuples (3). »
>
> « Dès le milieu du XVII[e] siècle, note Bernard Fay, l'Athéisme et le Matérialisme grouillaient sourdement en France. »

Cependant lorsque Voltaire fut élargi de la Bastille, il estima, avec sagesse et prudence, que sa retraite naturelle était en Angleterre, pays plus compréhensif et déjà plus évolué. Il venait, d'ailleurs, en France même, de se lier d'étroite amitié avec un illustre Anglais, lord Bolingbroke, banni de son pays par acte du Parlement, après un brillant ministère et pour avoir tenté un renversement de la dynastie régnante. Voltaire admirait dans Bolingbroke, avec cet air du grand monde et ces goûts épicuriens qu'il aimait, une étonnante érudition philosophique, une immensité de lecture et une science d'incrédulité toute nouvelle pour un Français. Bolingbroke, amnistié, rejoignit l'Angleterre et Voltaire, qui l'y suivit (1726), demeura trois années auprès de son illustre protecteur et ami.

Ce fut vers la même époque (1729) que le jeune Président de Montesquieu, en compagnie de lord Chesterfield, entreprit, lui aussi, son voyage outre-Manche.

> « Ainsi, l'Angleterre, de 1727 à 1730, fut l'école des deux premiers génies de notre XVIII[e] siècle. Plus tard, Buffon commença ses grandes recherches de la nature par l'étude et la traduction des découvertes anglaises. L'esprit le plus actif du XVIII[e] siècle, après Voltaire, Diderot, emprunta de l'Angleterre ses premières études philosophiques et son premier essai d'Encyclopédie ; Rousseau tira des ouvrages de Locke une grande partie de ses idées sur la politique et l'éducation ; Condillac, toute sa philosophie (4)... »

Et cependant jamais l'Angleterre n'avait connu heures plus troubles et plus ensanglantées. Curieux contraste, à la vérité, que ce travail paisible et continu de la philosophie entre les cris de détresse, les vengeances, les conspirations et les trahisons ; et Newton, au milieu de ce délire, Newton achevait son **Livre des Principes** ! Mais, à côté de cette magistrale investigation du monde matériel,

> « ...le doute, en matière de culte et de gouvernement, était demeuré comme le résidu et la cendre éteinte de cet incendie qui avait embrasé l'Angleterre. Dans le feu même de la guerre civile et du fanatisme puritain, l'incrédulité religieuse s'était glissée, et la révolution avait eu ses théistes (5). »

Et dès lors le principe de la souveraineté du peuple, proclamé et ensanglanté par Cromwell, puis enseveli pendant vingt-huit ans, revint à l'honneur ; le Pouvoir Parlementaire, inclinant à la démocratie, devint le principe et la base du gouvernement, tandis que la liberté de la presse s'imposait aux mœurs et aux institutions. Alors parurent Herbert, comte

---

(1) **Cacouac** : « Nom que les adversaires des Philosophes et des Encyclopédistes du XVIII[e] siècle leur donnaient par dérision ; sobriquet propre à désigner des sophistes ridicules. » (Larousse). Et cependant, loin de s'irriter de ce surnom, les Philosophes l'adoptèrent pour se désigner entre eux : d'Alembert, et dans un sens éminemment laudatif, dira de Turgot : « **Un très honnête Cacouac** », et encore : « Je suis payé pour savoir que la **Cacouaquerie** ne conduit pas à la fortune. »

(2 et 3) **Villemain** : Cours de Littérature (XVIII[e] siècle), 1[re] leçon.
(4 et 5) **Villemain**, op. cit. 4[e] leçon.

de Schafterbury, Woolston, Collins, Tindal et tant d'autres dont les doctrines, par le canal des Loges maçonniques, feront fureur en France et se retrouveront, amalgamées au goût français, dans les œuvres des philosophes de notre XVIIIe siècle.

Hardiesses et **Libre Penser**, qui certes ne pouvaient émouvoir les philosophes avertis qu'étaient Voltaire et Montesquieu ; mais, par contre, le **Libre Parler**, tel qu'il se pratiquait chez nos voisins, étonna, puis subjugua et passionna ces deux Français, avides de nouveautés. Témoins d'une indépendance qui, dans tous les domaines, légitimait la libre et saine discussion, ils évoquèrent le dogmatisme et la servitude qui, pour lors, sévissaient encore au royaume de France. Voltaire, l'échine tout endolorie de certaine bastonnade, se remémorait la Bastille et les amertumes de l'isolement forcé... Et donc, comme il se devait, l'Angleterre et ses mœurs libérales firent école : d'outre-Manche Voltaire rapporta la passion du doute, Montesquieu le goût des grandes controverses politiques et la France — stupidement — hérita de l'anglomanie.

Mode irraisonnée et tyrannique qui déferla sur la France, maquillant le visage, abâtardissant le cœur et l'intelligence du peuple qui s'affirmait « le plus spirituel du monde » !

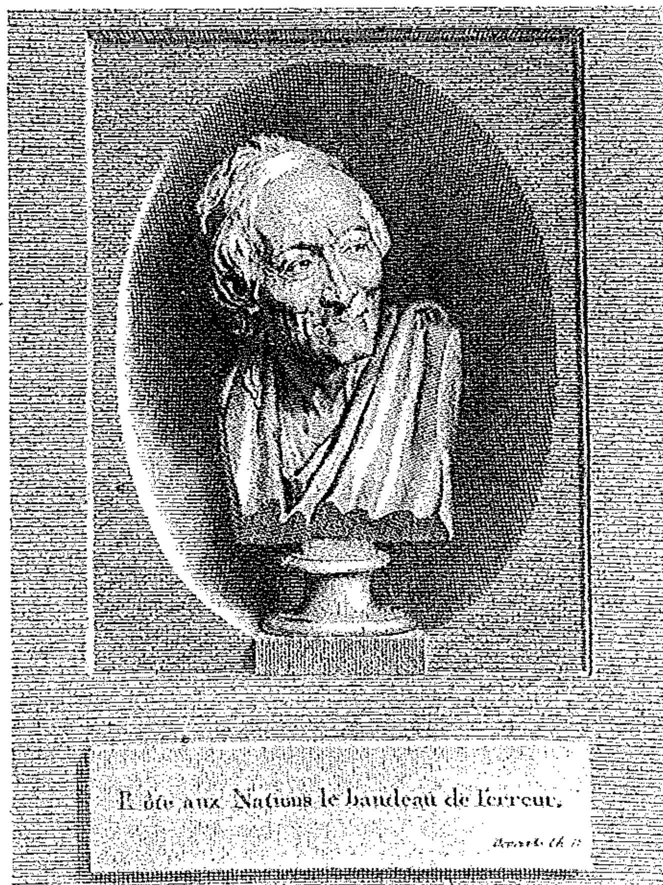
« On voulut d'abord s'habiller comme les Anglais : la mode des habits introduisit peu à peu les manières de penser : on embrassa leur métaphysique ; comme eux on devint géomètre ; on prétendit même puiser chez eux jusqu'aux principes de théologie. Il ne manquait au Français que le bonheur d'être Franc-Maçon, il l'est devenu (6). »

*
**

Notre dessein n'est pas, en ces quelques notes, de retracer l'histoire (d'ailleurs fort obscure) de l'introduction de la Maçonnerie anglaise en France : notons seulement que, d'après les propres annuaires de la Confrérie, celle-ci se serait implantée sur le continent dès 1720-1725 et que les deux premiers Grands-Maîtres de l'Ordre français auraient été deux Anglais. Mais le fait historique est que les Maîtres de Loges de Paris, s'étant réunis à la Saint-Jean d'été de 1738, proclamèrent au titre de Grand-Maître Général et Perpétuel des Loges de France : Louis de Pardaillon de Gondrin, duc d'Antin.

(6) L'Ordre trahi (anonyme). 1740.





LE F∴ VOLTAIRE

Et, dès lors, le mouvement ne cessa de suivre, malgré ses crises, une marche ascendante et rapide. La Maçonnerie devint une mode qui bientôt fit fureur, tant à la Cour qu'à la Ville : princes du sang, ducs et marquis, prélats et magistrats fraternisent avec de hauts bourgeois et — la vanité aidant — chacun se hâte de solliciter l'honneur d'être admis en si noble compagnie ; car, en ce temps-là, l'Ordre n'était pas encore « tombé dans la canaille ».

Les femmes elles-mêmes s'abandonnent aux mystères des initiations : la duchesse de Bourbon, la princesse de Lamballe seront « Grande-Maîtresse » ; la Maçonnerie côtoiera même le trône et l'on verra la reine — non encore désabusée — écrire à cette même princesse de Lamballe : **« J'ai lu avec grand intérêt ce qui s'est fait dans les Loges Franc-Maçonniques que vous avez présidées, et dont vous m'avez tant amusée. Je vois qu'on n'y fait pas que de jolies chansons, et qu'on y fait aussi du bien. »** (7).

Certes, Philosophie et Théosophie tenaient assez peu de place en ces réunions élégantes et mondaines ; sous le cou-

(7) Publication Feuillet de Conches, citée dans les **Souvenirs du comte de Virieu** par le marquis Costa de Beauregard.

vert d'une vague philanthropie, l'on soupe, l'on danse, l'on rit, l'on chante des vers libertins... Nous sommes en France, et en France du XVIII[e] siècle : tout ne doit-il pas finir par des chansons : Pastorales, Bergeries, **Carmagnole** ou **Ça ira ?**

Ce sont là faits et documents extraits de l'histoire de la Franc-Maçonnerie officielle, mais, dans le sillage des Loges, vivaient et louvoyaient de nombreux clubs , groupements et cénacles, non régulièrement constitués et plus ou moins indépendants, tels : le **Club des Trente,** celui des **Economistes,** le club de l'**Entresol,** la **Société Olympique** au Palais-Royal... et surclassant — idéologiquement et de bien haut — les diverses médiocrités maçonnisantes : le **Club d'Holbach.**

Ce fut Voltaire qui donna à d'Alembert la première idée et le plan de cette association philosophico-maçonnique : « **Cette société secrète,** écrivait-il de Ferney (mars 1761), **vaudrait mieux que celle d'Athènes et que toutes celles de Paris... Il faut agir en conjurés... Que les philosophes véritables fassent une confrérie comme les Francs-Maçons.** » Et ce fut ainsi que les chefs du Philosophisme — sous le nom général de CACOUACS — se rencontrèrent, se prêtèrent serment de discrétion et tinrent régulièrement assemblée chez l'un d'eux : le baron d'Holbach. « Ainsi, dira Condorcet, Voltaire avait depuis longtemps des amis et un grand nombre d'admirateurs, alors il eut un parti. » (8).

De tous les cénacles qui fleurirent en France au XVIII[e] siècle, le club d'Holbach fut, sans contredit, le plus riche en personnalités, le plus puissant en réalisations, celui dont l'action fut la plus féconde en résultats : véritable laboratoire d'alchimie maçonnisante dont les docteurs et les aides seront précisément tous les plus grands esprits, tous les plus beaux talents : Encyclopédistes et Philosophes, ministres d'Etat, gens de Cour et gens de robe (tous maçons ou notoirement maçonnisants) et qui, dans ce **Temple de la Philosophie,** forgeront le **Nouvel Evangile,** lequel, en quelques années révolutionnera le monde.

A tout seigneur, tout honneur. Et d'abord, en première ligne : F.˙. **Voltaire,** l' « Homme du siècle », « Voltaire l'Universel », le « divin Voltaire », l' « Homme-Dieu ! » (9), F.˙. **Frédéric de Prusse,** le « Salomon du Nord ». Associé honoraire du Club, cet indéchiffrable monarque, tour à tour admirateur et protecteur des Sophistes, lorsque ceux-ci s'attaquent au Monarque Suprême, mais vindicatif redresseur lorsqu'ils conspirent contre les rois de ce monde ; Frédéric, « chef et modèle de ceux qui écrivent et qui pensent... leur Dieu ! » (10) ;

d'Alembert, Secrétaire Perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des sciences, l'onctueux d'Alembert que les siens surnommaient « le capucin de la Philosophie » (11);

Diderot, penseur, écrivain, critique, artiste ; peut-être le génie le plus abondant et le plus représentatif de l'esprit du siècle, mais qui, dans son œuvre, apportera le débraillé et le décousu de sa vie ; l'homme qui, entre son chien et lui, ne voyait de différence que l'habit ;

d'Holbach, adepte de Martines de Pasqually, auteur d'un « Système de la Nature », matérialiste et bon épicurien, amphitryon des initiés du club qui portait son nom : « le maître d'hôtel de la Philosophie », disait l'abbé Galiani ;

Helvétius, docte fermier général ; « comme il était riche, qu'il donnait de bons dîners et qu'il avait une jolie femme, d'Alembert et toute sa secte passaient la vie chez lui » (12); par surcroît, fondateur et V.˙. de la Loge « Les Neuf Sœurs » ;

le très jeune marquis de **Condorcet,** bientôt Secrétaire Perpétuel de l'Académie des sciences, Académicien, philosophe et mathématicien, dépositaire des secrets de la Franc-Maçonnerie et des volontés de Voltaire ; homme de révolution qui, un jour, traqué par les Jacobins ses disciples, trouvera dans le poison le seul moyen d'échapper à la guillotine (13) ;

de Lalande (V.˙.), astrologue et savant mathématicien ; tout à la fois « généalogiste des constellations et Procureur Général des athées » (14) ;

le farouche abbé **Raynal,** que ses contemporains surnommaient « la lumière des deux mondes » et qui rêvait de « voir sur la place publique un échafaud sans cesse dégoûtant du sang des souverains » ;

(8) **Condorcet :** Vie de Voltaire, Libr. de la Bibliot. Nat., p. 93.

(9) **Voltaire** sera initié à tous les grades le 7 avril 1778, mais vraisemblablement l'avait-il été aux premiers lors de son séjour en Angleterre (1726-1730).

(10) **Frédéric** fut initié le 15 août 1730 à Braunschweig, dans une auberge de la rue Large, par une délégation de la L.˙. de Hambourg (cf : Diction. Internat. de la F.˙.M.˙. de **Lennoff** et **Posner.**

(11) **D'Alembert** et **Diderot** semblent bien n'avoir jamais appartenu à une Loge spécifiquement maçonnique. Au dire de certains de leurs contemporains, les mœurs déréglées de l'un et de l'autre leur auraient interdit l'entrée du Temple, car, en ce temps-là, l'Ordre affichait encore une certaine pudeur.

(12) Mémoires de la marquise de La Ferté-Imbant, p. 7.

(13) **Condorcet,** membre de la L.˙. des Neuf-Sœurs, des Amis Réunis, du Club Breton (cf. : **Barruel :** Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme, LV, p. 89).

(14) **de Lalande,** Vénérable de la L.˙. des Neuf Sœurs, membre des Amis Réunis, officier honoraire du G.˙. O.˙. (cf Trolliet : Hist. de la L.˙. l'Amitié Fraternelle).



DIDEROT

Beaumarchais, homme d'esprit, certes, mais intrigant et entremetteur à l'instar de son polisson de Figaro ; par surcroît, trafiquant d'armes et de denrées alimentaires (15);

le comte de **Volney,** érudit et grand voyageur qui, après s'être enfermé pendant huit mois dans un couvent de Coptes au Liban, pour apprendre l'arabe, parcourut l'Egypte et la Syrie. De retour en France, il fut l'organisateur du mouvement maçonnique et révolutionnaire dans le pays d'Anjou ; « le moment est arrivé pour le peuple, affirmait-il, de secouer le joug de la superstition chrétienne et de s'armer de poignards pour purger la terre de ses tyrans et de ses prêtres ». « Nul n'était plus qualifié pour servir l'idéal maçonnique », dira le F∴ historien G.-Martin ;

le baron **Grimm,** né à Ratisbonne, attaché d'ambassade ; le « correspondant des souverains », agent de liaison entre Berlin, Saint-Pétersbourg, Vienne et Paris et qui introduisit Diderot dans les bonnes grâces de la Grande Catherine ;

La Harpe, « l'enfant gâté de Voltaire, la trompette de la nouvelle Eglise », dit Barruel ; Académicien et vraisemblablement franc-maçon. Arrêté comme suspect pendant la Révolution, il sortira de prison converti au catholicisme et, dès lors, s'attaquera violemment « aux tyrans de la raison, de la morale, des lettres et des arts », c'est-à-dire aux philosophes ;

le médecin **La Mettrie,** « un de ceux qui savent donner à l'athéisme même tout l'appareil des sciences naturelles... Il ne parut le plus fou des athées que parce qu'il était le plus sincère » (16) ;

Marmontel, qui avait pris l'habit ecclésiastique et fut sur le point d'entrer chez les Jésuites ; Académicien et collaborateur assidu à l'Encyclopédie ;

Turgot. Grand Maître de la secte des Economistes, ministre du roi ; « un homme très vertueux, un très honnête Cacouac, habile à lancer la flèche sans montrer la main », disait Voltaire. « Turgot, notait Condorcet, que j'ai vu se précipiter sur les mains de Voltaire, les arroser de larmes, les baiser et s'écrier d'une voix entrecoupée de sanglots : « Laissez-moi baiser cette main qui a signé le salut du peuple » (« Vie de Voltaire », p. 137) ;

de Lamoignon, qui deviendra Garde des Sceaux et qui, tombé en disgrâce, se tuera très philosophiquement ; **Malesherbes,** pour lors Directeur de la Librairie et ministre de la Maison du roi, mais qui, aux heures tragiques, assumera la défense de Louis XVI devant le tribunal révolutionnaire et expiera sur l'échafaud son héroïque intervention ; le comte **d'Argental,** « Mon Ange », disait Voltaire ; le marquis **de Thibouville...**

A cette phalange des plus purs Cacouacs, il convient encore, mais non sans quelques restrictions, d'associer le nom de Montesquieu.

Charles de Segondat, baron de **Montesquieu,** Président à mortier au Parlement de Bordeaux, était Franc-Maçon de fait (17), il l'était encore par la tournure de son esprit, par les développements de sa pensée et nous verrons Encyclopédistes et Maçons puiser à pleines mains dans les spirituelles autant que libertines **Lettres Persanes ;** bien davantage encore dans le monument de la Pensée qui a pour titre : **L'Esprit des Lois.** Mais le « très honorable Président Montesquieu » était homme de bonne compagnie que rebutaient le débraillé d'un Diderot, le bas matérialisme d'un d'Holbach et les fureurs d'un Raynal. Retiré le plus souvent dans son château de La Brède, accaparé par ses immenses et doctes travaux, Montesquieu ne fut qu'un hôte occasionnel de l'Hôtel d'Holbach.

Quant à **Rousseau,** nul ne travailla plus âprement à « forger l'opinion du siècle », et, cependant, faisant « cavalier seul », l'auteur de l'**Emile** et du **Contrat Social,** semble bien n'avoir jamais appartenu à la F∴M∴ ; par ailleurs, nous le verrons se vanter d'avoir déserté le clan des « Holbachiens » et envoyer à tous les diables Voltaire et sa « Cacouaquerie ».

Nous ne saurions clore cette nomenclature des membres ou associés du club d'Holbach, sans relever les noms des hauts et tout puissants protecteurs de la secte : **Frédéric de Prusse, Catherine,** tsar de toutes les Russies, et **François,** empereur d'**Autriche.** Esprits incrédules et matérialistes, ennemis farouches de Rome et du Papisme, soit ! mais bien davantage encore ennemis de la tumultueuse et anarchique Pologne, qu'entre compères, ces « Tyrans » se devaient partager. Dans l'éventuel conflit, la France catholique deviendrait tout naturellement — semblait-il du moins — l'alliée de la très catholique Pologne : dès lors, jeter le trouble et la discorde, préparer l'émeute et la Révolution chez l'adversaire de demain n'était-ce pas faire acte de bonne et prudente politique ? Philosophes spéculateurs essentiellement objectivistes et désintéressés ? — Bien plutôt, croyons-nous, politiciens fort réalistes et tout autant machiavéliques — telle n'est point cependant l'opinion de Barruel :

> **Le temps vint, dit cet historien, où Frédéric s'aperçut que ses chers pour écraser le Christ, ils ne pensaient à rien de moins qu'à l'écraser lui-même, et tous les monarques, ses confrères. Frédéric ne fut point alors l'adepte pénitent, mais l'adepte honteux de se trouver étrangement dupe : l'indignation et le dépit prenant la place de l'admiration, il rougit d'avoir eu si longtemps pour amis des hommes qui se servaient de lui pour saper, dans ses fondements mêmes, la puissance dont il était le plus jaloux. (Op. cit. T. II, p. 137.)**

Frédéric le Grand, la Grande Catherine et même François d'Autriche, dupes de la philosophie et des philosophes? affirmation bien osée, tant au point de vue historique qu'au point de vue psychologique et qui, croyons-nous, renverserait très exactement les rôles : « **Tel cuide engeigner...** »

Sans autrement épiloguer, retenons le fait historique et constatons que lorsque les Jacobins se présenteront aux peuples en libérateurs, « qui doivent briser le joug des tyrans », Brunswick s'en viendra « philosopher » aux frontières avec ses 80.000 Prussiens et Autrichiens, tandis que Catherine enverra Souvarov et ses Cosaques « argumenter » la République, fille avouée de la Philosophie.

*
**

Faire une Confrérie comme les Francs-Maçons ! avait dit Voltaire, et de fait — tels les « Fils de la Veuve » — l'on verra les Conjurés s'appeler entre eux du nom de **Frères :** Vénérable « Frère » Helvétius, « Frère » Timothée, je vous salue. — Je vous conjure d'affirmer, sur votre part de paradis, que votre « Frère » n'a nulle part au Portatif.. (Volt. au C. d'Argental, fév. 1764). — Je suis possesseur de 70 ans : je souhaite de vivre encore quelques années pour aider mes « Frères » à écraser l'Infâme ». (Volt. à Frédéric).

Comme les Francs-Maçons ! masques et secrets : l'on se donne la sensation d'une vie inquiète et mystérieuse où l'on échange des mots de passe en se donnant des noms de guerre : Voltaire devient **Raton ;** Frédéric de Prusse **Duluc ;** d'Alembert **Protagoras** ou plus communément **Bertrand;** Diderot **Platon ;** Thieriot **Timothée ;** Turgot **Rosny-Colbert...**

(15) et encore « indicateur de police et F∴ M∴ », mentionne le Dict. Intern. de la F∴ M∴ de **Lennoff et Posner.**
(16) **Barruel,** op. cit. L. II, p. 125.
(17) **Montesquieu,** initié le 15 mai 1730 à la L∴ Taverne de Horn à Westminster ; membre du Louis d'Argent, de la L∴ de Bussy.

L'on correspond par intermédiaire et en style hermétique : « Je vous trouve bien hardi de m'écrire par la poste et en droiture. Que n'envoyez-vous vos lettres à Marin ? Il les ferait passer sous un contre-seing que la poste respecte... Raton a un extrême besoin de savoir si Bertrand a reçu trois petits sacs de marrons (trois brochures), l'un venant de la cuisine de Marin, l'autre de l'office de M. Doigny et le troisième de la buvette de M. le Procureur Général : on en fait cuire de nouveaux sous la braise ». (Volt. à d'Alemb., août 1763), et encore, parmi d'autres, certaine histoire de « cinq petits pâtés épicés de poivre... »

Comme les Francs-Maçons, qui dénommaient la religion catholique « l'Hydre à cent têtes », les Cacouacs conviendront de l'appeler **l'Infâme** ; « guerre à l'Infâme ! », sera le cri de ralliement que hurleront les aboyeurs de la **Meute.**

Entre initiés, les partisans sont baptisés des aimables noms de **Frères** et **Amis, Honnêtes gens** selon Voltaire, **Gens vertueux** selon Rousseau, les **Fidèles**, les **Sages...** — Les ennemis, s'ils portent couronne, deviennent les **Tyrans**, les **Despotes**, les **Tigres**, les **Assassins ;** s'ils portent mitre ou rabat, ce sont les **Monstres**, les **Cuistres**, les **Faquins**, les **Bigots**, et encore : **chien fessé, fils de crocheteur, cadavre de malfaiteur, excrément de la terre...** et quelques autres aménités éminemment philosophiques et tolérantes qui, un jour, illustreront le vocabulaire des « Sans-Culottes », lesquels feront ainsi de la philosophie... sans le savoir.



C. F. C. de Volney,
né à Craon en 1757, mort le 25 Avril 1820.

Comme les Francs-Maçons ! duplicité élevée à la hauteur d'un Principe : mensonges ostensiblement reconnus, cyniquement préconisés : « **Je crois, Sire, que le seul parti à prendre pour un philosophe est de ne dire que le quart de la vérité** » (d'Alemb. à Fréd., sept. 1766). — « **Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal, c'est une très grande vertu quand il fait du bien... Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un peu de temps, mais hardiment et toujours.** » (Volt. à Thieriot). — « **Les philosophes, mon cher et illustre confrère, doivent être comme les petits enfants. Quand ceux-ci font quelque malice, ce n'est jamais eux, c'est le chat qui a tout fait ; je dirai que c'est le chat de l'abbé Bazin qui a fait l'Ingénu.** » (Volt. à d'Alemb., août 1767.) — Et encore : « **Je veux bien être confesseur, je ne veux pas être martyr... Je n'ai point d'autre façon de répondre à tous les Faquins qui m'accusent de n'être pas un bon chrétien, que de leur dire que je suis meilleur chrétien qu'eux : je fais plus, je le prouve... Après avoir été singulièrement confessé, je reçois dans mon lit le S. Viatique, que m'apporte mon curé devant tous les coqs de ma paroisse, et j'en passe acte par-devant notaire.** (18) — « **Petite facétie !** » ajoutait le Philosophe, en haussant les épaules.

***

« L'homme pieux et l'impie, remarque Montesquieu parlent sans cesse de religion : l'un de ce qu'il aime, l'autre de ce qu'il craint. » Et, sous ce dernier rapport, Voltaire devait singulièrement vérifier l'observation : sans trève ni repos, nous le verrons s'ériger en théologien, faire comparaître la Religion à la barre de la Raison, à tout propos — et même hors de propos — donner libre cours à ses fureurs antireligieuses. Par besoin naturel, semble-t-il, le Philosophe de Ferney se fit l'insulteur de Jésus-Christ, « **cet homme sans talent ni science** », tourna en ridicule les « **Christicoles, beaucoup plus ridicules et plus absurdes que les païens** ». — « **Ceux qui ont commis le crime d'avoir conservé la religion,** dira-t-il, **sont des Monstres, qui ont besoin de superstitions comme le gésier des corbeaux a besoin de charognes.** » (Dict. Philos., art. : Tolérance.) Et encore : « **On m'écrit qu'on a enfin brûlé trois Jésuites à Lisbonne, ce sont des nouvelles bien consolantes... Sachez, pour votre édification, que je m'occupe à faire aller un prêtre aux galères. J'espère, Dieu aidant, en venir à bout** ». (19). Et ce cri de haine qui, dans sa concision, traduit toute l'action antireligieuse de Voltaire : « **Ah ! chiens de chrétiens, je vous déteste !** » — Fureurs qui n'allaient pas sans indigner Frédéric lui-même : « **Il y a quelque chose de si lâche, il y a tant d'indignité — ce procédé dénote une vengeance si atroce que je me repens presque de la statue qu'on lui érige... Bon Dieu ! comment tant de génie se peut-il allier à tant de perversité ?** », écrivait le F∴ Duluc à d'Alembert (sept. 1771).

C'est qu'en effet, si par son origine et son essence la Maçonnerie française était antidogmatique et rationaliste, donc antichrétienne, néanmoins l'Ordre — officiellement du moins — professait encore certaine déférence à l'égard d'une Divinité, née de la Raison, de la Philosophie et de la Loi Naturelle ; elle acceptait le Principe d'une Religion, dont le but serait le bonheur de l'Humanité sur cette terre et dont la méthode serait de déchristianiser le Monde pour un jour le républicaniser.

Tel était du moins le concept des Timides de la secte philosophico-maçonnique, tandis que les Enragés — tout

---

(18) Volt. à d'Argent., avril 1767 ; à d'Alemb., mai 1769.

(19) Cité par l'abbé **Proyart** : Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle, T. II, pp. 142 et 150.

naturellement — allaient beaucoup plus vite et beaucoup plus loin :

« Un Dieu immatériel est une chimère, composée par la théologie. » (D'Holbach, Syst. de la Nat. **T. II, p. 58.) « La croyance en l'immortalité de l'âme est nécessaire pour contenir le bas-peuple, mais pas pour les gens d'un certain rang. »** (Philosophie du Bon Sens, **p. 237.) « L'âme est de la même pâte que celle des animaux. » (La Mettrie,** l'Homme machine.) **« L'Athée est plus vertueux que celui qui croit en Dieu. » (J.-J. Rousseau,** Nouv. Hel., **T. IV, Let. XVIII.) « L'Athéisme est le seul système qui puisse conduire l'homme à la liberté, au bonheur et à la vertu. » (D'Holbach,** Syst. de la Nat. **T II, p. 132.)**

En matière politique, les Modérés, adversaires résolus du dogme de la Monarchie de Droit divin, s'adonnaient encore cependant à la conception d'un Pouvoir Constitutionnel à la mode anglaise, régulièrement établi suivant les principes mêmes du F∴ Montesquieu. Les Violents, par contre, ne s'arrêtaient point au relais Constitution et proclamaient que les « **rois sont des bêtes féroces qui dévorent les nations, les premiers bourreaux de leurs sujets, des tigres déifiés par d'autres tigres, des Tyrans déifiés par la Superstition** » (Syst. de la Nat., t. I, p. 400). — Et Voltaire d'affirmer qu'il « **est très agréable de vivre en République** ». — « **Rétablir la communauté des biens, ce serait couper racine aux vices et à tous les maux** », affirme « Le Code de la Nature », et, tandis que Voltaire, évoquant l'ombre de Cromwell et, d'un ton plein de menaces, écrivait : « **L'Angleterre n'eut qu'à se louer d'avoir noyé le Despotisme dans des mers de sang** » (Mélanges, t. IV, p. 122), la Philosophie proposait au monde sa Panacée : « **Le seul moyen de tarir partout en un moment la source de la plupart des maux qui affligent depuis si longtemps l'espèce humaine, serait que le dernier des Rois fût étranglé avec les boyaux du dernier des Prêtres** (Encyclop. : Meth. et Philos., t. III, p. 239) ; leçon qu'au jour du grand Triomphe les Jacobins n'auront garde d'oublier.

Et ainsi, tandis que dans l'œuvre commune les Frères Modérés se stabiliseront à 89, à la Constitution et à la Déclaration des Droits de l'Homme, le clan des Enragés donnera les « Patriotes » de 93, les Jacobins, « Sans Culottes », et tous autres amis de « la Sainte Guillotine ».

— En science morale, joignons aux textes déjà donnés — et sans vains commentaires — certains axiomes indicatifs, quelques moralités plus particulièrement significatives :

Il n'y a point d'action qui mérite la louange ou le blâme ; il n'y a ni vice, ni vertu, rien qui distingue l'homme qui offense du chien qui blesse (M. Naigeon, art. Fanatisme de l'Encycl., méthod. et philos., t. II, p. 408. — **On peut désobéir légitimement quand on le peut impunément** (J.-J. Rousseau, Cont. Soc., p. 11). — **Dès que le vice rend heureux, on doit aimer le vice** (Syst. de la Nat., t. I, chap. 9). — **La Philosophie invite l'homme à suivre ses penchants, ses amours, et tout ce qui lui plaît** (La Mettrie, de l'Ame, p. 31). — **La Religion, au lieu de représenter l'impudicité comme un sentier de crimes, de malheur et de peine, pourrait sagement la changer en culte, en faire une vertu et la récompense des vertus** (Raynal, Hist. Philos., t. I, p. 215). — **On peut, à l'exemple de Socrate et des Sages de la Grèce, allier une vertu distinguée à la débauche la moins naturelle** » (Helvétius, de l'Esprit, Disc. 2). — **Celui qui se donne la mort... prouve qu'il est philosophe, qu'il est vertueux et grand** ». (Volt., Encycl., art. Suicide).

Etranges Principes d'une étrange Morale ! mais qui, à tout prendre, n'étaient pas tellement inédits. Quand Diderot, entre son chien et lui, ne voyait de différence que l'habit, n'avait-il point quelque lointaine réminiscence de ce philosophe de l'Antiquité qui définissait l'homme : « Un animal à deux pieds, sans plumes » ? Une secte des premiers âges philosophiques n'avait-elle point précisément identifié l'homme au chien ? — Rousseau ignorait-il la maxime de Zénon de Citium : « Vivre selon la nature » ? — Quand Helvétius invite l'homme distingué « à la débauche la moins naturelle », Diogène avant lui... Mais Diogène et la secte des **Cyniques** « argumentaient » quelque 2.000 ans avant les « Sages d'Holbach ».

⁂

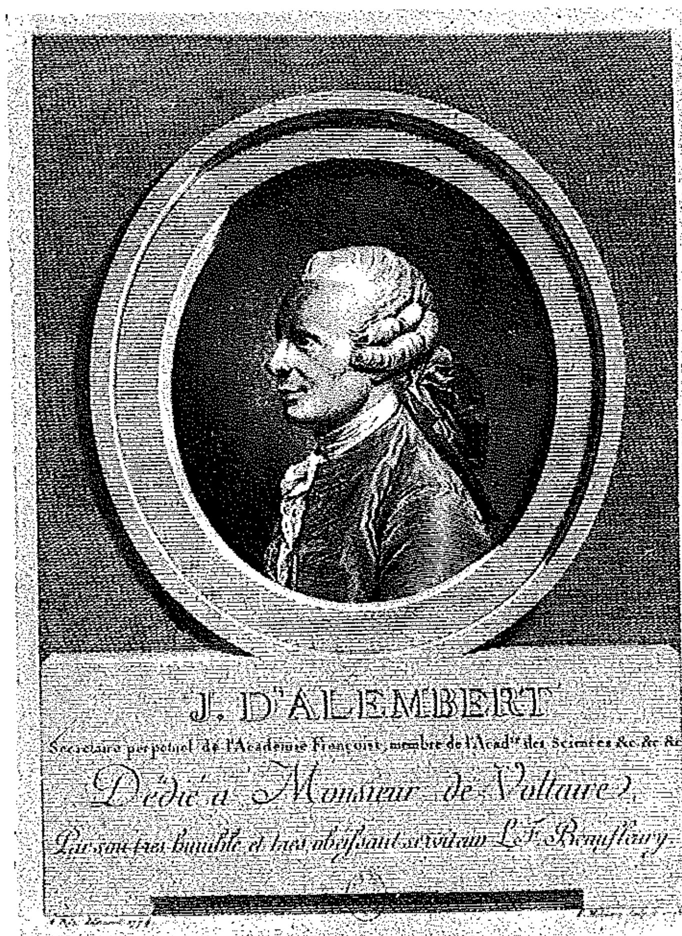
Les Philosophes de l'Antiquité — eux encore ! — avaient maintes fois proclamé que l'**Opinion est la Reine du Monde**, axiome qui fut repris et qui prévalut dans l'esprit de la Philosophie du XVIII[e] siècle : « De tous les empires, écrivait l'académicien Duclos, celui des gens d'esprit, sans être visible, est le plus étendu. Le Puissant commande, les gens d'esprit gouvernent, parce que, à la longue, ils forment l'opinion publique, qui, tôt ou tard, subjugue et renverse toute espèce de despotisme » (20). C'était encore l'idée que formulait Voltaire : « **Si l'opinion est la Reine du Monde,** disait-il à d'Alembert, **les Philosophes gouvernent cette Reine ; et vous ne sauriez croire combien leur empire s'étend** » ; affirmation dûment constatée par les contemporains et dont le Philosophe de Ferney pouvait à bon droit s'applaudir. C'est, qu'en effet,

« c'était le club d'Holbach lui-même qui créait les réputations aux protégés dont il voulait se faire des appuis : c'était de là que partait le premier cri de l'opinion sur tous les genres de mérites. La capitale et la cour portaient avec éloges jusqu'aux oreilles du monarque, les noms de ceux que la secte avait résolu de pousser aux emplois brillants ou lucratifs, tandis que les journaux accoutumaient les provinces

(20) « Considérations sur les mœurs ».



au respect pour ces mêmes noms. Ainsi voyons-nous souvent Voltaire et d'Alembert, dans leur correspondance, concerter les moyens de réputation et d'élévation pour les leurs. Ainsi convenaient-ils des sujets à prôner pour en faire des académiciens, des ministres et même des évêques (21) ».



C'est qu'en effet l'Hôtel d'Holbach n'était pas seulement un lieu de rencontre pour initiés et fins gourmets, mais encore un véritable bureau de rédaction, une imprimerie et librairie, une agence de propagande et de distribution merveilleusement organisée ; toutes les activités philosophiques — tant intellectuelles que matérielles — se trouvaient concentrées en ce puissant cénacle, dirigé de loin par Voltaire, et, sur les lieux, par Diderot et d'Alembert.

Ce fut de cette usine intellectuelle que sortit l'**Encyclopédie**, immense publication en 24 in-folio, qui est au centre même du Mouvement des esprits au XVIII[e] siècle et tient une place considérable dans l'histoire de l'évolution des idées. Si Voltaire fut l'âme de l'Encyclopédie, Diderot fut le meilleur ouvrier de ce gigantesque ouvrage, auquel il consacra la plus grande partie de sa vie. L'étendue de ses connaissances, la curiosité de son esprit, sa facilité à disserter sur toutes les matières le disposaient à entreprendre un travail, dont la première idée lui vint en traduisant la **Cyclopœdia** de l'Anglais Chambers.

Le but de cette entreprise — d'esprit essentiellement « philosophique » et maçonnisant — était de résumer toutes les connaissances acceptées et contrôlées, vers le milieu du XVIII[e] siècle, sur les questions de sciences, d'art, de littérature, de philosophie et de politique : « Grand Œuvre », enfanté par une infinité de collaborateurs plus ou moins disparates, auxquels il s'agissait d'insuffler un même esprit et de conduire vers une conclusion nettement définie. Diderot est-il parvenu à réaliser complètement son dessein ? Assurément non :

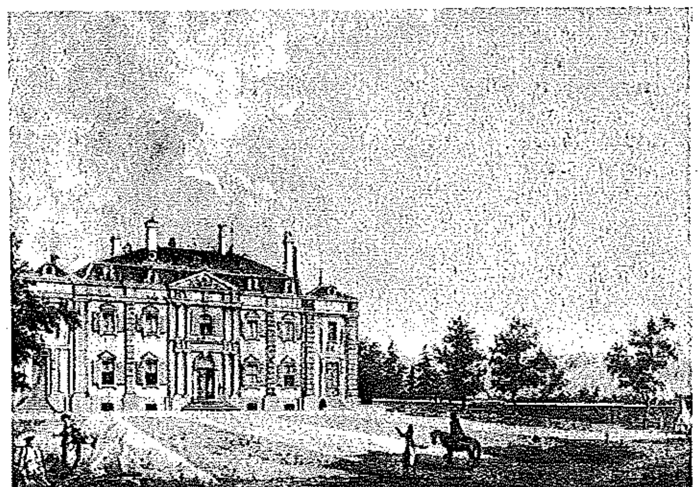
« Votre ouvrage est une Babel, écrivait Voltaire, le bon, le mauvais, le vrai, le faux, le sérieux, le léger, tout est confondu. Il y a des articles que l'on dirait rédigés par un fat qui court les boudoirs, d'autres par des cuistres de sacristie : on passe des plus courageuses hardiesses aux platitudes les plus écœurantes. » Et de son côté, d'Alembert : « Vous avez bien raison de dire qu'on a employé trop de manœuvres à cet ouvrage... C'est un habit d'Arlequin, où il y a quelques morceaux de bonne étoffe, et trop de haillons. » Quoi qu'il en soit de ces bigarrures inévitables, on peut dire qu'un même courant circule dans l'œuvre entière ; en philosophie, les encyclopédistes tendent à ruiner Descartes au profit de Locke ; en politique, le principe des institutions établies ; en religion, l'autorité des dogmes. L'encyclopédie est une œuvre de destruction. La méthode employée est d'ailleurs celle du dictionnaire de Bayle : c'est une méthode détournée et fuyante, qui consiste à soulever les questions sans les résoudre, et se contenter d'avoir fait naître le doute ; on témoigne d'un respect apparent pour les opinions reçues, mais on en expose faiblement les preuves, on développe avec force les objections, on renvoie à d'autres articles qui en contiennent la négation (22).

Et nonobstant l'esprit et la méthode nettement « philosophiques » de l'Encyclopédie, Voltaire ne prisait qu'à demi cette puissante et grandiose production ; ses préférences allaient aux petits livres et brochures : « **Jamais**, écrivait-il à d'Alembert, **jamais vingt volumes in-folio ne feront de révolution : ce sont les petits livres portatifs à trente sous qui réussissent** ». Et dans ce genre, de tous les conjurés du club, il n'en fut aucun qui égalât Voltaire dans son zèle et son activité.

Au dire de La Harpe, chaque semaine la plume infatigable du philosophe de Ferney enfantait sa brochure. La pièce, soit qu'elle arrivât imprimée ou seulement manuscrite, était soumise à la discussion des « Sages de la Société d'Holbach » qui, dans leur sagesse, étaient autorisés à statuer sur le temps, le lieu et les moyens de la mettre en circulation publique ou clandestine. Les divers et très nombreux ouvrages des affiliés étaient le plus souvent imprimés par les soins mêmes de la Société, sur beau papier pour les « honnêtes gens », sur papier demi-gris pour ceux que Voltaire appelle « la canaille ». Les Frères et Amis répandaient à profusion l'ouvrage, tant à la Cour qu'à la Ville, tandis que les libraires affiliés le poussaient

(21) Proyart, op. cit. T. II, p. 317.

(22) R. Doumic : Histoire de la littérature.

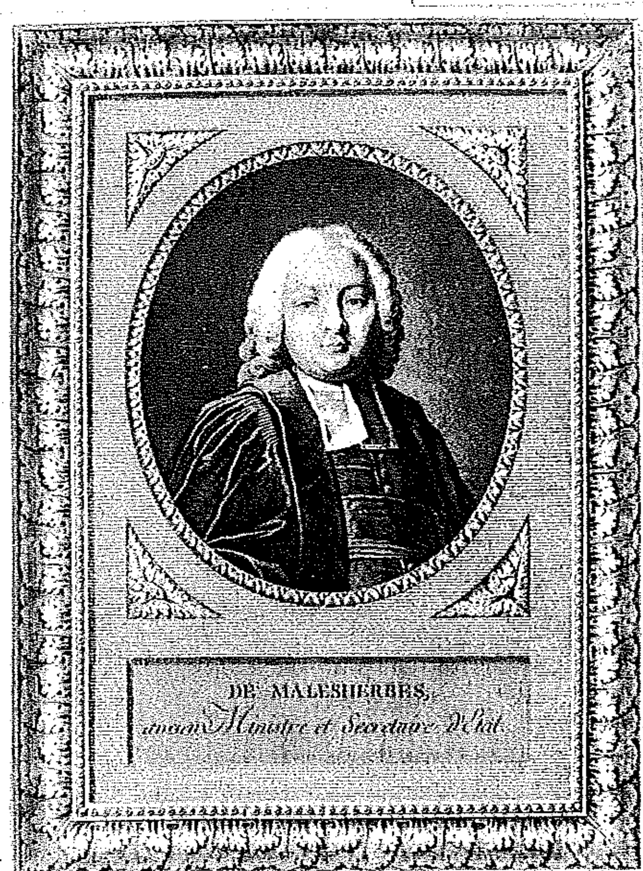


Château de Ferney résidence de Voltaire (1758 à 1778).

jusqu'au fond des campagnes, où des colporteurs, qui l'avaient reçu gratuitement, le distribuaient à vil prix ; **en sorte que tel volume, « bien plus terrible,** disait d'Alembert, **que le « Système de la Nature », ne coûtant que dix sous, pouvait être lu par les cuisinières ».**

Outre les libraires affiliés, les agents propagandistes s'adressaient encore aux apprentis ou compagnons qui s'en allaient faire leur Tour de France. On leur donnait les Nouveautés Philosophiques et ils allaient en faire leur profit dans les foires et marchés où se trouvaient toujours des amateurs. Au dire d'un contemporain, les compagnons Perruquiers, en particulier, ne manquaient pas de spéculer sur ce commerce fort lucratif pour eux.

Et ainsi, cette « Philosophie » travaillant dans le mystère, avec des masques et des trahisons, prévalut tellement que ceux-là mêmes qui avaient à charge de comprimer l'esprit révolutionnaire devinrent les fauteurs secrets des pires dérèglements. Un ministre vient-il de refuser la permission d'imprimer ? Son secrétaire, tout aussitôt, vend cette même permission ; on se procure des autorisations tacites d'imprimer publiquement et des autorisations, plus tacites encore, d'imprimer clandestinement. L'ouvrage qui ne s'imprime pas en France est composé sur la frontière, et tout ce que protège l'Association d'Holbach franchit sans danger les barrières du royaume : la Chambre Syndicale de Lyon reçoit des ordres qui enjoignent aux autorités de fermer les yeux sur les envois clandestins de Voltaire et ces ordres portent la signature de Malesherbes, pour lors Directeur de la Librairie ! C'est Turgot, Ministre du Roi, qui, personnellement, introduit le « Cri du





Sang » et dira Voltaire : « **Je me sers de la permission que m'a donnée Rosny-Colbert** (Turgot) **de lui adresser de petits paquets** (libelles) **pour vous et M. Condorcet** » (Volt. à d'Alemb., juil. 1775). C'est encore le prince de Soubise, Ministre d'Etat, auquel Voltaire adresse son traité de « La Tolérance » et encore Maurepas, Necker, Choiseul, le cardinal et ministre de Brienne, « notre confrère », disait Voltaire, qui préférera le suicide à la guillotine...

Certes, et malgré toutes les complicités si puissantes fussent-elles,

> **« tous les ouvrages de Voltaire ne pouvaient parvenir à tous les lecteurs, mais il n'y avait dans les provinces aucun coin reculé, dans les pays étrangers aucune nation écrasée sous le joug de l'intolérance où il n'en parût quelques-uns. Les libres penseurs qui n'existaient auparavant que dans quelques villes où les sciences étaient cultivées, et que parmi les littérateurs, les savants, les grands et les gens en place, les libres penseurs se multiplièrent, à sa voix, dans toutes les classes de la société, comme dans tous les pays. Bientôt, connaissant leur nombre et leurs forces, ils osèrent se montrer, et l'Europe fut étonnée de se trouver incrédule. Dans tous les pays, les grands, les ministres qui prétendaient à la gloire, briguaient les suffrages du philosophe de Ferney. Il avait formé, dans l'Europe entière, une ligue dont il était l'âme et dont le cri de ralliement était raison et tolérance (23). »**

L'absence de l'Idole ne faisait qu'exaspérer l'intérêt que lui portait l'immense « Troupeau des Fidèles » : tous les jours, l'on voyait des Philosophes de la Cour, des Philosophes de la Ville entreprendre un long voyage et s'en aller consulter le « Patriarche des Etres Pensants », ou même pour le seul plaisir de contempler un instant la face de l'homme divin : « **Des imbéciles faisaient autrefois des pèlerinages à Jérusalem ou à Lorette : à présent, quiconque se croit de l'esprit va à Ferney, pour dire en revenant chez lui : Je L'ai vu !** » (Fréd., à d'Alemb., sept. 1777).

(23) Condorcet, op. cit. p. 105.

Cependant, assure Condorcet, depuis longtemps Voltaire désirait revoir sa patrie et jouir de sa gloire, tandis qu'

« une foule d'hommes, de femmes de tous les rangs, de toutes les professions, à qui ses vers avaient fait verser de douces larmes, qui lui devaient leur instruction, dont il avait guéri les préjugés, à qui il avait inspiré une partie de ce zèle contre le fanatisme, dont il était dévoré, brûlaient du désir de voir le grand homme qu'ils admiraient. »

C'était précisément le temps où les Américains insurgés faisaient prévaloir leur système de Liberté et d'Egalité ; celui où leur législateur — le Franc-Maçon Franklin — venait d'apporter à la France son **Pur Evangile** qui, disait Voltaire, **faisait de l'illustre et sage Franklin l'homme le plus respectable de l'Amérique ;** époque particulièrement indiquée, pensèrent les Sages d'Holbach, pour préparer une très philosophique rencontre entre le Patriarche de la Franc-Maçonnerie européenne et l'Elu de la Franc-Maçonnerie américaine, entre le Grand-Homme qui voulait la **refonte** de la France et le Grand-Homme qui venait de **refondre** son pays, entre Voltaire et Franklin !

Et, dès lors, nous vîmes une duchesse d'Anville avec sa clientèle académique, un duc de Chartres avec la duchesse de Bourbon, sa sœur (Grand-Maître et Grande-Maîtresse en Maçonnerie), les Richelieu et les Bauveau, les d'Argental et Thibouville, à la tête d'une foule d'autres honnêtes gens, concerter leurs intrigues avec les d'Alembert et les Condorcet, pour décider cette entrevue (24). «

La Reine elle-même fut pressentie et il semble bien qu'aucune opposition ne se manifesta dans l'esprit de l'infortunée Princesse. Louis XVI fut donc supplié de permettre à Voltaire de venir passer quelques jours à Paris ; le Roi refuse; Maurepas, Premier Ministre, insiste, faisant valoir qu'un octogénaire, malade de revoir sa patrie, est un être bien digne de compassion, qu'il est de sage tempéraments, dont les hommes de gouvernement doivent se prévaloir, qu'il n'est pas surprenant enfin que tant d'âmes, sensibles à la condition du vieillard, se flattent d'obtenir de la clémence du Roi une grâce que pourrait refuser sa justice : « **Eh bien !** dit alors le Roi, comme à regret, **que ce malheureux homme vienne donc faire ses affaires.** » (25).

J. de PONTAUMONT.

(24) Proyart, op. cit. p. 165.
(25) Mémoires de la baronne de Pont-l'Abbé ; cf. Proyart, T. II, p. 168.

N. B. — Dans un prochain numéro, nous évoquerons le **Triomphe Maçonnique et la mort de Voltaire.**

La Franc-Maçonnerie sous la Restauration

LE RAPPORT DELAVEAU

Le 29 décembre 1826, le préfet de police de Paris, M. Delaveau, adressait au ministre de l'Intérieur un rapport sur l'activité de la Franc-Maçonnerie au cours de l'année.

Ce rapport n'est pas le premier qu'ait fait M. Delaveau sur ce sujet. Il le souligne lui-même : « On a déjà signalé dans plusieurs rapports précédents l'influence des réunions secrètes sur la société. »

Le gouvernement n'ayant pris aucune mesure contre la Franc-Maçonnerie, M. Delaveau croit devoir reprendre le problème à la base et cela nous vaut une très intéressante dissertation sur la Maçonnerie et le principe même des Sociétés Secrètes.

Pour Delaveau, une seule raison pourrait militer en faveur de la tolérance accordée à la Maçonnerie, ce serait que la politique fût exclue de ses travaux.

Il ne nie pas qu'officiellement la Maçonnerie affirme ne point se mêler de politique, mais non seulement il met en doute la sincérité de cette affirmation que les faits notés dans son rapport vont controuver, mais encore il soutient qu'il est impossible à la Maçonnerie de ne pas faire de politique dans ses loges et il en donne ces raisons :

« Le mouvement si actif des opinions, l'entraînement des esprits vers les habitudes parlementaires, cette tendance universelle qui porte les individus à sortir du cercle de leurs intérêts privés pour s'occuper des affaires publiques, MAIS SURTOUT CETTE LICENCE DE LA PRESSE qui, brisant tous les freins qu'on lui oppose, INOCULE JOURNELLEMENT A TOUT UN PEUPLE LES PASSIONS D'UN PETIT NOMBRE D'ECRIVAINS, et comme une fièvre ardente dont l'accès se renouvelle tous les jours, saisit et tourmente chaque matin une population affamée de scandales, ne sont-ils pas des obstacles invincibles à la direction tout à fait inoffensive qu'on voudrait donner à la Maçonnerie. Il ne faut pas s'en flatter; jamais on ne parviendra à exclure des sociétés secrètes la politique sans laquelle elles n'existeraient point. Cette propension singulière que les hommes ont à se réunir ne peut avoir pour cause que le désir de s'occuper des intérêts actifs de la société. La religion seule a pu donner naissance à des sociétés purement et uniquement consacrées à la bienfaisance parce que seule elle inspire le désintéressement et l'amour du prochain, sources de la charité chrétienne. Mais quand les hommes se rassemblent sous une influence qui n'est point celle de la religion, et dans un but qui n'est point celui d'accomplir la volonté de Dieu, on peut être certain que L'OBJET DE CES REUNIONS SERA OU DE CONSPIRER CONTRE L'ETAT OU DE FAIRE PREVALOIR UN SYSTEME QUELCONQUE DE POLITIQUE OU DE PHILOSOPHIE, car ces réunions ont toujours pour objet UNE PASSION QU'ON PARTAGE, UN INTERET QUI VOUS RAPPROCHE, ET POUR BUT LE TRIOMPHE D'UNE OPINION, D'UN PARTI OU D'UNE SECTE. »

On ne peut accuser Delaveau de ne pas prendre la question de haut. C'est le principe même des Sociétés Secrètes qu'il condamne.

Il va maintenant s'efforcer de justifier sa thèse en brossant un rapide historique de l'action maçonnique en France.

Il commence par la Révolution de 1789 :

« Quoi qu'on ait dit pour démentir l'expérience, écrit-il, il n'en est pas moins vrai que la Révolution Française est née au sein des réunions particulières, et ici je comprends dans une même catégorie, les philosophes, les économistes et les francs-maçons. A mesure que les hommes rêvent des utopies politiques, l'esprit de système, l'ambition et la vanité ne tardent pas à vouloir les réaliser. De là naissent les factions et tous les désordres qu'elles enfantent... La ruine des sociétés a donc toujours été tramée au sein des coteries et des sociétés particulières, et L'ON PEUT DIRE QUE LES GOUVERNEMENTS N'ONT JAMAIS PERI PAR EUX-MEMES MAIS PAR LA MAIN DES PARTIS QUI PRETENDAIENT SE METTRE A LEUR PLACE... ON NE PEUT NIER QUE LA MANIE DES DISCUSSIONS DE TRIBUNE N'AIT PRIS NAISSANCE DANS LES SOCIETES SECRETES, quel qu'en fût l'objet. Aucun attrait ne serait capable d'amener les hommes à se rassembler, si le désir de faire briller son éloquence, de faire admirer son savoir, ou de revêtir un simulacre de pouvoir ne flattait leur vanité. L'ANGLOMANIE QUI REGNAIT EN FRANCE AVANT LA REVOLUTION, la faveur dont jouissaient les formes du gouvernement populaire dans l'esprit d'un grand nombre de novateurs, l'importance que leur paraissait donner à un peuple voisin cette portion de souveraineté qu'il exerçait dans les assemblées délibérantes LEUR AVAIENT DEPUIS LONGTEMPS INSPIRE LE DESIR DE JOUER DU MOINS LE GOUVERNEMENT REPRESENTATIF, S'IL NE LEUR ETAIT PAS PERMIS DE JOUIR DE LA REALITE ; cette manie constitutionnelle s'était donc introduite insensiblement dans les réunions maçonniques, et CHAQUE LOGE ETAIT L'IMAGE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

« L'on aurait pu croire ces comédies innocentes et sans danger, si l'on s'était borné à imiter les formes, sans reproduire les discussions, mais l'on ne se contenta point de nommer des présidents, de parler à la tribune et de voter au scrutin.

« Ce n'eût été qu'un enfantillage ; bientôt on aborda les questions les plus graves, traitées de la manière la plus sérieuse. L'on soumit aux délibérations des Loges les intérêts des peuples et des rois et LA POLITIQUE, LA MORALE, LA RELIGION DEVINRENT LA MATIERE ORDINAIRE DES DISCUSSIONS QU'ON Y AGITAIT. Quelle fut la conséquence de cette innovation ? C'est que les idées républicaines avaient déjà fermenté dans toutes les têtes à l'époque où les symptômes de la Révolution française se manifestèrent, c'est que toutes les classes, lassées d'un gouvernement DONT ON AVAIT APPRIS A MEPRISER LES FORMES, étaient toutes prêtes à saluer les nouvelles institutions qu'on leur avait promises et AVEC LESQUELLES ELLES ETAIENT DEJA FAMILIARISEES.

Toutes les sociétés secrètes se trouvèrent soudain métamorphosées en clubs et la France tout entière parut, comme par une inspiration subite, avoir conformé tout à coup ses habitudes sociales à sa nouvelle destinée. Il n'est pas inutile de remarquer que, pendant toute la durée de la Révolution, les Loges maçonniques avaient disparu. C'EST QU'EN EFFET ELLES DEVENAIENT INUTILES, DU MOMENT QU'ON ETAIT LIBRE DE FAIRE EN PUBLIC CE QU'AUPARAVANT ON NE POUVAIT FAIRE QU'EN SECRET. »

Delaveau a parfaitement compris le mécanisme de l'action maçonnique. A plus d'un siècle de distance et en possession de documents qui lui étaient inconnus, nous n'aurions pas d'autres conclusions à présenter que les siennes.

Cette Maçonnerie, qui a presque complètement disparu en tant que telle pendant la Révolution, travaille dans les clubs. Or, phénomène digne d'être noté, lorsque ces clubs seront fermés par Bonaparte, la Maçonnerie va réapparaître. On ne peut mieux souligner le caractère maçonnique de ces clubs révolutionnaires, véritables « tenues blanches permanentes ».

Avec Bonaparte, la Maçonnerie va devenir une association officielle, une sorte d'Eglise déiste et philanthropique sous la surveillance des délégués de l'Empereur.

Elle rassemble les « esprits portés vers les idées révolutionnaires, note Delaveau, que la curiosité et de secrètes espérances rattachaient à une institution mystérieuse par la croyance qu'on avait eu soin d'entretenir que ces sociétés prétendues philanthropiques déguisaient encore des desseins profonds sous des formes puériles et étaient de véritables sanctuaires où le feu sacré de la liberté se conservait à la faveur du mystère. Ainsi les hommes inquiets et remuants, trompés par une erreur salutaire, restaient tranquilles et s'abstenaient de prendre part à des intrigues publiques, par cela même qu'ils croyaient faire partie d'une conspiration occulte dont il leur paraissait convenable d'attendre en paix le dénouement. »

Pour quelle raison Delaveau minimise-t-il le rôle de la Maçonnerie dans la chute de Napoléon ? Il est facile de le comprendre. Préfet de police d'un gouvernement royaliste, il n'a pas à souligner l'appui donné par la Maçonnerie au retour des Bourbons. C'est que, d'ailleurs, ce soutien, comparable à celui de la corde vis-à-vis du pendu, est depuis longtemps abandonné, et Delaveau le dit explicitement en écrivant :

« La Restauration d'ailleurs, en introduisant en France LE REGIME CONSTITUTIONNEL, RELEVAIT LES ESPERANCES DES REPUBLICAINS, libres désormais de se livrer à leur manie favorite, et de réorganiser les Loges dans un système nouveau. D'un autre côté, les partisans de l'Usurpateur, maîtres de toutes les hautes dignités, pouvaient aisément y perpétuer des principes et des affections contraires aux intérêts du roi. Ainsi, tandis que les premiers s'efforçaient d'en faire des clubs et des foyers de républicanisme, les autres y maintenaient ces regrets, ces souvenirs et ces dispositions qui firent naître la conspiration du VINGT MARS et les désordres des Cent jours. »

Delaveau voit exactement les choses, tels que les documents historiques devenus publics depuis l'époque, où il écrivait son rapport, l'ont confirmé. La Maçonnerie entre 1810 et 1815 est partagée entre deux tendances, l'une bonapartiste, l'autre républicaine, qui aida à la restauration de la Monarchie sous la condition expresse que celle-ci serait constitutionnelle, c'est-à-dire, en fait, que le roi rentra en France mais que la Monarchie resta en exil.

Cet état constitutionnel fait tellement bien l'affaire de la Maçonnerie en lui permettant de développer son programme démocratique, que Delaveau le note :

« En 1815, les bonapartistes perdirent peu à peu leur ascendant, et les républicains acquirent insensiblement une prépondérance marquée dans les Loges. A mesure que les premiers perdaient l'espérance de faire de la Maçonnerie un instrument de conspiration contre la monarchie légitime, les autres concevaient le projet de s'en servir pour propager leurs doctrines et créer à la politique des ennemis et des obstacles capables de renverser un jour un gouvernement qu'on ne trouvait pas encore assez libéral.

« ...Les Loges prirent visiblement une tendance républicaine ; les tribunes maçonniques retentirent de déclamations politiques en présence d'une jeunesse ardente, avide de nouveautés et jalouse du rôle important qu'il lui était permis de jouer enfin, loin de ses mentors.

« On a déjà plusieurs fois signalé les dangers que présentent ces assemblées délibérantes, qui couvrent maintenant le sol de la France, et qui, avec bien plus d'audace que les feuilles publiques FONT DESCENDRE DANS LE SEIN DES FAMILLES LA DISCUSSION IMPRUDENTE ET PASSIONNEE DES INTERETS QUI SE DEBATTENT PAR L'ORGANE DES DEPUTES. CHAQUE LOGE, lorsqu'elle n'est point une chaire de philosophie d'où s'échappent, avec cette effervescence et cette confiance d'amour-propre ordinaire à la jeunesse, les opinions les plus extravagantes et les plus dangereuses, EST AUJOURD'HUI UNE ESPECE DE CHAMBRE REPRESENTATIVE, OU UNE FOULE D'HOMMES SANS MISSION S'INGERENT DE CRITIQUER LES ACTES DU GOUVERNEMENT, proposent des plans de réformes, lancent des déclarations de principes et singent dans toutes ses attributions l'un des pouvoirs les plus importants de la société. Quelle peut être la conséquence de cette manie constitutionnelle qui gagne toutes les classes de la société, SINON D'ENRACINER DANS LES HABITUDES NATIONALES CET ESPRIT D'OPPOSITION, DE TAQUINERIE ET DE MALVEILLANCE qui suscite, aujourd'hui, tant d'obstacles au gouvernement et qui rend si difficile l'exécution des mesures salutaires que le gouvernement propose ? Il est certain que LES PLUS GRANDS FLEAUX QUI PESENT ACTUELLEMENT SUR LA FRANCE, CE SONT, D'UN COTE, LE DEVERGONDAGE DE LA PRESSE, ET, DE L'AUTRE, CETTE FOULE DE TRIBUNES PARTICULIERES qu'on érige dans tous les coins de la capitale ; il n'est pas maintenant un jeune homme à peine sorti des bancs de l'école, pas un avocat oisif au barreau, pas un rêveur politique qui ne veuille trouver un auditoire devant lequel il puisse communiquer le fruit de ses méditations et développer les idées plus ou moins absurdes qui fermentent dans sa tête. Ce besoin ridicule de partage, qui est devenu universel, doit finir par exercer une triste influence sur les délibérations des Chambres ; car si toutes les questions n'arrivent à la tribune publique que lorsqu'elles ont été résolues dans les coteries et dans les réunions secrètes, il est évident que les représentants légaux de la nation, entraînés et dominés par les opinions du dehors, ne jouissent plus de cette liberté qui convient à des hommes graves et indépendants, chargés de discuter les grands intérêts de l'Etat et de la Société ; et c'est ainsi que le droit constitutionnel de s'assembler et de délibérer sur les affaires publiques peut devenir funeste au peuple qui est appelé à jouir de cette prérogative, lorsqu'il s'exerce indéfiniment hors des limites posées par la loi, et hors de l'enceinte consacrée à ces salutaires débats. »

Ainsi, dès cette époque, le Parlementarisme fait déjà sentir sa malfaisance, et surtout apparaît clairement la dépendance dans laquelle il va se trouver de plus en plus vis-à-vis des Sociétés Secrètes.

A un peuple qui se croit maître de ses destinées par la voix de son Parlement, Delaveau apprend que ce Parlement est pénétré, noyauté, détourné de sa véritable signification par le jeu subtil des Sociétés Secrètes.

Voilà plus d'un siècle qu'un bon serviteur de l'Etat avait vu le péril et le dénonçait.

Il avait grand mérite à le faire, car il était loin de posséder contre la Franc-Maçonnerie l'énorme arsenal de preuves que nous avons contre elle aujourd'hui.

Cependant, avec un instinct politique très sûr, il se rend parfaitement compte que les assurances loyalistes des grands dignitaires du Grand-Orient ne sont pas sincères et, lorsque le Grand-Orient affirme qu'on ne s'occupe ni de religion ni de politique dans les loges, Delaveau demande :

« Peut-on se fier à la sincérité de ses dénégations, lorsque l'on voit plusieurs des loges soumises à son obéissance dépasser dans leurs discussions toutes les bornes de la modération et de la décence, lorsqu'on le sait en rapport avec toutes les loges révolutionnaires de l'Europe et de l'Amérique, lorsqu'il est notoire qu'il correspond avec les libéraux et les factieux de tous les pays, lorsque ses temples servent de refuge à tous les ennemis de la religion, à tous les fauteurs d'anarchie, lorsque chaque initiation qui se fait dans son sein donne lieu aux professions de foi les plus scandaleuses, lorsque les consciences y sont tourmentées par des questions insidieuses, jusqu'à ce qu'on ait obtenu d'elles un acte d'apostasie, lorsque enfin l'athéisme est devenu en quelque sorte la croyance commune, et le républicanisme l'opinion avouée de la plupart de ses membres ? LE GRAND ORIENT EST NON SEULEMENT UN FOYER DE CORRUPTION, C'EST ENCORE UN FOYER DE SEDITION ET DE REVOLTE, et il est d'autant plus coupable que, pouvant épurer la Maçonnerie en et faire une institution innocente, il en a fait l'instrument le plus actif de la désorganisation sociale ; avec de tels principes, et cent mille hommes que plusieurs de ses membres se sont vantés de pouvoir réunir sous ses bannières, est-il possible de croire qu'en feignant de sévir contre quelques Maçons imprudents, il ait eu d'autre but que de recommander le secret à ses adeptes et de sauver sa responsabilité compromise. »

Delaveau passe ensuite en revue plusieurs affaires qui occupent les loges : le procès maçonnique du F∴ Signol qui a imprudemment publié un discours qu'il avait prononcé en loge et où il conviait la Maçonnerie à s'occuper franchement de politique, ce qui ne devait pas manquer d'inquiéter les pouvoirs publics. L'affaire du Suprême Conseil du Rite Ecossais qui menace de prendre trop d'importance au gré du Grand-Orient et, enfin, Delaveau en arrive au récit d'une initiation à la loge les « Trinosophes », sur laquelle il attire l'attention du ministre :

« Un sieur Descours, qu'on a dit être capitaine au corps royal de l'état-major, interrogé sur sa croyance, manifeste d'abord la volonté de vivre et de mourir dans le sein de la religion catholique ; mais bientôt on va voir combien, à la faveur de l'ignorance universelle en matière de religion, il est facile d'amener un homme, surpris par les questions captieuses d'un incrédule, à rougir de sa foi et à désavouer les principes qu'il avait d'abord professés. — « Pensez-vous, dit M. Desestang, que l'homme était né méchant ou vicieux ? » — Non. — COM-

BIEN Y A-T-IL DE RELIGIONS ? — « AUTANT QUE DE CONTREES. » — « Qui a inventé les mystères ? » demande-t-il à un autre. — « Ce sont les sectes. » — « Expliquez-vous. » — « Ce sont les prêtres du Christianisme. » — « QU'EST-CE QUE LA PATRIE ? » — « LA PATRIE EST PARTOUT OU REGNENT LA LIBERTE, L'EGALITE. » En entendant les réponses de ses co-récipiendaires, le sieur Descours s'était déjà convaincu par les marques de satisfaction qu'elles avaient excitées dans l'auditoire, que le meilleur moyen de plaire à ses juges n'était pas de se montrer fidèle à la religion de ses pères. Aussi va-t-on le voir dès ce moment renchérir sur le philosophisme des autres candidats.

« Quel est, lui demande-t-on, le moraliste qui vous a fait le plus d'impression ? » — « C'est J.-J. Rousseau. » — « Et vous ? », dit le sieur Desestang, en s'adressant successivement aux autres. — L'un répond que c'est Alfieri, parce qu'il a le plus ouvertement parlé contre le despotisme et surtout le despotisme des prêtres. D'autres parmi lesquels on cite le sieur Ney, n'eurent pas honte de déclarer que c'est le Dictionnaire philosophique de Voltaire ; et cependant tous sont reçus avec applaudissements. Mais ce n'était pas assez de paraître approuver de pareilles doctrines ; le vénérable prend la parole, et dans une allocution qu'il adresse à un Grec et à un Américain, qui étaient au nombre des récipiendaires, il les invite à aller répandre dans leur pays les principes et les sentiments dont ils sont animés.

« M. Descours est également engagé à profiter de ses nombreuses relations dans Paris pour augmenter le nombre des partisans de la Maçonnerie. Le sieur Dupin prononce un discours dont la philanthropie et la tolérance lui fournissent le sujet. Parlant ensuite de la Grèce et de l'Amérique, il exprime des vœux ardents pour la propagation des idées libérales. « Enfants de cette belle France, de cette reine de la civilisation, s'écrie-t-il à la fin, en s'adressant à MM. Ney et Descours, vous connaissez les souhaits que nous formons pour elle ; s'il ne nous est pas permis de faire connaître ouvertement notre pensée, refoulons dans notre cœur ces nobles sentiments que rien au monde ne saurait altérer. »

« La séance du 16 de ce mois a également offert des circonstances dont il n'est pas inutile de faire mention. Il est à remarquer surtout qu'il n'en est pas une où ne se présente quelque étranger pour être affilié à la loge. Dans cette dernière, a eu lieu la réception d'un colonel du génie anglais, qui avait été présenté par l'amiral Sidney Smith, avec lequel on dit que le vénérable des TRINOSOPHES est lié particulièrement. Dans le moment actuel, il n'est pas sans importance de connaître les relations des principaux chefs de loge avec les étrangers. Le discours du sieur Desestang dans cette séance a de nouveau reproduit les déclamations qui sont le texte habituel des libéraux. Seulement, on a remarqué qu'il y mettait encore moins de réserve et plus de violence qu'auparavant. Il s'est appesanti longtemps sur les effets du fanatisme et de la superstition. Le massacre de la Saint-Barthélemy, la tête de Coligny envoyée à Grégoire XIII, et autres citations plus ou moins conformes à la vérité historique, tels sont les faits qui servent de texte à ses déclamations antireligieuses. »

Cette loge des « Trinosophes », décidément fort active, songe également à créer une sorte d'Encyclopédie populaire imprégnée, bien entendu, des idées maçonniques.

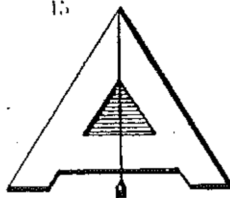
On y voit l'origine de ces sociétés littéraires qui, pendant tout le cours du XIX[e] siècle, vont, sous prétexte de dispenser l'instruction au peuple, lui servir, sous couleur d'histoire ou de science, les thèses républicaines et scientistes qui deviendront les grandes forces de ce que Léon Daudet appela le « Stupide XIX[e] Siècle ».

Il n'était pas inutile, croyons-nous, de mettre sous les yeux de nos lecteurs, cet aspect de la Maçonnerie sous la Restauration. On y voit avec quelle prudence la Maçonnerie avance vers son objectif de la Démocratie Universelle Athée.

Tout comme sous l'ancien régime, elle place à sa tête de grands dignitaires de l'Etat qui lui servent de paravents, tandis que chaque atelier constitue une force révolutionnaire indépendante qu'il est toujours loisible de désavouer si le secret transpire.

La Maçonnerie ne conspire pas, mais les Maçons conspirent ; ainsi pourrait-on résumer la tactique des loges en ce début du XIX[e] siècle.

Jacques PLONCARD.



LE JUIF WEISKOPF
dit Gombault

Il est un certain nombre de Juifs qui n'ont pas daigné se faire affilier à la Maçonnerie, mais dont l'action dans la presse ou sur des groupes para-maçonniques a eu sur la F∴ M∴ une influence profonde, à la veille de la guerre. Au premier rang de ces Juifs, on peut mettre Joseph Weiskopf.

Ce personnage est né, en 1881, 23, boulevard du Temple, au domicile de ses parents : Moïse Weiskopf, rabbin (1) et traducteur juré, et Marguerite Sender. Les témoins de sa naissance étaient deux commerçants israélites : Nephtali Lévi et Samuel Goldschmidt. Il n'est pas inutile de préciser ces détails, car Joseph Weiskopf avait pris pour écrire le pseudonyme de Georges Gombault ; à la veille de la guerre, en particulier, il cherchait à faire oublier aux Nationalistes français ses origines juives pour éviter les réactions que lui valaient ses campagnes bellicistes.

Collaborateur à « L'Œuvre ».

Lorsque survint la guerre de 1914, Joseph Weiskopf collaborait à **L'Homme Libre**, avec Clemenceau, mais il n'avait pas l'ardeur de son patron. Il était en âge de porter les armes ; malgré tout, il réussit, comme tant de ses coreligionnaires, à ne pas mettre les pieds dans une tranchée, ce qui ne l'empêcha pas, en 1921, de recevoir « la croix des braves », ainsi que l'a écrit, en le félicitant, son ami André Guttin.

Quel titre avait-il, en 1921, pour être fait chevalier de la Légion d'Honneur ? D'être rédacteur parlementaire de **L'Œuvre** tout simplement et le comble est que sa décoration lui avait été décernée par le Bloc National qu'il faisait profession de combattre.

Aussi, que de félicitations ne reçut-il pas après ce succès ! Un certain Vitalis lui écrivit :

Mes plus sincères félicitations pour votre première étape dans le chemin de la Croix... de la Légion d'honneur. Je vous souhaite de franchir tous les degrés de la hiérarchie. N'ayant jamais été socialiste, je suis toujours pour l'élite et les élus.

Weiskopf appartenait-il à l'élite ? On peut en douter. Il était plus sûrement socialiste révolutionnaire ; de plus, il était débrouillard, et ses amis s'inclinaient devant ce talent assez particulier.

Ils furent nombreux à lui écrire et très divers. Parmi eux, retenons les noms de Campinchi, Paul Lévy (directeur d'**Aux Ecoutes**), André Fribourg, député ; ceux des FF∴ Gentily et Henry Paté, de MM. Gaston Vidal, Armand Meyer, directeur de l'Agence Fournier ; Raoul Péret, président de la Chambre des députés ; Prague, directeur des **Archives israélites...** Charles-Henri Weiskopf, lui aussi, envoya sa carte de visite à son père pour le féliciter de son ruban rouge. Un journaliste, qui croyait sans doute, comme Marx Dormoy, qu'un Juif valait bien un Breton, lui écrivit : « A vous de cœur, mon cher confrère et bretonnement. »

Weiskopf ne devait pas s'en tenir à la modeste croix de chevalier ; il eut la rosette en 1932 et, six ans plus tard, sa « belle carrière, toute droite sur la gauche des idées républicaines » lui valut la cravate de commandeur. Ce fut pour lui, à n'en pas douter, une satisfaction très vive de recevoir des félicitations, car il en fit un nouveau et volumineux dossier.

Tentative de coup d'Etat au « Quotidien ».

La rubrique parlementaire de **L'Œuvre** ne tarda pas à sembler insuffisante à Weiskopf. Avec un israélite russe de ses amis, Georges Boris, il chercha à s'emparer du **Quotidien.** Ils n'y réussirent pas et comme le **Quotidien** avait été l'un des très maçonniques agents du succès électoral du Cartel des Gauches en 1924, la tentative de Weiskopf et Boris fit l'objet d'un rapport du F∴ Fonteny au Conseil de l'Ordre du Grand-Orient. Ce rapport fut tiré à de nombreux exemplaires. Il est intéressant. Le voici :

CONSEIL DE L'ORDRE
DU GRAND ORIENT DE FRANCE

PARIS, le 13 juin 1927.

T∴C∴F∴

Ma rentrée au QUOTIDIEN pouvant donner lieu à des interprétations diverses de la part de nos FF∴, j'ai tenu à vous faire part très frat∴ des raisons qui ont déterminé mon attitude.

Je vous signalerai d'abord deux faits qui ont leur importance : j'ai cessé de collaborer au QUOTIDIEN le 1er novembre 1926 à la suite d'une compression de personnel sans avoir eu de difficultés d'aucune sorte avec la Direction ; je n'ai été mêlé en rien au conflit qui s'éleva entre la Direction du QUOTIDIEN et M. BORIS, conflit qui motiva le renvoi de plusieurs rédacteurs.

Je vous ferai ensuite, mon T∴C∴F∴, l'exposé chronologique des faits.

Lors du Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme à Metz, à Noël 1926, MM. BORIS et GOMBAULT, après avoir distribué largement une brochure « Quelques documents », convièrent les ligueurs à une réunion particulière pour renouveler verbalement les accusations déjà imprimées.

Une cinquantaine de délégués assistèrent à la réunion.

L'opinion générale fut que la publicité donnée à cette affaire était regrettable et que, même si les faits reprochés étaient exacts, il était nécessaire de sauver le journal de la Démocratie.

Personnellement, je fus sollicité par M. BORIS.

Je lui fis connaître qu'à mon sens, l'arbitrage devait être confié non à des individualités, mais à des représentants qualifiés de grandes organisations comme la Franc-Maçonnerie, la C. G. T. et la Ligue des Droits de l'Homme.

(1) L'Univers israélite, 10 juin 1921, p. 173. — Archives israélites, 2 juin 1921 (p. 87). — Weiskopf était le rabbin de la Cultuelle de la Stricte Observance de la rue Cadet.

Je me rendis néanmoins à la réunion qui se tint le 26 février au Grand-Orient de France.

J'acceptai de faire partie du Comité de Défense des Actionnaires, persuadé qu'il aurait pour but de proposer « un arbitrage dans des conditions qui ne permettent à personne de s'y soustraire sans déshonneur ».

La constitution du Comité de Défense devait logiquement mettre fin à la campagne publique contre le QUOTIDIEN.

Les accusateurs du QUOTIDIEN avaient ému l'opinion, ils avaient le devoir d'attendre l'arbitrage du Comité dont ils avaient été les instigateurs.

Au contraire, ils continuèrent leurs attaques.

Ils publièrent dans leurs feuilles les appels du Comité, faisant croire que le Comité avait déjà prononcé son jugement sans avoir entendu les deux parties.

Bien plus, la présence de M. BORIS, qui ne fait pas partie du Comité, aux séances du Conseil, indiquait que les accusateurs du QUOTIDIEN entendaient que le Comité travaillât sous leur contrôle.

M BORIS fut l'éminence grise du Comité.

Malgré la confiance que je professe à l'égard de M. Ferdinand BUISSON, que ses infirmités et son grand âge permettent de tromper facilement, je voulus contrôler quelques-unes des accusations portées contre le QUOTIDIEN.

J'acquis bientôt la certitude que contrairement aux affirmations solennelles de M. AULARD, le QUOTIDIEN n'avait jamais touché de fonds secrets d'aucun ministère.

J'appris que dès le début des incidents, les rédacteurs protestataires s'étaient réparti les fonctions les plus importantes du journal. M. BORIS serait devenu directeur en remplacement de M. Henri DUMAY et M. GOMBAULT, rédacteur en chef en remplacement de M. Pierre BERTRAND.

J'appris également que M. BORIS et M. GOMBAULT — qui fut fait chevalier de la Légion d'honneur par M. MILLERAND — n'avaient pas fait la guerre.

En outre, je sus que M. BORIS, ancien secrétaire du financier international LŒWENSTEIN, avait en quelques années ramassé plusieurs millions.

Mettant hors de cause la bonne foi et la conscience de M. Ferdinand BUISSON, j'arrivai aux conclusions suivantes :

M. AULARD se trompait gravement en affirmant que le QUOTIDIEN avait reçu des fonds secrets.

Les principaux accusateurs du QUOTIDIEN visaient à remplacer le directeur et le rédacteur en chef.



Le juif Weiskopf, dit Gombault.

Les personnalités dont les noms étaient mis en avant n'avaient pas procédé à une enquête personnelle et avaient ajouté foi aux affirmations d'accusateurs ne fournissant pas les garanties de moralité et d'impartialité indispensables.

Le Comité de Défense des Actionnaires avait été constitué à l'instigation des accusateurs du QUOTIDIEN. Il était animé et tenu en tutelle par eux bien qu'ils n'en fissent pas partie.

L'Affaire du QUOTIDIEN n'avait pas été inspirée par le désir de servir le bien public et de défendre la démocratie, mais simplement par les appétits de quelques ambitieux désireux de s'emparer de la direction d'un journal susceptible de leur rapporter honneurs et profits.

Je ne voulus pas plus longtemps être le complice d'une comédie destinée à tromper les actionnaires du QUOTIDIEN.

Je me souvins qu'au lendemain de la guerre, DUMAY et Pierre BERTRAND avaient fondé le PROGRES CIVIQUE, et qu'en 1922, ils avaient donné à la Démocratie ce grand journal républicain qu'est le QUOTIDIEN qui a eu une part importante dans le succès des gauches au 11 mai 1924.

Je regrettai d'avoir prêté l'oreille aux insinuations de M. BORIS.

Je décidai de protester contre la mainmise de M. BORIS sur le Comité de Défense, et d'offrir de reprendre ma collaboration au QUOTIDIEN.

Voilà, T.·.C.·.F.·., exposées en toute simplicité, les raisons de mon attitude.

Je fais appel à votre frat.·. bienveillance pour communiquer à nos FF.·. les précisions que j'ai la fav.·. de vous adresser.

Le QUOTIDIEN est toujours digne de la confiance que les Républicains ont mise en lui.

Au moment où les puissances d'argent s'apprêtent à tout mettre en œuvre pour prendre, en 1928, une revanche décisive de leur échec en 1924, il importe que tous les hommes de gauche fassent bloc et soutiennent le seul journal républicain dont l'existence et l'action sont indispensables à la Démocratie pour lutter efficacement contre la réaction et la conservation coalisées.

Veuillez agréer, T.·.C.·.F.·., pour vous et les FF.·. qui travaillent sous vos lum.·. l'expression de mes sentiments frat.·. dévoués.

FONTENY.

Après ce cuisant échec, Boris et Weiskopf n'eurent plus qu'une ressource : fonder un nouveau journal. C'est alors qu'ils créèrent **La Lumière**, « le grand hebdomadaire des gauches », et constituèrent leur équipe avec plusieurs des personnages les plus en vue de la Ligue des Droits de l'Homme : Salomon Grumbach (juif), Emile Kahn (juif), Albert Bayet (collaborateur du **Groupe frat.·. de l'Enseignement**), Aulard et Ferdinand Buisson (conférencier de Tenues blanches).

La rédaction de **La Lumière** ne suffit pas à absorber toute l'activité de Weiskopf. Il collabora à **l'Ere Nouvelle**, au **Petit Provençal**, à l'**Œil de Paris**, à la **Dépêche Dauphinoise**, à l'Institut d'Etudes slaves ; il milita à l'**Union rationaliste**, qui jouissait d'une réelle faveur au Grand-Orient et au conseil d'administration du Syndicat national des Journalistes. Partout, il affichait un anticléricalisme perfide. Si nous doutions du mal qu'il put ainsi faire, il suffirait de lire la lettre suivante qui lui fut adressée, à la suite d'un article sur François Albert, par un prêtre condamné, il est vrai, par son évêque :

Villemomble, 22 novembre 1934.

Monsieur Georges GOMBAULT,
à « L'ŒIL DE PARIS »,
246, rue Saint-Jacques,
PARIS

Monsieur,

Avec l'assurance de ma sincère gratitude, mes félicitations de votre bonne pensée de commémorer la mémoire de feu M. François Albert.

Tout l'édifice de la démocratie laïque reste ébranlé par la disparition de ce modeste, le plus parfait honnête homme que j'aie jamais approché.

Je vous prie de bien vouloir rappeler à sa famille le souvenir de l'ecclésiastique venu un jour trop tôt pour assister aux funérailles de ce grand citoyen, qui avait peut-être dans les veines le sang des quatre petits curés poitevins lesquels, aux Etats Généraux, commencèrent la Révolution.

L'emprise qu'il exerçait sur certains de ses lecteurs, si grande qu'elle fût, paraît avoir été moins sensible que celle

J. H. Dreyfus
Grand Rabbin de Paris
et madame Dreyfus se font un plaisir de vous adresser, pour vous et toute votre chère famille, leurs bien cordiales félicitations à l'occasion de l'élévation de votre cher fils à la Dignité de Chevalier de la Légion d'honneur

Les félicitations du Grand Rabbin Dreyfus

qu'il avait sur ses élèves de l'Ecole des Hautes Etudes Sociales et de l'Ecole du Journalisme. Des jeunes filles lui adressèrent des lettres remplies d'émotion. Une petite Flamande lui écrivit notamment :

> ...Je ne saurais vous dire combien vont me manquer maintenant ces brefs contacts avec votre personnalité si originale, si intéressante et si pleine de complaisance à la fois. Jointe au charme de votre voix prenante, à votre bonhomie souriante, discrète, un peu émue parfois, elle fait de vous un maître, un « patron » auprès duquel travailler et s'instruire devient (sic) un vrai plaisir. Ne croyez pas que ce sont là des compliments : c'est avec tout mon cœur que je vous parle, et il m'est doux de pouvoir enfin vous exprimer ma profonde et sincère admiration...

Notons que cette jeune fille se disait timide !

Cette influence ne laissait pas d'être assez inquiétante : à l'Institut d'Etudes slaves et à l'Ecole du Journalisme, Gombault avait une situation officielle importante ; il formait des jeunes gens qui allaient ensuite répandre ses enseignements en France et à l'étranger. De lui dépendait l'octroi de bourses à des étudiants tchécoslovaques et yougoslaves. On peut dire qu'il a beaucoup contribué à la diffusion des idées judéo-maçonniques en Europe centrale.

Membre du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme.

Cette situation le désigna à l'attention des chefs de la Ligue des Droits de l'Homme qui le firent élire au Comité central en 1933. Le Comité comprit, cette année-là, entre autres personnalités : le professeur Langevin (conférencier de Tenues blanches), Victor Basch (Juif hongrois), Jacques Kayser (Juif), Marius Moutet (conférencier de Tenues blanches), les FF.'. Sicard de Plauzoles, Ramadier, Pierre Renaudel, Glay (Secrétaire général du Syndicat des instituteurs), G. Boully, Marc Rucart...

Weiskopf était très attaché à la Ligue des Droits de l'Homme. Il définissait son rôle politique comme les Maçons le faisaient de la F.'. M.'.. Celui-ci se bornait, d'après lui, à assurer à tous les citoyens « la liberté, la justice, le bien-être et la paix ».

Il l'a écrit dans les **Cahiers des Droits de l'Homme**, le 15 novembre 1937 :

> La Ligue des Droits de l'Homme fait-elle de la politique ? Non, si l'on considère les luttes des partis dont elle se garde d'ailleurs de méconnaître la nécessité dans une démocratie parlementaire. Non, si l'on envisage les compétitions électorales. Mais, si la politique est l'art d'assurer à tous les citoyens la liberté, la justice, le bien-être et la paix, alors, oui, la Ligue fait de la politique.
>
> C'est cette fin absolument désintéressée que, dès sa naissance, elle s'est assignée. Elle a été créée pour sauver la victime d'une monstrueuse erreur judiciaire. Ses fondateurs prenaient au sérieux les droits de l'homme et la fameuse devise, inscrite au fronton de tous nos monuments : liberté, égalité, fraternité ! Ils ont juré de lutter sans répit et sans merci contre l'injustice et l'arbitraire, ils se sont solennellement engagés à préserver de toute atteinte les principes de la Révolution de 1789 sur quoi repose la civilisation moderne. Ce serment a été scrupuleusement tenu depuis bientôt quarante ans. Il n'est pas de déni de justice qui n'ait déterminé l'intervention de la Ligue ; il n'est pas de victime qui, quelles que soient ses opinions, ses croyances, sa situation sociale, n'ait obtenu son concours. Elle a plaidé la cause des officiers catholiques de Laon dont la liberté de conscience ne lui semblait pas avoir été respectée, comme elle avait arraché à ses bourreaux le capitaine israélite innocent ; elle a fait effacer des condamnations imméritées, comme elle a obtenu le redressement du droit lésé du plus humble des citoyens. Il n'existe pas pour elle de petites injustices, de médiocres manquements à la règle ou d'insignifiantes violations de la loi. Les droits de la personne humaine lui sont toujours sacrés ; sa vigilance s'exerce à chaque instant et au profit de tous.
>
> La Ligue des Droits de l'Homme entend que les principes de 1789 soient appliqués jusque dans le détail de la vie quotidienne.
>
> ⁂
>
> Comment resterait-elle inerte quand est mise en cause la forme même de l'Etat démocratique, qui est la suprême garantie de la sécurité des individus ? Elle n'est pas une Académie qui se complaît aux stériles dissertations d'école, elle est une association d'hommes dont la foi est agissante...

Il y aurait beaucoup à dire sur cette déclaration. Il n'est pas exact que la Ligue des Droits de l'Homme défende toutes les « victimes de l'intolérance et du fanatisme ». Sa carence a été sensible à différentes occasions. Nous n'en citerons que deux, très remarquées : la cause des catholiques mexicains et celle de trotskystes, lors des procès de Moscou. La dernière a même provoqué chez elle une scission grave et sept membres de son Comité central ont donné leur démission.

De tout temps, la Ligue a manifesté sa volonté de défendre la démocratie. Il n'est pas mauvais que ce souci ait été marqué par un Weiskopf. Il montre qui, en dernière analyse, avait intérêt au maintien de cette institution.

Dans la suite de son article, Weiskopf rappela que c'est sur le plan international que ses amis et lui pratiquèrent cette défense et que, dès le jour où ils virent la démocratie détruite dans certains pays, ils envisagèrent la guerre pour rétablir son règne universel.

Il écrivit :

> La Ligue des Droits de l'Homme n'a cessé de lutter pour la paix. Elle ne s'est pas bornée aux prêches sentimentaux. Elle est intervenue, non sans risques souvent, pour éclairer l'opinion égarée par la passion ou par des campagnes tendancieuses et pour avertir les gouvernements des erreurs à ne pas commettre. Elle n'a pas seulement exercé son action dans les limites de nos frontières. Ses représentants sont allés à l'étranger, en Allemagne notamment, au temps de la République de Weimar ; ils y ont fait connaître la volonté pacifique de la France. La Ligue a résisté à tous les chauvinismes, dénoncé tous les bellicismes. Elle a travaillé, alors que l'Allemagne était encore libre, à la rapprocher de notre pays...
>
> La Ligue n'a pas attendu que les événements prissent le tour an-

goissant que l'on sait pour faire entendre des paroles d'apaisement. Elle préconisait déjà pendant la guerre la formation de la Société des Nations. L'institution créée, elle en fit comprendre les avantages à une opinion, parfois rebelle à cette nouveauté. Elle dénonça les méfaits de la diplomatie secrète et montra quelle garantie apportait la sécurité collective. Mesurant les risques qu'entraînait la paix armée, elle réclama le désarmement simultané, progressif et contrôlé.

Ces idées devinrent familières au public et la politique française s'en inspira à l'époque où Briand avait donné à Genève une réelle efficacité et détendu les rapports franco-allemands. La victoire du fascisme et de l'hitlérisme contrecarra ces efforts ou les annihila. On sait comment, il y a peu d'années, un gouvernement français porta le dernier coup à la sécurité collective dans l'affaire d'Ethiopie. La Ligue des Droits de l'Homme protesta contre cette funeste erreur...

Maintenant, la paix est menacée. La Ligue pourtant ne veut pas désespérer. Sa longue expérience lui enseigne qu'il n'est pas de tâche surhumaine ni de cause perdue d'avance. Elle se refuse à admettre que la guerre soit fatale... La Ligue des Droits de l'Homme convaincue qu'il n'existe d'autre moyen de salut que l'union de toutes les démocraties, les adjure d'agir de concert, d'agir à temps et avec vigueur. Elle repousse toute idée de croisade, mais aussi de soumission. Elle ne livrera point la démocratie...

Ainsi, sous l'influence des Victor Basch, des Emile Kahn et des Weiskopf, dès 1937, la Ligue des Droits de l'Homme amenait la France à la guerre sous le drapeau de la paix, après l'avoir désarmée. Ainsi elle ne faisait que suivre le sillon creusé par la F.·. M.·..

L'accord de Munich mit Weiskopf au comble de la fureur. Il en montra toutes les conséquences en politique intérieure dans un article des **Cahiers des Droits de l'Homme**, intitulé **La Liberté**, le 15 novembre 1938 :

La politique de soumission à l'hitlérisme a exercé sur la politique intérieure des effets qui se peuvent résumer ainsi : elle a ébranlé, disloqué même le Front populaire, développé le courant profasciste, diminué la force de résistance des éléments démocratiques.

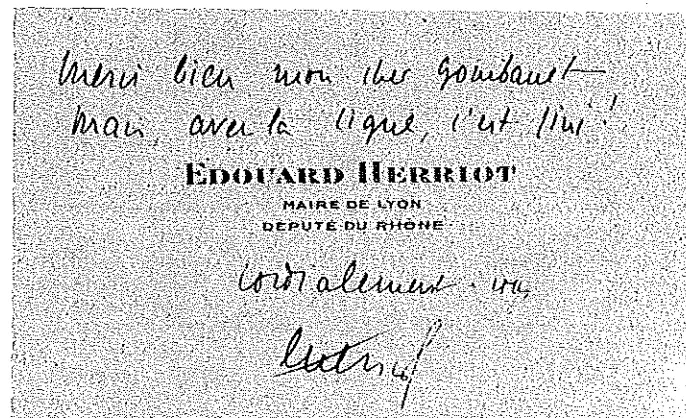
Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer les faits :

1° Au lendemain des accords de Munich, la majorité du Front populaire s'est dissociée à la Chambre : les communistes ont voté contre le Gouvernement, les radicaux et l'U. S. R. pour; les socialistes se sont abstenus sur les pleins pouvoirs;

2° Le Bureau du Comité exécutif du parti radical a pris acte — sans regret, semble-t-il — du départ des communistes; le Congrès de Marseille a entériné cette déception qui a été interprétée comme une volonté de rupture du Front populaire.

3° La campagne contre le Parlement et pour un gouvernement autoritaire se développe dans les journaux (même dans certains organes qui passent pour officieux), et dans certains groupements qui n'ont point, par définition, de caractère politique. M. Pichot, président de l'Union Fédérale des Anciens Combattants, a lancé l'idée d'un ministère de salut public, qui serait composé de personnalités non parlementaires et qui aurait une longue durée assurée, jusqu'en 1940 au moins...

6° L'influence — sinon l'action — de l'hitlérisme se manifeste d'autre manière encore : l'antisémitisme. Il est virulent en Alsace sans que d'ailleurs les Pouvoirs publics paraissent s'en émouvoir. Des propagandistes tentent de le développer à l'intérieur du territoire et M. Flandin lui donne une adhésion qui, pour être hypocrite dans la forme, n'en est pas moins nette. Les ravages du racisme ne se limitent pas


Merci bien mon cher Gombault — mais avec la Ligue, c'est fini !

ÉDOUARD HERRIOT
MAIRE DE LYON
DÉPUTÉ DU RHÔNE

Herriot rompt avec la Ligue des Droits de l'Homme.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, le 12 juin 1928

Mon cher Ami,

Un peu au calme, je relis votre lettre. Je la trouve si affectueuse que je veux encore vous dire : merci.

Bien fidèlement à vous,

Monsieur Georges Gombault,
16, rue Clapeyron, Paris.

Témoignage d'affection de Léon Blum.

aux partis de droite. Dans les milieux qui, pénétrés de l'idéal de 1789, devraient être réfractaires à ces notions barbares, s'infiltre une sourde hostilité à cette catégorie de citoyens qui ont la disgrâce de déplaire à Hitler et à Mussolini. Au slogan que les communistes veulent la guerre, s'ajoute cette formule qu'on a cherché à répandre : « On n'allait pas se battre pour les Juifs... »

Ainsi, la réaction qui a vainement tenté depuis deux ans et demi de briser le Front populaire, a réussi, en se parant du masque pacifiste, à le rompre et à jeter le trouble au sein même des éléments constitutifs du Rassemblement. Les forces de résistance étant dissociées, le fascisme peut passer.

⁂

La conclusion, elle est simple. La Ligue des Droits de l'Homme, qui, plus qu'aucune autre organisation, a échappé à la contagion, a un double devoir : faire connaître le danger qui, à la suite de l'accord de Munich, menace nos libertés; s'appliquer à reconstituer le seul barrage susceptible d'arrêter le fascisme : l'union de toutes les forces démocratiques et populaires.

La campagne « idéologique » de « La Lumière ».

C'est à cette besogne de reconstitution du Front Populaire, de défense du Parlement contre les timides tentatives d'autorité de M. Daladier, au développement de la croisade idéologique que, sous les pseudonymes de Georges Gombault et de Pierre du Clain, Weiskopf s'attela, dès lors, à **La Lumière**.

Pendant tout l'hiver de 1938-1939, il fit campagne contre M. Georges Bonnet, coupable de défendre la paix. Le 5 mai 1939, il écrivit à son sujet :

...Plusieurs ministres sont, de l'aveu unanime, inférieurs à leur tâche. L'un des plus importants, M. Georges Bonnet, est en opposi-

tion avec ses collègues et tente, malgré tout, de poursuivre une politique personnelle qui se marque surtout par des imprudences de langage et que le chef du Gouvernement doit redresser...

M. Georges Bonnet était, en effet, presque seul, malheureusement, à comprendre où le bellicisme judéo-maçonnique risquait de conduire la France. Voyant qu'il était impossible d'obtenir son départ du quai d'Orsay, Weiskopf chercha à faire tomber le cabinet Daladier et à provoquer le retour au pouvoir des socialistes :

Est-il concevable, écrivit-il le 14 avril 1939, que la politique garde son orientation antimarxiste et qu'à l'heure du péril l'extrême-gauche soit maintenue hors de la communauté nationale ?

Pour mieux assurer le succès du bellicisme, Weiskopf fit, de même, campagne contre le maintien à l'Elysée de M. Lebrun et pour la candidature à la présidence de M. Herriot.

Cependant il défendait la démocratie en revendiquant les droits du Parlement ; il s'opposa à la prorogation de la Chambre en juin 1939 et demanda la réunion du Parlement, à la fin de septembre 1939, pour lui permettre de contrôler « la politique de guerre ». « Le Parlement veut revivre », écrivit-il.

Au mois de septembre 1939, Weiskopf avait un autre souci : que la guerre ne tournât pas court. Dans un dossier constitué par lui, nous avons trouvé un curieux document. C'est une lettre de Ludovic Zoretti (membre de la Fédération socialiste du Calvados) relatant une conversation avec Paul Faure en vue de la signature de la paix pour le cas où des négociations seraient entamées dans ce but, à l'issue de la guerre de Pologne.

En voici le passage essentiel :

...Je dis d'abord à Paul Faure combien j'avais été étonné et même indigné de voir, la veille (11 septembre), la C. A. P. refuser de se prononcer sur le problème général de la guerre. Je lui dis alors : « Je ne connais pas ton opinion, du moins je désire confirmer ce que m'en a dit Séverac. Je pense que nous sommes bien d'accord sur un point : c'est que lorsque dans quelque temps la Pologne sera complètement conquise et lorsque Hitler fera des propositions de paix à la France et à l'Angleterre, il faut que nous fassions tout notre possible pour que ces propositions soient acceptées.

Et Paul Faure me répondit : Evidemment, c'est bien là mon opinion; mais que veux-tu que nous fassions, mon pauvre ami ? Que veux-tu faire toi ? Je viens par exemple, à l'instant même, tout à l'heure, d'empêcher ou d'essayer d'empêcher la constitution d'un véritable cabinet de guerre le plus épouvantable qui se puisse imaginer et encore je ne me flatte pas d'avoir réussi. Sais-tu quels sont les deux hommes que je considère comme les plus dangereux à l'heure actuelle ? C'est Blum et Herriot. Il était question d'Herriot aux Affaires étrangères. Tu vois cela d'ici ! Et Blum : vice-président du Conseil, installant tout Israël avec lui. C'était la guerre sans fin.

Je demandai alors à Paul Faure : Mais au Parlement ? Y a-t-il des éléments de résistance ? Bien sûr, me dit-il, il y en a au sein du Groupe Parlementaire. Il y a Laval. — Et comme j'avais un mouvement, il ajouta : Que veux-tu, mon cher ami, il ne faut pas être difficile, pour la paix, moi, j'irai prendre n'importe qui...

Je lui dis alors qu'à mon avis, on pourrait faire agir les neutres. Il prononça le premier le nom de Spaak. Précisément, lui dis-je, je songeais à Spaak, le connais-tu ? Peux-tu le voir ? Il me répondit : Oui, je le connais, mais le voir c'est difficile et lui écrire également. Marie Langlois intervint et indiqua les moyens de correspondre. Je dis alors à Paul Faure : Personnellement j'ai des amis dans les diverses sections de l'Internationale, ne crois-tu pas que je puisse agir efficacement auprès d'eux ? Il m'objecta qu'il ne pensait pas qu'ils pourraient faire grand'chose, mais il tomba d'accord que tout devait être tenté, qu'il était prêt à pactiser avec le diable pour ramener la paix.

Je le quittai en ne lui dissimulant pas que de mon côté j'avais l'intention de faire ce que je pourrais...

Zoretti s'efforça aussitôt d'agir à l'étranger. Il écrivit au docteur Oprecht, à Zurich :

...Mais malgré tout je ne pense pas que tu verses dans l'opinion que l'on trouve hélas chez quelques neutres: que cette guerre doit être menée jusqu'au bout, c'est-à-dire pratiquement jusqu'au dernier Français...

Pratiquement, l'action en France nous est extrêmement difficile et ce que nous pouvons c'est empêcher de trop grosses sottises, par exemple la constitution d'un Cabinet dans lequel BLUM et HERRIOT rivaliseraient en ce qui concerne l'excitation au meurtre collectif. Je crois que nous avons réussi à empêcher cela. A l'heure où j'écris, je n'en sais rien encore...

Herriot et Blum ne réussirent pas à entrer dans le ministère, mais, avec Weiskopf et quelques autres, avec l'appui de la Maçonnerie, ils s'efforcèrent de donner à la guerre le caractère de croisade idéologique qui était à leurs yeux sa seule raison d'être.

La place nous fait défaut pour suivre dans le détail la campagne menée à **La Lumière** par Weiskopf dans ce but.

Nous n'en citerons que deux exemples bien significatifs :

Le jour de la mobilisation, l'état-major avait fait arrêter tous les suspects. Cette mesure légitime entre toutes ne faisait pas l'affaire du judaïsme révolutionnaire et de la F.'. M.'.. Ceux que les nationaux appelaient des « suspects » étaient de « bons républicains », indispensables au succès de la démocratie. Sous prétexte de « respecter les principes républicains » (comprenons : maçonniques), au bout de quelques jours, le gouvernement fit relâcher une foule d'étrangers sans aveu qu'il dut arrêter de nouveau à la

ORDRES DU JOUR DES LOGES DE LA REGION PARISIENNE 7

Mercredi 27 Mars 1935

LES RÉNOVATEURS (G.'. O.'.)

En collaboration avec les respectables Loges du G.'. O.'. D.'. F.'.

« LA ROSE DU PARFAIT SILENCE » — « 1793 » — « LAFAYETTE »
« LES ZELES PHILANTHROPES » — « CLARTE » — « VERITE »

Mercredi 27 Mars, à 21 heures précises

SALLE DES FETES DU G.'. O.'. D.'. F.'. 16, rue Cadet

GRANDE TEN.'. BL.'.

LA PRESSE

Conférence par :

GEORGES GOMBAULT

(PIERRE DU CLAIN)

fin de mai 1940, trop tard, d'ailleurs, pour la sécurité du pays.

Dès la déclaration de guerre, avait été instituée une censure qui interdisait les vaines polémiques et les discussions politiques. C'est encore une décision qui ne faisait pas l'affaire des idéologues. Weiskopf, qui avait agi en faveur des suspects, prit la plume contre la censure politique, « car si nous sommes en guerre, écrivit-il, nous sommes aussi, théoriquement du moins, en démocratie. »

C'est une question qu'il avait à cœur : il avait fait, le 27 mars 1935, à la salle des fêtes du Grand-Orient, une conférence sur la liberté de la presse devant une douzaine de Loges réunies par les **Rénovateurs.**

En 1939-1940, il fit tout son possible pour rendre aux journaux la faculté de diviser et d'énerver l'opinion. Il y réussit. Au bout de quelques mois, la censure politique fut supprimée et la propagande révolutionnaire ne trouva plus d'obstacles majeurs.

Le 5 janvier 1940, Weiskopf justifia sa campagne dans un article intitulé : **Manquer aux principes de 89 serait fournir un aliment à la propagande ennemie.** Nous en détachons ces quelques mots :

Le peuple se bat pour la démocratie : il retrouvera l'enthousiasme des soldats de l'an II s'il sent passer le souffle républicain. La guerre ne prendra pas, pour autant, le caractère idéologique que d'aucuns redoutent, mais, les combattants, sûrs que leur idéal est respecté à l'arrière et continue d'inspirer la nation, se sentiront réconfortés. Ils réaliseront que la liberté pour laquelle ils luttent, n'est pas un vain mot.

La défaite, l'invasion ne firent pas renoncer Weiskopf à son idéal. Le 31 mai 1940, à une heure où la majorité des Français étaient plus préoccupés de la sauvegarde du pays que des prérogatives parlementaires. Weiskopf écrivit à **La Lumière :**

Les assemblées élues ont encore un rôle à remplir : elles doivent, dans cette tourmente, affirmer la prééminence de la démocratie. Nous disions, au début de cet article, que la Chambre ne délibère pas en ce moment : c'est le canon qui répond à l'envahisseur. Mais cette réserve, ce silence ne sauraient être pris pour une abdication. C'est affaire d'opportunité. L'ennemi contenu, la Chambre se souviendra qu'elle est finalement responsable de la politique générale, pendant la guerre comme durant la paix.

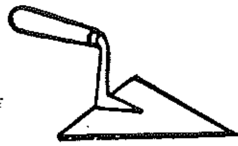
Quelques semaines plus tard, Gombault fuyait la France envahie et, d'Angleterre, poursuivait sa propagande révolutionnaire, donnant des leçons de patriotisme à des Français authentiques qui avaient défendu leur pays les armes à la main.

Mais telle était la complaisance dont il jouissait dans les associations de presse qu'il fallut un article sévère de l'**Action Française,** en février 1942, pour obtenir l'assurance que l'Association des Journalistes parlementaires l'avait rayé de ses contrôles. A ce moment-là, il ne semble pas qu'il fût encore radié du Syndicat national des Journalistes. Il paraît que les circonstances n'étaient pas favorables à l'instruction de son procès.

La justice et les associations de presse n'avaient pas pris autant de formes pour accabler l'**Action Française** et **Je suis Partout,** au lendemain de l'accord de Munich, lorsque ces journaux avaient révélé son rôle d'excitateur dans le drame tchécoslovaque.

Fort heureusement, le gouvernement du Maréchal s'est montré plus énergique et l'a déchu de la nationalité française.

Yves du FUSTEC.



A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

UN ARTICLE PROPHETIQUE

Une revue, éditée à Berlin, et qui s'intitule **Le Problème Juif**, reproduit, dans son numéro du 15 septembre, un très intéressant article de **L'Ami du Peuple**, publié en août 1932, quelques mois avant la prise du pouvoir, en Allemagne, par le national-socialisme. Cet article traite du péril de guerre. L'intrigue judéo-maçonne y est admirablement mise en lumière :

Le Français devra-t-il se constituer un jour, par ordre, disait L'AMI DU PEUPLE, le soldat du Juif, le mercenaire de la finance internationale judéo-franc-maçonne en péril?

Pendant des années, depuis 1919, alors que l'Allemagne était travaillée par l'influence judéo-maçonnique au service de la finance internationale, la politique du Quai d'Orsay n'a cessé de prôner le rapprochement franco-allemand et de préconiser entre Paris et Berlin une politique de collaboration.

Et puis, tout d'un coup, du jour où Hitler est porté par le suffrage populaire de la consultation électorale de mars dernier, à être susceptible de prendre le pouvoir, nos gouvernants ont feint brusquement de s'affoler du danger de guerre et découvrent subitement l'importance des armements allemands qu'ils avaient niés ou dédaignés jusque-là.

Comment peut s'expliquer un tel revirement? Nous avons le droit de dire que nous avions vu clair, puisque nous l'avions exactement prévu. Les événements actuels viennent de confirmer exactement ces trop clairvoyantes prévisions.

La pactomanie qui nous lie à toutes les nations du centre de l'Europe dont la politique est dominée par M. Bénès, l'une des têtes et l'un des chefs de la Franc-Maçonnerie, COMPORTE POUR NOUS LE RISQUE DE NOUS ENTRAINER MALGRE NOUS ET POUR LE COMPTE D'AUTRUI, DANS UNE GUERRE TERRIBLE CONTRE L'ALLEMAGNE.

De telles aberrations seraient incompréhensibles si elles n'étaient imposées à nos ministres, sinistres pantins de gouvernants, par la Judéo-Franc-Maçonnerie qui voudrait faire venger par la France les invectives prononcées par Hitler contre les Juifs, qu'il a promis d'expulser d'Allemagne.

Dès lors, l'exode des Juifs d'Allemagne se ferait vers Paris, et il serait à craindre que la France ne devienne le refuge, puis le bastion de défense de la Judéo-Franc-Maçonnerie.

La rancœur serait au cœur d'Israël, qui ne reculerait alors devant rien pour abattre l'hitlérisme et laver dans des flots de sang allemand et français l'affront de celui qui ose lui faire front. Telle est la vérité effroyable.

Le jeu est clair. Reste à savoir si nous serons assez aveugles pour nous y prêter?

Que tous les Français qui veulent la paix le comprennent avant qu'il soit trop tard :

La Judéo-Franc-Maçonnerie, c'est, pour la France, la guerre.

LA MAÇONNERIE DANS LE MONDE

La Documentation Hebdomadaire, dans son numéro du 2 septembre, fait le point de l'activité maçonnique contemporaine et fixe les positions actuelles de la secte sur l'échiquier mondial. Nos lecteurs seront intéressés par ces développements, qui résument et confirment les études publiées dans nos colonnes.

D'abord les phases de l'activité maçonnique :

A partir de la fin du XVIIIe siècle, il devient facile de suivre les différentes étapes de l'activité maçonnique au travers des événements historiques qu'elle déterminait dans l'ombre. Quatre phases peuvent être distinguées :

1° 1776-1870 : Des mouvements populaires sont fomentés, entretenus et exploités;

2° 1870-1918 : Lutte contre le second Reich allemand;

3° 1918-1933 : Règne universel de la Maçonnerie;

4° A partir de 1933 : Décadence de la puissance maçonnique, du fait de la lutte menée contre elle par l'Allemagne nationale-socialiste, au point de vue philosophique, militaire et politique.

L'exemple allemand a été suivi par l'Italie de Mussolini, l'Espagne, le Japon, la Hongrie :

Dès 1925, Mussolini avait brisé, par une loi appropriée, le vaste réseau maçonnique qui existait en Italie. Franco a agi de même après sa victoire, dissolvant et interdisant les Loges dont le camp rouge avait profité durant la guerre civile. Le Japon, qui a emprunté tant de choses à l'Europe, s'est toujours opposé à l'importation du poison maçonnique, tandis que son adversaire Tchang Kaï Chek est, comme on le sait, un haut dignitaire maçonnique. En Hongrie, l'Assemblée nationale a interdit la Franc-Maçonnerie convaincue de trahison, peu après la chute de Bela Kuhn, exactement le 18 mai 1920.

Il y eut de nombreux pays réfractaires : les petits Etats de l'Europe centrale et occidentale, la France, l'Angleterre, les Etats-Unis, l'U. R. S. S.

Cependant, les yeux des petits Etats et de la France se sont ouverts :

Il n'y a pas longtemps que les yeux s'y sont enfin dessillés, à la suite des catastrophes voulues et déclenchées par les politiciens francs-maçons. La Belgique, la Hollande, la Grèce, la Roumanie de l'enjuivé Carol, l'ancienne Yougoslavie et l'ancienne Tchécoslovaquie, ces deux derniers Etats devant leur existence à la Maçonnerie elle-même, se trouvaient sous le sceptre invisible de la puissance occulte qui les poussa dans une lutte sans issue.

L'exemple de la France est particulièrement frappant. Ne voulant pas la guerre, elle y fut néanmoins jetée par une propagande juive qui devait lui coûter cher. Car la France, qui comptait avant la guerre 47.000 « frères » environ, passait pour la terre classique de la politique maçonnique. Presque tous les ministres, publicistes et chefs de parti du défunt régime, appartenaient plus ou moins directement à la Maçonnerie. De 1918 à sa défaite militaire de 1940, le Grand-Orient de France a exercé l'influence la plus malsaine dans le sens antiallemand.

Les seules grandes puissances où la Maçonnerie ait encore droit de cité sont la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

L'Angleterre :

La presque totalité des personnalités anglaises appartiennent à la Maçonnerie, et s'en vantent. La Grande Loge d'Angleterre comprend 5.586 Loges, avec 351.520 adhérents, c'est-à-dire qu'un citoyen britannique sur sept est Franc-Maçon. Si l'on considère en outre que l'admission au sein d'une Loge est soumise à certaines conditions d'âge et de fortune, on voit quelle formidable proportion cela représente. C'est bel et bien la Maçonnerie qui a déclaré la guerre à l'Allemagne en 1939, bien qu'aucune question litigieuse n'existât entre l'Angleterre et l'Allemagne, sauf en ce qui concerne les colonies.

Les Etats-Unis :

La Maçonnerie américaine est la plus nombreuse du monde, avec ses 3.200.000 membres. Roosevelt est membre de la « Holland Lodge » Nr 8, à New-York, et reste en relation étroite, ainsi que ses fils, avec la Maçonnerie. On connaît la photographie trouvée dans une Loge scandinave, et qui représente le président des U. S. A. affublé d'insignes maçonniques et entouré de frères trois points. Depuis des années, ce sont les Loges qui détiennent tout le pouvoir effectif aux U. S. A. Selon une vieille tradition, les présidents de l'Union prêtent serment sur une bible maçonnique, la bible dite de Washington. Dawes, Young et Kellog, qui complotèrent avec leurs fameux « plans », la ruine économique de

l'Allemagne et furent sur le point de réaliser celle du monde, appartenaient tous à l'organisation secrète.

Pour la Russie, les choses ne se présentent pas aussi nettement :

Au premier abord, tout ce qui a été dit précédemment concernant les grandes démocraties anglo-saxonnes semble même ne s'appliquer en aucune façon aux Soviets, puisque les dernières Loges furent fermées de force en 1927, sous la dictature de Staline, par les soins du Guépéou. C'est qu'en réalité, les Juifs ont si bien en main les rênes du pouvoir en U. R. S. S., qu'ils peuvent avantageusement se passer des Loges, leur intermédiaire habituel. Celles-ci ne leur servaient qu'à réaliser leurs desseins criminels, en détruisant l'ordre établi pour lui substituer la force brutale, la misère sociale et la décadence de l'homme. Tout cela étant chose faite, et bien faite, l'existence d'une Franc-Maçonnerie organisée ne pourrait être considérée que comme un Etat dans l'Etat plutôt nuisible qu'autre chose aux dirigeants Juifs. La Franc-Maçonnerie n'est qu'une transition. L'état actuel de l'U. R. S. S. est un aboutissement.

LES DESSOUS D'UN COUP D'ETAT

On ne comprendrait pas grand'chose aux récents coups de théâtre italiens, si l'on n'avait une juste vue des conditions dans lesquelles le régime fasciste s'établit à Rome, en 1922, et des circonstances où fut forgée l'unité italienne.

M. Yves Lemordant, dans **L'Appel** (16 septembre), a le mérite de fort bien expliquer ces deux moments de l'histoire du pays voisin :

Il faut savoir qu'en 1922, lors de la marche sur Rome des bandes fascistes, le MARECHAL BADOGLIO, FRANC-MAÇON, NE L'OUBLIONS PAS, se présenta au Quirinal. Il sollicitait du roi carte blanche. Se faisant fort, dans ce cas, d'arrêter la marche des « chemises noires », PARTANT, DE MAINTENIR LA MONARCHIE DEMOCRATIQUE ET MAÇONNIQUE EN ITALIE, selon le vœu des FF.·. Giolitti, Orlando, Nitti et consorts.

Car, autre point qu'il convient de ne jamais perdre de vue : L'UNITE ITALIENNE DE 1870 EST L'ŒUVRE EXCLUSIVE DE LA FRANC-MAÇONNERIE ET DES « VENTES » CARBONARI. Ou, plutôt, la résultante de l'appui forcené de celles-ci, en Italie, et HORS D'ITALIE. Mazzini, Garibaldi, Crispi, et même Victor-Emmanuel II, étaient eux-mêmes Maçons de très haute volée. Comme le fut le roi Humbert, haut initié. Comme l'est le roi actuel.

Le roi Victor-Emmanuel III était tout prêt à céder aux instances du général franc-maçon, quand intervint la reine mère.

Marguerite de Savoie — une maîtresse femme à tous les sens du mot — inclinait en faveur de l'expérience fasciste. Le roi céda. Mussolini et le fascisme l'emportèrent, pour le plus grand bien de l'Italie.

En dépit des services rendus au pays et du prestige donné à la couronne par le gouvernement mussolinien, Victor-Emmanuel III n'accepta jamais qu'à contre-cœur le « fait fasciste ». Il attendait l'heure de briser le gouvernement des « chemises noires ».

Le coup d'Etat royal — nous disons bien royal — du 24 juillet 1943, N'EST QUE L'EXACTE CONTREPARTIE, A VINGT ET UN ANS DE DISTANCE, DU SUCCES REMPORTE SUR LA MAÇONNERIE, sur dom Sturzo et les démocrates populaires, PAR LA REINE DOUAIRIERE MARGUERITE DE SAVOIE, MUSSOLINI ET LE FASCISME. La vengeance est un plat qui se mange froid !

En effet, nous savons qu'à la suite du voyage à Vérone (entrevue Hitler-Mussolini, événements de Sicile, bombardements de Rome, etc.), le roi, s'appuyant sur les éléments démocrates maçonniques, altérés de vengeance, sur une aristocratie et une bourgeoisie tremblantes devant le danger, assoiffées de profits, le roi lui-même, plein de rancœur contre Mussolini et ses hommes, fit un coup d'Etat.

Et voici, d'après M. Lemordant, les phases essentielles de l'opération :

Décidé à agir, le roi, épaulé par le F.·. Badoglio, convoqua Mussolini au Quirinal. Après une scène que l'on peut supposer orageuse, le Duce fut acculé à démissionner. Il fut arrêté et interné dès sa sortie du palais. Comme le furent, à ce moment-là et depuis, la plupart des chefs fascistes. La lecture des journaux italiens est, à ce titre, on ne peut plus curieuse. De même que celle de certaines indiscrétions qui s'y faisaient jour sur d'autres questions.

La réunion du grand conseil fasciste, lequel n'avait pas été réuni depuis le 7 décembre 1939 — autre anomalie — fut naturellement, truquée. Le conseil siégea toutes issues gardées, téléphone coupé, sous la présidence de l'ex-F.·. Dino Grandi. Celui-ci, coïncidence sans doute, fut l'un des derniers ambassadeurs d'Italie à LONDRES, au moment de la guerre. Divers autres ex-Maçons : Bottaï Bonomi, par exemple, siégeaient au conseil. Celui-ci, par dix-neuf voix contre sept et une abstention (Ciano, sans doute), proclama la déchéance de Mussolini, la chute du fascisme, auquel l'Italie dut tant.

LA CONVERSION DU PORTUGAL

De récents événements ont attiré l'attention du monde sur le Portugal.

Ce pays évitera-t-il d'être entraîné dans la guerre ?

De toute manière, on ne pourra oublier la tâche magnifique réalisée par le président Salazar.

Antoine Lestra, dans **Demain** (5 septembre), nous retrace l'histoire du retour au catholicisme et à l'ordre de ce pays :

Le plus grand miracle de Notre-Dame, à Fatima, ce n'est pas la « Danse du Soleil », le 13 octobre 1917, comme on le dit souvent, mais la conversion rapide, et presque générale, d'un peuple en proie aux persécuteurs qui l'arrachaient grand train à l'Eglise.

Et pourtant, le Portugal revenait de loin.

Le 8 octobre 1910, la République était proclamée à Lisbonne. Dès le 11 octobre, par des décrets préparés d'avance, elle remet en vigueur les lois de Pombal et d'Aguiar contre les ordres religieux. Elle ne tarde pas à confisquer les biens d'Eglise, à rompre avec le Souverain Pontife. Le 20 avril 1911, la séparation de l'Eglise et de l'Etat est votée. La loi est appliquée avec la dernière violence.

Les évêques n'avaient même plus le droit de résider dans leur diocèse.

Le 26 mai 1911, la séparation de l'Eglise et de l'Etat est solennellement fêtée comme le début d'une ère nouvelle. L'auteur principal de la loi, devenu président du Conseil, M. Alfonso Costa, prend la parole dans une assemblée générale de la Franc-Maçonnerie portugaise, en présence d'un délégué des Loges françaises, toutes-puissantes chez nous sous le « régime abject », comme M. Millerand ne craignit pas alors de qualifier la IIIᵉ République acharnée à combattre l'Eglise partout où elle pouvait. « Grâce à cette loi, s'écrie M. Alfonso Costa, le Portugal aura éliminé totalement, avant deux générations, le catholicisme qui est la principale cause de la triste situation où se débat notre pays. » Le chef des Francs-Maçons portugais, Magalhaes Lima, ne se tient pas de joie et prophétise : « Avant quelques années, il n'y aura plus aucun jeune homme qui veuille se faire prêtre au Portugal, et les séminaires resteront vides. » Pour en être plus sûre, la République en laisse subsister seulement trois pour quatorze diocèses.

L'auteur décrit ensuite le résultat d'une telle politique : en dix ans, 16 révolutions, 40 ministères.

Viennent ensuite les apparitions de Fatima, qui rendirent courage aux catholiques. Une véritable rénovation spirituelle et morale s'ensuivit et, finalement, le général Carmona prit le pouvoir, donnant carte blanche à Salazar.

Notre confrère conclut :

Qu'une telle expérience nous serve de leçon ! Le maréchal PETAIN nous convie, à son tour, après le plus grand désastre de notre histoire, au « redressement intellectuel et moral » nécessaire pour « remettre en honneur les grandes vérités de la morale chrétienne ».

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA REVOLUTION FRANÇAISE

M. Bernard Fay, comme nous le disons d'autre part, vient de publier, à l'usage des écoles, un manuel d'histoire, dans lequel il a révisé les notions qui étaient inculquées jusqu'à présent à la jeunesse.

Au cours de l'étude de la période précédant la Révolution française, M. Bernard Fay a été amené à parler du rôle de la Franc-Maçonnerie C'est ce rôle et le caractère intellectuel de la Révolution que R. Scherer met en lumière dans **La France Catholique**, de Toulouse, du 2 septembre :

La Révolution de 1789 fut-elle l'effet d'un complot tramé par la Franc-Maçonnerie, dans les années qui l'avaient précédée ?

La thèse n'est pas neuve, puisque dès 1797, dans un ouvrage très volumineux, l'abbé Barruel (qui appartenait à la Compagnie de Jésus jusqu'à la disparition de celle-ci), affirmait que la Franc-Maçonnerie était le véritable auteur de la Révolution. Et sa thèse a été reprise souvent après lui, notamment par les écrivains royalistes et catholiques.

Nombre de républicains ne veulent voir dans la Révolution qu'un mouvement libérateur d'un peuple entier provoqué par l'explosion d'une colère générale.

Et les Francs-Maçons eux-mêmes ? Si quelques-uns (comme M. Le Forestier) affectent de ne voir dans le travail maçon qu'une ac-

tion insignifiante et frivole, la plupart des écrivains francs-maçons sérieux exaltent au contraire le rôle joué par leur société : tels les Francs-Maçons Amiable, Léonce Maitre, Gaston-Martin. Ils voient son rôle dans l'organisation prérévolutionnaire, comme le déclenchement du mouvement général. Ils jugent que la Franc-Maçonnerie a été le porte-parole le plus actif de la nation. C'est-à-dire qu'ils rejoignent sur ces points les thèses antimaçonniques d'Augustin Cochin, de Bernard Fay, etc.

L'auteur de cet article analyse ensuite les causes de la Révolution française. Celles-ci sont, d'après les marxistes, purement économiques.

C'est la « tarte à la crème » de Karl Marx, d'Engels et d'autres... « L'intérêt primordial est la satisfaction des premiers besoins. » Toutes les sociétés reposent sur une infrastructure économique et, lorsqu'elles se figurent obéir à une certaine mystique d'idées ou de sentiments, elles se leurrent elles-mêmes sur les causes de leur action. « Les idées d'un peuple (philosophiques, scientifiques, morales, religieuses), ne sont que le reflet de l'homme qui détermine son existence, c'est son existence sociale qui détermine sa conscience. »

Ne trouver dans les causes de la Révolution que les questions d'ordre économique, semble singulièrement rétrécir le problème.

Nombre de défenseurs de la Révolution, sans recourir à une thèse aussi matérialiste, voient dans cette crise un mouvement profond et général d'une nation tout entière dressée contre les « abus » d'un régime exécré. Les éléments mystiques ne sont point oubliés, mais ils se noieraient dans ce sursaut spontané du peuple français. Cette thèse chère à des historiens nombreux de la Révolution, Jaurès, Mathiez, en fait une période quasi sacrée, soit par la grandeur, soit par l'horreur, coupe en deux l'histoire de France par une date fatidique, séparant l'erreur de la vérité, la servitude de la liberté, la justice du privilège.

Il n'apparaît point que cette explication, moins erronée que la première, mais aussi tendancieuse, puisse être admise davantage.

Cette théorie serait valable si l'on admettait la spontanéité d'un réveil général.

Or, à ceci, « l'histoire vient dire : non. Le peuple n'a joué dans la Révolution que le rôle d'une figuration impressionnante, mais qui n'apparaît sur la scène que dans les moments où elle devient nécessaire. La pièce est jouée par bon nombre d'acteurs, encore une fois, de talent discutable, et parmi lesquels manquent des protagonistes.

« Si le mouvement était ainsi né quasi spontanément, de la constatation des abus dus à la survivance de la féodalité et à la mauvaise administration royale, comment expliquer que la Révolution se soit déclenchée en France et non dans d'autres pays où ces abus étaient encore plus criards, où la féodalité laissait survivre des inégalités encore plus cruelles allant jusqu'au servage ? »

Certes, les abus politiques, administratifs et sociaux ont constitué la cause profonde du mouvement révolutionnaire, mais cette cause n'était pas suffisante : il y manquait un moteur. C'est celui-ci que nous devons chercher.

Si les mœurs et les conditions matérielles n'avaient que peu évolué, par contre les cœurs et les idées, au cours du XVIIIe siècle, se sont entièrement modifiés. Il en est résulté un déséquilibre dans les esprits.

Assurément, le médiocre état de l'administration royale (encore qu'il ait été parfois calomnié) et l'absurde survivance d'abus féodaux (qui se perpétuaient d'ailleurs dans tous les pays), ont donné à ce travail de l'esprit une matière nécessaire, et ont permis à ceux qui l'accomplissaient, de disposer, en certaines circonstances, d'une force populaire quasi aveugle, mais seul ce travail explique le développement du mouvement révolutionnaire comme il permet de comprendre la forme qu'il a revêtue.

Les idées à propager doivent être simples et courtes ; elles doivent être abstraites et doivent flatter l'imagination autant que le cœur et la raison : la Liberté, l'Egalité, la Fraternité.

En même temps que ce travail de propagande, doit exister un travail de sape contre toutes les idées anciennes d'ordre, d'autorité, de hiérarchie. C'est ce travail qui a été si bien exécuté par la Maçonnerie de l'époque, par le truchement de « Sociétés » philosophiques et autres.

Les meneurs, gens de deuxième plan, faisaient partie de ces groupes qu'ils étaient censés diriger, et auxquels ils obéissaient : « Je suis leur chef, donc je les suis. »

Ils les suivirent jusqu'à l'abîme.

LA MAÇONNERIE ET L'EGLISE

Toujours dans la **France Catholique** (3 juillet), M. R. Scherer montre ce que fut la politique de la secte, à l'égard de l'Eglise, sous l'ancien régime.

Les légistes de la IIIe République eurent la même ambition que ceux de la Ire : domestiquer le pouvoir spirituel.

Dans ce but, ils mirent en œuvre deux procédés.

Le premier, ce fut de relâcher le lien entre le catholicisme et Rome :

Le gallicanisme n'était plus qu'un souvenir, mais le nationalisme s'était développé. Le pape fut représenté comme un souverain étranger ; un catholique soumis au Vatican était un Français moins convaincu, un Français de deuxième zone.

Un lien puissant est constitué entre les catholiques par les congrégations : elles sont les milices de ce pouvoir spirituel ; elles ne peuvent être « localisées ». La guerre leur fut déclarée, spécialement à celle que la haine anticléricale dénonçait comme la « garde » de cette armée catholique, la Compagnie de Jésus.

Et ce fut la lutte contre les congrégations, menée par les procédés les plus persévérants, sournois ou brutaux, tendant à les ruiner, puis arrivant à les expulser et à les dépouiller : la guillotine sèche.

Le second tendit à « capter au profit de l'Etat le pouvoir spirituel », en le transformant.

Pour donner au pouvoir temporel l'autorité spirituelle échappant à l'Eglise, le Gouvernement dispose de l'école. La bataille se transporte alors sur le terrain scolaire : ce fut la lutte contre l'école libre et le développement d'un enseignement officiel, prétendu neutre, en réalité antichrétien. Persécutions constantes contre la liberté d'enseignement, organisation d'un enseignement d'Etat, ce furent les deux termes auxquels la IIIe République s'est attachée pendant cinquante ans. Là aussi la chaîne des persécuteurs fut continue ; les chefs d'emploi : Ferry, Waldeck-Rousseau, Combes, furent reliés les uns aux autres par les « Utilités » nombreuses du parlementarisme républicain, et surtout par l'action constante de la Franc-Maçonnerie, dont ils firent partie, ou bien qu'ils redoutèrent.

On objectera peut-être que les efforts de la IIIe République, dominée par la Maçonnerie, ont moins tendu à construire une nouvelle religion qu'à détruire la religion tout court : exemple, la séparation des Eglises et de l'Etat.

A cela, M. Scherer répond par avance :

...que la loi de 1905 n'a nullement réalisé en France un régime correspondant à cette conception de rupture. Celle-ci implique, en effet, la liberté des deux pouvoirs. La loi de 1905 a prétendu donner toute l'autorité au pouvoir temporel ; les circonstances, et surtout une déchristianisation accentuée du peuple français, ont poussé la République franc-maçonne à mettre par la séparation le catholicisme en situation qu'elle espéra critique ; mais l'idée restait toujours la même : asservir le pouvoir spirituel à l'Etat.

La preuve en est dans la persistance des mesures persécutrices : la fermeture des écoles congréganistes, l'exil des religieux, le dépouillement de l'Eglise catholique, ce sont des iniquités agressives qui donnent à la loi de Séparation son véritable caractère. Brunetière y voyait un renouvellement de l'histoire : comme Louis XIV révoquant l'Edit de Nantes obligeait plusieurs centaines de milliers de Français à choisir entre leur patrie et leur religion, Waldeck-Rousseau, Combes et leur majorité sectaire répétaient aux religieux français : vous abandonnerez votre religion ou vous quitterez le pays. La cause profonde est la même : César veut reprendre à Dieu ce qui n'appartient pas à César.

LES ALLIES DU BOLCHEVISME

Maurice Dejan, dans **Voix Françaises** (24 septembre), consacre un article aux relations de la Franc-Maçonnerie et du bolchevisme.

Il rappelle que la secte, d'essence essentiellement bourgeoise, se trouva, tout à coup, placée par l'éveil des masses populaires et de l'agitation socialiste en face de ce dilemme : s'appuyer sur les groupements prolétariens et s'ouvrir à leur influence ou prolonger le temps des conspirations purement bourgeoises et glisser vers l'impuissance.

Il semble qu'en 1917 le choix était fait puisque, Lénine ayant pris le pouvoir en Russie, aucune voix franc-maçonne ne s'élevait pour prendre la défense du cabinet Kerensky, pourtant presque entièrement maçon. Bien plus, les gouvernements alliés, aux ordres de la Franc-Maçonnerie, laissèrent triompher la révolution bolcheviste. Et, quelques années plus tard, le président Poincaré signait l'amnistie du communiste André Marty qui, officier de marine, avait essayé de livrer son unité aux troupes rouges. Marty était d'ailleurs Franc-Maçon, ainsi que Marcel Cachin, alors chef de la section française du parti communiste. En 1924, c'est un ministère strictement maçonnique, le

62 Tableau symbolique maç∴ comportant divers symboles juifs.

ministère Herriot, qui décide la reconnaissance officielle du Gouvernement des Soviets.

Après l'effondrement du Cartel des gauches, en 1926, les rapports entre les deux organisations devinrent moins confiants.

Mais, en 1934, « une brusque panique livra de nouveau les Francs-Maçons, pieds et poings liés, à la IIIe Internationale ».

Ce fut alors la création par le Juif Victor Basch, président de la Ligue.'. des Droits de l'Homme, du Comité de Rassemblement Populaire au sein duquel Francs-Maçons et communistes unirent leurs efforts. On sait où cela devait nous mener : Front Populaire, guerre, défaite, voulues par les communistes. La Franc-Maçonnerie s'était mise plus ou moins inconsciemment au service de Moscou.

Le désastre de 1940 a-t-il, du moins, ouvert les yeux des adeptes du triangle ?

Il ne semble guère, à en juger par les extraits que donne M. Maurice Dejan des « directives secrètes de propagande et d'action », à l'usage des communistes français, publiées dans l'édition illégale de janvier 1941 des **Cahiers du Bolchevisme.**

La Franc-Maçonnerie a aussi des cadres et des organisations illégaux. Il ne faut pas compter pouvoir assister à une assemblée clandestine, comme il s'en tient encore dans chaque département, sans y être introduit. Mais il est fort possible, actuellement, d'y acquérir des sympathies. « Les camarades responsables de nos organisations communistes illégales, qui sont entre temps passés maîtres dans l'art d'égarer le gendarme, peuvent leur faciliter les réunions clandestines et même, là où c'est nécessaire, leur assurer une protection contre la police. De cette manière, il sera possible de se servir de ces gens et de connaître leur position.

Notre confrère conclut :

Lorsqu'on connaît la prudence extrême des communistes, lorsqu'on connaît leur méfiance vis-à-vis de leurs propres amis, on peut facilement conclure : ce n'est pas le triangle maçonnique qui servirait un jour de barrière au communisme triomphant; il serait simplement ravalé au rôle de hochet.

C'est tout à fait notre avis.

LEURS PROCEDES

M. Jack Renard poursuit, pour le compte du **Cri du Peuple**, une grande enquête sur les « travailleurs de la mer ». Cette enquête l'a conduit à Marennes, la patrie des huîtres, et le fief du F.'., William Bertrand, que M. Georges Ollivier a, récemment, présenté aux lecteurs des **Documents Maçonniques.**

Dans un article du 6 septembre, daté de Le Chapus, notre confrère, montre comment l'influence de ce politicien et de ses amis a nui à l'essor de l'ostréiculture régionale.

C'est au Chapus, à quelques kilomètres de Marennes, écrit-il, que me furent contées les histoires les plus édifiantes. L'arrondissement de Marennes était représenté au Parlement par le sieur William Bertrand. Depuis des années, cet individu, haut dignitaire dans la Franc-Maçonnerie, faisait la pluie et le beau temps sur le littoral. Il était aidé dans sa triste besogne par d'autres parlementaires non moins Francs-Maçons. Il devint même ministre de la Marine marchande et comme tel, bien avant l'avènement du Front Populaire, il ne plaça à la tête des organismes maritimes que des amis... Vous devinez aisément lesquels.

La secte s'infiltrait partout. Tous les cadres en étaient. De la Marine marchande à l'Office scientifique des pêches, rien n'échappait à la règle et, lorsqu'en 1936, se fit l'alliance des gauches et du communisme, du plus haut au plus obscur fonctionnaire maritime, il était de bon ton de lever le poing.

Malheur à celui qui se dressait contre les maîtres de l'heure, à celui même qui faisait preuve d'indépendance; il ne tardait pas à connaître les inconvénients de son outrecuidance. Les foudres administratives, foudres toutes-puissantes, s'abattaient sur lui. Ses parcs devenaient subitement insalubres, mille procès l'attendaient et, peu à peu, soit ruiné ou « assagi », le rebelle rentrait dans le rang.

LE DECRET MARCHANDEAU

L'Action Française, du 9 septembre, rappelle opportunément les décrets du F.'. Marchandeau, tendant à empêcher la campagne de presse antisémite.

Notre confrère cite, au sujet de cette manœuvre, une proposition de la Loge « L'Aurore Sociale Africaine », d'Oran :

Justement émus par la campagne antisémitique actuellement en voie de recrudescence, en Oranie particulièrement,

Considérant,

Qu'il est intolérable en régime républicain, et à plus forte raison sous un gouvernement de Front Populaire (c'est nous qui soulignons), que des citoyens soient impunément torturés pour la seule raison que leur race ne constitue qu'une minorité;

Qu'il est constaté avec stupeur qu'un gouvernement qui a sollicité et obtenu la confiance du véritable (sic) peuple de France, tolère des campagnes antiraciales qui vont entraîner des luttes fraticides et sanglantes;

Suivent d'autres considérants, dont le plus savoureux est celui-ci :

Considérant enfin qu'une loi enlevant à la presse la faculté de pouvoir impunément lancer les citoyens de ce pays les uns contre les autres, ne serait pas anticonstitutionnelle,

Demande :

Que la Grande Loge de France saisisse le groupe parlementaire maçonnique de cette question et le prie de déposer d'urgence un projet de loi tendant à interdire expressément toute campagne antiraciale, sous quelque forme qu'elle se manifeste, et punir sévèrement ses contrevenants.

La Maçonnerie, en préparant le décret signé par le F.'. Marchandeau, fut une fois de plus, contre les intérêts de la France, l'auxiliaire des Juifs.

UNE LISTE EDIFIANTE

Essache poursuit, dans **L'Alerte,** son étude sur la désorganisation de l'armée française par la maçonnerie.

Il donne, dans le numéro du 16 septembre, une liste d'officiers généraux, dont l'affiliation maçonnique a été, dit-il, rigoureusement contrôlée. La voici:

Le général AZAN, Albert, Paul, Joseph, 30e degré;

Le général BOURRET, Victor, de la Loge « La Lumière du Nord », chef du Cabinet militaire de Daladier;

Le général BRUSSEAUX, vénérable de la Loge « Maurice Monier »;

Le général de LARTIGUE, qui était 33e degré;

Le général GERARD, 33e degré également;

Le général HASSLER, commandant l'école de Saint-Maixent et 30e degré;

Le général HAUSER, 33e degré;

Le général HILLAIRET, ancien directeur de la section technique d'infanterie;

Le général HUPEL, 33e degré;

Le général JACQUOT, ancien délégué du Haut-Commissaire à Deir-ez-Zor, en Syrie;

Le général LAMIABLE, de la Loge « Général Peigné »;

Le général LAVIGNE, Francis, inspecteur de la Gendarmerie et 30e degré;

Le général LINARES, Jean, Etienne, de la loge « La Marseillaise »;

Le général MATTER, Paul, Philippe, qui fut directeur de l'infanterie;

Le général PELLET, des troupes coloniales;

Le général PERALDI-FIORELLA, Jean, Marie, Louis, 33e degré;

Le général SAURET, Michel;

Le général d'artillerie REVERS, chef d'état-major de l'amiral Darlan avant que ce dernier trahisse et parte en dissidence;

Le général POUDEROUX, ancien colonel des pompiers de Paris, qui défilait en tête des cortèges du Front Populaire en tenue, et levant le poing fermé.

La secte comptait aussi de nombreux adeptes dans les hauts cadres du service de santé :

Le médecin général PELOQUIN, 33e;

Le médecin général SAVORNIN, de la loge « Voltaire »;

GAY-BONNET, Charles, 33e, ex-sous-directeur du service de santé au gouvernement militaire de Paris;

CADIOT, Henri, Marie, Joseph, inspecteur général du service de santé;

BARON, Baptiste, Marc, médecin, inspecteur détaché du service des pensions;

BURGAT, Joseph, vétérinaire principal, de la loge « Aurore Sociale », de Tarascon;

POISSON, inspecteur général vétérinaire;

ZAIGUE, Joseph, Marie, intendant général, etc...

Les Comités de certaines fédérations d'officiers de réserve, étaient également truffés de FF.'. ; exemple : « Le Comité d'honneur de la Fédération des officiers de réserve républicains », où M. Daladier trônait, entouré des généraux francs-maçons Linarès et Sauret et des généraux dreyfusards Targe et Bastien.

Essache ajoute :

« Nous n'avons cité qu'un petit nombre de généraux francs-maçons, mais cela suffira pour que nos lecteurs comprennent pourquoi, en 1940, l'armée française a été battue en vingt et un jours... »

DESINTOXICATION

En collaboration avec Mlle Blanche Maurel, agrégée d'histoire, et M. Jean Equy, instituteur, notre directeur vient de publier, chez Gigord, un manuel d'**Histoire de France** (en deux tomes), destiné à l'enseignement primaire.

L'une des nouveautés de cet ouvrage, écrit M. Emile Bocquillon, dans le **Réveil des Français** (15 septembre), c'est la place réservée à l'étude de l'influence maçonnique dans la préparation de la Révolution de 1789. Jusqu'ici, il était de bon ton ou de bonne politique de passer sous silence le rôle de la secte en cette affaire. M. Bernard Fay et ses collaborateurs rompent avec la tradition et mettent carrément les points sur les i.

« La propagande la plus active en faveur des idées nouvelles fut faite par la Franc-Maçonnerie.

« Cette Société secrète, d'origine anglaise, avait pénétré en France vers 1725. Son organisation était, en partie, calquée sur celle des associations de métiers du moyen âge... En 1773, elle constitua un organisme de direction, le Grand-Orient de France, à la tête duquel fut placé, comme Grand Maître, le duc Philippe d'Orléans, cousin du roi.

« Dès lors les loges se multiplièrent... On comptait six cent trente loges à la veille de la Révolution... Influentes et riches, en correspondance suivie entre elles et avec l'étranger, les loges furent d'incomparables centres de propagande. Par des cours, des conférences, des brochures et les écrits les plus divers, leurs membres atteignirent le public. Elles agirent plus encore, peut-être, par la pénétration dans les milieux administratifs et dans l'armée, par la camaraderie maçonnique, le soutien qu'en toute occasion se donnaient les Francs-Maçons qui, d'ailleurs, s'appelaient entre eux frères. Leur nombre montait à 35.000 environ vers 1785.

« La Franc-Maçonnerie n'était pas d'abord une association politique. Elle se disait fondée pour répandre certaines idées morales et religieuses, mais en pratique elle prit une position politique. Elle fut, en France, internationale, favorable à l'Angleterre, hostile à la cause des Bourbons et au catholicisme... Elle contribua à répandre l'esprit révolutionnaire et à préparer la révolution. »

Une illustration documentaire, d'après une gravure du temps, représentant l'initiation maçonnique, complète le passage que nous venons de citer. Suivent d'intéressants détails sur la multiplication des loges et de leurs filiales, les ressorts secrets de leur action. Comme le dit excellemment M. Bocquillon :

« C'est une date dans l'histoire de notre Ecole primaire que la présence d'une telle page dans un manuel destiné à être mis dans les mains des écoliers français, à qui l'on dissimulait si soigneusement les vérités essentielles derrière tant de bourrage de crâne. »

La cure de désintoxication est commencée. Souhaitons qu'elle se poursuive en tous domaines.

A PROPOS DES MAÇONS « SANS TABLIER »

La distinction que nous faisons entre les maçons et les maçons « sans tablier » n'a pas l'audience de notre confrère Jean Drault, directeur du **Pilori**. Ce classement sommaire ne lui semble pas « tourner rond ».

« Les plus ardents des Maçons, écrit-il, dans son journal (N° du 26 août), ceux qui font figure de guides, d'entraîneurs, de chefs seraient justement des gens qui n'appartiennent à aucune loge, qui n'auraient pas de tablier ? Allons donc !

« Puisqu'on sait qu'il existe des loges secrètes où n'entrent pas les Aryens et qui sont accessibles aux seuls Juifs, comment n'admettrait-on pas qu'il existe d'autres loges, non moins secrètes, dont aucune liste, aucun bulletin ne révèlent l'existence, et où n'est admis que le gratin maçonnique, l'élite ardente et active, soigneusement mise à l'abri de la curiosité des profanes ? »

Il continue :

« ...Tout dernièrement, je compulsais des annuaires maçonniques, dont mon ami René Gérard possède un stock si impressionnant. Sa fameuse bibliothèque est un arsenal contenant toutes les armes permettant à des historiens et à des polémistes de lutter avec avantage contre la judéo-maçonnerie.

« Dans ces bulletins reliés qui nous livrent tant de listes de Loges, avec leurs membres principaux, on lit fréquemment : « F.˙. V.˙. N.˙. ». Ou encore : « F.˙. Orat.˙. X.˙. ». Le Z est aussi souvent employé pour masquer le nom d'un Vénérable ou d'un Frère Orateur. Quel intérêt la secte a-t-elle à cacher le nom de tel ou tel de ses aigles derrière cet N, cet X, ce Z ?

« F.˙. Herriot est peut-être derrière N ; il a, dès lors, comme les camarades, son tablier au vestiaire de la loge qui cache si soigneusement son nom.

« A moins qu'il n'appartienne à une de ces arrière-loges qui ne reçoivent que des Juifs. »

Notre confrère ajoute :

« Avec la théorie des Maçons sans tablier, faudrait-il donc admettre qu'il y eut trois présidents de la République n'appartenant pas aux loges, puisqu'on ne les a trouvés sur aucune liste ? m'affirmait René Gérard. Ces trois sont Loubet, Fallières et Lebrun.

« Invraisemblance énorme ! La majorité maçonnique du Congrès de Versailles n'aurait jamais élu un président de la République non franc-maçon, c'est-à-dire non républicain. »

Il est fort possible, en effet, que plusieurs personnalités politiques notoires, dont la ligne était souvent, ou même constamment, parallèle à celle des Loges, et qui ne figurent pas sur leurs contrôles connus aient eu leur nom inscrit au répertoire de quelque temple très secret. Mais tant que ce livre ne s'ouvrira pas à nos regards, force nous est bien de dire : ou bien que ces personnages ne sont plus maçons, ou qu'ils appartiennent à cette catégorie particulière de maçons sans tablier dans laquelle on range tous les fils spirituels de la secte.

D'ailleurs, si l'on arrivait à connaître les noms tenus secrets des hauts maçons, on s'apercevrait que leur nombre est certainement très réduit par rapport à celui des « maçons sans tablier » ; on pourrait, en effet, faire rentrer dans cette catégorie, le plus grand nombre des Français qui, inconsciemment ou non, et à des degrés divers, bien entendu, pensent maçonniquement.

TITRES SUFFISANTS

Ce sont ceux d'une certaine Lotte Schalchter, qui demandait à entrer dans la Maçonnerie et dont **L'Emancipation Nationale** du 28 août nous relate les particularités.

Le rapport sur la postulante dit ceci :

« Le patriotisme est une chose qui lui échappe, et c'est compréhensible : elle est née en Tchécoslovaquie. A six ans, elle est partie en Allemagne et y est restée jusqu'à vingt ans environ. Puis elle est venue en France, après quelques mois passés à Prague. Pourtant, elle aime beaucoup la France et sera heureuse de devenir française lorsque les formalités de naturalisation de son mari auront abouti. »

« NE TROUVEZ-VOUS PAS ADMIRABLES CES GENS QUI CHOISISSENT UNE PATRIE COMME ON CHOISIT UN PORTEFEUILLE ?

LES MARTINISTES

Le Fureteur, de Lyon, publie une note sur l'ordre martiniste :

« Le docteur Encausse (Papus) est mort en 1916. On trouve son nom mêlé à l'histoire d'un ordre de Maçonnerie illustre assez peu connu, le Rite des Elus Cohens ou Rite martiniste, établi au XVIIIe siècle par un personnage étrange, le Juif Joachim Martinez Pasqualis (né à Grenoble en 1710), et réformé par son disciple, le philosophe mystique Louis-Claude de Saint-Martin (1743-1803). Parmi les ancêtres du martinisme, on peut citer J.-B. Willermoz, fondateur du Rite templier à l'O.˙. de Lyon.

« Papus connut les doctrines de Saint-Martin en 1880 seulement et résolut de s'en faire le champion. A cet effet, il établit, en 1884, avec quelques initiés, un ordre mystique auquel il donna le nom d'ordre martiniste. A son décès, son successeur fut le F.˙. Charles Détré, qui devait mourir en 1918, transmettant ses pouvoirs en G.˙. M.˙. Jean Bricaud, de Lyon. Quand celui-ci mourut à son tour, le 21 février 1934, l'ordre martiniste avait à peu près cessé toute activité. Aussi le décret gouvernemental de dissolution du 2 avril 1942 n'a fait que sanctionner une situation qui existait déjà, en fait, depuis plusieurs années. »



A NOS LECTEURS

Nous avertissons nos fidèles lecteurs que la crise du papier nous oblige à ne mettre en vente dans les kiosques et librairies qu'un nombre restreint d'exemplaires de notre revue.

Pour recevoir régulièrement « Les Documents Maçonniques », abonnez-vous ; vous faciliterez notre tâche tout en bénéficiant d'une notable réduction de prix.

(Détachez ou mieux **recopiez** la formule suivante)

Je soussigné ____________________

demeurant à ____________________

déclare souscrire un abonnement de un an / 6 mois

à la revue mensuelle « **LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES** » et payer pour cet abonnement

la somme de ____________________

A ____________, le ____________

Signature de l'Abonné :

Un an .. .. .. 70 francs.
Six mois.. .. 40 francs.

RÈGLEMENT PAR MANDAT OU ESPÈCES

Pour la zone non occupée :
à VICHY, 39, rue de Paris, Hôtel Mondial
C. C. POSTAUX : " LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES "
CLERMONT-FERRAND 159-09

Pour la zone occupée :
à PARIS, 7, rue Saulnier
C. C. POSTAUX : " LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES "
PARIS (SEINE) 3-144-13

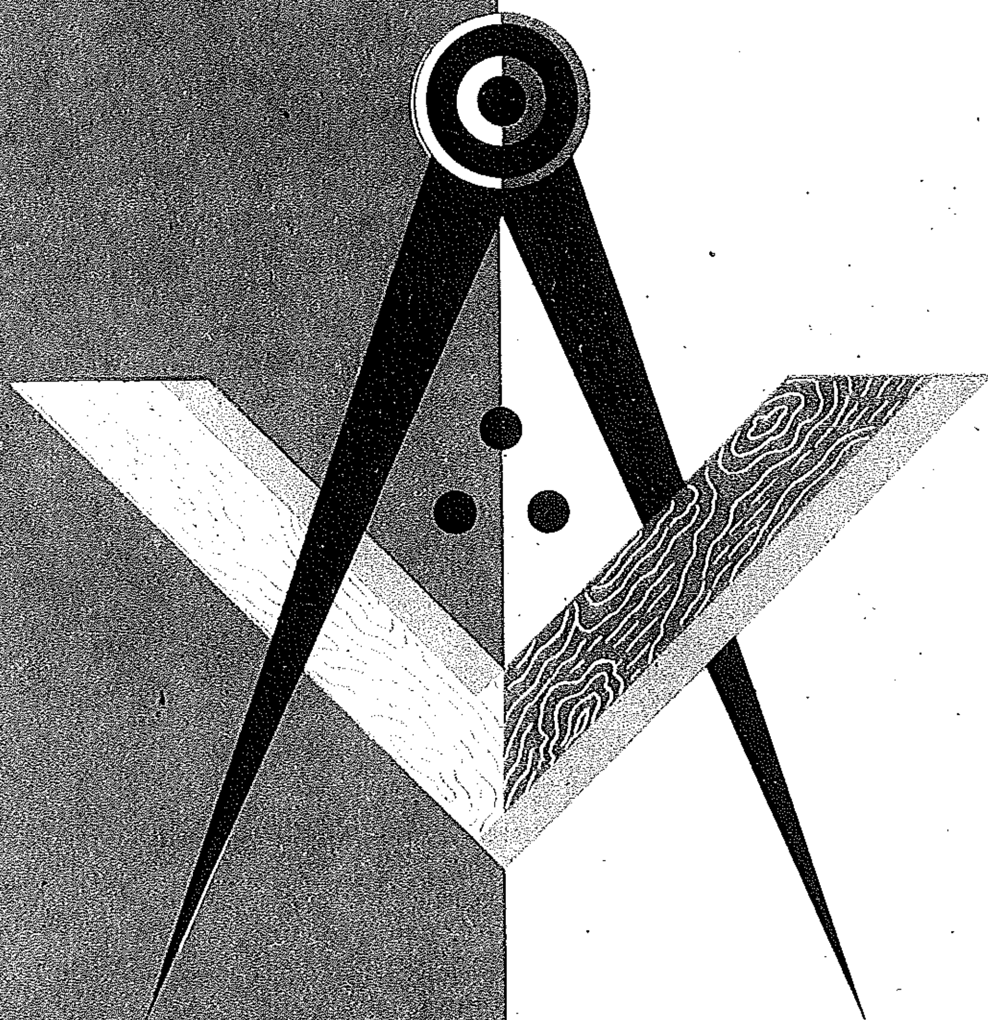
●

Les prisonniers de guerre français en Allemagne peuvent recevoir les " Documents Maçonniques " en souscrivant **eux-mêmes** l'abonnement à la Kommandantur de leur camp.

Imprimerie spéciale des DOCUMENTS MAÇONNIQUES
39, rue de Paris, VICHY

LE GÉRANT : ROBERT VALLERY-RADOT

LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES





DÉCEMBRE 1943 | REVUE MENSUELLE | NUMÉRO 3

Autorisation n° 257

3e année

SOMMAIRE

(3e année)

NUMÉRO 3 — DÉCEMBRE 1943

LA FRANC-MAÇONNERIE DANS LA NATION 65
Bernard FAŸ

LA SIGNIFICATION DES SCEAUX MAC∴ 68
Jean MARQUÈS-RIVIÈRE

LA L. I. C. A. 74
Henry COSTON

LES SOCIÉTÉS PARAMAÇONNIQUES EN FRANCE (1820-1852) 81
Paul RICHE

LE F∴ JUIF MENDÈS-FRANCE 89
Georges OLLIVIER

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES 94

Directeur :
BERNARD FAŸ

Rédacteurs en chef :
ROBERT VALLERY-RADOT et J. MARQUÈS-RIVIÈRE

Secrétaire général : J. de BOISTEL

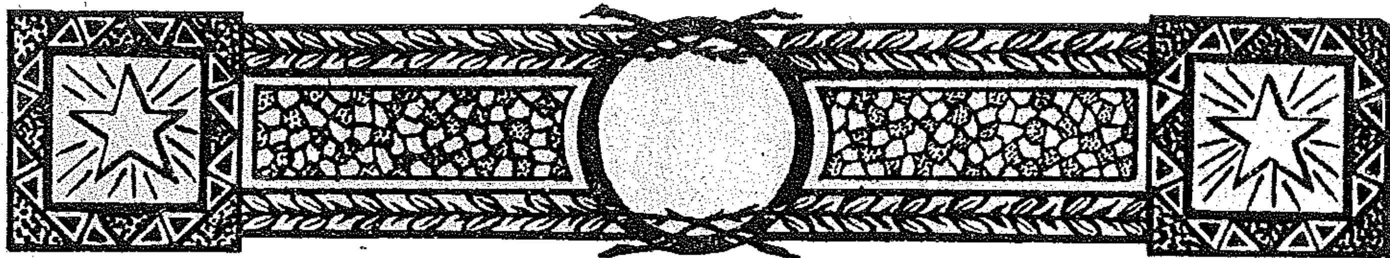
Administration : 39, rue de Paris, Hôtel Mondial, VICHY
Tél. 34-35

Bureau à Paris : 7, rue Saulnier - Téléph. : Prov. 46-28

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS :
Un an .... 70 frs
Six mois .. 40 frs

LE NUMÉRO :
7 francs



LA FRANC-MAÇONNERIE DANS LA NATION

La Franc-Maçonnerie est une grande force internationale; elle est avec les religions, et comme les religions, un organisme qui franchit les frontières; en réalité, la Franc-Maçonnerie et le communisme sont des religions contemporaines. A ce titre elle exerce sur l'humanité une influence particulière, et son rôle politique en même temps que son action psychique sont d'une importance spéciale. Comme toutes les autres religions, elle a contribué à grouper les hommes, sans distinction d'origine et plus que toutes les autres, sans doute, elle a poussé les masses humaines vers un idéal internationaliste. On sait tout ce que lui doit la Ligue des Nations qu'elle avait préconisée et qui fut pour la Maçonnerie un peu ce que fut le Saint Empire Romain Germanique de Charlemagne, et des Hohenstauffen pour l'Eglise catholique. Il serait vain de refuser à la Maçonnerie la gloire particulière et, du reste, douteuse, d'avoir été la marraine de la Société des Nations (1917-1940).

L'activité maçonnique tout entière est orientée dans ce sens. Les textes maçonniques, s'opposant aux thèses nationalistes et même aux thèses nationales sont nombreux et, quoi qu'en puissent dire certains pontifes de la Maçonnerie ils représentent l'orientation orthodoxe de leur ordre. En tout temps et à toute époque, depuis 1717, la Maçonnerie s'est défiée des nationalités fortes et des peuples ramassés sur eux-mêmes. Elle savait très bien que de tels groupes étaient peu perméables à son influence. Il était normal qu'en fait et en théorie elle s'opposât à eux.

Au demeurant, les convents ou tenues de Loges nous montreraient aussi un certain nombre de phrases respectueuses pour les nationalités ou élogieuses pour celles-ci. La Franc-Maçonnerie est coutumière de telles réticences, elle ne recule pas devant ces contradictions. Le dépouillement que nous faisons depuis trois ans des archives maçonniques françaises nous montre que l'ambiguïté intellectuelle, la pénombre mentale conviennent fort bien aux Francs-Maçons. J'ajouterai que la lutte menée par la Maçonnerie contre les idées traditionalistes et contre les monarchies de Droit Divin, fit d'elle, dans certains cas, l'auxiliaire de divers mouvements nationalistes. On pourrait citer celui d'Italie, en particulier, avec Mazzini, Cavour et Garibaldi. Le mouvement d'unité italienne s'appuyait sur l'Angleterre, sur le protestantisme et sur le mercantilisme du XIXe siècle : il était hostile à l'Eglise, aux souverains d'Italie et à la France catholique : la Maçonnerie l'encourageait donc comme une force parallèle à la sienne. Des cas analogues se trouveraient dans certaines régions des Balkans et de l'Amérique du Sud, où les principales révolutions hostiles à l'Espagne furent aidées et parfois même fomentées par la Maçonnerie, afin de diminuer l'autorité du Roi Catholique et de préparer l'hégémonie anglo-saxonne.

●

En effet, il est un pays où la Maçonnerie est nettement nationaliste, c'est l'Angleterre. On doit même dire qu'en Angleterre elle est nationale. Elle est une création de l'esprit et du génie anglais; née en 1717 de la volonté de quelques chefs whigs, elle répondait à des préoccupations, à des nécessités sociales et politiques anglaises, elle convenait au tempérament et aux caractéristiques anglaises, elle correspondait à un type humain, sommairement défini par le mot « Whig », qui était alors devenu le type régnant de l'Angleterre et qui l'est resté depuis cette date. Le « Whig », radical et conservateur, passablement cynique et intelligent, désire garder assez de religion pour que ses serviteurs ne le volent pas, tout en n'étant pas obligé lui-même de s'astreindre à des règles trop strictes. Il se plaît à proclamer l'égalité de tous les hommes pour se trouver de plain-pied avec ses électeurs et cela ne l'empêche pas de se promener dans une voiture à six chevaux ou dans une Rolls-Royce, tandis que ceux-ci vont à pied. Il professe un idéalisme évidemment sincère, mais qui n'empiète jamais sur les nécessités de la vie commerciale et de la concurrence économique. La Franc-Maçonnerie, avec sa religiosité sans dogme, avec sa moralité toujours en évolution, avec son égalitarisme théorique et sa camaraderie pratique, avec son universalité centrée sur Londres et les comptoirs commerciaux anglais, convenait parfaitement à une classe dirigeante anglaise, qui cherchait à s'imposer à l'univers.

Ainsi, le seul pays où la Maçonnerie soit nettement nationaliste, c'est l'Angleterre. Pourtant, même en Angleterre, la Maçonnerie a montré qu'elle pouvait être dangereuse : à une heure critique de l'histoire nationale, durant la période qui s'écoula de 1770 à 1785, la Maçonnerie a pris position contre les intérêts nationaux pour les thèses internationales. Au demeurant, sauf cette période, elle a été un instrument utile pour le Gouvernement anglais.

Partout elle a groupé la bourgeoisie nouvelle, j'entends par là la bourgeoisie issue de la révolution industrielle, autour des méthodes et des intérêts anglais ; partout elle a facilité la diffusion du langage anglais, des points de vue anglais et des mots d'ordre politiques ou diplomatiques anglais. Elle n'a jamais porté atteinte à l'édifice social anglais, car elle a toujours accueilli dans son sein

l'aristocratie anglaise, dont elle a accepté la tutelle et dont elle a respecté la suprématie. Elle n'a jamais contre-battu le clergé anglican et, dans aucun cas, depuis 1785, ne s'est trouvée en conflit avec la couronne ou avec Downing-Street. Ses aspirations humanitaires, philanthropiques, etc., ne l'ont jamais gênée et ne l'ont jamais amenée à prendre position contre les intérêts anglais, fût-ce la guerre du Transvaal ou l'occupation des Indes. Les Anglais peuvent considérer, à juste titre, la Maçonnerie anglaise comme l'une des colonnes de l'Empire, comme l'une des forces traditionnelles du royaume, comme un élément essentiel de leur vie sociale.

●

En va-t-il de même en France ?

Non. Sans doute à toutes les époques, même sous Louis XV, même sous Louis XVI, la Franc-Maçonnerie a toujours dit des messes pour les souverains, chanté des chansons en leur honneur dans ses banquets, célébré leurs éloges dans ses réunions et recherché leurs faveurs. Il n'est pas de gouvernement, peut-être pas même celui de Mac-Mahon, qui n'ait pu avoir l'illusion de la bienveillance maçonnique à son égard. Cela sans doute est frappant. La Maçonnerie, dans ses attitudes extérieures, s'est toujours conformée strictement à l'évolution politique de l'heure. Jusqu'à la servilité, elle a pris cette attitude. Bien entendu, elle ne s'est pas crue tenue à tant de politesse vis-à-vis de gouvernements très faibles et très transitoires, tels que celui du Bloc national ou de M. Tardieu, mais ces exemples confirment la règle et l'expliquent. Chez nous, la Franc-Maçonnerie a toujours été gouvernementale, parce qu'elle a toujours voulu profiter des faveurs du gouvernement ; mais chez nous elle n'a jamais été nationale ni française. Quoi que puissent dire les polémistes maçons de son installation sur le sol français, elle a, dès le début du XVIII[e] siècle, inspiré et préparé le bouleversement social, politique et, ce qui est beaucoup plus grave, psychique de la France. A chacune de nos révolutions du XIX[e] siècle, elle a participé activement et, dans la plupart des cas, elle en a même été l'instigatrice. Toutes ces ruptures de la continuité politique française depuis 1788 sont marquées du sceau de la Maçonnerie.

Elle n'a point non plus cessé de pousser la France d'aventures en aventures. Elle fut pour nous le grand apôtre de toutes nos croisades démocratiques depuis 1789 ; cela est surtout vrai au XIX[e] siècle, car au XVIII[e] elle gardait encore un peu de bon sens, mais au XIX[e] siècle il n'est pas une bagarre où elle n'ait voulu jeter la France et plus que tout autre groupement, elle est responsable de cette fiction absurde qui voudrait faire de la France « le Christ des nations », et amener notre pays à se battre contre tous les moulins. L' « idéalisme maçonnique », tel que nous le révèlent ses archives, est fait de ces enthousiasmes généreux qui ont coûté si cher à notre pays et qui l'ont tant affaibli depuis deux siècles. Toute la politique absurde de Napoléon III est marquée au coin de la Maçonnerie et il n'y a aucun doute qu'elle l'engagea délibérément dans l'affaire italienne contre la volonté du peuple français, contre la volonté de la nation et contre les conseils de ceux qui entouraient l'Empereur, comme le prouve nettement le récent et remarquable livre de Ph. Poirson, sur Walewski.

Le tort fait à l'Etat français par la Maçonnerie est grave. Il faudrait un jour en dresser l'inventaire, et cela sera possible, car le travail critique est assez avancé. Mais un autre bilan est plus important et plus délicat à établir, c'est celui du tort fait moralement aux Français, à chaque Français. La Franc-Maçonnerie est, en vérité, une discipline sociale et morale, c'est en cela surtout qu'elle est importante et intéressante. Cette discipline a été fondée par des Anglais, pour des Anglais et au bénéfice des Anglais. D'une façon fort curieuse et fort adroite, elle unit un certain goût de l'obscurité intellectuelle avec des tendances mystiques et des règles rationalistes. Tout cela correspond à des instincts profonds d'une Angleterre qui eut toujours quelque peine à accepter l'esprit latin, l'Eglise catholique et le raisonnement cartésien. Chez nous tout cela jure et contrecarre nos meilleures tendances. En fait de religion, nous adorons d'autant mieux que nous nous prosternons devant une image ou une doctrine mieux définie; en fait de morale, nous nous conformons d'autant mieux à la règle que celle-ci est plus nette et plus stricte ; en fait de vie sociale et de discipline, nous sommes d'autant plus civilisés que notre civilisation est plus explicite et moins implicite : en un mot tous nos instincts tendent vers la clarté et sont renforcés par la lumière, alors que le fond de la psychologie anglo-saxonne, comme l'a très bien vu la Maçonnerie, est faite du goût de la pénombre ; une vérité non exprimée et non définie reste beaucoup plus réelle pour un Anglais, qu'une vérité présentée dans une formule concise et nette.

Il en résulte que la moralité maçonnique est devenue, en France, scandaleuse, que l'égalitarisme maçonnique, fort conciliable en Angleterre avec les différences sociales, est devenu, dans la plupart des Loges françaises, un courant antisocial.

La Franc-Maçonnerie française a été parmi nous démoralisatrice. Quelle qu'ait pu être la personnalité de certains Maçons, quels qu'aient pu être leurs tendances ou leurs désirs personnels, il n'en reste pas moins que leur action en Loge et par les Loges a toujours visé à soulever les individus contre les collectivités nationales et contre les cadres de la nation ; que l'atmosphère, le mécanisme de la vie maçonnique a toujours encouragé l'individu à biaiser avec les lois morales et avec les règles sociales et administratives et à trouver des facilités pour se dérober à ce qui restait des devoirs pour tous les autres Français. La camaraderie maçonnique en France n'est pas une aide éclairée, donnée aux meilleurs, mais une protection furtive et lâche donnée aux pires éléments de la population, aux dépens des meilleurs. On y voit fleurir les Stavisky, les Cittanova, les Goldzeiguer. Avec eux, c'est toute une tourbe interlope, principalement composée d'Israélites, qui profite des Loges pour s'insinuer dans les milieux autochtones et pour y faire ses louches trafics. En échange de quelques bulletins de vote, des Maçons éminents qui sont parfois d' « honnêtes gens » sont indignement exploités par cette tourbe d'escrocs ou de candidats à l'escroquerie. Le pire tort de la Maçonnerie a été d'habituer toutes sortes de petites gens à transiger avec leur devoir et avec les règles de l'administration ou celles de la morale, en leur épargnant la honte, salutaire pourtant, de savoir qu'ils trichaient. La Maçonnerie française est donc plus que toute autre responsable de l'abaissement du niveau intellectuel et moral de la France. Dans ses Loges on a poussé les hommes à éviter le contact du réel. On les protégeait contre la sage rigueur de la justice, contre les exigences légitimes de l'administration et par des exposés fuligineux, par des discussions truquées, par toute cette curieuse mécanique de persuasion maçonnique on remplissait leurs esprits de concepts inexacts, d'opinions fausses et de renseignements décevants. Rien n'a fait plus de mal à la France que la propagande maçonnique, relative à l'éducation, à la science et au progrès. On a grossièrement et injustement caractérisé ces conceptions de « primaire » en vérité, c'était là des conceptions « maçonniques ». Sans doute le maître d'école, embrigadé dans la Maçonnerie, en était le meilleur propagandiste, mais il les avaient reçues non de l'école primaire, mais bel et bien de la Loge. L'école

primaire en France, quoi qu'on en dise, est, en réalité, un centre de bons sens et de travail et, dans le cas même où les Loges s'en sont servi, l'école primaire a résisté mieux que l'Université ou l'Institut. Cependant, la lecture des journaux, celle des discours électoraux et des harangues parlementaires, montre bien comment les notions maçonniques, depuis celle de la Ligue des Nations jusqu'à celles du progrès, s'étant imposées à l'intelligence française, ont contribué plus que tout autre facteur à notre abêtissement et à notre déchéance. Si les Français avaient encore su raisonner droit, voir juste, penser clair, la catastrophe de 1940 ne serait pas arrivée. Il est faux de dire que l'homme n'a pas de recours contre son destin, mais il est vrai de dire que si l'homme a renoncé à penser virilement et à connaître le réel, il est à la merci de tous les éléments.

●

A l'arbre on juge ses fruits. Depuis 1717, la Franc-Maçonnerie a rendu à l'Angleterre les plus éminents services, sauf pour la guerre des Etats-Unis. La Franc-Maçonnerie a toujours été l'auxiliaire de la couronne et de la diplomatie anglaises et l'opération chirurgicale qu'elle a encouragée de 1770 à 1785 a peut-être moins desservi les intérêts anglais qu'on ne le croit; en tout cas, depuis cette date, la Franc-Maçonnerie a puissamment contribuer à pallier les inconvénients de cette rupture qu'elle avait cru devoir encourager.

A Paris, et à Bordeaux, et à Lille, et à Nantes, et à Marseille, et dans chaque village de France, il est juste d'en vouloir à la Maçonnerie. Individuellement, bon nombre de Français lui sont reconnaissants d'avoir protégé leurs intérêts individuels et de les protéger jusqu'à ce jour, car l'épreuve même, il faut le reconnaître, si elle semble avoir brisé ses cadres, a affermi sa clientèle, comme nous le voyons en ce moment-ci. Cependant la France, qui se trouve aujourd'hui sans armée, sans flotte, et l'on pourrait dire sans diplomatie, sans administration, peut, à juste titre, tourner des regards vengeurs contre la Maçonnerie. Quelle force a, durant des années, encouragé la campagne antimilitariste ? quelle force n'a cessé de déblatérer contre la religion catholique et contre toutes les formes strictes de moralité en France ? quel organisme s'est toujours trouvé là pour soutenir les déserteurs, les escrocs, les truqueurs ? ...si ce n'est la Franc-Maçonnerie. Quel groupe n'a cessé de répandre, parmi nous, les mots d'ordre politiques et diplomatiques venus de l'étranger et de faire sourdement, et d'autant plus efficacement qu'elle était occulte, une campagne en faveur des intérêts internationaux contre les intérêts nationaux ?

Dans la question maçonnique beaucoup de gens, trop de gens, sans doute, voient l'aspect pittoresque et se passionnent contre le mécanisme même d'une institution mystérieuse. Ils ont de bonnes excuses : l'homme a toujours aimé le mystère et cette guerre de religion flatte chez les Français de vieux instincts. La Maçonnerie, qui a voulu posséder les prérogatives d'une religion et qui en a profité, ne peut se plaindre d'être attaquée, elle aussi, comme une religion. Mais à l'heure actuelle, ce n'est pas sur ce terrain qu'il est sage de s'adresser aux Français pour leur demander, eux tous, et chacun personnellement, d'appuyer le travail que Monsieur le Maréchal nous a ordonné de faire. Ce que je voudrais dire aux Français est beaucoup plus simple et beaucoup plus modeste.

« Vous souffrez, l'épreuve présente est la plus dure que le pays ait connue depuis que ce nom de France s'applique à cette terre que vous aimez. Tous vous êtes accablés de maux moraux et de peines physiques. Vous êtes menacés du dehors et du dedans, l'anarchie vous guette sous toutes ses formes et les plus cruelles épreuves vous menacent. Vous voulez, et nous voulons tous que demain soit moins dur pour vous et que ce pays qui vous est si cher reprenne non seulement son visage serein et heureux, mais encore cette force qui lui a permis de faire tant de bien à vous-même et aux autres hommes, car la France a été l'une des grandes forces fécondes de l'humanité. Pour cela, il faut que vos intérêts soient gérés comme des intérêts français et non pas mis à la merci des trafics internationaux, des grandes intrigues de la finance apatride et de la Maçonnerie combineuse. Ce sont là les éléments destructeurs qui n'ont cessé depuis le milieu du XVIIIe siècle de ronger la France du dehors et du dedans. Vous vous rendez bien compte que depuis un siècle et demi des erreurs ont été commises. Toutes les souffrances que le long enchaînement des guerres et des défaites a entraînées pour nous depuis 1811 pèsent de leur poids terrible sur vos épaules. Vous sentez bien qu'une politique d'imprudence et d'erreur établie sur des idées fausses et servie par un personnel malhonnête a coûté à ce pays-ci plus cher qu'aucune des fautes commises depuis dix siècles. Comprenez que le ressort essentiel de l'anti-France a été la Maçonnerie. Constatez qu'elle a toujours attaqué l'armée française, le patriotisme français, l'intelligence française. Reconnaissez qu'à l'heure présente et depuis 1934 elle a combattu tout ce qui pouvait nous éviter la catastrophe, tout ce qui devait servir à notre relèvement, tout ce qui garantissait encore notre grandeur. Voyez qu'elle a toujours patronné les intérêts étrangers, qu'elle n'a jamais cessé de lutter contre la moralité, contre les sentiments féconds et sains, contre les doctrines traditionnelles qui, du VIIIe au XIXe siècle ont rassemblé la terre de France en une nationalité pour faire cette civilisation merveilleuse dont nous vivons encore par le souvenir et par l'espoir. »

Bernard FAŸ.



LA SIGNIFICATION SYMBOLIQUE

des

SCEAUX MAÇONNIQUES

Un fait qui frappe immédiatement ceux qui étudient les archives maçonniques est la multiplicité des sceaux, cachets et symboles divers, répandus à profusion sur les lettres, circulaires et autres documents maçonniques.

La Franc-Maçonnerie, école de philosophie ésotérique, ne pouvait pas ne pas utiliser le symbolisme et l'on peut dire qu'elle en a usé et même abusé.

Pour la compréhension des archives et documents maçonniques que les lecteurs peuvent avoir à consulter, il m'a semblé intéressant de donner la signification symbolique des principaux attributs maçonniques que l'on rencontre habituellement sur les archives de loges. Je m'en tiendrai, bien entendu, aux archives modernes et je ne ferai pas un historique des différents symboles maçonniques depuis la création de la Franc-Maçonnerie, ce qui nous mènerait trop loin. C'est là d'ailleurs une étude fort intéressante et qui pourrait être reprise plus tard.

Le Symbolisme maçonnique à travers les XVIIIe et XIXe siècles a fortement varié et reflète, dans sa candeur ou dans sa complexité, les grandes idées générales qui présidaient alors au mouvement maçonnique.

Sceaux officiels du Grand-Orient de France. — On trouve dans des archives modernes du Grand-Orient de France les différents sceaux suivants :

Sur l'en-tête du Grand-Orient de France, Suprême Conseil pour la France et les possessions françaises, le sceau est le suivant :

On y distingue l'équerre et le compas ouvert à 90°, l'équerre étant le symbole de l'application en toutes choses, de la mesure et de l'équité, et le compas celui du sens de la réalité « le compas étant par excellence l'instrument du maître maçon ».

On sait qu'au deuxième degré, lors de l'initiation du 2e voyage, le Compagnon porte symboliquement la règle et le compas, instruments d'architecture, la règle permettant de tracer des lignes droites et étant l'emblême de l'absolu, alors que le compas traçant le cercle, est le symbole du relatif. Nous retrouverons l'équerre et le compas entrelacés sur la plupart des symboles maçonniques, car c'est la base même du symbolisme des Loges. L'équerre et le compas sont entrelacés de branches d'acacia et de branches d'olivier. L'acacia joue un rôle très important lors de l'initiation au grade de Maître puisque c'est grâce à une branche d'acacia sur la terre où repose Hiram que les Maîtres retrouvent le cadavre de ce dernier. L'acacia est donc pour le Maçon l'emblême de l'espoir surgissant du tombeau. Quant à l'olivier, on l'utilise au quatrième degré ; lors de l'initiation on pose sur la tête du Maître, qui va devenir **Maître secret**, une couronne de laurier et d'olivier entrecroisés, l'olivier et le laurier étant l'emblème de la victoire et du triomphe. Au milieu, les initiales G.O.F. surmontent un globe terrestre ceint d'un ruban qui enserre la terre. Cet ensemble est entouré d'une chaîne d'union qui n'est pas brisée et qui est le symbole classique, en Maçonnerie, de l'union de tous les Maçons à travers le monde. La date « 5736 » doit se lire maçonniquement et il faut en retrancher 4.000 ans. On retrouve la date de 1736, date assez hypothétique de la création de l'organisme maçonnique central en France. En effet, vers la fin de 1736, les membres des quatre loges parisiennes réunis au nombre de 60, procédèrent pour la première fois à l'élection d'un Grand Maître qui fut un Anglais, Charles Radcliffe, Comte de Derwentwater, Pair d'Angleterre. Dans le même cercle, les mots de « Grand-Orient de France » se lisent en clair et en triangle ; au sommet l'on voit l'œil maçonnique, symbole de la présence permanente du grand architecte de l'Univers, ou de la vérité dans le monde ; à gauche le maillet, symbole du commandement et qui est utilisé par le Compagnon pour rendre impeccable la fameuse pierre cubique. A droite le caducée de Mercure dont le symbole est fort complexe et que l'on peut résumer de la façon suivante : les deux serpents entrelaçant la baguette centrale ailée symbolisent les deux forces masculine et féminine qui régissent le monde, les deux ailes étant aussi le symbole de la pénétration de ces deux forces qui agissent également dans le monde psychique. Le caducée mercurien pourrait faire l'objet d'une longue étude mais je donne ici le symbolisme habituel, expliqué dans les hauts grades maçonniques. Le cercle le plus extérieur comprend 40 étoiles qui peuvent s'interpréter de différentes façons : le chiffre 40 étant le total de 33 + 7. chiffres symboliques. Enfin, pour fermer le symbole, un cercle qui dans son dessin assez mal fabriqué peut symboliser un serpent se mordant la queue, vieux symbole de la force magique qui enserre le monde.

L'ensemble du sceau du Grand-Orient de France peut donc se lire en résumé et par interprétation : le Grand-Orient de France domine la terre enserrée par le cordon maçonnique. Il travaille à l'aide de l'équerre et du compas, sachant tenir compte des contingences et des relativités, étant assuré de sa perpétuelle renaissance et de sa future victoire grâce à l'union de tous les maçons à travers le monde. Depuis la date de sa création, le Grand-Orient de France est éclairé par la vérité, il a la puissance et, par sa connaissance des choses magiques, il peut diriger sûrement les destinées de la Maçonnerie.

Une variante du même sceau est visible sur certains docu-

ments un peu plus anciens. Nous le donnons en reproduction. Il ne varie pas essentiellement du premier, mais il est plus simple. Nous y retrouvons l'équerre et le compas entourés de branches d'olivier dont nous avons déjà donné le sens, ainsi que le maillet et le globe terrestre. Au milieu de la figure est dessiné le triangle maçonnique avec la lettre hébraïque « iod » qui, en cabale hébraïque, symbolise la génération. Le sommet du compas représente le Soleil qui illumine l'ensemble de la figure. Le nombre total des étoiles qui entourent le symbole est de 55, chiffre qui peut s'interpréter de différentes façons, soit par l'addition de 33 + 22, c'est-à-dire 33 étant le chiffre total des degrés de l'écossisme, et 22 représentant, selon la cabale juive, les 22 voies de la sagesse. On peut également additionner 55 de la façon suivante : 5 + 5 = 10, qui, en numérologie symbolique, est le symbole de la perfection.

Sur l'en-tête du Suprême Conseil du Grand-Orient de France ainsi que sur les comptes rendus officiels, on trouve le sceau suivant qui est un peu différent des autres : au centre est une figure qui symbolise le soleil rayonnant surmonté du delta renfermant la lettre iod hébraïque, symbole de la génération et, en dessous, la représentation de trois triangles entrelacés, formant ainsi une figure à neuf pointes et symbolisant ainsi le chiffre 33, nombre total des degrés du rite écossais ; symbole également de la perfection maçonnique. Cette figure centrale est entourée d'une sorte de chaîne surmontée d'une couronne à neuf étoiles et comprenant une étoile à cinq branches, qui est l'étoile flamboyante, à son sommet. Il s'agit de la chaîne d'union maçonnique qui entoure les symboles de la Franc-Maçonnerie et qui est triomphante. A cette chaîne sont suspendus l'équerre, le compas et le maillet dont nous avons précédemment vu le symbolisme. Les mots « Grand-Orient de France » sont insérés entre deux rangées d'étoiles et, sur la même ligne, apparaissent également la lune, l'œil et le caducée mercurien. Nous avons vu plus haut le symbole de l'œil maçonnique (la présence permanente du grand architecte de l'univers) ainsi que du caducée, symbole de la puissance magique. Quant à la lune, que l'on rencontre assez rarement dans le symbolisme maçonnique, il faut y voir comme interprétation le sens d'un astre changeant, miroir réceptif des influences, moule déterminant toutes les formations. Le symbolisme de la lune en maçonnerie est l'instruction de l'initié qui s'assimile passivement l'enseignement ésotérique. Le triangle — œil, caducée et lune — est très caractéristique à ce sujet et précise dans son symbolisme que la force magique de l'initié doit s'acquérir par des méthodes de réception initiatiques et psychiques, de façon à servir la vérité maçonnique. Le premier cercle d'étoiles comprend 28 étoiles et le second cercle 33 ; le chiffre 33 est symbolique par lui-même, comme nous l'avons vu plus haut. Quant au nombre 28, on peut le comprendre par l'addition théosophique de 8 + 2 = 10 qui est le chiffre parfait.

Enfin, le Grand Collège des Rites du Grand-Orient de France utilise le sceau ci-dessous. Ce sceau est tout à fait distinct des autres et se rapproche des sceaux des Suprêmes Conseils internationaux. Au milieu se trouve l'aigle bicéphale, symbole des **Suprêmes Conseils** maçonniques. Les deux têtes de l'aigle regardent vers le passé et vers l'avenir, vers l'orient et vers l'occident, et symbolisent ainsi l'omniprésence dans le temps et dans l'espace des Suprêmes Conseils. Les deux têtes symbolisent également l'aspect positif et négatif, masculin et féminin, de la haute science maçonnique, et la date de 1786 commémore la création, par le roi de Prusse Frédéric II, des 33 grades du rite écossais. On sait que, d'après la légende rapportée par le F∴ de Grasse-Tilly, Frédéric II aurait remanié les grades de perfection qui s'arrêtaient au 25e degré, pour les porter au chiffre de 33 ;



Suprême Conseil du G∴ O∴



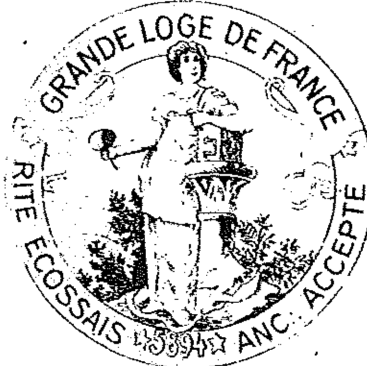
Conseil de l'Ordre du G∴ O∴



G∴ O∴ Secrétariat Général de l'Ordre



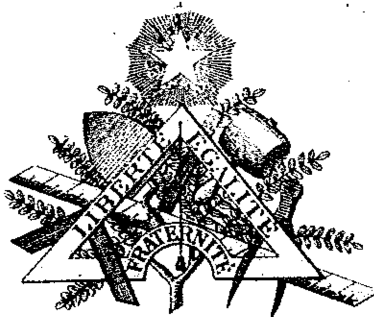
G∴ O∴ Grand Collège des Rites



G∴ L∴ D∴ F∴ Conseil Fédéral

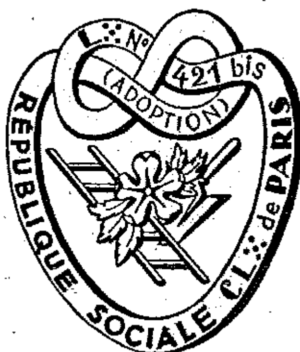


Droit Humain



Au nom et sous les auspices du G.·. O.·.


G.·. O.·. Rapport d'Enquête



"République Sociale" G.·. L.·.



"Les Egaux" G.·. L.·.

la légende accréditée par ce F.·. précise que c'était Charles-Edouard, dernier descendant des Stuarts, qui aurait nommé son successeur, Frédéric II roi de Prusse. Celui-ci, près de mourir, aurait créé les 33 grades le 1er mai 1786 et établi la constitution et les règlements des grands inspecteurs généraux du 33e degré. Après sa mort, les Suprêmes Conseils seraient devenus les souverains de la Maçonnerie. C'est dans ces termes qu'une notice du Suprême Conseil, datée du 5 mars 1813 précise l'origine des Suprêmes Conseils. Nous avons étudié cela dans notre ouvrage sur les Rituels de la Franc-Maçonnerie et nous avons pu démontrer combien cette légende historique était fausse. Elle ne repose, en effet, sur rien et a été définitivement démolie par les historiens maçonniques eux-mêmes.

Pour en revenir au symbolisme du sceau du Grand Collège des Rites, nous trouvons la phrase latine suivante, entourant l'aigle bicéphale : ORDO - AB - CHAO ; SUUM-CUIQUE - JUS. Ces mots se retrouvent sur tous les symboles des Suprêmes Conseils internationaux et sont interprétés largement dans les hauts grades. Le sens en est assez clair et n'apporte rien de spécifiquement maçonnique. Une couronne de 98 étoiles visibles, est en partie effacée par le triangle portant le chiffre 33. Il faut compter symboliquement 99 étoiles, ce qui fait 3 fois 33, c'est-à-dire le symbole de la triple perfection des 33 degrés de l'écossisme. On lit enfin les mots « Grand Collège des Rites du Grand-Orient de France, Suprême Conseil. » Le symbolisme de ce sceau est donc bien clair et doit se comprendre de la façon suivante : les Suprêmes Conseils omnipotents et omniprésents surveillent l'univers, tenant dans leurs mains le glaive de la puissance et de la justice maçonniques, qui date de sa fondation et qui, par sa forme, rappelle son origine impériale et, par l'intermédiaire rituélique des 33 degrés de l'écossisme, font régner sur le monde le droit et la justice maçonniques.

SCEAU OFFICIEL DE LA GRANDE LOGE DE FRANCE

La Grande Loge de France possédait une collection de sceaux du XVIIIe siècle d'un dessin agréable et hautement symbolique. Cet article n'étudiant que les sceaux modernes, nous ne pouvons nous y arrêter et nous n'étudierons ici que le sceau habituel que l'on trouve sur le papier à lettre de la Grande Loge de France à en-tête du Conseil Fédéral.

Le sceau représenté ici contient, au centre, une femme portant le maillet de la main droite et un ciseau de maçon de la main gauche ; son bras gauche est accoudé sur une pierre cubique sur laquelle est gravée une lettre hébraïque. Au fond, à droite, se trouvent des branches d'acacia et à gauche, un soleil levant. Cette figure symbolise l'initié qui usait du maillet pour équarrir la pierre brute qui est supportée par une colonne égyptienne (pour rappeler les origines égyptiennes de l'initiation maçonnique). Les rameaux d'acacia rappellent l'initiation de Maîtrise. Nous savons que la branche d'acacia a permis aux maîtres de retrouver le cadavre d'Hiram et qu'elle est ainsi devenue le symbole à la fois de la vie indestructible et de la maîtrise maçonnique. Une des phrases de reconnaissance du 3e degré est : « L'acacia m'est connu ».

Le soleil levant est celui de la maçonnerie qui éclaire le monde. Dans un cartouche en haut du sceau sont les mots « Grande Loge de France » et, en bas, « Rite Ecossais ancien accepté ». La date 5894 est la date maçonnique 1894 de la création de la Grande Loge de France, par suite de la dissidence de la **Grande Loge Symbolique Ecossaise** d'avec le Suprême Conseil du Rite Ecossais.

SCEAU OFFICIEL DU DROIT HUMAIN

L'Ordre Maçonnique Mixte International, de création récente, comporte également l'aigle bicéphale ayant, au centre du corps, le triangle avec la lettre juive « YOD » surmontée d'une couronne impériale et des mots « ORDO-AB-CHAO ». L'aigle est appuyé sur le glaive de la justice maçonnique portant une banderole où sont écrits les mots « **Droit Humain** ». Rien de particulier n'est à signaler dans ce symbolisme qui rejoint celui que nous avons précédemment étudié.

SCEAUX DE DIVERSES LOGES FRANÇAISES

Nous allons maintenant étudier les sceaux de quelques en-têtes de lettres maçonniques pris au hasard dans les archives de la Maçonnerie française. Cette étude générale permettra de comprendre le symbolisme que l'on pourrait découvrir sur des documents maçonniques.

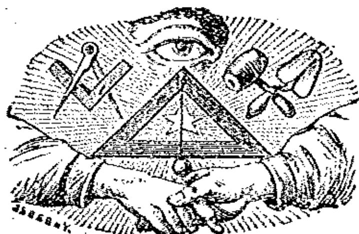
Un diplôme du Grand-Orient de France porte le sceau reproduit sur la page précédente; il est assez chargé et le dessinateur a voulu y faire entrer les principaux instruments symboliques du 1[er] au 3[e] degré.

Nous y voyons tout d'abord le fil à plomb ou perpendiculaire qui est utilisé avec la règle compagnonnique dans le 4[e] voyage de l'initiation au 2[e] degré (Grade de Compagnon). La règle rappelait au franc-maçon son rôle d'édificateur du temple maçonnique. Les mots « Liberté, Egalité, Fraternité », que l'on voit sur la perpendiculaire sont les mots rituéliques acclamés lors de l'ouverture et de la fermeture des travaux pendant toutes les tenues maçonniques. Accrochés sur la perpendiculaire se trouvent une équerre et un compas dont nous avons déjà vu le sens symbolique. Une truelle et un maillet sont posés en haut, derrière la perpendiculaire, ainsi qu'un levier. La truelle sert à cimenter les pierres de l'édifice maçonnique ; lors de l'initiation du 2[e] degré, on précisait au maçon qu'il devait tenir le glaive maçonnique de la main gauche et la truelle de la main droite, le glaive étant pour lui une arme défensive qu'il devait manier contre les ennemis de la maçonnerie et la truelle symbolisant le travail constructif de l'édification du temple. Nous avons vu plus haut le symbolisme du maillet; quant au levier, instrument de construction, le rituel du 2[e] degré précise qu'il symbolise la force irrésistible qui permet de soulever le monde et dont le maniement est enseigné dans l'initiation maçonnique. Une branche d'acacia, symbole du 3[e] degré, forme le fond du dessin dont l'ensemble est surmonté par la grande étoile flamboyante maçonnique, pentagramme magique au milieu duquel on doit imaginer la fameuse lettre —G—. L'étoile flamboyante maçonnique est tirée de l'ésotérisme de la magie traditionnelle et est le signe de la volonté souveraine qui est l'irrésistible moyen d'action de l'initié. Nous trouvons une variante de ce sceau dans l'en-tête des feuilles d'enquêtes remises aux maîtres lors de l'interrogatoire personnel des candidats. Il y a peu de différence entre les deux sceaux sinon que la lettre —G— est inscrite cette fois au sein de l'étoile flamboyante.

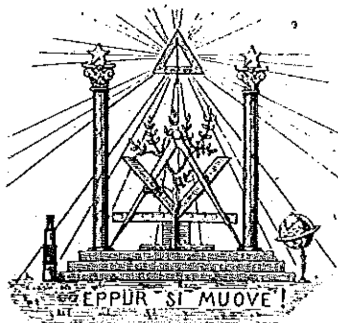
Le sceau de la Loge d'adoption 421 bis **(La République sociale)** que nous donnons page 70 comporte d'abord la forme d'un cœur, symbole de l'amour universel que doit avoir la femme initiée. Au centre on distingue une échelle, une truelle et une fleur symbolique à cinq pétales. Nous avons là le résumé du grade de Maîtresse du Rite Ecossais pour la Loge d'adoption. L'échelle est un des instruments utilisés au 3[e] degré lors de l'initiation au grade de Maîtresse dans les Loges d'adoption. Le catéchisme maçonnique de



G.·. O.·.


" L'Intime Fraternité " G.·. O.·.


" Les Vrais Experts " G.·. O.·.



" Galileo Galilei " G.·. L.·.

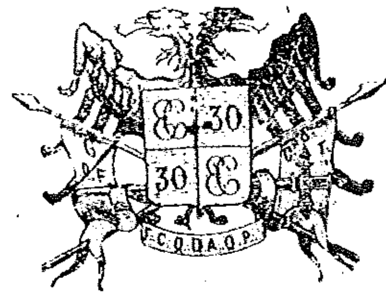


" La Réunion " G.·. O.·.

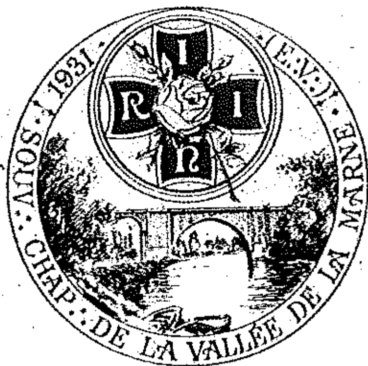


Cons∴ phil∴ " L'Avenir "


Chap∴ " Les Vrais Amis "



Sup∴ Cons∴ Phil∴ " L'Encyclopédique "



Souv∴ Chap∴ " Vallée de la Marne "


Cons∴ Phil∴ " Clémente Amitié "

ce grade déclare que l'échelle mystérieuse comporte deux montants et cinq échelons. Les deux montants sont les aspirations de l'humanité et ses possibilités d'organisation et les cinq échelons représentent l'application, la compréhension, la clairvoyance, la charité et la sagesse. On les franchit successivement par la bonne volonté, la persévérance, la prudence, le sacrifice, l'équilibre.

Ce magnifique programme est complété par l'outil symbolique de la Maîtresse, c'est-à-dire la truelle qui, dit le rituel, « signifie que le rôle de la femme initiée est de réaliser l'union par le ciment de l'amour et du sacrifice ».

Quant à la fleur à cinq pétales, elle symbolise à la fois l'étoile flamboyante et la rose, symbolisme de l'amour.

La loge des « **Egaux No 340** », de Valenciennes nous présente un sceau qui rappelle celui de la Grande Loge de France avec la seule différence que, au fond à droite, se trouve la lune et à gauche le soleil.

La loge « **L'Intime Fraternité** », de Tulle, comporte des symboles que nous connaissons déjà : la perpendiculaire, l'étoile flamboyante au milieu, l'équerre et le compas à gauche, la truelle et le marteau à droite, l'œil maçonnique de la Justice et Vérité en haut, et, en bas, les deux mains symboliques se serrant selon l'attouchement rituélique.

La Loge « **Les Rénovateurs** » présentait, sur son en-tête, un symbole maçonnique assez complet : nous y voyons d'abord les deux colonnes du temple à droite et à gauche comportant les lettres —J— et —B—. Nous savons que les colonnes du temple encadrent la porte de la loge et qu'ils sont, de même que l'aigle bicéphale ou le soleil et la lune, le symbolisme des forces masculines et féminines qui régissent le monde. La colonne —J— de couleur rouge est masculine active et la lettre —J— est la première lettre du mot sacré « JAKIN » ; la colonne —B— est féminine passive, de couleur blanche ou noire, et —B— est la première lettre du mot sacré « BOZ ou BOAZ ». Elles sont surmontées de trois grenades entrouvertes, symbole de la génération. Dans le milieu, nous lisons le nom de la loge surmonté de l'équerre et du compas qu'entourent les mots de « Liberté, Egalité, Fraternité », et une guirlande de rameaux d'oliviers qui symbolisent la chaîne d'union. En haut brille l'Etoile flamboyante avec la lettre —G— dont nous avons déjà étudié le symbolisme.

La loge « **Les Vrais experts** » du Grand-Orient de France, fondée en 1787, comporte un symbolisme plus essentiellement du 3e degré. Un bijou triangulaire porte l'inscription « Liberté, Egalité, Fraternité, Loge Les Vrais Experts ». Dans son centre se trouvent une tête de mort surmontée de deux tibias entrecroisés et l'étoile flamboyante. La tête de mort rappelle tout le rituel du 3e degré. On sait, en effet, que le drame symbolique de l'initiation du 3e degré comporte le jeu de la mort du maître Hiram, symbolisée par le compagnon qui est ensuite « ressuscité » par les maîtres présents et qui devient ainsi un maître maçon. Le bijou triangulaire est entouré de branches d'acacia qui servent, ainsi que nous l'avons déjà vu, dans l'initiation de maîtrise.

Un en-tête de lettre qui est assez curieux est celui de la loge « **Les Enfants de Gergovie** », de Clermont-Ferrand. Le dessin (p. 73) représente, à droite Vercingétorix, à gauche un soldat gaulois qui, on doit aussitôt le déclarer, n'appartenaient pas à la franc-maçonnerie, mais qui rappellent ainsi l'histoire de Clermont-Ferrand. Ces deux anciens héros sont entourés de la triple invocation « Liberté, Egalité, Fraternité »; des branches de laurier les encadrent. La date 5868, soit 1868 est la date de formation de la loge et, au centre, nous voyons l'équerre et le compas, le maillet et la truelle avec les branches d'acacia, symbolismes que nous avons déjà étudiés. Dans le fond se trouve une montagne

derrière laquelle se lève le soleil rayonnant comportant en son centre la lettre — G — et l'étoile flamboyante. Le symbolisme de cet ensemble est bien clair; c'est l'étoile flamboyante de la maçonnerie, comportant dans son centre le symbole de l'initiation, surgissant derrière les montagnes de l'Auvergne, symbolisée par les deux Gaulois bien connus, et éclairant le monde.

La loge chapitrale « **Les Vrais Amis** » du Grand-Orient de France, fondée en 1780, comporte un symbolisme maçonnique représentant un puits sur lequel se trouve le nom de la loge, puits d'où sort la Vérité toute nue qui est la franc-maçonnerie, portant et élevant au-dessus de sa tête dans son bras droit le miroir de la Vérité et de l'Initiation qui éclaire le monde. Le puits est entouré d'un acacia dont nous connaissons maintenant le symbolisme et d'une colonne rappelant les colonnes du Temple. Au pied du puits, on distingue l'équerre, le compas, la truelle et le maillet dont le symbolisme a été exposé ci-dessus.

La loge « **Galileo Galilei** », No 359 de la Grande Loge de France, loge italienne travaillant à Paris, comporte les deux colonnes du Temple posées sur trois marches symbolisant les trois coups par lesquels on frappe à la loge, les trois pas par lesquels on entre en loge et les trois ans qui sont l'âge de l'apprenti. Une planisphère et une lunette de Galilée rappellent à droite et à gauche le nom de la loge. Au centre, une pierre cubique supporte une règle, une équerre et un compas dont le symbolisme a été donné plus haut. En haut une perpendiculaire sous forme de delta lumineux éclaire le symbole. Les mots italiens **Eppur si muove**, rappellent également le nom de la loge.

Il nous reste enfin à examiner quelques sceaux de loges supérieures, du 4e au 30e degré. Tout d'abord le Conseil Philosophique du 30e degré, L'Avenir, du Grand-Orient de France, comporte dans son centre un philosophe antique drapé dans sa toge et rappelant que l'atelier où travaillent les membres du 30e degré des **Chevaliers Kadosch**, s'appelle un aéropage. Les sept étoiles qui sont en dessous du personnage rappellent les sept coups rituéliques qui ouvrent et ferment les travaux du 30e degré. Le mot « Justice » symbolise le but du chevalier Kadosch, qui, selon le rituel, « doit combattre à outrance et sans cesse toute injustice et toute oppression d'où qu'elle vienne ». Autour du sceau sont les mots « Conseil Philosophique de l'Avenir, Camp de Paris », car le lieu où se réunissent les chevaliers Kadosch est dit être un camp. La date de 1819 rappelle la date de fondation du Conseil Philosophique l'Avenir.

Le Sublime Conseil Philosophique **l'Encyclopédique** du Grand-Orient de France, comporte un sceau que nous reproduisons page 72. Nous y voyons tout d'abord l'Aigle bicéphale blanc et noir du rite écossais, dont les deux couleurs rappellent les deux aspects masculin et féminin de la force universelle qu'étudie la franc-maçonnerie. En son centre, un écu écartelé comporte les chiffres 30 et les lettres EC; 30, rappelle le 30e degré et EC rappelle le nom du Conseil Philosophique : l' « Encyclopédique ». Deux drapeaux entrecroisés comportent, celui de gauche les lettres G. O. F., c'est-à-dire Grand-Orient de France, et celui de droite les lettres S. C. T., qui sont le résumé de l'enseignement maçonnique selon le rituel du 30e degré : **Savoir, Comprendre, Travailler,** trois mots correspondant aux principales périodes de l'instruction donnée dans l'Ordre maçonnique. Le glaive impérial du Suprême Conseil supporte une banderole comportant les lettres initiales : F.C.Q.D.A.Q.P., premières lettres de la phrase : « Fais ce que doit advienne que pourra », qui est la devise des chevaliers Kadosch.

Le Conseil Philosophique de la « **Clémente Amitié** » comporte également un sceau qui est assez complet. Nous y retrouvons l'aigle bicéphale blanc et noir dont nous avons déjà parlé ci-dessus, et un écu comportant en dextre et senestre une rose surmontée de sept étoiles, la rose étant le symbole du 18e degré et les étoiles le symbole du 30e degré. A droite et derrière l'écu est l'oriflamme représentant une croix de Malte rappelant l'origine supposée des chevaliers Kadosch qui proviendrait de l'Ordre du Temple. A gauche, un étendard porte l'aigle bicéphale surmontée d'une couronne impériale rappelant l'origine également hypothétique du Suprême Conseil. Au glaive sont accrochés l'équerre et le compas et une banderole portant les mots « Clémente Amitié ». L'équerre et le compas ont, au centre, une croix à quatre branches, rappelant la Croix de Malte.

Nous avons enfin page 69 l'en-tête du chapitre du 18e degré « **La Réunion** » de Toulon, du Grand-Orient de France. Nous savons qu'au 18e degré, le grade dit grade de Rose-Croix comporte comme attribut essentiel le pélican et la rose. Nous verrons donc, dans ce symbole, la croix sur laquelle se détache au centre le pélican qui nourrit ses enfants en s'ouvrant le ventre. En effet, dans le rituel du 18e degré, il est dit que la caractéristique principale de l'Ordre des Chevaliers Rose-Croix est « l'amour de l'humanité poussé jusqu'au sacrifice de la vie ». La légende du pélican qui nourrit ses enfants affamés en se sacrifiant lui-même était très utilisée par la franc-maçonnerie à ce grade. Nous lisons sous ce symbole les mots : « Union Philosophie Bienfaisance », rappelant les buts du 18e degré.

Enfin, nous reproduisons page 72 le sceau du Chapitre « **Vallée de la Marne** » du Grand-Orient de France, dont le siège était au Perreux. Au centre est représentée la Marne avec un pont et au-dessus la croix symbolique « rosi-crusienne » comportant les lettres I. N. R. I. qui sont, selon le rituel du 18e degré, la « parole perdue », que l'on retrouve dans les voyages symboliques. Ces lettres rappellent la phrase latine : « **Igne natura renovatur integra** » (Par le feu la nature se renouvelle intégralement). Les anciens rituels l'interprétaient également par la phrase : « **Indifesso nusu rapellamus ignorantiam** » (Repoussons par un grand effort l'ignorance). Au centre, enfin, rayonne la rose du grade, la rose de la rose-croix, symbolisant l'amour universel des chevaliers du 18e degré et rappelant leur ancien titre de « **Souverain Prince Rose-Croix** ».

L'étude de tous ces symboles permettra aux chercheurs qui ont en main des documents maçonniques de mieux comprendre la signification des emblèmes parfois obscurs qu'ils ont sous les yeux et d'interpréter exactement le sens secret des archives des loges. Il y aurait tout un travail à faire sur l'origine des symboles maçonniques et leur transformation à travers le XVIIIe et le XIXe siècle. Il faudrait pour cela reprendre les anciens documents et interpréter leur symbolisme en accord avec l'évolution rituélique et politique de la franc-maçonnerie. C'est là un travail que nous pourrons entreprendre un jour.

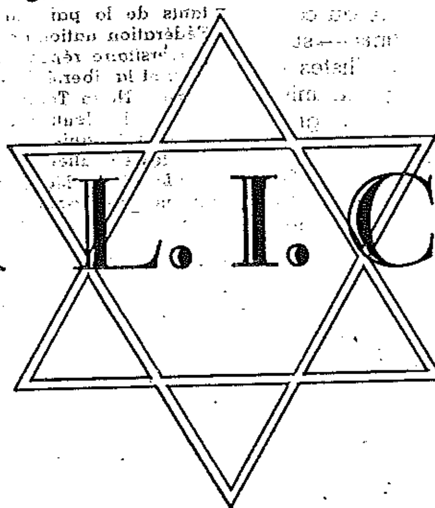
Jean MARQUES-RIVIERE.



" Les Enfants de Gergovie "

Une organisation judéo-maçonnique

LA L. I. C. A.



LORSQUE Mgr Jouin, l'éminent prélat, fondateur de la « Revue internationale des Sociétés secrètes », lançait dès 1912, l'expression **Judéo-maçonnerie,** il ne pouvait pas savoir que cette formule abstraite deviendrait un jour une réalité vivante, qu'elle serait personnifiée par une organisation à la fois juive et maçonnique, comme l'était déjà la **Ligue des Droits de l'Homme,** mais plus enjuivée et plus maçonnisée qu'elle : **la Ligue internationale contre l'Antisémitisme.**

C'est en 1929, que fut lancée, par le juif Bernard Lecache, l'idée d'une organisation judéo-maçonnique spécialement chargée de la lutte contre les éléments antisémites. Mais ce n'est que l'année suivante que la **Ligue internationale contre l'Antisémitisme (ex-Ligue contre les pogroms)** prendra son essor sous la conduite de son fondateur.

Les antisémites étaient peu nombreux, cependant, en cette douce année 1930. En dehors de « L'Action Française », qui avait hérité des lecteurs d'Edouard Drumont, de la « Revue internationale des Sociétés secrètes », dirigée avec fermeté par le curé de Saint-Augustin, des « Cahiers de l'Ordre », de l'abbé Duperron, et de « La Libre parole », dont nous avions pris personnellement la direction, il n'était guère de journal osant attaquer de front les juifs et leurs amis maçons. En fondant la L. I. C. A., le juif Bernard Lecache ne songeait nullement à **défendre** ses congénères et coreligionnaires dont la situation politique, sociale ou économique ne semblait nullement menacée, mais bien, plutôt, à constituer une équipe de choc, mise en permanence au service d'Israël. La L. I. C. A. n'était donc pas, à l'origine, une association de **défense** juive : elle était la formation d'attaque, de combat, qu'elle est restée jusqu'à la fin.

LE JUIF BERNARD LECACHE

C'est une curieuse figure que ce Bernard Lecache, militant de la Révolution sociale, fondateur et président (sans interruption) de la **Ligue internationale contre l'Antisémitisme,** qui naquit à Paris, le 16 août 1895, de parents israélites fraîchement émoulus d'un ghetto de l'Europe extrême-orientale.

Très tôt, il milita dans les milieux d'extrême-gauche. Lorsque la guerre éclata, le 2 août 1914, il n'avait que dix-neuf ans. Il voulut, dit-on, s'engager. Fort heureusement, a-t-il souligné plus tard, son père, en homme avisé, lui refusa son consentement : « **Les goym feront bien cette guerre sans nous !** » Le fait est que le père Lekah, alias Lecache, avait mieux à faire qu'à envoyer son fils dans les tranchées où mouraient tant de chrétiens... Lorsqu'il fut enfin mobilisé, Lecache — de son propre aveu — ne connut, sur huit mois de service, que trois semaines de souffrance et de danger. Le reste se passa **doucettement** à travers les hôpitaux et les centres de réforme... (1).

Nous retrouvons le jeune Bernard Lecache en 1919 aux Jeunesses socialistes de la Seine, où sa fébrile activité, son esprit d'intrigue et son éloquence le font remarquer par ses camarades. Il est déjà un bolcheviste fervent. La Révolution d'octobre l'a enthousiasmé. Son admiration pour Lénine et pour ses compagnons juifs, les Trotzky, les Bela Kun, les Radek et les Zinovief, est sans borne. Il croit l'heure du chambardement également sonnée pour la France.

Aussi, lorsque, au congrès de Tours, en 1920, le vieux parti de Jaurès se scinde en deux, et que sa majorité ralliant la IIIe Internationale fonde le Parti communiste, notre petit juif s'empresse-t-il de s'affilier à la **Section française de l'Internationale communiste.**

Grâce aux actions du F∴ Camelinat, lui aussi rallié à Moscou, le journal du Parti socialiste passe aux mains des bolchevistes :

« L'Humanité »,
Fondateur : Jean Jaurès.
Directeur : Marcel Cachin (Initié∴).

devient **l'organe central du Parti communiste S. F. I. C.**

Bernard Lecache, qui se pique de littérature et publiait déjà sa prose dans quelques revues confidentielles et dans les bulletins de sections de la S. F. I. O., en devient le collaborateur le plus remarqué. C'est à lui que, des mois durant, sera confiée la rubrique antimilitariste, dite « des Gueules de Vaches », où chaque jour il déversera son fiel sur les officiers français.

Le 1er mai 1921, il insultait ignoblement le maréchal Foch; le 22 mai, s'en prenant au général Arbanère, il le traitait de « mangeur d'hommes » et il attaquait, le 31 mai, le lieutenant de Fragnier, ce « minus habens », ce « fesse-mathieu » !

Poursuivant sa campagne de dénigrement, il affirmait, le 14 juin 1921 :

Les gradés, ennemis des poilus, font de l'armée un vrai bagne.

Et le 27 juin, il ajoutait :

Les officiers sont des provocateurs et des assassins.

(1) « Jacob », par Bernard Lecache, Gallimard, éditeur, 1935, (p. 145) autobiographie romancée où l'auteur donne sur les mœurs de sa famille des précisions qui durent réjouir son coreligionnaire le Juif Blum (Léon), auteur du « Mariage ».

APRES L'ANTIMILITARISME, LE CHANTAGE...

Le Parti Communiste, qui était monté en flèche au cours de l'année 1921 — il comptait alors 110.000 cotisants — subit une crise peu de temps avant les élections cartellistes de 1924. Le Quatrième Congrès de l'Internationale communiste venait de rompre avec la F.'.-M.'., qui avait cependant grandement facilité la révolution en Russie et la création du Parti en France. Le 19 décembre 1922, « L'Humanité » annonçait en gros caractères, que le **Komintern** avait chargé le Parti Communiste Français **de liquider, avant le 1er janvier 1923, toutes les liaisons du Parti, en la personne de certains de ses membres et de ses groupes, avec la Franc-Maçonnerie.**

Le Comité directeur ajoutait qu'il ne faisait pas aux communistes l'injure de penser qu'ils pourraient hésiter entre le Parti de la Révolution prolétarienne, auquel ils avaient adhéré depuis deux années, et des organismes politiques dont se servait une fraction de la bourgeoisie française pour détourner les travailleurs de la lutte de classes.

A ce petit chantage de Moscou, la F.'.-M.'. répondit par une autre pression : **l'immense majorité des Maçons affiliés au Parti Communiste quitta l'Internationale** (1). Parmi ces démissionnaires ou avec eux, la plupart des dirigeants communistes et des rédacteurs juifs de « L'Humanité », vidèrent les lieux. Bien que non encore initié, Bernard Lecache les imita, et regagna le Parti Socialiste qui reprenait son essor sous la houlette du Juif Léon Blum, dont les relations avec la F.'.-M.'. étaient des plus étroites (2). Tout en militant au sein de la S. F. I. O., Lecache poursuivait son activité projuive dans les journaux auxquels il collaborait, et en particulier à « Paris-soir », fondé par un groupe de Maçons, dont il était devenu l'un des principaux rédacteurs.

En avril 1928, il lançait un hebdomadaire : « Le Cri des Peuples », qui se flattait d'être « le seul journal, dans le monde, représentant toutes les minorités » (...surtout la minorité juive !). Il en assumait la direction avec sa femme, petite-nièce et héritière de Séverine (3). Bien entendu, cette grand-tante collaborait à sa feuille aux côtés d'Einstein — tour à tour objecteur de conscience et belliciste — de Bernard Shaw, d'Heinrich Mann, de H.-G. Wells, du comte Karolyi et de Georges Duhamel.

Les années suivantes, sa signature s'étalait en première page du journal de chantage « La Volonté », où il rédigeait un bulletin quotidien selon les instructions très personnelles de son « patron » Albert Dubarry, le fidèle ami de son coreligionnaire Alexandre Stavisky.

UN FRONT POPULAIRE AVANT LA LETTRE

C'est à cette époque qu'il eut l'idée de fonder un **Front Populaire** avant la lettre. Bernard Lecache, qui a du flair, sentait venir le raz de marée anti-judéo-marxiste qui faillit balayer, dès 1934, la pourriture maçonnico-parlementaire. Ayant pris contact avec différents groupes, il parvenait dès 1933, à lancer ce « Cartel de la Liberté », qui fut à l'origine des différents fronts qui aboutirent, le 14 juillet 1935, au **Rassemblement Populaire** présidé par le Juif maçonnisant Victor Basch.

Voici en quels termes il annonçait la nouvelle dans la staviskeuse « Volonté » du maître chanteur Dubarry :

« Un cartel vient de se former. Il porte un beau nom : le Cartel de la Liberté.

« Nous l'avons fondé depuis une semaine. Nous, c'est-à-dire les anciens combattants pacifistes, la Ligue internationale des combattants de la paix, la Ligue internationale contre l'antisémitisme, la Fédération nationale des combattants républicains, la Ligue d'Action universitaire républicaine et socialiste, la Ligue des femmes pour la paix et la liberté, la Jeune République, le Cercle international de Jeunesses, Notre Temps, le Foyer de la paix, le Foyer de la Nouvelle Europe, les Jeunesses laïques et républicaines, et un certain nombre d'autres organisations également animées du désir de défendre des libertés singulièrement menacées depuis quelque temps (1).

« La vieille Ligue des Droits de l'Homme sera des nôtres. Nous en avons reçu l'assurance. Si, d'aventure, les « politiques », les amis des partis, aperçoivent l'excellence de nos buts, nous serons quelques centaines de milliers à nous dresser, ensemble, contre le fascisme national et international. »

Entre temps, sous l'égide du « Cri des Peuples », il avait créé la « Ligue contre les Pogroms », avec l'appui de son ami Léopold Seizler, dit Léo Poldès, Juif de race et indicateur de police par vocation, groupe qui constitua le noyau de la future L. I. C. A.

LA FONDATION DE LA L. I. C. A.

La première grande manifestation qui marque les débuts de la L. I. C. A. eut lieu en mai 1930, salle Wagram. Il s'agissait d'une manifestation de protestation contre l'antisémitisme roumain. Plusieurs orateurs juifs y prirent la parole et aussi quelques non-juifs, parmi lesquels un jeune écrivain de talent, retour de Palestine, M. Pierre Bonardi qui, depuis, a compris son erreur et répudié avec vigueur le ghetto, ses pompes et ses œuvres.

D'autres manifestations suivirent. La Ligue vit grossir ses effectifs. De toutes parts, les Juifs et les FF.'. révolutionnaires qui constituaient les cadres de la L. I. C. A., réclamaient un organe de combat. Lecache hésitait. Finalement,

(1) Les choses s'arrangèrent en 1924 puisque, aux élections, le front unique fut réalisé entre communistes, socialistes et radicaux. De son côté, le F.'. Lecache fut invité en U. R. S. S., où il visita l'Ukraine en 1926.

(2) Léon Blum prit maintes fois la parole en Loge, et notamment à la Tenue blanche organisée à la mémoire du F.'. Sembat, le 17 décembre 1922.

(3) C'est ainsi que Lecache a hérité les droits d'auteur d'Edouard Drumond, qui les avait légués à Séverine.

(1) On remarquera que la plupart de ces organisations étaient Judéo-Maç.'..



LE JUIF BERNARD LECACHE

dans les premiers jours de mars 1932, « Le Droit de Vivre » parut. Pour un coup d'essai, c'était un coup de maître : les personnalités les plus connues, les politiciens les plus chevronnés du monde maçonnique et du consistoire israélite avaient accordé leur appui, voire même leur collaboration à cette entreprise. On relevait les noms de Victor Basch, Juif et maçonnisant, président de la Ligue des Droits de l'Homme ; de Marc Sangnier, ce « poisson rouge de bénitier » ; de V. de Moro-Giafferi, l'avocat attitré des apaches et des défaitistes ; de Joseph Caillaux, conférencier en Loges et admirateur de l'anarchiste F∴-M∴ Francisco Ferrer ; d'Anatole de Monzie, collaborateur de « L'Opinion juive » ; de Daladier et d'Herriot, amis très chers d'Israël ; de Mᵉ Valensi, d'illustre mémoire, et d'un certain nombre de FF∴ et de Juifs parmi lesquels :

Le F∴ Marcel Feder (Juif), de la L∴ Les Jacobins, gérant du journal ;

Le F∴ Raymond Offner (Juif), de la L∴ La Libre Pensée, secrétaire général de la Ligue, président du Congrès de la L. I. C. A. en 1931, et rédacteur au journal ;

Le F∴ L.-O. Frossard (demi-Juif), de la L∴ L'Internationale, orateur attitré de la L. I. C. A., et rédacteur au journal ;

La S∴ Marcelle Capy, du Droit Humain, conférencière de la L. I. C. A. et rédactrice au journal, etc.

La prose du président Caillaux, qui occupait la meilleure place dans le « Droit de Vivre », donnait le ton :

« L'occasion m'est ainsi donnée — déclarait-il — de m'ériger non seulement contre la plus odieuse des volontés de persécution qui trouve ses parchemins dans les fastes de l'Inquisition, mais contre tous les fanatismes, de quelque masque qu'ils s'affublent. »

Puis, en terminant, il lançait :

« Vous luttez, du même coup, contre les abus du capitalisme. »

Ce qui dut faire sourire les représentants de la Banque Rothschild, qui se trouvaient là tout à fait par hasard...

De son côté, le conférencier en Loge J. Paraf (Juif) remplissait deux longues colonnes d'un texte serré pour conclure que **les intérêts d'Israël sont inséparables de ceux de l'humanité.**

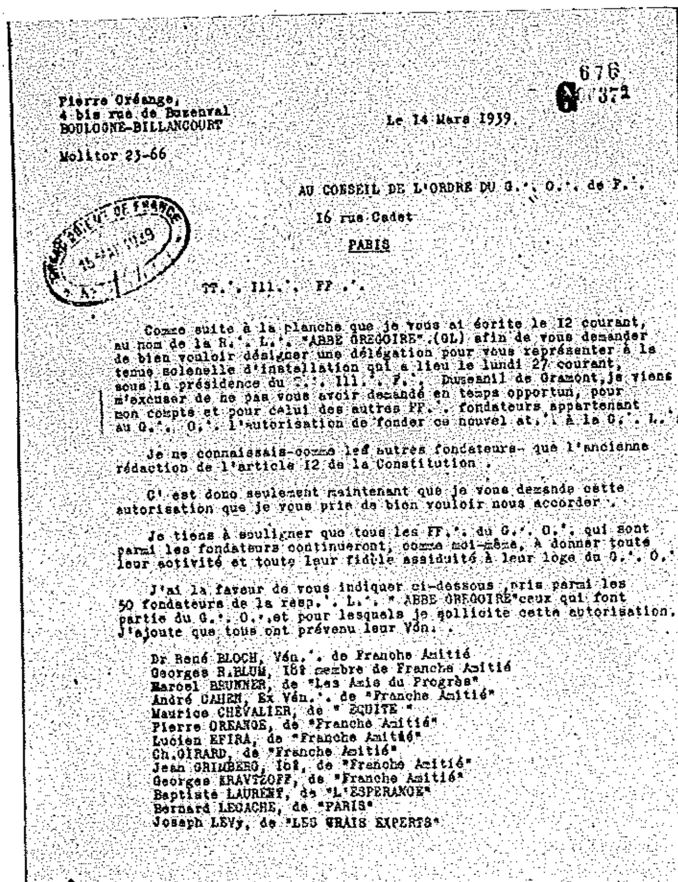
CE QUE CERTAINS JUIFS PENSAIENT DE LA L. I. C. A.

Ce n'est qu'en 1934 que « Le Droit de vivre » devint hebdomadaire. Non sans mal d'ailleurs, car il semble bien que les grands Juifs du Consistoire et de la Haute Banque aient fait grise mine à ces trublions, qu'ils accusaient tout bonnement de faire naître l'antisémitisme où il n'y en avait pas (1). L'un de leurs porte-paroles habituels, le Juif Jacques Landau (2), ancien rédacteur au « Bonnet Rouge », écrivait dans son quotidien politico-financier, « L'Agence technique de la Presse » (18 mai 1932), à propos d'une polémique Buré-Lecache :

Si l'antisémitisme devait renaître en France, on peut dire que c'est à de tels personnages (Bernard Lecache), qu'on le devrait, et nous souscrivons à ce qu'écrit à ce propos Buré : « Dreyfusard de la première heure, rappelle-t-il, je n'ai jamais été antisémite, mais je reconnais que certains Juifs, par leur manque de tact, font tous les efforts pour justifier l'antisémitisme. Quelle affection prurigineuse tourmente donc Bernard Lecache pour qu'il s'agite toujours inconsidérément ? Il est président de je ne sais quel comité de défense de la race juive.

(1) Le Grand Rabbin fera ce même reproche à Léon Blum au printemps 1937.

(2) Landau n'était pas Maçon, sa demande d'initiation ayant été refusée par la Grande Loge.



676
373

Pierre Oréange,
4 bis rue de Buzenval
BOULOGNE-BILLANCOURT

Le 14 Mars 1939.

Molitor 23-66

AU CONSEIL DE L'ORDRE DU G∴ O∴ de F∴
16 rue Cadet
PARIS

TT∴ Ill∴ FF∴

Comme suite à la planche que je vous ai écrite le 12 courant, au nom de la R∴ L∴ "ABBE GREGOIRE" (GL) afin de vous demander de bien vouloir désigner une délégation pour vous représenter à la tenue solenelle d'installation qui a lieu le lundi 27 courant, sous la présidence du T∴ Ill∴ F∴ Dusenil de Gramont, je viens m'excuser de ne pas vous avoir demandé en temps opportun, pour mon compte et pour celui des autres FF∴ fondateurs appartenant au G∴ O∴ l'autorisation de fonder ce nouvel at∴ à la G∴ L∴

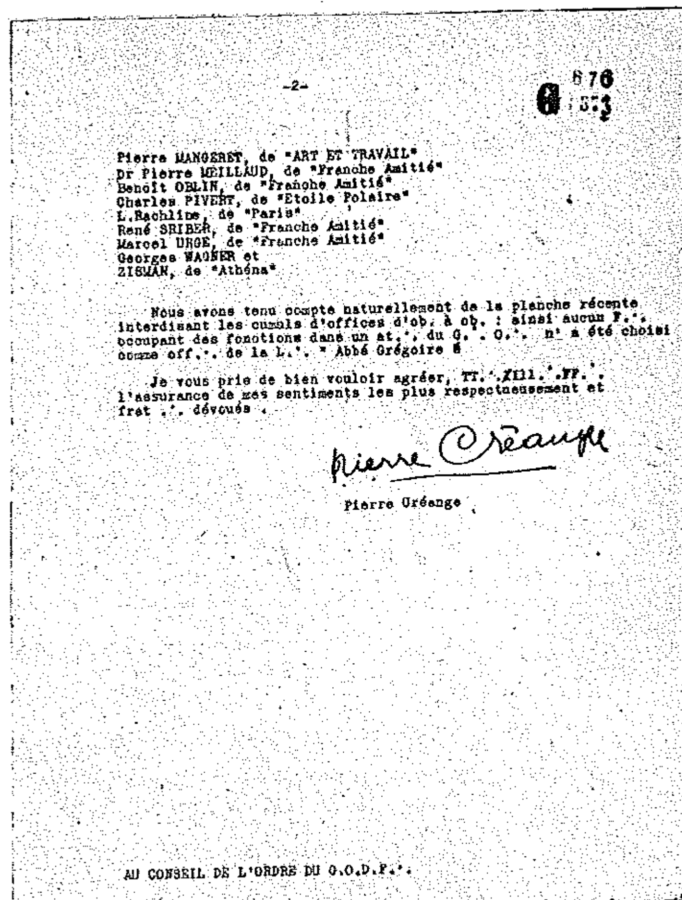
Je ne connaissais-comme les autres fondateurs- que l'ancienne rédaction de l'article 12 de la Constitution.

C'est donc seulement maintenant que je vous demande cette autorisation que je vous prie de bien vouloir nous accorder.

Je tiens à souligner que tous les FF∴ du G∴ O∴ qui sont parmi les fondateurs continueront, comme moi-même, à donner toute leur activité et toute leur fidèle assiduité à leur loge du G∴ O∴

J'ai la faveur de vous indiquer ci-dessous, pris parmi les 50 fondateurs de la resp∴ L∴ "ABBE GREGOIRE" ceux qui font partie du G∴ O∴ et pour lesquels je sollicite cette autorisation. J'ajoute que tous ont prévenu leur Vén∴

Dr René BLOCH, Vén∴ de Franche Amitié
Georges R.BLUM, 18° membre de Franche Amitié
Marcel BRUNNER, de "Les Amis du Progrès"
André CAHEN, Ex Vén∴ de "Franche Amitié"
Maurice CHEVALIER, de "EQUITE"
Pierre OREANGE, de "Franche Amitié"
Lucien EFIRA, de "Franche Amitié"
Ch.GIRARD, de "Franche Amitié"
Jean GRIMBERG, 18°, de "Franche Amitié"
Georges KRAVTZOFF, de "Franche Amitié"
Baptiste LAURENT, de "L'ESPERANCE"
Bernard LECACHE, de "PARIS"
Joseph LEVY, de "LES VRAIS EXPERTS"



-2-

676
373

Pierre MANGERET, de "ART ET TRAVAIL"
Dr Pierre MEILLAUD, de "Franche Amitié"
Benoît OBLIN, de "Franche Amitié"
Charles PIVERT, de "Etoile Polaire"
L.Rachline, de "Paris"
René SRIBER, de "Franche Amitié"
Marcel URGE, de "Franche Amitié"
Georges WAGNER et
ZISMAN, de "Athéna"

Nous avons tenu compte naturellement de la planche récente interdisant les cumuls d'offices d'ob. à ob. : ainsi aucun F∴ occupant des fonctions dans un at∴ du G∴ O∴ n'a été choisi comme off∴ de la L∴ "Abbé Grégoire"

Je vous prie de bien vouloir agréer, TT∴ Ill∴ FF∴ l'assurance de mes sentiments les plus respectueusement et frat∴ dévoués.

Pierre Oréange

Pierre Oréange

AU CONSEIL DE L'ORDRE DU G.O.D.F.

LECACHE, FONDATEUR DE LA L∴ " ABBÉ GRÉGOIRE "

76

et si j'appartenais à cette race, je me méfierais baucoup de son philo-sémitisme menaçant pour moi et les miens. » M. Emile Buré a trop raison. Peut-être a-t-il vu, comme nous, au cours de la campagne électorale, ces tracts, ces journaux en yiddisch, publiés pour le compte de certains candidats (qui n'étaient pas tous de gauche), sans que les bénéficiaires ni les auteurs de cette propagande sentent l'indécence qu'il peut y avoir à s'adresser à des électeurs français, appelés à participer au gouvernement de la nation, autrement que dans la langue nationale... »

Quelques années plus tard, le Consistoire israélite lui-même prenait position, par prudence et par calcul politique, contre la L. I. C. A. :

« Nous approuvons sans réserve vos observations concernant la campagne de la L. I. C. A. qui, aussi bien en France qu'en Afrique du Nord, a souvent des résultats contraires à ceux que ses dirigeants voudraient obtenir. C'est une erreur fondamentale que de lier le judaïsme à une formation politique quelconque. L'attitude de la L.I.C.A. qui tend à mettre le judaïsme à la remorque du Front Populaire, oblige un grand nombre de nos coreligionnaires à adopter l'attitude opposée afin de rétablir l'équilibre. »

(Lettre du Centre de Documentation et de Vigilance, datée du 12 avril 1937 et signée par le secrétaire Robert Schumann.)

LES SUBSIDES DE MOSCOU

On le voit, Bernard Lecache et ses amis n'étaient pas bien en cour rue de la Victoire. Ils l'étaient par contre beaucoup mieux rue de Grenelle. C'est, en effet, l'Ambassade soviétique qui subventionnait « Le Droit de Vivre » et la L. I. C. A., ainsi que le révèle cette note du ministre de l'Intérieur au président du Conseil :

56248 Paris, le 24 janvier 1936.
A. S. de M. Bernard Lecache,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour votre information, une note de renseignements faisant connaître que le nommé Bernard Lecache, de la Ligue internationale contre l'Antisémitisme, est subventionné par les Soviets depuis 1927.

56249 18 janvier 1936.

Bernard Lecache, le secrétaire de la Ligue internationale contre l'Antisémitisme, est subventionné par les Soviets depuis 1927. A cette époque, il était très lié avec l'Ambassadeur Rakowsky, qui le fit nommer comme rédacteur au journal « Le Soir », fondé par M. L.-O. Frossard, actuellement ministre du Travail.

Après la disparition de ce journal, Lecache, de sa propre initiative, publia une feuille intitulée « Le Cri des Peuples », et fut aidé par l'Ambassade soviétique, en la personne du conseiller Arens.

Par la suite, il entretint des relations d'amitié avec un autre conseiller de l'Ambassade de l'U. R. S. S., Divilkovsky, qui s'est tué l'année dernière dans un accident d'automobile.

Actuellement, pour la publication de son nouveau journal, « Le Droit de vivre », Bernard Lecache reçoit chaque mois 10.000 francs de l'Ambassade soviétique.

L'Ambassade parisienne de la Tchécoslovaquie ne devait pas rester, elle non plus, insensible aux appels de la L. I. C. A., dont l'action belliciste faillit, en 1938, déclancher une guerre mondiale pour conserver au T.·. Ill.·. F.·. Benès, son fauteuil de président de la République aux sept langues.

LES COLLABORATEURS DU « DROIT DE VIVRE »

« Le Droit de vivre » était donc devenu hebdomadaire grâce aux subsides du Komintern et du F.·. Benès. Dans un numéro de lancement d'octobre 1935, il annonçait les collaborations suivantes :

Victor Basch, Maurice Bedel, Gaston Bergery, Georg Bernhard, Ch.-Aug. Bontemps, Edouard Bourdet, Pierre Brossolette, Ferdinand Brunot, Joseph Caillaux, Suzanne de Callias, Marcelle Capy, Léon Castro, J. Catulle-Mendès, Germaine Corrot, Coudenhove, Kalergi, L. Delarue-Mardrus, Pierre Dominique, Luc Durtain, Henri Duvernois, Albert Einstein, Lucien Fabre, Jacques Faure, Irène Harand, Paul Langevin, Bernard Lecache, Lucien Le Foyer, Henri Levin, L.-G. Lévy, Pierre Lœwel, André Malraux, Heinrich Mann, André Marion, Victor Margueritte, André Maurois, Pierre Mille, Gaston Monnerville, Wilfrid Monod, Francesco Nitti, Pierre Paraf, Paul Perrin, Pierre Bloch, Jean de Pierrefeu, Léon Pierre-Quint, Georges Pioch, Lazare Rachline, Paul Reboux, Romain Rolland, J.-H. Rosny Aîné, Léon Rudin, Marc Sangnier, G.-A. Tédesco, Hélène Vacaresco, Théodore Valensi, Abbé Violet, Georges Zérapha, Cabrol, Robert Fuzier, Pol Ferjac, etc.

On aura remarqué au passage, les noms de FF.·. importants et actifs, et aussi ceux d'hommes qu'on ne se serait pas attendu à trouver dans cette galère. Le numéro spécial de cette feuille, en date du 1er juin 1939, surprendra plus encore peut-être par le choix de ses collaborations : la plupart des chefs syndicalistes, bellicistes et pseudo-pacifistes, participèrent à sa rédaction, depuis Walter Schévenels, secrétaire général de la Fédération syndicale internationale, jusqu'à André Delmas, secrétaire général du Syndicat des Instituteurs, en passant par Charles Laurent, secrétaire général de la Fédération nationale des Fonctionnaires; O. Capocci, secrétaire général de la Fédération nationale des Employés ; Bothereau, secrétaire général adjoint de la C. G. T. ; René Belin, secrétaire adjoint de la C. G. T. ; Delobelle, secrétaire de la Fédération nationale ouvrière du Textile ; Arrachard, secrétaire général de la Fédération nationale du Bâtiment ; Boville, secrétaire du Syndicat de la Boulangerie ; Liochon, secrétaire de la Fédération du Livre; Julien Racamond, secrétaire général adjoint de la C. G. T. ; Léon Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T. ; Georges Dumoulin, secrétaire général des Syndicats du Nord ; Henry Raynaud, secrétaire général de l'Union des Syndicats de la Région parisienne ; Doury, secrétaire général de l'U. S. de la Métallurgie ; Pierre Vigne, secrétaire général de la Fédération du Sous-Sol ; Louis Mersch, secrétaire général de l'U. D. du Haut-Rhin ; J. Mohn, secrétaire général de l'U. D. du Bas-Rhin ; A. Salembier, secrétaire général de l'U. D. du Nord ; Marcel Brenot, secrétaire général de l'U. D. de la Région parisienne ; Lemaire, secrétaire général du Syndicat du Papier-Carton.

Il y avait aussi un article de M. Francis Delaisi, qui déclarait que l'antisémitisme était **une absurdité** et qu'il y avait **danger** à faire croire **que l'exploitation est juive et la guerre juive, alors qu'elles sont l'une et l'autre capitalistes,** et de courts « papiers », de Paul Rivet, directeur du Musée de l'Homme ; d'Albert Bayet, du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, etc.

Notons en passant que O. Capocci, Boville, G. Dumoulin, A. Salembier, sont « initiés » et que Jouhaux, Belin, Delaisi et quelques autres firent des conférences en Loges fort remarquées.

LES DIRIGEANTS MAÇ.·. DE LA L. I. C. A.

C'est au Comité central de la L. I C. A. que nous découvrons la plus remarquable brochette de Maçons. Nous en avons dressé soigneusement la liste, d'après les documents officiels de la Ligue :

Président : F.·. Juif Bernard **Lecache** (LL.·. Paris et Abbé Grégoire), directeur du « Droit de Vivre ».

Vice-président : F.·. Gaston **Monnerville** (30e.·. membre du Conseil fédéral de la Grande Loge), député de la Guyane ;

F.·. Marcel **Régis** (31e.·., L.·. Soleil levant), député d'Alger ;

F.·. Juif Lazare **Rachline** (LL.·. Paris et Libre Pensée).

Secrétaire général : (en 1932) F.·. Juif Raymond **Olfner** (LL.·. Equité, Libre Pensée, Travail, vérité, justice et Union de Belleville).

— (Avant 1939) F.·. Juif Pierre **Créange** (LL.·. Union de Belleville et La Franche Amitié).

ABBÉ GRÉGOIRE (G.·. L.·.)

678

Lundi 27 Mars 1939

à 20 h. 45 précises

INSTALLATION SOL.·. de la R.·. L.·. "ABBÉ GRÉGOIRE"

T.·. Ill.·. F.·. Dumesnil de Gramont

COL.·. D'HARM.·.

QUATUOR

— (En 1939-1940) F.·. Marius **Dubois** (18°.·., L.·. L'Aurore sociale africaine).

Secrétaire adjoint : F.·. Jean **Danglade** (L.·. L'Internationale), secrétaire de rédaction du « Droit de vivre ».

Membre du C. C. : F.·. Juif Pierre **Bloch** (LL.·. La Liberté et 1793), député de l'Aisne ;

F.·. André **Salembier** (L.·. La Lumière du Nord) ;

F.·. Juif **Naègelen** (L.·. Tolérance et Fraternité) ;

F.·. Paul **Perrin** (L.·. Philosophie positive), secrétaire du Conseil de l'Ordre du G.·.-O.·., ancien député ;

F.·. Juif Marcel **Bloch** (L.·. Le Mont Sinaï) ;

F.·. Marcel **Dupuich** (L.·. Union et Travail) ;

F.·. Juif **Uzan** (L.·. Véritas), docteur en médecine ;

F.·. Juif Isidore **Krziwkoski** (LL.·. Garibaldi et Abbé Grégoire) ;

F.·. Emile **Pinaud** (33°.·., L.·. Le Delta) ;

F.·. **Sternlicht** (L.·. L'Heureuse rencontre), etc.

LECACHE ET LA FRANC-MAÇONNERIE

En tête de cette liste figure Bernard Lecache, que nous avons vu simple maçonnisant au début de sa carrière politicienne.

C'est que, entre temps, le « profane » Bernard Lecache, conférencier en Loge, s'était fait initier à la Loge **Paris**, en présence de son ami Paul Perrin, qui fit en son honneur, ce jour-là, une conférence sur **Le Racisme, négation de la Civilisation.** Il fut ensuite l'un des fondateurs de la Loge judaïsante qui porte le nom de l'Abbé Grégoire, l'émancipateur des Juifs en 1791.

Sur sa fiche maçonnique figurent les précisions suivantes :

Lecache Bernard, écrivain, 3, rue du Montparnasse, Paris-6°, né le 16 août 1895, à Paris. Loge « Paris », Or.·. de Paris-G.·.-O.·..

Initié le 12-1-1937. M.·. le 31-11-1938. Affilié à la L.·. **Abbé-Grégoire, n° 676,** Or.·. de Paris G.·. L.·., le 23-2-1939 (fondateur).

Dès qu'il fut **initié,** Bernard Lecache fit preuve d'une grande activité dans les Loges parisiennes. Beau parleur, il faisait impression sur les primaires qui constituaient le troupeau maçonnique.

Ses trois premières conférences transmettaient les mots d'ordre contre l'Allemagne antijuive et antimaçonne, mots d'ordre qui devaient remplacer les habituels couplets maçonniques sur la « bonne Allemagne », de Weimar.

Les deux suivantes correspondaient à la grande offensive judéo-maçonnique en Afrique du Nord (1), dont le F.·. Viollette, ami de Lecache, se fit l'instrument au Parlement, et qu'appuya le F.·. Raoul Aubaud, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur du Cabinet Blum, autre membre de la L.I.C.A.. Il s'agissait d'enrayer le mouvement nationaliste populaire et antijuif, déclenché par la **Libre Parole d'Alger** et le **Petit Oranais,** et d'éviter qu'il ne fournisse un appoint décisif au mouvement national français, comme cela avait été le cas pour l'Espagne nationale de Franco.

Enfin, les cinq dernières conférences avaient pour but de répandre le mot d'ordre lancé par le G.·.-O.·. pour briser la propagande antijuive en France, en faisant apparaître l'antisémitisme comme une création hitlérienne et créer ainsi un mouvement d'opinion favorable aux mesures exceptionnelles que devait prendre, en avril 1939, le F.·. Marchandeau, garde des Sceaux, contre la propagande antijuive, mesures qui provoquèrent des perquisitions aux sièges de journaux antisémites : **La France Enchaînée, Le Réveil du Peuple, Le Grand Occident, La Bataille Antimaçonnique, La R. I. S. S.** et **La Libre Parole.**

Voici, à titre documentaire, le tableau des conférences du F.·. Lecache :

L.·. Locarno (G. O.), 21 avril 1933 (grande tenue blanche). Que fait la Franc-Maçonnerie devant l'antisémitisme hitlérien ? B. H. 857/1933.

L.·. Les Zélés Philanthropes (G. O.), 20 juillet 1933, (tenue blanche). La vérité sur l'Hitlérisme. Ses dangers pour la démocratie et la paix. B. H. 870/1933.

L.·. Locarno (G. O.), 14 novembre 1933, (grande tenue blanche). La vérité sur l'incendie du Reichstag. B. H. 879/1933.

L.·. Paris (G. O.), 12 octobre 1937. La France va-t-elle perdre l'Afrique du Nord ? B. H. 55/1937.

L.·. Unité Maçonnique (G. O.), 28 janvier 1938. Allons-nous perdre l'Afrique du Nord ? B. H. 70/1938.

L.·. La Raison (G. O.), 1er février 1938. Le Racisme derrière les cagoulards. B. H. 71/1938.

L.·. Garibaldi (G. L.), 21 décembre 1938, (grande tenue collective blanche fermée). Le Racisme contre la France. B. H. 108/1938.

L.·. Agni (D. H.), 27 janvier 1939. Le Racisme voilà l'ennemi. B. B. M. 321/1939.

L.·. « Humanité future » (G. O.), Orient de Juvisy-s.-Orge, 12 mars 1939. Le Racisme contre la République. B. H. 119/1939.

L.·. Locarno (G. O.), 27 juin 1939. La Franc-Maçonnerie et le Racisme. B. H. 135/1939.

---

(1) A ce propos, il faut rappeler que l'auteur de cette étude avait formé le dessein de battre la L.I.C.A. sur son propre terrain : dans le ghetto algérois. Aux élections législatives d'avril-mai 1936, il posa sa candidature dans la deuxième circonscription d'Alger, sous l'étiquette nationaliste, antijuive et antimaçonnique; la L. I. C. A. et les Loges réagirent violemment : des salves de revolver furent tirées sur Henry Coston et ses amis qui ripostèrent ; résultat : un juif tué, deux blessés.

Au premier tour de scrutin, le candidat antisémite obtint : 1.708 voix contre 3.000 au maçonnisant Fiori, candidat des Loges et de la L. I. C. A. Au second tour, grâce au désistement communiste et à l'apathie des nationaux, l'ami de Lecache était élu... La campagne antijudéo-maç.·. ne devait pas moins continuer et recueillir dès juillet 1936 l'adhésion d'éléments hostiles trois mois auparavant, tels les maires d'Alger et d'Oran. La L.I.C.A. poursuivant son action démagogique, était alors parvenue à dresser certains musulmans contre les colons français.

N. D. L. R.

LA COHORTE DES PROTECTEURS

Nous avons mentionné plus haut l'appui accordé à la L. I C. A. par deux hautes personnalités politiques : le sénateur Viollette et le sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Raoul Aubaud. Ces deux politiciens maçons ne furent pas les seuls à s'associer à l'action de Lecache et de ses acolytes.

Au berceau de la L. I. C. A. plusieurs personnalités politiques se sont penchées avec affection sur « l'enfant terrible du Judaïsme » : Joseph Caillaux, Anatole de Monzie, Edouard Daladier, Edouard Herriot.

Peu à peu, la cohorte des protecteurs s'enfle de nouvelles recrues : F.·. Lucien Le Foyer, M. Gaston Riou, F.·. Général Pouderoux, le professeur Hadamard.

Puis, les grands ténors de la politique : Léon Blum, César Campinchi, Lowt.·. Albert Sarraut, Gaston Bergery, F.·. Marc Rucart, André Philip (tous deux chez de Gaulle), Léo Lagrange, Georges Izard, F.·. Paul Fleurot, Pierre Cot (l'actuel conseiller pour les affaires françaises du président.·. Roosevelt), Vincent-Auriol, H. Tasso, Paul Reynaud (mais oui !), Marius Moutet, Candace, Galandou-Diouf, J. Paul-Boncour, Yvon Delbos, F.·. Jean-Michel Renaitour, F.·. Bossoutrot, Henri Sellier, Léon Jouhaux ;

les « intellectuels » antifascistes : professeur Ferdinand Brunot, Jean Perrin, Edouard Vermeil, Romain Rolland, Jules Romains, Maurice Rostand, Geneviève Tabouis, Me de Moro-Giafferi, Irène et Frédéric Joliot-Curie, Suzanne Lacore, Henri Jeanson, docteur Laforgue, Jean Bastia, André Malraux, Me André Berthon ;

les personnalités étrangères : F.·. Stephen Osusky, ministre de Tchécoslovaquie à Paris ; la duchesse d'Atholl ; F.·. Camille Huysmans, ministre belge ; Samuel Untermeyer, ami et conseiller de Roosevelt ; F.·. Francesco Nitti, ancien président du Conseil d'Italie, etc. , et aussi des personnalités religieuses que l'on est tristement surpris de trouver là : le cardinal Liénart, l'abbé Violet, les pasteurs Monod, Cooreman, Roser... (1).

C'est au congrès de la L. I. C. A. en 1938 que l'un de ces « protecteurs », le plus néfaste et le plus redoutable, le Juif Léon Blum, déclarait, s'adressant aux rares Français présents à cette manifestation :

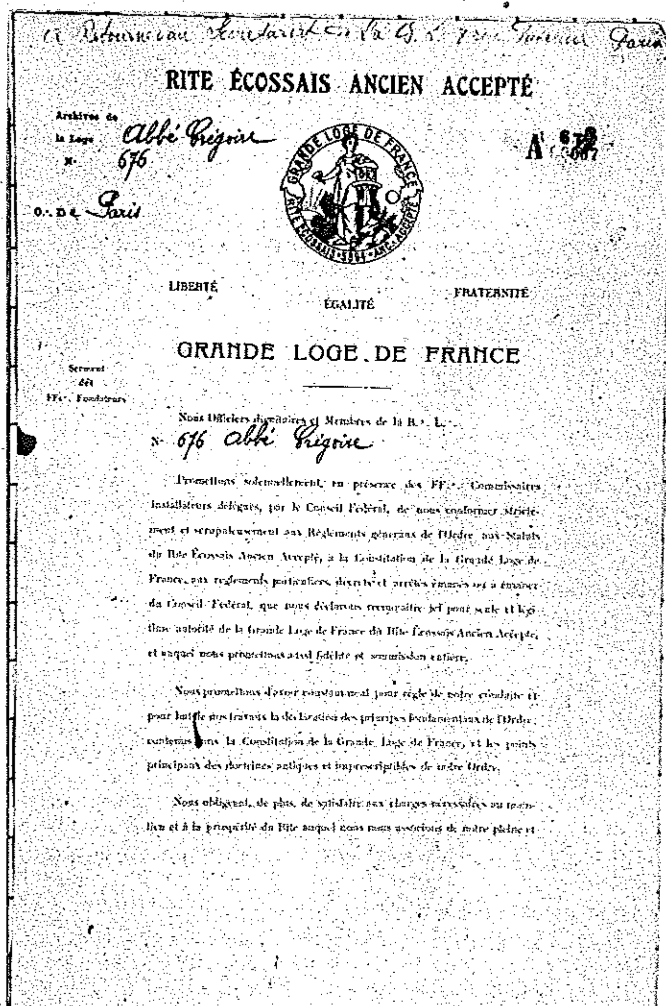
...Votre maison est peut-être déjà pleine. Mais quand ils (les réfugiés juifs) frapperont à votre porte, vous l'ouvrirez. Il y a là un devoir d'humanité élémentaire, je dirais presque, si les deux mots n'avaient pas l'air de jurer ensemble, d'humanité animale...

Cette invite à abandonner la France aux échappés des ghettos d'Europe Centrale et Orientale fut soulignée d'applaudissements unanimes.

QUAND F.·. LECACHE RECLAMAIT LA ROUELLE

Vous qui vous êtes étonné, peut-être ému, de voir que

(1) Cf. « Le Droit de Vivre », Nos des 20-4-1936, 17-5-1936, 12-11-1938, 22-7-1939.



RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ACCEPTÉ

Archives de la Loge Abbé Grégoire N° 676

O.·. de Paris

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

GRANDE LOGE DE FRANCE

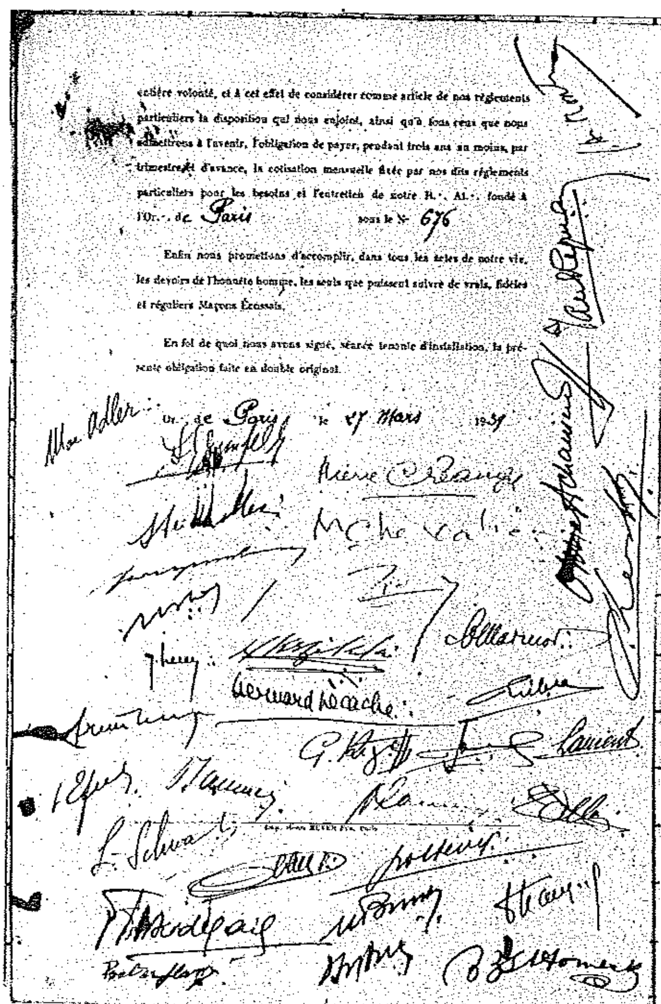
Serment des FF.·. Fondateurs

Nous Officiers dignitaires et Membres de la R.·. L.·. N° 676 Abbé Grégoire

Promettons solennellement, en présence des FF.·. Commissaires installateurs délégués, par le Conseil Fédéral, de nous conformer strictement et scrupuleusement aux Règlements généraux de l'Ordre, aux Statuts du Rite Écossais Ancien Accepté, à la Constitution de la Grande Loge de France, aux règlements particuliers, décrets et arrêtés émanés ou à émaner du Conseil Fédéral, que nous déclarons reconnaître ici pour seule et légitime autorité de la Grande Loge de France du Rite Écossais Ancien Accepté, et auquel nous promettons aussi fidélité et soumission entière.

Nous promettons d'avoir constamment pour règle de notre conduite et pour but de nos travaux la réalisation des principes fondamentaux de l'Ordre, contenus dans la Constitution de la Grande Loge de France, et les points principaux des doctrines antiques et imprescriptibles de notre Ordre.

Nous obligeons, de plus, de satisfaire aux charges nécessaires au maintien et à la prospérité du Rite auquel nous nous associons de notre pleine et



entière volonté, et à cet effet de considérer comme article de nos règlements particuliers la disposition qui nous enjoint, ainsi qu'à tous ceux que nous admettrons à l'avenir, l'obligation de payer, pendant trois ans au moins, par trimestre et d'avance, la cotisation mensuelle fixée par nos dits règlements particuliers pour les besoins et l'entretien de notre R.·. At.·. fondé à l'Or.·. de Paris sous le N° 676.

Enfin nous promettons d'accomplir, dans tous les actes de notre vie, les devoirs de l'honnête homme, les seuls que puissent suivre de vrais, fidèles et réguliers Maçons Écossais.

En foi de quoi nous avons signé, séance tenante d'installation, la présente obligation faite en double original.

Or.·. de Paris le 27 Mars 193[illegible]

LE SERMENT DES FONDATEURS DE LA L.·. " ABBÉ GRÉGOIRE "

l'on oblige les Juifs de la zone Nord à porter un signe distinctif jaune sur le veston ou la robe, savez-vous que c'est Bernard Lecache lui-même qui a réclamé cet honneur ?

C'était en octobre 1937. On venait d'annoncer dans le « Populaire » de Léon Blum, sous la signature du maçonnisant J.-B. Séverac, que les Juifs allemands allaient porter la rouelle jaune de leurs ancêtres. Et le F.'. Juif Bernard Lecache, de prendre sa plume et d'écrire un article « sensationnel » — lui-même dixit — où il proposait **« Une journée de la rouelle jaune ».**

« On va recoudre, en Allemagne, écrivait-il le 30 octobre 1937, la rouelle jaune sur la lévite juive ? Belle commande pour les chômeurs ! Nous sommes quinze ou seize millions de bons, mauvais, grands, petits, beaux, contrefaits, qui réclamons notre part.

« Pourquoi moi, de Paris, craindrais-je de ressembler à celui de Berlin ? Il est mon frère, et son épaule vaut autant que la mienne... Pourquoi la rouelle jaune ne deviendrait-elle pas le signe de ralliement de tous les antiracistes ?

« Alors, mon idée, la voici :

« Le jour précis où, là-bas, en Allemagne, ordre sera donné d'épingler la rouelle jaune sur l'épaule juive, nous nous réunirons, nous de la L. I. C. A. et dans une cérémonie, point déchirante, joyeuse au contraire, nous nous « rouellerons » à notre tour. »

Lorsque la « rouelle » fut imposée aux Juifs d'Allemagne et de France, les petits amis de Bernard Lecache, et Lecache lui-même, étaient loin. Leur courage les avait incités à mettre quelques centaines de kilomètres entre leur précieuse personne et les bureaux parisiens du Commissariat général aux Questions Juives. Il n'y eut donc pas de » journée de la rouelle jaune »...

AU SECOURS D'UN ASSASSIN

L'Affaire Grynspan, qui éclata un peu plus d'un mois après Munich, occupa quelque peu, et de longs mois, les FF.'. de la L. I. C. A. On se souvient que, le 7 novembre 1938, un jeune Juif émigré, Herschel Grynspan, de nationalité polonaise, né et élevé en Allemagne, avait assassiné lâchement, dans son bureau, l'un des secrétaires de l'ambassade d'Allemagne à Paris, M. Ernst vom Rath.

La nouvelle de cet attentat fit sensation. La population française fut unanime pour réprouver cette lâcheté. Le F.'. Bernard Lecache et ses amis furent parmi les rares **ressortissants** français qui se félicitèrent de cet acte odieux et qui ont absous l'auteur. Ce qui fit aussitôt penser que le Juif Grynspan avait agi à l'instigation de la L. I. C. A.

Après la publication, dans « Le Droit de vivre » (12 novembre 1938), d'un violent article en faveur du jeune assassin, Lecache fonda, sur le conseil de l'avocat Mᵉ de Moro-Giafferi, un **Comité Grynspan de la L. I. C. A.** En firent partie, outre les Juifs Georges Zérapha et S.-E. Goldenberg: le Juif F.'. Lazare Rachline, le conférencier en Loge Georges Pioch, le Juif F.'. Marcel Bloch, le F.'. Henri Lemoine, le conférencier en Loge et avocat juif Pierre Lœwel et l'ancien « ministre » de l'Intérieur de l'ex-général de Gaulle, le fameux André Philip.

Quelques jours plus tard, la L. I. C. A. tenait, du 25 au 27 novembre, un important congrès entièrement consacré à l'affaire Grynspan. Après avoir absous le meurtrier et décidé de mettre tout en œuvre pour le soustraire à son juste châtiment, le congrès clôtura ses travaux par une résolution contre la visite du ministre des Affaires étrangères du Reich.

Cette interdiction n'eut aucun effet, mais elle fut le point de départ d'une nouvelle campagne d'agitation, financée par le F.'. Juif Bollack, — agissant comme « fidéi-commis » des grands Juifs de New-York — qui devait rendre désormais impossible toute entente, voir même tout nouveau compromis avec l'Allemagne.

DE L'EMBUSCADE A LA TRAHISON

Lorsque le conflit de 1939 éclata, le F.'. Lecache exulta. Il la tenait « sa » guerre. A 70 ans, un général français reprit du service comme simple soldat ; à 44 ans, le président franc-maçon de la juive L. I. C. A. s'engagea... dans les missions à l'étranger. Il partit pour Londres. Puis, il fut expédié sur la Côte d'Argent, pour différents motifs extra-gouvernementaux. C'est de là qu'il gagnera l'Algérie lorsque les troupes allemandes déferleront, en juin 1940, sur le sol de France et bousculeront l'armée Weygand, désorganisée par vingt ans de pacifisme briandesque, d'objection de conscience et de mouchardage maçonnique.

A Alger, le F.'. Lecache retrouva ses amis, le député .'. Dubois, d'Oran, secrétaire général de la L. I. C. A., et le T.'. Ill.'. F.'. Pinaud, délégué pour l'Afrique du Nord. Il entama aussitôt une campagne venimeuse contre le Maréchal et sa politique, ce qui provoqua, à quelque temps de là, son arrestation. Pendant plus de deux ans, le président de la L. I. C. A. réfléchira, dans un camp de concentration du Sud-Algérien, en compagnie de ses amis communistes, sur les inconvénients d'un bellicisme exacerbé.

Tandis que leur chef se morfond entre les barbelés, les affiliés de la L. I. C. A., Juifs et Maçons ne restent pas inactifs. Déjà l'**Intelligence Service** prépare l'invasion de notre Afrique du Nord, à Marrakech et à Alger. Les futurs envahisseurs trouvent en eux des collaborateurs experts et dévoués : l'esprit de vengeance qui les anime fera d'eux des **espions** au service des Anglo-Saxons.

Encadrant habilement les éléments épars d'un gaullisme plus ou moins militant, FF.'. MM.'. et Juifs de la L. I. C. A. organisent la grande trahison de novembre 1942 qui livrera notre Afrique du Nord aux troupes du F.'. George VI et du F.'. Roosevelt.

Lecache, délivré par les traîtres d'Alger, prend bientôt du galon dans la dissidence. Le voici directeur d'un quotidien à Alger, où ses articles donnent le ton à toute la presse dissidente. Puis, l'ex-général de Gaulle le nomme à **Radio-Alger,** dont il devient bientôt le **« deus ex machina ».** Ses collaborateurs immédiats, les chefs de service du poste radiophonique, s'appellent : Ballimann (administrateur du poste), Canetti (directeur), Zeraffa Ketty, alias Mme Bernard Lecache, Krusorsky, Lazare Pappo dit Musard, Claude Julien alias Brunswick, Georges Valdy, alias Stora, Pierre Perjac alias Léon Brahm, Lina Murat alias Ledmé Carrus, et ils sont Juifs. Plusieurs sont également Maçons.

Ce judéo-maçon — que d'aucun comparent à Crémieux — a donc repris sa place dans les rangs de l'Anti-France. Etroitement unie au Parti communiste, sa Ligue Internationale contre l'Antisémitisme — elle aussi largement subventionnée par Moscou — prépare dans toute notre Afrique du Nord la révolution bolchevique qui ferait de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc trois républiques soviétiques.

Si, un jour, ces désirs devenaient réalité, si la loque rouge de l'Internationale judéo-marxiste remplaçait brusquement sur les édifices publics les couleurs françaises encore tolérées et l'étendard vert de l'Islam, si l'initié Marty (1) devenait le **petit père des peuples de l'Afrique,** alors le F.'. Bernard Lecache pourrait, en contemplant son œuvre, reprendre avec ferveur et diffuser comme un mot d'ordre cette phrase prophétique attribuée au F.'. Ad. Crémieux, fondateur de l'Alliance Israélite Universelle et Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil :

« Le jour n'est pas éloigné où toutes les richesses, tous les trésors de la terre deviendront la propriété des enfants d'Israël. »

Henry COSTON

(1) Le F.'. Marty fut initié à la L.'. Saint-Jean-des-Arts et de la Régularité.

1820-1852

LES SOCIÉTÉS PARAMAÇONNIQUES EN FRANCE

LA franc-maçonnerie vécut sous Louis XVIII et Charles X des heures en apparence paisibles, en réalité fort difficiles. La majorité bourgeoise de la secte était gouvernementale. Après le F∴ Cambacérès, le F∴ duc Decazes, ministre, assurait la liaison avec le pouvoir. Toutefois, la maçonnerie contenait trop de ferments révolutionnaires pour que quelques-uns de ses membres les plus exaltés ne se livrassent pas à des excentricités politiques. L'esprit de la Révolution de 1789 dominait encore les loges. La quasi-dictature exercée sur la secte par Napoléon Ier n'avait pas étouffé les principes libertaires, bien au contraire. La volonté de révolution populaire sommeillait dans les ateliers.

Sous Louis XVIII, puis Charles X, la maçonnerie s'agita, en secret. Les mots d'ordre coururent. On fit à la royauté une opposition sourde. Sa perte fut décidée. L'opération se fit en deux étapes : 1830, puis 1848, dates où il est aisé de retrouver dans les manifestations publiques, derrière les maçons les plus notoires, la main des obédiences, tout entière liguée contre le pouvoir.

Toutefois, pendant cette longue période où elle complote contre la royauté, la maçonnerie n'agit pas directement. A l'intérieur des loges, on se contente donc de s'occuper de travaux initiatiques. On s'amuse à des discussions stériles. On jette à la police royale comme un os à ronger le petit scandale ésotérique produit dans les « ateliers » par le juif Bedarride qui prétendait y introduire le nouveau rite de Memphis-Israïm.

Sous le masque de ces comédies initiatiques, la maçonnerie s'occupera pendant ces trente années de constituer, en dehors d'elle, des sociétés secrètes « profanes » populaires, où elle groupera les éléments révolutionnaires les plus décidés qui pourront utilement servir à jeter bas la royauté.

Si on examine lesdites sociétés secrètes, on retrouvera presque toujours leur liaison avec la Maçonnerie. Généralement, c'est un maçon connu qui en est l'animateur.

DE 1820 à 1830

1° Les Carbonari.

Pour ceux-ci, la preuve est faite qu'ils étaient en correspondance étroite avec les loges. Le F∴ Lantoine nous en avoue ouvertement le fait :

Les Carbonari et tous ceux qui voudraient la chute du régime se sont infiltrés dans les Loges. Le secret de leurs travaux offrait trop de commodités pour les conciliabules en commun, loin de toute oreille profane, pour qu'ils n'en profitassent pas. Et ceci d'autant plus que, pour des raisons complexes, la Franc-Maçonnerie semblait — et était, le fait le prouve — au-dessus des atteintes du pouvoir.

...Un esprit nouveau imprègne le labeur des Loges que « l'air du siècle » contamine. Cet air du siècle est chargé des effluves de la Révolution. Son souffle en porte les graines toujours vivantes. Ces graines cherchent le sol où vivre et prospérer. Le sol ? Les Sociétés secrètes. Le Carbonarisme apporte le terreau pour activer leur croissance. La Franc-Maçonnerie officielle ne fait rien pour les accueillir, vraiment rien, sincèrement rien.

Mais le terrain est bon, elles s'y acclimateront.

(La F∴-M∴ dans l'Etat, p. 253.)

Il n'y a donc pas de doute. Entre Carbonarisme et maçonnerie, il y a plus que sympathie, il y a interpénétration.

La Charbonnerie fut fondée en France en 1820. Des fils de bourgeois, des étudiants, se réunirent en une loge qui prit le nom des Amis de la Vérité. Après quelques manifestations stupides dont une devant la Chambre des députés où l'un des membres fut tué, leurs chefs prirent la fuite en Italie. Ils furent initiés là-bas aux vrais rites carbonari italiens. Dès leur retour en France, ils s'empressèrent de diffuser les nouveaux principes.

Le rite carbonaro ressemble par beaucoup de points aux rites maçonniques. Même secret, même initiation mystérieuse, même nombre d'officiers en loge. A la tête de l'organisation, une Vente suprême qui commande des Ventes directrices nationales, des Ventes intermédiaires régionales et des Ventes simples.

Le rite ne comprend que deux grades : apprenti et maître. C'est un « recteur » qui dirige la Vente, assisté de « collaborateurs » (en maçonnerie, les deux « surveillants » assistent le vénérable). Le « conservateur » a les mêmes fonctions que l' « orateur » maçonnique, le « dépositaire » en est le trésorier : le « vigilant », le F∴ couvreur, le « préparateur », le F∴ expert, le « bienveillant », le F∴ hospitalier, etc.

Les Carbonari s'appelaient entre eux : Bon Cousin.

Ils avaient des mots de passe, des mots de semestre, des signes et des attouchements.

L'initiation au grade de maître symbolisait la Passion du Christ. Mais sous ces rites d'un christianisme très spécial, la passion politique jouait à plein, témoin l'ouverture des travaux de la « vendita » au grade de « Grand Elu ».

Le Grand Elu :

— Bon Cousin, premier éclaireur, quelle heure est-il ?

Le Premier Eclaireur :

— Respectable Grand Elu, le tocsin sonne de toutes parts et retentit jusque dans la profondeur de notre grotte ; je pense que c'est le signal du réveil général des hommes libres, et qu'il est minuit.

Le Grand Elu :

— Bon Cousin, Second Eclaireur, à quelle heure doivent s'ouvrir mes travaux secrets ?

Le Second Eclaireur :

— A minuit, respectable Grand Elu, lorsque les masses populaires, dirigées par nos affidés les bons cousins directeurs, sont rassemblées, organisées, marchent contre la tyrannie et sont prêtes à frapper les grands coups.

L' « Etoile Orateur » lisait ensuite le pacte social élaboré par les Carbonari. (Ce pacte s'appliquait exclusivement à l'Italie. Il visait à la destruction de la monarchie, à l'établissement de la république, à l'éviction de la papauté, au réformisme religieux).

Le Carbonarisme prit une telle extension en France que ses adhérents purent croire à la possibilité d'un coup d'Etat. Mais la police éventa l'affaire. Tout le monde connaît l'aventure des quatre sergents de La Rochelle en 1822. Ce fut la fin apparente du mouvement. Les Carbonari se dispersèrent. Toutefois, pendant trente ans, on les retrouvera dans toutes les sociétés populaires secrètes qui préparèrent la Révolution de 1848.

En 1833, le gouvernement de Louis-Philippe dissout encore une de ces associations intitulée « Charbonnerie Démocratique Universelle ». Le dernier adhérent inscrit portait le numéro 18.643. On ne saurait pourtant affirmer que ce chiffre représentait la force réelle du mouvement.

Un des chefs principaux des Carbonari, le général Lafayette, était maçon important. A ses côtés, combien d'autres maçons ?

DE 1830 A 1848

2° Petites Sociétés issues de la Charbonnerie.

La Charbonnerie dissoute n'en continua pas moins son action souterraine. Si le ressort central était brisé, l'esprit en subsistait dans les sociétés secrètes. De 1822 à 1830, les renseignements sont vagues. Toutefois, il est établi que la Maçonnerie prit une part active aux « Trois Glorieuses » de juillet 1830. Le F.·. Lantoine est formel :

> **Les intellectuels, les écoles, les marchands, les ouvriers marièrent leurs rancœurs et leurs espoirs. Des sociétés secrètes sortirent les « vengeurs de la liberté » — et les armes. La Franc-Maçonnerie apporta aux Trois Journées, son concours absolu et résolu...**
>
> (La F.·.-M.·. dans l'Etat, p. 284.)

Pendant les « Trois Glorieuses », les maçons se dépensèrent sans compter. Les FF.·. Lafayette, Garnier-Pagès, de Laborde, Arago en furent les triomphateurs.

Après 1830, les petites sociétés populaires conduites par des maçons, rivalisent d'activité révolutionnaire.

a) **La Société des Condamnés politiques** se recrute parmi les libéraux victimes de la police royale sous la Restauration. Le fait d'avoir été en prison pour leurs opinions autrefois subversives, donnait à des individus plus que douteux un brevet de citoyen majeur. Il semble que ce groupe ait été composé surtout d'exigeants qui prétendaient tirer des subsides du nouveau pouvoir. L'un d'eux, Fieschi, l'inventeur de la machine infernale, ne toucha-t-il pas une pension jusqu'en 1834, en souvenir de sa tentative régicide !

b) **Les Réclamants de Juillet.** Groupe d'environ 5.000 adhérents qui marchaient à la suite d'O'Reilly. Composé d'affamés désireux d'argent. Tout individu qui avait déplacé un pavé pendant la bagarre de juillet prétendait avoir droit à rémunération. En somme, un syndicat d'émeutiers.

c) **La Société de la Liberté, de l'Ordre et des Progrès.** — Se constitua le 11 décembre 1830. Elle avait pour chef le docteur Sambuc qui regroupa, sous ce nouveau titre, la **Société d'Etudiants :** ils prétendaient « rendre au peuple l'exercice de sa souveraineté ». Tout comme les carbonari, chacun devait se procurer fusil et cartouches. La société tint huit séances à son siège, 22, rue des Grès, à Paris. Dès janvier 1831, elle cessa son activité. Le docteur Sambuc et plusieurs autres furent arrêtés. Le procès eut lieu en avril 1831.

Cette société avait des relations très étroites avec la Société « Amis du Peuple », dont on décrira le rôle plus loin.

d) Trois petites sociétés militaires : **Les Amis de la Patrie, Les Francs-Régénérés** (qui n'étaient que des clubs) et **La Société Gauloise,** où se mêlaient carlistes et républicains prétendant faire céder le gouvernement par la violence.

e) **L'Union de Juillet.** — Club républicain qui tenait ses séances rue Bergère. Elle comprenait surtout des réfugiés étrangers. On y trouvait deux généraux, l'un espagnol, l'autre italien. En 1834, elle était présidée par le F.·. Lafayette. Sauf quelques discours fulminants, quelques participations aux émeutes ou bagarres, on ne voit guère son rôle actif.

f) **La Société Constitutionnelle,** fondée dès juillet 1830, par Cauchois, Lemaire et Lasteyrie.

C'est une société plus intellectuelle que militaire. Elle développait des notions de liberté, d'égalité, demandait l'abolition de la pairie, la suppression des monopoles, la réforme de l'impôt, la réforme électorale. Elle eut quelques ramifications en province, puis s'éteignit rapidement.

g) **Les Associations Nationales** se fondèrent au début de 1831. Elles groupaient des éléments très agités. Les FF.·. Armand Carrel, Béranger, Salverte dirigeaient ces groupes d'exaltés (députés de gauche, militaires, fonctionnaires...)

Leurs tendances étaient violemment antimonarchistes : tous les affiliés s'engageaient « sur la vie et sur l'honneur à combattre par tous les moyens l'étranger et les Bourbons, et à ne jamais transiger avec eux ».

En mars 1831, elles rayonnaient sur 41 départements. Dans le seul coin de la Moselle, on y comptait 1.200 adhérents.

h) **La Société « Aide-toi le Ciel t'aidera »,** fondée en 1827, par une fusion entre les rédacteurs du « Globe » et les débris de la Loge « Les Amis de la Vérité ». Elle s'occupa surtout des élections.

C'est le type même de la Société para-maçonnique. Présidée par le F.·. Garnier-Pagès, puis par le F.·. Guizot, elle joua un rôle particulièrement actif dans les journées de juillet.

Elle réunissait à la fois des républicains et des membres de la gauche dynastique. Son but secret était de chasser les Bourbons du pouvoir et de les remplacer par les Orléans. Son programme s'affirmait nettement démocratique :

> **Nous nous devons d'éclairer et seconder les citoyens dans l'exercice légal de tous les droits politiques qui découlent du principe de la souveraineté nationale. Nous devons employer tous les moyens que donne la loi pour favoriser à l'avènement de la Chambre des Députés, aux grades de la Garde nationale, aux Conseils municipaux, d'hommes instruits, probes, indépendants et patriotes, pour aider à la propagation de tout ce qui a trait à l'enseignement primaire, pour éclairer et fortifier l'opinion publique, pour développer l'exercice du droit de pétition, etc.**

Ne voilà-t-il pas une vocifération de convent ?

Après 1830, la Société Aide-toi porta secours aux réfugiés politiques espagnols. Elle travailla également beaucoup en Belgique où opérait un sous-comité. Elle dura jusqu'en 1833, jusqu'au moment où le gouvernement décréta la suppression de toutes les associations politiques déclarées.

3° Grandes associations populaires issues des journées de Juillet.

Le succès de la poussée révolutionnaire de 1830 incita les républicains à se manifester plus ouvertement. Ils fondèrent donc de vastes associations populaires dont les ramifications s'étendirent rapidement à travers la province. D'abord légales, ces sociétés devinrent secrètes à partir de 1833. Elles n'en furent que plus dangereuses. Elles furent

toutes républicaines à tendances prolétariennes. A leur tête, toujours des Maçons.

a) **L'Association libre pour l'instruction du peuple,** formée en 1830. On la trouve au plein de ses forces en 1833.

Elle tenait son origine de l'**Association Polytechnique,** formée dès le lendemain des Journées de Juillet. Des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, parmi lesquels Auguste Comte, et des simoniens étaient ses fondateurs. Le 15 juin 1831, il se forma un nouveau groupe intitulé : **Association pour l'instruction gratuite du peuple,** dont les chefs étaient les FF.˙. Laffitte, Salverte, Arago, Odilon Barrot, etc.

Dissoute après les journées des 5 et 6 juin 1832 où elle avait pris part aux émeutes qui suivirent l'enterrement du général Lamarque, elle se reforma sous son nom définitif le 13 janvier 1833. Elle s'organisait en cohortes, centuries, décuries, possédait des locaux, plus un journal (intitulé primitivement « Le Fondateur », puis « Le Populaire »).

Quand elle fut dispersée en 1833, elle comptait 3.000 sociétaires, dont 60 députés.

b) **L'Association pour la liberté de la presse.** Fondée dès juin 1832, après les émeutes, elle avait pour but « l'abolition des lois préventives et l'institution d'un code de la presse ».

Le F.˙. Arago en était un des chefs, assisté de Lasteyrie, Népomucène Lemercier, Marchais. Elle eut un gros succès en province.

En 1833, elle devint l'**Association Républicaine pour la défense de la liberté de la presse patriote et de la liberté individuelle.**

Divisée en **comités d'enquête,** surveillant les arrestations politiques, **comités de défense,** groupant les avocats, **comités de secours,** chargés de recueillir les dons pour les condamnés, **comités de législation,** s'occupant de reviser les lois existantes, **comités de la presse,** etc., elle était dirigée par un comité central.

c) **La Société des Amis du Peuple.** Fondée le 30 juillet 1830, par la fraction extrémiste des rédacteurs du journal « Le Pour et le Contre » qui y signaient une page de chronique, intitulée « La Révolution ».

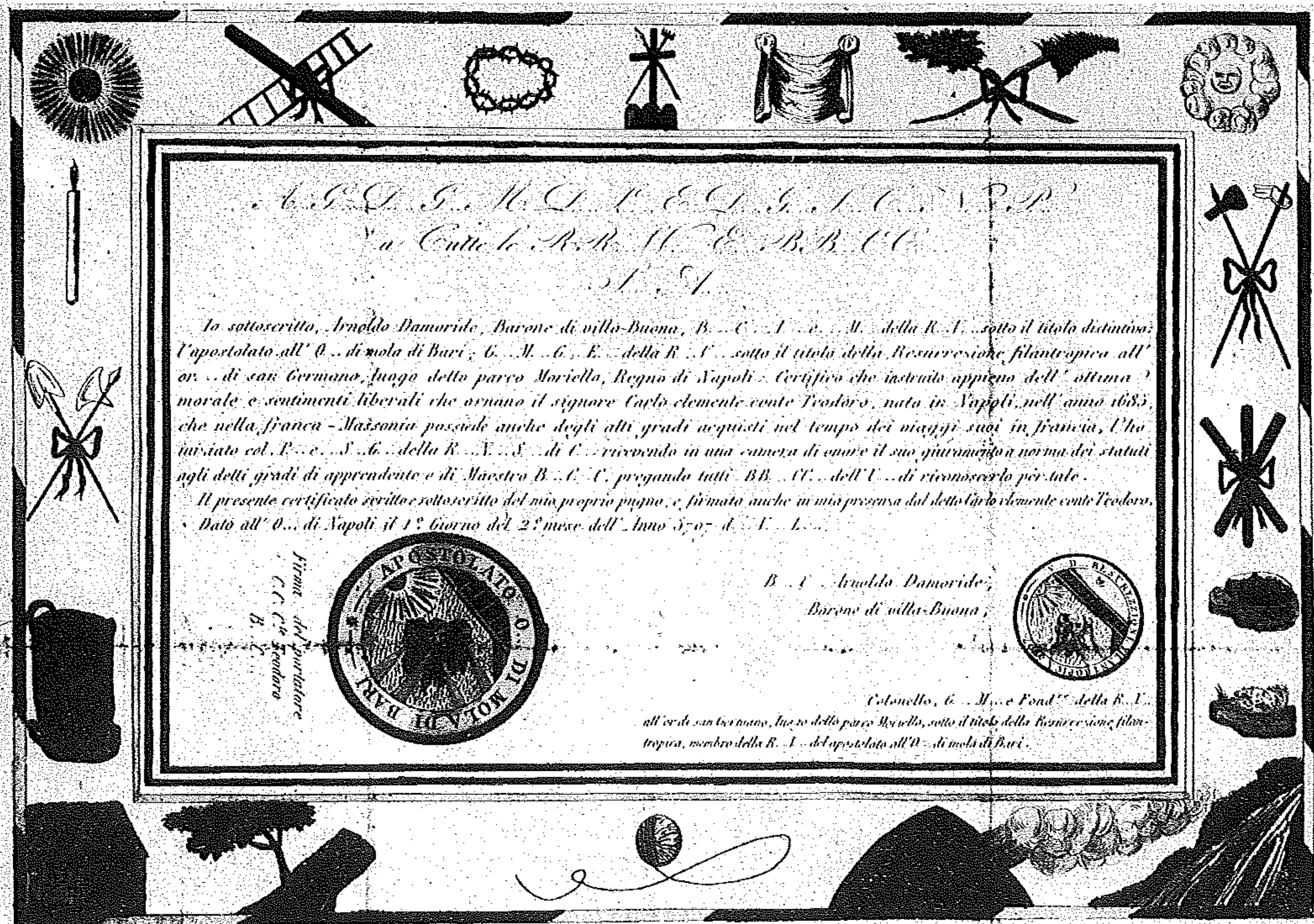
A sa tête, derrière Marrat, Buchez, Avril, dont il faudrait rechercher la qualité maçonnique, des Francs-Maçons notoires, les FF.˙. Blanqui, Raspail et Cavaignac, dont on peut suivre le rôle jusqu'en 1848.

Les réunions eurent lieu dans les bureaux du journal, puis au Manège Pellier, et, après expulsion, dans les locaux maçonniques de la rue Grenelle-Saint-Honoré. Peut-on trouver meilleure preuve de sa collusion avec la Franc-Maçonnerie régulière ?

Les délibérations rappelaient, à s'y méprendre par la forme et l'expression, le mysticisme semi-matériel de la Franc-Maçonnerie.

Présidée par le F.˙. Raspail, la société compta bientôt 300 à 400 membres (jeunes commerçants, étudiants, anciens militaires). Elle rassembla beaucoup des anciens adhérents des « Amis de la Vérité ». En 1830, l'ancien Vénérable de cette Loge, le F.˙. Cahaigne, conduisit la société en place

DIPLOME DE CARBONARO



Io sottoscritto, Arnoldo Damoride, Barone di villa-Buona, B.˙. C.˙. A.˙. e.˙. M.˙. della R.˙. V.˙. sotto il titolo distintivo: l'apostolato all' O.˙. di mola di Bari; G.˙. M.˙. G.˙. E.˙. della R.˙. V.˙. sotto il titolo della Resurrezione filantropica all' or.˙. di san Germano, luogo detto parco Moriello, Regno di Napoli: Certifico che instruito appieno dell' ottima morale e sentimenti liberali che ornano il signore Carlo clemente conte Teodoro, nato in Napoli, nell' anno 1685, che nella franca-Massonia possiede anche degli alti gradi acquisti nel tempo dei viaggi suoi in francia, l'ho iniziato col P.˙. e.˙. S.˙. G.˙. della R.˙. V.˙. S.˙. di C.˙. ricevendo in una camera di onore il suo giuramento a norma dei statuti agli detti gradi di apprendente e di Maestro B.˙. C.˙. C.˙. pregando tutti BB.˙. CC.˙. dell' U.˙. di riconoscerlo per tale.

Il presente certificato scritto e sottoscritto del mio proprio pugno, e firmato anche in mia presenza dal detto Carlo clemente conte Teodoro.

Dato all' O.˙. di Napoli il 1° Giorno del 2° mese dell' Anno 5707 d.˙. V.˙. L.˙.

B.˙. C.˙. Arnoldo Damoride,
Barone di villa-Buona,

Firma del portatore
CC. C.te Teodoro
B. C.

APOSTOLATO O. DI MOLA DI BARI

Colonello, G.˙. M.˙. e Fond.re della R.˙. V.˙. all' or.˙. di san Germano, luogo detto parco Moriello, sotto il titolo della Resurrezione filantropica, membro della R.˙. V.˙. del apostolato all' O.˙. di mola di Bari.



LES RÉPUBLICAINS DÉMOCRATES SOCIALISTES

de Grève à l'occasion de l'anniversaire de la mort des quatre sergents de La Rochelle.

On y prononça des discours à la gloire du Carbonarisme.

En janvier 1832, les quinze dirigeants furent arrêtés et traduits en cour d'assises. Raspail, Gervais de Caen, Blanqui, furent condamnés à des peines allant de six à quinze mois de prison.

Le 4 juin 1832, la Société prit part largement aux émeutes qui ensanglantèrent Paris. C'est elle qui dirigea toutes les autres sociétés secrètes. 3.000 hommes furent manœuvrés ainsi pendant trois jours par les 700 adhérents des « Amis du Peuple », menés eux-mêmes par une poignée de Maçons.

d) **La Société des Droits de l'Homme et du Citoyen**, qui fut, de beaucoup, la plus importante de toutes les sociétés secrètes. Elle exerça une action prépondérante de 1832 à 1848, sous les divers noms dont elle s'affubla chaque fois qu'elle fut obligée de se dissimuler.

A l'origine, elle n'était qu'une section de la Société des Amis du Peuple. Elle en rallia tous les adhérents après les journées de juin 1832. A la fin de cette même année, elle comprenait 750 membres sur Paris, tous armés. En novembre 1833, elle avait atteint 3.000 hommes par sections de 20 membres, encadrés de chefs, sous-chefs et centurions. Un comité central les dirigeait, Cavaignac en tête.

En province, les sections des Droits de l'Homme furent nombreuses et agissantes. A Metz, 37 sections; à Dijon, un très important contingent; à Auxerre, ils coopéraient ouvertement avec deux Loges maçonniques républicaines; à Lyon, quoique concurrencée par la Société du Progrès, elle était très forte; à Rouen, 11 sections; à Grenoble, 21 sections, etc.

Le silence des adhérents était exigé.

Le candidat devait jurer sur son honneur et sur sa conscience de ne rien divulguer ni des séances, ni des noms des membres et dirigeants. Comme but, la société affichait des principes destinés à améliorer les conditions morales et matérielles d'existence au peuple; comme maxime, ni terreur, ni échafaud.

(Au temps des Sociétés secrètes. G. Perreux, p. 16, d'après rapports policiers et réquisitoires de l'époque.)

En avril 1834, elle prit la tête du mouvement insurrectionnel, qui groupait 20.000 républicains sur 120.000 électeurs. A Lyon, les bagarres furent des plus sanglantes. Le procès révéla que la Société avait organisé sur l'ensemble du territoire national une vaste conspiration entraînant derrière elle toutes les sociétés secrètes provinciales. Parmi elles, il faut citer :

Les Mutuellistes de Lyon, fondée en 1828, comprenant en 1834, 2.800 membres, divisés en loges de 20 hommes, dirigées par des « initiateurs ». Tout comme la Maçonnerie, le Conseil exécutif comprenait 33 membres. Ils possédaient un journal, « L'Echo de la Fabrique », qui recommandait particulièrement à ses lecteurs le « catéchisme républicain des Droits de l'Homme ».

La Société du Progrès, de Lyon, mi-secrète, mi-publique, née dans les bureaux du journal « Le Précurseur », composée d'ouvriers et de gens des classes moyennes.

L'Association Nationale pour l'indépendance du pays et l'expulsion des Bourbons (Société Alsacienne).

Le Casino ou **Cercle Patriotique** (à Strasbourg).

Les Amis de la Liberté et de l'Egalité (à Seurre), dont voici le programme :

Les patriotes français s'associent pour s'aider et se secourir mutuellement en toute occasion, se défendre contre les sociétés contre-révolutionnaires, REPANDRE LES LUMIERES, propager les principes de la saine morale, du véritable honneur, de la liberté et de l'égalité, exciter les sentiments patriotiques et généreux, et procurer à la nation la jouissance de tous ses droits.

Elle était divisée en trois cercles : le haut cercle, le cercle central, et le cercle ordinaire.

Chacun des initiés prêtait serment et en retour recevait les signes de reconnaissance et l'attouchement.

La Société de l'Union Philanthropique, comportant des sections à Lyon, Nantes et Marseille, qui fomentèrent l'agitation de novembre 1853

Elle avait réuni les membres de la **Société Philanthropique**, de la **Société de l'Aigle** et de la **Société du Progrès**.

Citons encore la **Société de l'Arquebuse**, près d'Autun; **Les Hommes Libres**, **La Charbonnerie**, **Les Indépendants Philanthropes**, à Lyon; **La Cougourde**, à Marseille; **L'Union**, à Cette; **L'Association Patriotique de la Loire-Inférieure**, à Nantes; **Les Trinosophes**, au Mans; **L'Association Républicaine de l'Ouest**, à Rennes, sans compter les nombreuses sections de **Aide-toi**, et les multiples groupes républicains locaux.

A la tête des « Droits de l'Homme » et dans son sein, s'était formée la **Société d'Action**, qui était plutôt un **Comité d'Action**. Cette société tenta d'organiser militairement les Droits de l'Homme. Elle se divisait en quinturies, centuries, décuries et groupes d'éclaireurs. Le recrutement s'opérait selon le procédé, dit **« boule de neige »**.

Citoyen, vous êtes reçu dans la SOCIETE DE L'ACTION. Vous y serez quinturion. Vous serez tenu de chercher parmi les meilleurs républicains que vous connaîtrez, cinq hommes que vous nommerez centurions. Chaque centurion cherchera à son tour dix hommes qui seront nommés décurions et chaque décurion cherchera à son tour vingt hommes qui seront nommés éclaireurs.

La Société d'Action parvint à réunir 1.200 hommes très bien organisés. Mais les Droits de l'Homme s'effondrèrent après l'échec de l'insurrection lyonnaise. Le comité central dut disparaître. Les adhérents se regroupèrent sous d'autres dénominations.

e) **La Société des Familles**, fondée en juin 1834, avec les débris de la Société des Droits de l'Homme.

Les FF.·. Blanqui et Barbès en sont les principaux chefs. La Société comprend surtout des hommes des classes moyennes : rentiers, étudiants, commis, etc.

Elle se divisait en escouades de 8 à 12 hommes dénommées **Familles**. Les chefs portaient des noms de guerre : **papa, maman, bonbon**, ou des noms des membres du gouvernement : **Decazes, d'Argout, Thiers.**

L'Association se proposait :

« La délivrance du peuple et du genre humain;

« Abattre les privilèges;

« Emanciper les prolétaires;

« La révolution sociale par la violence. »

Des dépôts d'armes furent constitués.

Une initiation, après enquête, précédait l'entrée de chaque nouvel adhérent. Le cérémonial rappelait les pratiques maçonniques.

Présentation de l'adepte les yeux bandés. Ouverture symbolique des « travaux ». Interrogatoire politique. Silence exigé. Menaces de représailles cruelles en cas de trahison. Discours mi-philosophique, mi-républicain. Serment solennel :

Je jure de ne révéler à personne, pas même à mes proches parents, ce qui s'est dit ou fait parmi nous. Je jure d'obéir aux lois de l'association, de poursuivre de ma haine ou de ma vengeance les traîtres qui se glisseraient dans nos rangs; d'aimer et de servir mes frères, de sacrifier ma liberté et ma vie.

La Société des Familles organisa l'attentat de Fieschi, qui faillit coûter la vie au roi et à sa famille.

Arrêtés en mars 1836, les principaux responsables furent condamnés à des peines variant entre huit mois et deux ans de prison.

Dispersés, les membres se reconstituèrent immédiatement sous un autre nom.

f) **Les Légions révolutionnaires.** En même temps que la Société des Familles, se forment, composées des éléments

les plus douteux de la racaille, des légions d'assassins chargés de commettre des attentats individuels.

Même rituel que dans les « Familles ». Même serment. Mais le manifeste était plus violent.

Sous notre titre, vous ne formerez pas seulement une société régicide, mais surtout le corps exterminateur par lequel, après la victoire, doivent être anéanties les menées secrètes des nouveaux exploiteurs qui ne manqueront pas de se présenter.

On croirait lire, transposé dans la langue brutale du peuple, un serment de chevalier Kadosch.

g) Les **Saisons**, formées après leur dissolution, par les membres des **Familles.**

Même chefs : Martin Bernard, les FF.'. M.'. Blanqui, Barbès.

Même organisation. Les groupes de six membres étaient appelés **Semaine** commandés par un septième nommé **Dimanche.** Quatre semaines commandées par un **Juillet** formaient un Mois. Trois mois obéissaient à un chef de **Saison** nommé **Printemps.** Quatre **Saisons** à un **Agent révolutionnaire.**

Le rituel était encore plus âpre que celui des « Familles ».

Au nom de la République, je jure haine éternelle à tous les rois, à tous les aristocrates, à tous les oppresseurs de l'humanité. Je jure dévouement absolu au peuple, fraternité à tous les hommes, hors les aristocrates; je jure de punir les traîtres, je promets de donner ma vie, de monter même sur l'échafaud, si ce sacrifice est nécessaire pour amener le règne de la souveraineté du peuple et de l'égalité.

Les Saisons prirent part à l'attaque de l'Hôtel de Ville le 12 mai 1839. Les émeutiers tentèrent de soulever la capitale. Ils échouèrent. Barbès fut condamné à mort. Blanqui à la déportation.

La Société dura jusqu'en 1847, où elle ne comptait plus que six cents hommes désorganisés, mais le peuple avait été durement secoué par l'esprit révolutionnaire puisque, un an plus tard, il renversait la royauté.

Les Saisons se reconstituèrent sous le nom de « Montagnards ».

h) En 1847, la **Société dissidente** réunissait sept cents hommes recrutés parmi les communistes révolutionnaires.

Autour du F.'. Louis Blanc se réunissent tous les groupes ouvriers, à qui la Société des Droits de l'hommes et ses filleules ont donné le goût de l'action révolutionnaire.

i) Citons encore la Société des Droits du Peuple, fondée à Tours en 1835. Elle était surtout composée de militaires. Le candidat jurait « haine aux rois, fidélité aux principes immuables des Droits de l'Homme et du Citoyen, et dévouement sans borne à la cause de la liberté et de l'égalité ».

Dans ses statuts, cette Société ne reconnaissait que le gouvernement républicain « comme le seul légitime par ses principes et « le plus conforme à la dignité de l'homme ».

Là encore, on retrouvait le serment, le secret, la peine capitale pour les parjures.

DE 1848 A 1852

TRIOMPHE DE LA MAÇONNERIE EN 1848

Les nombreux documents qu'on possède sur la qualité maçonnique des dirigeants des sociétés secrètes sont suffisants pour prouver leur identité de vues et d'actions. Obligée de se terrer dans un conformisme gouvernemental, la Maçonnerie s'est, en fait, exprimée dans la rue et à l'usine par le truchement des groupes révolutionnaires. Barbès, Blanqui, Louis Blanc, Garnier-Pagès, chefs de bandes armées, agitateurs menaçants pour le régime, étaient Maçons. Maçons aussi tous les membres de la L.'. « Amis de la Vérité », entièrement composée de sectionnaires des Droits de l'Homme ; Maçon le Vén.'. Boissaye de la L.'. « La Trinité Indivisible » membre de la Commission de secours pour les détenus patriotes ; Maçon l'Orat.'. Tissot, membre du Comité Central des Droits de l'Homme ; Maçons Lafayette, Laffitte, Dupont de l'Eure, Schossen, de Laborde, Dupuis, Teste Murilhon, Maison, Labey de Pompières, Crémieux, Cavaignac, Caussidière, Proudhon, Marie, Vaulabelle, Villain, et tant d'autres.

Il ne faut donc pas s'étonner si le soudain déchaînement de la Révolution de 1848 amena la Maçonnerie en pleine lumière. Elle osa s'afficher impudemment. La réception du 24 mars 1848 est restée célèbre. Trois cents Maçons, bannière en tête, furent reçus par le Gouvernement provisoire, Le Grand Maître adjoint, le F.'. Bertrand, prononça un important discours :

Les Francs-Maçons ont porté de tout temps sur leur bannière, les mots : Liberté, Egalité, Fraternité. En les retrouvant sur le drapeau de la France, ils saluent le triomphe de leurs principes et s'applaudissent de pouvoir dire que la patrie toute entière a reçu par vous la consécration maçonnique. Quarante mille Maçons répartis dans plus de cinq cents ateliers, ne formant entre eux qu'un seul cœur, et un même esprit, vous promettent ici leur concours pour achever l'œuvre de régénération que vous avez si glorieusement commencée.

Le F.'. Crémieux, membre du gouvernement provisoire, assisté de ses collègues les FF.'. Garnier-Pagès, Marrat et Bagnère, revêtus de leurs insignes maçonniques, répondit :

— La République est dans la Maçonnerie. La République fera ce que fait la Maçonnerie.

Flocon, Ledru-Rollin et Jules Favre, du même gouvernement, appartenaient également à la Maçonnerie. « On se serait cru au sein d'un temple maçonnique plutôt qu'à l'Hôtel de Ville », dit un écrivain maçon.

Lamartine avait répliqué quinze jours auparavant à un discours du F.'. Jules Barbier :

Je suis convaincu que c'est du fond de vos Loges que sont émanés d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour, et enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini par faire la sublime explosion dont nous avons été témoins en 1789, et dont le peuple de Paris vient de donner au monde la seconde, et j'espère, la dernière représentation il y a peu de jours.

Le triomphe de la Maçonnerie était absolu. La République avait donc l'occasion de prouver qu'elle pouvait être, selon ses promesses, un régime d'ordre. On sait ce qu'il en est advenu.

Dès janvier 1849, à la suite des élections qui furent favorables à la royauté, les sociétés secrètes ouvrent l'offensive en réclamant l'application immédiate des doctrines communistes qui venaient d'être nouvellement émises en France. Sous l'impulsion de Martin Bernard, l'ancien associé des FF.'. Blanqui et Barbès, la Société des Droits de l'Homme se reconstitue avec une puissance accrue. La Maçonnerie bourgeoise s'affole. En avril 1849, un décret paraît hâtivement qui dissout toutes les associations et interdit les sociétés secrètes. Cette mesure déchaîne la rage des militants et des Maçons révolutionnaires. Partout les clubs renaissent sous des formes philanthropiques. Le ministre de la Justice s'en inquiète. Dès le 29 juillet 1849, il avait demandé des renseignements à ses procureurs. Pendant deux ans la police surveillera heure par heure les agissements des groupes et des Loges.

D'autre part, la Maçonnerie universelle s'agitait à Londres sous la direction du F.'. Palmerston, ministre anglais. Un Comité de Réfugiés siégeait en permanence. Parmi eux, le F.'. Ledru-Rollin, qui dirigeait toute la rébellion en France. Trois cent mille hommes armés devaient prendre le pouvoir et établir partout « la République sociale ». Des émissaires parcouraient le pays, porteurs d'ordres de Londres. Il est curieux de constater que le sceau qui figurait au bas de ces pièces comportait des attributs maçonniques : l'équerre, le niveau, le compas, la hache et le faisceau de licteur surmonté du bonnet phrygien.

Le rituel de ces nouvelles sociétés secrètes comportait toujours des mots de passe : à Lyon : « Suffrage universel.



LES ACCUSÉS DU 15 MAI 1848

87

Lyon ! » Dans la Drôme : « Attention, Courage. Drôme ! » A Montpellier : « Marianne. »

La plupart de ces groupes sont réunis sous le titre de **Jeune Montagne**. Pour devenir Montagnard, le néophyte, les yeux bandés, devait prêter serment sur une arme.

— Tu jures de défendre la République, démocratique et sociale ?
— Je le jure, par le Christ.
— Tu jures de prendre les armes au premier signal de tes chefs, de quitter père, mère, femme et enfants, pour voler à la défense de la liberté ?
— Je le jure trois fois par le Christ.

L'insurrection éclata en décembre. Les Maçons capitalistes de Paris, effrayés par l'ampleur du mouvement, s'étaient ralliés à Louis-Napoléon. Dans vingt-huit départements, la bataille fit rage. Mais les forces policières et militaires les matèrent peu à peu.

La Maçonnerie avait échoué dans son entreprise républicaine. Elle allait bon gré mal gré accepter la dictature du second Empire. Toutefois elle ne perdait rien de ses prérogatives. Tout au plus la coiffait-on d'un tuteur. Le maréchal Magnan était chargé de la surveiller. Comme toujours, elle avait misé sur tous les tableaux.

L'année 1851 offre pour l'historien de singulières analogies avec l'actuelle situation intérieure de la France. En 1943, les sociétés secrètes populaires : les groupes gaullistes ou communistes « Combat », « Libération », « Résistance », etc., armés, financés par l'étranger, animés d'esprit mi-républicain, mi-soviétique, commettent des attentats terroristes dans nos campagnes. Plus tard, quand les documents de police pourront sortir de leurs dossiers, on sera étonné de voir la part que la Maçonnerie aura prise dans cette tentative de guerre civile. L'Histoire se répète quasi automatiquement à un siècle de distance. Il semble bien que la faillite des forces du désordre soit inéluctable aujourd'hui comme autrefois.

Paul RICHE.

BIBLIOGRAPHIE

De La Hodde. — Histoire des Sociétés Secrètes et du Parti Républicain, de 1830 à 1848 (1850).
A. Chenu. — Les Conspirateurs. Les Sociétés Secrètes (1850).
— Procès des Vingt-Sept et de la Société des Droits de l'Homme (1834).
— Affaire d'avril 1934. Acte d'accusation (1835).
Jouet. — Les Clubs, leur histoire et leur rôle depuis 1789 (1890).
Louis Blanc. — Histoire de dix ans.
Saint-Edme. — Constitution et organisation des Carbonari (1821).
Jouaust. — Tableau historique de la Franc-Maçonnerie en France (1878).
E. d'Avesne. — La Franc-Maçonnerie au pouvoir (1881).
Louis Amiable et J.-C. Colfavru. — La Franc-Maçonnerie en France depuis 1725 (1927).
A. Lantoine. — La Franc-Maçonnerie dans l'Etat (1935).
Deschamps. — Les Sociétés Secrètes et la Société (1880).
G. Perreux. — Au temps des Sociétés Secrètes (1930).
Tchernoff. — Associations et Sociétés Secrètes sous la Deuxième République, 1848-1851 (1905).
E. du Barrail. — Histoire de la Jacquerie de 1851 (1852).
Granier de Cassagnac. — Récit complet et authentique des événements de décembre 1851 (1851).
E. Tenot. — La province en décembre 1851. Etude historique sur le Coup d'Etat (1870).

LE F.·. JUIF MENDÈS-FRANCE

L'ALLIANCE des capitalistes internationaux et des partisans de l'égalité démocratique sera longtemps un sujet d'étonnement pour ceux qui connaissent mal les milieux de gauche. Elle ne s'explique pas seulement par la nécessité où se trouvent les financiers de faire de la démagogie quand ils prétendent diriger le monde. Les contradictions de l'âme juive y ont tout naturellement conduit.

Si l'on doutait, il suffirait d'examiner la carrière des politiciens israélites qui mènent de front, sans la moindre gêne apparente, la vie au service du capitalisme anonyme et vagabond, avec tous les bénéfices qu'elle rapporte, et celle de militant dans un parti marxiste ou sympathique à cette idée.

L'exemple de Léon Blum a déjà fait l'objet de nombreux commentaires. Il n'est pas unique. Celui de Pierre Mendès-France, F.·. M.·., radical-socialiste et théoricien de la banque internationale, n'est pas moins caractéristique.

Pierre-Isaac-Isidore Mendès-France est un jeune israélite de pure race, né le 11 janvier 1907, dans le 3e arrondissement de Paris, de David Cerf et de Palmyre Sarah Cahn. Son nom paraît être de pure fantaisie et nous ne savons pourquoi il a adjoint au nom de Mendès que ne portait pas son père (l'extrait de son casier judiciaire en fait foi) celui de France, qui a provoqué tant de sarcasmes dans la presse, les années précédentes.

Il a commencé ses études à l'école primaire de son quartier, les a poursuivies à l'Ecole primaire supérieure Turgot et les a achevées à la Faculté de Droit, à l'Ecole des Sciences politiques et à la Sorbonne.

Lorsque vint pour lui le moment de préparer sa thèse de doctorat en droit, les Gauches étaient sous le coup de la faillite de M. Herriot et du redressement financier opéré dans des conditions difficiles par M. Poincaré. Leur aigreur était grande d'avoir vu revenir en sauveur celui qu'ils avaient cru chasser à jamais du pouvoir après une campagne scandaleuse dans les deux domaines diplomatique et financier.

Les négociations de Chequers entre MM. Herriot et Mac Donald avaient laissé trop d'amertume en France pour que les radicaux attaquassent de front la politique générale de M. Poincaré. Mendès-France suivit leur exemple ; il voulait écrire une thèse de caractère politique, défendre, à la suite des hommes de sa race, une conception internationaliste de la diplomatie et de la finance, deux sujets distincts pour un aryen, mais qui sont étroitement liés dans l'esprit des chefs du Judaïsme politique : il présenta au jury, présidé par M. Germain Martin, **L'Œuvre financière du Gouvernement Poincaré - Histoire de la stabilisation du franc.**

M. Germain Martin, qui est fidèle à l'économie libérale, ne semble pas avoir approuvé les idées de Mendès-France, mais ce dernier, qui y tenait beaucoup et avait un sens assez aigu de la publicité personnelle, fit éditer sa thèse en volume et en tira une certaine notoriété.

La politique active le tentait. Déjà, il s'était signalé à la Faculté de Droit comme une des fortes têtes de la Ligue d'Action Universitaire Républicaine et Socialiste, la fameuse L. A. U. R. S., qui était la pointe avancée dans le monde « profane » du **groupe maç.·. Littré-Condorcet.**

A LA L.·. PARIS

C'était une excellente préparation à la F.·. M.·. Mendès-France demanda à y entrer et fut présenté à la L.·. **Paris**, du G.·. O.·., par son frère de race Jean Cahen, le 13 avril 1928.

Il avait vingt et un ans.

Initié le 19 mai suivant, il devint Compagnon, le 15 mai 1929, et Maître, le 8 mai 1930.

Il ne semble pas qu'il ait été plus haut dans la hiérarchie des grades. Par contre, il fut orateur adjoint de sa Loge en 1930 et garda les fonctions de délégué judiciaire de 1931 à 1935.

La première conférence qu'à notre connaissance, il ait faite en Loge eut lieu devant les **Trinitaires**, le 17 décembre 1930. Elle eut pour thème la crise agricole. Nous aurons l'occasion de voir avec quelle désinvolture ce jeune Juif traitait les paysans français.

Le 10 mars 1931, il fit une conférence de propagande pacifiste : « Les vœux contre la guerre. » C'était le moment où la Maçonnerie espérait étayer la Société des Nations sur la démocratie française et la république de Weimar. Quelques années plus tard, ce rêve devait être dissipé. De pacifistes, les FF.·. seraient devenus de farouches bellicistes. Au Parlement et au Conseil des Ministres, Mendès-France oublierait ses discours en faveur de l'internationalisme et du désarmement. Il serait de ceux qui précipiteraient la France désarmée dans la guerre. Il n'a peut-être pas attaché beaucoup d'importance à ses variations. Nous les avons notées, estimant que le procès de 1941, dont nous parlerons tout à l'heure, n'est pas terminé.

La Franc-Maçonnerie mit Mendès-France en relations avec le F∴ Tomitch, qui lui demanda, en 1933, un article sur le Pacte à quatre pour le **Bulletin des Amitiés Franco-Yougoslaves.**

Lorsque cet article parut (août-septembre 1933), les internationalistes ne s'étaient pas encore remis de la conférence économique de Londres qui avait brisé tous les espoirs de stabilisation des monnaies et de direction universelle de l'économie. C'était la revanche du réel sur l'utopie.

Mendès-France, qui ne pouvait s'en consoler, écrivit : « Funeste régression que ce retour à l'individualisme national... »

Quelques semaines plus tard, Mendès-France fut nommé par sa Loge rapporteur de la question B : « Réorganisation et simplification du régime fiscal en France. »

Il présenta son rapport sur cette grave question, le 12 décembre 1933. Nous ne l'analyserons pas, nous réservant d'exposer brièvement ses idées en matière fiscale, lorsque nous parlerons de son passage rue de Rivoli, en mars-avril 1938. Nous noterons seulement que la L∴ **Paris** comptait plus d'israélites que la moyenne des Ateliers du Grand-Orient et que les Hertz, Da Costa, Halphen, Morgenstein, Spigelmann et Bloch, qui prirent part à la discussion, posèrent des questions sur des sujets qui, à notre sens, ne les intéressaient aucunement.

LA BANQUE INTERNATIONALE

Cependant, Mendès-France qui, décidément, se spécialisait dans les questions financières, avait écrit, pour la Bibliothèque économique universelle fondée par Georges Valois, **La Banque internationale.**

C'était une étude de la Banque des Règlements Internationaux fondée par la Commission du plan Young en remplacement de la Commission des Réparations.

Elle avait été imaginée par des banquiers américains et constituée par un groupe dans lequel Mendès-France désignait les Maisons Morgan et Kreuger, la Société Générale de Belgique et la Banque de Paris et des Pays-Bas, dont le directeur était alors le Juif Horace Finaly. Elle avait pour but de « commercialiser » le problème des réparations, de lier le paiement des dettes interalliées à celui de l'indemnité allemande et de créer, lisons-nous dans le dernier alinéa du chapitre VI du rapport Young, « un trait d'union toujours plus étroit et précieux dans la collaboration entre les Banques Centrales en général, collaboration indispensable au maintien de la stabilité de la structure mondiale du crédit ».

A la vérité, ce texte même le confirme, la Banque des Règlements Internationaux, fondée à l'occasion de la liquidation financière de la guerre de 1914-1918, était appelée à devenir, dans l'esprit de ses créateurs, la Banque centrale des banques d'émission qui y auraient adhéré, la « Superbanque internationale », chargée de l'administration des finances de l'univers, gouverné par une Société des Nations renforcée :

Bientôt, écrivait Mendès-France, il n'y aura plus autant de politiques de crédit que d'Etats indépendants, mais une politique de crédit unique comme le métal qui en constitue la base. C'est la nécessité de cette collaboration en matière monétaire que les experts ont clairement sentie ; c'est elle qui leur a inspiré cette ferveur réaliste grâce à laquelle ils ont pu jeter les bases d'un organisme qui sera demain l'instrument pratique et efficace d'une politique monétaire fédérale. C'est cette haute inspiration qui fait toute la beauté de leur œuvre et son immense mérite.

(Pierre MENDES-FRANCE : La Banque internationale, p. 17-18.)

COUR D'APPEL DE PARIS — BULLETIN N° 3

Extrait du Casier Judiciaire concernant

le nommé Mendès France Pierre Isaac Isidore

né le 11 Janvier 1907 Paris

fils de Cerf David et de Gabrielle Sarah Cahn

DATE des Condamnations	COURS ou Tribunaux	NATURE des Crimes ou Délits	DATE des Crimes ou Délits	NATURE et Durée des Peines	OBSERVATIONS

16 AVR. 1928

L'EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE DE MENDÈS-FRANCE A L'ÉPOQUE DE SON ENTRÉE AU G∴ O∴

Ce faisant, les financiers sortaient de leur rôle. Les hommes d'Etat en éprouvaient une inquiétude que Mendès-France traduisait en ces termes :

Une partie capitale se joue en ce moment : la bataille de l'économique et du politique, plus aiguë depuis la guerre — et qui prend maintenant la forme d'un conflit latent et profond entre deux civilisations — va entrer dans une voie décisive, différente, selon les résultats des présents débats. D'où l'émotion générale et combien légitime, qu'a soulevée la constitution de la Banque des Règlements Internationaux.

La Droite s'inquiète de cette situation, parce qu'elle comporte quelque chose de cette conception internationaliste de la politique moderne, qu'elle a toujours combattue ; elle ne l'accepte que parce que l'internationalisme des banquiers est un peu subversif au regard de l'autre, l'ancien, celui des peuples...

(Pierre MENDES-FRANCE : La Banque internationale, p. 5-6.)

Les nationalistes français ne toléraient pas cette initiative de banquiers parce qu'elle pouvait sembler subversive aux Internationales marxistes (il y aurait beaucoup à dire sur ce thème, d'ailleurs, en ce qui concerne la IIe Internationale); ils la subissaient parce que les forces conjuguées de la Maçonnerie et du Judaïsme les réduisaient à l'impuissance.

Elle plaisait, au contraire, à Mendès-France, qui y voyait un succès de l'internationalisme sur les Etats nationaux, un moyen d'assurer la prédominance de l'économique sur le politique, c'est-à-dire du capitalisme juif sur les gouvernements établis :

...Il ne nous déplaît pas de trouver dans les événements présents l'éclatante confirmation de deux théories, que certains hommes ont affirmées inlassablement depuis si longtemps :

1° Les grands moyens d'action du monde moderne appartiennent au mode économique et financier et dépassent, à ce titre, les cadres retardataires d'un droit individualiste et politique révolu et qu'il faut renouveler ;

2° Les solutions efficaces des difficultés pratiques présentes sont d'ordre international. Les problèmes essentiels étant devenus tous

internationaux, les organes nécessaires à leur solution doivent être également internationaux.

Ces idées, qui, pour beaucoup, ne sont ni nouvelles, ni originales, constituent pour la majorité des citoyens de l'Europe, pour une partie même de son élite, une stupéfiante révolution absolument inattendue.

(Pierre MENDES-FRANCE : La Banque internationale, p. 6.)

Il était à craindre que l'impuissance de la Société des Nations et les divisions des gouvernements établis ne permissent à la Banque des Règlements Internationaux d'instaurer une insupportable dictature. Gaston Bergery n'avait-il pas dit à la tribune de la Chambre qu'elle pourrait constituer un « mur d'argent international » ?

Cette appréhension n'était pas faite pour émouvoir Mendès-France : Juif, il persistait envers et contre tout à réclamer pour la B. R. I. les pouvoirs les plus étendus, ceux de régulariser les changes en attendant la création de la monnaie universelle, comme ceux de financer les plus grosses affaires. Franc-Maçon, il voulait seulement que la B. R. I. s'insérât dans une organisation politique mondiale qui fît de la Société des Nations un véritable super-Etat.

Il écrivait à ce propos :

Les constructeurs des temps modernes devront consacrer leurs efforts à la formation aussi prochaine que possible d'une Europe organisée, aux points de vue politique, économique, juridique, spirituel, etc., afin qu'en face des intérêts financiers cartellisés, le Vieux Monde adopte le statut qui fera de la B.R.I. un merveilleux instrument de collaboration et de prospérité, au lieu du pouvoir autocratique oppresseur que certains ont pu y discerner.

Seuls, en effet, les progrès espérés des Etats-Unis d'Europe pourront dissiper les craintes naturelles qui se sont fait jour à ce sujet. Il faut donc que notre continent qui accepte — contraint ? — une nouvelle discipline financière internationale, sache élaborer au plus vite le régime qui lui permettra d'aborder sans appréhension, les horizons qui viennent de s'ouvrir devant lui.

(MENDES-FRANCE : Op. cit., p. 19-20.)

Enfin, le REALISME dont on a fait preuve en matière financière en construisant la B.R.I., en portant atteinte ainsi à la souveraineté financière des grands Etats, pourquoi ne s'appliquerait-il pas maintenant en matière politique ? D'autant plus qu'à essayer de bâtir hors du cadre politique un organe aussi essentiel que la Banque internationale, c'est vouloir bâtir une maison sans fondements. La Banque internationale doit trouver des bases solides au sein d'un cadre politique approprié. Institution fédérale, par excellence, on ne saurait lui donner une conception acceptable, sans créer aussi l'organe fédéral qui en est la condition même.

(MENDES-FRANCE : Op. cit. p. 261.)

Cette idée rejoignait toutes celles qui avaient été défendues par les convents des Obédiences maçonniques sur la transformation de la **Société des Nations** en **Société des Peuples**, en vue de la création d'un véritable super-Etat ; celles du F.'. Lucien Weil, au convent du G.'. O.'. de 1928, notamment.

DEPUTE RADICAL-SOCIALISTE DE LOUVIERS

La Banque Internationale dut lancer Mendès-France dans le monde des affaires, car ce n'est pas sans surprise que nous voyons ce jeune homme de 25 ans quitter le 3e arrondissement natal, installer son cabinet d'avocat 119, rue de la Pompe, s'offrir une automobile, se présenter à la députation et prendre, pour la circonstance, un second domicile 35, rue Tatin, à Louviers.

Pourquoi, aussi, la circonscription électorale de Louviers, circonscription essentiellement agricole et que représentait, à la satisfaction apparente de la majorité de ses électeurs, gens paisibles, un député très modéré, M. Alexandre Duval? Qui avait intérêt à voir ce jeune avocat juif se poser dans ce coin de terre de France en député « paysan » ? On s'est perdu en suppositions sur les commanditaires possibles d'une telle entreprise : rois juifs du blé ou de la minoterie ? Nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette question et la livrons seulement aux historiens.

Quoi qu'il en soit, le F.'. Mendès-France eut quelque peine à faire admettre son étiquette radicale-socialiste aux agriculteurs normands.

Ils étaient 13.973 dans l'arrondissement. 12.492 vinrent déposer un bulletin dans l'urne. Alexandre Duval recueillit 5.972 suffrages, Mendès-France, 5.824, et le communiste Vimard, 471. Il y eut ballottage. Au second tour, Mendès-France bénéficia des voix communistes : il eut 6.347 voix et Alexandre Duval, 6.108. Mendès-France fut élu.

Il s'efforça, dès lors, de consolider sa position, devint maire de Louviers, conseiller général de l'arrondissement.

A la Chambre, il fut élu secrétaire de la Commission des Douanes. Se lançant dans le Parti radical-socialiste, il fut rapporteur des questions financières au congrès de Toulouse. (Octobre 1932.)

Cependant, il avait publié, l'année précédente, **Le Mouvement des Cartels et la crise** et poursuivait, à la librairie Georges Valois, les travaux qui lui avaient si bien réussi ; il collaborait aux **Cahiers Bleus** « pour la République syndicale », avec Lydia Bach, Sammy Beracha, F. F. Nitti, le Juif Pierre Paraf et le F.'. Gustave Rodrigues, israélite lui aussi.

Il eut, néanmoins, un peu de mal à triompher aux élections de 1936.



LE F.'. JUIF PIERRE MENDÈS-FRANCE

Ten.·. Col.·. et Sol.·. des 3 Gr.·. Symb.·.
du
G.·. O.·. D.·. F.·.

Nom de la L.·. Paris
Nom et Prénom du candidat Mendès France
Grade Maître

O.·. de le 19

Signature ne varietur du Candidat

Sceau de l'At.·.

Cette fiche absolument indispensable, pour être valable doit être timbrée du Sc.·. de l'At.·. et revêtue de la signature du candidat.
A remettre à l'entrée du Temple.

La Fédération républicaine présenta contre lui M. Legouez. Ce dernier recueillit 5.519 voix; Mendès-France, 6.063, et le communiste Vimard, 603. Il y eut ballottage.

Au second tour, Mendès-France fut élu avec 6.824 voix contre 6.087 à M. Legouez.

SOUS-SECRETAIRE D'ETAT AU TRESOR

Léon Blum ne fit pas appel aux talents du F.·. Mendès-France lorsqu'il constitua son premier ministère. Mendès-France ne devint sous-secrétaire d'Etat au Trésor que le 13 mars 1938, lorsque le F.·. Camille Chautemps, avec le courage qui le caractérise, eut abandonné la France à Léon Blum, à l'ouverture d'une grave crise extérieure.

Etonnant ministère que ce deuxième ministère de Front populaire constitué par Léon Blum ! Il comprenait huit ministres et sous-secrétaires d'Etat francs-maçons : Viollette, Marc Rucart, Jean Zay, Georges Monnet, Frossard, Mendès-France, Ramadier et Raoul Aubaud. Quatre de ses membres étaient juifs : c'était Léon Blum, Jules Moch, Jean Zay et Mendès-France. Fait digne de remarque : deux de ces Juifs s'occupaient du Trésor. C'était Léon Blum, président du Conseil et ministre du Trésor et Mendès-France, sous-secrétaire d'Etat au Trésor.

Comme le faisait remarquer **Commentaires**, le F.·. Mendès-France devenait le vrai ministre des Finances, puisque M. Spinasse se contentait de gérer le budget et que Mendès-France s'installait rue de Rivoli, tandis que Léon Blum restait à l'Hôtel Matignon.

Mendès-France avait trente et un ans. Il était le benjamin du ministère, comme en 1932 il avait été celui de la Chambre. Ses immenses capitaux, mis à l'abri des dévaluations en Egypte, son titre de professeur à l'Ecole des Hautes Etudes sociales augmentaient une assurance qui ne lui avait guère fait défaut. Léon Blum ne disait-il pas de lui qu'il était « plein d'expérience » ?

Dans la compagnie du Juif Georges Boris, ancien collaborateur du banquier Lœwenstein et co-directeur, avec Weiskopf-Gombault, de **La Lumière**, Mendès-France composa un « Trust des cerveaux », afin de mettre au point les mesures financières du nouveau cabinet. Il y fit entrer un autre Juif, Weil-Reynal (c'était un agrégé d'histoire qui se posait en technicien de l'histoire des monnaies), Cuzin, ancien fonctionnaire des Douanes, et Rey, sous-chef du bureau des Régies. Vincent Auriol, que ses succès antérieurs désignaient, sans doute, pour une mission de confiance, était invité à apporter ses lumières à ce cénacle.

Le retour de Léon Blum au pouvoir avait aggravé une situation financière déjà très sérieuse et le monde politique attendait avec anxiété le dépôt de ses projets. Il fut servi à souhait.

Le 22 mars 1938, Léon Blum réclama une augmentation de cinq milliards des avances de la Banque de France à l'Etat et le transfert de trois milliards et demi du fonds d'égalisation des changes à la Caisse autonome de la Défense nationale. C'était, en réalité, huit milliards et demi d'inflation pure.

Le projet de Blum et du F.·. Mendès-France fut soutenu à la Chambre par un troisième Juif, F.·. M.·. par surcroît, Jammy-Schmidt, qui occupait les hautes fonctions de rapporteur général du Budget.

La Chambre le vota sans difficulté.

Le Sénat effectua un premier barrage, le 24 mars, et la Chambre dut s'incliner devant sa volonté, le 25, bien que le F.·. Jammy-Schmidt eût déclaré : « Le vote de la Haute Assemblée et les commentaires qui l'ont précédé sont de nature à léser l'autorité du gouvernement. »

Léon Blum et Mendès-France n'avaient pas renoncé à leurs projets pour autant. A Paris, l'inquiétude allait croissante.

L'Epoque dépêcha un de ses rédacteurs chez M. Spinasse pour essayer de connaître leur pensée. M. Spinasse le rassura et lui dit qu'il n'y aurait ni contrôle des changes, ni emprunt forcé, ni embargo sur l'or.

Mardi 10 Mars 1931

PARIS (G.·. O.·.)
Temple : 16, rue Cadet, Paris-9e

Ouv.·. des trav.·. à 8 h. 45. — P.·.-V.·. et corr.·.

Batt.·. de deuil à la mémoire de notre F.·. Albert LEVY, Vén.·. d'honn.·. de l'At.·., et de notre T.·. Ill.·. F.·. MONIER, G.·. M.·. de la G.·. L.·. de France.

Batt.·. d'all.·. en l'honneur des FF.·. élevés au grade de Maît.·. : MENDES FRANCE, BIDAUX, PAPOT, SPIGELMANN Charles et SPIGELMANN Henri, GUERIN DE FONTJOYEUSE, et des FF.·. SALAUN et FLANDRE, nouvellement nommés Comp.·.

LES VŒUX CONTRE LA GUERRE
par le F.·. MENDES FRANCE, Orat.·.

Question A
présentée par le F.·. BESSIERE, Vén.·. d'hon.·.

Impressions maç.·. du F.·. Maxime BLOCH.

Circ.·. des tr.·. — Clôt.·. des trav.·. à 23 h. 30.

Mercredi 17 Décembre 1930

LES TRINITAIRES (G.·. L.·.)

Temple : 8, rue Puteaux, Paris-17e.

Vén.·. d'hon.·. *ad vitam æternam* : F.·. Elie MAY.
Vén.·. : F.·. Edmond DAUPHIN, 10, rue Notre-Dame-de-Lorette.
Trés.·. : F.·. Raoul DEMOGET.

Ouv.·. des trav.·. à 20 *h.* 30 *précises.* — P.·.-V.·. et corresp.·.

LA CRISE AGRICOLE

par notre T.·. C.·. F.·. MENDÈS-FRANCE, avocat à la Cour, membre de la R.·. L.·. *Paris.*

Récréation pour visite au plat.·. du F.·. Trés.·.

QUELQUES MOTS SUR « LA RELIGION CAODAISTE » ET « L'INDOCHINE »

par notre T.·. C.·. F.·. DREAN, navigateur, membre de l'At.·.

Questions diverses.
Batt.·. de deuil à la mémoire de la sœur de notre T.·. C.·. F.·. DREAN.
Batt.·. d'all.·. en l'honneur du F.·. conférencier et des FF.·. visiteurs.
Circ.·. du tr.·. de Bienf.·. et du sac aux propositions. — Clôt.·. rit.·. des trav.·. à 23 *h.* 30.

Deux heures plus tard, le ministère du Trésor adressait un démenti à la presse : « Aucune déclaration autorisée n'a pu être faite, disait-il, sur des projets dont la mise au point n'est pas terminée. »

L'inquiétude était légitime : le 5 avril, Léon Blum proposa de nouveaux impôts, un prélèvement sur le capital et le recours à l'inflation sous des formes diverses qui permettaient d'imprimer trente milliards de nouveaux billets. Un vote brusqué lui permit de faire passer son projet à la Chambre. Pourtant, M. Flandin avait déclaré :

Ne nous y trompons pas. Si un tel système s'établit, c'est l'hypothèque générale de l'Etat pesant sur toutes les propriétés et, notamment, sur la propriété agricole.

Comme le Sénat se préparait à la résistance, les « Jeunes Turcs » du Cabinet mobilisèrent les « masses » contre lui, mais les Pères conscrits tinrent bon et refusèrent les pleins pouvoirs à Léon Blum. Le ministère fut renversé le 10 avril 1938.

Mendès-France manifesta, dès lors, son activité par un bellicisme chaque jour plus violent.

De même qu'avec Léon Blum, il avait voulu, le 5 avril 1938, rendre au Frente Popular le milliard d'or que la Banque d'Espagne avait déposé en 1931 à la Banque de France, il fit campagne, dans les **Cahiers des Droits de l'Homme**, en mars 1939, contre la remise de ce trésor au gouvernement du général Franco que nous venions de reconnaître, soulevant contre le geste tardif de la IIIe République tous les arguments susceptibles de brouiller des négociations déjà délicates.

DESERTEUR

Survint cette guerre qu'il avait tant appelée de ses vœux. Il fut envoyé à l'armée du Levant, à Beyrouth.

Il se trouvait, le 10 mai 1940, en permission exceptionnelle en France, au titre de parlementaire, quand les officiers permissionnaires reçurent l'ordre de rejoindre leurs formations sans délai.

Par suite de quelle circonstance ne fut-il pas touché par cet ordre, nous ne saurions le dire. Il resta donc en France, mais fut avisé, quelques semaines plus tard, d'avoir à rejoindre l'école d'observateurs de Mérignac, près de Bordeaux.

La défaite ne faisait, malheureusement, plus de doute. Mendès-France alla chercher sa famille en Charente et s'embarqua avec elle sur le « Massilia ».

Arrêté le 30 août 1940, à Casablanca, il fut traduit devant un conseil de guerre pour désertion à l'intérieur en temps de guerre et condamné à six ans de prison, à la dégradation et à la privation de ses droits civiques pendant dix ans, le 9 mai 1941.

Sous un prétexte quelconque, il se fit transférer à l'hôpital de la Providence, à Clermont-Ferrand, et s'en évada, le 22 juin, à l'aube.

Comment ne pas croire qu'il a bénéficié de puissantes complicités pour entrer à l'hôpital et en sortir ?

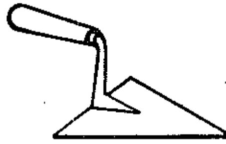
Les bureaux de la justice poursuivirent néanmoins leur œuvre : il fut déchu de son mandat parlementaire le 28 septembre 1941.

Tel est l'homme qui, aujourd'hui, a rang de ministre des Finances à Alger.

Nous pensons que les financiers internationaux, qui n'ont pas oublié son plaidoyer de 1930 en faveur de « la banque internationale », comptent qu'il favorisera la mise en place de l'Institut mondial qu'ils projettent de fonder pour la liquidation des dettes de cette guerre et la « reconstruction » du crédit universel.

Que Mendès-France exerce ses talents financiers outre-Atlantique, peu nous importe ; mais que ce ploutocrate démagogue, qui a prêché le bellicisme à un pays qu'avec son parti, il avait contribué à désarmer ; que le déserteur de 1940 puisse un jour s'ériger en justicier des Français restés chez eux pour faire leur devoir dans des circonstances difficiles, ah, non !

Georges OLLIVIER.



A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

D'OU VIENT LA DEMOCRATIE ?

ELLE est fille de la Maçonnerie et des Encyclopédistes, écrit le journal espagnol le **Diario de Navarra** dans son n° du 31 juillet.

« La Maçonnerie, dit-il, a anéanti la monarchie en France, y compris les monarchies de Louis-Philippe et de Napoléon qu'elle avait élaborées. Elle a provoqué en Europe des révolutions innombrables dont une des victimes particulièrement choisies fut notre Patrie elle a détruit des Empires — l'Empire Autrichien persécuté par elle depuis toujours, l'Empire Allemand de Guillaume II et notre monarchie à nous. »

La feuille espagnole continue :

« Et toujours, aussi bien en France, qu'en Prusse, en Russie et en Espagne, partout où la Démocratie s'implantait ou essayait de s'implanter, on voyait des ruines d'églises et de trônes, des moines et des curés injuriés, persécutés et même assassinés ; « les propriétaires fonciers et les capitalistes » comme disent les propagandistes, partageaient le même sort. »

LE COMPLOT DECEMBRISTE

Constantin de Grunwald dans **Présent** du 11 octobre examine le rôle des Sociétés Secrètes dans la préparation du complot ourdi, il y a un peu plus d'un siècle, contre le Tsar Nicolas I[er]; les Décembristes étaient de jeunes aristocrates élevés dans les idées françaises, nourris de livres français qui souhaitaient un changement dans le régime tsariste, ou tout au moins des améliorations importantes et qui furent poussés par la Maçonnerie.

« Née vers 1731, florissante sous la Grande Catherine, la Franc-Maçonnerie russe avait pris un nouvel essor sous le règne d'Alexandre : elle groupait, en 1820, trente-deux loges, avec seize cents membres dont huit cents à Saint-Pétersbourg, et comptait dans ses rangs des membres de maisons régnantes, des représentants des plus illustres familles de la Russie (treize Galitzine, douze Narichkine neuf princes Dolgorouki, autant de princes Gagarine et de comtes Tolstoï), des ministres, de grands chefs de guerre (Koutousov et Bennigsen), plusieurs archevêques, dont Philarète, métropolitain de Moscou, et de très nombreux savants, écrivains et artistes ; en un mot, toute l'élite mondaine et intellectuelle du pays ».

Les Décembristes ont subi une forte empreinte maçonnique :

« C'est dans cette association qu'ils se sont rapprochés en « frères » et qu'ils ont pris conscience de la communauté de leur destin. C'est à travers elle, selon toute probabilité, qu'ils ont pris contact avec les Francs-Maçons polonais, les carbonari italiens et suisses, peut-être aussi avec ces quelques étrangers — avec Hercule de Polignac, émigré français et officier de la Garde, avec les deux Anglais, Hynam et Bull — qui trempèrent plus tard d'une façon indirecte, dans l'affaire du 14 décembre, et furent priés, en 1826, de quitter la Russie. Mais, en définitive, l'ordre maçonnique, avec ses aspirations humanitaires et moralisantes les avait laissés insatisfaits. Une loge, ouverte à tous les initiés n'offrait pas un terrain propice à la conspiration proprement dite : d'ailleurs, on y manifestait, au cours des tenues et des banquets symboliques, trop de respect à l'égard du trône et de l'autel. Vers 1822, date à laquelle toutes les sociétés secrètes furent supprimées par décret impérial, la plupart des futurs Décembristes avaient déjà quitté la Maçonnerie pour une autre organisation plus appropriée à leurs desseins. »

La Société Secrète qui organisa le complot du 14 décembre put exister pendant dix ans, sans attirer l'attention de la police spéciale, chargée de surveiller les activités subversives. Elle avait pour nom : **L'Union du bien Public** et présentait un programme libéral.

« On voulait travailler pour le bien de la Patrie obtenir du pouvoir suprême l'abolition des colonies militaires, l'amélioration du sort du clergé, l'introduction de la publicité dans les affaires de l'Etat et dans la procédure judiciaire peut-être l'abolition du servage. On espérait que l'empereur lui-même se mettrait à la tête du mouvement réformateur, et favoriserait l'installation d'un régime constitutionnel. Les statuts de l'Union indiquaient comme son but : l'amour de l'humanité, l'instruction, la justice et l'économie nationale. Ce n'est que graduellement qu'on voit « le libéralisme à l'eau de rose se transformer en rouge sang ». Le mouvement prenait un aspect sombre et sérieux. »

Le Tsar prévenu à temps fit arrêter les complices et les interrogea lui-même. On vit alors des scènes extraordinaires d'aveux, de repentir, scènes qui paraissent incompréhensibles aux esprits occidentaux.

OPPORTUNISME

La Maçonnerie ne s'encombre pas de préjugés pour réaliser son but. Elle voulait, en Russie, renverser le Tsarisme pour instaurer la Démocratie. En Espagne, par contre, elle chercherait actuellement à restaurer la Monarchie au profit du troisième fils d'Alphonse XIII.

En effet, plusieurs journaux parisiens viennent de publier, d'après la revue **El Espanol**, des extraits de la circulaire que le Grand Maître de la Grande Loge d'Espagne, le F∴ Diego Martinez Barrios aurait adressée le 20 juin dernier à tous les Maçons d'outre-Pyrénées.

« Dans ce Document, écrit M. Henri Lebré, dans le « CRI DU PEUPLE » (16 novembre), Barrios se réfère à des informations émanant des FF∴ Prieto, Negrin et Sanchez Roman qui opèrent à Londres, et Lerroux qui exerce son activité à Lisbonne ; Barrios recommande aux Maçons espagnols de poursuivre leur campagne de bruits chuchotés en vue d'amener la restauration d'une monarchie démocratique et parlementaire, avec l'infant Don Juan. »

Au sujet de cette restauration, l'ancien chef du gouvernement espagnol donne ces consignes aux F∴ de la péninsule :

« Créez du mécontentement, ruinez partout la position de Franco dans l'armée et promettez tout à tous pour qu'au moment voulu une commission militaire se dresse contre le tyran Franco et provoque sa chute, comme cela fut réalisé avec succès contre le général

Primo de Rivera. Prieto prône une république bourgeoise, mais nous voulons provisoirement nous contenter d'une monarchie démocratique avec Don Juan, qui est un instrument passif entre nos mains. La nouvelle organisation ouvrière émanant de la IIIᵉ Internationale, Vangarida Espanola, a adopté notre plan, et les démocraties nous ont garanti notre liberté de mouvement. Frères, dans ce semestre doit éclater la bombe monarchiste. Au moment voulu, elle fournira aux alliés un poker décisif et mettra fin à la stupide position de neutralité d'Oliveira Salazar. »

L'éditorialiste du **Cri du Peuple** ajoute :

« Voilà donc la Maçonnerie prise sur le fait, une fois de plus. Elle est dans son rôle. Mais que penser des conservateurs réactionnaires et royalistes qui sont assez sots pour lui servir d'instrument et faire son lit, et celui du bolchevisme ? »

L'AFFAIRE ITALIENNE

C'est également la cause royale que la Maçonnerie a prétendu servir en Italie. Aussi le nouveau gouvernement républicain social italien vient de prendre des mesures plus sévères destinées à éliminer les Juifs et les Francs-Maçons de la vie nationale italienne.

Le docteur Giovani Preziosi, a commenté ces mesures en un discours dont **Paris-soir** (27 octobre) donne des extraits :

« Les lois antijuives, a dit le ministre d'Etat, n'ont pas été exécutées comme il aurait fallu et, dès la marche sur Rome, le fascisme a commis une erreur vis-à-vis de la franc-maçonnerie en se contentant simplement d'obtenir de certains fonctionnaires éminents qu'ils renoncent à faire partie des loges. »

Désormais :

« Les francs-maçons devront être révoqués s'ils font partie de l'armée, de l'administration ou du parti. »

Voilà qui est de nature à éviter de nouvelles surprises.

L'INTERMEDIAIRE

Henri Amelot, dans **Le Franciste** du 19 septembre (édition de Marseille), cite un discours du F∴ Blanc, Vénérable de la Loge **Le Progrès**, de Troyes, fort révélateur sur la dictature occulte des Loges :

« Vous reconnaissez avec moi, mes Frères, disait l'orateur, la nécessité, pour la franc-maçonnerie, de devenir une vaste et puissante société politique et sociale, ayant une influence décisive sur les résolutions du gouvernement de la République. »

En 1888, le F∴ Blatin, député, fait la déclaration suivante :

« Nous avons organisé dans le sein du Parlement un véritable syndicat de francs-maçons, et il m'est arrivé, non pas dix fois, mais cent fois, à moi-même, d'obtenir des interventions véritablement efficaces auprès des pouvoirs publics. »

Grâce à de tels moyens, continue **Le Franciste**, le F∴ Gadaud put dire au Convent de 1893 « que la Franc-Maçonnerie n'est autre que la République à couvert comme la République elle-même n'est autre chose que la Franc-Maçonnerie à découvert. »

Cherchant comment les Maçons ont pu parvenir à un tel résultat, l'auteur est amené à faire les réflexions suivantes :

« Si la franc-maçonnerie ne présentait pas de véritable supériorité intellectuelle, si la majeure partie des congrégations laïques qui la composaient étaient d'une médiocrité plutôt au-dessous de la moyenne, comment se fait-il que cette Association ait pu arriver à se constituer en pouvoir dictatorial ?

« Il faut voir à cela plusieurs causes. La principale est que les francs-maçons ont consenti à se laisser embrigader, à s'organiser, à se discipliner, à se hiérarchiser.

« Par le fait de cet embrigadement, chacun d'eux est une partie intégrante du groupement, c'est-à-dire d'une force infiniment supérieure à celle de chaque associé, puisque cette force est constituée par l'addition de toutes les forces individuelles réunies.

« Or, quand cette force supérieure porte son effort sur un point, qu'arrive-t-il ? C'est que, d'ensemble et d'une même poussée, cet effort comparé à celui d'un individu isolé se trouve multiplié autant de fois que l'Association compte d'associés.

« Les non-maçons, au contraire, n'étaient pas groupés. Ils se maintenaient isolés regardant d'un œil vigilant tout ce qui les divisait. Ils ne savaient pas voir ce qui devait les unir. La conséquence de cet état d'esprit fut que chacun opposait ainsi sa parcelle de force à tout un ensemble de parcelles égales à la sienne. A quoi pouvions-nous aboutir dans de semblables conditions ? Au misérable résultat auquel aboutirait une des cellules de l'extrémité de l'un de nos membres qui prétendrait indépendamment du concours des autres cellules, ses voisines, lutter contre l'ensemble formé par tous les éléments qui composent un bras vigoureux. Est-ce que cela n'est pas très simple et très facile à comprendre ? »

Grâce à la division de ses adversaires, la Maçonnerie a pu occuper une grande place dans le gouvernement de la France sous la IIIᵉ République. Mais pourquoi eut-elle une politique anarchique, haineuse et immorale ?

M. Amelot affirme que s'il en fut ainsi, c'est parce que la Maçonnerie subissait l'influence des Juifs à qui elle servait d'intermédiaire.

UN ORDRE JUIF : LES B'NAI B'RITH

Les Israélites comprirent si bien le parti qu'ils pouvaient tirer de la Maçonnerie qu'ils fondèrent, il y a tout juste un siècle, un ordre spécifiquement juif. La création de cet ordre remonte au 13 octobre 1843.

« Il avait pour mission de mener la lutte contre l'antisémitisme, de revendiquer la justice pour les juifs et d'agir dans le monde entier pour les intérêts juifs. »

Comment s'est-il acquitté de cette mission ? C'est ce que la **Documentation Hebdomadaire** s'efforce d'établir dans son n° du 28 octobre.

Dans le cadre de la réalisation de ces intentions, le monde fut théoriquement divisé en districts-loges. Il en existe actuellement 17.

Les sept premiers couvrent les Etats d'Amérique, le huitième fut créé en Allemagne en 1882, le neuvième fut fondé en Roumanie en 1889. La même année, Prague fut choisie pour être le siège du 10ᵉ. Les 11ᵉ, 12ᵉ, 13ᵉ furent créés respectivement en 1911, 1922 et 1923, à Constantinople, Vienne et Cracovie. Le 15ᵉ a son siège en Grande-Bretagne, le 16ᵉ au Caire et le 17ᵉ à Sanghaï.

En France, nous apprend la **Documentation Hebdomadaire**, on ne jugea pas utile de fonder une loge de cette obédience, « l'alliance israëlite universelle de Paris s'acquittant à la satisfaction de tous les grands chefs de son travail de sape. »

Toutefois, il y avait chez nous, comme c'est encore le cas en Suisse, à Buenos-Aires, Panama, Hawaï, au Chili, en Uruguay et au Mexique, des Loges B'naï B'rith reliées directement à Washington.

Qui mène le jeu ?

« En tête du Comité général, l'avocat général Henry Monsky, originaire d'Omaha (Nebraska), assisté de trois vice-présidents : Frank Goldman, Abel B. Freyer et Isidore Michael Golden. Le secrétaire général est Maurice Bisgyer (également directeur de la Jeunesse masculine hébraïque, du Centre des communautés juives et de l'Alliance juive d'éducation). Sydney Kusworn fait fonction de trésorier. »

Et ce jeu, la **Documentation Hebdomadaire** le dévoile à nos yeux :

« Les 160.000 affiliés aux quinze cents loges maçonniques et juives distribuées dans le monde entier restent les ennemis mortels de l'humanité non juive. »

UNE LOGE SINGULIERE : LA LOGE EPOPSIS

En dehors des B'naï B'rith, on découvre, en feuilletant les répertoires maçonniques, de nombreux ateliers qui renferment une très forte proportion de Juifs : exemple la Loge « Epopsis », dont parle **L'Emancipation Nationale** du 12 octobre.

Cette Loge fut fondée en 1927, au sein de la Grande Loge Mixte de France par quelques frères influents, dont le Juif Adrien Salomon Levy del Porto qui en fut le Vénérable.

« Cet atelier, qui se flattait d'être tout à fait dans la tradition maçonnique, était composé, pour l'élément masculin, de membres réguliers du Grand-Orient et de la Grande Loge de France, soi-disant gens de lettres férus d'occultisme.

« Voici les noms des principaux animateurs d' « Epopsis » :

« Le F∴ Juif Mathéo Naar, qui en était le secrétaire;

« Le F∴ Raphaël Raoul Amado, encore un Juif, trésorier;

« Le F∴ Léon Rousso, dit Rousseau, toujours un Juif, qui assumait les fonctions de premier surveillant.

« Il est juste de dire que le F∴ orateur, Jacques Chabannes, journaliste, rédacteur en chef de « Notre Temps », était aryen. Qu'était-il allé faire dans cette galère ?

« Un peu plus tard, une militante anarchiste italienne, la S∴ Maria Reygier, 30°, vint se faire affilier à cette loge, après avoir eu quelques démêlés avec le Président de la Fédération italienne du « Droit Humain », le F∴ Di Fabio, qu'elle accusait d'être fasciste. »

Cette femme avait lancé la mode et, à sa suite, plusieurs autres sollicitèrent leur admission à cette Loge.

« On procéda à leur initiation aux mystères maçonniques, et ces femmes du monde « intellectuel » furent obligées de se prêter de bonne grâce aux cérémonies grotesques qui accompagnaient l'admission des récipiendaires.

« La loge « Epopsis » ne bornait pas son activité à instruire ses affiliés de leurs devoirs envers la Secte. Elle avait inscrit également au programme de ses travaux l'étude de la magie. Certains de ses adeptes croyaient pouvoir influencer la politique en ayant recours à des incantations; on espérait même parvenir, par ce moyen, à abattre Mussolini.

« Cette atmosphère de folie était parfois néfaste aux adeptes; ainsi, le Vénérable Lévy del Porto finit un beau jour, par se suicider.

« Malheureusement, derrière ces jeux de déséquilibrés, les loges occultes, telle « Epopsis », travaillaient au complot permanent dont le but était d'assurer la domination juive sur le monde. »

Aussi bien la **Documentation Hebdomadaire**, déjà citée, a raison qui écrit:

« Il est du devoir de toutes les nations aryennes de suivre avec précision les menées de cette puissance occulte (la Juiverie) pour s'y opposer avec le maximum d'efficacité. »

LA DICTATURE DE LA MAÇONNERIE SUR LA FRANCE

Jean Heritier en retrace les étapes dans un intéressant article de **L'Appel** consacré aux **Mémoires** de l'Abbé Baruel, que tous ceux qui s'intéressent au problème maçonnique devraient avoir lu :

« A partir de 1830, la Maçonnerie, grâce à la trahison orléaniste — la deuxième, celle de Louis-Philippe, successeur d'Egalité — est redevenue la véritable souveraine de la France. Napoléon Ier l'avait domptée. Il n'avait point tardé à être vaincu par elle. Louis XVIII et Charles X l'avaient combattue avec ménagement. Elle ne leur pardonna pas d'avoir été contrainte de les ménager elle-même. Et ce fut la revanche de 1830.

« Dès lors, la secte ne connaîtra plus, cent dix ans entiers, que des régimes soumis à son pouvoir occulte. Régimes dont elle fait ou défait les représentants, selon ses intérêts, que ce soit un roi usurpateur, comme Louis-Philippe, ou un empereur comme Napoléon III, ou les fantoches, canailles, crétins, de droite ou de gauche, de la Troisième République. »

La Maçonnerie triomphante a mis, naturellement, sous le boisseau les **Mémoires** de Baruel qui jetaient une lumière crue sur ses turpitudes antérieures. Ce fut là son moindre crime : elle a démoralisé la France, elle l'a abêtie, elle lui a enlevé son âme, pour la précipiter finalement dans l'horrible aventure de 1939.

UNE ŒUVRE MAÇONNIQUE

Dans la guerre de 1939-1940 voulue par la Maçonnerie, l'aviation française fut pratiquement inexistante, alors qu'il y a vingt-cinq ans, au témoignage de tous, elle était la première du monde. A quoi et à qui attribuer cette vertigineuse descente ? Essache, dans **L'Appel** du 18 novembre, s'efforce de l'établir.

Il incrimine les mesures prises par le général Denain et le sinistre Pierre Cot, en vue de « républicaniser » l'armée.

Parmi ces mesures il cite : le rajeunissement des cadres :

« Le but principal — et inavoué — de cette mesure était d'éliminer un grand nombre d'officiers expérimentés, souvent de grande valeur, mais insuffisamment « bons républicains », et de pouvoir réserver un avancement rapide à certains officiers connus pour leur dévouement à la République et, disons le mot, dignes... des loges. Ces officiers-là franchirent avec une rapidité déconcertante tous les échelons de la hiérarchie militaire.

« Les résultats ?... Nous avons pu les constater quelques années plus tard : le 10 mai 1940. »

Le rappel de plus de 500 officiers de réserve pour servir en situation d'activité :

« Dans l'application de cette mesure, la priorité fut donnée aux officiers francs-maçons. Tous les candidats présentés par une loge ou par le F∴ Paul Perrin, président de la Fédération des Officiers de réserve républicains, étaient « admis d'office ».

« L'armée de l'air fut ainsi inondée d'officiers F∴ M∴ d'une nullité complète. ».

La promotion sans concours, au grade de sous-lieutenant, de près de 500 sous-officiers :

« Ce fut là un coup de maître du général Denain, car, par cette mesure, il faisait d'une pierre deux coups.

« La grande majorité de ces sous-officiers promus étaient loin de présenter les qualités requises pour faire de bons officiers, mais, comme ils étaient affiliés aux loges, on « républicanisait » ainsi les cadres de l'aviation. D'autre part, le général Denain fit nommer sous-lieutenants par décret tous les « rubriquards » spécialisés des journaux, c'est-à-dire que tous les rédacteurs chargés de la rubrique « Aéronautique » furent nommés officiers de réserve. Vous pensez que, dès lors, ils ne purent « enguirlander » ou critiquer le général Denain, ministre de l'Air... « Donnant, donnant ». La promotion Denain fut donc, à la fois, la promotion des loges et la promotion des éloges. »

Les innombrables mutations.

« ... par centaines, on peut même dire par milliers, pour convenance... maçonnique. La loge « Eole », qui avait comme représentant au cabinet du ministre le F∴ commandant Domino, dont l'avancement fut d'une rapidité scandaleuse, veillait tout particulièrement à ces mutations comme, d'ailleurs, aux nominations et aux décorations de tout le personnel de l'aviation.

« Les francs-maçons étaient alors les maîtres du Boulevard-Victor. »

Ils étaient nombreux aussi dans les écoles, les bases aériennes, les ateliers de constructions... etc.

« La liste de tous ces FF∴ constituera un précieux document pour les futurs historiens de notre aviation, lorsqu'ils voudront rechercher les causes de son infériorité et de notre défaite. »

Il faudra aussi incriminer la médiocrité du matériel et la carence du Haut Commandement.

PLAIDOYER

Dans les **Nouveaux Temps**, le rédacteur de « La chronique de l'Enseignement » qui signe Jean-Jacques s'efforce de minimiser le rôle de la Maçonnerie dans les milieux enseignants :

« Des censeurs sans mandat ont, à ce sujet, diffamé sans vergogne, le corps des instituteurs, répétant qu'on pouvait les considérer comme suspects d'adhérer, dans leur majorité, soit à la franc-maçonnerie, soit au parti communiste — et qu'on ne pouvait, par conséquent, douter de la virulence de leur prosélytisme politique. De telles affirmations sans preuve sont aisées à relever : dans un département du Sud-Est que nous connaissons particulièrement et qui n'envoyait à la Chambre des Députés que des représentants des partis dits de « gauche », sur 1.300 membres de l'enseignement primaire, on comptait, en juin 1940 « deux » instituteurs adhérant au parti communiste et « douze » instituteurs inféodés aux loges. Il est probable que les proportions sont sensiblement les mêmes pour le reste de la France : voilà qui réduit notablement le crédit qu'on peut accorder à cette affirmation que la plupart des maîtres d'école de France étaient francs-maçons et communistes. »

Jean-Jacques oublie qu'à côté des instituteurs F∴, il y avait ceux — fort nombreux — qui recevaient les directives des Loges par le truchement de la « Ligue de l'Enseignement » — « cette fille de la Maçonnerie » — présidée par le F∴ Brenier.

Aussi tous les plaidoyers du monde ne pourront laver le corps enseignant — pris dans sa majorité — du soupçon d'avoir, selon l'expression même de Jean-Jacques, « faussé l'esprit de la jeunesse par une pernicieuse propagande antinationale. »

LE SECOURS NATIONAL

agit

POUR L'ENFANCE

Il a créé des Cantines Scolaires, des Maisons d'Enfants, des Centres de Repliement pour enfants des zones sinistrées, des Garderies et Colonies de Vacances qui ont reçu 1.200.000 enfants en 1943. Il subventionne les œuvres pour l'enfance et organise le Placement Familial. Il distribue, en outre, des Biscuits Caséinés et des Bonbons Vitaminés aux écoliers des centres urbains.

POUR LES FAMILLES DE PRISONNIERS

Il leur attribue des Secours d'Urgence, des Bourses d'Études et leur procure une Aide Juridique et l'Assistance par le Travail. Il a créé pour elles des Maisons de Repos, des services de Liaison avec les camps, " l'Invitation à l'enfant ". Il a édifié les " Maisons du Prisonnier ". Il subventionne les Œuvres en faveur des prisonniers. Plus d'un million de visites ont été rendues aux familles en 1943 par les représentants de " La Famille du Prisonnier " Direction spécialisée du Secours National.

CONTRE LE FROID ET LA FAIM

Il a ouvert des Vestiaires et des Centres d'Accueil chauffés, distribué du combustible, des layettes, des bons de vivres, des biscuits caséinés, organisé les " Goûters des Mères ", le Parrainage des Vieillards, les Collectes Agricoles, approvisionné les Cantines Scolaires et les Cuisines d'Entr'aide : 258 millions de rations servies en 1943. Il a créé des Centres de Dessication et de Conserverie pour aider les ménagères à réaliser leurs conserves familiales ; il a soutenu les Jardins Familiaux et Ouvriers.

POUR LES SINISTRÉS

Les équipes se trouvent à pied-d'œuvre dans les heures qui suivent le sinistre ; le wagon-cuisine et le wagon-vestiaire du Train d'Assistance (équipé par le Secours National) et les Camions de " Dépannage " venus du Siège renforcent les effectifs et les stocks locaux. Le S. N. nourrit, habille, héberge, assiste et évacue les sinistrés. Il alloue des Secours Immédiats, des Prêts aux Artisans. Il a créé des Centres de Repliement pour les enfants et aidé au rééquipement des hôpitaux sinistrés. Sur place, il édifie des Baraquements et distribue des repas et des pièces de vêtements : 1.220.000 en 1943.



POUR LA FAMILLE FRANÇAISE

Il a créé des Centres Sociaux, des Maisons de la Mère, organisé l'Enseignement Ménager, l'Assistance par le Travail, le Placement Familial, les Centres de Dessication pour les conserves, encouragé et soutenu les Jardins Familiaux, accordé des Dons et des Prêts d'Honneur, accordé des subventions aux œuvres et mouvements familiaux, créé le " Goûter des Mères " qui a servi 5.000.000 de goûters en 1943. Enfin ses Enquêtes Sociales ont permis de soulager de nombreuses misères et de dépanner les familles françaises dans l'embarras.

AIDER LE SECOURS NATIONAL A *agir*
C'EST AIDER LA FRANCE A *revivre* !

LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES

NUMÉRO 4 — REVUE MENSUELLE — JANVIER 1944

Autorisation N° 257

(3e année)

SOMMAIRE

L'HISTOIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE 99
Bernard FAY

LA S. D. N., création de la F.·. M.·. 101
J. MARQUES-RIVIÈRE

LE F.·. JUIF PIERRE BLOCH 105
Georges OLLIVIER

LA PREMIÈRE CONSPIRATION DE SAUMUR 109
G. COQUIBUS

LA GRANDE LOGE MIXTE 111
Henry COSTON

—

INFORMATIONS

La Conquête de l'opinion publique française par l'Angleterre au XVIIIe . . . . GUEYDAN de ROUSSEL

Le rôle des Forces Secrètes dans la trahison de l'Italie.

Une lettre du F.·. Paul PERRIN à BLUM sur l'aviation . . . . J.P.

REVUE DE PRESSE



Directeur :
BERNARD FAY
Rédacteurs en chef :
Robert VALLERY-RADOT et J. MARQUÈS-RIVIÈRE
Secrétaire général : J. de BOISTEL
Administration : 39, rue de Paris, Hôtel Mondial, VICHY
Tél. : 34-35
Bureau à Paris : 7, rue Saulnier - Téléph. : Prov. 46-28

ABONNEMENTS :
Un an . . . . 70 frs
Six mois . . . 40 frs

LE NUMÉRO :
7 francs

A nos lecteurs

Des événements indépendants de notre volonté (et qui sont la conséquence inéluctable des difficultés nées d'une guerre qui entre dans sa cinquième année), nous ont contraints à retarder la parution de notre **numéro 4 (troisième année) de Janvier 1944** *et nous nous en excusons auprès de nos abonnés et de nos fidèles lecteurs.*

En effet, la crise du papier devenant de plus en plus grave, les autorités compétentes nous ont imposé une réduction notable de notre contingent. Cette réduction nous a obligés à réduire le nombre des pages de notre Revue et par là même à envisager une nouvelle présentation qui permettra à nos lecteurs de recevoir le même volume d'informations que précédemment.

Le prix de vente du nouveau numéro restera donc fixé à 7 francs; l'abonnement de six mois à 40 francs et d'un an à 70 francs.

Abonnements et Correspondance :

Pour la Zone Nord :

à **PARIS**, **7**, **rue Saulnier**

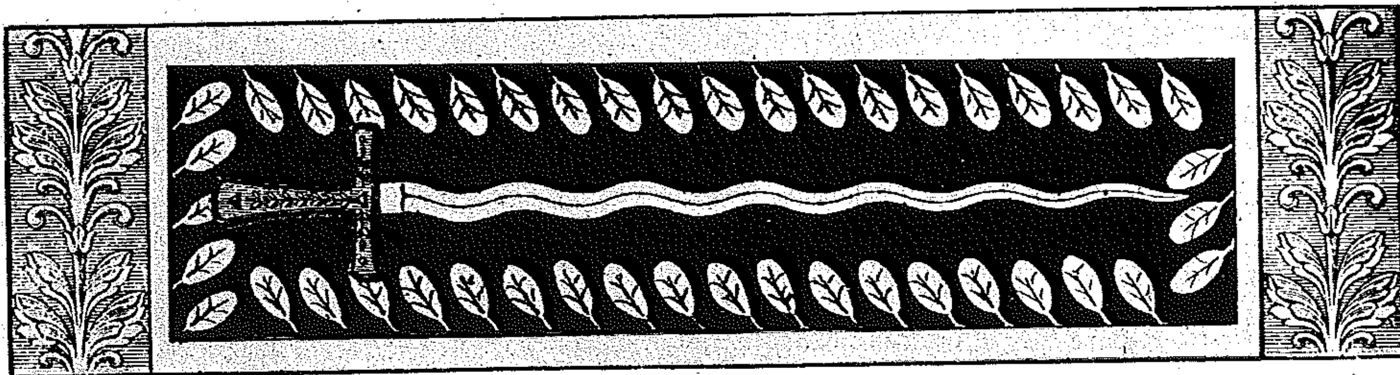
C. C. Postaux **"Les Documents Maçonniques"**
Paris (Seine) 3-144-13

Pour la Zone Sud :

à **VICHY**, **39**, **rue de Paris**

C. C. Postaux **"Les Documents Maçonniques"**
Clermont-Ferrand 159-09

Pour toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.



L'Histoire de la Franc-Maçonnerie

LA Franc-Maçonnerie se vante d'être une organisation « philosophique »; elle veut l'être, elle l'est en fait, même si nous devons affirmer que sa philosophie est de la qualité la plus basse comme sa politique, de l'espèce la plus dangereuse. Pour ses adeptes, la Franc-Maçonnerie est avant tout un levain de l'intelligence; sans doute est-elle aussi un facteur social d'une grande importance, mais son action dans la politique et la société découle de son rôle intellectuel et moral. Pour nous, la Franc-Maçonnerie nous apparaît d'abord *comme une erreur de l'esprit ;* nous devons donc combattre ce mal avec des armes intellectuelles; c'est dans la société sans doute, mais c'est essentiellement dans l'âme de chaque Français qu'il faut neutraliser le virus maçonnique. Cela est vrai à toute époque, mais cela est particulièrement vrai à un moment où la France vient de subir, par suite d'inconcevables et d'impardonnables erreurs de jugement, des malheurs plus grands qu'elle n'en avait jamais connus. Nous n'avons aucune excuse à ne pas accomplir ce travail d'assainissement intellectuel, et il serait vain d'alléguer que, pour aboutir dans ce domaine, il faut d'abord opérer un redressement politique. Sans doute cela est-il éminemment souhaitable ; cela le fut, cela le reste; mais l'œuvre que commença Barruel en 1795, que Mgr Jouin et ses collaborateurs entreprirent en France au XX[e] siècle avec tant de courage, reste une entreprise indispensable à laquelle nul n'a le droit de se dérober, une fois que l'on a pris conscience de ce danger.

Il ne s'agit point au reste de faire de la « propagande ». L'humanité entière est excédée par ce terme et par cette réalité. Bien qu'elle soit une technique souvent efficace, elle est aussi une arme qui se retourne contre ceux qui l'emploient. La propagande est utile ; elle est utilisable là où l'on cherche à entraîner les humains à une action rapide, peu ou point réfléchie, et susceptible de résultats immédiats ou proches. Au contraire, là où l'opération doit être longue, lente, profonde, plutôt mentale et sentimentale que matérielle, il faut se garder le plus possible de la propagande. Il faut s'appuyer sur la connaissance exacte et sereine. Elle seule est une arme efficace ; elle seule ne se retourne pas contre celui qui l'emploie. Cela est particulièrement vrai d'un pays comme la France où un grand orgueil intellectuel et une susceptibilité toujours en éveil sont devenus l'habitude collective du pays depuis la Renaissance. Voltaire a consacré cette attitude narquoise, ironique et pleine de respect humain. En face d'une telle réticence et d'une si grande fierté, il est indispensable d'utiliser des armes très sûres et qui ne portent jamais ombrage à l'interlocuteur. Au cours de ces luttes, la Maçonnerie tire trop facilement avantage de la moindre imprudence et elle a trop souvent retourné contre ses interlocuteurs des arguments qui eussent été valables si on avait su les employer avec prudence. Elle excelle dans l'hypocrisie et tous les canaux secrets qui sont à sa disposition lui facilitent ses contre-attaques. En fait, dans tous les cas où elle s'est sentie gravement menacée, sa méthode la plus efficace a été d'amener ses adversaires à prendre une position aventurée, après quoi sa contre-attaque foudroyante se produisait et il ne restait rien de la campagne déclenchée contre elle.

A l'heure actuelle, les instructions si justes et si sereines que nous a données M. le Maréchal, sa volonté de corriger la France et les Français sans employer jamais à leur égard la brutalité, la documentation abondante et incontestable que nous possédons, tout cela nous fait un devoir, et un devoir relativement facile à observer, de mener notre croisade intellectuelle avec une impartialité aussi impitoyable que stricte.

•

Les adversaires éclairés de la Maçonnerie ont vu, dès le début, la méthode à employer et le terrain sur lequel il fallait se battre. Nous ne reviendrons pas sur les brochures qui, dès le milieu du XVIII[e] siècle, signalaient aux esprits judicieux le danger de l'esprit et des méthodes maçonniques, mais nous parlerons de l'abbé Barruel. Celui-ci fut vraiment l'initiateur de la campagne antimaçonnique. Intelligence distinguée, polémiste subtil et puissant, écrivain agréable, il a vu à un moment où trop de gens l'ignoraient, que la Révolution Française était essentiellement un phénomène mental et que le moteur profond de cette Révolution était la Franc-Maçonnerie. Son livre, « Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobisme » (1798), est un ouvrage remarquable ; traduit dans toutes les grandes langues civilisées, adapté, repris, discuté avec passion, il est le point de départ et la base de toutes les polémiques relatives à la Maçonnerie. Il n'est pas mal écrit et il n'est pas mal conçu. Son effort pour montrer en détail comment les clubs de Pensée, la Maçonnerie spécialement, l'ensemble des sociétés secrètes, le groupe philosophique et les milieux littéraires français sont les causes principales de la catastrophe révolutionnaire, est d'une incontestable efficacité. Il n'est pourtant point à l'abri de tout reproche. L'abbé Barruel a voulu faire œuvre historique ; il a travaillé sur des données solides ; il a reçu des témoignages précis ; il a réuni une documentation considérable. Certains Maçons repentants comme le baron de Virieu lui ont fait des aveux d'une importance historique extrême. Il s'est bien pénétré de son sujet.

Il s'est trop pénétré de son sujet. Les confidences qu'il a reçues d'anciens Maçons à peine convertis et plutôt bouleversés que libérés lui ont fait adopter en face de la Maçonnerie une attitude trop maçonnique. Il a gardé le goût du mystère et il a été porté à attribuer à la Maçonnerie un rôle qui flattait la Maçonnerie. Son imagination, en quelque sorte fascinée par la Maçonnerie, a trop suivi le schéma maçonnique. Il a procédé par allusions et par dénonciations éloquentes, au lieu d'employer des preuves directes et des détails secs. Il ne s'est pas assez réservé et critiqué lui-même. Il en est résulté qu'à force de vouloir étendre son argument, il l'a affaibli et, sur certains points, il lui a ôté sa puissance. Le véritable moyen pour com-

battre le danger, l'influence et les mirages maçonniques, ce n'est point par des mirages, mais c'est par une réalité crue, distincte et bien définie.

Assez peu d'écrivains s'en sont rendu compte. Il n'est pas rare que des bons esprits aient vu l'importance du sujet et la fécondité de la matière, mais bien rares sont ceux qui ont su l'aborder avec virilité. Derrière l'abbé Barruel, tout un ensemble de laïques et d'ecclésiastiques ont repris la polémique. Elle s'est déroulée dans les deux mondes, aussi bien aux Etats-Unis où un très fort parti antimaçonnique a existé pendant la première moitié du XIXe siècle qu'en Europe où la polémique n'a jamais cessé. L'abbé Barruel a eu, sous l'Empire et la Restauration, des successeurs qui ont repris ses thèses, mais plutôt afin de les amplifier que pour apporter des détails nouveaux et ce fut là, il faut l'avouer, le tort le plus fréquent des polémistes ecclésiastiques. Les préoccupations théologiques, philosophiques et littéraires les amènent à noyer leurs exposés dans une prose diffuse et à exposer des vues d'ensemble là où il serait indispensable de commencer par l'examen des détails précis. Dans ce domaine, c'est encore l'abbé Deschamps qui a fait le mieux ; il faut aussi signaler l'ouvrage si riche en matière de Crétineau-Joly, « L'Eglise romaine en face de la Révolution » (1859), mais que des circonstances particulières privent presque complètement de crédit puisque l'auteur avoue lui-même que tous les documents sur lesquels il était établi ont disparu.

Pour sortir de ces polémiques oratoires où les procédés les plus usuels en dehors de l'éloquence étaient l'allusion à des faits eux-mêmes peu définis et l'exclamation à propos de catastrophes envisagées, il faut attendre le début du XIXe siècle. Deux écrivains ont renouvelé l'histoire de la Franc-Maçonnerie par leur haute valeur morale, leur intelligence lucide et leur profonde érudition. Le premier est Gustave Bord ; venu du dehors, il s'installa solidement dans l'histoire et consacra aux recherches maçonniques une sagesse, une érudition et un acharnement qui firent de lui en fait le père de l'histoire maçonnique française. Grâce à cette merveilleuse qualité, son ouvrage sur « La Franc-Maçonnerie française » (volume I, 1909), établit les bases solides d'une analyse historique consacrée à la Maçonnerie. Les méthodes de recherche qu'il employa étaient aussi patientes que sûres, et les Maçons eux-mêmes ont pris l'habitude de le citer. Le fait qu'il n'eut pas le goût de la synthèse, ni l'habitude du développement, ni le soin de la réaction, ajoute à ses œuvres une qualité particulière et qui était indispensable ; elle leur retire sans doute un certain rayonnement.

L'éloge qu'il faut faire d'Augustin Cochin est tout différent et opposé. Non pas qu'il n'ait pas eu, lui aussi, une âme de chercheur infatigable, ingénieux, et perspicace. Toutes ses recherches ont été orientées vers le fait maçonnique et elles n'ont pas porté seulement sur les événements, mais aussi sur les institutions et sur les grandes lois de l'histoire. Il ne s'est pas contenté, comme Gustave Bord, d'accumuler des renseignements exacts et formels sur la Maçonnerie ; il a tenu à retrouver tous les ressorts de la Maçonnerie et à placer celle-ci dans le cadre des autres phénomènes historiques. Son ouvrage, « Les Sociétés de Pensée et la Révolution en Bretagne » (1925) est un chef-d'œuvre de synthèse et la façon dont il démonte le mécanisme pré-révolutionnaire et révolutionnaire en Bretagne est impeccable. Plus que tout autre historien, il a démontré et fait comprendre en quoi consiste vraiment le problème maçonnique. Au lieu de se laisser obséder par les conspirations maçonniques, il a mis en relief les procédés maçonniques et il a orienté les chercheurs vers ce domaine. C'est grâce à lui que l'équipe remarquable de la « Revue internationale des Sociétés secrètes » a pu se constituer autour de Mgr Jouin et devenir un groupe cohérent aux méthodes sûres, aux recherches méthodiques.

Ce ne fut du reste pas le seul : La revue antimaçonnique *La Bataille*, les *Cahiers de l'Ordre*, les publications des organisations de M. le commandant Cuignet, M. Copin-Albancelli, M. le général de Castelnau ; la *Libre Parole* d'Henry Coston ; *Contre Révolution* de Léon de Poncins ont groupé des chercheurs et des polémistes, dont beaucoup furent en même temps des historiens qui ont fait œuvre utile dans ce domaine.

Au Parlement même, M. René Dommange, soutenu par MM. Ph. Henriot et Xavier Vallat a demandé la dissolution de la Franc-Maçonnerie. Son intervention fortement motivée n'a pas eu de suite parce que la Chambre se refusait à frapper une association qui exerçait son emprise sur la majorité des députés français.

Ces différents historiens ont préparé l'esprit français à aborder le problème maçonnique ; toutefois, leur œuvre reste encore confinée dans des limites étroites et le gros public les connaît trop peu. La cause en est que, tout en ayant raison, ces auteurs n'ont pas eu le temps d'accumuler assez d'arguments et assez de preuves concrètes. Nous arrivons à l'heure où les cadres préparés par eux doivent être remplis, afin que l'œuvre entreprise, au lieu d'être une esquisse, soit un tableau complet et constitue dans la littérature mondiale un tout cohérent, convaincant.

◆

Mis en possession des archives maçonniques depuis 1940, nous sommes mieux placés que quiconque pour accomplir ce travail. Sans doute, les difficultés restent infinies. A une époque de guerre, de souffrances, d'inquiétudes, de divisions nationales, on n'a point les mêmes ressources pour étudier, ni la même liberté d'esprit pour rédiger qu'aux périodes de paix et de calme. Ajoutons que les circonstances ne nous ont pas permis de voir les archives maçonniques telles qu'elles étaient en 1938 et qu'il a fallu les reclasser entièrement sans pouvoir combler les vides qui y avaient été faits en 1939 et 1940. Il faudra bien des années pour aboutir à un classement parfait, et il ne sera sans doute jamais possible de constituer des séries complètes.

Cependant, la matière qui reste est fort riche et l'œuvre à accomplir bien définie. L'histoire maçonnique doit désormais faire une peinture exacte de ce que fut le fonctionnement de la machine maçonnique, de ce que fut à chaque époque, le personnel maçonnique, de ce que furent aux différents âges les mots d'ordre maçonniques. Tout cela, les archives nous le donneront malgré les suppressions, les réticences et les mensonges ; une enquête perspicace nous permettra de le découvrir. L'efficacité de la Maçonnerie ressortira de ce travail, car elle est constamment masquée par l'effort patient des Loges. Les Maçons s'efforcent tantôt de montrer qu'ils sont « bénins, bénins », et ne se mêlent à aucune des grandes affaires de la vie, tantôt au contraire qu'ils sont des espèces de magiciens possédant le don d'ubiquité et de toute-puissance. Jamais ils ne se contentent de dire ce qui est vrai, car ils préfèrent toujours raconter ce qui est utile à la minute où ils écrivent. La connaissance exacte de la Maçonnerie, de son rôle, de son efficacité et de sa puissance ne peut donc résulter que d'un travail très acharné et assez lent. On ne peut savoir au juste ce qu'à fait la Maçonnerie tant que l'on n'a pas comparé l'histoire maçonnique avec toutes les autres histoires et inséré l'histoire maçonnique dans l'ensemble de l'histoire. Ce dernier travail est sans doute le plus délicat, mais il est aussi des plus intéressant. Il n'est pas possible à faire immédiatement ; avant d'insérer l'action maçonnique dans l'enchaînement complexe des causes et des actions humaines, il faut la bien connaître et nous avons encore à y parvenir. Nous ne devons point, comme nos devanciers, suppléer à notre ignorance par des assertions générales et vagues. Notre tâche ne sera vraiment accomplie que le jour où nous discernerons ce que la Maçonnerie a fait et ce qu'elle n'a pas fait. Du même coup, nous aurons compris en quoi consiste la force et où résident les faiblesses de la Maçonnerie. Il nous faut pour cela de bonnes monographies exactes sur l'activité de chaque Loge, des biographies soigneuses des principaux Maçons, des travaux d'ensemble sur le rituel, la vie liturgique, le fonctionnement administratif de la Maçonnerie, des ouvrages perspicaces sur les organisations maçonniques extérieures, sa propagande et son expansion. Nous ne devons pas non plus négliger les études qui nous montreront la lutte de la Maçonnerie avec les religions, les partis politiques et les forces sociales. Cet ensemble seul nous donnera une idée juste. C'est à cette œuvre positive, à la fois polémique et critique, que je convie les bons esprits qui veulent bien s'intéresser aux « Documents Maçonniques ». En préparant la guérison de l'intelligence française, elle préparera directement la renaissance de la grandeur française.

Bernard FAY

La
S. D. N.
Création de la Franc-Maçonnerie

Au fur et à mesure que les archives maçonniques livrent leurs secrets aux spécialistes qui s'occupent de l'histoire occulte de ces dernières années, les documents confirment combien l'histoire officielle ignore la réalité des faits.

Le mouvement international qui a créé la S. D. N. a toujours été présenté par l'histoire officielle comme étant une inspiration « spontanée » des masses populaires démocratiques, afin d'instituer une sorte de tribunal international destiné à sauvegarder la paix du monde. L'étude des archives juives et maçonniques nous précise ceux qui furent, en réalité, les promoteurs de ce « généreux » mouvement. Il faut y voir l'habileté diabolique de ces meneurs de peuples que sont les Juifs, qui savent utiliser aussi bien les sentiments que les intérêts pour défendre le système qu'ils ont imposé au monde.

Un article paru dans *Le Pays Réel*, de Belgique, et signé par M. Serge Sulin, est intéressant à plus d'un titre. Nous en extrayons les larges passages suivants.

La première tentative d'exploiter l'idée de paix perpétuelle, pour arriver ainsi à la République Universelle maçonnique, date de 1899 ; ce fut la première « Conférence de la Paix ». Elle eut lieu à La Haye, à l'initiative du tsar Nicolas II. (Note aux Puissances, du 28 avril 1898).

Vingt-six nations y prirent part. On y parla arbitrage et désarmement. Tout ce qui en résulta fut une « cour permanente d'arbitrage ». Il faut dire que cette conférence avait surpris la Maçonnerie par sa soudaineté, car elle n'en avait pas pris l'initiative. Mais elle reconnut vite l'avantage qui pouvait en résulter pour elle et pour sa République Universelle. La phrase de l'article 27 : « La solidarité qui unit les membres de la Société des Nations civilisées » enchanta particulièrement les Frères internationalistes.

Comment le Tsar s'était-il embarqué sur cette galère ? Ceci est une histoire juive qui est intéressante à plus d'un titre.

Voici ce que dit M. Flourens, ancien ministre des Affaires Etrangères de France, dans un article datant de juillet 1911 :

« *En 1861 fut fondée à Paris* L'Alliance Israélite Universelle *par le juif Cahen, directeur des Archives israélites. Le but assigné à cette œuvre nouvelle était de « resserrer le lien confraternel de l'Israélisme du monde entier ».*

« *Quelques années à peine écoulées depuis cette fondation, les* Archives Israélites *publiaient une lettre datée de Nancy, le 20 mars 1864, que lui adressait le juif Lévy Bing. Lévy Bing y posait le principe de la Paix perpétuelle par l'arbitrage. « Si, peu à peu, disait-il, les vengeances personnelles ont disparu, s'il n'est plus permis de se faire justice soi-même, mais plutôt de s'en remettre à des juges généralement acceptés et désintéressés dans le litige, n'est-il pas naturel, nécessaire et bien autrement important de voir bientôt un autre tribunal, un tribunal suprême, saisi des grands démêlés publics, des plaintes entre Nations et Nations, jugeant en dernier ressort, et dont la parole fasse foi ? Et cette parole, c'est la parole de Dieu, prononcée par ses fils aînés les Hébreux, et devant laquelle s'inclinent avec respect les puissances, c'est-à-dire l'universalité des hommes, nos frères, nos amis, nos disciples. »*

« *Voilà l'idée de la Cour Permanente d'Arbitrage nettement posée. Pour la mettre en œuvre, Lévy Bing fait appel au concours des Francs-Maçons,* « ces frères, qui, mieux que nous, *dit-il,* connaissent nos intérêts et les défendent ». *Suivant l'usage, le projet est mis en travail dans les ateliers et vulgarisé par les Loges. Aucune n'hésite à proclamer que les Hébreux, fils aînés de Dieu, doivent être le peuple arbitre, universel et infaillible, le peuple-pape, héritier légitime et nécessaire de la suprématie internationale du Vatican déchu. Aucun ne met en doute que, de quelque façon qu'on la compose, la Cour arbitrale sera sous la dépendance juive.*

« *Le Juif est le citoyen de l'univers. A cette heure, il domine le monde, il est partout. Il a la main dans tout. Il détient les forces vives des peuples, et presque tous les hauts emplois des gouvernements. Comment n'exercerait-il pas une influence sur la Cour Permanente d'Arbitrage ?...*

« *L'Alliance Israélite Universelle avait élu, en 1861, pour son président, Crémieux. Crémieux n'était pas seulement Grand'Maître du Rite écossais, il était aussi un homme politique important, futur ministre et membre du gouvernement provisoire. L'activité de l'Alliance fut grande, dès ses débuts, et son influence indéniable. Ses délégués surent pénétrer dans les cabinets des ministres et jusqu'auprès des empereurs et des rois. M. Crémieux a fait entendre sa voix à Napoléon III en 1866, au prince Charles de Roumanie en 1867, à M. de Bismarck, en 1868. En 1874, c'est à l'empereur Alexandre II que l'Alliance adresse la parole. Une députation choisie par elle réussit à s'introduire auprès du souverain moscovite pendant son séjour à Londres. Ces délégués exposèrent éloquemment au prince humanitaire, émancipateur des serfs, les idées de Lévy Bing : plus de guerre, l'arbitrage obligatoire, une cour permanente, tranchant les conflits entre les peuples.*

« *L'autocrate fut émerveillé et il promit la réunion d'un congrès qui délibèrerait sur la réalisation d'un projet aussi susceptible de rencontrer l'assentiment général.*

« *Toutefois, avant de prendre cette initiative, Alexandre II voulut pressentir l'accueil qu'elle recevrait de la part des autres puissances. Il se promit, lors de son passage à Berlin, dans son voyage de retour, de consulter le prince de Bismarck. Il trouva le chancelier de Fer peu enclin à partager son enthousiasme pour les élucubrations de Lévy Bing... Parler de paix perpétuelle lui paraissait assez inopportun. Il ne repoussait pas la pensée d'un arbitrage, mais son expérience consommée lui faisait préférer l'impartialité et le désintéressement du pape aux hasards d'une juridiction cosmopolite et soumise à mille influences extérieures.*

« *Alexandre II ne renonça pas à son projet, mais il comprit qu'il convenait d'en ajourner l'exécution, et bientôt les bombes des Nihilistes coupèrent subitement le fil de ses rêves humanitaires.*

« *Son successeur n'avait pas les mêmes entraînements vers l'idéologie judéo-maçonnique... L'idée de soumettre tout ou partie des intérêts de son empire à l'appréciation d'un aréopage international lui était antipathique.*

« *Les suggestions de l'Alliance Universelle Israélite trouvèrent un accès plus facile auprès de Nicolas II. La seule directrice constante de la politique de ce souverain libéral a été jusqu'ici (1911) la recherche des emprunts. Il fut aisé de lui faire comprendre qu'en prenant l'initiative du projet patronné par son grand-père, il s'ouvrirait la clé des cœurs et des caisses dans un pays soumis aussi aveuglément que la France à l'entraînement des idées judéo-maçonniques...* »

Ce que M. Flourens ne dit pas, peut-être l'ignorait-il, c'est que l'homme qui trompa le Tsar fut le ministre Witte, l'homme à tout faire de la haute finance d'Israël. Trompé par les Juifs au début de son règne, le Tsar mourut assassiné par eux vingt ans après son malhabile geste politique.

La première conférence de La Haye fut, pour le monde cosmopolite, franc-maçon et juif, un coup de clairon. Dans toutes les Loges, dans toutes les sociétés para-maçonniques, les sociétés de paix, etc., on assista à une débauche de plans, résolutions, projets, meetings, pétitions ayant soi-disant en vue le bonheur du monde par la paix perpétuelle, alors que le seul but visé était d'uniformiser, de démocratiser, de maçonniser la planète. Ce qu'on voulait, c'était obtenir, dans chaque pays, une législation, un gouvernement maçonniques. Comment aurait-il été possible de se comprendre si on ne parlait pas le même langage religieux, politique et fraternel ! Les esprits avisés, qui comprenaient la duperie de cette manœuvre maçonnique, se voyaient vilipendés aux cris de : « Il n'aime pas la paix, c'est un belliciste ! » Cette manœuvre démagogique de basse classe réussit pourtant en partie, puisque malgré l'insuccès de la première conférence, la deuxième conférence de La Haye réunit quarante-quatre Etats au lieu de vingt-six. Il est vrai que le *Deus ex machina* de cette deuxième conférence fut le F.·. Théodore Roosevelt. Celui-ci réussit à entraîner à sa suite les dix-huit Etats américains du Sud et centraux.

Commencée le 15 juin, la conférence se termina le 18 octobre 1907. On y parla de paix perpétuelle, d'arbitrage universel, de jury cosmopolite et de Cour de Cassation internationale. On y discuta et on s'y querella ferme. On évoqua une Fédération Universelle et le Parlement de l'Humanité. Si l'expression « Temple de Salomon » fut omise, ce fut sans doute par respect pour le délégué de S. M. le Tsar de toutes les Russies. Bref, un vrai tableau de S. D. N. avant la lettre. L'un fit valoir le chiffre de sa population, l'autre l'étendue de son territoire, un troisième l'importance de son commerce et de son industrie un quatrième la supériorité de ses forces militaires, un cinquième son degré de civilisation, et, suivant une parole de M. Flourens. « L'antagonisme entre l'Orient et l'Occident, l'ancien et le nouveau continent se réveilla avec une intensité inattendue. » On assista à cette chose du plus haut comique, on admit que « seuls paraissent réglables les litiges pour lesquels les peuples ne voudraient pas risquer un conflit sanglant » ! ! ! C'était prédire, quinze ans à l'avance, l'activité future de la S. D. N., qui n'arrêta que les guerres qui ne devaient pas avoir lieu.

Comment se termina cette conférence ? L'ancien ministre M. Flourens l'a excellemment résumé :

« *En 1907, les Juifs qui avaient fait l'élection de Roosevelt exigeaient qu'on fît un pas en avant, qu'au-dessus des pouvoirs gouvernementaux, législatifs, judiciaires et administratifs des peuples, fût élevée une juridiction suprême où ils seraient les maîtres comme ils étaient déjà les maîtres dans le parlement de l'humanité par l'entremise de leurs agents, maçons ou maçonnisants.*

« *M. Bourgeois, président de la première commission, reçut les instructions et les pouvoirs nécessaires pour ne pas laisser la conférence se séparer sans que ce desideratum eût reçu satisfaction. C'est ce qui explique comment il fit voter le principe de la Cour et de l'Arbitrage mondial, même par les membres de la commission qui s'étaient montrés les plus hostiles à ces deux innovations et qui avaient fait valoir contre eux les plus forts arguments.*

« *Ce n'est que quand, du domaine des principes abstraits, la commission voulut passer à l'application pratique, qu'elle s'aperçut de l'impossibilité de réaliser ces utopies dangereuses. Après s'être, pendant quelques semaines, inutilement cassé la tête contre les murs pour trouver une issue qui n'existait pas, elle dut confesser son impuissance et, pour dissimuler sa défaite, se réfugier dans le palais féerique des vœux où, comme chacun sait, la fantaisie la plus hardie peut se livrer, en liberté, à tous ses caprices.* »

Vint 1914 ; la première guerre mondiale. L'attentat maçonnique de Sarajevo, le panslavisme russe, l'idée de revanche en Fran-



A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·.

RITE ECOSSAIS ANCIEN ACCEPTÉ

Grande Loge de France

8, RUE PUTEAUX
PARIS

Conseil Fédéral

O.·. de Paris, le 6 Décembre 1916 (E.·. V.·.)

Respt. Gr. Lt.

Nous avons la faveur de vous inviter à prendre part à une réunion des Obédi. Maçi. des puissances alliées dans le but d'examiner avec nous un projet de Congrès Maçi.

Le moment le réclame et les circonstances l'imposent.

Notre initiative méritera certainement l'approbation de tous les esprits qui tiennent à cœur la défense des principes de liberté et de justice. Et nous pensons, en conséquence, que le projet que nous aurons l'honneur de vous soumettre pourra et devra apporter un concours précieux à la réalisation, après guerre, d'une Société des Nations.

Il nous paraît être dans la mission humanitaire de la Frl. Maçi. de s'associer avec toutes ses forces à cette œuvre de solidarité internationale dont la réussite seule pourrait défendre l'avenir de la société humaine contre des nouvelles tentatives d'agression. Ainsi espérons-nous, Tl. Respt. Grt. Lt., que vous voudrez bien accueillir notre proposition, en adhérant ou en vous faisant représenter à cette première réunion préparatoire qui aura lieu à Paris, le 14 Janvier, à 14 heures, dans l'Hôtel de la Grt. Lt. de France, 8 Rue de Puteaux, sous la présidence de son Grt. Mt., le Général Peigné.

Dans l'attente de votre honorée réponse nous vous prions, Tl. Respt. Grt. Lt. de bien vouloir agréer l'assurance de nos plus frat. et cordiales salutations.

Le Gt. M. de la Grt. Lt. de France — Le Grt. M. du Grt. Ort. Lusitanien Uni.

Gal Peigné — Magalhaes Lima

P.S. — Nous nous permettons d'annexer à la présente une Note qui vous fournira de plus amples détails sur notre initiative.

G.·. Or.·. de Fr.·. — LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ — Gr.·. L.·. de Fr.·.
16, rue Cadet, Paris 9 — 8, rue Puteaux, Paris 17

O.·. de Paris, le 25 Mars 1917 (E.·. V.·.)

TT.·. CC.·. et Ill.·. FF.·.,

En vous transmettant le compte-rendu sommaire de la Conférence des Maçonneries des Nations alliées, qui s'est tenue à Paris les 14-15 janvier 1917, ainsi que les résolutions et le manifeste qu'elle a adoptés, nous avons la faveur de vous faire connaître que cette Conférence a décidé de tenir, à Paris, au G.·. O.·. de France, les 28, 29 et 30 juin prochain, un Congrès maçonnique.

Ce Congrès aura pour mission de rechercher les moyens d'arriver à la constitution de la Société des Nations, afin d'éviter le retour d'une catastrophe semblable à celle qui met en deuil le monde civilisé.

La Conférence a pensé que ce programme ne pouvait pas être discuté uniquement par les Maçonneries des Nations alliées et qu'il appartenait aussi aux Maçonneries des Nations neutres d'apporter leurs lumières à l'examen d'un problème aussi grave.

Il vous apparaîtra également que la question soulevée dépasse le cadre de quelques nations et intéresse toutes celles qui ont le désir de voir l'humanité s'affranchir, dans l'avenir, des désastres qui paralysent la marche de la civilisation.

C'est le devoir de la Maçonnerie, à l'issue du drame cruel qui se poursuit actuellement, de faire entendre sa grande voix humanitaire et de diriger les peuples vers une organisation générale qui deviendra leur sauvegarde. Elle manquerait à ce devoir, elle ferait faillite à ces grands principes, si elle se renfermait dans le silence.

---

ce, la peur de l'encerclement en Allemagne, la crainte en Angleterre de la réussite commerciale allemande, la question des minorités slaves en Autriche-Hongrie, tous ces faits et aspirations se heurtant, vont, en quelques heures, allumer le conflit en Europe. Les déclarations de guerre se suivent, à quelques minutes près.

La Maçonnerie internationale, ayant des affiliés dans tous les pays, se tait ; la fraternité est enterrée entre les deux camps ; elle joue à plein toutefois entre affiliés du même bloc. Chez les neutres, la Maçonnerie aura un rôle plus important. La Maçonnerie du Grand Orient italien et son Gr.·. M.·., le F.·. Nathan, trahissent leur allié allemand ; l'Angleterre déclenche une insurrection maçonnique au Portugal, en mai 1915, pour entraîner ce pays dans la guerre à ses côtés. Le F.·. Alexandre Lerroux, aidé par l'Association Ferrer, déclenche des émeutes ententistes. En Grèce, c'est le F.·. Venizelos, agent à la fois du F.·. Basil Zaharof, de l'Intelligence Service et de la Maçonnerie anglaise, qui se remue.

En Suisse, c'est le F.·. juif Isaac Reverchon, Gr.·. M.·. de la Loge Alpina, qui abandonne son rôle de neutre. Mais, en définitive, jusqu'à fin 1915, la Maçonnerie semble avoir abandonné toute idée de cosmopolitisme et de domination mondiale. Seuls quelques articles de presse dans différents pays montrent que le sommeil de la Maçonnerie n'est qu'apparent. C'est le F.·. Théodore Roosevelt qui parle de force de police mondiale (1915). C'est le publiciste portugais Correa de Pinho qui présente un projet de monde cosmopolite (1915). C'est Wells qui parle de la guerre qui mettra fin aux guerres (1915). C'est le *Masonic Standard* du 20 novembre 1915, qui reproduit une allocution du F.·. Freifeld, Gr.·. M.·. de la Grande Loge de New-York (Loge Alban 891), prophétisant : « Un jour la Franc-Maçonnerie convoquera un congrès des Nations, un parlement mondial qui sonnera la fin des guerres. » C'est le F.·. belge H. Lafontaine qui présente un plan *Maxima Charta* (1916).

Sur un autre plan parallèle, les grandes associations juives commencent à s'agiter ; dès novembre 1915, c'est le publiciste juif Max Nordau qui, lui aussi, prophétise :

« *Nous sommes le peuple du Messie, nous sentons, nous pensons messianiquement. En ce moment, une grande partie d'Israël rêve une fois de plus un rêve messianique particulièrement vivant. Des centaines de milliers, des millions de Juifs se sont abandonnés à cette perspective : à la conclusion de la paix qui mettra fin à cette guerre mondiale, la destinée des Juifs devra prendre une tournure miraculeuse.* »

Et, pour aider Jehovah à ce miracle, ils créèrent une série d'organisations internationales juives ayant pour but de faire triompher les plans de paix juifs. C'est le Juif L. Brandeis, des Loges *B'nai Brith*, l'ami des présidents Taft et Roosevelt, qui donne les directives, dès mai 1916, à 4.331 organisations juives ; c'est le F.·. juif Reverchon, Gr.·. M.·. de l'*Alpina*, qui déclare dans sa Loge :

« *La force de la Franc-Maçonnerie se manifestera visiblement et personne ne parlera plus de sa faiblesse, mais pour que cette force puisse se déployer, nous devons élargir le champ de nos travaux et adapter ceux-ci aux exigences de l'époque actuelle. Pas de discussions politiques ni religieuses. Cette parole ne doit plus être prise à la lettre.* »

Ce discours date du 20 mai 1916.

La Gr.·. L.·. de France (section des L.·. du Sud-Ouest) déclare, dans une brochure (1915) :

« *Nous devons prendre courageusement la direction de l'Humanité. Préparons-nous au Grand Œuvre qui nous attend.* »

Dans une Loge juive de *B'nai Brith*, à Baltimore, en novembre 1915, est lu le rapport du comité exécutif du judaïsme américain, rédigé par Louis Marschall, I.-H. Schiff, Oscar S. Strauss, H.-M. Goldfogle, Mayer Sulzberger ; on y lit :

« *L'opinion unanime est que les Juifs de tous les pays doivent se mettre d'accord pour formuler ce qu'ils veulent demander à la future conférence de la paix ; et pour que cette formule ne contienne rien à quoi tous les Juifs ne puissent souscrire.* »

Ce texte vise la Russie, alors tsariste, contre qui une énorme agitation juive a lieu dans tous les pays. Nous retrouverons les personnages cités plus haut, grands bailleurs de fonds de la révolution russe qui éclata un an plus tard. Car il est à remarquer que toutes les déclarations démocratiques antitsaristes, faites dans les Loges des pays de l'Entente, ont lieu bien avant la Révolution, alors que le tsarisme se battait aux côtés de leur pays. D'autre part, on doit remarquer également que les Etats-Unis étaient neutres à cette époque.

Pour résumer l'activité de la Maçonnerie durant la première guerre mondiale, on peut dire : apparente tranquillité internationale, d'août 1914 à juin 1915 ; agitation dans la presse, de juillet 1915 à mai 1916 ; à partir de mai 1916, conciliabules et voyages du chef de la secte, le F.·. Magalhaès de Lima, — Gr.·. M.·. lusitanien — en Espagne, en Suisse, en France, en Italie (pour ce dernier pays seul il y a doute). C'est que des pourparlers de paix non officieux ont lieu de-ci, de-là, et la Maçonnerie, qui n'entend pas que la guerre se termine sans que ses idées triomphent, est alertée ; le F.·. Renaudel déclare, le 2 avril 1916 : TOUTE IDEE DE PAIX QUI NE CONTIENNE DES CLAUSES DE DROIT INTERNATIONAL, DOIT ETRE REJETEE. Le « Grand Œuvre », c'est-à-dire la domination du monde par une S. D. N. maçonnique, doit se faire ; que la guerre dure ce qu'elle dure, que des millions de morts s'ajoutent à ceux déjà tombés, peccadilles pour ces humanitaires ! C'est la très maçonnique Ligue « Les Droits de l'Homme » qui annonce, par la voix du cher F.·. Gabriel Séailles, le 1er novembre 1916 : « *Le Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme déclare que de la guerre présente doit naître, par la victoire des alliés un ordre international nouveau... Une paix durable n'est possible que par l'établissement d'une Société des Nations. Que le maintien d'une paix durable est intimement lié aux*

progrès de l'éducation et à ceux de la démocratie... En conséquence, le congrès estime que conclure la paix avant qu'il soit possible de l'établir sur les bases qu'il a définies, ce serait humilier le droit devant la force... »

Cette déclaration a été votée à l'unanimité moins trois voix, celle de Mme Séverine entre autres, laquelle déclara être trop pacifiste pour voter une motion qui prolongerait la guerre indéfiniment ; cette déclaration intempestive fut supprimée par la censure. Ce discours parut dans la presse française des 2 et 3 novembre 1916. Mais cette déclaration, émanant soi-disant d'un organisme neutre, n'était faite que pour tromper les profanes. En réalité, ce n'était que le démarquage exotérique de la séance secrète, très importante et encore inconnue, du 1er novembre 1916, qui eut lieu à la Grande Loge de France et qui réunit les Maçons portugais, espagnols, français, belges, italiens.

La convocation que nous avons sous les yeux, qui parle de cette réunion secrète et qui n'a, semble-t-il, été publiée encore par personne, est une circulaire datée du 6 décembre 1916 émise par la Grande Loge de France, signée par le Grand Maître de la Grande Loge de France, le F.·. Général Peigné, et par le Grand Maître du Grand Orient lusitanien, Magalhaès Lima, passé Maître de la Franc-Maçonnerie portugaise, et dont voici le texte ; je remercie M. Sulin, de Bruxelles, de sa communication :

« Resp. G.·. M.·.

« Nous avons la faveur de vous inviter à prendre part à une réunion des Obed.·. Maç.·. des puissances alliées dans le but d'examiner avec nous un projet de Congrès maçonnique.

« Le moment le réclame et les circonstances l'imposent.

« Notre initiative méritera certainement l'approbation de tous les esprits qui tiennent à cœur la défense des principes de liberté et de justice. Et nous pensons, en conséquence, que le projet que nous aurons l'honneur de vous soumettre pourra et devra apporter un concours précieux à la réalisation, après guerre, d'une Société des Nations.

« Il nous paraît être dans la mission humanitaire de la Franc-Maçonnerie de s'associer avec toutes ses forces à cette œuvre de solidarité internationale dont la réussite seule pourrait défendre l'avenir de la société humaine contre des nouvelles tentatives d'agression. Ainsi, espérons-nous, T.·. Resp.·. G.·. M.·., que vous voudrez bien accueillir notre proposition, en adhérant ou en vous faisant représenter à cette première réunion préparatoire qui aura lieu à Paris, le 14 janvier, à 14 heures, dans l'Hôtel de la Gr.·. L.·. de France, 8, rue Puteaux, sous la présidence de son G.·. M.·. le général Peigné.

Dans l'attente de votre honorée réponse, nous vous prions, T.·. Resp.·. Gr.·. M.·., de bien vouloir agréer l'assurance de nos plus frat.·. et cordiales salutations.

Le Gr.·. M.·. de la G.·. L.·. de France :
Général PEIGNE.

Le Gr.·. M.·. du Gr.·.-Or.·. Lusitanien uni :
Magalhaès LIMA.

P. S. — Nous nous permettons d'annexer à la présente une Note qui vous fournira de plus amples détails sur notre initiative.

A ce document était jointe la note dont il est question dans le « P.-S. » et dont voici le texte :

« Les Fr.·. Maç.·. faisant partie de la mission espagnole venue récemment en France, ayant exprimé le désir d'être reçus par la G.·. L.·. de France, notre Obed.·. s'est empressée d'organiser une Tenue spéciale en leur honneur.

« Cette Ten.·., qui a eu lieu le mercredi 1er novembre courant, a été particulièrement brillante. Y étaient représentés officiellement : le G.·.-O.·. de France, plusieurs GG.·. OO.·. LL.·. étrangères, par leurs F.·. M.·. ou présidents ou certains FF.·. des plus qualifiés.

« Les GG.·. OO.·. d'Espagne, du Portugal, de Belgique, d'Italie..., etc., ont fraternisé avec les deux puissances maç.·. françaises, et le vœu dont je porte ci-après le texte à votre connaissance, a été acclamé et adopté à l'unanimité :

« Les Francs-Maçons de la G.·. L.·. de France et du Gr.·.-O.·. de France, réunis le 1er novembre 1916, rue Puteaux, sous la présidence du F.·. général Peigné, Grand Maître de la G.·. L.·. de France, avec les délégués des Maç.·. espagnole, italienne, portugaise et belge.

« Fidèles aux principes de la Maçonnerie Universelle, expriment leur pleine confiance dans la victoire des alliés, décident de travailler à la préparation d'une Europe nouvelle qui établira enfin, par la justice et la liberté, la Société des Nations,

« Et comptent notamment sur le concours des puissances maç.·. latines et anglo-saxonnes pour apporter leur appui à cette œuvre de civilisation et d'humanité. »

« Aussi, TT.·. RR.·. présidents et GG.·. M.·. autorisés par cette volonté nettement formulée de voir les M.·. former une Fédération dans le but d'agir énergiquement chacune, dans son pays respectif, pour amener ces puissances, qui poursuivent actuellement par les armes, le triomphe du droit, de la justice, du respect des nationalités à former, après l'atroce guerre actuelle, une véritable Société des Nations, les soussignés vous demandent si la R.·. Obed.·. que vous présidez voudrait étudier la création d'une pareille fédération.

« C'est pourquoi nous nous permettons de vous exprimer l'espoir que vous voudrez bien adhérer à notre proposition. »

Signé : Général PEIGNE.

Nous avons ainsi maintenant les documents qui ont déclenché la campagne officielle de la Franc-Maçonnerie pour la création de la S.D.N. Nous connaissions depuis quelques années les fameuses réunions des Maçonneries alliées et neutres qui se sont tenues les 28, 29 et 30 juin 1917. Je pense avoir été le premier, sinon un des premiers, à publier le texte de ce congrès dans la revue *Les Documents Nouveaux* (première série, numéros 3 et 4 de juin-juillet 1933), que je dirigeais de 1933 à 1935. Des auteurs antimaçonniques, tels que Léon de Poncins, dans « La S. D. N., Etat super-maçonnique » (1936), ont d'ailleurs repris ce document et l'ont publié de nouveau. Mais il nous manquait le point de départ et nous le possédons maintenant.

L'invitation du 6 décembre 1916, pour une réunion préparatoire le 14 janvier 1917, dans l'Hôtel de la Grande Loge de France, sous la présidence du F.·. Général Peigné, fut envoyée à toutes les Loges du monde. Il s'agissait, en effet, de discuter la réalisation, après la guerre, d'une Société des Nations. Les mots mêmes de « Société des Nations » se trouvent dans la lettre d'invitation du 6 décembre 1916. N'oublions pas que le Grand Maître du Grand Orient du Portugal était alors le chef écouté de la Maçonnerie latine et l'homme à tout faire de la Maçonnerie anglo-saxonne.

A N N E X E

Les Fr.·. Maç.·. faisant partie de la mission espagnole venue récemment en France, ayant exprimé le désir d'être reçus par la G.·. L.·. de France, notre Obed.·. s'est empressée d'organiser une tenue spéciale en leur honneur.

Cette Ten.·., qui a eu lieu le mercredi 1er Novembre courant, a été particulièrement brillante : Y étaient représentés officiellement, le G.·. O.·. de France, plusieurs GG.·. OO.·. LL.·. étrangères, par leurs F.·. M.·. ou présidents ou certains FF.·. des plus qualifiés.

Les GG.·. OO.·. d'Espagne, du Portugal, de Belgique, d'Italie...etc.,...ont fraternisé avec les deux puissances maç.·. françaises, et le voeu dont je porte ci-après le texte à votre connaissance, a été acclamé et adopté à l'unanimité.

" Les Francs-Maçons de la G.·. L.·. de France et
" du Gr.·. Or.·. de France, réunis le 1er Novembre
" 1916, Rue Puteaux, sous la présidence du F.·. Général
" Peigné, Grand-Maître de la G.·. L.·. de France, avec
" les Délégués des Maç.·. espagnoles, italienne,
" portugaise et belge,

" Fidèles aux principes de la Maçonnerie Uni-
" verselle, expriment leur pleine confiance dans
" la victoire des alliés, décident de travailler
" à la préparation d'une Europe nouvelle qui éta-
" blira enfin, par la justice et la liberté, la
" Société des Nations

" Et comptent notamment sur le concours des
" puissances maç.·. latines et anglo-saxonnes pour
" apporter leur appui à cette oeuvre de civilisa-
" tion et d'humanité.

Aussi, TT.·. RR.·. Présidents et GG.·. MM.·. autorisés par cette volonté nettement formulée de voir les Maç.·. former une Fédération dans le but d'agir énergiquement chacune, dans son pays respectif pour amener ces puissances, qui poursuivent actuellement par les armes, le triomphe du droit, de la justice, du respect des nationalités à former, après l'atroce guerre actuelle, une véritable société des Nations, les soussignés vous demandent si la R.·. Obed.·. que vous présidez voudrait étudier la création d'une pareille fédération.

C'est pourquoi nous nous permettons de vous exprimer l'espoir que vous voudrez bien adhérer à notre proposition.

Aussi, est-ce en toute confiance que nous vous demandons l'adhésion de votre Ill.·. Obéd.·. à ce Congrès.

Conformément à la décision prise par la Conférence des 14-15 janvier dernier, vous auriez à désigner trois délégués. Dans le cas où vous n'enverriez qu'un seul délégué, celui-ci disposerait de trois mandats.

Il est bien entendu que le Congrès Maçonn.·. restera sur le terrain purement humanitaire et, conformément à nos constitutions maç.·., n'abordera aucune question d'ordre politique.

Nous vous serions très obligés de nous faire parvenir votre adhésion dans le délai le plus court possible.

Convaincus que vous accueillerez notre invitation dans le même esprit de fraternité que celui qui nous la dicte, nous vous adressons TT.·. CC.·. et Ill.·. FF.·., l'assurance de nos sentiments bien fraternels et bien dévoués.

Le Président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France,

Le Grand Maître de la Grande Loge de France.

103

Il me paraît intéressant de reprendre la liste des délégués qui ont assisté à cette réunion des Maçonneries des Nations alliées, qui se tint les 14 et 15 janvier 1917 :

Pour la Maçonnerie française : le F.'. général Peigné, Grand Maître de la G.'. L.'. de France ; F.'. Corneau, président du conseil de l'ordre (Gr.'. Or.'.) ; F.'. Olivier, Grand Collège des Rites, délégué ; F.'. Savoire, Grand Collège des Rites, délégué ; F.'. Timère, Grand Commandeur du Grand Collège des Rites (Gr.'. Or.'.) ; F.'. Mille, délégué ; F.'. Thierry Laurent, délégué suppléant, sénateur ; F.'. Contand, souverain, Gr.'. Comm.'. du Suprême Conseil de France ; F.'. Ibert, délégué ; F.'. Mesureur, délégué, ex Grand Maître de la Gr.'. L.'. Symbolique ; F.'. Nicol, Grand Maître adjoint (de son vrai nom Finkelstein ?) ; F.'. Richet, délégué suppléant (spécialiste du cosmopolitanisme) ; F.'. Stephen Pichon, sénateur, Affaires étrangères (aurait été absent) ; F.'. Maurice Long, député, futur gouverneur de l'Indochine. Ces deux derniers FF.'. étaient membres de la Commission des Parlements interalliés.

Pour la Maçonnerie portugaise : F.'. Magalhaès Lima, G.'. Or.'. lusitanien uni, délégué.

Pour la Maçonnerie belge : F.'. Anspach, député, représentant le Sup.'. Cons.'. de Belgique ; le F.'. Goblet d'Alviella s'étant récusé ; F.'. Jennissen (ce F.'. représentant le G.'. O.'. de Belgique, mais n'avait reçu aucun pouvoir du G.'. O.'., c'était le F.'. Nicol qui le désigna d'office. C'était son ami et collaborateur dans la vie profane). Le F.'. Jennissen, futur bougmestre de Liége et député, avait été initié à la R.'. L.'. « Kosmos », à Paris, et affilié à la « Parfaite Intelligence » à l'O.'. de Liége.

Pour la Serbie : F.'. Yovanovitch, V.'. M.'. de la Loge « Union de Belgrade », ob.'. du G.'. O.'. de France ; F.'. Litch, colonel, récemment initié en France.

Pour l'Italie : F.'. Ettore Ferrari, Suprême Conseil Rite écossais ; F.'. Beneduce, Grand-Orient d'Italie, délégué ; F.'. Berlande, Gr.'.-Or.'. d'Italie, délégué.

Le seul point intéressant de cette conférence, son seul but d'ailleurs, était de convoquer les Maçonneries alliées et neutres pour tenir un congrès les 28, 29, 30 juin 1917, *en vue d'arrêter un programme et un plan d'action en vue de la constitution de la Société des Nations.*

Pendant cette réunion préliminaire, le F.'. Richet fit une « brillante conférence sur la Société des Nations ». Après quoi on clôtura la conférence par une allocution du F.'. général Peigné, qui envoya le salut de la Maçonnerie « aux héros qui combattent pour le triomphe du Droit » ! La vérité nous oblige à dire que contrairement au F.'. Magalhaès Lima, plus franc, il n'ajouta pas « du Droit maçonnique ». Mais tous les FF.'. avaient compris et les applaudissements furent unanimes.

Cette conférence maçonnique date (ne l'oublions pas) du 14 février 1917. Le 5 mai 1917, le F.'. Wilson prononça au Congrès un discours lors du renouvellement de son mandat présidentiel. Il y aborde la question de la fondation d'une Ligue des Nations. Les 28, 29, 30 juin 1917 eut lieu la deuxième conférence maçonnique, dont il n'est pas possible de donner, dans cet article même un résumé. Elle comprenait les délégués de vingt et une grandes loges des Maçonneries alliées et neutres. Cette conférence ayant réalisé le « Grand Œuvre » de la Maçonnerie, termina son travail en adressant à Wilson le *tribut de sa reconnaissance* et affirma *que les principes éternels de la Maçonnerie sont entièrement conformes à ceux proclamés par le président Wilson.*

Le F.'. président Wilson n'oublia pas la leçon que lui avait donnée la Maçonnerie internationale et lorsqu'il établit, le 8 janvier 1918, ses fameux quatorze points, il n'omit pas, dans la neuvième clause, de déclarer que l'on devait envisager *la création d'une Société des Nations donnant des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité internationale tant aux grands qu'aux petits Etats.* Le F.'. Wilson ne fit que démarquer, pour le monde profane, la décision des Assemblées Maçonniques de 1916 et 1917 et lorsque le monde applaudit, le 27 septembre 1918, la création de la S. D. N. qui devait être la partie essentielle du futur traité de paix, le monde ignorait que la décision avait déjà été prise par les cercles secrets qui se chargent de diriger la politique internationale.

Le 25 janvier 1919, à l'ouverture des travaux de la paix, on nomma une commission spécialement destinés à organiser une S. D. N. (autrement dit une coopération internationale qui assurerait l'exercice des obligations internationales et fournirait des sauvegardes contre la guerre). Cette commission commença ses travaux le 3 février 1919; elle les clôtura le 28 avril 1919. Le 6 mai de la même année, les délégués des nations fêtaient et approuvaient le projet qui, le 28 juin 1919, était incorporé au traité de Versailles.

Nous avons là un exemple précis du travail maçonnique tel qu'il a lieu habituellement, travail qui consiste à faire passer les décisions du cercle intérieur et secret au cercle extérieur et profane en démarquant suffisamment la volonté maçonnique pour la baptiser volonté démocratique. C'est le vieux jeu de l'opinion « spontanée », manœuvrée en réalité par les sociétés secrètes.

J. MARQUES-RIVIERE.

Le 14 Juillet et la Franc-Maçonnerie

On se souvient que le 14 juillet dernier, les communistes et les gaullistes avaient essayé de redonner un certain lustre à la fête du 14 juillet; ce fut un échec. C'est que depuis longtemps déjà les Français n'attachaient plus aucune importance réelle à cette fête républicaine qui a tourné à la foire, aux bals sur le trottoir à la glorification des bistros. Quelques années avant la guerre, les Francs-Maçons s'étaient déjà inquiétés de cette désaffectation populaire, et la Loge « Pro Solis » avait présenté le vœu suivant :

« Les fêtes du 14 juillet perdent de plus en plus, semble-t-il, le caractère national et populaire qu'elles avaient avant la guerre.

« Les grands événements révolutionnaires dont elles sont la commémoration s'effacent dans la pensée populaire et paraissent remplacés par les souvenirs de la grande guerre.

« Les fêtes du 11 novembre dites fêtes de la victoire et de la paix qui comportent une grande revue militaire, retiennent l'attention du public au moins autant que celles du 14 juillet qui n'ont conservé qu'un seul avantage, celui de se poursuivre pendant trois jours.

« Une autre fête, d'ailleurs, contribue largement à atténuer l'éclat de celle du 14 juillet. C'est la fête de Jeanne d'Arc, dite fête du patriotisme.

« La multiplication du nombre des fêtes nationales devait évidemment avoir pour effet de diminuer la faveur que le public accordait jusque-là aux réjouissances organisées à l'occasion du 14 juillet. Ce phénomène ne saurait nous surprendre.

« Mais cette chute de l'enthousiasme populaire d'autrefois a été plus profonde que nous le prévoyions. Les organisations nationalistes et cléricales s'emploient systématiquement à ternir l'éclat de notre fête révolutionnaire et à développer la magnificence des fêtes patriotiques ou religieuses.

« Nous n'entendons point critiquer l'institution de la fête de la Victoire non plus que celle de Jeanne d'Arc, mais il nous semble nécessaire de protester contre la façon dont sont célébrées ces deux fêtes qui, depuis plusieurs années, sont l'occasion de manifestations réactionnaires et cléricales dont nous pouvons à juste titre nous inquiéter.

« Notre inquiétude est d'autant plus profonde qu'un grand nombre de nos amis ne paraissent pas l'éprouver et semblent, eux aussi, avoir perdu le souvenir des grands faits révolutionnaires que tout républicain devrait avoir à cœur de célébrer chaque année à l'occasion de la fête du 14 juillet, **LA SEULE FETE NATIONALE QUE NOUS RECONNAISSONS.**

« Il est pénible, lors de la fête de Jeanne d'Arc, de voir le grand nombre d'édifices privés qui sont pavoisés aux couleurs du clergé de tout poil et de se souvenir du petit nombre d'emblèmes républicains que l'on a vu flotter aux fenêtres et balcons privés à l'occasion du 14 juillet.

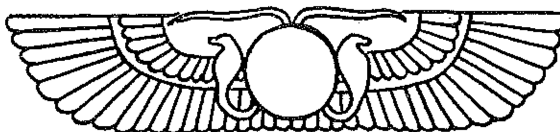
« Nous demandons à tous nos amis de faire un effort à partir de cette année pour redonner aux fêtes du 14 juillet l'éclat qu'elles méritent dans la France républicaine.

« Notre premier devoir est de pavoiser largement et nous espérons que le Grand-Orient donnera l'exemple en ornant les fenêtres de son hôtel de nombreux drapeaux tricolores.

« LA FETE DE LA REPUBLIQUE N'EST-ELLE PAS LA FETE DE LA MAÇONNERIE ?

« Nous demandons, en outre, au Conseil de l'Ordre du G.'. O.'. D.'. F.'. de bien vouloir transmettre nos recommandations à toutes les loges de Paris et de province par le moyen d'une circulaire. »

RETENONS CET AVEU MAÇONNIQUE : LA FETE DE LA REPUBLIQUE EST LA FETE DE LA MAÇONNERIE.





LE F∴ JUIF PIERRE BLOCH

Le juif Pierre Bloch, qui est aujourd'hui adjoint au président de la commission d'épuration du Comité d'Alger, est F∴ M∴.

Né à Paris, le 14 avril 1905, il déclarait, il y a une quinzaine d'années, exercer, rue Taitbout, à Paris, la profession d'employé de commerce.

Il a été initié à la L∴ *Liberté* n° 748 de l'Ordre Maç∴ Mixte international *Le Droit Humain*, le 10 février 1929, est devenu Compagnon, le 4 mars 1930, et Maître, le 28 février 1931 ; le rythme de cet avancement était des plus moyens et ne préjugeait pas des succès ultérieurs de ce jeune politicien.

Mais Bloch avait du zèle et se faisait affilier, le 4 janvier 1932, à la Respectable Loge *1793* du Grand-Orient.

Lorsque le Conseil de l'Ordre du G∴ O∴ chercha à se renseigner sur ce nouveau candidat, la S∴ Corbisier envoya le certificat le plus flatteur :

« ...*Nous tenons le F∴ Bloch en telle estime*, écrivit-elle, *qu'un vote de l'At∴ cette année l'avait nommé vénérable. Seule sa jeunesse maç∴ a empêché de ratifier cette nomination par le Conseil national. Ce sera une joie pour nous quand il sera accepté par votre R∴ At∴. Il est en règle avec le Trésor.* »

Cependant, le F∴ Bloch continuait à se pousser au Droit Humain, entrait dans les Loges 974 *Jean Jaurès*, de Laon et 954 *Spartacus*, de Paris. Il occupait, en outre, les fonctions d'Orateur adjoint de la L∴ *Liberté*, en 1930, 1933 et 1934, celles de Vénérable du même Atelier en 1936 et 1939. Il fut, en outre, nommé pour trois ans au Conseil national du Droit Humain par le convent de 1936. Là, il siégeait aux côtés de Marc Rucart qu'il a, depuis, retrouvé à Alger.

Pour achever l'énumération de ses titres maçonniques, disons qu'il était aussi vice-président de la *Ligue Frat∴ de Montmartre*.

Son activité de F∴ ne se manifestait pas seulement par la prise de toutes ces fonctions. Il faisait de nombreuses conférences.

CONFERENCIER EN LOGE

Nous avons relevé au *Bulletin bi-mensuel des Loges de la région parisienne* les dates et les titres de ses conférences. Les voici :

La première eut lieu, le 5 mars 1929, à *Liberté*, où Pierre Bloch prononça un

« Discours sur l'impérialisme religieux. L'Eglise contre la démocratie. »

La politique religieuse devait lui tenir au cœur, car il parla, le 15 avril 1930, de « Religion et Socialisme. Peut-on être chrétien et socialiste? Attitude des socialistes envers le communisme. »

Cette conférence eut du succès; Bloch la refit à la L∴ *Vers l'Emancipation*, du Droit Humain, le 7 mai 1930.

Le 16 décembre suivant, Pierre Bloch donnait à *Liberté* la contradiction au docteur Paul Thorin, membre de la Ligue du Devoir social qui, répondant à la question : « Comment résoudre la question sociale? », proposait comme solution, « une réalisation de fraternité pratique, l'œuvre d'Henry Ford. » (16 décembre 1930.)

Le F∴ Bloch montra, le 5 janvier 1932, « comment organiser la paix ».

Le 1er novembre 1932, il défendit devant ses FF∴ et SS∴ de *Liberté*, le point de vue socialiste, au cours de la discussion des vœux du congrès d'Amsterdam qui préparait l'alliance de la IIe et de la IIIe Internationales, alliance qui devait être réalisée d'une façon complète en 1936 par la politique des Fronts populaires.

Le 18 juillet 1933, Pierre Bloch abordait une question qui passionnait les Juifs, en particulier ses amis Georges Boris et Weiskopf-Gombault : « Un coup d'œil sur l'horizon politique. *La presse au service du capitalisme.* »

Enfin, le 19 juin 1939, il parlait à la L∴ *Le Mont Sinaï*, de la Grande Loge, du « statut des étrangers en France et de l'avenir de la France ». C'est un problème auquel il devait consacrer une grande partie de son activité parlementaire. Nous aurons l'occasion d'y revenir au cours de cette étude.

Cependant, Pierre Bloch avait joué des coudes dans le monde « profane », s'était présenté aux élections de 1936 dans la première circonscription de Laon et avait été élu au second tour. Il s'était inscrit au Groupe socialiste unifié de la Chambre, collaborait au *Populaire*, était devenu maire de Laon, conseiller général de Marle, secrétaire des Jeunesses socialistes et membre du Comité central de la *Ligue internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme*.

L'AFFAIRE FRANKFURTER

L'influence acquise grâce à la F∴ M∴ et au Parti socialiste unifié, Pierre Bloch la mit au service du judaïsme.

Il en eut l'occasion, en 1937, lors de l'affaire Frankfurter.

Frankfurter était un névrosé qui avait assassiné, à Davos, le 5 février 1936, Gustloff, chef de la section régionale suisse du Parti ouvrier national-socialiste allemand, et avait été condamné par le tribunal de Coire à dix-huit ans de réclusion, ce qui n'était pas payer trop cher un meurtre et témoignait de la mansuétude des juges helvétiques.

Estimant que ceux-ci avaient commis une injustice en ne retenant pas l'accusation de crime politique, qui, à ses yeux, aurait dû valoir un acquittement à Frankfurter, Pierre Bloch chercha à faire de ce procès une nouvelle affaire Dreyfus et rédigea, en collaboration avec Didier Méran, une brochure intitulée : *L'Affaire Frankfurter*, et qui fut éditée par la Maison Denoël.

Cette brochure fut le point de départ d'une campagne à laquelle s'associèrent la revue *La Conscience des Juifs*, le *Rassemblement mondial contre le Racisme et l'Antisémitisme* et *Le Secours Rouge International*.

La Défense, organe du Secours Rouge International, donna un compte rendu substantiel de la brochure de Pierre Bloch.

Nous en reproduisons quelques lignes qui peignent le protégé de Bloch et donnent une idée exacte de sa brochure.

L'argumentation de *La Défense* est axée sur la déclaration de Frankfurter, au moment de son arrestation : « Je n'ai pas commis l'acte pour des motifs personnels, mais parce que je suis juif : »

« *Toute la vie de Frankfurter, déclare* La Défense, *tient dans cette simple parole et aussi son geste meurtrier et toute sa défense.*

« *...L'éloquence sophistique du ministère public, les cinquante pages du jugement du tribunal de Coire —, rien n'enlèvera au geste de Frankfurter sa pureté et, à la première phrase qu'il prononça à l'instruction, sa valeur largement humaine.*

« *Pour le ministère public, toute la question était de savoir s'il s'agissait d'un meurtre politique ou d'un crime de droit commun. « Un meurtre est un meurtre », tel est le slogan de l'accusation et les juges suivront le procureur. On connaît la sentence barbare qui condamne Frankfurter à dix-huit ans de réclusion.*

« *Et pourtant, chose curieuse, non seulement la défense plaidait le crime politique en demandant l'acquittement comme dans le cas de Conradi, assassin de Vorowski à Lausanne, ou de Teilirian, assassin de Talaat pacha à Berlin, mais la partie civile, qui préférait la grande publicité naziste à la simple condamnation, criait elle-même au meurtre politique. C'est avec beaucoup de finesse que les auteurs de* l'Affaire Frankfurter *soulignent la concordance de qualification du drame de Davos par les adversaires aux prises à la barre.*

« *L'argumentation des auteurs est serrée et logique, et le lecteur impartial ne peut ne pas être de leur avis.* (Sic.).

« *Frankfurter, en 1936, est un tout jeune homme, étudiant en médecine, mais auquel la médecine ne réussit pas; peut-être parce qu'elle réussit trop sur lui-même. Il est constamment malade et subit opération sur opération dès son jeune âge. Fatigué, nerveux, excédé par les persécutions dont sont victimes ses coreligionnaires (sic), obligé d'aller continuer ses études en Suisse après que les portes des universités allemandes se refermèrent devant ceux de sa race, aux prises avec une malchance qui semble s'acharner contre lui, démoralisé par la mort de sa mère, par les lettres sévères d'un père incompréhensif, sa jeunesse n'a été qu'une longue suite de déboires et de malheurs qui le prédisposent au suicide. Il a voulu partir, mais il a voulu d'abord se venger de ceux qui ont gâché sa vie, en tant que fils de son peuple, et la vie de son peuple tout entier.*

« *Les auteurs ont eu ce grand mérite de montrer combien plus que celui d'un Conradi ou d'un Teilirian, l'acte de Frankfurter a été un acte pur. Car la famille de Frankfurter n'a jamais été persécutée, puisqu'elle était établie ailleurs qu'en Allemagne. Frankfurter a voulu venger non pas les siens dans le sens étroit de sa famille, mais les siens dans le sens de tout un peuple. Son geste n'en a été empreint que de plus de noblesse et de fierté...*

« *Il faut lire ce livre. On y trouve, avec le portrait d'un homme, l'image de sa douleur et toute sa défense.* » (La Défense, 28 mai 1937.)

La Défense faisait encore preuve de modération. Georges Zérapha, qui rendit compte de la brochure de Pierre Bloch dans *La Conscience des Juifs*, haussa le ton des débats et voici en quels termes il demanda la révision du procès de Frankfurter :

« *...Le Comité National Français du Rassemblement Mondial qui comprend tous les grands partis et groupements du Front populaire; la France du Front populaire demande la révision du procès Frankfurter.*

« *La France, au risque de se déchirer, a voulu la justice en révisant le procès Dreyfus.*

« *Elle a donné une leçon à tous les peuples qui se prétendent démocratiques.*

« *Nous formons des vœux pour que la Suisse, ancêtre des démocraties, prouve au monde que ses traditions ne sont pas mortes.*

« *Le jugement de Coire correspond à un instant d'égarement.*

« *En révisant le procès Frankfurter, la Suisse renaîtra à la démocratie et à l'indépendance.* »
(La Conscience des Juifs, *mars* 1937, p. 11.)

En dépit des efforts de Pierre Bloch et de la campagne faite dans tous les Etats démocratiques, le cas de Frankfurter ne fut pas révisé. La justice helvétique avait témoigné de trop d'indulgence pour rendre un recours possible. Frankfurter resta en prison et Pierre Bloch passa à d'autres sujets.

Il s'intéressa au projet Blum-Violette de réforme électorale algérienne et prit part à un débat sur cette question avec le député Lagrosillière au Club du Faubourg, le 26 février 1938.

L'ORGANISATION DE LA NATION EN TEMPS DE GUERRE

Un mois plus tard, la Chambre des Députés discutait le projet d'organisation de la nation en temps de guerre.

A la séance du 22 mars 1938, les FF∴ Pierre Bloch, Jammy Schmidt et René Richard déposaient, avec leurs collègues Chouffet, Théophile Longuet et Auguste Brunet, un amendement au projet de Conseil supérieur de la Défense nationale, qui, donne une haute idée de la conception que se faisaient les milieux maçonniques de la direction d'une guerre.

Si la Chambre les avait écoutés, le Conseil supérieur de la Défense nationale aurait été ainsi composé : le Président de la République, président, le président du Conseil, le ministre de la « Défense militaire », le ministre des Affaires étrangères, le ministre des Finances, le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Economie industrielle et le ministre des Colonies.

Le secrétariat du Conseil aurait été assumé par le ministère de l'Economie industrielle. Les militaires en étaient écartés. D'ailleurs, qu'avait-on besoin d'eux : la guerre moderne devait être « économique » ; les opérations militaires appartenaient à un passé révolu et l'arme principale des démocraties devait être le blocus.

On sait où toutes ces sottises nous ont conduits.

M. Louis Marin, qui n'était pas aussi « moderne » que Pierre Bloch et avait sur la guerre des idées plus « rétrogrades » peut-être, mais plus proches de la réalité, proposa une autre composition : le Président du Conseil, président, le ministre de la Défense nationale, vice-président; les maréchaux de France ayant commandé devant l'ennemi, le chef d'Etat-major général de la Défense nationale, le ministre des Affaires étrangères, les trois ministres de la Guerre, de la Marine et de l'Air et les trois chefs d'Etats-majors généraux de la Guerre, de la Marine et de l'Air. (*Journal Officiel*, 23 mars 1938, pp. 887-891). Mais, comme M. Daladier ne voulut pas créer, dès le temps de paix, le ministère de l'Economie industrielle, sous prétexte de ne pas désorganiser l'administration, et qu'il tenait à faire entrer tous les ministres dans le Conseil, rien ne fut décidé ce jour-là, ni les jours suivants.

LES JUIFS D'ITALIE EN TUNISIE

L'année suivante, Pierre Bloch, qui ne faisait pas beaucoup de bruit à la Chambre, mais y faisait, sans doute, plus de besogne, était nommé secrétaire du Groupe frat∴ parlementaire.

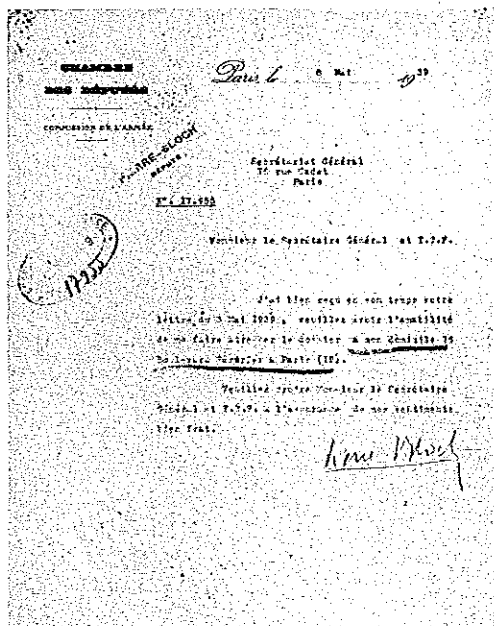
Le Conseil de l'Ordre du Grand-Orient lui transmit, le 15 mai 1939, un rapport de la L∴ *Nouvelle Carthage et Salammbô Réunies*, sur la situation en Tunisie.

Le 14 juin, le Conseil de l'Ordre examinait la réponse du F∴ Bloch. Celui-ci, déclare

NOMS	PRÉNOMS	PROFESSIONS	ADRESSE	NAISSANCE	GRADES	RÉCEPTIONS			OBSERVATIONS
BÉNARDEAU	Robert Marcel André	Ingénieur mécanicien à et M	28, rue Tronchet Paris IXe	Coye Oise 16 juillet 1898	app.	28 février 1931 Liberté n° 748 (D∴ H∴) Paris			R∴ L∴ "Liberté" n° 748 D∴ H∴ Or∴ de Paris
BLOCH	Pierre	employé de commerce	1, rue Taitbout Paris IXe	Paris 14 avril 1905	3e	10/2/1929 R∴	4/3/1930 L∴ "Liberté" n° 748 D∴ H∴ Or∴ de Paris	28/2/1931	— D° —
THIEYRE	Louis Guillaume	Commis à la Préfecture de la Seine	107 bis rue Victor Hugo Rosny sous Bois (Seine)	St Michel de Bannières (Lot) 24 août 1897	Comp.	21/7/1923 R∴ L∴ La Démocratie G∴ O∴ Or∴ de Rochefort s/mer	14/6/1924		R∴ L∴ La Démocratie G∴ O∴ Or∴ de Rochefort s/mer

P.C.C. Le Vén∴

La note sur le F∴ P. Bloch est assez savoureuse : Extrait d'une pl∴ de la ver∴ de la L∴ La Liberté : Nous tenons le F∴ Bloch en telle estime qu'un vote de l'A∴ cette année l'avait nommé vénérable, seule sa jeunesse maç∴ a empêché de ratifier cette nomination par le Conseil national. Ce sera une joie pour nous quand il sera accepté par votre R∴ At∴ Il est en règle avec le trésor.



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

COMMISSION DE L'ARMÉE

PIERRE-BLOCH Député

Paris le 6 Mai 1939

Secrétariat Général
16 rue Cadet
Paris

N° [illegible]

Monsieur le Secrétaire Général et T.C.F.

J'ai bien reçu en son temps votre lettre du 3 Mai 1939, veuillez avoir l'amabilité de me faire [illegible] le dossier à mon domicile [illegible] à Paris (15).

Veuillez agréer Monsieur le Secrétaire Général et T.C.F. à l'assurance de mes sentiments bien frat.

Pierre Bloch

le procès-verbal, était intervenu à la Commission des Colonies (dont il était membre, ainsi, disons-le en passant, que de celle de l'Armée). Il avait obtenu que la Commission condamnât l'agitation italienne en Tunisie et décidât l'abrogation des conventions de 1896. Ainsi, le G.'.-O.'. avait satisfaction, comme *La Lumière*, qui avait inséré un article d'un mystérieux « Tunisianus », dans ce but, le 24 mars 1939.

La réalité était à la fois moins belle et plus pittoresque.

La raison de l'intervention de Pierre Bloch et du G.'. O.'. était que la nouvelle loi de M. Mussolini sur la race mettait quelques Juifs, « protégés français », dans le cas de quitter l'Italie et de revenir, soit en France, soit en Tunisie. Les Juifs ne pouvaient tolérer un pareil affront et, prétendant que les conventions de 1896, ayant établi une réciprocité absolue entre les Italiens fixés en Tunisie et les Tunisiens fixés en Italie, la France devait venger l'affront d'Israël en dénonçant le traité. Pierre Bloch était monté sans succès à la tribune, le 20 janvier précédent, pour demander cette sanction. Le ministre des Affaires étrangères, qui estimait que le Front Populaire avait causé assez de difficultés entre Paris et Rome pour n'en pas chercher de nouvelles, n'avait pas donné suite aux prétentions du F.'. Pierre Bloch, bien que celui-ci eût donné en exemple l'attitude intransigeante de l'ambassadeur des Etats-Unis. Il ne prêta aucune attention au vote de la Commission des Colonies et les conventions de 1896 restèrent en vigueur.

AU SECOURS DES ROUGES D'ESPAGNE

Au printemps de 1939, le G.'. O.'. transmit également au F.'. Pierre Bloch un certain nombre de vœux adoptés par son assemblée générale de 1938. Ils visaient les caisses de compensations des allocations familiales, le régime des assurances sociales, les ententes industrielles, les radiations des listes électorales, l'instruction civique à donner aux enfants, la propagande antisémite (qualifiée d'italo-allemande pour les besoins de la cause), l'élimination des professeurs de l'enseignement libre des jurys d'examen et le statut des étrangers en France.

VŒUX ADOPTÉS PAR LE CONVENT DE 1938 :

« Vœu concernant les Caisses de Compensation des Allocations familiales :

1° *Considérant que les Caisses de Compensation des Allocations familiales constituent un service social au même titre que les Assurances sociales ;*

« *2° Que la gestion desdites Caisses de Compensation des Allocations familiales est assurée exclusivement par les employeurs ;*

« *3° Que les fonds sont dans certains cas employés à des fins de propagande, notamment sous forme de publications et de subventions à diverses œuvres sans contrôle possible des bénéficiaires ;*

« *Est émis le vœu :*

« *1° Que la gestion des Caisses de Compensation des Allocations familiales soit assurée par une commission tripartite composée de représentants des employeurs, des salariés, et de l'Etat ;*

« *2° Que la neutralité de ces Caisses soit parfaitement garantie au triple point de vue politique, syndical, et religieux.*

« *— Adopté par le Convent.* »

⁂

« Vœu concernant les Assurances Sociales :

« *Ce vœu demande que le bénéfice des assurances sociales soit étendu à toutes les classes de salariés, quelle que soit l'importance de leur salaire annuel, sans que la part entrant en compte pour le calcul des cotisations dépasse le maximum légal actuel de 30.000 francs.*

« *— Adopté par le Convent.* »

⁂

« Vœu concernant les colonies d'étrangers :

« *Considérant l'établissement en France de nombreuses colonies d'étrangers dont certaines amènent avec elles leur instituteur et leur prêtre ; constatant qu'elles restent en contact avec leur pays d'origine qui leur donne toute facilité pour prendre ou recevoir des instructions de leur gouvernement ;*

« *Que les hommes de ces colonies sont convoqués régulièrement pour des périodes militaires dans leur pays d'origine ;*

« *Est émis le vœu :*

« *Qu'un statut ou des règles particulières visent lesdites associations afin d'éviter dans l'avenir des questions de minorités qu'invoquent trop facilement, à leur seul bénéfice, les pays totalitaires.*

« *— Adopté.* »

⁂

« Vœu concernant les ententes industrielles :

« *Sous le couvert de défense des intérêts professionnels, ces organismes tendent à instituer des monopoles qui sont, dans bien des cas, préjudiciables à la communauté. Ils restreignent également la liberté individuelle en appliquant notamment des interdictions d'emploi de personnes, des exclusives à l'encontre de certaines catégories de consommateurs, etc.*

« *Est émis le vœu :*

« *Que le fonctionnement et les décisions des ententes industrielles soient soumis au contrôle tripartite des producteurs (employeurs et salariés), des consommateurs et usagers de l'Etat.*

« *— Adopté.* »

⁂

« Vœu concernant les radiations sur les listes électorales :

« *Considérant que les radiations sur les listes électorales ont trop souvent pour mobiles des raisons politiques ;*

« *Considérant que même la faculté de contrôler l'inscription sur ces listes peut ne pas avoir son effet par suite de l'absence de l'intéressé ;*

« *Est émis le vœu :*

« *Que quels qu'en soient les motifs, la radiation soit toujours notifiée à l'intéressé, et que les appels et pourvois contre ces décisions soient suspensifs.*

« *— Adopté.* »

⁂

« Vœu concernant l'enseignement de l'instruction civique :

« *Ce vœu demande que l'instruction civique fasse obligatoirement partie, sans distinction de sexe, des programmes de l'enseignement du premier et du second degré.*

« *— Adopté.* »

⁂

« Vœu concernant la propagande italo-allemande dans le monde musulman :

« *Constatant que les organisations racistes, composées en majeure partie de Français, font une campagne effrénée tant dans la métropole qu'en Afrique du Nord, dans les colonies et certains pays musulmans d'Orient, campagne particulièrement dangereuse pour la France et ses institutions républicaines ;*

« *Le vœu est émis :*

« *Que les Pouvoirs publics, tant en ce qui concerne la métropole et spécialement l'Alsace-Lorraine, que les colonies et les pays étrangers prennent toutes dispositions utiles pour mettre fin à ces menées néfastes (action des fonctionnaires, propagande par la presse, etc.).*

« *— Adopté* ».

⁂

« Vœu demandant que les maîtres de l'enseignement privé ne puissent faire partie des commissions d'examen :

« *Attendu que le certificat d'études primaires élémentaires est un examen officiel de l'Etat ;*

« *Que faire passer cet examen par des maîtres de l'enseignement privé constitue une reconnaissance de cet enseignement ;*

« *Est émis le vœu :*

« *Que les maîtres de l'enseignement privé ne fassent, en aucun cas, partie des commissions d'examen au certificat d'études primaires élémentaires.*

« *— Adopté* ».

⁂

« Vœu concernant les réfugiés politiques et leur séjour en France :

« *Considérant la question des réfugiés politiques dans laquelle il est indispensable de concilier les intérêts nationaux et les sentiments humanitaires des démocrates ;*

« *Rappelant que, sur le plan international, qui seul permet la solution de ces problèmes, il existe, à l'heure présente, auprès de la Société des Nations, deux organismes spécialisés :*

« *D'une part, le Haut-Commissariat Nansen,*

« *D'autre part, le Haut-Commissariat pour les réfugiés allemands,*

« *Organismes dont la fusion doit s'opérer à la fin de 1938 ;*

« *Que sur le terrain national les dispositions libérales du décret de mai 1938 ne sont pas appliquées et que bien au contraire il semble que, dans les derniers mois, des réfugiés politiques aient été l'objet de mesures inhumaines ;*

« *Que pour ceux qui ne font que traverser la France les délais de transit sont souvent insuffisants, compté tenu des possibilités de départ vers des destinations définitives ;*

« *Que jusqu'à ce jour les mesures prises contre les réfugiés politiques ne sont entourées d'aucune garantie d'équité ;*

« *Est émis le vœu :*

« *Que le gouvernement français prenne l'initiative d'œuvrer en vue de l'extension à tous les réfugiés politiques, quelle que soit leur nationalité, de la compétence du Haut-Commissariat International ;*

« *Que les délais de transit assignés aux réfugiés traversant la France soient suffisants pour leur permettre d'accomplir toutes les formalités qu'exige leur nouvel exode ;*

« *Que soit constituée une commission consultative composée des délégués des organisations nationales s'occupant des réfugiés politiques ;*

« *Qu'aucune mesure de refoulement ne soit prise avant avis de cette commission.*

« *— Adopté* ».

Tous ces vœux tendaient à étendre le champ d'influence de la Maçonnerie, soit en éliminant de fonctions officielles des hommes qui échappaient à son influence (les professeurs de l'enseignement libre), soit en soumettant des collectivités au contrôle de « soviets » où elle aurait pu glisser ses agents (réorganisation des caisses de compensation familiales et des ententes industrielles), soit en achevant d'intoxiquer la jeunesse (instruction civique), soit en noyant les Français de bonne race dans un flot de plus en plus gros d'étrangers révolutionnaires et soustraits à toute influence apaisante, ce qui était le cas, si déplaisant pour le G.'. O.'., de certaines colonies italiennes et polonaises qui demandaient l'office de prêtres.

Le moment était assez mal choisi pour présenter ces vœux : la France se remettait lentement des ravages du Front Populaire et la situation internationale ne prêtait pas à la démagogie. Mais le F.'. Pierre Bloch se faisait un tremplin de la question des étrangers.

Le 31 mars 1939, il avait protesté, dans *La Défense*, contre la mise en camp de concentration de miliciens espagnols, à la suite d'une visite qu'il avait faite avec une délégation du Centre de liaison des Comités pour le Statut des Immigrés (que dirigeait son F.'. et ami Paul Perrin), au camp de Rieucros (Mende), dans la Lozère.

Les membres de la Brigade internationale qui y séjournaient, n'étaient pourtant pas malheureux. Qu'on en juge par le rapport de Pierre Bloch :

« ...Les bâtiments sont chauffés, les dortoirs y sont larges. Les lits sont des paillasses sur flancs de bois. Une cuisine passable, comportant de la viande quatre fois par semaine, du café tous les jours. En résumé, les principes d'hygiène élémentaire y sont respectés.

« Quatre étrangers logent en ville, dont un, accompagné de sa femme et de son enfant de quelques mois. Six autres ont trouvé du travail dans Mende.

« Au camp, le travail est obligatoire ; la réfection de la route apporte un petit pécule. Certains « pensionnaires » sont affectés à la cuisine, d'autres à l'infirmerie.

« Des permissions de sortie sont accordées selon les demandes, sauf les samedis et dimanches. Cette précaution a été prise afin d'éviter aux Mendois la rencontre de ces « hommes dangereux »...

En réalité, le F∴ Bloch voulait que les réfugiés espagnols fussent remis en liberté et eussent le moyen de faire profiter la France de leur expérience politique :

« Si les travailleurs et même les simples démocrates ne parviennent pas à obtenir l'application stricte de la résidence « non concentrée » pour les réfugiés, le précédent créé en fait par l'expérience de Rieucros ouvrira bientôt largement, et à sens unique, les portes des camps de concentration, aux travailleurs, puis aux démocrates français. C'est là un des aspects du problème, le moins immédiat peut-être, mais non le moins tragique. »

(La Défense, 31 *mars* 1939.)

Le F∴ Bloch avait eu raison de protester. Le signe de détresse avait été compris. Le 2 juin, Bloch pouvait donner à *La Défense* un article plus optimiste. Le régime des prisonniers était sensiblement amélioré. Profitant de ce premier succès, Bloch revenait sur sa demande de mise en liberté, insistant sur ce fait que ce genre d'incarcération était un fâcheux précédent, susceptible d'être invoqué contre les « démocrates » français :

« D'après une lettre reçue récemment d'un « pensionnaire », certains changements heureux sont survenus depuis la visite de la délégation que je conduisais, pour le Centre de Liaison des Comités pour le Statut des Immigrés au début de mars dernier. Le régime alimentaire s'est considérablement amélioré ; la ration de graisse a été augmentée et la qualité des aliments s'est également améliorée ; de la viande six fois par semaine et le septième jour trois œufs frais par personne. Le poivre a fait son apparition dans la cuisine, le lait pour les malades, etc.

. . . .

« 2° Quel était le but moral à atteindre ? Mettre les expulsés hors d'état de nuire en les isolant.

« Ce but n'a pas été atteint, et les évasions qui se sont produites nous le prouvent. Ce ne sont pas les réfugiés politiques, les apatrides honnêtes qui ont cherché à fuir et à semer le trouble dans le petit monde de Rieucros, ce sont les anarchistes, les délinquants de droit commun. N'y restent que ceux qui veulent bien ne pas s'évader (voilà qui donne une singulière idée de la discipline du camp !). *Ce sont précisément ceux qui, avant leur récente assignation à résidence, étaient les plus tranquilles et les plus respectueux des lois françaises.*

« Avec ou sans Rieucros, la situation reste la même ; le camp n'ajoute rien à la tranquillité française.

« A l'extérieur, le prestige de notre pays est atteint. Nos vieilles traditions d'hospitalité ne sont pas respectées. La France deviendrait-elle le pays des camps de concentration ? Adopterait-elle les méthodes des pays totalitaires ?

« Non, il n'est pas possible que puisse durer plus longtemps une situation aussi pénible. Des courants se forment de tous côtés en vue de la révision des décrets du 2 mai. Les magistrats eux-mêmes souhaitent que cesse la situation qui les oblige à être des distributeurs automatiques de peines.

« En résumé, et aussi longtemps qu'une application plus large et plus humaine du droit d'asile ne se fera pas, que l'on permette une vie tranquille aux étrangers dignes d'intérêt, susceptibles d'enrichir de leur apport une branche de l'industrie, de l'économie ou de la science françaises, et que l'on prenne contre les condamnés de droit commun et les provocateurs de toutes sortes les mesures qui s'imposent.

(La Défense, 2 *juin* 1939).

L'heure n'était pas venue de demander un régime plus libéral pour les réfugiés politiques. Les trois millions d'étrangers qui s'étaient infiltrés en France avaient causé tant de méfaits que le régime radical était, lui-même, contraint de faire frein.

Le 15 mai 1939, le *Journal Officiel* avait publié un décret du 14 obligeant les étrangers à se munir d'une carte d'identité et à prouver, à cette occasion, qu'ils étaient entrés dans le pays d'une façon régulière. Ils ne pouvaient prétendre au moindre emploi s'ils ne possédaient pas la carte de travailleur afférente à leur catégorie.

Deux jours plus tard, second décret (en date du 2 mai, celui-là), réorganisant et renforçant la police des frontières de façon à lutter contre l'espionnage et faciliter l'expulsion des indésirables.

Pierre Bloch se contenta de son succès à Rieucros.

Toujours actif, il avait signé, à la fin d'avril, une pétition demandant l'amnistie en faveur des grévistes du 30 novembre 1938. Parmi les pétitionnaires, un certain nombre de parlementaires sont, aujourd'hui, avec lui à Alger : André Marty, Fajon, Jacques Grésa, tous trois députés communistes. A ces noms, ajoutons ceux de Pierre Cot, de Cornavin, des FF∴ Boully, Viollette, Bruguier et Lahy.

SECRETAIRE DU GROUPE FRAT∴ PARLEMENTAIRE

Le cas des grévistes du 30 novembre n'absorba pas longtemps Pierre Bloch qui remplissait avec conscience ses fonctions de secrétaire du Groupe Frat∴ Parlementaire.

Aussi, le voyons-nous réclamer au Conseil de l'Ordre du Grand-Orient les dossiers d'affaires qu'il voulait suivre :

15 mai 1939.

Au F∴ Pierre BLOCH,
Secrétaire
du *Groupe Fraternel Parlementaire,*
76, boulevard Sérurier (*sic*), Paris (19e).

« T∴ C∴ F∴ Secrétaire,

« Nous nous empressons de vous accuser réception de votre lettre du 8 mai, que nous avons reçue aujourd'hui seulement.

« Selon votre demande, nous vous adressons à votre domicile les dossiers que nous devons vous transmettre, et dont voici l'énumération :

« 1° Dossier entré le 27-4-39, sous le n° 17.967 - *Saint-Brieuc, L∴* Science, Conscience et Ernest-Renan. — *« Demande de faire poser une question écrite au ministre des Finances.*

« 2° Dos. ent. le 27-4-39, n° 17.998 - *L∴* 1793, *O∴ de Paris. — Vœu demandant que les FF∴ parlementaires soient assidus à leur Groupe Fraternel.*

« 3° Dos. ent. le 26-4-39 - *L∴* Union et Progrès, *O∴ de Pacy-sur-Eure. — Au sujet autorisation par le Parlement d'une loterie pour financer le Congrès Eucharistique International de Nice en* 1940.

« 4° a) Dos. ent. le 20 mars 1939, *n°* 16.707 - *L∴* Travail, Liberté, Progrès, *O∴ de Tunis. — Au nom des Loges Réunies de l'O∴ de Tunis, adresse un rapport sur la situation en Tunisie.*

« b) Dos. ent. le 21 *mars* 1939, *n°* 16.707. - *L∴* La Nouvelle Carthage, *O∴ de Tunis, au sujet de la même question.*

« 5° Dos. ent. le 7 *mars* 1939, *n°* 16.150. - *L∴* Le Triomphe de la Concorde, *O∴ de La Seyne-sur-Mer. — Vœu relatif à la Caisse de Compensation des allocations familiales.*

« 6° Dos. n° 16.126, *ent. le* 6 *mars* 1939 - *L∴* Jules-Ferry, *O∴ de Saint-Dié. — Ordre du jour relatif à l'observation par le Gouvernement de la neutralité confessionnelle.*

« 7° Dos. ent. le 22 *février* 1939, *n°* 15.589. - *L∴* La Côte Est, *O∴ de Tamatave. — Signale qu'un terrain destiné à la création d'une école laïque sera affecté à l'édification d'une église et sollicite une intervention.*

« 8° Dos. ent. le 28 *décembre* 1939, *n°* 13.564 - *L∴* Art et Science, *O∴ de Paris. — Signale les nouvelles conditions de travail à l'Imprimerie nationale.*

« Veuillez agréer, T∴ C∴ F∴ Secrétaire, l'assurance de mes sentiments frat∴ et dévoués.

« Pour l'un des Secrétaires du Conseil de l'Ordre,

« Le Chef du Secrétariat. »

VOYAGE AUX ETATS-UNIS

Si occupé qu'il fût à la Chambre, le F∴ Pierre Bloch ne négligeait pas les missions à l'étranger, qui étaient un des agréments de la carrière parlementaire. Partant pour New-York, il demanda une lettre d'introduction pour la L∴ française de cette ville :

29 juin 1939.

Au F∴ Pierre BLOCH,
Secrétaire du *Groupe Frat∴ Parlementaire,*
76, boulevard Sérurier (*sic*), Paris.

« T∴ C∴ F∴ Secrétaire,

« Vous avez bien voulu nous faire connaître que vous deviez partir pour les Etats-Unis.

« A cette occasion, vous nous avez très frat∴ offert de visiter notre L∴ L'Atlantide, *à l'O∴ de New-York.*

« Saisi de votre offre, le Conseil de l'Ordre a décidé de l'accepter avec reconnaissance, et de vous charger de porter le salut frat∴ du Grand-Orient de France à notre L∴ L'Atlantide.

« Le Vén∴ de cet Atelier est le F∴ Georges Cogniat, chef d'orchestre, 47-05-48th *Street Wood Side. Long Island City, à New-York.*

Le Temple de la Loge est situé 100, *West 72th Street, New York City.*

« Nous vous adressons ci-joint copie de la lettre que nous envoyons par même courrier à la L∴ L'Atlantide *pour lui annoncer votre visite.*

« Avec nos remerciements, et tout en vous souhaitant un heureux voyage, nous vous prions d'agréer, T∴ C∴ F∴ Secrétaire, l'assurance de nos sentiments frat∴ et dévoués.

« L'un des Secrétaires du Conseil de l'Ordre. »

Aux termes de cette étude, le F∴ Pierre Bloch apparaît comme un extrémiste, dont les revendications ne pouvaient même pas être satisfaites par un gouvernement de Front Populaire à direction radicale.

Ne nous étonnons pas, dès lors, de l'énergie qu'il met à épurer Alger.

Pensons à ce qu'il pourrait faire s'il avait les mains libres pour agir sur un plus grand théâtre et souhaitons qu'il ne soit jamais donné à cet homme qui n'est pas de chez nous, d '« épurer » la France.

Georges OLLIVIER.

Vén∴ J. CORBISIER
127 rue du cherche-midi

LIBERTÉ D∴ H∴

n° 748 Temple 63 rue Froidevaux PARIS

Mardi 1er Novembre 1932

Ouv∴ des trav∴ à 20 h. 30 très précises. — P∴ V∴ et corresp∴.
Récréation pour visite au plat∴ de la S∴ Trés∴.
A 21 h. reprise des trav∴ en Ten∴ Bl∴ fermée pour entendre le docteur René ALLENDY dans la conférence et la présentation de son livre sur :

LE SYMBOLISME DES NOMBRES

première partie du trav∴ du Convent sur le Symbolisme du 1er degré et la Science.

A 22 h. 45 clôt∴ des trav∴ en Ten∴ Bl∴ et réouv∴ en Ten∴ Sol∴.

Un quart d'heure d'actualité :

LE CONGRES D'AMSTERDAM

par notre T∴ C∴ F∴ Pierre BLOCH, Or∴ adjoint de l'At∴, qui nous exposera le point de vue socialiste.

Batt∴ de deuil à la mémoire de M. Léon FULACHIER, père de nos F∴ et S∴ BERNARD-DUPRE, membre de l'At∴.

Batt∴ d'all∴ en l'honneur de l'élection au C∴ N∴ de nos FF∴ PETIT et DESBORDES.

Circ∴ des tr∴. — Clôt∴ des trav∴.

Décembre 1821

LA PREMIÈRE CONSPIRATION DE SAUMUR

(d'après des documents des Archives Nationales).

Nous étudierons ici la première conspiration de Saumur (décembre 1821); bien oubliée aujourd'hui, elle fut la première manifestation provoquée en France par la Carbonaria et on trouve en elle tous les éléments de toutes celles qui éclatèrent par la suite. Le mois suivant, en effet, tandis que Belfort à son tour explose, Nantes est suspecte ; un complot y est déjoué et échoue définitivement le 5 février. Vannes est en pleine effervescence ; il est connu que le régiment de Rennes doit se joindre à celui de Nantes ; c'est de Thouars que partira le général Berton en février et l'échec de ce mouvement précipitera celui des quatre Sergents de La Rochelle. Notons qu'une petite ville innocente d'aspect comme celle d'Anet renferme une loge : *La Simplicité,* que fréquentent d'importants personnages (1).

Pour comprendre l'importance de cette manifestation, il faut la situer dans le milieu de nervosité et même de terreur où vivait la population depuis quelques années. Chaque affaire, en effet, éclate dans un même climat : celui d'un mécontentement général soigneusement excité par des agitateurs. Le gouvernement irrite tout le monde. En vain, à Nantes, le général s'efforce-t-il de montrer le bon esprit de la troupe. Le fait que l'on ne retrouve jamais les coupables et qu'ils partent toujours à temps prouve assez qu'ils avaient des amis partout.

Mais les véritables chefs du Carbonarisme manquent d'audace. On a souvent l'impression devant leurs luttes avec le gouvernement d'assister à la pièce de Labiche : *Les deux Timides*. Ils se font l'un à l'autre une peur épouvantable. Que de fausses manœuvres et de conjurés perdus avant la révolution de 1830 qui sera bien mal menée et, à leur sens, sera un demi-échec. Leur incertitude se transmet à leurs seconds et, lorsqu'une ou deux mesures commencent à flancher, tout le reste suit ; néanmoins la majorité des conjurés s'en tire parce qu'elle a toutes les sympathies de la population ; il se trouve toujours un alibi qui entraîne les jurés à l'acquittement. Seuls tombent ceux qu'on ne peut absolument pas sauver comme le général Berton ou un bouc émissaire comme, sans doute, Sirejean à Saumur.

Toutes ces affaires sont menées du reste, à travers l'antagonisme féroce qui divise l'armée, l'administration et la police. Elles s'accusent mutuellement de mollesse et de trahison à moins que ce ne soit de faire du zèle et se tirent dans les jambes. L'armée est souvent tiède parce qu'elle partage les idées des conspirateurs, neuf fois sur dix anciens officiers, ayant fait les guerres de l'Empire et sûrement plus sympathiques à la masse que les anciens émigrés ou les jouvenceaux aristocratiques qu'on leur envoie.

Quel est exactement le rôle de la F.˙. M.˙. ? Il est souvent difficile de le déceler, mais on ne peut douter que tous ces officiers en demi-solde qui s'étaient joyeusement réunis au temps de la gloire dans les loges pour de gais soupers en gardaient un souvenir ému et d'anciens liens d'amitié, d'autant plus forts qu'ils étaient réduits par la misère des temps à vivre de souvenirs. Ils reprenaient contact les uns avec les autres, certainement avec une joie immense.

Ce n'est pas ici le lieu d'accumuler les preuves d'identité de la F.˙. M.˙. et de la Carbonaria. C'est la matière d'un long article et le sujet en a déjà été traité dans les *Documents Maçonniques*. A Saumur, en tout cas, le rôle de la Loge ne peut être mis en doute. Le lieutenant Delon, cheville ouvrière de ce complot et de bien d'autres en était le vénérable. Coudert, un des principaux conjurés, dira :

« Qu'il avait fait connaissance avec M. Delon, à l'occasion des F.˙. M.˙., que cet officier, vénérable de la L.˙., lui avait promis de l'y faire recevoir. Que Delon l'avait effectivement reçu depuis une dizaine de jours, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Paris ; qu'il lui avait donné le grade de l'Ordre des Chevaliers de la Liberté (2) *et puis un plus haut grade : membre de l'Ordre des Carbonari ; que ces deux sociétés n'en faisaient qu'une... Que les statuts avaient pour but de maintenir la liberté au péril de la vie, par tous les moyens possibles, mais qu'on jurait aussi de périr pour le roi et la dynastie, qu'on allait faire la guerre, que le ministre était à la tête... Qu'une personne illustre était à la tête, le général La Fayette...*

Ce devait être bien difficile pour la justice de découvrir la vérité dans ces déclarations contradictoires.

Notons aussi cette affirmation que l'on trouve à l'occasion des émouvantes confidences de Sirejean, la veille de son exécution :

« *J'ai su*, dit Sirejean, *que M. Duchesne, officier de l'Etat-Major de l'Ecole, fit part à M. Delon, le 18 décembre, que M. le Général était instruit de ses menées, qu'il eût à prendre garde à lui. M. Duchesne fut écrasé la nuit suivante à la suite de l'incendie. Moi, qui tiens la plume ici,* ajoute le rédacteur, *dis ici que M. Duchesne était F.˙. M.˙. affilié à la L.˙. de Saumur, dont M. Delon était le vénérable.* »

Or, ce rédacteur est un commandant de l'Ecole qui reçut les dernières paroles de Sirejean.

En bref, les choses se passèrent ainsi : le 18 décembre, le général Gentil de Saint-Alphonse, commandant l'Ecole, va chez le sous-préfet, M. de Carrère. Celui-ci est le seul de tous ces hommes qui parut avoir du caractère et savoir ce qu'il voulait ; c'était un royaliste convaincu et un fonctionnaire de devoir. Le général l'entretient alors de ses inquiétudes : l'Ecole est gangrenée, il y a sûrement en ville de mauvais sujets ; cependant, il ne veut pas en dire plus ce jour-là et reviendra donner au préfet de plus amples informations dans quelques jours. Sur ces entrefaites éclate un terrible incendie dans un magasin à grains ; on voulut même y voir un signal mystérieux ou au moins de la malveillance.

Le 23 décembre, à 7 heures du matin, le même général de Saint-Alphonse revint chez le sous-préfet ; il lui dit que l'incendie a dérangé les projets des conjurés, mais qu'il sait que l'Ecole et une partie de la garnison sont corrompues : on donne à boire aux sous-officiers dans les cabarets, les hommes se reconnaissent à des signes que le sous-préfet identifie facilement avec ceux des Chevaliers de la Liberté qu'il connaît par ses rapports de police. Comme la garnison du château ne dépend pas de lui, le général a prié le général Jamain, commandant le département, de se rendre à Saumur et il l'attend dans la journée (3).

Celui-ci vint, en effet ; il s'était fait suivre de deux divisions, puis d'une seule, après réflexion, à sa sortie d'Angers. Le sous-préfet va retrouver les deux officiers ; ils parlent de choses indifférentes et, à mots voilés, de la conspiration, car il y a un va-et-vient continuel dans la pièce. Un lieutenant d'artillerie ayant paru, les généraux disent, après son départ, qu'il faudrait bien le faire arrêter : c'est le lieutenant Delon que le sous-préfet connaît déjà d'après ses rapports de police. Mais de longues discussions commencent alors sur la façon dont il faut s'y prendre ; le général Jamain propose de le saisir à la sortie d'une réunion où il doit se rendre le soir, sans doute réunion de Carbonari ; mais M. de Carrère lui fait remarquer que comme les conjurés sortent en général par groupes, ce serait le meilleur moyen de donner une grande publicité à cette arrestation. On conclut finalement à un plan machiavélique et, lorsque, le soir, les gendarmes veulent s'assurer du lieutenant, il se trouve qu'il a déjà pris le large ; ce qui n'est pas très surprenant, car l'arrivée du général et de son imposant cortège, les conciliabules de l'après-midi, auraient donné l'alarme à n'importe qui.

Les généraux, cependant, ne peuvent plus reculer et décident l'arrestation des autres conjurés de l'Ecole qu'on leur a signalés. Tous les élèves sont réunis au manège et, après un discours, huit d'entre eux sortent des rangs appelés par leur général ; ils protestent d'ailleurs n'avoir fait que leur devoir et manifestent une grande désinvolture. Il faut dire que le complot était à l'Ecole le secret de Polichinelle ; les officiers en étaient, en grande partie. Lorsque le jour de l'incendie l'alarme avait été donnée, les élèves avaient vu une grande partie d'entre eux sortir tout armés de leurs chambres et prêts à combattre ; les élèves qui n'en étaient pas étaient considérés avec mépris. Laissons encore parler Sirejean :

Le 24 décembre, j'appris de bonne heure et tous les camarades que le complot était découvert, que M. Delon était disparu de la veille et, si j'eusse voulu fuir ainsi que Coudert et plusieurs autres, nous étions à même de le faire, mais nous pensâmes qu'on ne nous arrêterait pas, la presque totalité de l'école étant du parti, ou qu'il n'y aurait point de suites sérieuses. En entrant au manège, la plupart d'entre nous se doutaient bien du motif qui nous faisait rassembler, aussi beaucoup de MM. les Officiers ne s'y sont point présentés.

Sur les déclarations des sous-officiers arrêtés dix autres le furent ensuite. On apprit que des sous-officiers de l'Ecole avaient été envoyés comme agents provocateurs, Sirejean à Tours et Coudert à

(1) Il y a un comte de Grasse, G.˙. M.˙. du Rite Ecossais, il le dit du moins; un M. Estevenon, vénérable de cette même Loge; un pseudo-Suédois très riche, ami du comte de Grasse ; un certain Dumoulin, quartier-maitre en retraite, rentré de l'armée en 1816, avec beaucoup d'argent et un grand nombre de chevaux de prix; un M. de Rossi, ex-colonel de Jérôme Bonaparte, cousin des Bacciochi. Le préfet d'Eure-et-Loir demandera le 1er octobre 1823 d'envoyer à Anet : « Un agent habile et intelligent et qui eût appartenu à l'armée ; par ce moyen, on pourrait pénétrer jusqu'à l'intérieur des choses dont, avec le zèle le plus vrai, l'autorité locale ne peut savoir que l'écorce. »

(2) Association révolutionnaire, particulière aux départements de l'ouest et que la carbonaria s'était rapidement annexée. Plus tard, de Londres où il s'est réfugié, Coudert s'exprimera ainsi sur leur compte : « Dans un régiment qui en charge un autre, si quelques lâches se trouvent dans les rangs, en approchant l'ennemi, ils tournent le dos et s'enfuient. Les braves, ne croyant plus pouvoir compter les uns sur les autres, suivent l'impulsion, se désunissent et périssent victimes de leur confiance. Il en est de même des soi-disant Amis de la Liberté, ils se mêlent parmi nous et au jour du combat disparaissent après avoir provoqué la lutte et nous livrent à nos cruels ennemis. C'est ainsi que périrent Berton et Sirejean ». (F7 6660).

(3) Le général de Briche, de Tours, avait aussi été convoqué.

Angers. Le premier portait en ceinture un drapeau tricolore ; notons que ces dangereux conspirateurs n'avaient pas vingt-cinq ans.

Il est très vrai, raconte Sirejean, *que M. le Général me fit appeler chez lui pour me parler et me remettre lui-même une permission pour venir à Tours ; il me demanda pourquoi je désirais y aller. Je répondis : « Pour y voir des parents et mon régiment. » Il ajouta : « Est-ce bien vrai ? » Je répondis : « Oui, mon général. » Il ne fit point d'autres questions. Un mot de plus de sa part, je lui disais la vérité. Ma malheureuse étoile m'a encore perdu dans cette circonstance ; il est vrai que je croyais très sincèrement que tous les chefs de l'Ecole étaient du parti et qu'ils n'agissaient que par suite d'ordres à eux connus, comme me l'avait dit M. Delon.*

Les autorités enragèrent d'avoir fait tant de mouvements pour n'aboutir qu'à découvrir quelques colléglens coupables ; et ceux-ci ne savaient rien ou ne voulaient rien dire de leurs relations avec les chefs. Les suppositions les plus malveillantes étaient en train. Un mémoire anonyme daté du 4 janvier 1822 et intitulé : *Quelques réflexions sur le complot de Saumur* dit, par exemple :

...Pouvait-on espérer que le général Gentil de Saint-Alphonse, l'âme damnée de Gouvion-Saint-Cyr, tirât tout le parti possible de révélations qui lui avaient été faites par des militaires fidèles ? Il est plus que probable que, forcé d'avertir le lieutenant-général commandant la division, sous peine de se compromettre, il a commencé par prévenir le sieur Delon, chef des conjurés militaires, puisque celui-ci est sorti de Saumur le 23... Que pouvait-on espérer du général Jamain, qui commande à Angers et contre qui les royalistes de cette ville n'avaient cessé de réclamer ?... Le procureur du roi, le sieur Allain est un Jacobin bien reconnu qui, ainsi que le sieur Bodin, député, a été un des convives du dîner offert à Benjamin Constant, lors de son passage à Saumur. Comment espérer découvrir la vérité... lorsque l'homme qui connaît toute la révélation se trouve par ce moyen en mesure de faire prévenir ces mêmes chefs... Il est certain que, comme dans toutes les conspirations que l'on n'a pas pu s'empêcher de découvrir jusqu'à ce jour, l'on a ménagé à ces chefs le temps et les moyens de s'évader et de brûler leurs papiers les plus importants...

La justice, en tous cas, semble poursuivre en hésitant cette conspiration découverte sans enthousiasme. Le signalement de Delon, par exemple, ne parvint que le 4 janvier dans les départements limitrophes du Maine-et-Loire. Le préfet d'Indre-et-Loire écrivait, le 1er mars, au ministre de l'Intérieur combien ces lenteurs étaient désastreuses; sans compter la manière indécente dont étaient menés les débats :

Il y a eu une scène qui a produit un bien mauvais effet : c'est celle où le général de Saint-Alphonse a paru sur le réquisitoire des défenseurs. On a suspendu la séance pendant dix minutes, pour le laisser venir de son auberge. Il a été reçu de manière à ce qu'on a fait la plaisanterie que le Président du Conseil avait vu en lui un ancien chef du personnel qui pouvait revenir. La manière dont a déposé le général n'a généralement pas paru satisfaisante... Une partie des témoins a paru mériter de paraître sur les bancs des accusés.

On en voulut beaucoup aux généraux de l'Ecole de n'avoir pas surveillé les opinions politiques des élèves. Ils furent, du reste, licenciés, puis l'agitation continuant, l'école fut dissoute et ne reprit qu'à Versailles.

Les accusés auraient peut-être pu échapper, en raison du peu d'importance de leur délit si, pendant les débats, n'avaient eu lieu l'affaire Berton (février), celle de Nantes, bref, celles que nous avons vues au début de cet article, et, de fait, dans la pensée de bien des conspirateurs, l'on marchait pour délivrer les accusés.

Un premier jugement fut rendu, où Sirejean et Coudert étaient condamnés à mort ainsi que Delon, naturellement par contumace ; un autre, Mathieu, était condamné à cinq ans de prison ; les autres étaient acquittés; il en fut appelé et Coudert ne fut plus condamné qu'à cinq ans de prison. Dans l'esprit de beaucoup, Sirejean n'était pas le plus coupable des deux ; il était, de plus, d'une bonne famille royaliste, tandis que celle de Coudert avait très mauvais esprit. Peut-être peut-on penser que c'est pour cela que les Carbonari firent tout ce qu'il fallait pour le sauver (1). Un de ses frères, commerçant à Bordeaux, était en effet très riche et très libéral. On sacrifia donc Sirejean à la cause. Il fut exécuté, à Tours, le 2 mai ; il mourut avec une grande fermeté, n'ayant voulu dénoncer personne. Coudert et Mathieu s'évadèrent au mois de juillet et passèrent en Angleterre, d'où ils espéraient s'engager dans la guerre d'Espagne. Mais Coudert semblait bien avoir perdu la foi. Il écrivait, à propos des Quatre Sergents de La Rochelle :

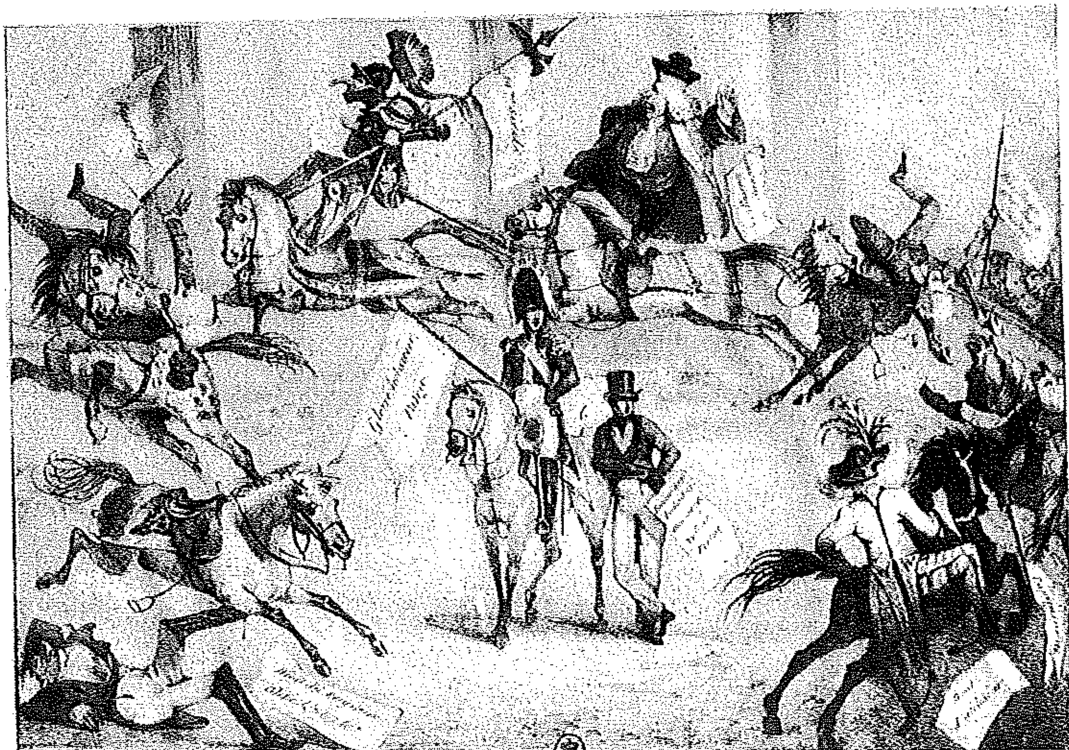
Si leur exemple pouvait servir à tous ces hommes pusillanimes qui les ont poussés en avant et qui les ont laissés périr sans leur tendre la main. Qu'ils réfléchissent, ces chefs, qu'un jour on pourrait bien leur demander compte du sang qu'ils ont laissé verser...

Delon fut longtemps recherché avec ardeur. Cependant, après avoir joué encore un rôle de premier plan dans l'affaire Berton et dans celle des quatre sergents, il avait gagné l'Espagne et, quelques années après, était officier supérieur en Grèce, dans l'armée rebelle.

Il n'y a pas de commentaire à ajouter à cet exposé de faits. Nous avons vu des jeunes gens entraînés par leur enthousiasme, des hommes sans scrupules les exploiter, un gouvernement faible incapable de se mettre en travers et des morts à la fin. Ce scénario, hélas, a servi plus d'une fois.

G. COQUIBUS.

(1) Leurs relations, on le sait, étaient fort étendues et si nous n'en avons pas de preuves dans ce procès, rappelons-nous celui des Quatre-Sergents. Deux des avocats étaient carbonari notoires (Barthe et Mérilhou) et un troisième bien fier d'être maçon (Chaix d'Est Ange).



Une secte mystérieuse

La grande loge mixte

Dès 1907, un malaise se fit jour au sein des Loges du « Droit Humain ». Pour des raisons administratives — et aussi, sans doute, pour des raisons plus personnelles et moins désintéressées — certains adeptes de cette honorable société secrète manifestèrent de l'impatience, voire même de l'hostilité à l'égard de leurs dirigeants.

La querelle prit brusquement de l'importance au Convent du Droit Humain tenu en 1912. Les Loges de Lille, du Havre, de Paris (n° 4), de Toulon et d'Evreux envoyèrent au Suprême Conseil mixte — constitué par les Frères.·. et les Sœurs.·. haut-gradés du Droit Humain — un ultimatum par lequel ces ateliers inférieurs exigeaient des dignitaires l'approbation officielle de certaines mesures administratives. Le Suprême Conseil ayant repoussé ces exigeances, les dites loges quittèrent l'Obédience du Droit Humain pour aller constituer, sous le nom de *Grande Loge mixte*, une obédience concurrente. Créée par des Loges régulières, elles-mêmes composées de Maçons régulièrement initiés, la *Grande Loge mixte* constituait donc une nouvelle branche de la Franc-Maçonnerie internationale.

Le F.·. Lantoine, haut dignitaire de la Grande Loge et du Suprême Conseil (Rite écossais), historien apprécié de la Franc-Maçonnerie française, nous fait connaître dans l'un de ses ouvrages, le texte de la circulaire par laquelle la Grande Secrétaire générale de la nouvelle Obédience annonçait la fondation de la G.·.L.·. mixte aux Puissances maçonniques des cinq parties du Monde.

CONSTITUTION

DE LA

GRANDE LOGE MIXTE

Adoptée au Conv.·. des 2 et 3 Oct.·. 1920.·. E.·. V.·.

CHAPITRE I. — DE LA FRANC-MAÇONNERIE MIXTE & DE SES PRINCIPES.

La Franc-Maçonnerie mixte est caractérisée par le principe essentiel de l'égalité de la Femme et de l'Homme, en droits et en devoirs.

Elle a pour objet le perfectionnement intellectuel et social de l'humanité, [illegible]

Elle a pour principes la tolérance mutuelle, la liberté absolue de conscience et de pensée. [illegible]

CHAPITRE II. — DES FRANCS-MAÇONS MIXTES.

La souveraineté maçonnique appartient à l'universalité des francs-maçons actifs régis par la présente Constitution.

Cette souveraineté s'exerce par le suffrage universel.

Art. 1er. — [illegible]

Art. 2. — [illegible]

[illegible]

Art. 3. — [illegible]

[illegible]

Art. 4. — [illegible]

CHAPITRE III. — DES ATELIERS MAÇONNIQUES MIXTES.

Art. 5. — [illegible]

Art. 6. — [illegible]

UN MANIFESTE SIGNIFICATIF

Cette « planche », rédigée dès que fut adoptée la Constitution, est datée de « l'Orient de Paris, le 26 janvier 1914 » :

« *Très CC.·. FF.·.,*

« *Nous venons vous faire connaître officiellement la création en France — à l'O.·. de Paris — de l'Obédience : La GRANDE LOGE MIXTE.*

« *Il faut un certain courage pour tenter d'imposer au monde maçonnique une nouvelle Fédération ; les novateurs, en effet, troublent l'ordre auquel on était accoutumé et on a toujours une tendance à croire leur geste inspiré moins par le désir de mieux faire que par celui de satisfaire des ambitions. Loin de critiquer a priori ce misonéisme qui, souvent, est de la méfiance justifiée, nous le comprenons nous-mêmes — et aussi espérons-nous agir assez sagement par la suite pour ne point le légitimer.*

« *Notre Obédience est formée en majeure partie de loges dissidentes du DROIT HUMAIN. Nous avons estimé qu'après vingt et un ans d'existence la Franc-Maçonnerie mixte pouvait et devait être régie d'une façon plus conforme aux véritables traditions maç.·.. Très simplement nous avons pensé qu'un Suprême Conseil occulte, maître absolu et sans contrôle, n'était pas en rapport avec l'esprit démocratique de notre temps et de notre pays, et que tout maçon devait avoir le droit — comme dans les rites masculins — non seulement de participer à la marche de son atel.·., mais de s'intéresser à la vie de son Obédience.*

« *Nous ne dirons pas la campagne frat.·. menée par nous depuis plus de sept ans pour obtenir des dirigeants du DROIT HUMAIN l'organisation de Convents où nous aurions pu discuter les intérêts particuliers aux loges françaises et apporter au Règlement les modifications estimées nécessaires... Ceux qui ont suivi notre tentative d'émancipation savent les efforts que nous avons faits pour éviter qu'elle aboutisse à une scission.*

« *Cette scission est aujourd'hui un fait accompli.*

« *Le Suprême Conseil maintient la direction qu'il croit utile au développement de la Franc-Maçonnerie mixte, c'est son droit. Nous avons été obligés, pour signaler notre naissance, d'en expliquer la cause, mais qu'on ne s'attende pas à ce que nous exposions nos griefs à nos Frères et que nous les fassions juges du différend qui nous divise. Le DROIT HUMAIN défend le principe qu'il a — avouons-le — posé le premier et qui est aussi le nôtre, avant tout, c'est-à-dire l'égalité en droits maçonniques de la femme et de l'homme. C'est assez pour que nous ne donnions pas aux autres Obédiences — qui n'ignorent d'ailleurs aucunement les petites rivalités propres à tous groupements — le plaisir délicat de se réjouir des motifs de notre désaccord. Le mouvement féministe est aujourd'hui assez puissant, même en Franc-Maçonnerie, pour permettre que deux sociétés — non alliées peut-être, mais non rivales — puissent remplir leur admirable mission.*

« *Ce manifeste a surtout pour but de vous faire savoir que tous les maçons et maçonnes pourront assister à nos travaux — travaux où le maçon apprendra moins à parler qu'à penser. Notre ambition, en effet, n'est point que nos loges deviennent des écoles de préparation électorale, mais des lieux de discussion recueillie, car une pensée si elle impose sa beauté à celui qui l'applaudit, donne sa vertu à celui qui l'a comprise.*

« *Et surtout nous ne sollicitons aucune « reconnaissance » officielle des Fédérations existantes. Ce n'est pas, du reste, aux précurseurs (car la maçonnerie mixte est de toute évidence une maçonnerie d'avant-garde) à quémander une sorte de permis de vivre des autres frères, mais à attendre, au contraire, que ceux-ci, débarrassés des trop lourdes traditions du passé, s'en viennent avec eux vers l'avenir.*

« *Car notre Obédience a été créée dans des conditions tout aussi régulières — sinon plus — que ses aînées. Composée de maçons et de maçonnes ayant subi d'une façon juste et parfaite l'initiation aux trois premiers grades symboliques, seuls grades admis par la Grande Loge mixte, elle obéit à une constitution dont les articles, sagement limités, sont conçus selon les principes et les coutumes qui régissent la maçonnerie mondiale.*

« *Notre désir est donc d'avoir avec les autres puissances des relations non pas officielles (puisque la loi des rites masculins leur interdit toute compromission avec les rites mixtes), mais des relations frat.·. ou du moins... sans hostilité.*

« *Car les schismes et les désaccords passagers et les façons diverses de comprendre notre rôle ne font pas que nous ne nous rencontrions — malgré tout — sur la route si rude et si belle qui monte vers la vérité.* »

La Grande Loge mixte, frappée d'excommunication majeure par les grandes obédiences — tout comme la Grande Loge d'Angleterre, mère de la Maç.·. française, excommunia le Grand-Orient... sans toutefois dans la pratique rompre totalement avec lui — chercha néanmoins à nouer des relations avec d'autres Loges. Sa Grande Secrétaire générale, S.·. Blanche Lantoine, qui assurait la direction suprême de l'Ordre, puisque (suivant le puéril exemple des sections de la Confédération générale du Tavail, la G.·.L.·. mixte ne nommait pas de président) prit contact avec l'Ordre des Chevaliers philalèthes, secte fondée en Suisse et qui possédait à Paris une Loge mixte nommée Karma, « *où des cerveaux troublés par les problèmes de l'au-delà, des ignorances émerveillées et des âmes non déprises des joies de ce monde, constituaient un ensemble qui ne manquait pas de foi ni d'originalité* ». (A. Lantoine, *dixit*.)

L'Ordre des Chevaliers philalèthes, formé de Maçons illuminés — dont « le mysticisme s'accordait bien avec la mentalité slave », déclare A. Lantoine — avait également deux « ateliers » en Russie où, cependant, les Loges étaient officiellement inter-

GRANDE LOGE MIXTE

Loge F.-V.·. RASPAIL, l'Ami du Peuple

TEMPLE : 94, Avenue de Suffren, PARIS

Ce qu'est la Franc-Maçonnerie mixte

La Franc-Maçonnerie mixte a pour but de travailler à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'Humanité; — pour objet, la recherche de la Vérité, l'étude de la Morale, la pratique de la Solidarité ; — pour principes, la Tolérance mutuelle, le Respect des autres et de soi-même, la Liberté absolue de conscience et de pensée, l'Obligation au Travail, la Paix universelle, **l'Egalité de droits pour les deux sexes**; — pour devise : **Liberté, Egalité, Fraternité.**

Elle fait appel à tous les esprits judicieux, à toutes les volontés droites sans distinction de sexe, de race, de nationalité, d'opinion; leur demandant *d'être sincères* dans la poursuite du *vrai* et profondément dévoués à l'émancipation de l'esprit humain.

La Loge F.-V.·. Raspail, l'Ami du Peuple, veut être un centre de réunion, un foyer d'enseignement réciproque où les Travailleurs intellectuels et les Travailleurs manuels, tous ceux et celles que n'effrayent ni les mots, ni les idées, pourront aborder ensemble l'étude des grands problèmes scientifiques et sociaux ; en un mot, l'École où se formeront des hommes et des femmes d'élite aptes à éclairer leurs frères et leurs sœurs.

Bien penser, bien dire, bien faire, rechercher la vérité, défendre les faibles et les opprimés, pratiquer la Liberté, la Fraternité, la Justice, la Solidarité, tels sont les principes que la Loge mixte prescrit à tous ses membres.

[illegible]

dites. *La Pyramide du Nord* et *L'Etoile du Nord* — tels étaient les noms de ces « ateliers » — avaient recruté leurs adeptes parmi les dames de la cour et les frivoles officiers de Saint-Pétersbourg, gens épris de « Liberté », dont l'étourderie devait faciliter le travail occulte et efficace des auteurs réalistes de la Révolution de 1917.

LA LOGE « EPOPSIS »

La plus active — et peut-être aussi la plus connue — des Loges de la G.˙.L.˙. mixte s'appelait « Epopsis ».

Fondée en 1927 par le F.˙. juif Adrien Salomon *Lévy del Porto* et quelques autres affiliés, la Loge Epopsis reçut le n° 14. En raison de l'importance que les fondateurs attachaient à l'installation solennelle de cet *atelier*, un grand nombre d'invitations avaient été lancées dans le monde maçonnique. En voici le texte :

« Les membres fondateurs de la Loge Mixte Epopsis ont la faveur d'inviter :
Le F.˙. X...
à bien vouloir rehausser de sa fraternelle présence l'Installation Solennelle de leur Carré Long, qui aura lieu le mardi 27 septembre prochain, à 20 h. 30 très précises, au Temple maçonnique, sis 71 bis rue de la Condamine, par les soins et sous la présidence du T.˙. Ill.˙. F.˙. Lucien Goldschild, Sér.˙. G.˙. M.˙. de la G.˙. L.˙. mixte, et Vén.˙. de la Loge « Sagesse, Science, Vérité ».
Par mandement de la Loge provisoire,
Lévy del Porto.»

On aura remarqué, en passant, que les termes employés par le F.˙. Lévy del Porto diffèrent quelque peu du vocabulaire maçonnique courant. Le *Carré Long*, pour désigner la Loge, et le *Sérénissime*, décoché au Grand Maître juif Lucien Goldschild (père du fameux Jean Goldschild, dit Goldsky, du « Bonnet rouge »), semblent assez nouveaux. En fait, ces termes sont empruntés au jargon de la Maçonnerie occultiste du XVIII[e] siècle, illustrée par Saint-Germain et le juif Cagliostro.

C'est que la majeure partie des affiliés d'Epopsis étaient des lettrés férus d'occultisme et de mystère. Ils se croyaient — de par une initiation bien différente de celle qui se pratiquait au Grand-Orient et à la Grande Loge — nettement supérieurs au « menu fretin » des Loges de la rue Cadet et de la rue Puteaux. Ils étaient, affirmaient-ils, de *vrais Maçons*, les seuls vrais Maçons restés fidèles aux traditions de l'Ordre. La politique les attirait peu/; par contre, ils s'adonnaient volontiers à toutes les manies

R.˙. L.˙. EPOPSIS N° 14

TEMPLE : 71 bis, Rue La Condamine, PARIS-17e

Tenues Solennelles le 4e Lundi à 20 h. 30 très précises

Tenue Solennelle du Lundi 26 Mars 1928

ORDRE DU JOUR :

Ouverture rituelle des travaux.

Lecture du P.˙. V.˙. et de la correspondance.

Affiliations.

DES ELITES (SUITE)

TRAVAIL COLLECTIF

A. — Elites et autocraties.

B. — Peut-on créer des élites ou celles-ci au contraire résulteraient-elles d'un automatisme sélectif.

C. — Une mission est-elle dévolue aux élites.

D. — Elites en maçonnerie.

E. — Elites et maçonnerie.

F. — Conclusion.

Clôture rit.˙. des travaux.

Adresser toutes communications concernant la R.˙. L.˙. Epopsis, au Vén.˙. F.˙. LÉVY DEL PORTO, 5, Rue de l'Union, à Clichy (Seine).

chères aux spirites et autres adeptes de l'Occultisme professionnel.

LES DIRIGEANTS ETAIENT JUIFS

La Loge n° 14 Epopsis était composée, à l'origine, de membres *réguliers* du Grand-Orient et de la Grande Loge de France.

Le Juif Lévy del Porto, initié à Buenos-Aires, en était le Vénérable. Il fut à sa mort remplacé par le F.˙. Philippe Fauré-Fremiet. (fils du musicien Gabriel Fauré), « homme de lettres » et dignitaire du Grand-Orient dont il devint membre du Collège des Rites en 1939.

Les autres dirigeants d'Epopsis avaient noms : Mathéo Naar, Raphaël-Raoul Amado et Léon Rousso, dit Rousseau, respectivement secrétaire, trésorier et premier surveillant.

Le docteur Naar, Juif de Salonique, avait été naturalisé en même temps que son père, feu Salomon Naar. Maçon actif, initié à la Loge « Les Amis de Rabelais », il fut vénérable de la Loge « La Loi maçonnique » et obtint le 30e degré. Il appartint au Chapitre « Fidèles Ecossais » et à l'aréopage « Lutétia », où son esprit d'intrigue finit par lui attirer de solides haines. Il n'en réussit pas moins à devenir le secrétaire général de l'*Orphelinat Maçonnique*.

Raoul Amado, lui, était d'origine juive-turque. Il appartint quelque temps à la Loge « Paix-Travail-Solidarité » avant de devenir le grand argentier d'Epopsis.

Quant à Rousso, également affilié à la L.˙. Paix-Travail-Solidarité, sa nationalité est assez indécise. Il obtint le 18e degré au Chapitre « L'Avenir », puis cotisa à la L.˙. Condorcet. Personnage important de la Communauté juive, il fit partie de longues années durant du Conseil d'administration de l'Amicale des Israélites Séphardis, dont il était, en outre, le conseil juridique.

Seul des « officiers » de Loge, le F.˙. Jacques Chabannes était un goy. Initié à la Loge Les Amitiés internationales, le 7 décembre 1928, le F.˙. Chabannes était parvenu à se faire un nom — bien modeste d'ailleurs — dans le journalisme. Rédacteur en chef de « Notre temps », il s'était attaché à la fortune politique de son directeur..., jusqu'au jour où, Briand étant mort et la caisse tarie — simple coïncidence évidemment — il alla placer ailleurs sa « copie » prétentieuse. Entre temps, il avait fait passablement parler de lui dans les milieux pacifistes et dans les groupements de jeunesse. On s'accordait pour lui reconnaître un certain dynamisme que d'aucuns qualifiaient cependant de « brouillon ». Mais, en 1933, lors de l'écroulement de la social-démocratie allemande, le F.˙. Chabannes changea brusquement son fusil d'épaule : il n'était plus partisan du rapprochement franco-allemand. Le pacifiste s'était mué en belliciste.

DES « INITIES » DE MARQUE...

Une « initiée » de choix vint, peu après la fondation d'Epopsis, s'affilier à cette Loge, dont les rites curieux exerçaient alors sur les frères.˙. et les sœurs.˙. des autres obédiences un irrésistible attrait. La S.˙. Maria Rygier, ex-anarchiste, antifasciste notoire, auteur de « La F.˙.-M.˙. italienne devant le fascisme », demanda son admission. Elle fut acceptée d'enthousiasme. Cette affiliation brusquée souleva aussitôt dans les Loges italiennes à Paris un tollé général : la S.˙. Maria Rygier, 30e.˙., n'avait-elle pas accusé le F.˙. di Fabio, président de la Fédération italienne du Droit humain, d'être à la solde de la police fasciste ? Le Vénérable .˙. Lévy del Porto passa outre, et la S.˙. Rygier devint l'une des « lumières » d'Epopsis.

A quelque temps de là, on procéda à l'initiation de deux recrues : Mme Marie-Louise Simart et Mme Maryse Choisy. Si la première ne fit guère parler d'elle ni comme sculpteur, ni comme Maçonne, la seconde par contre n'est pas passée inaperçue, dans le monde maçonnique et dans le monde profane. Son chef-d'œuvre « Un mois chez les filles » devait, à lui seul, lui donner une notoriété du meilleur aloi, en même temps que lui procurer le parrainage de lecteurs enthousiastes : Lévy del Porto, vénérable, et Gustave-Louis Tautain, dignitaire du Rite écossais.

Le rituel qui fut utilisé pour la cérémonie d'initiation de ces deux néophytes avait été tiré de vieux grimoires maçonniques du XVIII[e] siècle. Il était agrémenté d'invocations magiques fort impressionnantes. Aussi, les « colonnes » de la Loge Epopsis étaient-elles, ce soir-là, particulièrement bien « décorées ». On reconnaissait les FF.˙. Oswald Wirth — qui avait quelque peu égratigné la Grande Loge mixte, à sa naissance, dans le Symbolisme — Wladimir Nagrodski, Maurice Loewe, Emmanuel Hillel et Lucien Goldschild. Les trois derniers de ces dignitaires appartenaient à la race élue.

Nous croyons savoir qu'aujourd'hui Maryse-Choisy-Clouzot a rompu avec les milieux maçonniques. Si le renseignement est exact, nous l'en félicitons.

La Loge Epopsis comptait encore une autre très ardente néophyte : la S.˙. Alexandrine Bontemps, qui, sans doute, déçue par l'insuffisance « spiritualiste » de la Grande Loge mixte, s'affilia bientôt à la Société de Théosophie, square Rapp, où elle fit partie de la *branche* « Harmonie ».

DECADENCE

Si l'on en croit le F.˙. Fauré-Frémiet, qui fut le vénérable de la L.˙. Epopsis en 1931, les membres de l'atelier se réunissaient une fois par mois, 71 *bis*, rue La Condamine, lieu de rencontre d'un certain nombre d'autres Loges du Droit Humain.

Au début, les affiliés assistaient nombreux aux « tenues ». Mais peu à peu, leur ardeur disparut. Ils se firent plus rares aux réunions; cependant, la vingtaine d'adeptes restés fidèles au programme d'Epopsis défini par son fondateur poursuivirent leurs travaux et s'adonnèrent à l'étude de la magie. Ces illuminés tentèrent au moyen d'incantations bouffonnes de conjurer le péril qui menaçait la secte et que personnifiaient alors, aux yeux des Maçons, le fascisme italien et son chef. Cette atmosphère de folie devait être néfaste au vénérable lui-même, Lévy del Porto, qui un beau jour se suicida.

Les autres Loges de la G.˙.L.˙. mixte, telles que *Sagesse, Science, Vérité* (présidée par le F.˙, Goldschild, Grand Maître) et F.˙-V.˙. *Raspail, L'Ami du Peuple*, n'eurent qu'une existence précaire et une activité réduite. A l'origine toutefois, au moment de leur brouille avec le Droit humain, elles étaient plus nombreuses. On en comptait une au Havre, la L.˙. Humanité, représentée au Convent par le F.˙. Poisson et la S.˙. Marie

R.˙. L.˙. SAGESSE N° 1

RR.˙. LL.˙. Sagesse, Science-Vérité réunies

TEMPLE : 71 bis, Rue La Condamine, PARIS-17e

Tenues Solennelles le 3e Dimanche, à 15 heures précises

Tenue Solennelle du Dimanche 18 Mars 1928

E.˙. V.˙.

ORDRE DU JOUR :

Ouverture des trav.˙. à 15 heures précises.

Lecture du P.˙. V.˙. et de la correspondance.

Impressions maç.˙. de SS.˙. app.˙. app.˙.

LE MARTYR DU F.˙. LUIGI CAPELLO

ancien G.˙. M.˙. du G.˙. O.˙. d'Italie

Conférence par la S.˙. Maria RYGIER

Membre de la R.˙. L.˙. Epopsis, ancien Membre de la Fédération Italienne le Droit Humain.

ETHYQUE ET MAÇONNERIE

Exposé par le F.˙. TAUTAIN

Echange de vues sur un sujet maç.˙.

Circulation des tr.˙.

Clôt.˙. des trav.˙.

Adresser la correspondance au V.˙. F.˙. L. GOLDSCHILD, 14, Rue de Tracy, PARIS 2e Tél. : Gutenberg 72-34

R.·. L.·. LE DROIT HUMAIN N° 748
LIBERTE
Temple : 63, rue Froidevaux

Mardi 6 Novembre 1928

A 20 heures, répétition de la Chorale sous la direction de notre S.·. Andrée LÉVALLOIS. — La première audition de la Chorale aura lieu au cours de la « Fête du Souvenir ».
A 20 h. 30, ouv.·. des trav.·. en Ten.·. Sol.·. — Lecture du P.·.-V.·. et de la corresp.·. — Entrée des FF.·. et SS.·. Visiteurs.
A 21 heures :

TENUE BLANCHE FERMEE

Première Conférence sur la PROSTITUTION

par Maryse CHOISY, d' « Epopsis », auteur du reportage *Un mois chez les filles*

Discussion

(Afin de ne pas prolonger la discussion, les FF.·. et SS.·. désireux de prendre la parole sont priés de sérier leurs questions.)
Circ.·. des tr.·. et clôt.·. des trav.·. — Pendant la circ.·. des tr.·., la Chorale interprètera « Fraternité », de notre F.·. Frédéric MOURET.
P.-S. — La Ten.·. n'est blanche que pour Maryse Choisy et ses amis.

Martin — une à Lille, la L.·. Travail et Justice — une à Evreux et deux à Paris.

REGARD SUR LE RITUEL

Nous avons dit que le rituel de la G.·. L.·. mixte était assez particulier. Au grade de maître, les signes et mots différaient déjà beaucoup de ceux utilisés au Grand-Orient. A titre documentaire, voici les principaux, d'après le *Mémento* de la *Grande Loge mixte* :

ORDRE. — Placer la main ouverte, les doigts écartés, le pouce dressé vers la pointe du cœur, la main et le bras tenus appliqués horizontalement en travers le bas de la poitrine.

SIGNE. — Etant à l'ordre, retirer la main droite horizontalement de gauche à droite, comme si on coupait la poitrine avec le pouce, lever les deux mains de chaque côté de la poitrine, les paumes en avant, les doigts écartés, de manière à les rejoindre au-dessus de la tête, les laisser retomber sur le milieu du tablier (signe d'horreur).

ATTOUCHEMENT. — Se toucher réciproquement la face interne du pied et du genou droit, en se posant réciproquement la main gauche sur l'épaule droite, les doigts formant la griffe, en se disant tout bas à l'oreille le mot sacré, chacun prononçant alternativement une syllabe. Se donner enfin l'accolade frat.·..

MOT DE PASSE. — Niaclabut. C'est le nom du fils de Lamech. Il signifie « possession du monde ».

MOT SACRE. — Enobahom. Ce mot signifie « le fils du père ».

AGE. — Sept ans et plus.

TEMPS DE TRAVAIL. — De midi à minuit.

BATTERIE. — 000-000-000.

ACCLAMATION. — Liberté, Egalité, Fraternité.

CRI DE DETRESSE. — Entrelacer les doigts des deux mains, que l'on renverse au-dessus de la tête, les paumes en l'air, renverser un peu le corps en arrière ; et dans cette position, s'écrier : « A moi les enfants de la Veuve ! »

INSIGNE. — Tablier brodé de rouge avec les lettres M. B. brodées au milieu, ou cordon bleu en moire liséré de rouge. Les FF.·. gardent le chapeau sur la tête en ten.·. de maître.

TOUJOURS LE MEME BUT

Tout ceci montre bien qu'à côté des quatre grandes obédiences françaises existent une foule de Loges, plus ou moins bien en cour auprès des autres Puissances maçonniques, dont le rôle consistait surtout à embrigader des gens que l'appareil du Grand-Orient ou de la Grande Loge impressionnait. Au sein de ces petites Loges, on se sentait mieux à l'aise, *entre soi*. Les nouveaux initiés étaient mis en confiance. On flattait leurs manies, on exploitait leur avidité de mystère ou leur sensibilité.

Le résultat cherché n'en était pas moins atteint : illuminés de la G.·. L.·. mixte ou matérialistes du Grand-Orient, les affiliés de la Maçonnerie internationale poursuivaient un travail de sape qui devait, dans un proche avenir, provoquer l'écroulement de la vieille cité chrétienne.

Et sur les ruines de l'Occident, c'est Israël lui-même qui aurait établi son règne.

Henry COSTON.

Bibliographie

Un livre de M. Charles de Flahaut

LES FRANCS-MAÇONS, FOSSOYEURS DE L'EMPIRE

M. CHARLES DE FLAHAUT vient d'écrire un nouvel ouvrage démontrant que Napoléon a été trahi par la Franc-Maçonnerie. Il y a là une thèse assez curieuse et qui méritait, en effet, d'être reprise, car Napoléon, soutenu par la Maçonnerie jusqu'à l'Empire, fut abandonné par elle lorsqu'il voulut continuer la lignée « des tyrans ».

M. de Flahaut affirme que Napoléon aurait été F.·.-M.·. en s'appuyant pour cela sur des arguments devenus classiques, sans pourtant permettre une affirmation absolue.

M. de Flahaut s'attache à démontrer dans quelle mesure Napoléon fut activement aidé par les FF.·.-MM.·. d'Europe jusqu'en 1808. Il cite les aveux de Jean Witt, appelé Doerring, l'un des membres les plus dangereux de la section militante de la Franc-Maçonnerie internationale, qui fut général des Carbonari en Allemagne et en Suisse et membre du septième et dernier grade du P. S. P. **(Principia Summi Patriarchi).** Or M. Witt-Doerring nous renseigne sur l'existence d'une mystérieuse association, la « Feuille de trèfle », groupant les hommes d'Etat les plus éminents qui, sous prétexte de réaliser l'unité de l'Allemagne, prêtèrent main-forte à Napoléon et l'aidèrent à mener à bien ses projets.

Ainsi, dans les premières campagnes de Napoléon, les trahisons militaires s'effectuèrent au profit de celui-ci, tandis qu'après 1809 Napoléon va devenir comme aveugle : tous les grands secrets de l'Empire vont se trouver réunis dans la main du F.·. Talleyrand, grand dignitaire de l'ordre maçonnique qui s'efforcera de contrecarrer tous les projets de l'Empereur.

L'ouvrage de M. de Flahaut est intéressant. L'auteur aurait peut-être dû montrer davantage les fils qui relièrent entre eux les différents Maçons qu'il cite et surtout l'origine d'une certaine documentation maçonnique. Il aurait pu également utiliser les lettres du major Blayney traduites par Albert Savine sous le titre : **Une captivité en France. Journal d'un prisonnier anglais 1811-1814.**

Le général Wirion, qui commandait le dépôt où se trouvaient les officiers anglais, fut le premier à dénoncer les singuliers agissements des Francs-Maçons français de Verdun à l'égard des Francs-Maçons anglais internés. Des évasions fréquentes eurent lieu et les rapports du général Wirion, de Fouché et du duc de Feltré au sujet de ces évasions sont extrêmement curieux. On peut en voir les originaux aux archives nationales : série F.7, carton 6541, dossier 18351. Quelques-uns de ces rapports ont d'ailleurs été reproduits par la « Revue Internationale des Sociétés Secrètes » (année 1912, p. 579).

Cet ensemble de faits confirme la thèse de M. de Flahaut, qui aurait peut-être pu souligner l'action permanente, profonde de la haute Maçonnerie anglaise sur la Franc-Maçonnerie continentale ; l'explication de bien des faits historiques jusqu'ici énigmatiques est rendue maintenant possible par ces documents qui confirment l'interpénétration des Loges anglaises et françaises.

Lorsque le conspirateur royaliste Rivoire se trouva, peu après son arrestation, en face du F.·. Fouché, ministre de la Police générale, une de ses premières paroles fut : **Je suis Franc-Maçon, ces bêtises-là servent toujours à quelque chose.**

Lorsque les soldats de Napoléon faisaient des prisonniers sur le champ de bataille, rentrés dans leur garnison ils s'ingéniaient, en tant que Maçons, à faire évader ces mêmes prisonniers. Il y a là une singulière compréhension de leur devoir envers leur chef et envers la patrie. Il y a, en tout cas, dans cet ensemble de témoignages, la preuve de l'influence profonde des sociétés secrètes sur la politique générale des peuples et il faut remercier M. de Flahaut d'avoir apporté un livre qui aide à le démontrer.

J. MARQUES-RIVIERE..



La conquête de l'opinion publique française par l'Angleterre au XVIII[e] siècle (1)

APRES avoir fait ressortir les caractères spécifiques de l'impérialisme anglais, l'auteur analyse à son tour la Franc-Maçonnerie, instrument et prolongation terrestre de la domination maritime britannique.

Il est malaisé de définir exactement la Franc-Maçonnerie, dans notre langage continental et terrien. La langue anglaise, plus fluide et plus souple, convient mieux à cet effet. M. Carl Schmitt a observé d'une façon pertinente que l'empire britannique s'étaie sur la « society », laquelle n'a aucun rapport avec nos constructions ou organisations sociales continentales : la « society » n'a point de « structure », elle ne possède que des « jointures »; elle est semblable aux animaux aquatiques dépourvus de squelettes. L'« Encyclopédie » de Chambers (1742) appelle la Franc-Maçonnerie « a very ancient Society or body of men » et l' « Encyclopédie française » (1751) se contente de traduire servilement l'auteur anglais; elle l'appelle « une ancienne société ou corps ». L'histoire du droit public offre de nombreux exemples de communautés politiques comparées à un macrocosme, à un « magnum corpus », c'est-à-dire à un « body of men ». Mais le corps maçonnique présente un caractère particulier. Anderson, l'un des principaux auteur des Constitutions maçonniques, véritable Talmud du maçon, compare ce corps à une arche bien bâtie : « The whole Body ressembles a well built Arch » (2). Et comme pour donner plus d'importance à cette conception maritime, les premier maçons anglais prirent en effet le nom de fils de Noé ou Noachides...

Cette ancienne institution populaire anglaise, rénovée au cours des premières années du XVIII[e] siècle par les soins de deux pasteurs protestants, l'un français, l'autre écossais, et de quelques grands seigneurs anglais, s'éleva comme le grain de sénevé, et s'étendit en fort peu de temps à tous les pays d'Europe. Au point de vue religieux, la F∴-M∴ professait « la religion en laquelle tous les hommes sont d'accord » (3), et elle substituait aux doctrines de l'Ancien et du Nouveau Testament, sources de trop nombreuses disputes, en particulier entre Juifs et Chrétiens, les soi-disant « préceptes de Noé » (4). Au point de vue politique, elle prêchait l'égalité des races, des ethnies et des conditions, la liberté et la fraternité humaine. Enfin elle préparait surtout l'instauration d'une république universelle : « Le monde entier n'est qu'une grande république dont chaque nation est une famille et chaque particulier un enfant (5), enseignait aux frères français, en 1737, le Grand Orateur de la Grande Loge de Paris, Ramsay, fils d'un boulanger écossais, et en outre agent anglais.

Le cosmopolitisme a toujours été le caractère essentiel de la Franc-Maçonnerie. Au cours de leurs banquets, les frères aimaient à rappeler ce caractère par des chansons comme celle-ci :

Aucun pays n'est étranger
Pour la Maçonnerie.
Un frère n'a qu'à voyager
Le monde est sa patrie ! (6)

Grâce à cette société universelle, l'Angleterre est parvenue à abolir sans combat toutes les frontières, tant physiques que morales. Grâce à elle, le loup pénétrait librement dans la bergerie. Des villes fortes, des arsenaux bien fournis, de bons haras, des chariots, des éléphants, des canons et d'autres machines de guerre ne sont que des moutons couverts de la peau du lion, disait de son temps le subtil Bacon : le loup ne se soucie pas du nombre des moutons (7). Couverts du tablier en peau de mouton, les agents britanniques pouvaient s'introduire librement dans tous les pays et y nouer de profitables relations avec toutes les classes de la société. Ils en usèrent d'ailleurs largement, témoin la longue liste des « voyageurs » anglais sur le continent au XVIII[e] siècle. Le cosmopolitisme maçonnique ouvrait le continent à l'influence britannique, comme le principe de la liberté des mers soumettait les océans à l'empire de sa flotte...

Par l'internationalisme maçonnique, l'Angleterre, maîtresse des mers au XVIII[e] siècle, étendait profondément ses tentacules sur le continent. De leur côté, les chefs responsables de la politique française voyaient bien se développer l'empire britannique, mais ils ne parvenaient pas à en découvrir les ressorts secrets. Ils se défendirent courageusement, mais maladroitement, n'ayant pas d'autres armes à opposer à la révolution internationale que les conceptions d'un nationalisme étroit et conservateur. Combien de Français à l'instar de ce ministre des Affaires étrangères sous Louis XV, se sont-ils emportés en vaines paroles « contre les prétentions des Anglais à être les rois des mers et à réaliser à leur profit le fantôme de la monarchie universelle » (8) ! Marmontel, Choiseul, Rayneval, Peysonnel ont lancé contre l'Angleterre des imprécations sublimes, mais inefficaces. Et pourtant il suffisait de pénétrer la nature des choses pour comprendre. Le plan de la domination mondiale anglaise par la Franc-Maçonnerie était énoncé ouvertement dans le fameux « Livre des Constitutions Maçonniques » (1723). On y lisait notamment au chapitre consacré à l'histoire de la Franc-Maçonnerie : « **Si les seigneurs, les gentilshommes, et les érudits de la Grande-Bretagne continuent à encourager et à cultiver la bonne maçonnerie, cette île deviendra la maîtresse de la Terre...** » (9). Or, non seulement les seigneurs, les gentilshommes et les érudits de la Grande-Bretagne, mais encore toute la société mondaine et intellectuelle française collaborèrent activement à rendre l'île maîtresse de la Terre. Le duc d'Antin, le comte de Clermont, les abbés Duperron et Expilly, Montesquieu, Helvétius, Voltaire, Diderot et d'Alembert — pour ne citer que les principaux, — furent francs-maçons et anglomanes. Cette participation volontaire des peuples conquis à l'établissement de la domination anglaise sur le monde est le résultat de l'application des méthodes de gouvernement indirect par l'impérialisme anglais. Mais ces méthodes s'inspiraient encore de la Franc-Maçonnerie. Un catéchisme maçonnique de la première moitié du XVIII[e] siècle, le « Catéchisme des Architectes » contenait la question suivante :

— D'où tirez-vous les pierres, le bois et les autres choses nécessaires à la construction du temple ?

Et l'Architecte devait répondre :

— De moi-même et des autres, tant amis

(1) Extrait de la revue « Deutschland-Frankreich », Décembre 1943.

(2) Londres, 1723, p. 48.

(3) « That Religion in which all men agree ». « The charges of a Free Mason extracted from the ancient Records of Lodges beyon sea and those in England, Scotland and Ireland, for the use of the Lodges in London ». London, 1725, p. 50. Les textes que nous reproduisons ici sont tirés de la traduction du « Livre des Constitutions », par le frère de la Tierce, 1742.

(4) Voir l'article « Noachides » dans l' « Internationales Freimaurer lexikon » de Lennhof et Posner.

(5) « Lettres de M. de V.... avec plusieurs pièces de différents auteurs ». La Haye, 1738, p. 47.

(6) « La Lyre maçonne » ou « Recueil de chansons de Francs-Maçons ». La Haye, 1763.

(7) L. C., p. 317.

(8) « Lettres du duc de Choiseul au comte du Châtelet », le 5 Mars 1763.

(9) L. C., p. 48.

qu'ennemis, tant de ceux qui favorisent nos desseins que de ceux qui s'y opposent » (10).

Voilà le secret de l'Empire britannique...

Un petit livre anonyme publié quelques années après l'installation de la F∴-M∴ en France et composé sans aucun doute par un personnage initié aux mystères de la F∴-M∴ apporte une certaine lumière sur les secrets de la domination anglaise au XVIII[e] siècle. Cet ouvrage, d'apparence insignifiante, comporte des « Réflexions sur des matières de religion et de politique ». Nous y apprenons d'abord que la politique est l'art de se procurer de l'or et de s'en servir : « C'est l'or qui rend les nations redoutables », y lit-on. « C'est ce métal qui fait mouvoir les grands ressorts qui opèrent ces évènements qui étonnent toute la terre. Il détrône les rois, il les couronne. Il écrase les tyrans ou les élève. Il détruit les empires et en fait de nouveaux » (11). Et l'auteur poursuit : « Quand la politique n'aurait jamais fait autre chose que de donner à l'or une puissance si extraordinaire, il faut qu'elle soit un être de bien grande importance... C'est là le grand Art (allusion à l'art royal des Francs-Maçons), c'est de tous les secrets celui qui est le plus admirable » (12). Ce secret, le secret maçonnique anglais, est donc un secret monétaire ; c'est l'ancienne pierre philosophale des alchimistes, dont l'Angleterre a fait le fondement de sa politique. Comme disait Montesquieu, qui fut initié à la Franc-Maçonnerie dès 1730 dans une loge londonienne : « Les actions extraordinaires, en France, c'est pour dépenser de l'argent ; ici (en Angleterre) c'est pour en acquérir » (13).

Mais la politique anglaise et maçonnique, fondée sur la connaissance du secret monétaire, est aussi l'art d'être « un grand scélérat » (14), constate l'ouvrage anonyme cité plus haut ; elle est l'art de manier l'opinion publique et de fomenter les révolutions. Toutes les intrigues des agents révolutionnaires à la solde de l'Angleterre pour renverser la monarchie française semblent dictées par ces singulières maximes politiques publiées sans nom d'auteur un demi-siècle avant la révolution de 1789. Elles auraient été capables d'inspirer les crimes du Juif Marat si celui-ci n'était pas allé se faire initier sur place, en 1774, dans une loge de Londres qui s'appelait « At The King's Head », « A la tête du Roi ». On pouvait encore lire dans l'ouvrage cité plus haut les passages suivants : « Dans un temps, il (le meneur politique) est horrible par ses vices, dans un autre il est éclatant par ses vertus. Son intérêt lui apprend à faire de si monstrueuses métamorphoses, c'est le seul avocat qu'il consulte » (15). Et ailleurs : « Le nombre des politiques est fort petit et il y a fort peu de gens qui les connaissent... Ils font que le peuple, sans connaissance de cause, s'emploie de toutes ses forces à exécuter les projets du petit nombre des politiques ; sans le secours du peuple, ils ne seraient pas capables d'exécuter de si grands desseins ; et c'est dans la manière de s'y prendre pour faire entrer tout un peuple dans leurs intérêts que consiste ce grand art » (16). Enfin : « Rien n'est impossible à des particuliers qui agissent par politique » (17).

Comme il arrive souvent dans l'histoire des idées, les Français qui ont pu lire ces lignes dès 1738, ne s'imaginèrent pas qu'un jour surgiraient peut-être au milieu d'eux de véritables scélérats à la solde de l'Angleterre, qui mettraient à exécution sa doctrine politique secrète enseignée dans les Loges, qui se pareraient de toutes les vertus, tout en se livrant à tous les vices, qui se serviraient de l'or pour détrôner un roi de France, et qui feraient exécuter par le peuple, sans connaissance de cause, des projets encore plus ténébreux qui étonneraient toute la Terre. Tout cela était écrit et la rivalité entre la France et l'Angleterre n'était que trop visible. Les hommes politiques anglais reconnaissaient eux-mêmes dans leurs écrits que la France était l'ennemie naturelle de la Grande-Bretagne. Pourtant les Français préférèrent suivre aveuglément les maximes du temps, imiter la mode anglaise, laisser leur imagination s'envoler vers les îles, considérer l'univers comme leur patrie, donner à leurs ennemis le doux nom de frères, rêver au mystérieux pouvoir de l'or, et répéter avec l'auteur de l'ouvrage anonyme : « Rien n'égalerait notre gloire et notre puissance, si nous savions faire usage de ce métal ». Et ils demeurèrent dans leurs Loges avec leurs magisters britanniques. Toutes les grandes conquêtes révolutionnaires modernes se préparent ainsi : elles commencent par l'esprit. Lorsque les esprits sont conquis, les corps se rendent.

Au XVIII[e] siècle, un gentilhomme, un prélat, un philosophe ne pouvait être cosmopolites sans être secrètement partisans de l'hégémonie britannique, comme de nos jours un ouvrier n'est pas communiste sans souhaiter de tout son cœur le triomphe de la Russie. L'Angleterre a enseigné au monde moderne une nouvelle forme de conquête : la conquête de l'opinion publique. Ceux qui apportent au peuple des idées nouvelles sont les véritables conquérants des temps modernes. L'antiquité n'ignorait pas cette vérité ; elle l'a exprimée dans une légende célèbre. La déesse de la sagesse et de la guerre, Minerve, et le dieu des mers, Neptune, se disputaient la possession d'Athènes. Les douze grands dieux choisis pour arbitre décidèrent de donner l'avantage à celui qui produirait la chose la plus utile du peuple athénien. Minerve fit alors sortir de terre un olivier, et le peuple reconnaissant se mit sous la protection de cette déesse bienfaisante et lui éleva un temple. Le peuple français du XVIII[e] siècle a préféré se courber sous le trident de Neptune, parce que ce dieu lui a apporté avec la branche d'acacia maçonnique le concept de l'universalisme.

W. GUEYDAN DE ROUSSEL.

(10) « Les Francs-Maçons écrasés. De l'origine des maçons et de leur doctrine. » Amsterdam, 1747, p. 378.

(11) L. C., pp. 92 et 188.

(12) L. C., p. 236.

(13) « Notes sur l'Angleterre. » Œuvres complètes. Paris, 1859, t. II, 474.

(14) L. C., p. 237.

(15) L. C., p. 236.

(16) L. C., p. 237.

(17) L. C., p. 239.

Le rôle des forces secrètes dans la trahison de l'Italie

LA chute du fascisme, le 25 juillet 1943, n'a pas résulté d'événements fortuits. Cette chute, apparemment soudaine, avait été préparée jusqu'en ses plus infimes détails, depuis plusieurs années.

Un livre aurait pu ouvrir les yeux des Français sur la situation en Italie. Mais ce livre n'a pas été édité en France, et malheureusement il n'a pas été traduit non plus. C'est le livre de Giovanni Preziosi, intitulé : « Giudaismo Bolcevismo Ploutocrazia Massoneria ». Une partie de ce livre est consacrée aux Juifs et à l'antisémitisme en Italie, et l'auteur y démontre, avec preuves à l'appui, qu'aucun pays du monde n'était aussi judaïsé et pénétré par la Franc-Maçonnerie que l'Italie. De plus, par une circonstance aggravante, les Italiens et le monde ne croyaient point à la conquête totale de l'Italie par la Franc-Maçonnerie juive. Il suffit de rappeler le cas de Luigi Federzoni, qui était membre du Grand Conseil fasciste, président de l'Académie fasciste d'Italie, après avoir été président du Sénat et ministre de l'Intérieur dans le gouvernement fasciste. Il dirigeait une revue, « La Nuova Antologia », dont le président du conseil d'administration était un Juif ploutocratique, Isaia Levi, et il eut une polémique avec Preziosi pour empêcher les mesures prises contre les Juifs. Federzoni prétendit qu'en Italie, il n'y avait pas de question juive et qu'il n'y en avait jamais eu ; que le nombre des Juifs y était modeste et que, parmi eux, figuraient les meilleurs patriotes, qui méritaient l'éternelle reconnaissance des Italiens.

La conquête de l'Italie par la Franc-Maçonnerie juive commença avec le « Risorgimento », c'est-à-dire le relèvement de l'Italie. Giuseppe Mazzini lui-même avait à Londres un homme de confiance du nom de Ludwig Wolff, qui passait pour un Allemand, parlait couramment le français, l'anglais et l'italien, et qui, plus tard, fut démasqué comme espion : c'était tout simplement un Juif. En 1847, Mazzini écrivait à ses amis : « Les Juifs méritent notre amitié, notre sollicitude et notre estime. » Les meilleurs amis de Mazzini étaient des Juifs, au premier rang desquels se trouvaient les membres de la famille Nathan, dont le chef était né Mayer Moses, à Rœdelheim, près de Francfort, et devint en 1850 citoyen anglais. Ernst, un de ses douze enfants, — ou plutôt l'enfant naturel de Mazzini et de Sara Nathan, — contracta en 1888 la nationalité italienne et entra aussitôt dans la vie officielle. En 1907, il devint maire de Rome et grand-maître de la Franc-Maçonnerie en Italie.

Il y eut aussi de nombreux Juifs autour de Garibaldi. Parmi eux, Guastalla, Arbib, Rova, Porto, Cohen, Nathan, Levi et Lizielli occupaient d'importantes fonctions. Et n'y eut-il pas entre les plus intimes collaborateurs de Cavour son secrétaire juif Artom, qui, plus tard, fut le premier des Juifs à faire partie du Sénat italien ?

LES JUIFS AUX POSTES DE COMMANDE

La conquête de l'Italie par les Juifs a commencé par la presse. La « Riforma » de Francesco Crispi reflétait les opinions de Primo Levi ; « Dovere », l'organe personnel de Mazzini et de son « Alleanza republicana universale », fut soutenu par les Nathan. Le directeur de l' « Opinione » était Giacomo Dina, celui du « Corriere », à Milan, Emilio Treves. Le directeur de la « Gazzetta di Milano » était Sonzogno. Tous Juifs. En 1880, on découvrit que les cinq plus importants journaux d'Italie étaient financièrement appuyés par le banquier juif Oblieght. Les propriétaires et directeurs de l'agence italienne officielle Stefani étaient les Juifs Oblieght et Friedlaender. Le correspondant de l'agence Reuter en Italie était le Juif Arbib. Le plus grand journal de Trieste, le « Piccolo », était dirigé par son propriétaire, le Juif Theodoro Mayer, qui devint plus tard ministre d'Etat. Le premier président de l' « Associazone della Stampa Italiana » fut

le Juif Luigi Luzzatti, et son successeur, pendant plus de vingt ans, fut le Juif Salvatore Barzilai. La plus grande agence d'annonces publicitaires, qui domina pendant un demi-siècle tous les journaux et les revues d'Italie, a été l'agence Haasenstein et Vogler, une agence juive.

L'inspecteur général de toutes les écoles d'Italie était le Juif Rava. Le sort de la monnaie italienne, pendant soixante ans sans surveillance, fut dans la main des banques Rothschild et Ambon, alliées de tous les ministres du trésor et des finances. Depuis la fondation du royaume, l'Italie a eu plusieurs fois des Juifs comme chefs de gouvernement. Qu'on se rappelle seulement Luzzatti et Sonnino. De 1860 à nos jours, il n'y eut que six ministères sans Juifs parmi ses membres. L'Italie a compté jusqu'à trois Juifs simultanément dans un même ministère.

Mais les Juifs, à l'aide de la Franc-Maçonnerie, n'avaient pas conquis seulement l'administration de l'Etat; il était encore réservé aux Juifs d'occuper les places les plus importantes dans les services directeurs de la nation italienne. En 1922, Giovanni Preziosi a établi une liste très précise de noms — la première qui ait paru de cette espèce — dans laquelle il dénombrait les Juifs postés dans toutes les branches de l'Administration. Il en résultait, par exemple, qu'au Sénat il y avait 24 Juifs et à la Chambre des députés 35; 48 diplomates et consuls italiens étaient des Juifs; 846 Juifs avaient monopolisé l'enseignement des écoles supérieures; 396 Juifs étaient dans la haute magistrature judiciaire, dont la tête était un Juif talmudiste, Lodovico Mortara, le président de la Cour suprême de justice du royaume. Dans l'administration du trésor et des finances, il y avait 470 commis juifs; au ministère de l'Intérieur 317; 384 officiers supérieurs de l'armée royale et de la marine étaient des Juifs. De cette statistique exacte, il résultait également que les Juifs possédaient le monopole absolu de la haute banque.

Après la marche sur Rome, Mussolini se trouva donc contraint de gouverner avec une administration qui **obéissait au judaïsme et à la Franc-Maçonnerie**, et dont les personnalités dirigeantes devaient leur formation et leur avancement à l'école judéo-maçonnique.

Répondant à un ordre du Duce, qui voulait épurer le fonctionnarisme, Giovanni Preziosi, en mars et avril 1933, au cours de deux séances du Grand Conseil, fit un rapport sur le projet élaboré par les groupes experts pour la réforme des branches de l'administration officielle. Le but à atteindre, c'était d'éloigner des postes de commande les Juifs et les Francs-Maçons qui les occupaient. Au lieu de cela, — et ce fut le commencement d'une longue suite de trahisons — le franc-maçon du 33e degré, Giacomo Acerbo, alors sous-secrétaire d'Etat à la présidence des ministres, fit appel pour les détails de ce projet à des fonctionnaires francs-maçons ainsi qu'à deux Juifs qu'avait mis en place le ministre des Finances, Alberto de Stefani. Il en résulta que cette réforme, qui devait écarter les Juifs et les francs-maçons des différents services administratifs de l'Etat, eut pour seul effet de consolider les francs-maçons et les Juifs dans leurs postes et de s'opposer à l'épuration de l'Etat.

BADOGLIO ET SES BUTS

Telles sont les circonstances qui permirent à Pietro Badoglio, qui avait été désigné dans une lettre écrite de la main du général Cadorna comme représentant de la Franc-Maçonnerie dans l'armée, de devenir chef d'état-major général et de pouvoir le rester jusque dans les premiers mois de la guerre italo-grecque. Cette guerre a été menée par l'état-major général de telle façon qu'elle devait être perdue par l'Italie, ce qui a été confirmé par des documents dépourvus d'équivoque. Déjà, en 1925, le Comité antifasciste fondé à Paris, avec la participation de la « Grande Loge de France », de la « Ligue des Droits de l'Homme » et du « Grand Orient de France », avait voté une résolution dont le texte complet est reproduit dans le livre de Giovanni Preziosi, où il est dit entre autres : « Le fascisme doit tomber, ou par la disparition du Duce, ou par l'intervention de la monarchie et de l'armée, ou à la suite d'une guerre perdue ».

Par les différents attentats des années 1923, 1924 et 1925 (le ministre de l'Intérieur était alors Luigi Federzoni et le préfet de police était Crispo Moncada, préfet de Trieste, fort prisé des Juifs), on ne réussit point à se défaire du Duce, la monarchie ne pouvait pas courir si vite à la trahison. Aussi Badoglio fit-il tout ce qu'il était humainement possible de faire pour que l'Italie perdît la guerre contre la Grèce. Badoglio voyait dans la défaite la fin du régime fasciste. Par l'intervention de l'Allemagne et aussi par la nouvelle situation créée de ce fait dans les Balkans, l'Italie ne perdit pas la guerre. Dès lors Badoglio avisa d'autres moyens, dictés par la Franc-Maçonnerie juive : l'intervention de la monarchie et de l'armée, qui devaient amener la disparition du Duce.

Badoglio a pu exécuter ce projet parce que cette Franc-Maçonnerie juive elle-même pouvait opérer, sous le masque fasciste, sans être gênée dans son action. Tout individu parvenu à une haute fonction par la Franc-Maçonnerie avait pour mission de saboter l'œuvre du Duce dans le domaine de l'alimentation et du ravitaillement.

Dès le mois de septembre 1942, dans sa revue « La Vità Italiana » où il combat depuis trente ans contre le judaïsme et la Franc-Maçonnerie, Giovanni Preziosi écrivait : « En ce moment où, par suite de la guerre juive, nous nous trouvons côte à côte avec l'Allemagne dans une lutte à vie et à mort contre les forces coalisées du judaïsme universel et antifasciste, nous devons identifier les forces du judaïsme, pour les empêcher de nuire. Négliger ce devoir, ressemblerait à introduire le plus néfaste cheval de Troie à l'intérieur de la ville assiégée. Mon sentiment du devoir m'oblige à certifier que, dans le moment présent de la lutte universelle entre l'aryanisme et le judaïsme, ce serait simplement un crime que de cacher les blessures que nous a portées la Franc-Mdçonnerie juive. Un jour, ces blessures se transformeront en gangrène, et alors la besogne aussi de ceux qui contribuèrent à les cacher apparaîtra comme une trahison. Je ne veux point avoir participé à pareille besogne. »

LES JUIFS CONTRE MUSSOLINI

L'écrivain italien ajoutait :

« Ils sont fort peu nombreux ceux qui sont en état de juger combien difficile est **encore aujourd'hui** l'œuvre de Mussolini. Les Juifs, dans un dessein bien arrêté, s'étaient emparés de tous les centres nerveux de la vie italienne; ils se trouvaient à la tête de l'administration officielle, avaient conquis le monde des banques, la presse, l'industrie, le commerce, les assurances; ils étaient en grand nombre dans la magistrature, dans l'enseignement et la justice; ils s'étaient glissés dans le domaine de la culture et des arts; ils infectaient nos mœurs, excitaient les basses classes, achetaient la bourgeoisie et provoquaient la dégénérescence de notre noblesse. **Qui peut savoir si cet état de choses ne subsiste pas encore?** La Franc-Maçonnerie a fortifié et complété les mailles d'un immense filet. Il en résulte que le règlement de la question juive, à laquelle est suspendu le destin de la nation, reste pour nous si difficile. Aujourd'hui, il faut pourtant que cela soit dit, il n'y a qu'une seule espèce de solution à la question juive, et celle-ci est pressante. On doit entreprendre l'exacte recherche du sang juif inoculé ouvertement ou secrètement aux Italiens. Il faut déterminer combien de Juifs, combien de fils de Juifs ou de Juives, combien de maris de Juives se rencontrent dans tous les centres nerveux de la vie nationale, dans l'administration, au Sénat, à la Chambre, dans les banques, dans l'industrie, parmi les diplomates, les professeurs, les juges, les préfets, etc. De plus, il faudra bien arriver à savoir si celui qui passe pour un « ancien » franc-maçon n'est pas resté franc-maçon; si la Franc-Maçonnerie juive ne continue pas à dominer la vie nationale et à poursuivre sa besogne de sabotage.

« Le judaïsme se contente momentanément de se tenir en silence replié sur ses positions. Le reste viendra plus tard. Attention, attention ! »

Ces lignes ont été écrites six mois avant la trahison du Grand Conseil.

Il ne faut pas oublier que, sur les dix-huit membres de ce Grand Conseil qui vota **l'ordre du jour** contre le Duce, il y avait **treize** francs-maçons. Est-ce que cela n'en dit pas long?... Enfin, la Franc-Maçonnerie française, au début des hostilités, après un convent solennel à Lyon, n'était-elle pas profondément convaincue que, par le « travail » des frères italiens occupant de hautes situations, l'Italie se détacherait d'abord de l'Axe, se libérerait ensuite du fascisme, et entrerait enfin en guerre contre l'Allemagne, côte à côte avec la France et l'Angleterre?

ARYENS PAR DECRET

En 1938, les mesures qui ont été prises en Italie pour résoudre la question juive et la manière dont elles ont été appliquées, n'étaient ni plus ni moins qu'une trahison. Elles ont été un salmigondis d'anomalies raciques et juridiques. La première faute fut de décréter que le baptême peut modifier le sang et qu'il enlève la qualité de Juif. La conséquence fut que, dans quelques villes d'Italie, les fonts baptismaux des églises connurent une affluence inaccoutumée. Tandis que, selon des statistiques juives elles-mêmes, dans tout le cours du XIXe siècle en Italie, trois cents Juifs seulement s'étaient fait baptiser, — ce qui représente une moyenne de trois chaque année, — dans la seule province de Trieste, entre septembre et décembre 1938, plus de mille Juifs reçurent le baptême, et dans toute l'Italie, en moins d'un an, on en compta plus de sept mille. Naturellement, tous ces baptêmes furent antidatés.

Les enfants des **métis** furent reconnus légalement comme aryens, et il n'y eut aucune espèce de restriction pour les maris de Juives, si nombreux dans la diplomatie, l'armée, les préfectures, etc. Il fut permis aux métis et aux « aryanisés » d'abandonner leur nom et de prendre un nom aryen, ce qui rendait dans l'avenir toute recherche encore plus difficile. Ainsi l'on put voir des métis et des Juifs prendre des noms italiens connus. La fortune des Juifs, malgré les dispositions de la loi, ne fut pas touchée. Elle s'élevait à dix milliards.

Avec la déclaration officielle de « non-appartenance à la race juive », on créa une véritable fabrique d' « aryens par décret ». Il y eut mieux encore : dans un pays comme l'Italie, dont le droit civil ne connaît pas la « recherche de la paternité », il fut permis aux Juifs — et seulement aux Juifs — de démontrer leur « aryanisme », même à l'encontre de l'enregistrement de l'état civil. Aussitôt des centaines de Juifs — et natu-

rellement surtout les riches — se présentèrent, sous le prétexte d'une prétendue infidélité conjugale de leur mère, pour être reconnus comme métis, et par conséquent, comme aryens. Le sénateur Isaia Levi devint « aryen » de cette manière, et de la même façon le sont devenus les principaux actionnaires des compagnies d'assurances, à la tête desquelles on avait placé pour les « aryaniser » les Juifs Fulvio Suvich et Giuseppe Volpi.

C'est ainsi que devint « aryenne » toute une célèbre dynastie juive de Trieste, les Frigessi, parce que, soi-disant dans un bal, un danseur portant un masque avait violé leur mère. Ce danseur dut être reconnu comme le père de la dynastie, à la place du Juif qui se trouvait désigné comme tel depuis plusieurs décades sur le registre de l'état civil.

Il en résulta que les Juifs les plus dangereux, les riches, furent mis à l'abri et eurent l'occasion de se livrer à leur travail de sabotage. Maîtres de l'industrie et du commerce, ils déployèrent, jusque dans les coins les plus reculés de l'Italie, une agitation permanente en vue d'élargir la déchirure entre le parti et la nation, et de semer la haine contre l'Allemagne nationale-socialiste pour amener la rupture de l'Axe.

Dans l'hiver 1941-42, l'effet de cette besogne de décomposition devint manifeste. Le centre juif de l'Italie, qui siège à Trieste, répandit sur l'Allemagne les nouvelles les plus alarmantes, tant sur sa situation militaire que sur sa situation intérieure, et ces nouvelles parvinrent avec une surprenante rapidité dans les plus petites communes.

Journalistes, généraux, hauts fonctionnaires, intellectuels dévoyés, se firent les porte-parole de la maison Badoglio. L'un déclarait que le maréchal était soucieux, car l'Italie était foulée aux pieds par l'Allemagne. Un autre disait que le maréchal avait appris que l'Allemagne avait exigé Trieste et le sud du Tyrol. Un troisième assurait que le maréchal se désolait parce que le peuple italien souffrait de la faim et que le soldat italien était mal traité, tandis que les troupes allemandes en Italie recevaient des denrées alimentaires en abondance, et que d'autres denrées étaient envoyées en Allemagne pour la population civile. Un quatrième prétendait savoir que le maréchal s'était rendu auprès du roi, afin de protester contre l'oppression constante de l'Allemagne qui cherchait à extorquer à l'Italie des fournitures au-dessus de ses forces. Les officiers des plus hauts grades, unis au maréchal par le lien de la Franc-Maçonnerie, exprimaient ouvertement leurs idées hostiles à l'Allemagne. Ils ont été soutenus en cela par les demi-Juifs et les Juifs « aryanisés », versés pour la forme dans le service militaire, mais qu'on avait subtilisés systématiquement et placés dans les postes de commandement.

Au ministère de l'Education nationale, une situation tout à fait particulière s'était établie par le « travail » du ministre, Giuseppe Bottai, à la tête de sa revue « Primato », que l'on peut regarder comme un cheval de Troie dans le domaine de la littérature et de l'art en Italie.

Dans ce climat, la conjuration des forces secrètes mûrit comme un fruit empoisonné. En vain, le « Centro di studi sul problema ebraico », à Trieste, avait adressé déjà, le 16 novembre 1942, aux organes compétents de l'Etat, la communication suivante :

« Par suite de la propagande faite sans entrave dans les sphères de l'armée, la conviction grandit que la guerre est irrémédiablement perdue ; la haine croît contre l'Allemagne. L'esprit maçonnique, auquel le judaïsme fait appel, est dans le monde du haut commandement plus fort que jamais. Badoglio, que l'on n'a pas voulu démasquer quand il était temps, est resté pour l'armée un symbole. Un complot militaire, provoqué par Badoglio, est en train de se fomenter. »

Tous ces avertissements précis, auxquels étaient jointes quelques indications de noms et de faits, furent inutiles. Les renseignements ainsi donnés aboutissaient entre les mains de la bureaucratie judéo-maçonnique, qui préparait la chute du fascisme. Le 25 juillet, le complot préparé de si longue main éclatait. La trahison avait la voie libre.

(1) Inter-France du 2 décembre 1943.

Une lettre du F∴ Paul Perrin à Blum sur l'aviation

PIERRE COT, devenu aujourd'hui le conseiller de Roosevelt fut, on s'en souvient, le naufrageur de l'aviation française. Il n'est pas inutile de mettre sous les yeux de nos lecteurs le texte d'une lettre adressée le 18 octobre 1938 à Léon Blum, par le F∴ Paul Perrin. Cette lettre trouvée dans les archives du G∴O∴, éclaire d'un jour singulier la manière dont fut préparée la guerre de 1939.

« Mon cher Léon Blum,

« Je lis avec un intérêt politique... et professionnel, vos articles sur l'aviation.

« Voici, à ce propos, quelques réflexions forcément un peu schématiques, et par conséquent brutales.

« Le problème de l'aviation est évidemment d'ordre militaire, mais davantage encore d'ordre industriel.

« Or, la production aéronautique française souffre d'une profonde anarchie, et cela explique son rendement déplorable.

« Pour y remédier, on ne connaît que le système des boucs émissaires et c'est ainsi qu'a été « limogé » récemment, et dans des conditions assez inélégantes, M. de L'Escaille, président des Sociétés nationales de Constructions aéronautiques, alors qu'il était le moins responsable de cette situation.

« La situation, la voici : j'ai personnellement pour mission de diriger la propagande aéronautique française à travers le monde.

« A cet effet, et aussi pour « regonfler » un peu l'opinion publique française, j'avais résolu d'éditer, à l'occasion du prochain Salon de l'Aviation, une brochure où l'on aurait fait apparaître non pas tant les performances de nos prototypes, qui, d'ailleurs, sont excellentes, que l'outillage, les méthodes de fabrication, les usines, les séries en cours de production, tout cela donnant une idée du potentiel industriel de la France, dans le domaine qui nous intéresse. J'ai confié l'élaboration de cet opuscule à un collaborateur qui fut indirectement le vôtre, en 1936-1937, mais dont on n'a pas suffisamment écouté les judicieux avis. Après quelques jours de réflexion et d'étude, il m'a tenu le langage suivant, qui d'ailleurs ne m'a pas surpris, sachant ce que je sais : « Je ne puis HONNETEMENT vous rédiger un « papier » semblable sans « bluffer »...

« Nous nous sommes alors repliés sur une autre présentation ; peu de texte, mais beaucoup de photographies. Eh bien ! même dans ce domaine où le « truquage » est pourtant facile, c'est avec la plus grosse difficulté que nous serons en mesure de présenter des images donnant une impression de puissance et de débit.

« Les causes ? La nationalisation, excellente dans son principe, a été sabotée dès l'origine, d'abord législativement au Sénat...

« Ensuite dans sa mise en œuvre.

« Pierre Cot est parfaitement honnête et courageux. Il est très intelligent, mais terriblement « cabochard », et souvent inconsidéré. En juin 1936, il avait bien voulu m'appeler à travailler avec lui, à la nationalisation, et j'eus avec lui des empoignades très vives, car il s'est obstiné à envisager le problème exclusivement sous l'angle administratif et juridique, en négligeant complètement l'aspect industriel.

« En fait, aujourd'hui, il n'y a pas une industrie aéronautique nationalisée, mais un certain nombre de sociétés « nationales » dont les administrateurs-directeurs sont pour la plupart les anciens propriétaires, qui ont conservé non seulement leurs intérêts, mais aussi leur particularisme. Ils jouissent de la faculté d'exploiter, à côté, des « bureaux d'études » et d'entreprises connexes, en toute liberté.

« Quant au « secteur libre », également, les deux plus grosses sociétés de production de moteurs : Gnome et Hispano... et chacun connaît la terrible crise de moteurs dont souffre l'aviation française.

« Résultat politique : si les hostilités avaient éclaté fin septembre, la situation était catastrophique.

« L'aviation russe ? Je la connais bien, pour avoir accompli en 1936 une mission d'étude là-bas. J'ai été enthousiasmé : puissance exceptionnelle, excellentes méthodes, MAIS, au cours de ces deux années, j'ai vu disparaître à peu près tous les ingénieurs, techniciens, et chefs militaires qui étaient les artisans de cette œuvre immense, à commencer par Toupolieff surnommé à juste titre « le père de l'aviation russe ». Alors ?

« L'aviation anglaise : un effort gigantesque, une organisation parfaite (j'ai à ce sujet communiqué à Rosenfeld le texte d'une étude qui m'avait été demandée par une revue de langue étrangère), mais pas encore dans la phase de rendement.

« A cause de tout cela, je suis de ceux qui ont dit : « Pas de guerre. » La guerre est un moyen barbare et détestable, mais je l'accepte à CONDITION D'ENTREVOIR UNE CHANCE DE VICTOIRE.

« J'ai à peine besoin de vous dire, mon cher Léon Blum, que tout ce qui précède est confidentiel. Je demeure à votre disposition en cas de besoin.

« Bien fraternellement vôtre.

« PERRIN ».

Outre la lumière que cette lettre apporte sur l'organisation des entreprises d'armement à la veille de la guerre, elle projette un jour extrêmement curieux sur le clan belliciste. On y voit, par exemple que le F∴ Paul Perrin était comme les autres, partisan de la guerre, bien qu'il la déclare un moyen barbare et détestable ; seulement comme il est intelligent, il ne l'accepte qu' « à condition d'entrevoir une chance de victoire ». Cette attitude explique bien la manœuvre du clan antifasciste qui feignait d'être divisé entre bellicistes et pacifistes, alors que tous étaient bien décidés à déclarer la guerre, n'étant simplement pas d'accord sur la date à laquelle il convenait de la déclencher.

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

UN REVENANT.

On sait que les dissidents ont constitué, à Alger, un comité consultatif où les anciens partis politiques ont reçu une représentation calculée d'après leurs effectifs dans la Chambre du Front Populaire.

On a attribué, notamment, quatre ou cinq sièges au parti radical-socialiste, expression parlementaire de la Franc-Maçonnerie. L'un de ces sièges a été dévolu au sinistre Pierre Cot, ancien député de la Savoie.

C'est l'occasion, pour M. Pierre Costantini, directeur de *L'Appel*, de situer le personnage.

L'homme, dit-il, sait mener une intrigue, il piétinerait le cadavre de la France pour aboutir à ses fins. Il met une froide résolution au service d'une ambition sans bornes. Le remords le pousse.

A l'Assemblée consultative, l'ancien ministre de l'Air représente :

Ses amis les Soviets, ses amis les francmaçonnards, et son maître : Sa Majesté le Dollar !

Mais Pierre Cot est surtout, au sein du Comité, la personnalité essentiellement représentative du radicalisme qui porte une si lourde responsabilité dans les malheurs de la France.

Ces responsabilités, beaucoup de nos compatriotes paraissent les avoir oubliées. Sachons gré au directeur de *L'Appel* de les leur remettre en mémoire.

Le sabotage de la victoire de 1918, écrit-il justement, *a commencé quand, sous les auspices de la maçonnerie britannique, le parti radical, qui nous avait jetés dans la guerre de 1914 et la mauvaise gestion de 1917, reprit les rênes de la France au lendemain de la guerre. La France retournait ainsi à son vomissement.*

Les éléments sincères de la France dissidente y sont entraînés à leur tour, comme si ce parti de l'étranger, de la bourgeoisie et de la maçonnerie, portait en lui le germe infernal de la discorde entre Français.

LA MAÇONNERIE MENE A TOUT

Le Comité d'Alger s'est enrichi d'une autre recrue de marque en la personne du F∴ Rucart, ancien ministre et député radical des Vosges.

Etrange destinée, écrit le « Foyer Vosgien » du 24 octobre, *étrange destinée de ce théosophe et végétarien qui « connaissait le catéchisme républicain par cœur et le répétait comme un perroquet », qui fut « initié » le 16 février 1916, à l'âge de vingt-deux ans, arriva tout tranquillement au traité de paix de 1918 avec le 14e grade de la Maçonnerie et nous vint de l'Aisne et du Loiret à la « République des Vosges »; connu à Epinal comme sectateur de l'Indou Krisnamurti, après quoi se convertissant au protestantisme sans cesser d'être franc-maçon, membre de la Libre Pensée, du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Ligue de l'Enseignement, et « tutti quanti ».*

Les attaches maçonniques de Rucart sont multiples :

A la Grande Loge, il faisait partie de la Loge « L'Indépendance » d'Orléans et de la Loge de perfection « Le Parvis philosophique » de Paris. Au Grand-Orient, il était inscrit au chapitre « Fraternité Vosgienne » d'Epinal et au Conseil philosophique du même nom. Au Droit Humain, c'était la Loge « Georges-Martin » qui avait ses faveurs. Quant aux conférences en Loge que fit Marc Rucart, elles ne se comptent pas tant elles furent nombreuses.

Etonnons-nous donc après cela qu'il ait considéré le mandat parlementaire « comme un outil supplémentaire pour le travail du Grand-Œuvre ».

Ces contacts étroits avec les fils de la « veuve » expliquent l'extraordinaire réussite politique du personnage, que ni son savoir, ni son passé ne désignaient pour les hautes charges dont il fut investi au temps du Front Populaire.

Son ignorance était proverbiale. Elle lui faisait commettre des bévues qui remplissaient de joie les sénateurs, gens de sens et d'expérience, pour la plupart.

Un certain jour, il fut incapable de leur dire, indique *L'Action Française*, la différence qu'il y a entre l'amnistie et la grâce amnistiante. Il ne savait pas que la loi de sursis et la loi Béranger étaient une seule et même loi.

Au cours de son passage place Vendôme, il s'est signalé par son sectarisme extrême et son amour des métèques.

Il naturalisait à tour de bras. « Chaque mois, dira-t-il, j'apporte une nouvelle division à l'armée française »; ce qui ne l'empêchera pas d'être battue.

Après la défaite, comptant sur l'absence de mémoire des Français, il avait essayé de s'insinuer dans les milieux favorables à la Révolution Nationale. En vain.

En désespoir de cause, écrit le « Bulletin d'Information antimaçonnique », *et après sa déchéance de conseiller général d'Epinal, il se fit nommer par son ami Sarraut administrateur d'une société des transports du Sud-Ouest, la Société d'Organisation et d'Achats en commun qui, en 1937, en liaison avec le Garage Métropole appartenant à Léon Blum, organisait des transports d'armes pour l'Espagne rouge...*

Jugeant sans doute que l'affaire n'était pas assez « lucrative », il a mis finalement le cap sur Londres et Alger, où « il se cramponne au micro ». Pour quoi dire ?

Pour faire savoir au monde, écrit « Le Foyer Vosgien » du 14 novembre, *qu'il a sauvé sa peau et avec elle la République à lui, non pas celle que nos pères dans leur généreux idéal avaient représentée sous les traits d'une semeuse, mais celle qui, aux yeux de ses amis du Parlement : les Zay et les Bonnaure symbolise si bien la « vache à lait ». Il lance des menaces contre ceux de ses anciens amis « fonctionnaires » qui, restés à leur poste, accomplissent loyalement leur devoir. Et reprenant un mot de Déroulède, il en veut prendre le clairon. Ça sonne faux. C'est que, comme le disait jadis Louis Marin, la sonnerie du rassemblement pour les radicaux tels que Marc Rucart, qui espère en devenir le chef, ce n'est pas : « Au drapeau », mais « A la soupe ».*

LES EXPLOITS DE M. JEAN ZAY.

Dans le numéro du 23 novembre de *L'Action Française*, nous trouvons, sous la signature de M. Roger Joseph, quelques aperçus des exploits de cet « incendiaire », comme aurait dit Léon Daudet. Nous connaissons déjà, du F∴ Jean Zay, le fragment ordurier du *Drapeau* ; il s'agit, cette fois, de précisions d'un autre genre sur les réalisations de ce trop fameux ministre de l'Education Nationale, qui est, comme on le sait, de vieille famille juive, bulgare, polonaise ou autre !

« C'est la démagogie gratuite des cours secondaires; c'est la relégation des humanités gréco-latines au magasin des accessoires ; c'est l'ahurissante fantaisie de la « classe d'orientation » qui soustrait l'avenir de l'enfant aux conseils de ses père et mère.

« Ce sont surtout mille et mille petites manœuvres, pots-de-vin et faveurs qui échappent davantage à l'attention du grand public, et qu'il n'est par conséquent pas inopportun de rappeler :

« — La rosette de la Légion d'honneur accordée à Léon Zay pour services civils et militaires ;

« — La commande de 300.000 francs « d'œuvres d'art » à Jacqueline Zay pour l'exposition de New-York ;

« — La nomination de Marcel Abraham, un ancien compagnon du « Grenier », devenu « Le Mail », au poste d'inspection des collèges français à l'étranger ;

« — Le favoritisme marqué à Georges Huisman, autre coreligionnaire, autre « petit copain », directeur général des Beaux-Arts ;

« — Les voyages dispendieux du ministre lui-même et de son épouse, aux frais de la princesse, en Afrique du Nord, en Egypte, en Grèce, agrémentés de visites rituelles et touchantes... aux séminaires juifs ;

« — L'invraisemblable collection de plaques, cordons, crachats et médailles récoltée au cours de ces pèlerinages, jusques et y compris la grand'croix de l'ordre... pontifical de Saint-Sylvestre !

« C'est enfin, c'est surtout sur les pas de l'élu, le long cortège des émissaires chassés de l'Est et s'engouffrant par nos frontières, empruntant la route historique des grandes invasions pour s'installer autour de « celui qui a réussi », pour profiter de son influence, pour bénéficier de son rayonnement, se partager les places et se répartir le butin. »

Comme on voit, du travail bien fait !

LE SECRET D'UNE EMIGRATION ?

Parmi ceux qui, en juin 1940, ont mis l'océan entre la France et eux, figure le professeur Farigoule — plus connu sous le nom de Jules Romains — l'auteur du roman-fleuve : « Les Hommes de bonne volonté ».

Le cas de Jules Romains ne laisse pas d'être déconcertant. Membre éminent du comité France-Allemagne, favorable aux accords de Munich, pacifiste militant, rien ne paraissait le désigner pour être un des ornements de la dissidence et un des orateurs de la radio de Boston.

Mon âme a son secret,
Mon cœur a son mystère.

C'est ce secret, ce mystère, que la *Révolution Nationale* du 20 novembre, sous la plume de Robert Brasillach, s'efforce de percer.

Lui qui avait dit et écrit sur les rapports franco-allemands, quelques mois encore avant la guerre, tant de choses hardies et justes, il prenait parti. Son mariage y était à coup sûr pour beaucoup (1). Mais « Les Hommes de bonne volonté » étaient abandonnés, au moins pour l'Europe, car on dit qu'il en a paru d'autres tomes en Amérique. Cet hiver j'ai voulu procéder à la lecture d'ensemble des dix-huit volumes lisibles, afin de confronter mes opinions anciennes à celles que je pourrais former à nouveau, et chercher, peut-être, le secret d'une émigration.

Au cours de son entreprise, Robert Brasillach a, tout d'abord, été frappé de l'importance qu'ont dans cet ouvrage trois éléments qui, dit-il, ne sont pas les meilleurs : les conversations des instituteurs pacifistes et républicains avant 1914, les conspirations d'une sorte de « Main noire » extrême-

(1) Jules Romains a, sur le tard, épousé une Juive.

ment mystérieuse, qui cherche à assassiner des chefs d'Etat, et enfin la Franc-Maçonnerie.

De la Franc-Maçonnerie, Jules Romains parle d'une façon curieuse. Avec une prudence très remarquable, il ne nie pas le ridicule des séances et des rites, mais, dit-il, toute Eglise a ses rites, qui peuvent paraître grotesques au profane. Son héros favori, celui dans lequel il faut bien, parfois, le reconnaître, Jerphanion, songe à se faire initier. Parmi ses instituteurs dévorés du désir du socialisme et de la paix, il en est qui sont maçons. Et, petit à petit, on sent bien qu'une partie du livre est, en réalité, l'apologie d'une sorte d'Eglise purement humaine, qui essaierait d'empêcher les guerres et qui développerait (c'est peut-être contradictoire) les mots d'ordre de la Révolution française. Pour cela, tous les moyens lui seraient bons, l'assassinat politique et la guerre elle-même, après tout. L'important est d'arriver au but, et qui sait si, un jour, l'Eglise de Rome elle-même ne sera pas unie à cette Eglise de la terre, si le pape — vieux rêve de la maçonnerie — ne sera pas un initié ? On connaît ces idées. Ne sont-elles pas le fond même des « Hommes de bonne volonté » ?

Robert Brasillach continue :

Je n'ai jamais vu le nom du professeur Farigoule ni de l'écrivain Jules Romains sur les listes d'obédience maçonnique qu'on a souvent publiées depuis l'armistice. Peut-être n'en a-t-il jamais fait partie ? Peut-être était-il initié à une loge étrangère, anglo-saxonne, par exemple ? Mais la question, de fait, importe peu. Il est évident, puisqu'il lui consacre au moins un volume, que Jules Romains a connu et bien connu la Maçonnerie. Il est encore plus évident qu'il est parfaitement imbu de son idéologie. Le titre même des « Hommes de bonne volonté », bien qu'emprunté à l'Evangile, indique ce chemin vers un idéal humain, cette idée du progrès infini, laïque et moderne, qui sont la base de la philosophie maçonnique. Oui, il s'agit de la « recherche d'une Eglise » et de la domination de l'univers par quelques cerveaux « éclairés ». Tout cela vague, naturellement, fumeux, déplorablement engoncé dans les préjugés du XIX*e siècle et les images les plus vieillottes de la Raison et de la Liberté. Mais il me semble qu'il n'est pas jusqu'à la prééminence accordée aux symboles de la création, de l'artisanat, de « l'homme qui fait », qu'il s'agisse de Quinette, de Strigelius, de Viaur, qui ne contribue à accorder le roman-fleuve de Jules Romains aux symboles maçonniques de l'atelier, de la truelle, du compas, de l'équerre. Tout semble constamment se référer à une mythologie de « la construction », mythologie intrinsèquement maçonnique.*

Il a semblé au rédacteur de la *Révolution Nationale*, à relire les dix-huit tomes publiés en Europe que c'était là tout l'essentiel.

On voit assez l'univers moral des « Hommes de bonne volonté » délimité par l'idée de Wilson : rendre le monde sûr pour la démocratie. C'est encore une idée maçonnique, et c'est très certainement l'idée de Jerphanion et de Jallez, que nous quittons, au dernier volume paru, quand il va partir pour la Société des Nations. S'il y a une unité dans ces anecdotes mises bout à bout, c'est dans l'idéologie des fils d'Hiram qu'il faut la chercher. Comme Jules Romains, artisan très volontaire, a un clavier assez vaste, il sait nous retenir par l'évocation de milieux sociaux et d'individus souvent savoureux, mais ce à quoi il tient le plus, c'est à son petit monde de conspirateurs illuminés. Ainsi son œuvre qui, par les dimensions, évoquait déjà les « Mémoires d'un homme de qualité » et autres romans-fleuves du XVIII*e siècle, rejoint-elle mieux encore cette époque. Laclos et Sade s'y reconnaîtraient, comme les fidèles de Mesmer et de Cagliostro, comme les lecteurs de Diderot. Mais on comprend aussi comment la défaite de 1940, qui parut alors l'écrasement des idées démocratiques et parlementaires, la fin des sectes, la fin des dominations secrètes, fut insupportable à Jules Romains.*

Robert Brasillach conclut ainsi sa pénétrante étude :

Observateur souvent aigu de notre temps, il avait dans son passé littéraire et politique à la fois, cent raisons de ne pas émigrer, et même de prétendre à une place de choix parmi les guides d'une patrie régénérée. Etre guide avait sûrement été de ses ambitions. Promoteur d'un rapprochement franco-allemand au-delà des idéologies, il pouvait jouer son rôle. La race de sa femme n'est pas une explication suffisante, encore qu'elle ait, à coup sûr, eu son effet. Mais on imagine bien, dans une sorte de nuit de Pascal, l'artisan maçon des « Hommes de bonne volonté » mettant en balance son réalisme passé et la doctrine qui lui était chère et qui venait de s'écrouler, et choisissant la doctrine et l'exil sur une terre qu'elle imprégnait. C'est un épisode étrange, peut-être moins imprévu qu'on ne pouvait le croire.

OUVRONS LES YEUX

L'affaire italienne est riche en enseignements de toutes sortes. Les uns concernent la politique intérieure de notre voisine, les autres ont une valeur générale.

S'est-on demandé, par exemple, pourquoi le coup du 25 juillet contre le régime fasciste, qui paraissait si solidement enraciné, a été possible ?

La réponse, qui est simple, nous est fournie par *Le Cri du Peuple* (19 novembre) : c'est parce qu'à l'intérieur du pays, un grand nombre de postes importants étaient aux mains d'hommes peu sûrs ou d'ennemis du régime. Ces ennemis, le rédacteur du *Cri du Peuple*, M. Lagarigue, les désigne à notre attention.

C'étaient les Juifs, les francs-maçons, les grands capitalistes, des aristocrates bornés, des conservateurs obtus, certains catholiques touchés par la « grâce » démocratique et antifasciste.

Le moment venu, ces forces se sont coalisées. On sait la suite.

Le même enchaînement de causes et de conséquences est-il possible en France ? L'éditorialiste du *Cri du Peuple* le craint.

N'avons-nous pas, nous aussi, nos capitalistes antisociaux, nos démocrates chrétiens, nos francs-maçons combinards et attentistes, nos Juifs, nos politiciens d'ancien régime et notre quarteron « d'aristocrates », d'ailleurs prodigieusement enjuivés ? En vérité, dans le destin de l'Italie et dans celui de la France, on peut découvrir bien des aspects identiques.

Mais aux situations susceptibles de devenir critiques, il est des remèdes :

Le fascisme, après avoir un moment touché les épaules, se redresse. Et voici qu'il s'épure, qu'il fait sa révolution.

N'est-ce pas une leçon qu'il nous donne? N'avons-nous pas, nous autres Français, un redressement vigoureux à mener à bien ?

Dès lors, il devient bien intéressant de suivre les faits et gestes de la « révolution » du gouvernement italien.

L'URGENT

Si l'on a tant de difficulté à faire passer dans les faits les principes que le Maréchal, Chef de l'Etat, a consignés dans ses émouvants messages aux Français, cela ne provient-il pas de la « démoralisation de l'esprit public » dont parlent *Les Nouveaux Temps* (numéro du 23 novembre) ?

Tout ce que l'esprit judéo-maçonnique a fait prévaloir dans le mécanisme de la réflexion donne, à cette heure, ses fruits les plus empoisonnés. Ce n'est pas en vain que nous avons accepté pendant tant de lustres la sujétion de doctrines, de théories, d'opinions qui étaient contraires à notre propre nature. Tous les éléments du corps social, du plus humble au plus élevé, se trouvent atteints. Un enjuivement, une maçonnisation de l'intelligence nous a hypertrophié l'âme, syphilisé le jugement et c'est en fonction du génie propre aux destructeurs de notre civilisation que nous sommes allés au suicide et que nous allons à l'extermination, le sourire aux lèvres.

Le rôle pernicieux de la Maçonnerie sur l'intelligence française, notre directeur, M. Bernard Fay, l'a montré précisément il y a deux mois, au cours d'une intéressante conférence au Théâtre des Ambassadeurs.

*Ses premiers efforts aboutirent à mettre la main sur tout ce qui était imprimé — ou presque. Mais c'est sous la III*e* République que sa pénétration sournoise devait remporter le plus grand succès. Tout le monde se rappelle la « Ligue de l'Enseignement » ou celle des « Droits de l'Homme », « fille légitime de la franc-maçonnerie ». On ne pensait plus français, mais maçon.*

On ne redressera pas la France si l'on ne commence par « démaçonniser » la pensée française.

UNE VOIX DANS LE DESERT

Le danger que représentent pour la sécurité intérieure des Etats la Franc-Maçonnerie et ses satellites, on commence à l'entrevoir même chez les Anglo-Saxons. Exemple, cet extrait d'une feuille de la presse Hearst, le *New York Journal American*, que cite le *Novoie Slovo*, organe antibolcheviste russe du 31 octobre.

Il faut se rendre compte que le parti communiste, dans tous les Etats, y compris les Etats-Unis, exploite la guerre mondiale, exclusivement dans le but d'établissement du régime communiste dans tous les Etats européens en guerre.

Le communisme, voilà la menace la plus terrible de cette guerre pour tout le monde occidental.

Lorsque le peuple américain pense à la Révolution en Russie et à ce qui s'était produit en Hongrie, dans les journées de Bela Kuhn, il ne peut pas ne pas se rappeler que l'avènement du communisme était accompagné partout par l'impitoyable terreur du pillage, des massacres sanglants. Le peuple américain ne veut pas que son régime politique contribue à l'expansion du communisme et laisse pénétrer dans l'administration d'Etat des conspirateurs communistes.

Il n'y a aucun doute, conclut le journal de Hearst, *que si les gouvernements démocratiques, y compris le nôtre, ne prennent pas d'urgence les mesures énergiques nécessaires, l'Europe toute entière deviendra communiste et, si l'Amérique, elle aussi, n'est pas contaminée par le communisme, ce sera une chance inouïe.*

Ce n'est là, malheureusement, comme le remarque le *Novoie Slovo*, qu'une voix clamant dans le désert, mais « cette voix est un phénomène encourageant ».

Elle montre que le plan de la guerre actuelle a deux coupes, deux sections : horizontale et verticale. Dans les ploutocraties, il y a des gens (ils sont même nombreux, mais les « libertés démocratiques » leur ferment la bouche et lient les mains) qui ont une pensée nationale et CONSIDERENT LES JUDEO-MAÇONS ET LES BOLCHEVIKS COMME ENNEMIS JURES DE L'HUMANITE TOUTE ENTIERE. L'avenir est à eux. Leur voix deviendra de plus en plus forte, au fur et à mesure que, sur le fond de l'histoire, se précisera la victoire des idées nationales qui ont trouvé leur incarnation et leur défense dans le national-socialisme et dans les Etats totalitaires qui mènent une lutte acharnée contre l'ancien ordre et ses soutiens : BOLCHEVISME, JUIVERIE et FRANC-MAÇONNERIE.

LES FRANCS-MAÇONS CONTRE LE MARECHAL

François Daudet, dans *L'Action Française* du 14 novembre, reproduit une ancienne coupure du *Nouvelliste* ; d'après celle-ci, le Maréchal Pétain eut sa fiche au Grand-Orient à l'époque de Combes et d'André.

« Cela explique pourquoi l'illustre chef militaire est resté colonel jusqu'au jour où il put conquérir ses grades devant l'ennemi, en dépit de l'ostracisme que la Franc-Maçonnerie avait jeté sur lui.

« Notre confrère, M. Paul Duché, dans La Liberté du Sud-Ouest, *fait la preuve de cette abominable délation, qui est certainement la page la plus hideuse de l'histoire du régime Combes :*

« C'est à nous-mêmes, écrit M. Paul Duché, *que le malheureux Jean Bidegain, qui devait finir si tristement ses jours, après avoir rendu jadis à son pays un service immense, déclara non pas une fois, mais à plusieurs reprises, après la guerre :*

« Vous savez que j'ai la fiche de Pétain ? Je ne l'ai donnée dans aucun de mes livres ou articles d'avant la guerre. Je ne veux pas maintenant réveiller des haines qui doivent s'éteindre... Mais si jamais on reprend l'offensive anticléricale, je n'hésiterai pas

à la publier... J'attends... Elle est très curieuse et fera du bruit... »

« Jean Bidegain, quelque temps après, abandonnait complètement la politique pour entrer dans l'industrie. Nous ne devions plus le revoir. »

Et *L'Action Française* de conclure :

« *On sait que lors de l'affaire des fiches, le Maréchal Pétain — commandant ou capitaine en ce temps-là — avait dignement répondu aux délateurs qu'il ne pouvait personnellement savoir si ses jeunes officiers se rendaient à la messe, parce que lui, leur chef, occupait le premier rang dans l'église, et ne se retournait pas.* »

UNE LOGE CELEBRE :
« LES AMIS REUNIS ».

Notre collaborateur Jean Guiraud, qui a récemment étudié, dans l'hebdomadaire *Demain*, la Loge des « Neuf Sœurs », s'intéresse, dans le même journal, à la Loge des « Amis Réunis ».

Cette Loge avait un nombre de membres élevé : 129.

« *A ce moment, le Grand-Orient inscrivait sur le tableau des Loges qui s'étaient affiliées à lui sur leur demande, quarante Loges parisiennes. Si chacune d'elles s'était présentée au Sérénissime grand maître, le duc d'Orléans se serait trouvé à la tête, à Paris seulement, de 5.160 Maçons. Mais la province ayant de son côté 4.000 Loges affiliées au Grand-Orient, sans compter celles de Paris, si elles avaient présenté des effectifs comme celui des « Amis Réunis », c'est plus de 500.000 fils de la Veuve qui auraient, à cette date, pullulé dans le royaume. Il n'en était pas ainsi, car le tableau du Grand-Orient porte, à côté du nom de chacune de ses filiales, le nombre de ses adhérents et rares sont celles qui en comptaient plus de 40. Les effectifs de la Loge des « Amis Réunis » montrent la situation exceptionnelle qu'elle occupait au sein de la Maçonnerie française et plus particulièrement dans celle de Paris.*

« *On peut affirmer, sans prendre pour étalon le total des effectifs des « Amis Réunis », que la Maçonnerie formait dans les années qui précédèrent immédiatement 1789 une puissante armée par le nombre de ses adhérents.*

« Cette puissance s'affirme encore plus grande si on étudie les Loges dans leur composition.

Chaque Loge avait une étroite hiérarchie ; celle des « Amis Réunis » est caractéristique.

« *...Les membres actifs étaient les fondateurs (40 sur 129)... qui lui fournissaient ses chefs et ses administrateurs, dressaient son programme d'action avec les méthodes à suivre. Mais ce groupe avait ses degrés au nombre de 13 dans chacun desquels le Maçon avait une connaissance des mystères et des programmes de l'atelier et de l'ordre tout entier plus ou moins grande selon le degré auquel il appartenait. Les archives, c'est-à-dire les documents les plus secrets, les mots d'ordre, les instructions les plus confidentielles ne pouvaient s'ouvrir qu'aux frères du 13e degré qui les distillaient à ceux du 12e, et ainsi de suite jusqu'au premier, celui des novices, auxquels on ne communiquait que des notions encore vagues et superficielles. C'est le groupe des fondateurs qui nommait les officiers de la Loge...*

« *Les fondateurs étendaient leur action au dehors avec le concours de groupements qui formaient en quelque sorte les tiers ordres, les membres libres et honoraires.* »

Ces derniers avaient un rôle de propagande très marqué puisqu'ils circulaient dans les milieux les plus divers et pouvaient ainsi faire connaître leur Loge. C'est pourquoi un grand nombre de Maîtres « agrégés », qui étaient de surcroît musiciens, donnaient régulièrement des concerts, procurant ainsi à leur atelier un renom artistique.

Les associés libres résidants étaient au nombre de onze et les associés libres correspondants étaient au nombre de trente-huit. M. Jean Guiraud donne d'intéressants détails sur l'action de l'un d'eux, le marquis de Chef de Bien, ancien officier d'infanterie de Narbonne.

En 1778, il avait été chargé par Savalette de Lange, fondateur et vénérable de la Loge « Les Amis réunis », d'aller en son nom et au nom du Grand-Orient de France, visiter des Francs-Maçons de marque, vénérables ou chefs de chapitres, Rose-Croix ou Kaddoch de rites maçonniques différents et même rivaux en vue d'un Congrès international que le chef de la Maçonnerie allemande de la Primitive Observance, le duc de Brunswick, comptait convoquer sur les confins de la France et de l'Allemagne aux environs de Mayence, et qui se tint effectivement à Wilhelmsbad en août 1782. Grâce aux précieux documents que possédaient les archives de sa famille, mises obligeamment à ma disposition, j'ai pu le suivre dans ses tournées, recueillir l'écho de ses conversations et ses impressions sur les rites maçonniques allemands et leurs dirigeants dans les rapports qu'il envoyait à Savalette, renseignements précieux sur la Maçonnerie internationale, et française à la fin de cet ancien régime qu'elle poussait à sa ruine. Avec les documents du Congrès de Wilhelmsbad qu'il avait conservés, nous assistons non pas à l'union rêvée par le duc de Brunswick, mais au conflit entre la tendance du Grand-Orient et l'ordre de la Stricte Observance et au duel personnel de leurs représentants Villermoz, de Lyon, champion de la première et des chevaliers bienfaisants de la cité sainte, ordre « templier » qui avait tenu son grand Congrès national en 1778 à Lyon, et le marquis de Chef de Bien, représentant des « Amis Réunis » et, par eux, du Grand-Orient. Voilà un exemple des services signalés que pouvaient rendre aux Loges leurs associés libres étrangers, à moins que ce ne fût la reconnaissance de services déjà rendus.

« *Ces associés résidant presque tous à l'étranger donnaient à la Maçonnerie française un caractère international, et à chacune des Loges qui en possédaient une extension bien au-delà de la France, car entre elles et eux existaient des correspondances établissant des échanges de vues, un esprit d'union et des amitiés personnelles. Lorsque, l'année même de son avènement, le jeune roi Christian de Danemark vint faire un petit séjour à Paris, d'où il fut rappelé par la mort de son père qui le faisait roi, il eut pour guide, dans les milieux philosophiques et maçonniques, son ambassadeur, le baron de Gleichen, qui figure parmi les associés libres non résidants des « Amis Réunis », et c'est aux lettres de créance de la même Loge, dont il était l'associé libre et l'envoyé, que Chef de Bien dut l'excellent accueil qu'il reçut dans les cours allemandes.*

L'étude du tableau de la Loge « Les Amis Réunis », permet d'autres constatations :

Il nous montre qu'à la veille de la Révolution, les Loges se spécialisaient, tout en gardant le contact avec des Loges de caractère différent, de sorte que la spécialisation des armes, loin de nuire à la marche générale de l'armée, ne faisait que la mieux organiser dans un mouvement d'ensemble convergeant vers le même objet.

Cet objet étant, en définitive, l'avènement de la Révolution.

MISE AU POINT

Il a été question dans un de nos échos du Général de Brigade Albert, Paul, Joseph AZAN, Maçon du 30e degré.

Nous tenons à préciser qu'il n'a rien de commun avec le Général de corps d'armée Paul, Jean-Louis AZAN, ancien commandant supérieur en Tunisie, connu en littérature sous le nom de Général Paul AZAN et qui vient de publier chez Flammarion un ouvrage d'un haut intérêt, intitulé : « L'Empire Français ».

Le numéro 7 francs

Abonnements : six mois 40 francs ; un an 70 francs

RÈGLEMENT PAR MANDAT OU ESPÈCES

Pour la zone Sud :

à VICHY, 39, rue de Paris, Hôtel Mondial
C. C. POSTAUX : " LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES "
CLERMONT-FERRAND 159-09

Pour la zone Nord :

à PARIS, 7, rue Saulnier
C. C. POSTAUX : " LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES "
PARIS (SEINE) 3-144-13

(Les prisonniers français en Allemagne peuvent recevoir :
" Les Documents Maçonniques "
en souscrivant **eux-mêmes** *l'abonnement à la Kommandantur de leur camp.)*

IMPRIMERIE SPÉCIALE DES " DOCUMENTS MAÇONNIQUES " A VICHY

Le gérant : Robert Vallery-Radot

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.)

LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES

NUMÉRO 5 — REVUE MENSUELLE — FÉVRIER 1944

Autorisation Nº 257

(3e année)

SOMMAIRE

LA F∴ M∴ ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE 123
La DIRECTION

POURQUOI LES B'NAI B'RITH D'AMÉRIQUE S'INTÉRESSENT-ILS A L'EUROPE 125
Georges OLLIVIER

SAINT-YVES D'ALVEYDRE, ANCÊTRE DE LA SYNARCHIE 129
...

L'EXCLUSION DU F∴ L. LOUIS-DREYFUS 134
Jacques PLONCARD

INFORMATIONS

La F∴ M∴ Espagnole contre Franco *137*

FÉLIX NOGARET 139
J. MARIE

SAMUEL BERNARD, JUIF ET F∴ M∴ 140
J. de PONTEAUMONT

REVUE DE PRESSE



Directeur :
BERNARD FAŸ
Rédacteurs en chef :
Robert VALLERY-RADOT et J. MARQUÈS-RIVIÈRE
Secrétaire général : J. de BOISTEL
Administration : 39, rue de Paris, Hôtel Mondial, VICHY
Tél. : 34-35
Bureau à Paris : 7, rue Saulnier - Téléph. : Prov. 46-28

ABONNEMENTS :
Un an . . . . 70 frs
Six mois . . . 40 frs

LE NUMÉRO :
7 francs



A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

CONTROVERSES AUTOUR DE LA RÉVOLUTION DE 1789

La maçonnerie a-t-elle joué un rôle décisif dans les événements de 1789 ? On trouvera par ailleurs, l'opinion de la revue sur ce sujet mis à l'ordre du jour par plusieurs articles parus dans la presse.

C'est tout d'abord M. Marcel Déat, directeur de *L'Œuvre* (n° du 20 janvier), qui se dit inquiet devant l'afflux des publications qui « ramènent la révolution française à un complot maçonnique » : « Cette mythologie est bien commode, dit-il, mais elle menace de rendre la pensée française ridicule et de compromettre définitivement les révolutionnaires d'aujourd'hui au regard des gens sérieux. »

Et voici « quelques évidences » que M. Marcel Déat dédie aux « antimaçons ».

D'abord on confond les effets avec les causes : la franc-maçonnerie s'est développée en France (comme d'ailleurs en Angleterre et en Allemagne), dans la seconde moitié du XVIII*e siècle, parce que le climat et l'ambiance lui étaient favorables. Elle ne les a nullement créés. Même sans la maçonnerie, et j'ajouterai sans les « philosophes », la Révolution française aurait eu lieu, parce que les conditions sociales et économiques y poussaient irrésistiblement.*

D'autre part, qu'était alors la maçonnerie ? Pas du tout un mouvement populaire, mais une confrérie de nobles et de grands bourgeois, mécontents du roi, continuateurs de toutes les frondes, et résolus à s'emparer de l'Etat. Ce sont ces classes, et non le peuple, qui ont déclenché la révolution sous sa première forme, et c'est contre le roi que les notables d'abord, les Etats généraux ensuite, ont été réunis. Les frères mêmes du roi étaient affiliés, et la réception de Louis à l'Hôtel de Ville, sous la « voûte d'acier » des épées brandies, paraît bien indiquer qu'il n'était pas tellement « profane ».

L'éditorialiste de *L'Œuvre* ajoute que « Robespierre n'était pas maçon et que le mouvement jacobin de 1793 aux temps les plus durs de la Révolution ne fut à aucun moment maçonnique ».

C'est également l'opinion de M. Albertini. Celui-ci écrit dans *L'Atelier* du 8 janvier, à propos de l'ouvrage de M. de La Fuye sur Louis XVI, que jamais aucun historien n'a encore administré le plus petit commencement de preuve de l'action de la secte dans les grandes journées révolutionnaires :

Que la maçonnerie ait préparé les journées de juillet 1830, dit-il, voilà qui est certain. Mais qu'elle soit derrière le 14 juillet ou le 10 août, voilà qui ne l'est pas. Aussi bien Robespierre, qui résuma en lui ce que la révolution avait de meilleur, n'était-il pas franc-maçon.

M. Albertini ajoute, en substance, que si la Maçonnerie avait fait de la politique en 1789, tout indique qu'elle aurait agi en sens inverse des idées du jour :

Autant d'affirmations sans preuves, riposte Henri Coston dans son *Bulletin d'Information Antimaçonnique* (20 février), quand il y a, en faveur de la thèse contraire, tant d'arguments décisifs à commencer par les déclarations des F∴ eux-mêmes, certains extraits de leurs circulaires ou de leurs organes officiels de liaison.

Nous avons déjà rappelé, écrit-il, *cette séance de la Chambre des Députés du 1er juillet 1904, au cours de laquelle les FF∴ MM∴ Alexandre Zevaes et Jumel ont reconnu cette participation. Ajoutons que les Loges de l'Ouest réunies en Congrès à l'Orient de Nantes le 23 avril 1883, proclamèrent que :*

« Ce fut de 1772 à 1789 que la Maçonnerie élabora le Grande Révolution qui devait changer la face du monde. C'est alors que les Francs-Maçons vulgarisèrent les idées qu'ils avaient prises dans leurs Loges. »

De son côté le Grand Conseil de l'Ordre du Grand-Orient, dans une circulaire envoyée à toutes les Loges pour préparer le Centenaire de 1789, déclarait :

« La Maçonnerie qui prépara la Révolution de 1789 a pour devoir de continuer son œuvre; l'état actuel des esprits l'y engage. »

Au convent de 1920 du G∴-O∴, le F∴ Jean Bon disait :

« La Société des Jacobins qui a été le grand auteur de la Révolution Française, n'était pour ainsi parler que l'aspect extérieur de la Loge maçonnique. Ce qu'ont fait les Jacobins pendant les cinq immortelles années de 1789 à 1794 nous pouvons et nous devons le refaire si le danger revient et, le danger écarté, la même œuvre nous sollicitera car le progrès, c'est nous et ne peut être que nous. »

De même le Bulletin Officiel de la Grande Loge de France, *numéro d'octobre 1923, page 28 publiait ces lignes :*

« La Maçonnerie, qui joua un rôle de premier plan en 1789, doit se tenir prête à fournir les cadres de la Révolution toujours possible... »

D'aucuns trouveront, peut-être, que ces controverses sont dépourvues d'actualité. Ce n'est pas l'avis de M. Guy Crouzet dans les *Nouveaux Temps* (22 janvier).

Bien au contraire, écrit-il, *il n'y a guère de sujet plus brûlant que celui-là, car comprendre ce qui s'est passé en France à partir de 1789, déterminer quelles forces ont fait de notre pays le champ de bataille de dix révolutions, tout en le faisant passer du rôle de grande puissance à celui de nation satellite, c'est déjà comprendre aux trois-quarts les véritables motifs de l'immense conflit qui met actuellement en péril la civilisation européenne.*

Sur l'objet même de la querelle, l'éditorialiste des *Nouveaux Temps*, poursuit :

Marcel Déat refuse de laisser « ramener la Révolution française à un complot maçonnique » et sans doute a-t-il raison d'insister sur les causes économiques et sociales qui eussent irrésistiblement poussé à de profonds changements, même si la maçonnerie n'avait pas existé. Il n'en demeure pas moins que le « grand mouvement » de 1789, rétrospectivement reconnu légitime et valable par le comte de Chambord lui-même, fut exploité par ceux dont toute l'idéologie tendait à « étrangler le dernier roi avec les boyaux du dernier prêtre », selon l'expression fameuse. Et qui étaient ceux-là ? Les plus avancés, les plus profondément initiés des maçons de l'époque. Les preuves abondent, et sont parfois saisissantes, de leur rôle, aux plus sombres jours des massacres de septembre et de la Terreur. L'assassinat juridique de Louis XVI — crime rituel — fut leur œuvre, comme fut leur œuvre l'octroi de la citoyenneté française aux juifs, justement tenus à l'écart jusque-là par des prudences traditionnelles.

Au sujet de la mort de Louis XVI, indiquons en passant, d'après le *Pilori* (20 janvier 1944), « que le roi a été exécuté alors qu'il y avait une majorité de onze voix contre la mort immédiate. »

Avec Henri Lebre, dans *Le Cri du Peuple* (22 janvier), on revient au cœur du débat : Qui est responsable de la Révolution ?

Au fond, il devient tous les jours plus évident que le caractère populaire que les historiens révolutionnaires et romantiques ont voulu conférer au mouvement de 1789 est, en très grande partie, usurpé. Il s'est agi surtout, il s'est agi avant tout, d'une insurrection de gens de lettres et de juristes, qu'on appelait alors des « philosophes » et qui sont devenus depuis des « intellectuels ».

Traduisez « Philosophes » par francs-maçons — ce qui était vrai dans la moitié des cas — et vous avez la clef de l'un des plus grands bouleversements de l'histoire du monde. Cette clef, toute une école d'historiens : Mathiez, Aulard, Seignobos, refuse de s'en servir.

Les souvenirs qui suivent de M. Henri Labroue, professeur d'histoire du judaïsme en Sorbonne, situent curieusement l'état d'âme de l'un d'eux.

Il y a près de trente ans, écrit M. Henri Labroue dans le *Pilori* (23 décembre), *je soutenais mes thèses de doctorat ès lettres dans ce même amphithéâtre où je professe aujourd'hui. Ma thèse secondaire concernait les actes d'une importante Société populaire pendant la Révolution française. Je m'étais notamment attaché à rechercher les origines mesmériennes et maçonniques de cette Société.*

Or, Seignobos était un de mes examinateurs. Je l'entends encore qui m'objectait, en fourrageant dans sa barbe et en rajustant fièvreusement son lorgnon : « Oui, oui, il y a des gens qui prétendent que la franc-maçonnerie a joué un rôle dans la Révolution... Abbé Barruel... Grosse erreur, grosse erreur. Il n'y a pas de documents. ».

— Des documents ? lui répondais-je. Mais j'en produis. Voici les procès-verbaux d'une loge maçonnique au commencement de la Révolution, et voici les procès-verbaux de la Société populaire de la même ville. Je constate que les deux tiers des maçons devinrent clubistes, qu'ils introduisirent dans la Société leur vocabulaire, leur organisation, leurs méthodes, leur esprit. Comment nier, dès lors, une étroite filiation entre loges maçonniques et clubs jacobins ? N'est-on pas fondé à dire de cette Société qu'elle fut, ainsi que je l'ai imprimé, une loge ouverte ?

Seignobos, qui n'était pas homme à changer d'avis, même devant l'évidence, persistait dans ses dénégations. Mais ses hochements de tête me laissaient très froid, car je savais combien son atavisme camisard et sa passion politique l'incitaient au paradoxe.

Nous sommes dans les dispositions d'esprit de Henri Labroue.

(Suite de la Revue de Presse, page 143.)

LA F∴ M∴ ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

La question du rôle de la Maçonnerie dans la Révolution Française vient d'être agitée de nouveau par des articles de journaux.

Cet important point d'histoire, d'un intérêt toujours vivant, mériterait une longue étude : notre « Cercle d'Etudes » la poursuit à la lumière des archives très incomplètes et combien discrètes des Loges. « Les Documents Maçonniques » veulent seulement, aujourd'hui, exprimer sommairement leur opinion sur le sujet.

Pour nous, le facteur maçonnique dans les événements de 1789 fut considérable. Certes, d'autres facteurs ont joué; tout historien honnête se doit de le noter, comme il se doit de reconnaître que dans plusieurs épisodes révolutionnaires la Maçonnerie a été ou absente ou au second plan, et qu'à partir d'une certaine époque elle a souvent été débordée. Telle est du moins la leçon que l'on peut tirer des documents actuellement connus.

Au demeurant, si l'on veut avoir une vue exacte du problème, il ne faut pas oublier que la Maç∴ est **une société secrète** soucieuse de dissimuler ses actions et habile à le faire.

Les preuves et les indices acquis de son influence ne donnent donc qu'une vue très incomplète de ses interventions véritables. Cependant, ils permettent d'affirmer que **la Franc-Maçonnerie est au premier rang des responsables de la tourmente révolutionnaire.**

Nous disons des **responsables**, parce que les doctrinaires de 1789 ont jeté bas — tout imparfait qu'il était — un édifice façonné par les siècles qui, depuis plus de mille ans avait servi de cadre au patriotisme français, de substratum à l'unité française. Et cela, pour le reconstruire sur des bases idéologiques foncièrement mauvaises qui devaient, (oh ! vengeance des vérités divines et humaines), s'effriter à l'épreuve des réalités sociales, entraînant la ruine de toutes les constructions qui entendaient et entendent s'élever sur ces nouvelles assises.

Car, ce que l'on a appelé la mystique maçonnique a, par un processus fatal, engendré le libéralisme, le capitalisme, le marxisme et le communisme, tous régimes matérialistes qui jalonnent la route d'une civilisation en décadence.

Depuis le XVIII[e] siècle — c'était déjà la théorie de M. de La Fayette — des auteurs nombreux ont soutenu que la Révolution Française était un phénomène spontané, de caractère économique indépendant du mouvement des idées. Il en résulte que la thèse du complot ou de la machination intellectuelle et philosophique, ourdie contre l'ancien régime, serait, selon ces hommes, absurde.

Cette théorie matérialiste prend, à l'heure actuelle, une importance particulière, du fait qu'elle entre entièrement dans les vues du marxisme.

Elle sert de prélude au **matérialisme historique** puisqu'elle réduit le rôle de l'idéologie et l'action des sentiments humains et même le problème de la civilisation à une évolution d'ordre purement matériel.

Mais les faits eux-mêmes démentent cette théorie qu'infirme une première constatation. La Révolution Française n'est ni un phénomène spontané, ni un fait isolé. De 1776 à 1790, les révolutions d'Amérique, des Pays-Bas, de Belgique, de Genève ont des caractères très différents. Il est manifeste qu'elles ne se rattachent pas à une cause économique simple et uniforme. Elles n'ont de commun que l'idéologie qui leur sert de façade et de plan d'action.

Une deuxième constatation s'impose : **en 1789, l'état économique et social de la France ne postulait pas une révolution.**

M. Mathiez a fort justement écrit : « Ce n'est pas dans un pays épuisé, c'est dans un pays florissant et en plein essor qu'éclatera la Révolution. »

La fin de l'ancien régime fut pour les Français une période d'étonnante facilité de vie et d'exceptionnelle prospérité. Le bien-être de l'époque éclate dans la peinture, le mobilier, les constructions, les monuments, les travaux publics.

Sauf les paysans de quelques provinces, les ouvriers de rares usines et une partie de la noblesse rurale, toute la population française et, notamment, la bourgeoisie, jouissent d'une large aisance.

L'accroissement régulier de la population (sa masse : 25 millions, deux fois plus que l'Angleterre et que la Prusse), la rapidité d'achat des terres par les paysans sont autant de signes de cette prospérité. Le commerce extérieur a pris un développement prodigieux ; l'outillage industriel est en train de se constituer : c'est la Révolution qui arrêtera la mise en activité de grandes sociétés minières et industrielles en voie de formation.

Il est vrai que si le pays est riche, l'Etat est pauvre, parce que les Français se dérobent à leurs obligations fiscales. Le « dixième provisoire », puis le « vingtième permanent », taxes de guerre, ne sont pas des impôts excessifs, mais vexatoires en ce qu'ils frappent les signes extérieurs de la richesse.

Pour les éviter, toutes les classes de la société, sauf celles qui ont intérêt à l'ostentation, s'efforcent de paraître pauvres.

Cette « pauvreté » intéressée et apparente a trompé nombre de mémorialistes, voyageurs trop pressés ou trop impressionnables, qui n'ont retenu que les plaintes, les colères, les mots à effet de ceux qui ne veulent pas payer.

Malgré ces défaillances fiscales, la guerre malheureuse de Sept Ans, la guerre victorieuse de l'Indépendance Américaine (qui coûta un milliard 500 millions) ont peu appauvri le Trésor. Le déficit — d'après le compte rendu de Brienne — est seulement de 160 millions... C'est une affaire de 6 francs par tête de Français ! Et, au jugement de Necker, la France détient la moitié du numéraire existant en Europe. Dans des circonstances analogues, Louis XV et Fleury ont, en quinze années, remis les finances en ordre. De tout temps, la France n'a eu besoin que de quelques années de travail et d'économie pour rétablir l'équilibre de son budget !

A côté de cette fiscalité mal ajustée, il y a dans le pays des ferments dangereux : des privilèges qui, sans assurer une supériorité réelle à leurs bénéficiaires, gênent et irritent ceux qui ne les possèdent pas. Des réformes s'imposent. Au cours des siècles, l'immobilité n'a jamais été la devise de la Monarchie. Elle a toujours réussi à adapter les usages et les lois aux besoins.

Rien n'aurait dû empêcher au XVIII[e] siècle cet ajustement. Louis XV et Louis XVI s'y emploient, comme en font foi les réformes de Machault, celles de Maupeou, celles de Turgot, celles de Vergennes... Ils échouent devant l'obstruction systématique de quelques corps oligarchiques (1). L'Assemblée des Notables, corps représentatif de tous les groupes de privilégiés, barre la voie des réformes (1785-1787).

Aussi bien peut-on affirmer avec Pierre Gaxotte :

« La France d'avant la Révolution n'était pas malheureuse. **Elle avait sujet de se plaindre, non de se révolter.** Des deux grands problèmes qui s'imposaient à son attention : l'abolition des vestiges de la féodalité et la réforme financière, aucun n'aurait été insoluble si une crise intellectuelle et morale n'avait atteint l'âme française jusqu'en ses profondeurs. » (2)

L'esprit révolutionnaire qui ouvre une « crise de conscience » entre le XVII[e] et le XVIII[e] siècle, est aussi ancien que les sociétés humaines. On en retrouve l'expression, plus ou moins accusée, à toutes les époques. Il vient du fond des âges, des docteurs d'Israël, de l'antiquité grecque et romaine, des hérétiques du moyen âge, de la Renaissance italienne qui revivifie les erreurs du paganisme et répand à nouveau l'athéisme dans le monde.

La parenté entre l'esprit de la Renaissance et la crise spirituelle et morale du XVIII[e] siècle est indéniable.

« Même refus, écrit M. Paul Hazard, **même refus** de la part des plus hardis **de subordonner l'humain au divin.**

« Même confiance faite à l'humain seulement.

« Même intervention d'une nature, mal définie et toute puissante, qui n'est plus l'œuvre du créateur, mais l'élan vital de tous les êtres en général, et de l'homme en particulier.

« Mêmes ruptures, l'échec de l'union des églises, à la fin du XVII[e] siècle, n'est que la consécration du schisme du XVI[e]... » (3)

---

(1) Cf. la lettre de La Fayette qui, en 1784, s'indigne que l'on voulût faire des réformes plutôt qu'une Révolution.

(2) « La Révolution Française », 14[e] édition, p. 48.

(3) Paul Hazard : « La Crise et la conscience européenne », pp. 289-290.

Après le « paradoxal équilibre », qui a donné cette réussite littérairement prodigieuse mais précaire : le classicisme, la grande bataille d'idées reprend avant la fin du règne de Louis XIV.

La création de la F.'. M.'. spéculative, à Londres en 1717, n'est qu'un épisode de ce conflit.

Née d'un compromis où dominent l'élément protestant, l'élément déiste, l'élément politique anglais, mais où les souvenirs de la cabale et les influences de la Rose-Croix se font profondément sentir, la Maç.'. est, à son berceau, essentiellement anticatholique et antimonarchiste. Elle vise à consolider la nouvelle aristocratie hanovrienne ou Whig que la Réforme a enrichie, que la Révolution anglaise de 1688 a portée au pouvoir.

En France, les premières Loges jacobites (catholiques et favorables aux Stuarts) sont éliminées par les loges hanovriennes.

Mondaine et frivole, déchirée par des luttes intestines, la Maçonnerie Française fonctionne d'abord sous le nom de Grande Loge Anglaise de France. Elle se nationalise en 1756, sous le titre de Grande Loge de France. Héritière des doctrines anglaises vulgarisées par nos philosophes, elle groupe la plupart des réformateurs de l'époque, soutient les autres, apporte à leurs théories le levier de son organisation fortement ramifiée, l'appui de la noblesse frondeuse et légère que la mode a attirée dans ses temples.

Sans l'existence et l'intervention de cette association maçonnique, le trouble des âmes et des esprits aurait sans doute causé des remous: il n'aurait pas conduit au renversement des valeurs traditionnelles, des disciplines et des hiérarchies qui avaient fait la grandeur et la force de notre pays ; il n'aurait pas abouti à leur remplacement par des constructions nuageuses nées de principes abstraits, importées d'outre-Manche par de soi-disant novateurs.

Isolés, les faiseurs de systèmes se seraient adonnés aux jeux dangereux de l'esprit, sans qu'il en résulte de telles conséquences dans le domaine politique et social.

M. Ph. Sagnac, professeur d'histoire de la Révolution à la Sorbonne, a fort bien noté dans sa préface au livre du F.'. Gaston Martin (1) :

« Les origines de la Révolution ne sont pas toutes intellectuelles, toutes idéales. Mais, ce qu'il est juste d'ajouter aussitôt, c'est que **la Maçonnerie**, résumant en elle l'apport français des philosophes et des économistes, l'apport anglais et américain, enfin l'apport scientifique, a été, au milieu du désordre des institutions et des esprits, **une des pièces maîtresses de l'organisation pré-révolutionnaire et de l'ordre nouveau, de l'ordre bourgeois de 1789.** »

Les recherches effectuées par de nombreux historiens, maçons ou non, permettent de situer les **caractères de l'action maçonnique** avant et pendant la Révolution.

Résumons-les.

Dans le domaine des idées.

— Pour M. Félix Pyat, la Maç.'. est « l'Eglise » (2) de la Révolution.

— Pour M. Henri Martin, elle en est « le laboratoire » (3).

Dans ce laboratoire, la Maç.'. élabore un **plan d'éducation** sociale et politique, et, comme l'écrit M. Gaston Martin (4), qui n'est pas seulement maçon, mais agrégé d'histoire, elle s'applique à transformer les principes philosophiques en « **idées forces** », en « **règles politiques** ». Recevant des idées pures, elle en extrait les possibilités pratiques, elle en prépare la réalisation. Elle s'emploie à faire passer l'idéologie révolutionnaire dans les faits, à la traduire en actes, à réorganiser le monde conformément à ses postulats.

Ces « idées forces », ce sont :

— **l'égalité** naturelle ;

— la **liberté** individuelle ;

— la **fraternité** universelle.

Ce terndire, avant de devenir la devise de la République, est celle de la Maç.'. qui souffle encore à la Révolution, la Déclaration des Droits de l'Homme, la création des Gardes Nationales et la Constitution de 1791.

Dans le domaine de la propagande :

— Elle sert de lien entre les diverses sociétés de pensées, les clubs et les salons. Elle favorise la diffusion des ouvrages incendiaires. Elle lance, par la bouche du F.'. Ramsay, l'idée de l'**Encyclopédie**. Elle soutient cette entreprise qui critique la monarchie, instille l'athéisme, le sensualisme, prêche le libéralisme économique, fait l'apologie d'un soi-disant « état de nature » où tous les hommes seraient égaux en droits et en bien, et encense le XVIII[e] siècle, considéré comme le siècle des « **lumières** » et du « **progrès** » !

La Maçonnerie est le seul centre où l'idée de progrès, chère à Voltaire et consacrée par Condorcet, soit associée au principe rousseauiste de l'état de nature. Chez elle, toute la secte philosophique se fédère.

Et, grâce au Bureau de Correspondance du Grand Orient, à la densité du réseau des Loges répandues sur le territoire, toutes les provinces du royaume entendent les mêmes critiques et reçoivent le même évangile !

Malgré cette orchestration, le peuple est peu touché ; il reste, dans son ensemble, fidèle à son Dieu et à son Roi ; mais la noblesse, l'armée, la Cour, l'administration sont contaminées. La Maç.'. fait alliance avec la faction d'Orléans. Elle flatte ses ambitions, profite de ses ressources. Elle groupe les protestants mécontents ; les jansénistes persécutés et avides de vengeance ; les anciens féodaux qui n'ont pas pardonné à Richelieu et à la Monarchie française, leur déchéance ; une partie du bas clergé, mal payé et en pleine crise morale ; elle met tous ces éléments à la disposition du bureau politique de Philippe-Egalité.

Une partie de la noblesse, mécontente ou inintelligente, entre dans ce qu'il nous est permis d'appeler cette « coalition » contre la dynastie régnante, dans le temps où l'armée se dissocie — sous l'action des Loges militaires — où Louis XVI, qui n'est pas maçon, comme le prouvera une de nos prochaines études, mais qui est nourri de « Télémaque » et des idées du temps, perd la notion de la fonction royale.

Il rougit de commander à des hommes « libres », il est obsédé par l'idée de « la royauté populaire » et se figure qu'il peut gouverner sans faire usage de la discipline et même de la force.

Grâce à cette fascination du souverain en face de la rumeur publique, ceux qui — par leurs filets et leurs affiliés — disposent de l'opinion, vont devenir les maîtres de la situation politique.

Et, c'est quand on l'accuse de « despotisme » que la monarchie — en la personne de Louis XVI — subissant une crise d'autorité, se laisse aller à une abdication progressive, cause première de la réussite révolutionnaire.

Dans le domaine de l'action :

La Maç.'. forme « **un centre de formation de cadres** » (5) ; « **un réservoir de chefs** » (6). Les hommes qui hantent ses colonnes préconisent le rappel des parlements, s'opposent aux réformes, réclament la convocation des Etats Généraux, rédigent des modèles de « Cahiers », préparent le succès des élections (7) ; ils militent dans les clubs, exercent une action directe ou médiate sur la foule, favorisant la création d'une atmosphère factice de scandales et de trahison, entretenant l'agitation dans le pays. En bref, ses agents sont les chevilles ouvrières du **mécanisme révolutionnaire.**

De juin 1786 à octobre 1789, elle constitue les cadres, organise le programme et déclanche l'action de l'équipe qui accomplit volontairement la Révolution. Par la suite, elle encourage, conseille et appuie les acteurs jusqu'à l'heure, où le poids de ses responsabilités et l'horreur du bain de sang, la font reculer et se terrer.

C'est pourquoi nous persistons à penser que si ce mécanisme n'avait pas été créé et mû par une minorité active, la France aurait fait l'économie d'une Révolution.

Dans de prochains articles, nous apporterons des preuves à l'appui de cette conviction.

LA DIRECTION.

(1) « La F.'. M.'. française et la préparation de la Révolution », page XVIII.
(2) Le « Rappel », cité par « Le Monde Maçonnique », mai 1870.
(3) « Histoire de France », 4[e] édition, Paris 1860, in-8, t. XVI, p. 595.
(4) Op. cité.

(5-6) G. Martin, op. cité, p. 236.
(7) M. Pouget de Saint-André affirme que sur 605 députés du Tiers-Etat, 477 étaient F.'. M.'..

Pourquoi LES B'NAI B'RITH d'Amérique s'intéressent-ils à l'Europe ?

LA FONDATION D'UNE ARISTOCRATIE JUIVE.

DANS le numéro de novembre 1943 des DOCUMENTS MAÇONNIQUES, nous avons brièvement retracé l'histoire des **B'Nai B'rith** jusqu'à la veille de la guerre de 1914, histoire faite des luttes de l'I. O. B. B. avec les antisémites des Balkans lors du congrès de Berlin (1878) et surtout avec ceux de Russie pendant la guerre russo-japonaise et la révolution de 1905.

En attendant de pouvoir écrire cette histoire d'une façon complète jusqu'à nos jours, nous en apportons ici quelques éléments inédits, sur la période qui a séparé les deux guerres mondiales.

Comme dans la précédente, ce sont toujours les mêmes soucis qui ont animé l'Ordre : unir les Juifs, secourir ceux qui sont le moins heureux, mais qui, en raison de leur nombre, peuvent constituer un solide point d'appui. De même, les **B'Nai B'rith** ont sans cesse cherché à dissocier les peuples au milieu desquels les juifs vivent afin de briser, quand c'était possible dans l'œuf, toutes les tentatives de résistance au désordre marxiste et aux brigandages capitalistes.

Nombreux sont les Israélites qui comptent pour cette besogne sur la Franc-Maçonnerie, mais, bien que leur emprise sur cette association soit profonde, il existe des Juifs qui la trouvent encore insuffisante et refusent de se lier uniquement aux Loges maçonniques. Comme le rabbin Edgar Magnin, président de la Grande Loge du district n° 4, l'a écrit en 1929, il faut encore s'attendre à ce que les Juifs soient, pendant quelque temps, écartés de certaines Loges :

« Des préjugés et des animosités millénaires ne peuvent être déracinés tout d'un coup... Aussi se sentent-ils plus chez eux dans leur propre société et croient-ils nécessaire d'organiser leur protection. »

La connaissance de mots de passe et la pratique en commun d'un rituel ne suffisent pas à créer une véritable atmosphère de fraternité. Aucun ciment ne vaut le sang et la tradition :

« Dans les Loges B'Nai B'rith, tous les Juifs sont les bienvenus et se sentent chez eux. Ils étaient « Frères » avant d'avoir goûté la poésie du rituel de l'initiation. Ils étaient « Fils de l'Alliance » dès leur naissance et l'Alliance n'a pas été tracée par quelques hommes assemblés en Loge ; elle a été faite entre Dieu et Israël au pied du mont Sinaï. Abraham, le père de la race hébraïque, fonda la première Loge, dirions-nous au figuré, et trouva son rituel lorsqu'il leva les yeux vers les myriades d'étoiles brillant sous la voûte des cieux et vit en elles l'œuvre d'un Créateur. Les étoiles lui parlèrent ; elles dirent : « Vois, ton peuple sera comme les étoiles du ciel... Sois béni... »

(**B'Nai B'rith Magazine** : Why the B'Nai B'rith ? Mai 1929, p. 274)

Si les **B'Nai B'rith** ont la volonté d'unir les Juifs, de mettre à leur disposition des moyens diplomatiques de les défendre où qu'ils soient et quelle que soit la force assaillante, il faut avouer qu'ils n'hésitent pas à recourir au mysticisme pour attirer les adeptes. Inspiré par l'Ancien Testament, ce mysticisme tend d'ailleurs à se rapprocher singulièrement de celui des Loges maçonniques. En terminant son appel, le rabbin Magnin n'écrit-il pas :

« Je presse chacun des Juifs éligibles de venir tout de suite pour qu'il puisse se tenir avec ses Frères à la lumière de la Menorah (le chandelier à sept branches) **et être illuminé mentalement, spirituellement par ses rayons. »**

Si tous les Juifs sont ainsi attirés dans les Loges de l'I.O.B.B., qu'ils soient orthodoxes, sionistes ou assimilationnistes, il ne faut pas qu'ils comptent y exercer une action de masse. Une telle idée est de celles que leurs chefs lancent pour amuser les gentils. Ce que les **B'Nai B'rith** veulent fonder, c'est une aristocratie juive :

« Si nous réussissons à avoir vivants trente-six aristocrates juifs, a écrit l'avocat londonien David Goitein, **nous serons en mesure de propager notre évangile. »**

(**B'Nai B'rith Magazine** : Wanted : a Jewish Aristocracy, Décembre 1929, p. 99.)

Bien avant l'éclosion de la crise où a sombré le judaïsme européen, le judaïsme américain, par sa richesse et sa puissance (il y avait 4.228.000 juifs aux Etats-Unis en 1928), a semblé devoir être le réservoir de cette aristocratie. Ce n'est pas, malgré tout, sans une légère surprise que nous avons noté cette déclaration de Maurice Liber, Grand Rabbin de Paris, à Samuel Tennenbaum, représentant du **B'Nai B'rith Magazine**, en 1928 :

« ... Vous venez d'un grand pays. Si vous tenez vos promesses, vous serez l'espoir du judaïsme tout entier. Dans la partie du monde que vous habitez, un arbre puissant s'élève ; si loin qu'il soit, son feuillage nous apporte, à nous Européens, une grande espérance. »

(**B'Nai B'rith Magazine**, juillet 1928, p. 345).

LA DISSOCIATION DES NON-JUIFS.

S'ils cultivaient le nationalisme juif et allaient jusqu'à défendre le principe de la « nationalité sans Etat », les **B'Nai B'rith** (1) s'efforçaient, au contraire, de neutraliser les jeunes aryens de l'Europe en leur donnant une mentalité internationale. Dans ce but, ils propageaient, avec la crainte et l'horreur de la guerre, ce pacifisme maçonnique qui, au temps de Briand, a fait tant de mal à la France. Dans ce domaine, un des moyens des **B'Nai B'rith** fut de soutenir, entre autres publications, celle de l' « Union mondiale des Etudiants chrétiens ». A titre de remerciement, les rédacteurs de ces feuilles luttèrent avec ostentation contre l'antisémitisme (2). A côté de cette association, les **B'Nai B'rith** favorisèrent la création d'une « Union mondiale des étudiants juifs » qui s'affilia à l'Institut international de Coopération intellectuelle (création maçonnique) et demanda la protection de la Société des Nations, surtout pour ses sections de Roumanie et de Hongrie où la réaction antijuive était restée puissante.

Ainsi, dans le temps même où la jeunesse non-juive était l'objet d'une entreprise de dissociation systématique, la jeunesse juive recevait de nouveaux et puissants moyens de défense.

On s'étonnera peut-être que l' « Union mondiale des Etudiants juifs » ait bénéficié, comme beaucoup d'autres organisations juives d'Europe, de l'aide morale et financière des **B'Nai B'rith** d'Amérique. Ce serait faire preuve d'une certaine méconnaissance de la composition de ce groupe. Outre que la solidarité est très développée chez les Israélites, nombreux sont ceux des Etats-Unis qui sont immigrés de fraîche date et suivent avec passion les débats politiques du vieux continent.

Les **B'Nai B'rith** sont les premiers à alimenter leur « aristocratie » de fils des communautés juives d'Europe centrale et de Russie.

Nous avons cité, en novembre dernier, le nom du Grand Maître de 1905, Kraus, qui était né en Autriche. La carrière de quelques autres grands officiers, bienfaiteurs ou agents de l'Ordre, vaut d'être évoquée ; elle éclaire sa position politique dans le monde.

L'un des collaborateurs du **B'Nai B'rith Magazine** est le Dr Julius Brutskus. C'est un médecin juif russe.

Sidney Hillmann, qui, s'il n'est affilié aux **B'Nai B'rith**, jouit de leur appui, est un des syndicalistes marxistes les plus en vue aux Etats-Unis. Il est né en Lituanie, a été élevé dans une école rabbinique de ce pays, est devenu en 1915, président de l'**Amalgamated Clothing Workers of America** (3), syndicat dont les attaches avec le Parti communiste ont fait l'objet d'un rapport détaillé à la Commission d'enquête parlementaire, présidée par M. Dies.

BORIS BOGEN

Boris Bogen, qui fut secrétaire de l'Ordre jusqu'en 1929, était né à Moscou. Elevé au lycée de cette ville à une époque où pareille

(1) « B'Nai B'rith Magazine », août-septembre 1931, pp. 372-373.
(2) « B'Nai B'rith Magazine », juin 1928, pp. 298-299.
(3) « B'Nai B'rith Magazine », février 1929, p. 169.

faveur était rare, il avait manifesté sa reconnaissance à ses hôtes débonnaires en s'affiliant aux organisations révolutionnaires de la jeunesse et en cachant ceux de ses compagnons juifs à qui leur imprudence avait valu un arrêté d'expulsion jusqu'à ce qu'ils puissent gagner les provinces connues sous le nom de Territoire réservé, parce que les Israélites y avaient droit de cité.

Le mariage lui fit aspirer à une vie plus large; il partit pour l'Amérique, travailla chez un imprimeur, puis dans une filature avant de trouver une situation de bibliothécaire à l'Institut juif de New-York. Si radical qu'il fût, il n'était pas détaché des traditions religieuses d'Israël et se signala en remettant à leur place des Juifs qui faisaient scandale dans un restaurant pendant les cérémonies du **Yom Kippour.** Bogen fut ensuite professeur à l'Ecole technique hébraïque de New-York, puis à l'Ecole agricole juive que le baron de Hirsch avait fondée à Woodbine, dans le New-Jersey.

L'éclat avec lequel il remplit sa mission le fit désigner pour le poste de surintendant de l' « Union des œuvres juives » de Cincinnati.

De nombreux immigrants arrivaient alors dans cette ville, fuyant la Russie qui opposait encore une vigoureuse résistance aux entreprises marxistes. Boris Bogen distribua les fonds mis généreusement à sa disposition par les milliardaires juifs et casa un peu partout les immigrants, les mettant ainsi à même de faire une carrière qui, pour beaucoup, devait être prospère. Nous ne l'inventons pas; il l'a déclaré avec fierté.

Pendant la guerre de 1914, il devint, aux dires du **B'Nai B'rith Magazine**, « homme d'Etat et serviteur social international ». Traduite en langage clair, cette expression signifie que Bogen entra en négociations avec les gouvernements russe et allemand afin de faire passer des secours aux Juifs de Pologne et de Russie blanche qui se plaignaient d'être affamés et ruinés par les armées belligérantes.

Il paraît que son action dans ce domaine fut un « triomphe diplomatique »; il installa la base de ses opérations en Hollande et réussit à distribuer tout ce qu'il voulut : argent, médicaments et vivres, à ses protégés.

A la fin des hostilités, il devint agent en Pologne du **Joint Distribution Committee.** Pour mieux défendre les Juifs de ce pays contre leurs nouveaux maîtres qui se révélaient plus intolérants que le Tzar, il se fit nommer à la Mission Hoover, en devint l'âme, ce qui lui permit d'endosser un impressionnant uniforme américain, d'approcher M. Paderewski, président de la nouvelle république, et de gagner sa confiance. Il aida aussi Henry Morgenthau (aujourd'hui ministre des Finances des Etats-Unis) dans son enquête sur les pogroms de Pologne et alla, après trente ans d'absence, en « sauveur », à Moscou, sa ville natale.

Là, il se heurta à une difficulté imprévue. La famine régnait au pays des Soviets, mais comme les mesures de défaveur édictées contre les Juifs par les tzars avaient été abrogées et que l'égalité avait été proclamée entre tous les citoyens de l'U.R.S.S., les commissaires du peuple prétendaient s'opposer à l'activité des **B'Nai B'rith** et du **Joint Distribution Committee** au nom même de l'égalité : ils ne pouvaient, disaient-ils, tolérer que des agences juives rétablissent un privilège en distribuant des suppléments d'alimentation aux hommes de leur race.

Il y avait trop de Juifs dans l'administration moscovite pour que Bogen ne finisse par avoir gain de cause et le privilège de manger à leur faim fut rétabli en faveur de ses coreligionnaires.

Après ce nouveau succès, Boris Bogen retourna aux Etats-Unis et « devint prophète ». Aux Juifs, qui auraient eu tendance à jouir en paix des gains acquis et à se contenter de pousser leurs enfants vers les carrières lucratives, il rappela leurs devoirs envers le judaïsme, parcourut les Etats-Unis et prit dans toutes les communautés la parole en faveur des Institutions Hillel, adjurant les pères de famille de sauver leurs enfants de l'indifférence ou du doute. « Il rassembla ainsi le pays autour de la bannière de l'idéal **B'Nai B'rith** » (4).

La mort vint le surprendre près de Los Angeles, le 29 juin 1929.

ISAAC MAX RUBINOW.

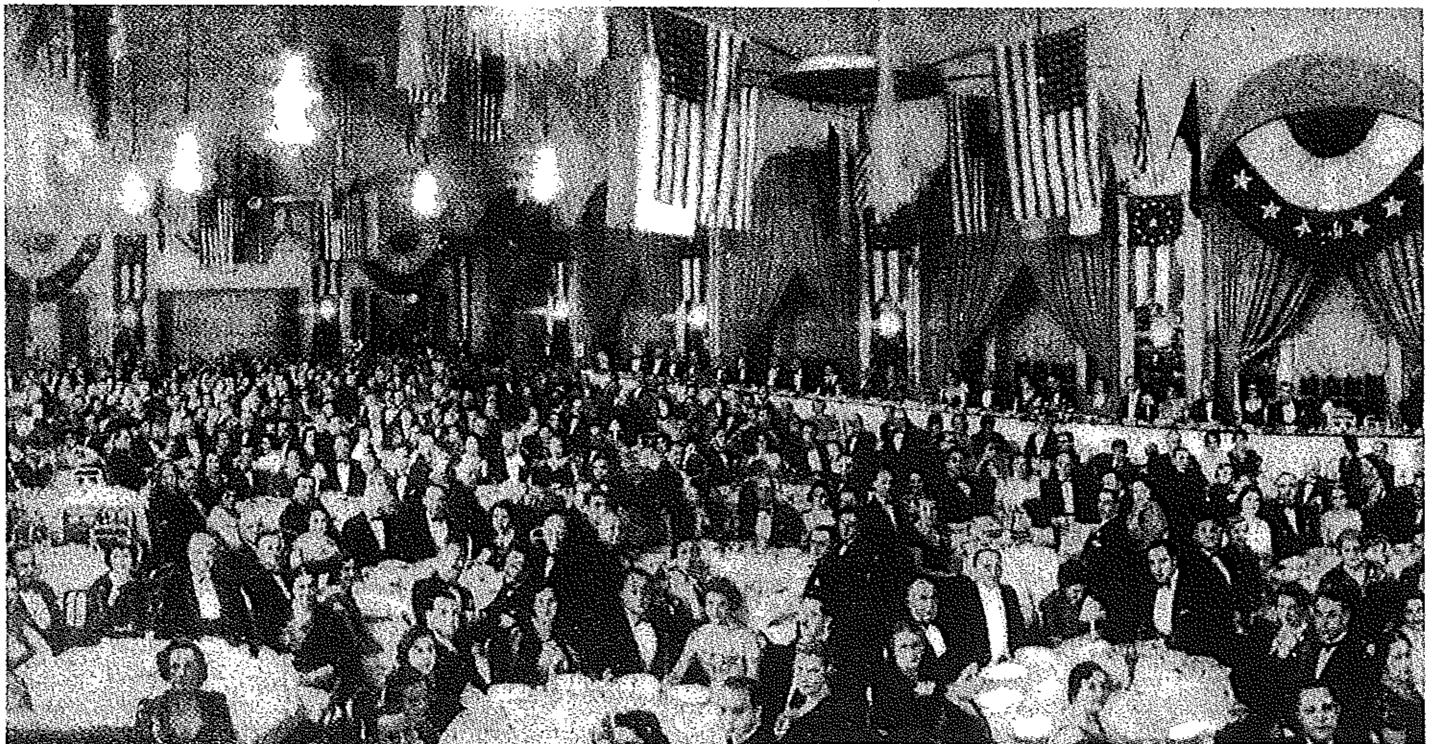
Il fut remplacé au poste de secrétaire des **B'Nai B'rith** par un autre Juif russe : Isaac Max Rubinow.

Ce dernier était né à Grodno, le 19 avril 1875, mais il avait été élevé à l'Université de Columbia. Il avait terminé ses études en 1898, au Collège médical de l'Université de New-York qui lui avait délivré, cette année-là, son diplôme de docteur.

Pendant plus de quinze ans, il témoigna son attachement à son pays d'origine en étant aux Etats-Unis le correspondant de journaux russes. Lâchant la profession médicale, il fut, on ne sait à quel titre, expert économique du Bureau de statistique du Département de l'Agriculture, puis attaché au même service du Département du Commerce et du Travail et directeur du Bureau de statistique sociale du Département de la charité publique de New-York.

En 1919, il abandonna les statistiques, accepta le poste de directeur de l'**American Zionist Medical Unit** en Palestine et le garda trois ans. A son entrée au secrétariat des **B'Nai B'rith,** comme il était l'auteur de plusieurs ouvrages sur les problèmes économiques et agricoles de Russie, il fut chargé de la direction de leur **Magazine.** Il en profita pour insister auprès des **B'Nai B'rith** des Etats-Unis sur la nécessité qu'il y avait de soutenir la grande œuvre de régénération du judaïsme russe.

(4) « B'Nai B'rith Magazine », juillet 1929, pp. 315-316.



Congrès International des B'Nai B'rith les 7, 8, 9, 10 et 11 mai 1938.

LA « REGENERATION » DES JUIFS DE RUSSIE.

Cette œuvre avait été entreprise en 1923, aussitôt après l'écrasement de l'armée du général Denikine, par la Mission Hoover-Boris Bogen.

Celle-ci comprenait parmi ses membres le Dr Rosen, Juif américain d'origine russe, qui avait, paraît-il, un cœur d'or et d'ardentes sympathies marxistes. Comprenant le souci qu'avait le gouvernement des Soviets de trouver une solution au problème juif, il fonda des colonies agricoles juives en Ukraine et en Crimée.

Ce n'était pas les terres qui manquaient aux Juifs. Ils avaient fait des spéculations éhontées sur les propriétés de la noblesse dépouillée par la révolution et disposaient de larges superficies de territoires, mais il restait à les exploiter.

Le Parti communiste russe, qui n'entendait pas se laisser traiter par les Juifs comme le tzar, commença par charger la section juive du parti, l'**Evsekzija**, de reprendre aux spéculateurs le bien mal acquis (elle fit la même chose dans l'ordre industriel); puis, le gouvernement distribua des parcelles de terre aux colons et du bois pour construire leur maison. Il leur annonça, en outre, une exemption d'impôts pendant plusieurs années.

Les Juifs d'Amérique ne voulurent pas, malgré tout, abandonner aux Soviets la « régénération » de leur coreligionnaires; ils fondèrent un organisme spécial, l'**Agro-Joint Corporation**, en vue de coopérer avec le service créé par le Gouvernement de Moscou pour reclasser les Juifs dans l'industrie et l'agriculture soviétisées, le **Komzet**. Ils fournirent, en outre, aux agriculteurs juifs des professeurs et de l'outillage. Le **Joint Distribution Committee**, qui comptait parmi ses administrateurs un des bailleurs de fonds de la Révolution d'Octobre, Félix Warbourg, et un **Ben B'rith** et F∴ M∴ éminent, Herbert Lehman, donna à l'**Agro-Joint Corporation** les fonds nécessaires aux ouvertures de crédit demandées par les colons. Julius Rosenwald, « prince en Israël », souscrivit à lui seul cinq millions de dollars du capital réuni à cette occasion.

Bien qu'Imedorrich, le directeur du **Komzet**, ne fût pas juif, les relations avec les organismes d'outre-Atlantique furent bonnes. Il est vrai que les chefs des services régionaux du **Komzet** étaient tous israélites. En outre, les Juifs d'Amérique témoignaient à l'égard des hommes de Moscou d'une extraordinaire indulgence. Alors qu'ils se montraient si chatouilleux vis-à-vis de gouvernements dont les procédés étaient singulièrement moins rudes, ils acceptaient les pratiques administratives et la doctrine des Soviets sans broncher.

Ainsi, le **B'Nai B'rith Magazine** conseilla-t-il à ses lecteurs désireux de faire parvenir de l'outillage en Russie de se soumettre à la discipline générale et de passer par le canal de l'O.R.T. (nom russe de la Société pour la propagation du Travail industriel et agricole parmi les Juifs) qui, seule, pouvait obtenir des réductions sur les droits de douane et garantir que les machines seraient bien livrées à leurs destinataires.

D'autre part, il ne songea pas à s'opposer à ce que les Soviets veillent au caractère communiste des colonies agricoles. Celui-ci interdisait, en particulier, la propagande sioniste et la langue hébreue. En 1928, on ne comptait pas plus de trois colonies sionistes en Crimée. Encore semblaient-elles n'avoir qu'un caractère provisoire. En 1932, elles avaient, d'ailleurs, changé leurs noms hébreux contre des noms communistes. Ainsi « Tell-Hai » était devenu « Octobria ». Malgré tout, le **B'Nai B'rith Magazine** se consolait de cet affaiblissement des traditions d'Israël à la pensée que les Juifs russes ne se désintéressaient pas de l'expérience palestinienne, qu'ils cultivaient le yiddisch du ghetto et que les Soviets, ayant fondé un conseil régional des villages juifs des bords de la mer Noire et de la mer d'Azov, ceux-ci avaient un « squelette d'autonomie » :

« ... On peut le dire avec assurance, écrivait Norman Bentwich si l'observance religieuse est moindre et si la connaissance du judaïsme est plus faible, le respect de soi-même et l'orgueil racial est plus grand chez le Juif russe que chez tout autre de l'Europe continentale. On objecte quelquefois que les établissements juifs de Crimée et des autres parties de l'Union Soviétique, bien qu'enracinés au sol, n'ont pas de racines juives et que leur sort inévitable est d'être noyés dans le gros de la population. Cette vue ne semble pas tenir un compte exact de l'énorme vitalité du peuple juif. Celle-ci a été fortifiée par le renouveau du contact avec la nature, ainsi que par son statut d'émancipation et d'égalité. Tôt ou tard, on peut espérer qu'un souffle de vie spirituelle animera la masse juive. Car il se produira inévitablement une réaction contre l'extrême matérialisme qui est aujourd'hui professé par la jeune génération avec l'enthousiasme d'un idéal. L'établissement de Crimée n'a pas apporté une solution au problème juif de Russie, mais il a, du moins, évité la dissolution du peuple juif. »

(**B'Nai B'rith Magazine :** Jews in the Crimea, février 1932, p. 159.)

A la vérité, les **B'Nai B'rith** savent que le Gouvernement de l'U.R.S.S. n'est pas de ceux qui tolèrent la critique et que mieux vaut fermer les yeux sur ses défauts si l'on tient à garder son appui. L'intransigeance de l'orthodoxie communiste ne leur fait certainement aucun plaisir, mais ils se courbent devant elle puisque le Parti ouvre ses rangs aux fils d'Israël et leur procure des postes d'influence dans toutes les branches de l'administration moscovite. Les **B'Nai B'rith** veillent seulement à ce que les Juifs gardent, à défaut d'autre chose, la conscience de leur race et quelques points de ralliement.



(M. James Roosevelt donne lecture d'un message paternel)

Les colonies agricoles sont ceux de ces points de ralliement auxquels les **B'Nai B'rith** aiment à faire de la publicité, car ils leur permettent de dire que les Juifs ne sont pas, comme on le croit généralement, des parasites. Pour être francs, nous doutons qu'ils soient aussi capables que les autres peuples de produire; l'importance réelle de leurs colonies d'Ukraine et de Crimée est d'ailleurs faible. En 1932, elles ne faisaient pas vivre beaucoup plus de deux cent cinquante mille âmes. Il semblait, en outre, que les sommes rassemblées par le **Joint Distribution Committee** n'étaient que dans une faible partie employées à l'agriculture, mais il est difficile de donner des renseignements sur l'emploi réel de ses fonds, car le **B'Nai B'rith Magazine** gardait sur les secours accordés aux masses juives des villes russes un silence plein de mystère (5).

LA LUTTE CONTRE L'ANTISEMITISME DANS LES PAYS DEMOCRATIQUES.

L'indulgence témoignée aux Soviets fait un singulier contraste avec la suspicion manifestée à l'égard des autres gouvernements de l'Europe, l'Angleterre exceptée.

Dans ce pays, en effet, les **B'Nai B'rith** sont puissants; ils affectent vis-à-vis de la Couronne un loyalisme de bon ton et lorsque le Grand Président Alfred Cohen venait inspecter les Loges, il ne manquait jamais, au cours des banquets, de porter la santé du roi en même temps que celle du président des Etats-Unis.

Il est vrai qu'il n'y avait pas alors en Angleterre d'opposition grave au judaïsme. Sur le continent européen, au contraire, le désordre démocratique causait des réactions assez vives. Aussi, dès 1932, les **B'Nai B'rith** organisèrent à New-York des manifestations contre l'antisémitisme. A l'une d'elles, qui eut lieu à la fin de mars 1932 au Temple Emmanu-El, le Frère Pierre Van Paassen, qui était le grand technicien de la politique européenne, parla des « relations possibles » des différents partis « fascistes » du vieux continent.

Depuis sept ans déjà, les grandes Loges européennes de **B'Nai B'rith** avaient resserré leurs liens et fondé un Comité coopératif à la suite d'une réunion des présidents de six districts à Karlsbad. Le Frère Popper, président de la Grande Loge de Tchécoslovaquie, en avait été élu président. Parlant de cette fondation en 1929, le Frère Alfred Goldschmidt, de Berlin, avait expliqué qu'elle avait pour but de secourir les victimes de la guerre. En 1929, il y avait longtemps que les Juifs de l'Europe centrale et occidentale ne souffraient plus de la guerre. Le triomphe de la démocratie leur assurait, au contraire, une existence privilégiée, mais Israël était bien décidé à ne plus supporter la moindre opposition à sa suprématie. Les **B'Nai B'rith** comptaient beaucoup sur la puissante **Hilfsverein der Deutschen Juden** et sur quelques fortes personnalités comme le grand Rabbin de Roumanie, Jacob Isaac Niemerower, président de la Grande Loge de ce pays; Paul Nathan, chef de la **Hilfsverein** et distributeur en Allemagne des fonds du **Joint Distribution Committee**; Berthold Timendoerfer et le rabbin Léo Baeck, président honoraire et président de la Grande Loge d'Allemagne.

Les **B'Nai B'rith** avaient raison de croire en leur force : leur influence sur la Franc-Maçonnerie et les organisations démocratiques du continent était certaine, la prospérité de leur association était grande : aux Etats-Unis, on comptait, en 1929, un **Ben B'rith** sur sept cent soixante Juifs, alors qu'il y en avait un sur trois cent cinquante en Angleterre et un sur trente-huit en Allemagne.

Comme l'Union mondiale des étudiants juifs, les loges européennes étaient invitées à s'affilier à l'Union pour la Société des Nations afin d'assurer la protection du peuple élu à l'assemblée de Genève.

En Roumanie, en Hongrie, en Allemagne, en Autriche, comme à la Société des Nations, les thèmes de revendications étaient la lutte contre l'élimination systématique des employés juifs et l'application du **numerus clausus** dans les universités. Ce dernier point touchait vivement le **B'Nai B'rith Magazine** qui rappelait, en octobre 1927, sous la plume de Lucius Salomon, que « l'arme d'Israël est l'esprit ».

D'autre part, les **B'Nai B'rith** s'efforçaient de défendre les Juifs contre certains effets de la doctrine assimilationniste et combattaient, en particulier, les mariages mixtes qui menaçaient en Europe centrale la pureté de la race.

Ces considérations très prosaïques, destinées à assurer la domination d'Israël, ne détournent pas, bien au contraire, les **B'Nai B'rith** des buts lointains esquissés au début de cette étude. L'ultime objectif des **B'Nai B'rith**, écrivait en octobre 1927 le grand président Alfred Cohen, était de faire d'Israël « un royaume de prêtres et un peuple saint afin qu'il soit un modèle, une lumière pour les nations et les amène par sa rectitude à la connaissance de la commune paternité de Dieu et de la commune fraternité humaine. »

LE TEMOIGNAGE DU PRESIDENT HOOVER.

Nous serions tentés de croire que le Frère Alfred Cohen ne comptait pas sur la force intrinsèque des idées pour accomplir ce programme et qu'il ne négligeait pas la puissance temporelle du président des Etats-Unis. Comme ses prédécesseurs, Alfred Cohen entretenait de bonnes relations avec l'hôte de la Maison Blanche. Si Peixotto avait cultivé l'amitié du président Grant, Krauss, celle de Théodore Roosevelt et de Taft, Alfred Cohen avait gagné celle du président Hoover.

Au mois de juin 1929, ce dernier témoigna son admiration pour les **B'Nai B'rith** par une lettre que le **Magazine** publia en bonne place :

A l'honorable Alfred M. Cohen, président de l'Ordre Indépendant des B'Nai B'rith.

Cher monsieur Cohen,

C'est un plaisir de témoigner de l'idéal élevé de service public qui anime l'Ordre Indépendant des B'Nai B'rith et de l'intelligence pratique avec laquelle est exécutée sa large politique de service social et de philanthropie. Son utilité, non seulement aux Etats-Unis, mais aussi en Europe et dans le Proche Orient, est partout reconnue avec gratitude. Dans ce pays, je recommanderai spécialement l'exemple qu'il donne en travaillant à la magnanimité mutuelle, à l'entente entre toutes les races et croyances.

Très sincèrement votre, **HERBERT HOOVER.**

Ce témoignage n'est pas le seul obtenu par les **B'Nai B'rith**. Nous en citerons dans quelque temps un autre, donné par le président Hoover à l'organisation auxiliaire des **B'Nai B'rith** « Aleph Zadik Aleph ».

La connaissance de ces lettres, comme celle des autres documents imprimés par les **B'Nai B'rith**, nous permet de nous rendre compte de la persistance des traditions politiques de l'Ordre. Ils expliquent aussi la prolongation de l'alliance contre nature qui unit l'Angleterre et les Etats-Unis, pays capitalistes, au Bolchevisme russe.

Les Juifs, et à leur tête les **B'Nai B'rith**, ne se sont pas donné beaucoup de mal, ils n'ont pas consacré d'immenses sommes d'argent à la « régénération » du judaïsme russe pour abandonner celui-ci à une heure de péril extrême, alors qu'ils ont en même temps l'occasion de venger leurs coreligionnaires des mesures prises contre eux de Bucarest à Vichy depuis une dizaine d'années.

Georges OLLIVIER.

THE MENACE OF HITLER
to the Jews of Germany
VIOLENT ANTI-SEMITISM
in Poland, Austria, Roumania and many other lands,
challenge B'nai B'rith, as in the past, to serve our brethren in the protection of their human rights.

In recent months B'nai B'rith in cooperation with other great Jewish bodies has voiced its protest and roused public opinion in behalf of our brethren abroad.

The Anti-Defamation League exercises daily vigilance in its challenge of anti-Semitism wherever it is found.

Our activities for the protection of the Jewish name, for the curbing of discrimination in every field, are needed now more than ever before.

The Wider Scope Fund is the means with which B'nai B'rith can carry on this work, and its program of Jewish education for the Jewish youth of America. This work is not a luxury, but a grim necessity for the welfare of Jew and Judaism at home and abroad.

Are you doing your duty? Are you meeting your Wider Scope obligation? Your help at this time is urgent. Give your services through your lodge, and help your community meet its Wider Scope responsibility. Give, and help B'nai B'rith meet Jewish needs through

THE WIDER SCOPE
OF B'NAI B'RITH

B'nai B'rith Magazine (février 1932)

(5) « B'Nai B'rith Magazine », octobre 1927, pp. 555-556; mars 1928, pp. 182-184; août 1928, pp. 367-369; septembre 1928, p. 399; janvier 1929, p. 122.

SAINT-YVES D'ALVEYDRE

ancêtre de la synarchie

On parle beaucoup, depuis quelque temps, d'un mouvement mystérieux que les uns surestiment, que d'autres sous-estiment, et qu'on appelle la Synarchie.

Des documents intéressants permettent de projeter quelques rayons de lumière sur l'activité de cette Société Secrète au cours des récentes années. Mais cette Société est née beaucoup plus tôt, puisque les premiers ouvrages de fondateur de la Synarchie ont été publiés en 1882.

Entre 1882 et maintenant, bien des événements se sont passés, notamment la guerre mondiale de 1914, le bolchevisme, les régimes autoritaires de l'Allemagne et de l'Italie, la guerre actuelle, etc. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que les conceptions politiques des précurseurs aient subi de nombreuses retouches. Mais il y a un fond commun incontestable. Et comme il est impossible de bien comprendre un mouvement sans remonter à ses origines et sans en faire l'histoire, nous allons aujourd'hui parler de son fondateur et du groupe réuni autour de lui.

Et d'abord que signifie le mot « Synarchie »?

D'après son étymologie ce mot signifie « Ceux qui commandent ensemble ». D'après le Littré, c'est « le règne de plusieurs princes qui gouvernent simultanément les diverses provinces d'un même Empire ». C'est aussi le nom sous lequel « on a désigné le gouvernement de l'Egypte ». Selon la conception des fondateurs de cette société secrète, c'est un système basé sur l'existence en Europe ou d'ailleurs, d'un ensemble de gouvernements, **tous également initiés**, poursuivant une politique commune.

D'une manière générale et pour fixer dès maintenant les idées, on peut dire que la Synarchie est basée sur les cinq principes suivants :

1. **Désaffection totale** pour tout système démocratique et parlementaire ;
2. **Intérêt apparent** pour certaines idées traditionnelles, comme par exemple, la décentralisation, le corporatisme, etc.;
3. **Hostilité violente** contre le Christianisme en général et le Catholicisme en particulier ;
4. **Tendances nettement occultistes et païennes ;**
5. **Conception d'un ordre européen** dangereux pour la plupart des pays.

I

LE FONDATEUR : SAINT-YVES D'ALVEYDRE

L'inventeur de la Synarchie est un occultiste célèbre de la seconde partie du XIX[e] siècle, **le marquis de Saint-Yves d'Alveydre.** Il a beaucoup écrit et, dans tous ses ouvrages, intentionnellement conçus dans un style apocalyptique et rebutant — afin que les profanes n'y comprennent rien — il fait l'apologie de la Synarchie qu'il veut fonder avec l'appui **des Souverains, des ouvriers et des Juifs.**

Tel est l'objet de ses principaux livres :

La Mission des Souverains (1882) ;

La Mission des Ouvriers (1883) ;

La Mission des Juifs (1884) ;

La Mission de l'Inde en Europe et de l'Europe aux Indes ;

L'Archéonotre, livre parfaitement incompréhensible, réservé aux seuls occultistes ;

La vraie France, ou la Mission des Français, livre destiné à prouver aux Français qu'ils doivent déclencher le mouvement et servir de cobayes pour l'expérience synarchiste en Europe.

Dans tous ces ouvrages, il fait allusion, plus ou moins longuement, à la Synarchie.

Ajoutons, pour être complet, des opuscules sur la **Kabbale** et des poèmes éperdûment louangeurs adressés à la reine Victoria d'Angleterre, au tsar Alexandre III et à la reine de Danemark.

Sur la vie de Saint-Yves d'Alveydre, nous avons des renseignements intéressants dans le livre que lui a dédié un de ses disciples les plus dévoués, Barlet, paru en 1910, sous le titre « Notre Maître Saint-Yves d'Alveydre ». C'est un témoignage de poids, si l'on songe que Barlet a été 90° de l'Ordre Martiniste et Grand Maître, au témoignage de Papus lui-même, « d'un ordre dont on ne connaît que les initiales (The H.B. of L.) et qu'il déclare être « l'un des ordres les plus fermés qui aient jamais existé » (1).

Saint-Yves a-t-il fait partie d'une Société Secrète ? Il ne devait pas faire partie de la F∴-M∴ ordinaire. Mais, étant donné sa vie, il est bien improbable qu'il ait pu faire ce qu'il a fait sans appartenir, soit au Martinisme, soit à des Ordres encore plus fermés, peut-être à la Rose-Croix.

Avant de poursuivre : quelques renseignements sur la vie de Saint-Yves.

II

SA VIE

Il est né en 1842 et s'appelle alors simplement Saint-Yves » comme son père, qui est un médecin aliéniste ayant de la réputation.

— Il donna a ses parents du fil à retordre. C'est un rebelle que son père, en désespoir de cause, fait interner dans la maison de correction de Mettray.

A 18 ans, son père le fait engager dans l'infanterie de marine.

A 22 ans, il trouve le moyen d'en sortir régulièrement.

Pour se rendre intéressant, il va « s'exiler » à Jersey où il rencontre les proscrits du 2 décembre.

C'est là qu'il est initié à l'**occultisme** par la lecture — que des amis lui font faire — de **Fabre d'Olivet,** célèbre occultiste du début du XIX[e] siècle. De Jersey, il va en Angleterre. Là, il trouve le moyen de faire la connaissance de **sir Bulwer Lytton,** G∴ M∴ de la Société Rosicrucienne de Londres. Il fait aussi la connaissance d'un abbé défroqué, du nom de Constant, initié à la Rose-Croix de Francfort, plus connu sous le nom d'**Eliphas Levi** (d'après Wittemans, « Histoire de la Rose-Croix », librairie Adyar, Paris 425).

Il revient en France en 1870, prend un emploi au Ministère de l'Intérieur et fréquente quelques salons littéraires.

C'est là qu'il fait la connaissance d'une Russe, la **comtesse de Keller,** qui lui donnera la possibilité de jouer le rôle qu'il souhaite. Elle possède quatre éminentes qualités : elle appartient à une famille apparentée aux milieux les plus aristocratiques de l'Europe et qui a ses entrées dans plusieurs cours royales. Elle est très riche. Elle est très jolie. Elle est folle de lui et, ce qui est plus rare, le restera jusqu'à sa fin.

Il l'épouse, s'installe dans un hôtel particulier rue Vernet, fait avec sa femme un voyage circulaire en Europe et est reçu à la cour de Danemark où la reine, née princesse de Hesse, les accueille. On appelle celle-ci la « Grand-Mère de l'Europe » parce que sa nombreuse progéniture est bien mariée. Une fille a épousé l'empereur Alexandre III de Russie, une autre, le roi Othon de Grèce, une autre encore, le prince de Galles, le futur Edouard VII. Elle invitera souvent le jeune ménage. C'est par la cour de Danemark et, dans une certaine mesure, par celle de Russie, que Saint-Yves pénétrera dans la haute société internationale (2).

C'est un fait qui mérite de retenir l'attention, on s'est souvent étonné, en effet, que Saint-Yves et ses amis Martinistes Papus, Philippe et autres aient pu être reçus relativement facilement dans certaines familles royales, notamment en Russie. D'après ce qui précède, il semble bien que leur introductrice ait été la comtesse de Keller. Grâce à elle, écrit Barlet, Saint-Yves eut « la fortune, le rang, les relations les plus hautes et les plus étendues » (2).

A son retour à Paris, vers 1880, Saint-Yves porte le titre de marquis d'Alveydre que lui a décerné un souverain dont il tait le nom et il se fait appeler « Marquis de Saint-Yves d'Alveydre ».

Pendant quelques années, il fera de la politique dans un sens traditionaliste, tout au moins en apparence. En fait, son action sera assez troublante si l'on en juge par ses conceptions antireligieuses et antinationales.

Il s'occupe de questions économiques et professionnelles. Il fait des conférences aux ouvriers pour leur montrer les méfaits du marxisme et les bienfaits du corporatisme. L'une de ses conférences fait même du bruit. Elle a lieu en janvier 1886, rue de Lancry, à

(1) Agenda du Magiste de Papus, 1913, p. 237.
(2) Barlet : Notre Maître de Saint-Yves d'Alveydre, Paris 1910.

la maison des Syndicats. Là, a lieu, sous la présidence d'un sénateur connu, une conférence où le corporatisme est défendu par Saint-Yves et par le baron de Cambourg, disciple de Le Play (1).

Son activité à cette époque est déjà complexe et fort énergique. Ses trois principales « Missions » ont déjà paru et ont attiré l'attention sur lui.

C'est en 1882, en effet, qu'a paru son premier ouvrage sous le titre « La Mission des Souverains par l'un d'eux ». Ce titre mystérieux fait attribuer ce livre à l'empereur Alexandre III de Russie, à cause d'attaques contre Napoléon Ier et contre le Pape. On l'attribue parfois à Bismarck qui en a fait, assure Berlet, son livre de chevet. Tous ces bruits répandus par les amis de Saint-Yves, favorisent la diffusion de l'ouvrage.

La vérité se découvrira trois ans plus tard, en 1885, quand, dans sa préface à la troisième édition de « La Mission des Juifs », Saint-Yves se déclare l'auteur de la « Mission des Souverains ».

Il est lancé.

Mais là n'est pas son rôle important. Il a été, avant tout, l'animateur et le maître de tous ceux qui ont participé à la restauration de l'ordre Martiniste, cet illuminisme français disparu depuis la fin du XVIIIe siècle. Tous, **Papus**, fondateur et premier Grand Maître; **Stanislas de Guaita** son alter ego; **Berlet**, son disciple et son historiographe, successeur de Papus le Rose-Croix; **Monti**; le gnostique **Sédir**; le théosophe **Schuré**; les Rose-Croix : comte de **Larmandie**, **Péladan**, etc., étaient les familiers de cet hôtel Vernet et la plupart d'entre eux se sont proclamés dans leurs écrits, disciples reconnaissants et très respectueux de Saint-Yves (2).

Il a joué, incontestablement, dans la coulisse, un jeu important, avoué à demi-mot, mais mal connu (3).

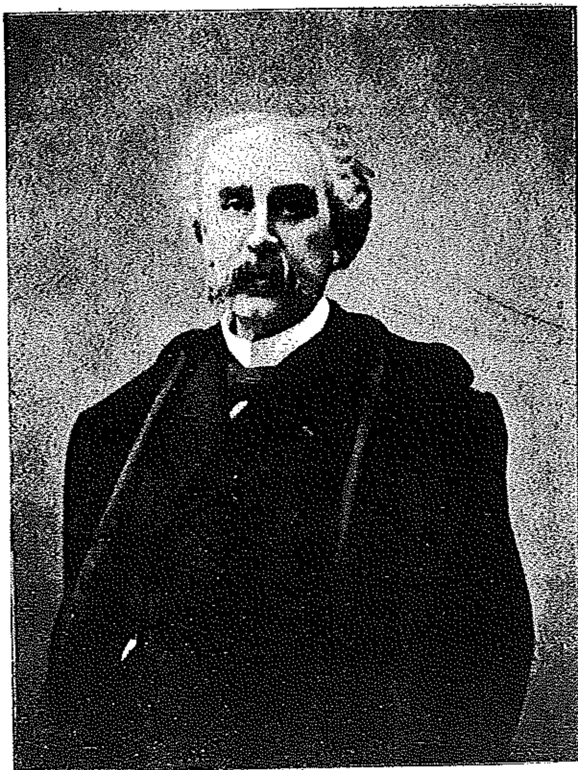
III

LES « ORIGINES » DE LA SYNARCHIE

Tous ceux qui ont fondé des Sociétés Secrètes se sont généralement préoccupés de se donner des ancêtres et d'inventer des généalogies manifestement fausses. Ils l'ont fait parfois pour se faire de la réclame, mais plus souvent dans un but plus simple : faire comprendre aux initiés, qu'en affectant de se rattacher à tel ordre disparu, ils ont simplement le projet d'en ressusciter l'esprit comme d'en poursuivre la politique.

Saint-Yves, lui, fera remonter la Synarchie à la préhistoire, ce qui lui permettra de donner libre cours à son imagination et de dire, par exemple, que la Synarchie existait à cette époque lointaine, sans craindre les critiques, puisqu'on ne sait rien de cette époque. Il passera ensuite à l'histoire ancienne qu'il traitera avec la même désinvolture, puis à l'ère chrétienne. Il démontrera, toujours de la même manière, que la Synarchie vient de l'hérésie arienne, des Templiers et de la Franc-Maçonnerie du XVIIIe siècle.

(1) Barlet, ouvrage cité.
(2) Voir les œuvres de Papus : « Notre Maître Saint-Yves d'Alveydre », de Barlet, et la préface que les amis de Saint-Yves ont fait paraître en tête du Tome II de l'Archéomètre paru en 1910, après sa mort.
(3) Voir « La Revue Internationale des Sociétés Secrètes », 1913. L'incident du Paty de Clam.



Saint-Yves d'Alveydre

A) La Synarchie depuis la préhistoire jusqu'à l'ère chrétienne.

Donc, nous apprend Saint-Yves, de l'an 6.500 à l'an 3.000 avant l'ère chrétienne, soit pendant 3.500 ans, le monde connut la paix et la prospérité. Ce fut l'époque de la Synarchie.

A cette époque lointaine, dans le monde entier, les nations acceptaient la férule douce et paternelle d'une **Théocratie**, c'est-à-dire d'un Souverain Pontificat formé d'Hommes Sacrés ou Grands Initiés, ministres de la Divinité, placés sous l'autorité d'un Grand Pontife. Grâce à leur grand prestige et à leur grande autorité, ces Hommes Sacrés imposaient leur volonté et, Rois comme peuple sollicitaient, en cas de conflit, leur arbitrage.

Après l'an 3000, il y eut un schisme grave, affirme imperturbablement Saint-Yves, et tout s'écroula. C'est à dater de ce jour que commencent les guerres. Il n'y a plus de Synarchie.

Cependant, quelques Grands Initiés purent maintenir les traditions anciennes et faire connaître leur enseignement à quelques héritiers choisis. C'est ainsi que les Anciens ont connu les mythes d'Isis et d'Osiris, d'Eleusis, de Chaldée, du Thibet, la venue de Moïse « prêtre d'Osiris », qui « sélecta son peuple » et lui donna un régime théocratique, **la prédication de Jésus** enfin qui tenta lui aussi de donner un régime théocratique et une synarchie, non seulement aux Juifs mais aux peuples de l'Antiquité, et ne réussit pas.

La religion prêchée par Jésus est cette religion théocratique, affirme Saint-Yves. Elle est vraiment tolérante et sans dogmes, « sans dogmolatrie » dit-il. Elle est accueillante à tous les cultes puisqu'elle n'en prescrit pas. C'est « la Religion ».

Voici ce qu'il en dit ailleurs. Mais le texte s'applique si bien au « Christianisme » tel que Saint-Yves le conçoit que je le donne ici. Il s'adresse aux ouvriers :

Une seule force sociale pourrait parler de haut à tous ces gouvernements ensemble et leur commander la paix, au nom de Jésus-Christ, au nom de la morale commune, au nom des promesses terrestres que vous avez reçues de l'Evangile et que la civilisation est en train d'accomplir.

Cette seule force supérieure à la politique est : la Religion.

Notez bien ce mot que j'ai souligné.

Je n'ai pas dit les cultes, je n'ai pas dit les religions, choses humaines et politiques, j'ai dit : la Religion, **cette force divine et sociale qui agit tant bien que mal, malgré la politique des cultes :** j'ai nommé ce bien universel des pensées et des cœurs, **cette unité qui fait de l'humanité un règne au-dessus des animaux, de tous les hommes, les membres d'un même** Etat Social **sur la terre, les fils d'un même Père de l'Univers.** (Saint-Yves d'Alveydre, « La Mission des Ouvriers »).

B) L'hérésie arienne.

Dans les premiers siècles, ce « véritable » Christianisme existait sous forme de Société Secrète. L'empereur Théodoric, chef de l'hérésie arienne, pourra être considéré comme un des plus grands parmi les Chrétiens et, à son époque, on espère que les papes pourront reconstituer le Souverain Pontificat et la Synarchie des anciens temps.

Hélas, les Papes failliront à leur tâche. A partir du Ve siècle, ils organisent un pouvoir clérical que Saint-Yves appelle un « impérialat » latin qui détruira le « Christianisme » des Ariens.

Toute cette affabulation n'est qu'un cri de haine contre le Christianisme.

C) Les Templiers.

Passons quelques siècles.

Le XIIIe siècle, celui de saint Louis, que nous considérons comme un grand siècle, est considéré comme abominable par Saint-Yves à cause des trois faits suivants :

1. **Les Croisades** qui ne servent qu'à faire tuer des millions d'hommes dont 500.000 Juifs; la mort de ces derniers l'émeut extrêmement.
2. **La fondation de l'Inquisition.**
3. **La poursuite des Templiers**, les Initiés liés aux Kabbalistes qui poursuivaient l'établissement de la Synarchie.

Je n'invente pas, je cite :

Tous deux (Templiers et Kabbalistes) contraires aux gouvernements empiriques avaient pour but le rétablissement de la Synarchie

et voulaient s'appuyer sur le Souverain Pontificat en le délivrant des errements de l'ancien césarisme romain.

Et plus loin :

Les Templiers instruits connaissaient la portée des institutions synarchiques. **Leur plan... visait peut-être toute l'organisation du continent, celle de l'Asie et de l'Afrique, la conquête et la neutralisation des villes saintes, Jérusalem, La Mecque, les Universités secrètes ou publiques du Bouddhisme et du Brahmanisme. Il n'est pas impossible que Jacques Molay ait eu l'espérance d'entretenir Boniface VIII dans ces vues générales tendant à organiser toute la terre sous un pontificat judéo-chrétien (p. 215).**

D) La Franc-Maçonnerie

Deux grands événements, le premier néfaste, le second bon dans son principe, mais devenu également néfaste par suite des erreurs commises, dominent ce siècle.

a) **Le traité de Westphalie de 1648.**

On peut s'étonner qu'un Français se permette de juger sévèrement ce traité, mais cette étonnante appréciation se comprend, car Saint-Yves est un international **qui veut réunir les peuples européens en un petit nombre de grands empires gouvernés par des chefs d'Etat synarchistes.**

Evidemment, le traité de Westphalie n'a pas été conçu dans ce but.

Pour lui, la multiplication des petits Etats est une source de guerres. De cette époque, prétend-il, date « La République athée et anarchique des Etats chrétiens », dans laquelle les militaires et les diplomates agissent en maîtres et portent la responsabilité de toutes les guerres qu'ils conduisent à leur fantaisie.

Saint-Yves est violemment pacifiste et antimilitaire.

b) **L'échec de la Franc-Maçonnerie à ses débuts.**

Le second événement, c'est l'échec de la transformation de la Maç∴ opérative en Maç∴ spéculative, que le Rose-Croix Ashmole manque au XVII[e] siècle, échec qui, en 1717, a fait évoluer la Maç∴ dans un mauvais sens. Pourtant, affirme-t-il sans donner de preuves, les Kabbalistes judéo-chrétiens, dits les Supérieurs inconnus, étaient derrière Ashmole, Ramsay et consorts pour rétablir la Synarchie.

Ils ont laissé, écrit-il, **à l'état de lettre morte, la** Synarchie, **bien qu'elle fût dans tous les symboles qui leur ont été commis par les Kabbalistes. Et il définit la Synarchie comme un** « ordre social trinitaire », **dont on peut voir l'indication dans tous les symboles fondamentaux de la Maç∴. (Saint-Yves, « Mission des Juifs », p. 866.)**

C'est l'échec d'Ashmole et l'évolution dans un mauvais sens de la F∴ M∴ qui seront causes de la Révolution de 1789 et celle-ci sera une lamentable erreur.

C'est cette évolution regrettable de la F∴ M∴ qui sera la cause du développement du Martinisme, devenu inquiétant depuis un demi-siècle (n'oublions pas qu'il écrit en 1885).

Saint-Yves se montre, en effet, très hostile au socialisme.

Heureusement, ajoute-t-il, **la méprise d'Ashmole est réparable et la Synarchie peut être encore restaurée.**

De quoi n'eût pas été capable cette impulsion (l'impulsion d'Ashmole et consorts) si la politique ne s'en était pas mêlée et si, non à huis clos, mais à ciel ouvert, on eût abordé le programme de la Synarchie sociale et de la loi du règne de Dieu. (« Mission des Juifs », p. 869.)

Cette légende des origines est bien symbolique.

La Synarchie a triomphé au temps du polythéisme. Puis elle traverse une passe difficile. Malgré le Christ, qui est, bien entendu, un synarchiste, elle est abattue par les Papes et ne renaît qu'aux époques où fleurissent les sectes hostiles à l'Eglise : avec les Ariens, avec les Templiers, avec la Franc-Maçonnerie.

L'affabulation est claire.

IV

LES ARGUMENTS POUR LES SOUVERAINS, LES OUVRIERS ET LES JUIFS

Avant de vous parler du plan de la Synarchie, il est intéressant de résumer les arguments qu'emploie Saint-Yves pour séduire les souverains, les ouvriers et les Juifs, avec lesquels il veut établir la Synarchie.

A) Appel aux Souverains.

Dans l'Europe actuelle, il n'y a plus guère que des monarchies constitutionnelles. C'est un système qui ne fonctionne normalement qu'en Angleterre, qui est en dehors du Continent.

Sur le Continent, les constitutions sont des irréalités dangereuses vouées au viol des gouvernements s'ils sont forts et à l'assaut révolutionnaire des gouvernés s'ils sont faibles.

D'autre part, le système de la paix armée est dangereux, surtout pour les monarchies constitutionnelles, et ce système durera tant que ne sera pas rétablie la Synarchie.

Ou il y aura la guerre dont l'issue est imprévisible pour les dynasties, ou le système de la paix armée durera, mais sera ruineux, empêchera de consacrer l'attention voulue aux questions économiques, d'où mécontentement populaire et troubles dangereux pour les souverains.

D'où ce conseil pressant (je cite) :

Le seul moyen pratique qui puisse vous garantir est que vous subordonniez votre rôle militaire à celui de votre magistrature... est que vous fassiez comme magistrats européens, comme initiateurs, comme missionnaires, des réformes que je vous conseille radicales parce que les demi-mesures vous perdent.

B) Appel aux ouvriers.

Il est curieux, en raison des déclarations antidémocratiques et antirépublicaines de l'auteur.

Il leur déclare brutalement qu'ils vont au devant de grosses désillusions s'ils persistent à souhaiter que le règne républicain et parlementaire remplace les monarchies dans toute l'Europe, et cela pour les deux raisons suivantes :

1° **Les principes de 89 ont fait faillite.**

Ici, deux courtes citations :

De tout braillard dont on fait un député, on fait en même temps un oligarque.

Les hommes de 89, qui voulaient bâtir pour 500 ans... ont fait une baraque qui n'en a pas duré dix, et encore il n'y faisait pas bon vivre.

2° **La construction des Etats ne changeant pas,** ce sera toujours en Europe la même organisation militaire et diplomatique et la faiblesse des Etats républicains qui empirera la situation.

Si vous supprimez par la pensée toutes les dynasties d'Europe : si... vous supposez l'Europe ornée d'autant de républiques que de nations, vous pouvez compter sur des carnages auprès desquels les guerres puniques, celles de Gaule et de Germanie, celles du Moyen Age et des Temps Modernes, celles, enfin, du siècle dernier et de celui-ci, n'ont été que des jeux d'enfants. (« Mission des Souverains, p. 422, reproduit dans « La Mission des Ouvriers ».)

C) Appel aux Juifs.

Il leur annonce en maints passages qu'ils sont intéressés au triomphe de la Synarchie.

Dans la mission actuelle des Juifs, bien que n'ayant pas de sang juif dans les veines, je prends rang parmi eux, je m'adresse à leurs savants talmudistes, à leurs Kabbalistes, à ce qui reste des Esséniens aux nasis, aux princes de la Kabbale.

C'est ainsi que je veux prouver aux plus informés parmi les Juifs, au nom de leur propre tradition que, dans chacune de leurs patries d'adoption, dans la chrétienté, dans l'Islam, aux Indes, en Chine, enfin sur toute l'étendue du globe, ils ont tout intérêt religieux et social, collectif et individuel, au triomphe de la Synarchie. (« Mission des Juifs », p. 3.)

V

LE PLAN DE LA SYNARCHIE

Les ouvrages de Saint-Yves, écrits dans un style apocalyptique, ne sont pas très clairs puisqu'ils sont écrits pour des Initiés.

Essayons de résumer sa conception d'un gouvernement. Elle offre un aspect philosophique et doctrinaire, ainsi qu'un aspect pratique.

A) Le Trinitarisme.

Barlet, le disciple fidèle, a parfaitement résumé la conception philosophique que son « Maître » a appelée le Trinitarisme. C'est celle, dit-il, des Initiés, celle qu'on retrouve dans tous les symboles maçonniques.

Trois forces ou puissances se partagent le gouvernement des hommes : **la volonté populaire, le pouvoir, l'autorité.**

La volonté populaire exprime les réactions instinctives, les désirs, les vœux de la masse sociale des gouvernés. C'est un élément passif et inconscient. **Nous ne suivrons pas Saint-Yves** dans ses longues démonstrations. Il dit, en termes prudents, ce que Napoléon I[er] a dit sous une forme moins délayée et plus brutale : « Ce que veut le peuple, ce n'est pas ce qu'il dit. »

D'autre part, la société dans son état actuel a besoin d'être gouvernée. D'où nécessité d'un pouvoir obligeant cette société à fonctionner suivant des règles fixes, appuyées de sanctions obligatoires. C'est ce que les anciens Romains appelaient l'**Imperium,** la **Justice,** tenant d'une main la balance et de l'autre le glaive.

Mais le **pouvoir** est exercé par des gouvernants qui ont, eux aussi, une volonté, laquelle peut s'opposer à la volonté du peuple. D'où un heurt ; c'est l'éternel problème social que ne résout aucune **constitution,** mais que résout la **Synarchie.**

Il faut créer une **autorité** qui ait du prestige et soit reconnue par les deux parties.

« L'autorité, écrit Barlet, **fait entendre les principes éternels, immuables, de la Raison Universelle, c'est-à-dire, divine... Elle n'oblige pas, elle éclaire la volonté, pour lui permettre de se décider... Semblable à la Providence,** l'autorité invite et ne contraint pas. **Elle doit exercer une fonction tout à fait indépendante et purement spirituelle, ne participant en rien aux deux autres, qui sont politiques.** Autrement dit,

les dépositaires de l'autorité ne peuvent participer au gouvernement. **(Barlet, ouvrage cité.)**

Peuvent-ils, ces dépositaires, au cas où le système électoral existerait, peuvent-ils exercer une fonction élective et se lancer dans la bagarre ? Non, car ses élus pourraient être différents de ceux du peuple, d'où perpétuité du conflit dualistique.

Donc :

L'autorité, qui est inflexible, qui ne peut faire autre chose que de s'énoncer comme un principe hors duquel rien n'est normal... ne concernera pas les candidats au pouvoir, **mais désignera au peuple tous ceux qu'elle juge assez en possession d'eux-mêmes et des principes universels pour être capables de gouverner les choses humaines.**

« C'est seulement parmi ceux désignés par l'autorité que le peuple pourra choisir ses élus. »

En résumé :

Le gouvernement synarchique ne fonctionnera qu'après suppression du suffrage universel, conformément au système trinitaire.

Il comprendra donc des ministères ou un groupement de ministères et un arbitre : l'Autorité.

1) **Dans le groupement économique**, le peuple peut être appelé à donner son avis, à faire connaître ses desiderata par le moyen des cahiers de doléances (c'est surtout dans la « Vraie France où Mission des Français » que Saint-Yves insiste sur le côté élections dans les questions économiques). Il peut également voter pour des candidats ayant à prendre des décisions d'ordre purement économique et social, à la condition que les noms de ces candidats soient inscrits sur les listes présentées par **l'Autorité.**

2) **Dans le groupement politique** où s'exerce le **Pouvoir.** Le vote est rare et l'Autorité fait pression pour le choix des candidats.

3) **L'Autorité**, entre les deux et au dessus, exerce son influence sans prendre part à rien. Elle est, en fait, maîtresse de la situation qu'elle arbitre sans cesse.

Cette Autorité, c'est la Théocratie ou, plus exactement, ce que celle-ci en laisse voir, et ce qu'elle laisse voir, c'est la Franc-Maçonnerie ou, tout au moins, une partie de celle-ci.

Cette suite de formules, en langage philosophique, où il est question de **Volonté**, de **Pouvoir**, d'**Autorité**, n'a d'autre but que de rappeler discrètement, mais avec insistance, que la Franc-Maçonnerie est organisée pour appliquer, sous des régimes très différents, ses méthodes habituelles qu'on peut ainsi résumer : exercer l'Autorité, non par le fait du prestige (inexistant), mais en s'infiltrant chez les gouvernants comme chez les gouvernés et en les manœuvrant les uns et les autres et les uns par les autres. Si la Maçonnerie peut régner sous un régime antidémocratique d'une forme nouvelle, étudié et préparé par elle, pourquoi se laisser hypnotiser par les régimes démocratiques et parlementaires qui offrent, certes, d'incomparables facilités, mais qui, affirme avec force Saint-Yves, s'écrouleront un jour ? Pourquoi ne pas prendre les devants, ne pas étudier ce régime d'une forme nouvelle offrant des garanties et ne pas l'imposer par une Révolution faite par en haut, qui donnera les leviers de commande à des Initiés tout en maintenant les traditions antireligieuses et cosmopolites de la F∴ M∴ ? Ce n'est encore qu'un rêve, mais un rêve qui pourra se réaliser un jour, avant l'écroulement vraisemblable des régimes à base démocratique et parlementaire.

Voyons le plan, ou plutôt le schéma qu'a imaginé Saint-Yves pour fixer ses idées. Il comprend une organisation par **nation** et une organisation **internationale.**

L'organisation internationale est indispensable puisque l'un des buts essentiels de la Synarchie est le maintien de la paix. Il faut nécessairement supposer que tous les pays aient des gouvernements semblables et des chefs d'Etat semblablement initiés, installés dans toutes les capitales. C'est ce qu'exprime le mot « Synarchie ».

Saint-Yves imagine donc **une Europe unie**, groupant les principales nations qu'il appelle les **Sociétés nationales** et donne à ce groupement le nom d'**Empire Européen de la Civilisation.**

Ces Sociétés Nationales sont dénationalisées. Si elles conservent leur langue et leur culture, l'Etat ne sera plus, écrit Saint-Yves, que **l'organisme hiérarchique et impersonnel des pouvoirs publics de chaque Nation.** Il est également précisé que, si les frontières ne sont pas modifiées, elles deviendront si ternes, si perméables, qu'elles seront presque inexistantes.

Le chef d'Etat et les gouvernements de ces « Sociétés Nationales » n'auront d'indépendance et d'autonomie que dans la limite où l'organisation internationale le leur permettra. Il y a bien dans chaque Nation un « chef d'Etat », voire un « Roi », mais les trois organismes qui administreront ces « Société Nationales » **(Economie, Pouvoir, Autorité)**, comme les trois organismes analogues qui administrent **l'Empire Européen de la Civilisation**, fonctionnent à peu près de la même manière et laissent peu de prise aux initiatives personnelles.

B) LA SYNARCHIE DANS CHAQUE NATION

Dans la nation, ces organismes sont, en finissant par le plus important :

1) **Le Conseil Economique**, s'occupant des questions agricoles, industrielles, professionnelles et de tout ce qui concerne la profession ;

2) **Le Conseil politique**, comprenant le roi et ses ministres (le Pouvoir) ;

3) L'Eglise Nationale (la Théocratie) ;

1) **Voyons d'abord le Conseil Economique.**

On peut l'imaginer par ce qui en a été dit plus haut, il n'y a plus, en règne synarchique, de suffrage universel, au sens parlementaire de ce terme. Mais comme on l'a vu, Saint-Yves admet que l'on consulte le peuple dans toutes les questions d'ordre économique et professionnel.

A cet effet, il propose l'institution de collèges départementaux où chaque électeur pourrait envoyer trois candidats, d'après des listes préparées par l'Autorité. Les Collèges, une fois élus, enverront aux électeurs des **circulaires détaillées**, leur demandant de faire connaître leurs doléances et leurs propositions

Un collège central unique étudiera les réponses des électeurs. Il étudiera les réponses et donnera des avis au Conseil d'Etat qui légiférera. (Voir la « Mission des Français ».)

2) **Le Conseil Politique.**

Il n'y a rien de particulier à dire.

3) **L'Eglise Nationale.**

Elle est composée d'une manière fort imprévue, comme on va le voir :

« J'entends par ce mot, écrit Saint-Yves, la totalité des Corps enseignants de la Nation, **sans distinction de corps, de science, ou d'art. Depuis les Universités laïques, les Académies, les Instituts et les écoles spéciales jusqu'aux institutions de** tous les cultes reconnus par la loi civile, la franc-maçonnerie y comprise, **si elle se donne soit pour un culte, soit pour une école humanitaire, depuis les sciences naturelles, de la géologie à l'astronomie, et les sciences humaines, de l'anthropologie à la zoologie comparée, jusqu'aux sciences diverses de l'ornithologie à la cosmogonie. »**

Et il précise que **l'Eglise est dirigée par un Primat.**

C) LA SYNARCHIE DANS L'EMPIRE EUROPEEN DE LA CIVILISATION

Ces Conseils sont :

1) **Le Conseil Européen des Communes Nationales** qui règle les échanges internationaux ;

2) **Le Conseil Européen des Etats Nationaux**, qui est l'organisme politique ;

3) **Le Conseil Européen des Eglises Nationales** dont la composition rappelle celle de l'Eglise dans la Nation.

a) **Conseil Européen des Communes (économie uniquement internationale).**

Il comprend les représentants de toutes les « Cités mères », c'es[t]

SAINT-YVES D'ALVEYDRE

MISSION

DES JUIFS

NOUVELLE ÉDITION

AUGMENTÉE D'UNE TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES CITÉS DANS L'OUVRAGE ET ORNÉE D'UN PORTRAIT D'A. DE SAINT-YVES D'ALVEYDRE

TOME  PREMIER

DORBON-AINÉ
19, BOULEVARD HAUSSMANN, 19
PARIS

à-dire de toutes les capitales des nations fédérées telles que Paris, Londres, Berlin, Rome, Vienne

Dans la nouvelle organisation de l'Europe, toutes ces capitales sont devenues des villes neutres ou libres qui s'administrent et se gouvernent comme les grandes villes libres des siècles écoulés.

Il leur est interdit de loger des troupes, même d'y laisser circuler des hommes en uniforme.

Seuls sont admis les uniformes de la police.

L'idée de Saint-Yves, en imaginant cette **dénationalisation des capitales** est qu'il sera facile de leur donner des représentants qui, de ce fait, **pourront se dénationaliser** aussi et feront, en conséquence, dans le conseil européen des communes, une politique d'échanges internationaux favorables à la Paix publique.

Ces représentants ou conseillers sont nommés, d'après le projet fort imprécis de Saint-Yves, par une assemblée d'économistes, de financiers, d'industriels, d'agriculteurs et par les Chambres, soit syndicales, soit corporatives de chaque nation.

b) Le Conseil Européen des Etats Nationaux.

C'est le conseil politique.

On ne dit pas comment il sera composé.

Les membres seront élus, dit Saint-Yves, « par tout le corps de la magistrature nationale ».

Expression vague, d'autant plus suspecte que cette magistrature reçoit une **mission redoutable.**

C'est une mission en deux parties.

Première partie :

Tout d'abord élaborer la nouvelle Constitution de l'Europe, élaborer également le nouveau droit public et le Code de l'Empire et de la Civilisation.

Les délibérations embrassent un vaste champ : « Justice internationale, revision des Traités généraux et partiels, réforme de la diplomatie divisée désormais en magistratures européennes assises ou débout, marine, colonisation au point de vue juridique, neutralisation politique des capitales, des frontières, des mers, des îles et des colonies, placées sous la sanction des armées et des flottes réunies.

C'est un bouleversement révolutionnaire de l'Europe.

Deuxième partie :

Cette assemblée, après avoir exécuté la première partie de sa mission, pourra être transformée en Jury d'Appel **supra-national** et **supra-dynastique.**

Ces jurés formeront donc un jury chargé de redoutables responsabilités. Et le tribunal politique, qui dirigera les débats, sera formé, dans chaque nation confédérée, des ministres de la Justice, de l'Intérieur, et des « Affaires dites jusqu'à ce jour étrangères ».

Comme on le voit, **les « Rois », en principe, inamovibles, peuvent être révoqués comme de simples fonctionnaires qu'ils sont au fond.** Malheur à ceux qui manifesteront de l'indépendance et ne s'inclineront pas devant « l'Autorité ».

c) Le Conseil Européen des Eglises Nationales.

Le conseil est composé des Primats, des ministres de l'Instruction publique, des ministres de la Guerre, des délégués des étranges Eglises Nationales si maçonnisées.

Il a des fonctions officielles d'apparat à remplir, telles que la réglementation des questions internationales se rattachant aux cultes et aux universités, le sacre des souverains, la confédération des grades et dignités.

Ce sont besogne d'apparat.

L'important, c'est ceci :

1) **Tout jugement, toute décision, toute loi** élaborés, soit par le Conseil des Etats, soit par le Conseil des Communes, ne peut être promulgué qu'après examen favorable des trois conseils, **Conseil des Etats, Conseil des Communes, Conseil des Eglises, tous unanimes.**

Ce Conseil des Eglises est donc tout puissant puisqu'il peut opposer à tout moment son véto et ce n'est pas tout.

2) **Le Conseil des Eglises, sorte de S. D. N.**

En cas d'infraction d'une nation à un engagement quelconque, que se passe-t-il ? « Le jugement ou la loi sont consacrés solennellement par le Conseil des Eglises et mis sous la sanction de l'**Union des armées nationales de terre et de mer confédérées, en cas d'infraction d'une nation et après le procès européen de cette nation par les trois conseils réunis. »**

Et Saint-Yves répond par avance à la curiosité de ceux qui pourraient se demander ce que ces ministres de la Guerre viennent faire à ces assises de la paix universelle et définitive. La présence de ces ministres est parfaitement justifiée, écrit-il, puisqu'ils sont « **les représentants des derniers sacrifices sanglants. »**

Cela ne veut-il pas dire que les nations dont l'esprit n'est pas conformiste, ou qui auront le mauvais goût de se plaindre, seront soumises par le fer et par le sang ? „

VI

LA SYNARCHIE ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Quant on lit Saint-Yves, on ne peut pas ne pas être frappé du ton de son langage qui est incontestablement un langage d'initié.

Certes, il appartient à une secte non démocratique, **mais il est antichrétien et anti-papiste.** On pourrait remplir des pages et des pages avec ses invectives et ses injures à ce « **César clérical** », cet « **Empereur International du clergé latin** », ce **Primat du royaume d'Italie** qui n'a pas plus plus d'autorité qu'il n'en avait autrefois, du temps de Théodoric d'Arien, qui n'en a pas plus que « **le Primat de Canterbury** » vis-à-vis de la reine Victoria » et qui ne se signale que « par un système diplomatique qui n'a pas plus d'importance que celui de l'empereur de Chine ou du Mikado (nous sommes en 1885, avant le développement du Japon).

Sa Théocratie donnant naissance à « l'Eglise Nationale » et exerçant « l'Autorité » qui, sans prendre aucune responsabilité, fait choisir les gouvernants et leur impose sa façon de voir, ne ressemble-t-elle pas beaucoup à une sorte de Maçonnerie ?

Nous avons cité un texte d'après lequel Saint-Yves incorporait la F.·.M.·. dans cette Théocratie. En voici un autre encore, plus explicite :

De nos jours, la F.·.M.·., charpente et squelette d'une Théocratie **est la seule institution qui porte ce caractère d'universalité et qui, à partir du 33ᵉ degré, rappelle un peu, quant aux cadres, l'ancienne alliance intellectuelle et religieuse.**

Les Maçons intelligents ont très vite compris qu'il fallait agir avec courtoisie vis-à-vis de ces Frères dissidents.

En mars 1885, le F.·. Rocher, directeur du « Monde Maçonnique » annonçait une série d'articles consacrés à l'examen de la Synarchie et disait dans son préambule :

Une évolution inattendue semble se produire en ce moment dans le monde philosophique, grâce aux efforts d'un homme convaincu, le marquis de Saint-Yves d'Alveydre, auteur des « Missions ».

Devant ce monument grandiose, dont toutes les parties, formées des matériaux les plus rares et les plus précieux, sont également harmonieuses et belles, nous nous sentons frappés d'une respectueuse admiration, comme la présence d'une des plus hautes manifestations de la puissance humaine.

Nous reconnaissons sans hésiter, dans l'auteur des « Missions », un Grand Initié, **dépositaire de secrets transmis de générations en générations...**

Et plus loin, pour éviter que les Homais de ses Loges n'explosent en lisant les fâcheuses expressions employées par Saint-Yves : « **Eglise, Religion, Souverain Pontificat** », il explique après avoir fait des réserves, ce que signifient, entre Initiés, ces mots haïssables :

Ajoutons que les mots Religion, Eglise, Pontificat et autres appartenant au même vocabulaire et, rappelant la terminologie en usage dans les religions sectaires enseignées par les différents clergés, sous la plume de M. de Saint-Yves, doivent être compris dans leur sens élevé, étymologique et philosophique. (Monde Maçonnique — **avril 504).**

Impossible de dire mieux :

« Sur bien des points nous divergeons, mais sur l'essentiel on pourrait s'entendre. »

C'est ce que pensaient déjà certains maçons, qui, dans ce même numéro d'Avril, faisaient paraître l'entrefilet suivant, dans l'article de la **Revue** consacré aux événements maçonnique du mois :

Nous apprenons la prochaine fondation, à l'Or.·. de Paris, d'une nouvelle loge, sous le signe distinctif de « La Synarchie ». Un certain nombre de FF.·. profondément frappés du haut enseignement social renfermé dans « Les Missions » de M. de Saint-Yves, dont nous avons dit quelques mots dans notre dernier numéro, ont résolu de donner un corps, au sein de la Maç.·., à la doctrine professée par l'illustre penseur. Ces FF.·. se sont réunis une première fois dans un banquet fraternel, à la suite duquel ils ont élaboré le plan général du futur atelier. Au dessert, notre cher F.·. et collaborateur Fabre des Essarts, synarchiste très convaincu (et occultiste idem) a improvisé les stances que voici :

A Saint-Yves...

Le poème est fastidieux.

Les articles sur la Synarchie étaient brusquement interrompus, sans un mot d'explication, à la suite du quatrième numéro, et aucune L.·. n'était créée sous le signe distinctif « La Synarchie ». Sans doute y eut-il quelque véto en haut lieu (Gd Collège des Rites ou Conseil de l'Ordre).

Une courte réflexion pour finir :

Si, en l'année 1885, époque où les régimes démocratiques et parlementaires, si favorables à la pénétration maçonnique, semblaient, en dépit de certaines attaques, solidement et pour longtemps installés en Europe, des Martinistes et des Frères de l'Obédience du Grand-Orient ont voulu se réunir en Loge, malgré leurs divergences, pour imaginer un régime nouveau à base non démocratique dont ils resteraient les maîtres, n'y en aura-t-il pas infiniment plus aujourd'hui que tant de bouleversements, totalement imprévisibles il y a trente ans, rendent le retour au Parlementarisme bien improbable?

L'exclusion du F.·.

Louis Louis-DREYFUS

Le 26 février 1936, le Conseil de l'Ordre du Grand-Orient prenait le décret suivant :

Le Conseil de l'Ordre :

Vu les articles 112 et 113 du Règlement général;

Vu le « Journal Officiel de la République Française » du 29 décembre 1935, n° 34 des débats parlementaires, relatif à un amendement déposé à la Chambre des députés par MM. René Dommange et Xavier Vallat, Le Cour Grandmaison et Henriot, et tendant à la dissolution de la Franc-Maçonnerie;

Attendu que le F.·. Louis Louis-Dreyfus, député, n'a pas pris part au vote (abstention);

Considérant qu'il a manqué aux engagements contractés lors de son initiation par l'obligation qu'il a signée;

Que sa conduite tombe sous le coup du 3e paragraphe de l'article 112 du Règlement général, « violation des engagements maçonniques ».

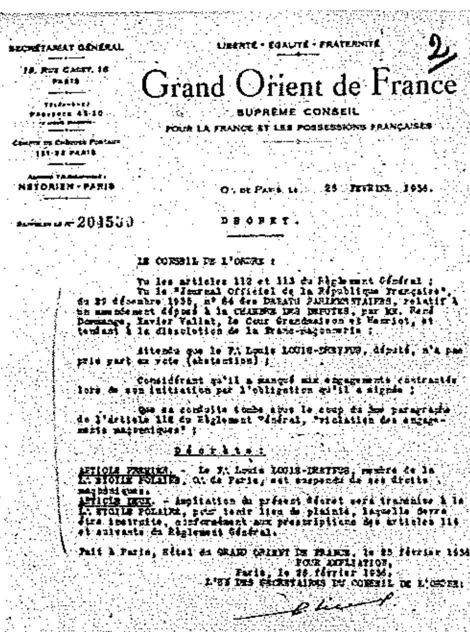
Décrète :

Article premier. — Le F.·. Louis Louis-Dreyfus, membre de la L.·. Etoile polaire, *O.·. de Paris, est suspendu de ses droits maçonniques.*

Art. 2. — Ampliation du présent décret sera transmise à la L.·. Etoile Polaire pour tenir lieu de plainte, laquelle devra être instruite, conformément aux prescriptions des art. 114 et suivants du Règlement général.

Fait à Paris, Hôtel du Grand Orient de France, le 25 février 1936. Pour ampliation, Paris le 26 février 1936. L'un des secrétaires du Conseil de l'Ordre :

Signé : Illisible.



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

16, Rue Cadet, 16
PARIS

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Grand Orient de France

SUPRÊME CONSEIL

POUR LA FRANCE ET LES POSSESSIONS FRANÇAISES

O.·. de Paris, le 25 FEVRIER 1936.

204530

DECRET.

LE CONSEIL DE L'ORDRE :

Vu les articles 112 et 113 du Règlement Général ;
Vu le "Journal Officiel de la République Française", du 29 décembre 1935, n° 34 des DEBATS PARLEMENTAIRES, relatif à un amendement déposé à la CHAMBRE DES DEPUTES, par MM. René Dommange, Xavier Vallat, Le Cour Grandmaison et Henriot, et tendant à la dissolution de la Franc-maçonnerie ;

Attendu que le F.·. Louis LOUIS-DREYFUS, député, n'a pas pris part au vote (abstention) ;

Considérant qu'il a manqué aux engagements contractés lors de son initiation par l'obligation qu'il a signée ;

Que sa conduite tombe sous le coup du 3me paragraphe de l'article 112 du Règlement Général, "violation des engagements maçonniques" ;

Décrète :

ARTICLE PREMIER. - Le F.·. Louis LOUIS-DREYFUS, membre de la L.·. ETOILE POLAIRE, O.·. de Paris, est suspendu de ses droits maçonniques.
ARTICLE DEUX. - Ampliation du présent décret sera transmise à la L.·. ETOILE POLAIRE, pour tenir lieu de plainte, laquelle devra être instruite, conformément aux prescriptions des articles 114 et suivants du Règlement Général.

Fait à Paris, Hôtel du GRAND ORIENT DE FRANCE, le 25 février 1936
POUR AMPLIATION,
Paris, le 26 février 1936,
L'UN DES SECRETAIRES DU CONSEIL DE L'ORDRE:

***

Le décret du Conseil de l'Ordre déclencha immédiatement tout l'appareil judiciaire de la Franc-Maçonnerie. Le 4 mars, le secrétaire de la Loge l'*Etoile Polaire* fait connaître au Conseil de l'Ordre que le jury fraternel de cet atelier se réunira le mercredi 11 mars, à 20 h. 30, dans les locaux de la Loge l'*Etoile Polaire*, 71 *bis*, rue de La Condamine. Toujours le 4, le secrétaire de la L.·. l'*Etoile Polaire* avertit le F.·. Louis Louis-Dreyfus de la suspension que le Conseil de l'Ordre vient de lui infliger et il le convoque pour la réunion du Jury fraternel le 11 mars.

Trois jours après, sur papier à en-tête de la Commission des Finances de la Chambre, le magnat du blé répond : « *Mon cher Vénérable, le Conseil de l'Ordre aurait je crois été bien inspiré en me convoquant avant de prendre une telle mesure. Mes explications l'auraient convaincu; je me ferai un devoir de les fournir aux frères à la tenue du 11 mars. Veuillez recevoir, mon cher Vén.·. l'assurance de mes sentiments fraternels ...*

Signé : L. Louis-Dreyfus. »

Le 11 mars, la séance du jury fraternel s'ouvre à la Loge de la rue de La Condamine sous la présidence du Vénérable, le F.·. Paty, assisté des FF.·. Villette et Laurent, surveillants; Caquet, orateur; Galvaing Ch., secrétaire; Galvaing P., secrétaire adjoint; Féaudierre, Grand-Expert; Dyard et Gallois, délégués judiciaires.

Le F.·. Villard, secrétaire du Conseil de l'Ordre, représentait ce dernier et enfin l'accusé était présent. Louis Louis-Dreyfus, le magnat du blé, le député de Cannes, le propriétaire de l'*Intransigeant*, s'était dérangé. Quatre autres F.·. assistaient aux dépositions, les FF.·. Storz, Mignolet, Lourdon et Brayer.

Tout de suite les débats s'engagent et le Vénérable, nous dit le procès-verbal de la séance, « s'étonne que le F.·. Dreyfus ait pu croire que le Conseil de l'Ordre ait dû le convoquer, car dans cette affaire, il avait des comptes à rendre à sa conscience, à sa Loge et même, peut-être, au groupe Fraternel du Parlement. Il avait un mois pour rectifier son vote et le Conseil de l'Ordre a attendu volontairement pour prendre sa décision. Celle-ci était d'autant plus nécessaire que le Convent lui a donné mission d'enquêter sur les FF.·. ayant une attitude antimaçonnique. *SI L'AMENDEMENT AVAIT ETE VOTE, LA F.·.-M.·. ETAIT DISSOUTE ET LA REPUBLIQUE PERDUE.*

Retenons en passant cet aveu de l'identité de la République et de la Franc-Maçonnerie.

Le Vénérable réclame l'exclusion du F.·. Louis Louis-Dreyfus.

Alors la parole passe à Dreyfus pour sa défense. Voici sa déposition, toujours d'après le procès-verbal :

Je souscris complètement car j'ai le respect de l'obédience, respect de l'Ordre des Maçons, mon meilleur défenseur. Je ne présente aucune espèce d'excuse; j'étais absent avec mon secrétaire qui est socialiste : moi je suis radical-socialiste national (sic).

Lorsque je suis absent, j'ai pour principe de ne jamais rectifier un vote. C'est par vous que j'ai appris mon abstention.

S'adressant alors à ses FF.·., Louis Louis-Dreyfus bombe le torse :

Je n'ai pas jugé nécessaire de mettre mes insignes de Rose-Croix. Je m'explique : j'ai une mission difficile dans mon arrondissement (Cannes), neuf dixièmes sont des braves gens, un dixième des fripouilles. Après les élections, tous ces bougres ont trouvé guichet fermé, car j'avais dû arroser comme mon prédécesseur. *Je dois l'amener (son arrondissement) petit à petit à nos idées. J'ai toujours commencé mes déclarations électorales en disant que j'étais Juif et Franc-Maçon. J'appartiens à la Chambre au groupe des Indépendants de Gauche; je ne veux pas de collier, c'est pourquoi je ne suis pas au parti radical-socialiste dont d'ailleurs j'en méprise beaucoup (sic)...*

Je voudrais faire votre instruction. Directeur d'un journal (l'Intransigeant), il est très difficile de transformer la clientèle du jour au lendeman : ce serait folie; *que serait* l'Intran *avec Bailby? Préférez-vous le* Jour *à* l'Intran? Je fais œuvre utile, *mais il faut aller petit à petit. Dans la revue de presse de* l'Intran, je tiens la main pour qu'on passe des extraits de journaux de gauche, le *Populaire*, l'*Humanité. Pas un homme de gauche ou un F.·.-M.·. à qui on ait refusé de laisser paraître un article sous sa signature.*

Je mène une vie très dure, contrôle de ma maison de banque et de grains, directeur d'un journal, député. Ma maison, je ne lui consacre plus qu'un quart d'heure par jour.

Je passe à la Chambre pour un radical, je suis un homme distingué au point de vue républicain... Je remets ma cause entre vos mains et celles du Conseil de l'Ordre.

Quelle que soit la décision, je m'inclinerai, mais j'estime que, malgré ce qu'on a dit, je n'ai pas démérité.

Et le F.·. Dreyfus termine sa déposition en déclarant : « Je formule le souhait qu'on me pose toutes les questions qu'il vous plaira. »

Le F.·. Villette attaque :

— *Vous deviez être au courant de cette discussion sur les ligues paramilitaires ?*

— *Je vais vous dire l'absolue vérité, rétorque Dreyfus. Je vous affirme que je n'ai connu mon vote que par votre lettre. Je lis toutes les éditions de* l'Intran *et, bien entendu, la chronique parlementaire et je n'ai rien vu. Je ne connaissais pas mon abstention, si c'était le contraire, je vous le dirais.*

— *Je vous demande, insiste le F.·. Villette, comment* l'Intran *a publié ce compte rendu.*

— *Je n'en sais rien, je regarderai si vous voulez. Je suis prêt à faire paraître un rectificatif dans* l'Intran, *mais je refuse et refuserai toujours de faire une rectification de vote au Parlement.*

Alors le F.·. Villette passe à un autre ordre de question et il demande la raison du départ de M. Bailby.

— *Je me suis toujours trouvé à gauche, explique Dreyfus, j'ai acheté le journal très cher et j'ai laissé la bride sur le cou sans même être administrateur. Au bout d'un an, j'ai vu que cela ne pouvait plus aller et j'ai demandé la réunion du conseil d'administration et à être nommé administrateur délégué. M. Bailby est parti correctement. C'est moi-même qui ai donné l'ordre de faire paraître son dernier article.*

C'est alors au tour du F.·. Caquet, orateur de la Loge au nom prédestiné, d'intervenir :

— *Quelle que soit la décision de l'Atelier, je tiens à vous affirmer que ce ne sont pas les opinions et les votes politiques qui sont en cause. Seul intervient votre vote sur l'amendement Dommange.* Et le F.·. Caquet d'ajouter : *Je regrette de ne pas vous voir assister de temps à autre à nos travaux.*

L. L.-Dreyfus. — *Vos paroles m'ont profondément touché, mais je ne peux pas, je me couche à 9 heures du soir.*

Une voix vient appuyer Dreyfus, c'est celle du F∴ Gallais :

— *Lorsque j'étais T∴ S∴ du chapitre, chaque fois que j'ai écrit au F∴ L. L.-Dreyfus, il m'a répondu. Donc il ne se désintéresse pas, mais je regrette simplement qu'on n'ait pas le plaisir de le voir plus souvent.*

L. L.-Dreyfus saisit la planche qu'on lui tend aimablement :

— *Je ne peux pas, je suis trop surchargé. Je me rappelle toujours le banquet de l'*Etoile Polaire *sous la présidence de Godard. Je vais me décharger un peu. Je lâche de plus en plus ma maison de commerce maintenant. A l'*Intran *je vais faire de même et donner seulement le la. Et je vais me consacrer à mon vice : la politique et j'espère à ce moment pouvoir venir de temps à autre.*

Un F∴ est-il intervenu entre temps, nous ne savons, mais le procès-verbal mentionne une phrase de L. L.-Dreyfus qui répond évidemment à une attaque qui n'est pas précisée : *Je déteste les gens nobles, je n'en invite jamais chez moi.*

Mais les choses allaient trop bien. L. L.-Dreyfus était-il arriver à noyer le poisson en mettant en avant ses multiples occupations?

Le F∴ Villard attaque à nouveau :

— *Vous êtes sans excuses, car vous aviez un mois pour rectifier votre vote puisque vous étiez absent.*

L. L.-Dreyfus. — *Trois jours.*

Le F∴ Villard. — *Je maintiens, un mois.*

L. L.-Dreyfus. — *Je ne crois pas, mais je n'insiste pas car je ne suis pas tout à fait sûr, ne rectifiant jamais mes votes.*

(Singulier député qui ignore le règlement de la Chambre.)

Le F∴ Villard. — *Vous nous avez parlé de votre situation, banque, grains,* Intransigeant, *mais il s'agit d'un point précis : le vote... C'est pour vos électeurs que vous vous êtes abstenu. Je ne mets pas en doute qu'après quarante ans de Maçonnerie, il ne vous en reste pas de sentiments; mais pour les jeunes il faut être sans faiblesse. C'est pourquoi, avec douleur, mais avec énergie, je maintiens ma demande d'exclusion.*

Dreyfus perd pied. Que signifie cet acharnement. Il connaît la maison, il a peur :

— *Je témoigne, dit-il, à nouveau de ma surprise de la mesure prise contre moi. J'ai déjà dit une première fois que je n'ai jamais caché et que je ne cache pas que je suis Juif et Franc-Maçon et mes électeurs le savent bien.*

Le Vénérable intervient :

— *Je confirme que vos opinions ne sont pas en cause, mais il n'y a pas à se dissimuler qu'il y a un grand malaise dans la Maçonnerie du fait de ce vote dans une question qui intéressait la vie de la F∴-M∴. En tant que citoyen, je suis choqué qu'un vote puisse intervenir par procuration et mieux, que l'intéressé ne le sache même pas. Alors que des attaques continuelles contre la Maçonnerie, même contre cet atelier et contre des FF∴ à leur sortie du Temple, ont lieu, un F∴-M∴ en est ignorant et même s'abstient, ce qui revient à voter contre la F∴-M∴. Vous avez un beau passé maç∴ à l'*Etoile Polaire, *car j'ai eu la curiosité de faire des recherches. Je ne pensais pas que vous viendriez devant ce jury, j'en conclus que vous avez conservé des sentiments maç∴. J'en regrette d'autant plus votre abstention.*

L. L.-Dreyfus. — *Je suis très touché de vos paroles. M'abstenir ou voter contre, je reconnais que c'est la même chose.*

Le F∴ Villette. — *Ferez-vous paraître dans un prochain numéro de l'*Intran *un article à ce sujet?*

L. L.-Dreyfus. — *Je l'ai déjà dit tout à l'heure, non seulement je peux le faire, mais je le dois. Mais il faut avoir le souci de l'actualité, je ne peux pas faire un article sur une question déjà vieille, mais je ferai insérer une note de rectification en deux ou trois lignes. Pas demain car je pars à Cannes, mais avant trois jours.*

A ce moment le F∴ Villette pousse une colle à Dreyfus qui ne se méfie pas et donne en plein dans le panneau.

Le F∴ Villette. — *Vous avez dû au moins avoir connaissance des si belles interventions de nos FF∴ Jammy-Schmidt et Gaston Martin.*

L. L.-Dreyfus. — *Oui, je les ai lues dans les journaux là-bas. Je vous dis à nouveau que si j'avais été là, j'aurais voté pour, cela ne se discute pas. Je vous dirais aussi bien le contraire si c'était vrai.*

Mais le coup du F∴ Villette a porté, le F∴ Ch. Galvaing intervient :

— *Je suis très ému d'entendre que vous avez lu le compte rendu de la discussion sur les amendements et en particulier les discours de nos FF∴, alors que tout à l'heure vous aviez dit tout ignorer. De plus, le moins n'eût-il pas été de vérifier comment votre boîtier vous avait fait voter?*

Dreyfus patauge, s'enfonce, cherche une échappatoire :

— *Non, c'est mon vote seul que je n'ai pas connu. Et si je ne l'ai pas vérifié et l'idée n'en est pas venue non plus à mon secrétaire, c'est que, d'après moi, cela allait de soi que j'avais été porté comme votant pour.*

On a épuisé le sujet. Les jeux sont faits. La Vénérable « couvre le Temple », fait sortir Dreyfus et les FF∴ non membres du jury.

Le jury délibère et rend à la majorité de 7 voix contre 2 la sentence suivante :

*Considérant qu'il ressort des débats que le F∴ L. Louis-Dreyfus affirme qu'il n'a eu connaissance de son vote que par planche (lettre) du Conseil de l'Ordre transmise par la Loge l'*Etoile Polaire;

Considérant qu'il déclare catégoriquement que, s'il avait été présent, il aurait voté contre l'amendement Dommange;

Considérant que sa qualité de F∴-M∴ est connue et proclamée par lui dans toute sa circonscription électorale;

Considérant son passé maçonnique de plus de quarante ans qui n'a jamais donné lieu à aucune critique;

*Considérant qu'il s'est engagé spontanément à publier dans son journal l'*Intransigeant *une rectification concernant son vote sur l'amendement Dommange;*

Tout en regrettant que les méthodes parlementaires actuelles permettent de telles pratiques qui peuvent avoir des conséquences graves;

Le jury frat∴ à la majorité de 7 voix contre 2 acquitte le F∴ Louis Louis-Dreyfus.

Suivent les neuf signatures.

Le F∴ L. L.-Dreyfus avait eu chaud. Il restait Franc-Maçon.

⁂

Ceci donc s'était passé le 11 mars à la Loge de la rue de La Condamine. Le 18 mars, L. L.-Dreyfus écrit au Vénérable de l'*Etoile Polaire* :

Mon cher Vénérable,

Je vous ai écrit de Cannes. Rentré ici, je trouve les bonnes lignes du ∴ secrétaire et je suis très touché de la sentence rendue par votre At∴ auquel je suis resté constamment fidèle et où j'espère bien pouvoir dans la suite me rendre plus souvent.

Oui, je n'étais pas là lorsque le vote d'abstention fut émis. Présent, je n'ai même pas à déclarer que j'aurais voté — cela va de soi — avec le parti républicain et radical qui est le mien. Donc je n'ai pas pu rectifier dans les trois jours.

*Très justement, un F∴ m'a fait connaître que ce droit existait pendant un mois et m'a demandé — j'ai répondu affirmativement — de faire une rectification dans l'*Intransigeant, *du conseil d'administration duquel je suis président.* J'ai en effet laissé à un de mes collaborateurs qui est F∴ des instructions à ce sujet. Il vient de m'informer qu'il ne les a pas suivies et je déclare qu'il a eu raison. *Cela n'empêche pas que je trouve très légitime la demande qui m'avait été faite et à laquelle j'avais répondu affirmativement, mais il y a là une question de dignité et c'est le seul sentiment auquel j'ai obéi.*

*J'ai d'ailleurs appris, en descendant au rez-de-chaussée avec le représentant du Conseil de l'Ordre, que, d'après la procédure ordinaire — ce qui prouve que j'avais un sentiment assez exact des choses — j'aurais pu être préalablement interrogé par les frères de l'At∴ de l'*Etoile Polaire. *Mais avec déférence, en ce qui me concerne, je me tiens formellement à mes déclarations et je vous prie d'agréer, avec tous mes remerciements, l'expression de mes sentiments de frat∴ et sympathique dévouement.*

Signé : L. Louis-Dreyfus.

Le député, banquier et ploutocrate L. Louis-Dreyfus pensait bien en avoir terminé avec les gens de l'*Etoile Polaire*. Soucieux de ne pas compromettre sa situation électorale, plus avisé que les FF∴ de la rue de La Condamine, il savait bien qu'il ne

Copie

Étoile Polaire

71 bis, Rue La Condamine
PARIS (XVIIe)

Paris le 4 Mars 1936

8

M∴ T∴ C∴ F∴

Vous êtes prié de bien vouloir assister

à la Réunion ~~de la Commission~~ du jury fraternel

Pl∴ C∴ O∴ c/ F∴ L. L.-Dreyfus

qui aura lieu le Mercredi 11 Mars 1936

à 20 h 30, 71 bis, Rue La Condamine.

Avec nos sentiments frat∴ dévoués.

Le Secrétaire.

Galvaing

Emargements Réunis à la tenue du 4 Mars

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

COMMISSION DES FINANCES

Paris le 7/3/36

9

Mon cher Vénérable

Le Conseil de l'Ordre aurait je crois été bien inspiré en me convoquant avant de prendre une telle mesure. Mes explications l'auraient convaincu ; je me ferai un devoir de les fournir aux frères à la réunion du 11 Mars.

Veuillez recevoir, mon cher V∴ l'assurance de mes sentiments fraternels.

L. Louis-Dreyfus

135

fallait pas remuer publiquement les questions touchant à la Maçonnerie, mais il comptait sans les maîtres secrets des Loges qui ne tolèrent pas la moindre manifestation d'indépendance. L'affaire des trois lignes non insérées dans l'*Intran* allait faire rebondir tout le procès.

Le 25 mars, un F∴ Brayer, chirurgien dentiste, membre de l'*Etoile Polaire*, portait plainte à la Loge contre L. Louis-Dreyfus constatant que dans sa lettre du 18 mars le F∴ Dreyfus, *cyniquement*, refusait *de tenir l'engagement promis à plusieurs reprises*.

Un nouveau jury allait avoir à connaître de l'affaire. Il était convoqué pour le 6 avril, à 20 h. 30, toujours rue de La Condamine.

Dreyfus est très inquiet. Il cherche à gagner du temps et fait expédier au Vénérable, par un collaborateur qui signe illisible, la lettre suivante :

Paris, le 27 mars 1936.

Monsieur,

En l'absence de M. Louis-Dreyfus qui est parti se reposer quelques jours avant la campagne électorale, et rejoindra ensuite directement Cannes, sans passer par Paris, je m'empresse de vous indiquer que j'ai pris connaissance de la lettre recommandée que vous lui avez adressée en date du 26 mars courant et qui porte une convocation pour le lundi 6 avril prochain.

Sans vouloir entrer dans le fond de la question, que je ne connais pas et pour laquelle je vous demande de bien vouloir vous mettre en rapports avec M. Lacoste, Vénérable de la Loge « République », 35, rue de l'Arbalète, à Paris, qui est fort au courant, je me permets de vous prier de bien vouloir reporter cette convocation après les élections législatives car M. Louis-Dreyfus, député sortant, est candidat dans les Alpes-Maritimes et ne rentrera qu'après la campagne électorale.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour M. Louis-Dreyfus, son collaborateur :
Signé : Illisible.

Mais personne n'est dupe rue de La Condamine, et le F∴ Galvaing, secrétaire, est chargé de répondre par une fin de non-recevoir. Il adresse sa lettre avec la mention *personnelle* au F∴ L. L.-Dreyfus.

Nous avons la faveur de vous accuser réception de votre pl∴ du 27 mars signée par un de vos collaborateurs (signature illisible).

Nous avons le regret de vous informer qu'il ne nous est pas permis de reporter la réunion du jury fraternel après les élections législatives.

En effet l'article 120 du Règlement général de notre Ordre, et il suffit à un vieux F∴ comme vous de le lui remettre en mémoire, spécifie « qu'une plainte doit être suivie de la convocation du jury fraternel dans la huitaine qui suivra la première tenue de la Loge intéressée ».

*La plainte de notre F∴ Brayer étant du 25 mars et reçue par notre Vén∴ le 26, la première tenue suivante de l'*Etoile Polaire *est le 1ᵉʳ avril et le jury fraternel doit se réunir entre le 2 et le 9 avril. C'est pourquoi la réunion a été fixée au lundi 6 avril.*

D'autre part, nous vous rappelons également l'article 118 qui spécifie que :

« Le jury délibère et statue valablement, même en l'absence des deux parties ou de l'une d'elles à la condition qu'elle ait été convoquée valablement. »

Ainsi que :

« Les parties peuvent, au lieu de comparaître, envoyer des notes écrites. »

En ce qui concerne la demande de votre collaborateur de nous mettre en rapport avec notre F∴ Lacoste, Vén∴ de la L∴ La République, *nous pensons que c'est sur vos instructions car ceci ne peut venir d'un profane.*

De toutes façons, nous n'avons pas à faire cette démarche, mais il vous est loisible de faire entendre des témoins par le jury fraternel. Il vous est donc possible de faire témoigner notre F∴ Lacoste ainsi que tous les autres FF∴, tel que votre collaborateur qui est, d'après vos indications, un de nos FF∴. Nous les convoquerons sur vos indications.

Je vous confirme en tout cas, que le jury frat∴ se réunira le lundi 6 avril, à 20 h. 30, à notre Temple.

Veuillez agréer, etc.

Signé, le secrétaire : GALVAING.

Le F∴ L. L.-Dreyfus était donc bel et bien coincé dans l'engrenage judiciaire clandestin de la Franc-Maçonnerie.

Il tente une dernière fois d'échapper au réseau subtil qui l'enserre. Il fait écrire par le même secrétaire une nouvelle lettre en date du 2 avril aux gens de la rue de La Condamine.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la nouvelle lettre recommandée que vous avez adressée à M. Louis-Dreyfus, en date du 28 mars, car j'ai reçu mandat du député de Cannes-Antibes d'ouvrir en son absence toute correspondance, même celle qui porte la mention « Personnelle ».

Que tout de suite, je vous indique l'impossibilité où je me trouve de faire savoir à M. Louis-Dreyfus que vous avez décidé de ne rien changer à la date de la convocation. M. Louis-Dreyfus, en effet, comme je vous le disais dans ma précédente lettre, a pris quelques jours de repos en montagne, ne séjourne par conséquent presque jamais dans le même endroit — ce qui rend difficile la rédaction d'explications écrites — et ne rejoindra pas Paris avant de se rendre à Cannes où il restera, sans pouvoir s'absenter pendant toute la durée de la campagne électorale.

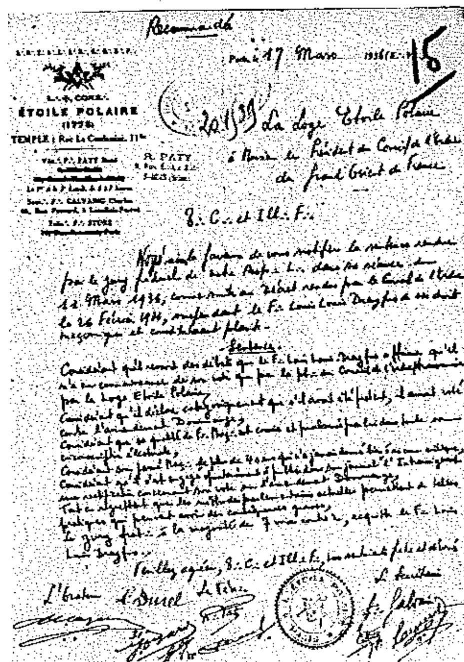
Je suis persuadé, au surplus, que M. Louis-Dreyfus se fera à la fois un devoir et un plaisir de se rendre à une convocation ultérieure, et c'est ce que je viens de faire connaître à M. Lacoste, Vénérable de la Loge « La République » qui l'a saisi également d'une demande de même nature.

Il apparaît donc tout naturel que les deux questions qui, en somme, n'en constituent qu'une, pourraient être débattues pour ainsi dire en même temps.

Encore que je n'appartienne pas à votre organisation, dans laquelle je compte néanmoins de très nombreux amis, je me permets de penser que, si rigoureux que puissent être les règlements auxquels vous vous êtes référé dans votre lettre, il est malaisé à une assemblée délibérante d'exiger d'un collègue de bonne foi qu'il fasse 1.200 kilomètres pour répondre à une convocation à laquelle tout le monde sait bien qu'il se serait rendu volontiers s'il n'en était empêché par des raisons sérieuses.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir donner connaissance aux membres de votre organisation de la correspondance que nous avons échangée, et, vous remerciant à l'avance, je vous prie de croire, monsieur le Secrétaire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Signé : Illisible.


Recommandé
ÉTOILE POLAIRE
Paris, le 17 Mars
La Loge Etoile Polaire

Mais il est trop tard. La machine judiciaire maçonnique est en route, rien ne l'arrêtera. Le F∴ L. L.-Dreyfus a voulu manifester une indépendance dangereuse vis-à-vis de la Loge; quels que soient les services qu'il puisse rendre par ailleurs à la cause, il doit être brisé. La Maçonnerie n'a pas besoin d'individualités mais d'individus soumis et disciplinés.

C'est ce que dira le F∴ Brayer, le 6 avril, lorsque se réunit le jury fraternel, et que ce dernier prononce la sentence suivante :

*Le jury frat∴ de l'*Etoile Polaire,

*Considérant que le F∴ L. L.-Dreyfus s'est engagé spontanément, devant le jury frat∴ de l'*Etoile Polaire *du 11 mars, à publier dans son journal l'*Intransigeant *une rectification concernant son vote sur l'amendement Dommange et qu'il a renouvelé à plusieurs reprises cet engagement.*

Considérant sa lettre du 18 mars 1936 et en particulier le passage suivant :

« J'ai en effet laissé à un de mes collaborateurs qui est F∴ des instructions à ce sujet. Il vient de m'informer qu'il ne les a pas suivies et je déclare qu'il a eu raison. »

Considérant que le F∴ L. L.-Dreyfus, ayant ainsi forfait à l'honneur et renié sa parole donnée, tombe sous le coup de l'article 112 du Règlement général;

Décide, à l'unanimité, l'exclusion du F∴ L. L.-Dreyfus.

Cette décision était immédiatement communiquée à L.-L. Dreyfus.

***

Avant même que fut connue la décision du second jury fra∴ de l'*Etoile Polaire*, le Conseil de l'Ordre du Grand-Orient avait décidé d'interjeter appel de la première sentence d'acquittement rendue le 11 mars.

Cette décision du Conseil de l'Ordre avait été motivée par la plainte suivante :

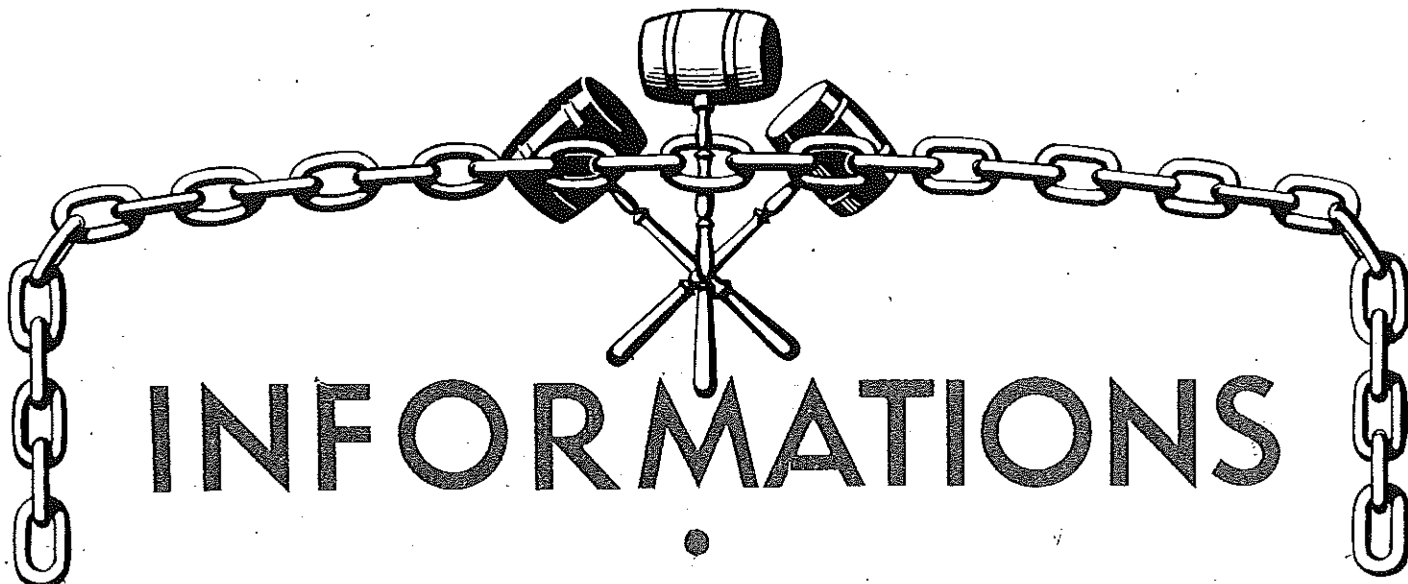
Les FF∴ soussignés, appartenant à la R∴ L∴ Etoile Polaire *et possédant tous le grade de Maître, félicitant très chaleureusement le Conseil de l'Ordre du G∴ O∴ de F∴ d'avoir relevé comme il convenait la dernière trahison maçonnique, au parlement, du F∴ L.-L. Dreyfus, en déposant contre lui une demande de radiation, regrettant que la semaine du jury frat∴ de leur At∴ n'ait pas été celle que souhaitait la grande majorité des FF∴ MM∴, font confiance au Conseil de l'Ordre pour faire appel de ce jugement, espèrent que la juridiction supérieure débarrassera notre Ordre de ce personnage indésirable, dont l'activité est en opposition absolue avec les principes de la F∴ M∴ qui sont l'amélioration matérielle et morale, le perfectionnement intellectuel et social de l'humanité.*

La première signature qui suit ce manifeste est celle du F∴ Marceau Pivert (18ᵉ). Tout dès lors s'explique dans cette ténébreuse querelle cherchée au directeur de l'*Intransigeant*. Il faut replacer les événements à leur date. Nous sommes en 1936, à la veille de la prise du pouvoir par le Front Populaire, la F∴ M∴ en a été l'instigatrice avec le Juif Victor Basch, président de la *Ligue des Droits de l'Homme*, les Loges croient tenir en main le gouvernement à brève échéance. Sarraut, qui leur est déjà tout dévoué, s'apprête à passer la main à Léon Blum. Les éléments d'extrême-gauche font la loi rue Cadet. L.-L. Dreyfus, qui fait partie de la Maçonnerie d'affaires, radicale, spéculatrice, bourgeoise est la première victime de cette évolution extrémiste de la Maçonnerie.

Les bourgeois et les gros capitalistes de gauche sont dépassés par les extrémistes, Marceau Pivert mène le jeu, encore quelques mois et Blum lui confiera la direction de la radio.

Nous avons déjà vu au cours de l'histoire de telles manœuvres se produire au sein des Loges. En 1793, en 1848, en 1871, chaque fois les Maçons laissent prêcher la subversion et au dernier moment les éléments extrémistes les débordent au sein même de la Maçonnerie.

JACQUES PLONCARD.



INFORMATIONS

La F.·. M.·. Espagnole contre FRANCO

La revue politique El Espanol a publié au mois d'octobre 1943 un document secret adressé aux Francs-Maçons espagnols. Ce document est signé de Diego Martinez Barrios, ancien Président du Conseil de l'Espagne Rouge et Grand Maître de la F.·. M.·. espagnole.

Il se réfère à des pourparlers qui ont eu lieu entre des Frères à Londres et à Lisbonne et il invite les Maçons espagnols à préparer — sans se découvrir — au moyen d'une propagande « chuchotée » l'instauration en Espagne d'une Monarchie constitutionnelle aux ordres de la Maç.·. .

La revue ajoute qu'elle tient ce document d'un ancien Franc-Maçon. Nous faisons confiance à notre confrère quant à ses sources et nous publions ci-dessous une traduction et un fac-similé de ce texte dont le contenu nous surprend d'autant moins qu'il recoupe des informations semblables, que nous avons reçues par ailleurs.

Gr.·. Maîtrise de la Conf.·. provisoire.

Mot de semestre pour les Gr.·. L.·. de l'.·. d'Espagne.

A diffuser d'urgence par planche « très secrète » sur tout le réseau de communications maçonniques de l'Orient d'Espagne sous la forme suivante, ayant force et aval du Souv.·. Gr.·. Chancelier.

Orient de Lisbonne, 21 juin 1943 (e.·. v.·.)

Signé : MAGALHAES.

A L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L.·. U.·.

Liberté - Egalité - Fraternité

VVén.·. FF.·.

Des convulsions puissantes poussent le tyran Franco à se déplacer, pour ainsi dire, de son centre de gravité, l'armée.

Nos FF.·. militaires suivent le mouvement de marée montante préconisé dans le précédent « Mot de semestre » et dans le « Mot annuel » encore en vigueur. Non, nous ne sommes pas satisfaits. On a fait beaucoup, mais pas assez, et la Maçonnerie n'admet ni lâchetés, ni attaches en dehors de l'Ordre.

Comme vous l'avez vu dans le « Mot annuel », fixé en décembre 1942 (e.·. v.·.) — donc toujours valable — il faut agir dans l'armée, par excitation des mécontentements, « de bouche à oreille », par des visites aux éléments personnellement éprouvés, aux ambitieux, aux spoliés, à ceux qui s'estiment « dupés ». Mais qu'on ne parle pas de l'Ordre, sauf en cas de nécessité pour la compréhension.

Il est nécessaire que pendant le cours de ce « Mot de semestre » et du « Mot annuel » qu'il confirme, on arrive à la « Paviada » ; une commission militaire, composée, si possible, de généraux, mais tout au moins de chefs de l'armée, doit porter le coup décisif à la dictature inquisitoriale de Franco, en se présentant au Palais — à l'heure indiquée — et en enjoignant à celui-ci de quitter le sol d'Espagne dans un délai déterminé.

Agir par surprise; qu'on n'oublie pas, d'une part, que l'acte de Tolède a déconcerté nos FF.·. militaires par l'accroissement d'enthousiasme et d'adhésion que (force est de le reconnaître) cet acte comportait, et que, d'autre part, les démonstrations publiques bien orchestrées avaient rendus nos F.·. F.·. sceptiques, touchant le succès de nos efforts.

Nos conversations à Londres avec Prieto, Negrin et Sanchez Roman ont enfin produit l'effet souhaité : celui d'arrondir les angles. De même, celles qui ont eu lieu en cette V.·. de Lisbonne avec Alejandro Lerroux, qui s'est montré désespéré de votre incurie à l'égard de sa femme (le résultat lamentable ayant été la pression cléricale sur la pauvre agonisante, laquelle est partie pour l'Orient éternel en la V.·. de Madrid). Heureusement Lerroux comprend aujourd'hui ses erreurs passées et reconnaît l'habileté de notre attitude pendant la République et celle de nos directives postérieures ; il est disposé à nous apporter tout le poids de sa belle intelligence et de sa force de caractère.

Félicitons-nous-en, VVén.·. FF.·. de l'Or.·. d'Espagne !

Quant aux déclarations de Prieto (qui s'éloigne du socialisme, mais se prononce en faveur d'une république bourgeoise en Espagne), Salvador Madariaga l'a convaincu de l'opportunité de garder ces aspirations comme une possibilité limite, mais d'opter, à titre de moindre mal, pour une monarchie démocratique, en faveur de laquelle nous devons jouer des coudes, afin d'éviter le Carlisme qui nous guette.

Donc prudence et vigilance ! Ne rien faire qui puisse diviser; nombreux sont nos FF.·. monarchistes en Espagne.

Poussons tous à la chute de Franco et à l'accession de Juan III. C'est aujourd'hui l'unique possibilité.

La nouvelle « Avant-garde ouvrière », qui procède de la III[e] Internationale, l'accepte.

Dans les démocraties, nous pouvons agir librement.

Et il faut tenir compte de ce que le candidat est maniable par manque de volonté.

Tout ceci demande à être effectué d'urgence : nous sommes au moment propice. Les démocraties ont atteint leur apogée et peuvent s'imposer à l'Espagne; mais si la guerre nous réservait une surprise,

elles retomberaient à plat ventre, perdant tout pouvoir d'exigence et de sanction, et nous aurions laissé passer une occasion historique.

A l'instant ! A l'instant même ! que nos FF.·. militaires s'élancent à la poursuite de ce qu'exige le « Mot de semestre ».

/I. — Que la Commission militaire s'impose au tyran.

II. — Que les Capitaineries générales soient « travaillées » au préalable, pour que, lorsque Franco les appellera à la rescousse, elles se bouchent les oreilles sans répondre, comme on l'a obtenu pour le tyran Primo de Rivera.

Pendant ce temps-là, entretenir le mécontentement dans tous secteurs. Plaignez-vous, quelle qu'ait été l'amélioration des fournitures — amélioration que nous déplorons d'avoir à constater comme un échec de nos frères chargés de les freiner et pour lesquels nous joignons des planches de sentence, bienveillantes à l'excès.

Encore une fois, nos canons et nos bombes sont les passions humaines. Contrôlons-les et canalisons-les !

Evitez les discordances : les monarchistes-phalangistes attendent nécessairement la réalisation de leurs désirs... Promettez-la-leur !

Les monarchistes libéraux aspirent à la satisfaction de leurs prétentions... Ils l'auront, donnez-leur-en l'assurance !

Les monarchistes traditionalistes poursuivent évidemment leurs revendications... Faites-leur toutes les promesses !

Les traditionalistes duartistes doivent se convaincre de l'opposition du Portugal, diriger leurs possibilités vers le Juanisme et comprendre qu'il est irrationnel d'attendre la fin de la guerre. Persuadez-les que l'ombre de la République les oblige à opter et à prendre une décision !

Les traditionalistes-phalangistes, déjà nommés, doivent être d'urgence gagnés au Juanisme ; car, en cas de victoire de l'Axe, l'Italie appuierait le Parme, gendre du roi-empereur et alors, à la porte Carlos VII !

Il est urgent, VVén.·. FF.·., de lancer, avant la fin du semestre, la bombe monarchiste espagnole, qui mettra, dans le jeu superbe des Nations Unies, un atout bien placé, pour qu'au moment critique, (lequel est toujours possible), ces nations trouvent l'appui résolu et total de la Péninsule ibérique, la transformation de l'Espagne enlevant dès lors toute force à la stupide neutralité d'Oliveira Salazar.

En résumé, flattez les divers secteurs, contrôlez les passions et les appétits, présentez comme unique solution : la monarchie Juaniste : phalangiste ?... traditionaliste ?... libérale, si nous savons nous y prendre !

Eveillez la crainte des possibilités ; forcez la main, s'il le faut ; agissez sans trêve, avec douceur, habilement en crescendo, sans saut, « Campagne orale », vaillance, prudence !

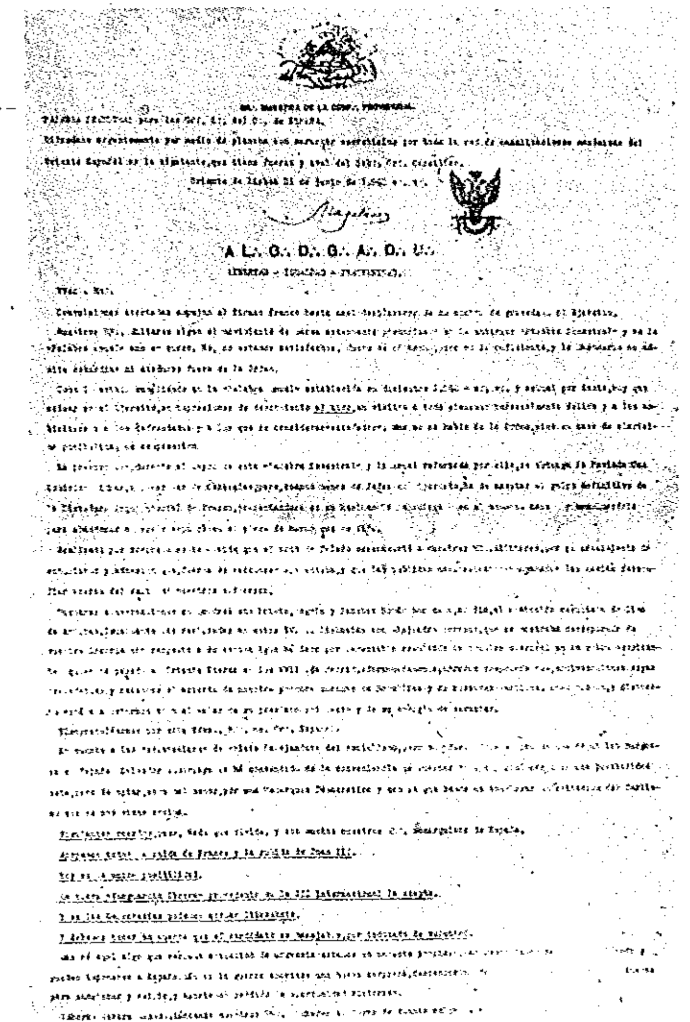
Recherchez enfin — nous répétons nos instructions de décembre — tous les ferments de discorde, et profitez de l'occasion pour faire entrer l'élément militaire en effervescence.

Pour les détails et règles d'application, nous nous en remettons et nous vous renvoyons, VVén.·. FF.·., à notre planche Mot de semestre et Mot annuel du 22 décembre 1942 (e.·.v.·.). Relisez-la et poursuivez son exécution de toute urgence.

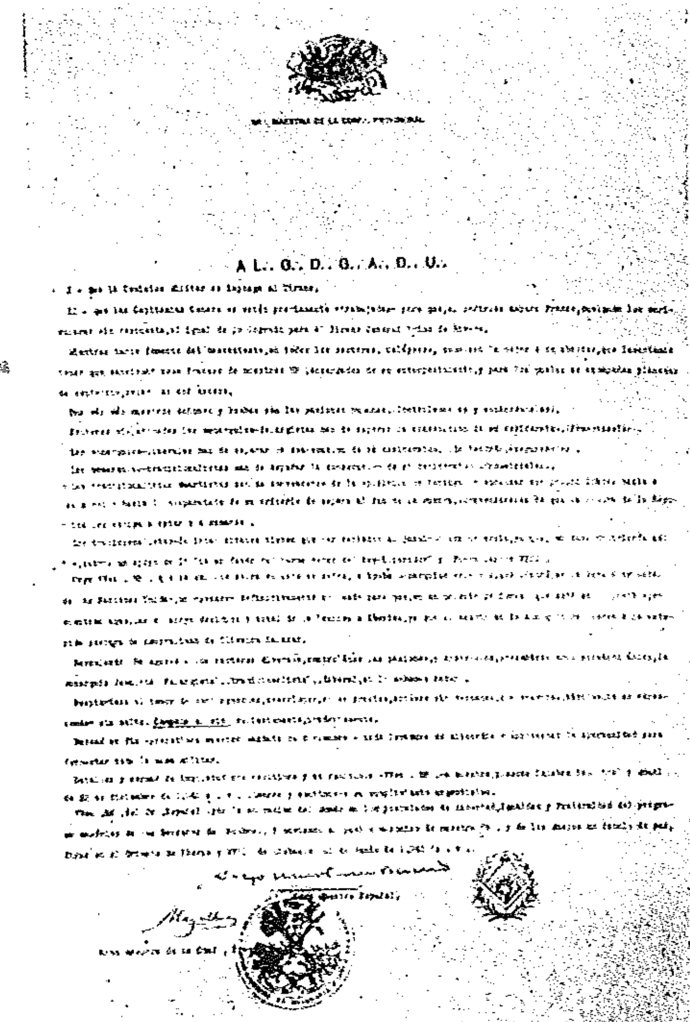
VVén.·. FF.·. de l'Or.·. d'Espagne : pour le salut du monde suivant les principes « Liberté, Egalité, Fraternité » du programme maçonnique des Droits de l'Homme ! En envoyant au peuple maçonnique de notre Ob.·. et des annexes un baiser de paix, je signe à l'Orient d'Ibérie et VVII.·. de Lisbonne, le 20 juin 1943 (e.·.v.·.).

Signé : Diego Martinez Barrios, Grand Maître d'Espagne ; contresigné : Magalhaes, Grand Maître de la Conf.·. provisoire.

L.-M. G.



A L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. U.·.



A L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. U.·.



Félix NOGARET

2e Surveillant de la L∴ du Patriotisme

La L∴ du Patriotisme tenait ses assises à l'Orient de la Cour. Elle était née de la brouille survenue dans la L∴ des Frères Unis ; celle-ci comptait parmi ses membres des gens employés à la Cour : médecins, commis de ministère, militaires, etc. Nous n'avons pas trouvé dans la liste de ses adhérents de noms bien marquants, elle avait cependant un patronage illustre et sur son sceau se reconnaissaient les armes du roi et celles de ses frères, unis à ce moment encore par la plus vive amitié. La L∴ du Patriotisme était composée des mêmes éléments, le petit personnel de la Cour s'y retrouvait et imitait là encore les manières des grands seigneurs, ses patrons.

Le deuxième surveillant de cette L∴ était le bibliothécaire de Mme la comtesse d'Artois, et, comme il était aussi poète il composa un petit conte allégorique en l'honneur des FF∴ qui l'avaient accueilli parmi eux. C'est un tableau où la critique se mêle habilement à la louange car le F∴ Nogaret avait beaucoup d'esprit, l'esprit de son siècle léger et libertin, il ne semble même pas avoir pris très au sérieux les planches à tracer l'élévation du Temple et autres sujets semblables; ne plaisante-t-il pas sur « la barbe de l'Archonte » ? Mais il avait du talent, une grande réputation et le succès avait couronné plusieurs fois déjà son œuvre, le F∴ Voltaire et M. de Buffon encourageaient ses débuts littéraires. Son œuvre était importante et diverse, esprit curieux, attiré par toutes les nouveautés, il décrivait avec la même aisance et les ruses de l'amour et les mystères de la science, l'histoire naturelle devenait sous sa plume un joli conte en vers :

La Matière dans chaque objet
Diversement modifiée
Semble par moi déifiée.
Dans mon immense cabinet
Là, sous le cristal de Bohême,
Mon goût actif et vigilant
Conserve avec un soin extrême
L'or des Lépas du Magellan.
Des Buccins de toutes mesures,
Des Rochers de mille figures
Dont j'étale différents lits,
Par leur piquante bigarrure,
Par leur contour, par leur structure
Enchantent les regards surpris.
Là, trompés par la ressemblance,
Je vois les enfants de Cypris
Montrer du doigt par préférence
Un joli Concha Vénéris (1).

. . . .

La leçon de philosophie servait de prétexte à la conversation d'une courtisane avec ses deux amis (2). Ne nous étonnons donc point que l'Aristénète français, comme il se plaisait à être appelé, nous introduise dans le Temple à la suite de Minerve et des Grâces, et si l'Amour, petit frère frivole des trois sœurs, est absent, n'accusons pas le poète d'un oubli, mais rappelons-nous que le F∴ respecte les consignes implacables de son Ordre en laissant à la porte de l'auguste édifice le petit écervelé qui ne manquerait pas de jouer des tours de sa façon à l'Eternelle Sagesse.

Nogaret offrit donc à ses FF∴ un petit volume découvert récemment, disait-il, dans les ruines d'Herculanum, c'était l'œuvre du grand Apollonius de Tyane, imprimée par les soins de Castor et Pollux, aux Champs-Elysées, en l'an de la V∴ L∴ 5785 (3).

C'est l'histoire d'une petite île de l'Archipel, appelée l'île des Sages; elle est gouvernée par un Sénat que l'auteur paraît bien connaître et qui ressemble singulièrement à la L∴ du Patriotisme de l'O∴ de la Cour.

« La divinité protectrice en était Minerve. Elle avait un Temple magnifique où se réunissait deux fois en trente jours le Conseil des Sages dont le soin principal était de pourvoir aux besoins des veuves, des orphelins, des vieillards, des infirmes et de tous les pauvres habitants de l'île... » Le Grand Archonte ne détenait le pouvoir que pendant un an (précaution admirable, note l'auteur). Ses attributs étaient un sceptre et une tiare sur laquelle un Delta ou triangle divin tracé en gros rubis sortait resplendissant d'un foyer de lumière. « Dans le Temple, l'Archonte paraissait ainsi coiffé, et vêtu d'une robe d'or et de soie pareille à peu près à celles que portent quelques seigneurs asiatiques... une broderie sur la poitrine représentait une main d'argent suspendant une balance d'or dont les bassins étaient dans un parfait équilibre... Il avait une barbe postiche quand la sienne ne lui donnait pas un air aussi vénérable que l'exigeait un poste qui supposait une grande maturité d'esprit... Il avait deux adjoints connus sous les titres de Polémarque et de Roi des Sacrifices. Les sept autres sages s'appelaient Thosmothètes; il y avait différentes fonctions : Parleur en titre, Expéditionnaire, Scripteur, Rédacteur, Dépositaire du Sceau, Garde des Planches, Garde des Deniers, Aumônier, Scrutateur, Examinateur, Architriclin. Chacun avait deux adjoints, l'Orateur était plus instruit que les autres, il lui était enjoint d'être laconique quand il parlait et l'on s'en trouvait bien... Vous dire qu'il n'y eut jamais là ni cabales ni intrigues, vous donner ce corps nombreux pour l'éternel Archétype de la concorde, ce serait parler de manière à détruire tout d'un coup la confiance que je crois vous avoir inspirée... On était rarement d'accord sur le choix de l'Archonte... » Et c'est ce moment difficile que Nogaret a choisi de nous raconter : l'Archonte en place, voyant la perplexité de ses FF∴ à l'égard de son successeur, va prier Minerve de les éclairer et de désigner elle-même celui qui devra régner sur eux pendant la nouvelle année. La déesse, malgré sa sagesse, hésite car les deux candidats ont un égal mérite. Heureusement pour elle, les trois Grâces, amenées dans l'île par un vent favorable, vont l'aider de leurs lumières. Minerve en se promenant dans ces belles allées ombragées les rencontre et leur propose de visiter toutes les splendeurs amassées par les Sages, ce qu'elles acceptent avec joie; ce sont d'abord les quatre statues gigantesques qui, à la porte du Temple, président aux épreuves imposées aux profanes qui doivent triompher de l'Eau, du Feu, du Vent, de broussailles épineuses, ce qui fait craindre un instant aux Muses que ces exercices ne tournent à l'avantage des saltimbanques car les hommes sages ne sont pas toujours aussi habiles de corps qu'ils le sont d'esprit. Ensuite c'est la visite du labyrinthe où se trouvent de belles statues symbolisant la Sagesse, l'Amitié, la Confiance; puis une grotte éclairée par une lumière qui jamais ne s'éteint et fait resplendir les parois de mille feux. Mais des monstres horribles y vivent et les célestes visiteuses effrayées s'enfuient. Minerve riant de leur terreur leur montre un lieu moins redoutable quoique vénérable : elle les fait pénétrer dans le Temple lui-même, édifice soutenu par trois colonnes représentant la Force, la Sagesse et la Beauté. Au fond de la nef se trouve un trône étincelant surmonté d'une coupole au milieu de laquelle le Soleil tourne sur lui-même, entraînant dans sa course les sept planètes. « Une longue chaîne, dont les anneaux sont transparents aux yeux de la seule philosophie, descend jusqu'à ces mondes asservis à des lois immuables, unissant des planètes à l'astre, et l'astre aux planètes, parcourant la foule innombrable des êtres, sans laisser d'intervalles, en sorte qu'au moyen de cette sublime correspondance tout ce qui existe est Un. » Cent figures de marbre ornent les murs, cinquante au nord, cinquante au Midi. Elles représentent les Dieux et aussi les grands hommes de tous les temps, car on n'attendait pas la mort des héros pour les mettre au rang des Dieux et plusieurs jouissaient de leur apothéose par anticipation. Les Muses reconnurent aisément Lycurgue, Apollon, Astrée, Ulysse, Castor et Pollux, etc., mais Thalie fut bien intriguée par une figure de marbre représentant un homme vêtu si simplement qu'on l'aurait pris pour un Scythe. « Il avait le dessus de la tête dégarni de cheveux, ce qui lui en restait tombait négligemment sur ses épaules. Dans sa main droite il tenait un foudre, à ses pieds était un sceptre et il avait sur le nez une paire de lunettes. » Sur le piédestal ce simple mot : VIR. Les lunettes firent rire les Muses, Minerve s'empressa de les instruire : « Il est vivant, leur dit-elle, on le nomme Richard, Sanders, Benjamin, Lincfran-Alopex ou simplement Lincfran, demi-dieu du nouveau monde, fixé à cette heure dans les Etats d'un roi du pays des Celtes d'où il opère des merveilles et pour le bien de l'humanité des révolutions inouïes... » La Déesse explique comment ce Sage a réussi à capter la foudre sans pour cela s'attirer la colère de Zeus, elle dit aussi qu'il a été « Archonte dans la capitale des Gaules et quoiqu'il ne parle ni goth, ni normand, les Neuf Muses qui l'entendirent très bien, se glorifièrent d'être présidées par lui »... (4)

C'est alors qu'eut lieu le choix de l'Archonte, choix qui embarrassait si fort le Sénat de l'île des Sages, car les uns opinaient pour le Polémarque « qui était un très bel homme », les autres, pour un « Archonte adjoint, homme versé dans l'art de la sagesse, doué d'un esprit vif et d'une gaîté

(1) « L'Apologie de mon goût ». Paris, Couturier, 1771 (in-8°).

(2) « La Terre est un animal, ou Conversation d'une courtisane philosophe ». Bruxelles, Gay et Douce, 1780 (in-16°).

(3) « L'Isle des Sages, ou le Sceptre donné par les Grâces aux Champs-Elysées », chez les FF∴ Castor et Pollux, l'An de la V. L. 5785 (in-8°).

(4) Benjamin Franklin.

piquante qui diminuait un peu de la gravité des débats sans leur nuire... A ces considérations personnelles se joignait un reflet de la haute estime due à son digne père, issu de Triptolème, dont l'utile science lui était si familière qu'il avait porté une partie des terres de l'île au double de leur ancienne valeur, sans grever les fermiers, mais l'héritier de ces vertus était si petit que... » l'on hésitait. La sage Minerve ne veut voir que les vertus morales du candidat et, d'accord avec les Sœurs, elle fixe son choix sur le petit Archonte, Frère A. T. Ayaith.

Les Grâces lui offrirent même un sceptre fleuri de leurs mains. Elles daignent aussi s'intéresser aux règlements de l'Ordre et Nogaret nous dit qu'après les avoir perfectionnés les trois Déesses, ayant pris congé de Minerve, s'éloignèrent.

C'est ainsi que ce conte prend fin; on peut voir que le deuxième Surveillant de la L.˙. du Patriotisme se permettait quelques plaisanteries dont ses Vénérables FF.˙. faisaient les frais. Il parle avec plus de respect de la L.˙. des Neuf Sœurs dont il fit également partie.

Mais de grands travaux vont bientôt l'absorber. Les années ont passé. Il ne suffit plus maintenant d'écrire avec esprit, il faut vivre selon ses convictions, en Maçon véritable : la Révolution le trouvera prêt à la servir. Il ne ménagera pas sa peine, se partageant entre la politique et les Lettres. Il fait paraître en 1790 un roman politique : *La Belle au plus offrant*. Le 5 juin de cette même année, il est administrateur du district de Versailles; le 6 juillet suivant, il est membre du Directoire dudit district; le 2 août, il figure parmi les fondateurs de la Société des Amis de la Constitution; le 20 août, il adhère aux Jacobins et le 28 septembre il en devient le président; le 3 juin 1791, il félicite Robespierre dans une lettre enthousiaste. On chante une de ses œuvres le 10 août à Versailles pour l'inauguration d'un buste de Marat. Il envoie à la Convention de nombreuses œuvres parmi lesquelles une *Cantate à l'Eternel* dans un style parfaitement orthodoxe :

Mortels écoutez-moi : que tout ce qui respire
Sous la voûte du firmament
Approuve et serve mon délire.
Eternel, c'est pour toi que j'ai monté ma lyre,
Sois sensible au sublime chant
Que je t'adresse et que m'inspire
L'univers reconnaissant.

. . . .

Vous qui vous disiez son image,
Tombez, colosses de l'orgueil.
Rois mortels... périssable ouvrage,
Rentrez dans la nuit du cercueil.
Peuples, sortez de la poussière.
Peuples, éveillez-vous, levez un front serein.

. . . .

L'Eternel brise la barrière
Qui captivait le genre humain;
Tout renaît, la nature entière
Rend hommage à son Souverain. (5)

Les strophes s'enchaînent les unes aux autres, toujours sur le même thème.

Cependant, les temps changent et Nogaret, suivant les consignes reçues, s'adapte aux circonstances nouvelles. Dans *L'Ame de Timoléon* parue en l'an VI on trouve de nombreuses pièces de vers et l'une d'elles renie Robespierre! D'autres sont à la gloire de Hoche, de Mirabeau, etc. (6)

En 1797, il quitte Versailles pour Paris. Le 18 mai, on chante des couplets de lui au banquet offert à Bonaparte et à Fouché à l'Odéon. En juin 1799 il fut chargé par François de Neufchâteau de composer un hymne pour la cérémonie du Champ de Mars en l'honneur des trois plénipotentiaires assassinés par les Autrichiens.

La Révolution lui avait fait perdre sa place de bibliothécaire. En 1791, il avait obtenu, après trente ans de service, une pension de quinze cents francs. Il avait alors dirigé quelque temps, en province, des ateliers de salpêtre, puis, de retour à Paris, il fut attaché par le ministre Bénézech au département de l'Intérieur. Lucien Bonaparte le nomma, sur la proposition de Fouché, censeur dramatique en 1800. Il sut, dans ces fonctions délicates, ménager les intérêts et l'amour-propre des auteurs sans trahir ses devoirs. Malgré cela il fut destitué par le même Fouché en 1807 et sa pension réduite à 1200 francs fut son unique ressource. Il se consola de sa disgrâce en cultivant les Lettres. Il composa pour la naissance du roi de Rome, une pièce de vers : « L'Oracle de Delphes », Il était devenu bonapartiste, mais comme il vécut très vieux, il eut la joie d'offrir « Le Bouquet au Roi » en 1824, il était à cette époque royaliste ! Il s'éteignait doucement quand un nouveau venu lui fit reprendre la plume dans un grand mouvement d'indignation :

Auteurs nouveaux où nous transportez-
[vous ?
Que nous sommes loin de chez nous
Dans votre séjour romantique ! (7)

Il se souvenait d'avoir reçu dans sa jeunesse les encouragements de Voltaire et c'est pourquoi il eut le courage de partir en guerre à 90 ans contre M. Hugo qui faisait jouer *Hernani !*

Félix Nogaret était né à Versailles le 4 novembre 1740, il est mort à Paris le 2 juin 1831. Pendant sa longue vie, il eut l'occasion d'être tour à tour royaliste, révolutionnaire, bonapartiste, encore une fois royaliste, restant, au milieu de tous ces avatars, fidèle serviteur de la F.˙.-M.˙., ne manquant pas de répandre l'esprit empoisonné de l'Ordre dans chacune de ses œuvres. A toutes les époques, sous les couleurs politiques les plus diverses, on retrouve chez les F.˙.-M.˙. la même fidélité inébranlable, la même discipline pour parvenir au même but. Nous connaissons ce but, soyons vigilants !

J. MARIE.

(5) « Cantate à l'Eternel ». Versailles, Cosson. An II (in-8°).

(6) « L'Ane de Timoléon, ou Principes républicains, philosophiques et moraux ». Paris, Delaplace. An VI (in-8°).

(7) « Derniers Soupirs d'un mineur de quatre-vingt-neuf ans ». Paris, l'auteur, 1829 (in-8°).



Samuel BERNARD, financier juif et F.˙. M.˙.

« Le chacal suit pas à pas la caravane en détresse. »
(Proverbe arabe.)

NUL n'ignore que les dernières années de Louis XIV, assombries par les deuils survenus au sein de la famille royale, se trouvèrent encore mortellement dévorées par les angoissantes incertitudes de la lutte que dut soutenir la France contre l'Europe coalisée : guerre interminable, sanglants revers, victoire tardive et libératrice, mais qui, en fin de compte, devait se solder par la ruine des finances publiques et la plus effroyable des misères.

« La nature elle-même, dit Voltaire, conspira avec la fortune pour accabler l'Etat et le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la nation. » Le froid fut intense : fleuves et rivières gelèrent, la mer elle-même fut prise. Au printemps survint le dégel : inondations roulant, dans leur flot limoneux, chaumières et bestiaux, arbres fruitiers et forestiers; cette année-là, nul ne songea à pratiquer les semailles; aux portes de la France surgissait le spectre de la Famine.

Tous, grands et petits, furent rudement atteints : on ne mangea à Paris que du pain bis, plusieurs familles à Versailles même se nourrirent de pain d'avoine et de son, « les six dixièmes du peuple mendiaient ou se trouvaient à peu près réduits à la mendicité ». Et, conséquence fatale de tant de misères, une épouvantable mortalité s'abattit sur les populations exsangues et déprimées.

Pour subvenir — tant bien que mal — aux nécessités premières, des mesures extrêmes s'imposaient : emprunts ruineux pour lesquels l'Etat dut verser un intérêt de cinq à seize pour cent; relèvement des tailles et des aides; refonte et altération des monnaies; émission des effets royaux, sorte de papier-monnaie qui perdit bientôt quatre-vingts pour cent de sa valeur nominale : le roi lui-même dut négocier trente-deux millions de ces billets pour obtenir huit millions en espèces !

Et cependant, les besoins — régulièrement — grandissaient, tandis que — non moins régulièrement — les recettes s'amenuisaient. Il fallut réagir, et de la pénurie du Trésor sortirent les « Lois Somptuaires », lois qui, à tous (églises, couvents nobles et bourgeois) ordonnaient de porter à la Monnaie tous objets de métal précieux, lesquels seraient communément payés au poids. Le roi, le premier, donna l'exemple : meubles, tables, guéridons, torchères, girandoles... en argent massif et d'un si merveilleux travail — orgueil de Versailles — disparurent impitoyablement dans le fourneau des fondeurs. Ressources impuissantes ! et la France aux abois réclamait de son roi de plus intimes et plus décevants sacrifices...

« Le chacal suit pas à pas la caravane en détresse »,

tel le Juif Samuel Bernard qui, avec le sens de l'orientation si particulier aux gens de sa race, guettait l'agonie du vieux monarque et attendait patiemment que sonnât l'heure de la curée.

Certains biographes ont cru devoir mettre en doute l'essence hébraïque de la famille Bernard; telle Mme de Clermont-Tonnerre (**Histoire de Samuel Bernard**, 1914), qui n'infirme ni ne confirme le fait originel, mais qui n'en constate pas moins que **« les Bernard venaient d'Amsterdam, ville qui fut ouverte aux Juifs dès le début du XVI[e] siècle »** — tel encore le Grand Rabbin Léon Berman (**Histoire des Juifs de France**) qui se garde bien de conclure, trop heureux de rejeter du sein d'Israël un homme **« qui s'est totalement désintéressé des efforts tentés par les Israélites, pour obtenir de Louis XV l'autorisation de s'établir à Paris »**. En bref, — de part et d'autre — un point d'interrogation posé sans grande conviction.

Par contre, si le nom de **SAMUEL**, pris isolément, pourrait n'être qu'une présomption, que penser d'une famille, dans laquelle — note Mme de Clermont-Tonnerre elle-même (p. 7) — **« JEREMIE Horquelin, beau-frère de Samuel, amena à la noce de Madeleine Bernard, son frère ABRAHAM et ses autres PROCHES ISRAELITES, marchands**

comme lui dans diverses villes de France, d'Allemagne et d'Angleterre. Le commerce juif d'argent ou de marchandises a toujours compris que sa force résidait dans un échange international qui n'a cure des frontières... L'activité de la famille Bernard s'employa avec avantage dans le négoce d'argent. »

Notons d'ailleurs que les contemporains de S. Bernard semblent bien n'avoir pas exagérément fait grief au riche financier de ses hérédités, hérédités reconnues et affirmées par l'Administration elle-même; c'est qu'en effet nous lisons (1) dans la

LISTE DES GENS D'AFFAIRES QUI ONT ETE TAXES

Extrait du sommier manuscrit du Procureur Général de la Commission, pour le recouvrement des taxes de la C. de J. :

LE JUIF SAMUEL BERNARD : 4.000.000.

document qui semble particulièrement probant.

Par quelle entremise ce fils d'Israël parvint-il jusqu'au roi? Sans doute quelque courtisan, mal en point en ses affaires, et qui, pour son compte personnel, fréquentait l'officine du prêteur sur gages — et à cela rien que de très banal ! Mais Louis XIV s'aboucher avec un Juif ! « Louis le Grand » faire lui-même les honneurs de Marly à un échappé du ghetto ! Quelle sanglante humiliation pour le Monarque de Droit Divin ! Quelle sombre ironie pour Celui qui, au temps de son orgueilleuse prospérité, dictait au Dauphin, son fils :

« Vous devez être persuadé que les rois sont seigneurs absolus et ont naturellement la disposition pleine et entière de tous les biens qui sont possédés aussi bien par les gens d'Eglise que par les séculiers. »

Certes, le vieux roi ne s'abaissa point à traiter directement avec le Juif : sa fierté naturelle le redressa :

« Il dévora sa douleur en public et se laissa voir à l'ordinaire, mais en secret les ressentiments de tant de malheurs le pénétraient et lui donnaient des convulsions. »

Et Voltaire d'ajouter laconiquement :

« Le roi vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or (2). »

Signe des temps ! Certes, Philippe le Bel en usait avec plus de désinvolture lorsqu'il contraignait les Juifs à acheter, puis à racheter, encore et souvent, la dispense de porter la rouelle en feutre jaune qui les désignait aux regards et à la vindicte publique; il en usait avec moins de scrupule, lorsqu'il taxait, assez arbitrairement, les judaïsants et envoyait quelques récalcitrants aux bûchers de la Maubert. Est il besoin d'ajouter que le Trésor Royal trouvait toujours — et largement — son compte à ces sommaires exécutions? C'est qu'en effet, « de jure », les biens des condamnés étaient « acquis et confisqués au roi », et, « de facto », les plus riches et les plus opulents de la tribu étaient toujours convaincus d'être, par surcroît, les plus récalcitrants.

Et cependant, ces expédients eux-mêmes ne devaient avoir qu'un temps : en 1306, les Juifs furent radicalement bannis du royaume : tous leurs biens furent vendus, jusqu'aux écoles, synagogues, cimetières et, subitement, les caisses royales se trouvèrent gorgées de l'immense fortune amassée par Israël.

⁂

En ces quelques notes, nous n'avons point l'intention de tracer le périple de la migration juive en France; notons cependant qu'au début du XVIII[e] siècle, Paris, Lyon, Toulouse et les grandes villes abritaient un certain nombre de tribus judaïsantes, lesquelles — tout naturellement — pratiquaient l'agio et l'usure sous toutes ses formes. « Tu me demandes s'il y a des Juifs en France : sache que partout où il y a de l'argent, il y a des Juifs. Tu me demandes ce qu'ils font : précisément ce qu'ils font en Perse ! » lisons-nous dans une « Lettre Persane » de Montesquieu (1714).

A Paris, ce petit ghetto, officieusement toléré, évoluait rue de la Juiverie et rues adjacentes, lesquelles avoisinaient le pont au Change. Mais, en ces bas quartiers, c'étaient pour la plupart gens de petite encolure, usuriers de moindre envergure, fort riches parfois, mais qui, suivant le rite ancestral, croupissaient dans la crasse et vivaient de pois chiches et de lentilles.

Le Juif Samuel Bernard — à première vue du moins — semblait passablement étranger à la race sordide de ses coreligionnaires : portant beau, fréquentant les gens de cour, ayant hôtel, équipages et livrée, exhibant par surcroît maîtresses et bâtards, ce Juif, déjà puissamment riche, jouait volontiers au grand seigneur : fallacieux dehors, menteuses apparences ! Le personnage, par goût et par hérédité, n'était rien autre qu'un manieur d'argent, banquier marron, prêteur à la petite et à la grande semaine, agioteur, « traitant », **ces sangsues, dont le nombre serait suffisant pour remplir les galères, mais qui, après mille friponneries punissables, marchent la fête levée dans Paris, parés des dépouilles de leurs concitoyens, avec autant d'orgueil que s'ils avaient sauvé l'Etat (3).**

A vrai dire, quelles étaient les origines et de quel ghetto s'étaient évadés les plus récents ancêtres de ce fastueux israélite? Qu'importe ! Le Juif, qu'il ait émigré sous l'Equateur ou dans les régions



Samuel Bernard, par Coustou

arctiques, conserve étonnamment le caractère originel de la race : réfractaire à toute assimilation, vivant dans les nations sans se confondre avec elles, Israël forme un bloc solidaire, indépendant et apatride : partout et toujours, riche ou gueux, le Juif reste Juif; « Rien ne ressemble plus à un Juif d'Asie qu'un Juif européen », écrivait encore Montesquieu.

Certes, au temps de Louis XIV, Bernard était déjà une puissance d'argent, mais le personnage n'avait encore qu'une maigre consistance dans la vie et les mœurs politiques; dans son opulence, il sentait même, en ce temps-là, le besoin d'afficher « une sorte de modestie qui le faisait tolérer et l'empêchait de devenir odieux ».

Par contre, la Régence et ses mœurs équivoques devaient singulièrement favoriser l'ascension de ce Juif sans vergogne : hôte assidu du Palais Royal, il fut l'un des commensaux de Philippe d'Orléans, ce promoteur en France de la Franc-Maçonnerie, secte très récemment importée d'Angleterre, mais qui déjà marchait de pair à compagnon avec Israël.

Samuel Bernard fut-il franc-maçon? Naturellement ! comme tout Juif opulent qui se respecte; par surcroît, quelle satisfaction pour un parvenu de « fraterniser » avec les princes, ducs et marquis qui déjà hantent clubs et Sociétés Secrètes ! quelle clientèle de choix, pour un agioteur, que cette aristocratie prodigue jusqu'à la folie !

Et donc, le « chevalier Bernard », sous le nom rituel de F∴ Secourable, fut initié en 1709 à l' « Illustre Société des Frères et Sœurs de l'Ordre de Méduse » (4). F∴ Secourable ! nom aux allures philanthropiques qui souligne, de façon précise, que l'Illustre Association avait le sens et les préoccupations d'une véritable société de secours mutuel, œuvre dont le riche financier était évidemment appelé à connaître tout ou partie des charges.

Ajoutons, pour l'édification de nos lecteurs, que le fils du dit S. Bernard, Gabriel Bernard de Rieux, Conseiller au Parlement de Paris, épousera la fille cadette du comte de Boulainvilliers, cet étrange personnage, philosophe sceptique et historien vindicatif, astrologue et prophète à ses heures, qui avait si bien préparé le terrain à l'avènement de la Franc-Maçonnerie en France. Et dit B. Fay :

« Par cette alliance, M. de Boulainvilliers eut la satisfaction, après avoir tant souffert des dégoûts infligés à la noblesse par Louis XIV, de voir entrer sa fille dans la famille de celui devant qui Louis XIV s'était humilié ; et il en conçut une si grande joie qu'il s'arrangea avec son gendre pour que leurs enfants reprissent le nom et les armes de Boulainvilliers. » (5).

Qu'un banquier richissime et franc-maçon fût bien en cour au temps du Régent et de son ministre, le Cardinal Dubois, rien qui doive sur-

(1) « Vie Privée de Louis XV », à Londres, chez John Peter Lyton (1781), T. I. p. 169.
(2) Voltaire : « Le Siècle de Louis XIV. »
(3) Vauban : « Mémoire sur la dîme royale et l'édit de Nantes. »

(4) « Les Documents Maçonniques » (juill. 1943). - B. Fay : « La Maçonnerie mondaine au XVIII[e] siècle et sa portée. »
(5) B. Fay : « La Maçonnerie et la révolution intellectuelle au XVIII[e] siècle ».

prendre ! Vous souvient-il du portrait qu'a tracé Saint-Simon de cet étrange prélat ?

« C'était un petit homme maigre, effilé, à mine de fouine ; tous les vices, la perfidie, l'avarice, la débauche, l'ambition, la basse flatterie combattaient en lui à qui demeurerait le maître... une fumée de fausseté lui sortait par tous les pores. »

Que l'intraitable duc ait poussé trop au noir le tableau ? Vraisemblablement ! Il n'en reste pas moins que ce ministre d'une amoralité flagrante ne devait point reculer devant l'infamante collusion qui, en ce temps-là déjà, s'établit entre certains princes de l'Eglise, d'une part, et la Juiverie alliée de la Franc-Maçonnerie, d'autre part.

Corruption générale des mœurs au sein de laquelle **« S. Bernard était parvenu au plus haut degré de considération que peut donner la richesse ; il était banquier de la Cour, qui l'avait chargé de ses iniquités en lui faisant faire banqueroute pour elle ; il montra à ses semblables le chemin d'aller à la fortune par celui de l'infamie »** (6).

La Fortune par l'Infamie ! c'est l'emprise juive et maçonnique qui s'infiltre, qui s'insinue dans les affaires de France ; avec Samuel Bernard, c'est déjà la ruée aux hautes dignités, aux plus grasses prébendes ; qu'on en juge ! Bernard avait trois enfants (légitimes) : l'un fut Premier Président au Parlement ; l'autre, Maître des Requêtes ; sa fille épousa un Molé, Premier Président ; des maris de ses bâtardes, il fit un Fermier Général, de l'autre un Secrétaire du cabinet du roi et Receveur Général des Finances.

Survinrent Law et les éblouissantes utopies de son Système : vent de folie qui souffla sur la France et fit déferler les foules en cette rue de Quincampoix, trop étroite pour contenir les impatiences des agioteurs : fortunes immenses, fortunes d'un jour ! Débâcle ! Au total, quelques enrichis éhontés contre une multitude de gens ruinés.

Comme bien l'on pense, en ces heures d'aliénation collective, un homme de la race de S. Bernard ne devait point demeurer inactif : le Juif brassa des millions, mais, tout naturellement, fut de ceux qui surent « réaliser » à temps : « Ainsi, conclut philosophiquement un contemporain « il y a toujours des gens assez adroits pour profiter de la duperie des autres. »

Et maintenant, si nous interrogeons la « petite histoire », nous relèverons quelques particularités qui nous permettront de mieux fixer le caractère du personnage : en son hôtel, sis au 7 de la place des Victoires (7), Bernard exigeait, depuis qu'il était levé jusqu'à ce qu'il se couchât, qu'un de ses cochers eût toujours les chevaux attelés à la voiture et que son portier, veillant au moindre bruit, ouvrît les portes avant qu'il parût ; au retour de ses affaires, la soupe devait paraître à la minute sur la table, il s'asseyait et les convives se rangeaient autour de lui... Mesquines et basses tyrannies qui fleurent diantrement le Parvenu !

Notre Juif aimait fort à jouer au berlan ; ses moyens lui permettant de toujours faire va-tout, il opérait volontiers par intimidation et toujours était surpris qu'on osât le tenir. Une nuit qu'un particulier lui avait gagné une somme considérable, il en fut si furieux que ne voulant pas remettre au lendemain son paiement, ni donner à son adversaire le loisir de s'arranger pour enlever de pareils fonds, il lui fit déposer à sa porte les sacs qu'il lui devait et le laissa là, seul, fort embarrassé, et à la veille d'être égorgé par le premier passant qu'amorcerait la cupidité. Facétie d'un goût détestable en tous les temps, et plus encore en ce XVIII[e] siècle tout pétri de politesse et d'élégante urbanité.

Et cependant, les temps — financièrement parlant — étaient durs sous la Régence : bientôt, acculé par la nécessité, le ministre Dubois se vit dans l'obligation de frapper les particuliers et agents du Trésor qui, aux heures du Système Law, avaient établi des fortunes scandaleuses. Et néanmoins laissait-il aux agioteurs « l'honneur de s'acquitter de cette CAPITATION EXTRAORDINAIRE par un don volontaire et patriotique ». Bernard fit-il la sourde oreille ? Vraisemblablement ; c'est qu'en effet — comme nous l'avons déjà vu — dans la liste des gens d'affaires **taxés d'office**, nous lisons :

« Le Juif Samuel Bernard... taxé pour... (livres)... 4.000.000 », chiffre qui, à coup sûr, en dit long sur l'immense fortune amassée par le Juif.

Le Cardinal de Fleury, on le sait, ne goûtait guère les Francs-Maçons et leurs « Tenues secrètes » ; son lieutenant de Police, Hérault, avait même rendu une sentence **qui défendait toutes sortes d'Associations et notamment celle des Freys-Maçons et à tous les traiteurs et cabaretiers et autres de les recevoir** (8).

Et cette sentence, non seulement il la fit lire et publier à haute et intelligible voix aux carrefours de la ville, mais il la fit encore afficher **« en tous lieux ordinaires et accoutumez... de façon à ce que personne n'en prétende cause d'ignorance. »**

Et néanmoins, le gouvernement de l'honnête et respectable Cardinal ne modifia ni la situation, ni les méthodes de Samuel Bernard ; il semble même que les deux vieillards ne furent point étrangers l'un à l'autre : s'il faut en croire un témoin, « une mort qui frappa singulièrement le Cardinal, arrivée peu avant la sienne, et dont on ne put lui dérober la connaissance, fut celle de Samuel Bernard, vieillard nonagénaire presque du même âge que Son Eminence ; chez ce Bernard, un esprit de modération et d'ordre pareil à celui du Cardinal, l'en avait fait goûter » (9). Relations quelque peu compromettantes pour un prince de l'Eglise ! Mais le Cardinal-Ministre pouvait-il ignorer le banquier richissime et la puissance que représentait celui-ci ?

Parvenu aux limites de l'extrême vieillesse et bien que transplanté dans un monde totalement étranger au sien, Samuel Bernard n'en avait pas moins conservé toutes les traditions, et aussi les superstitions, si bien enracinées dans l'âme du ghetto : « en son hôtel, il chérissait une poule noire, à laquelle il croyait qu'était attaché son sort : il en faisait avoir le plus grand soin et la perte de ce volatile fut en effet l'époque de sa fin, en janvier 1739 ».

Officiellement, le Juif laissait trente-trois millions ; qui plus est, il laissait les siens puissamment pourvus et qui déjà, par alliances dorées, avaient enté leur race sur la souche de la vieille aristocratie française (10) ; ses créatures prenaient place dans les hautes administrations, accaparaient le marché des titres et valeurs, des diamants et pierreries, sans omettre celui des grains ; en bref, avec Samuel Bernard, et sous l'égide du Régent et du Cardinal Dubois, c'est déjà le règne du Juif et du Franc-Maçon qui s'impose à la France, c'est Israël qui « entre, rôde, cherche sa place, s'assied dans le salon et déjà se couche dans le lit des autres », suivant la pittoresque expression de Drumont.

Et quand la Constituante — plus follement inspirée encore — viendra donner pleine qualité de Français aux Juifs implantés sur notre sol, elle ne fera, en réalité, que consacrer une fondamentale erreur, instaurée par la monarchie elle-même pour son propre malheur et celui de la France.

J. de PONTAUMONT.

(6) « Vie privée de Louis XV », op. cit.

(7) Ce fut en cet hôtel que S. Bernard, âgé de soixante-neuf ans, se remaria avec une jeune fille dont il eût pu être l'aïeul !

(8) Sentence de Police, 14 septembre 1737.

(9) « Vie privée de Louis XV », op. cit., t. I.

(10) « O temps, ô mœurs, ô siècle déréglé !
« Où l'on voit déroger les plus nobles familles !
« Lamoignon, Mirepoix, Molé
« De Bernard épousent les filles,
« Et sont les recéleurs du bien qu'il a volé. »
notait le satirique et méprisant Barbier.

Le numéro 7 francs

Abonnements : six mois 40 francs ; un an 70 francs

RÈGLEMENT PAR MANDAT OU ESPÈCES

Pour la zone Sud :
à VICHY, 39, rue de Paris, Hôtel Mondial
C. C. POSTAUX : " LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES "
CLERMONT-FERRAND 159-09

Pour la zone Nord :
à PARIS, 7, rue Saulnier
C. C. POSTAUX : " LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES "
PARIS (SEINE) 3-144-13

Les prisonniers français en Allemagne peuvent recevoir :
" Les Documents Maçonniques "
en souscrivant **eux-mêmes** *l'abonnement à la Kommandantur de leur camp.*

IMPRIMERIE SPÉCIALE DES " DOCUMENTS MAÇONNIQUES " A VICHY

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.)

Le gérant : Robert Vallery-Radot

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

(Suite de la page 122.)

AU PAYS OU LE FRANC-MAÇON EST ROI

Le Service Mondial, bulletin international d'information sur la question juive, a publié, dans son numéro d'octobre 1943, une très importante étude de M. Walter Kaldewey : « La franc-maçonnerie anglaise, élément de liaison entre l'esprit anglais et le judaïsme ».

M. Walter Kaldewey donne ces précisions sur l'importance de la maçonnerie britannique :

La Grande Loge unifiée d'Angleterre groupe 4.622 loges avec 400.000 frères, la Grande Loge d'Irlande groupe 1.009 loges et 50.000 frères, la Grande Loge d'Ecosse groupe 1.107 loges et 59.000 frères, ce qui fait au total pour la Grande-Bretagne 6.738 loges et 509.000 frères.

Dans ces chiffres sont compris tous les frères travaillant sous le contrôle anglais aussi bien dans l'Empire que dans le monde entier. Il faut y ajouter les Grandes Loges suivantes de l'Empire, indépendantes quoique dirigées par la franc-maçonnerie de la métropole.

Le Canada comprend 1.372 loges et 204.491 frères, l'Union Sud-Africaine groupe 46 loges et 2.200 frères, et l'Australie a 2.020 loges et 192.300 frères, ce qui fait au total 3.438 loges et 398.991 frères.

Dans tout l'Empire et le monde entier existent maintenant 10.176 loges et 907.991 frères qui sont sous la dépendance étroite de la Grande Loge mère de la moderne franc-maçonnerie de Londres.

L'Empire anglais compte donc près d'un million de FF.'.. Douze fois le chiffre des adhérents des loges allemandes (76.360) avant leur dissolution, environ quinze fois le chiffre des membres français du G.'.O.'., en activité en 1940.

Puissante numériquement, la F.'.-M.'. d'outre-Manche l'est aussi par ses accointances politiques : les loges anglaises sont étroitement liées, depuis leur création, à la dynastie de Hanovre.

Dès 1737, on voit un premier prince de sang royal adhérer à la franc-maçonnerie, Frédéric-Louis, Prince de Galles, fils du roi Georges II et depuis cette époque la maison souveraine lui est restée attachée. Le principal franc-maçon qui se soit assis sur le trône d'Angleterre est Edouard VII. Il sut admirablement, précisément avec l'aide des loges, imposer son influence dans la politique intérieure et extérieure de l'Angleterre. Au sujet de la politique d'encerclement de l'Allemagne, poursuivie par ce roi, politique qui aboutit à la première guerre mondiale de 1914, l'écrivain allemand Caro Von Farrers, dont la sincérité n'est pas douteuse, écrit, dans son étude sur « La politique européenne sous Edouard VII », qu'Edouard se servit pour sa politique précisément de sa position dans la maçonnerie, etc... et qu'il fut un serviteur remarquable de la politique maçonnique mondiale.

Déjà en 1868, alors qu'il était Prince de Galles, il fut introduit en Suède, par le roi Charles XV dans la Société des Maçons; l'année suivante, il assumait le protectorat sur la Grande Loge écossaise et en 1874, il revêtait la charge de Grand-Maître de la Grande Loge unifiée d'Angleterre qu'il conserva jusqu'en 1901, date de son avènement au trône, et son successeur dans ces fonctions fut alors son frère le Duc de Connaught qui les conserva jusqu'en 1939. Edouard resta jusqu'en 1910, date de sa mort, le protecteur de toute la franc-maçonnerie britannique. Au temps où il exerçait les fonctions de Grand-Maître, il multiplia le nombre des loges actives en Angleterre qui passa de 1.200 à plus de 1.300, et il ne négligeait aucune occasion pour affirmer publiquement sa qualité de franc-maçon.

C'est ainsi qu'il posa la première pierre des nouveaux docks de Bombay revêtu de tout l'attirail maçonnique. Son fils et successeur George V, n'était pas franc-maçon; toutefois dès la permière année de son règne, il devint le protecteur des grandes œuvres de bienfaisance franc-maçonnes. Après la première guerre mondiale, « en reconnaissance des victimes appartenant à la franc-maçonnerie et de sa grande activité dans le domaine de la charité », il accorda à la Grande Loge unifiée le droit de placer le lion britannique sur ses armes. Ses deux successeurs Edouard VIII et George VI, suivirent la tradition de leur grand-père. Le troisième fils de George V, le duc de Kent, remplit les fonctions de Grand-Maître de 1939 jusqu'à sa mort survenue brusquement en 1942. Donc, depuis 1874, la dignité de Grand-Maître a toujours été entre les mains du Roi ou d'un Prince royal. Ce n'est que cette année (1943) qu'on s'est écarté de la tradition en nommant le duc de Harewood, beau-frère de George VI, qui fut intronisé dans ses fonctions par le roi lui-même, dans une « tenue » solennelle.

A propos de cette intronisation, *Service Mondial* nous apprend que Georges VI a marqué son « regret de ce que dans certains pays la franc-maçonnerie ait dû interrompre son activité », mais il a dit sa certitude « que la Grande Loge mère universelle prêterait volontiers son appui pour relever cette institution aussitôt que les circonstances le permettront ».

Dieu veuille, pour notre pays, que le souhait du monarque.'. ne se réalise pas.

Pour cela, pour lutter efficacement contre la franc-maçonnerie, la première condition, comme le déclare *La Documentation hebdomadaire* dans un article qu'elle consacre à l'ouvrage de M. Charles de Flahault, « Les Francs-Maçons fossoyeurs du Premier Empire », c'est « de bien connaître les pièges que peuvent tendre ses agents ».

LA MAÇONNERIE ET LE PREMIER EMPIRE

Napoléon a-t-il été franc-maçon ? Charles de Flahault, dans l'ouvrage que nous venons de citer, penche pour l'affirmative.

M. R. Scherer, dans *La France catholique* (13 décembre 1943), penche pour la négative, bien que, dit-il, « Bonaparte ne devait, à coup sûr, dans les premières années de sa vie militaire, n'avoir à son endroit ni hostilité, ni même défiance ».

Devenu premier Consul puis Empereur des Français, la Franc-Maçonnerie ne devait pas davantage l'effrayer : « l'irréligion que celle-ci déclarait ne choquait pas l'Empereur dont le sens chrétien était assez oblitéré ».

Toutefois, s'il laisse la secte libre de se reconstituer ce n'est, nous dit M. Scherer :

« *...ni par sympathie, ni par admiration; c'est pour avoir un nouvel instrument de règne.*

Son procédé sera de lui choisir des chefs ou d'agréer des chefs qui lui plairont ; sa grande armée lui en fournira en abondance.

La Franc-Maçonnerie s'y prêtera-t-elle ?

Elle s'y prêtera jusqu'au moment où elle se sentira assez forte pour passer le lacet au cou du grand homme, « coupable de ne pas vouloir observer ses directives ».

Et voici comment, d'après *La Documentation hebdomadaire* (14 janvier), les choses se sont passées :

Tous les moyens semblèrent bons aux Loges pour abattre le grand empereur. Ses propres parents, bien qu'il les eût élevés lui-même au rang de grands dignitaires maçonniques, conspirèrent contre lui. La retraite de Russie fut l'œuvre de l'Ordre maçonnique.

Des conseillers perfides — écrit M. de Flahault — *flattant sa vanité, retenaient l'empereur à Moscou, tandis que d'indignes intendants achetés à prix d'or, administraient des magasins vides et que, par suite de la trahison et de la fraude, le ravitaillement se révélait inexistant. Tout cela ne visait qu'à un but, celui que s'était assigné l'Ordre, à savoir : anéantir la Grande-Armée, forte de 800.000 hommes. L'année 1813 amena l'effondrement général, et la trahison se fit jour dans l'armée française et dans celle de ses alliés.*

On sait la suite.

UN AUTRE COMPLOT

Cet épisode de la lutte de la maçonnerie contre Napoléon I[er] ramène l'attention sur les affaires d'Italie. La Maçonnerie, en effet, a été à coup sûr, au nombre des instigateurs du Coup d'Etat du 25 juillet. Badoglio, meneur du complot, était une « créature de la maçonnerie ».

Tout jeune, il avait compris que pour « faire une carrière » la protection des francs-maçons était plus importante que l'étude et les capacités. Avec le parrainage de parents juifs, les Norsa, et d'autres F.'., il se fit admettre dans la loge que dirigeait l'état-major général, le corps des Bersaglieri et l'artillerie. Il fut immédiatement envoyé à l'état-major général, et, lors de la guerre de Libye, le général, Frugoni, frère.'., le nomma chef du bureau des opérations. Il obtint rapidement le grade de commandant, premier des nombreux avancements dont il devait bénéficier pour de prétendus « services de guerre ». Vint pour l'Italie le conflit de 1915-1918. Badoglio avait, entre temps, pris du galon dans la franc-maçonnerie et la « dignité » à laquelle il avait atteint le faisait premier représentant des loges dans l'armée, chef de tous les généraux francs-maçons sous les ordres desquels il était militairement placé, et notamment du commandant de la 2[e] armée, le général Luigi Capello, dont il devint le chef d'état-major général. Après la guerre, Badoglio n'eut plus qu'un but : obtenir la disgrâce et la mise à la retraite de son chef, le maréchal Armando Diaz, et devenir chef d'état-major général de l'armée. Il y parvint avec l'aide du plus désastreux chef de gouvernement qu'eut jamais l'Italie, Francesco Saverio Nitti vénérable du 33[e] degré.

La Documentation hebdomadaire du 31 décembre 1943, à qui nous empruntons ces détails inédits, ajoute que « Badoglio fut de toujours un ennemi du fascisme ».

Le coup de force contre le nouveau régime, la maçonnerie dont il était l'instrument, le préparait dans l'ombre depuis longtemps, à vrai dire, depuis l'avènement du régime.

Lisons plutôt les révélations de l'écrivain italien, Giovanni Preziosi, dans le *Volkischer Beobachter*, du 1[er] décembre :

La trahison accomplie par Badoglio fut confiée d'abord à un autre haut dignitaire de la Maçonnerie, le général Luigi Capello dont Badoglio était une créature. Beaucoup de gens se souviennent encore de l'attentat manqué et du procès contre son auteur Tito Zaniboni. On l'avait découvert dans une chambre d'hôtel, à Rome, avec un fusil de précision. Le fusil était braqué sur le balcon de la place Chigi sur lequel devait apparaître Mussolini pour parler à la foule. Le procès amena au banc des accusés Zaniboni, ses complices et le général Capello. Ils étaient accusés : 1° de complot, 2° de rébellion, 3° de la tentative d'assassinat contre Mussolini.

Le procès révéla que le général Capello et Zaniboni avaient couvé leurs projets criminels dans une ambiance franc-maçonnique de tendance purement antifasciste et ayant pour but d'anéantir le fascisme par la suppression de Mussolini.

DERRIERE LES TERRORISTES

L'affaire que nous venons d'évoquer montre que la maçonnerie ne recule pas devant le crime pour aboutir à ses fins. Et ceci, n'est pas pour contredire l'affirmation de Paul Riche, selon laquelle « la secte est partout derrière les terroristes ».

La thèse du rédacteur de *L'Appel* est d'autant plus vraisemblable qu'il y a des précédents, de nombreux précédents.

En 1789, en 1793, en 1822, en 1830, en 1832, en 1835, en 1839, en 1848, en 1851, en 1871, et derrière toutes les manifestations sanglantes de la III[e] République, y compris le 6 février 1934, la maçonnerie tirait les ficelles, groupant les révolu-

tionnaires, les naïfs, les exaltés, la canaille, distribuant des armes, poussant la foule à l'émeute, puis la réprimant par ailleurs à l'aide de la police bourgeoise. La terreur — anarchiste ou policière — fait partie de l'arsenal des procédés maçonniques, tout comme le programme électoral républicain. Question d'opportunité.

Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, la Maçonnerie organisa les Sociétés Secrètes Populaires, d'abord contre les Bourbons, puis contre les Orléans.

En 1848, ce furent les FF∴ Lafayette, Arago, Garnier-Pagès, Raspail, Blanqui, Cavaignac, Ledru-Rollin, etc., qui conduisirent les groupes. Il n'en coûta que le sang du peuple français versé en abondance. En 1851, les proclamations communistes couraient les rues. La province était sous la menace des bandes armées; l'insurrection embrasa plus de vingt-cinq départements. La répression fut terrible. Tout rentra dans l'ordre bourgeois quand la fraction capitaliste de la franc-maçonnerie fit à ses compères socialo-communistes le signe d'arrêter l'effervescence révolutionnaire.

Plusieurs milliers de pauvres Français, accablés de travail et d'impôts, avaient payé de leur vie ces opérations mi-philanthropiques, mi-financières.

LE SECRET D'UNE CAMPAGNE

C'est également pour les beaux yeux de la clique judéo-maçonne que des milliers de jeunes hommes tombent tous les jours dans la guerre actuelle. Il n'a pas dépendu d'elle que l'hécatombe ne commençât plus tôt.

Avant de « mourir pour Dantzig », il avait été question de « mourir pour les Sudètes ». Une notable partie de la presse y poussait. Voulez-vous savoir pourquoi ?

Lisez ces extraits d'un article de *Je suis partout*, intitulé « L'Imposture tchèque » (numéro du 12 novembre 1943) :

On ne peut dénier au docteur Bénès un sens assez développé qui lui permet de flairer, si l'on peut dire, les gens capables de le servir. Il faut dire que, dans cette recherche, il a été puissamment aidé par son appartenance à la franc-maçonnerie et les facilités de tous ordres qu'il a rencontrées de ce fait dans sa besogne de prospection et de corruption. Dès qu'il est arrivé à Prague, après la guerre, et qu'il y a occupé le ministère des Affaires étrangères, il a créé un service de presse à la tête duquel il a mis un de ses vieux complices de la société secrète « Maffia »: Jan Hajek.

C'est Hajek qui, sous le contrôle de Bénès, a recruté dans toute l'Europe des concours pour la Tchécoslovaquie et c'est surtout dans les archives de son service qu'ont été puisés les documents dont nous allons donner maintenant un bref aperçu.

Parmi ces documents, ce sont ceux qui ont trait aux affaires françaises qui nous intéressent au premier chef. En voici un. C'est une lettre confidentielle adressée au lendemain de Munich, à son gouvernement par le Docteur Osusky, ministre de Tchécoslovaquie à Paris :

En juin 1938, je reçus une somme pour organiser la campagne convenue avec le président de la République, M. le Dr. Benès et le Dr. Hodza, président du Conseil. Dans cette campagne étaient prévues les dépenses pour les brochures, les tracts et les publications, ainsi que les subventions occasionnelles et, enfin les subventions mensuelles destinées aux personnes qui, dans la presse, venaient à passer sous silence les nouvelles qui nous étaient défavorables et à mettre en lumière celles qui nous étaient favorables. *Il en était de même pour les stations de radio, ainsi que pour les agences pour la diffusion des nouvelles intéressant la Tchécoslovaquie et le bassin danubien.*

Voyons maintenant quelles furent les journaux et les journalistes qui bénéficièrent de ces largesses.

Je suis partout cite entre autres :

Agence Economique et Financière, professeur Dominois, Agence Radio, professeur Ancel, professeur Pichon, la République, l'Exportateur français, l'Aube, l'Information, Le Temps, Le Monde libre, Le Figaro, Le Monde Slave, Le Peuple, Le Populaire, l'Europe Nouvelle, le professeur Beuve-Méry, Jules Sauerwein, Moysset, Agence Parest, Pierre Bernus, F. Crucy, Louis Eisenmann, B. de Jouvenel, Albert Mousset, Pierre de Quirielle, Louise Weiss.

A la faveur de ces révélations, on comprend mieux certaines positions qui parurent si insolites à l'époque.

ANNIVERSAIRE

Il y a dix ans, l'affaire Stavisky où tant de personnalités maçonniques ou maçonnisantes étaient compromises, éclatait comme une bombe.

L'Action Française retrace dans son numéro du 10 janvier la genèse de l'affaire. Elle en montre les à-côtés politiques, celui-ci entre autres, où semble bien se profiler l'ombre des FF∴ :

La colère gronde. Les anciens combattants décident d'organiser pour le mardi 6 février, où le nouveau gouvernement se présentera devant les Chambres, une grande manifestation pour que justice soit faite. Les ligues nationales lancent la même invitation. Le parti communiste les imite.

La S. F. I. O., son journal Le Populaire *et son grand chef Léon Blum, qui jusqu'à ce jour avaient bruyamment, eux aussi, demandé la lumière et le châtiment des coupables, se rangent soudain parmi les partisans de l'étouffement.*

Ont-ils acquis la certitude qu'il n'y avait pas parmi les politiciens compromis aucun des adversaires politiques qu'ils souhaitaient trouver ?

Veulent-ils profiter de leur désarroi pour ravir aux radicaux-socialistes les leviers de commande ? La franc-maçonnerie, qui compte dans les rangs socialistes presque autant d'adhérents que dans les rangs radicaux les a-t-elle conviés au secours de leurs frères ?

L'hypothèse n'est pas à rejeter a priori.

UNE INVENTION MAÇONNIQUE

Au cours de cette revue de presse, l'accent a été mis à maintes reprises sur les complots et les crimes de la secte. A propos de crimes, sait-on que l'instrument qui sert à les faire expier, porte la marque de fabrique ∴? C'est, en effet, un Frère, « élevé dans les idées humanitaires de Jean-Jacques », le Docteur Guillotin qui en fut l'inventeur.

Guillotin, nous dit L'Appel (30 septembre), *voulait épargner à ses contemporains de trop grandes souffrances. Il avait le malheur de posséder un nom sur lequel on pouvait facilement broder, et ses contemporains ne s'en firent point faute qui l'accablèrent de quolibets et de sobriquets, lui et sa sinistre machine.*

L'Académie même s'en mêla.

L'auguste compagnie comptait dans son sein un membre qui ne manquait pas d'esprit et qui composa le couplet suivant sur l'air grave du menuet d'Exaudet :

Guillotin,
Médecin,
Politique,
Imagine un beau matin
Que pendre est inhumain.
Et par patriotisme
Aussitôt
Il lui faut
Un supplice
Qui, sans corde et poteau,
Supprime du bourreau
L'office...
Et sa main
Fait soudain
La machine
Qui soudain nous tuera
Et que l'on nommera
GUILLOTINE.

C'en était fait, Guillotin ne pourra plus jamais détacher son nom de la sinistre veuve qui verra passer dans sa terrible lunette le roi de France qui n'avait pas voulu faire couler pour lui le sang de ses sujets, la reine martyre, Charlotte Corday la rédemptrice, André Chénier l'immortel, et Danton, leur bourreau.

PRISE DE POSITION

Nous avons indiqué, naguère, la position des catholiques et des protestants dans la lutte contre la maçonnerie.

Nous empruntons aujourd'hui à la *Novoïe Slovo*, de significatifs extraits d'un document rédigé, en 1932, par le « Conclave des hiérarques de l'Eglise Orthodoxe Russe à l'étranger ».

La Maçonnerie, dit ce « papier », *est une organisation internationale et mondiale secrète pour la lutte contre Dieu et le Christianisme, l'Eglise, l'Etat National et, surtout, l'Etat chrétien.*

Dans cette organisation internationale, la première place au point de vue de l'influence et de la puissance, appartient à la nation juive qui, depuis le jour de la crucifixion du Christ le Sauveur, combat Dieu. Le judaïsme est historiquement lié à la maçonnerie par les liens les plus étroits dans sa lutte acharnée contre la domination mondiale.

Le Message du *Sobor Orthodoxe* cite ensuite les déclarations antichrétiennes des maçons et des théosophes en vue et remarque que « dans ses rites, ses initiations et son symbolisme, la Maçonnerie a un caractère nettement blasphématoire et sacrilège ».

Bien entendu, les Maçons cachent l'existence de rituels pareils, mais ces rituels sont pratiqués dans les milieux supérieurs de certaines loges.

Si, dans les programmes secrets de la Maçonnerie, la lutte contre la religion occupe la première place, la seconde appartient à la lutte contre l'Etat et, avant tout, contre l'Etat chrétien.

Les Maçons le nient souvent, invoquant les articles de leurs statuts qui interdisent tout débat au sujet des actes des autorités et toute intervention maçonnique dans la lutte entre les partis politiques, mais ces articles des statuts des loges maçonniques ne sont destinés qu'à tromper plus facilement les gens mal informés.

C'est ce que nous n'avons cessé de proclamer ici.



LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES

NUMÉRO 6 — REVUE MENSUELLE — MARS 1944

Autorisation N° 257

(3e année)

SOMMAIRE

LE PROBLÈME MORAL ET LA FRANC-MAÇONNERIE 147
Bernard FAŸ

LA GRANDE RESPONSABILITÉ DU F.·. ROOSEVELT.............. 149
Georges OLLIVIER

LA FRANC-MAÇONNERIE ET L'INTELLIGENCE SERVICE.............. 153
Armand BERNARDINI

DE LA MYSTIFICATION A LA CORRUPTION.............. 156
Henry COSTON

CAGLIOSTRO ET LA PREMIÈRE LOGE FRANÇAISE A ROME....... 159
R. CHETTÉOUI

INFORMATIONS

La Franc - Maçonnerie française agent de propagande de l'Espagne rouge.............. 165

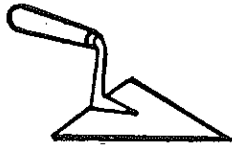
REVUE DE PRESSE



Directeur :
BERNARD FAŸ
Rédacteurs en chef :
Robert VALLERY-RADOT et J. MARQUÈS-RIVIÈRE
Secrétaire général : J. de BOISTEL
Administration : 39, rue de Paris, Hôtel Mondial, VICHY
Tél. : 34-35
Bureau à Paris : 7, rue Saulnier - Téléph. : Prov. 46-28

ABONNEMENTS :
Un an . . . . 70 frs
Six mois . . . 40 frs

LE NUMÉRO :
7 francs



A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

EN 1789 : LES MENEURS DU JEU

La presse s'intéresse beaucoup, depuis quelque temps, au rôle joué par la Franc-Maçonnerie à diverses époques de la vie française, notamment dans la préparation des événements de 1789. On a vu, dans notre dernier numéro, que les avis sont partagés sur ce point. Certains journalistes attribuent l'explosion révolutionnaire à l'état social de la nation, au mauvais état des finances, au délabrement de l'économie ; d'autres voient dans ce fait l'aboutissement logique de la campagne des philosophes et la main de la maçonnerie.

C'est à cette thèse que se rallie M. René Rossigneux dans l'étude qu'il consacre au livre de M. Paul Castelle « Le Secret de la Révolution française » (La Chronique de Paris, février), et M. Jean Maubourguet, dans son commentaire du même ouvrage et de celui non moins intéressant de Maurice de La Fuye sur Louis XVI (Combats, 12 février).

Une crise économique passagère, dans un pays florissant, écrit M. Rossigneux, **un déficit budgétaire infime en comparaison de celui de tous les Etats contemporains, un certain malaise social provoqué par une réaction nobiliaire maladroite, n'auraient pas suffi à faire tomber un trône dans un pays où la foi monarchique était encore si vive.**

Il fallait autre chose. Cette autre chose, ce fut l'action des loges, des loges manœuvrées par l'Angleterre.

M. Paul Castelle a abordé, dans son livre, relate le rédacteur de « La Chronique de Paris », **l'étude d'une question que bien peu d'historiens ont osé traiter franchement : l'ingérence de l'Angleterre dans la politique française de 1717 à 1793 (de la signature du traité d'Alliance entre George Ier et le Régent à la mort de Louis XVI), l'influence anglaise sur la France par le truchement de la Grande Loge d'Angleterre et de ses philosophes sur l'esprit public français. Sauf Bernard Fay qui a envisagé la question sous l'angle des rapports maçonniques, personne jusqu'ici n'avait tenté cette synthèse. La tâche était difficile. Se montrer impartial semblait impossible. L'auteur a su nous faire en toute objectivité un tableau précis et souvent pittoresque de la fondation de la Grande Loge anglaise en France (1) et de ses démêlés avec les loges anglaises jacobites, partisans des Stuarts, réfugiés en France.**

1. Devenue « Grande Loge Française » au début de la guerre de Sept ans.

A ces F∴ il fallait une doctrine :

Voltaire, Montesquieu, Rousseau iront en Angleterre ; chacun y trouvera un mentor philosophe irréligieux et maçon : Bolingbroke, Chesterfield, David Hume. Tous ceux qui ont eu un nom dans la littérature ou dans les salons depuis la Régence (la liste en serait interminable) ont fait le pèlerinage d'Angleterre. L'anglomanie est partout : dans les esprits, les mœurs, les habitudes de la vie, les relations sociales. La politique, la philosophie, l'art, la mode, la religion, tout est dominé par l'influence anglaise, par l'imitation de l'Angleterre. Les salons — et le XVIIIe siècle fut le siècle des salons — contribuent à propager cet état d'esprit.

Parallèlement au travail des loges et des salons, l'Encyclopédie — continuatrice de l'Encyclopédie anglaise et maçonnique de Chambers — intensifie sa propagande :

L'auteur nous en apporte la preuve irréfutable. Les directeurs de l'Encyclopédie, Diderot et d'Alembert, étaient maçons. Les résultats finiront par se faire sentir : l'Angleterre déchaînera la Révolution dans un pays qui, quelques années auparavant, lui avait tenu tête victorieusement sur mer (Guerre d'Indépendance américaine).

Sur l'opération révolutionnaire elle-même, M. Jean Maubourguet, dans Combats, nous donne d'intéressantes précisions :

Les loges font leurs premières armes dans l'émeute à l'occasion de la guerre des Farines. Pour résister au mouvement, il eût fallu des hommes énergiques, décidés à brider la révolution montante. Il n'y a que le vieux Maurepas — un conservateur — des gens qui ne connaissent le monde que par les livres : Turgot, Malesherbes ou un thaumaturge boursouflé, Necker... Dans l'affaire du collier, on trouve le franc-maçon Cagliostro; on décèle l'action de la secte dans les troubles de 1788 ; des modèles de cahiers pour les Etats généraux, où se trahit la main des loges, sont fournis libéralement aux paroisses rurales. 407 députés du Tiers sont francs-maçons. La plupart des acteurs du 14 Juillet, La Fayette et Camille Desmoulins, par exemple, sont de même obédience comme ceux qui vont dresser contre l'Eglise cette machine de guerre : la constitution civile du clergé. « Je crois, écrira plus tard le roi, que le ministre britannique a fomenté et peut-être payé les commencements de la Révolution ». Cela n'est pas douteux. Les incidents qui éclatent dans les ports sont financés par William Pitt, qui voudrait faire de la France, selon Michelet, « un blanc sur la carte ». La liaison entre Londres et les 600 loges qui existent en France, dès 1790, est largement assurée; elle l'est, en particulier, par l'un des plus infects personnages de tous les temps, le duc Philippe d'Orléans, grand maître de la franc-maçonnerie en France.

Par ailleurs, les grands hommes de la Révolution sont fort loin de dédaigner les livres sterling : tel est le cas de Mirabeau, de Danton, peut-être de Marat. Londres pousse de même façon les clubs, agents les plus actifs de la terreur en collaboration avec les juifs. Et, quand les Girondins pensent à appeler sur le trône un prince étranger, c'est vers l'Anglais York que se tournent leurs regards, à moins que ce ne soit vers le duc de Brunswick, lequel a cet avantage d'être le grand maître de la Maçonnerie tout entière.

Ainsi, le rôle de la maçonnerie dans le déroulement des événements de 1789 apparaît immense. Les historiens maçons — voyez Louis Blanc, Gaston-Martin — ont reconnu eux-mêmes son influence. Gaston-Martin, par exemple, avoue que « le renversement de la monarchie a été préparé jusque dans ses moindres détails ».

A L'ASSAUT DE LA RESTAURATION

La monarchie que «les enfants de la veuve» avaient largement contribué à détruire fut restaurée une vingtaine d'années plus tard. Quelle allait être l'attitude de la secte envers le nouveau régime qui rencontra, dès ses débuts, une forte opposition libérale ?

La maçonnerie, nous dit M. R. Scherer, dans **La France Catholique**, du 20 décembre, « n'était pas très outillée pour diriger et encourager les deux modes d'action du moment » : la violence et la propagande électorale; mais elle pouvait reprendre le procédé qu'elle avait déjà utilisé avec tant de profit au début de la révolution : « Animer les sociétés secondaires, ses « filiales », et s'en réserver la direction en leur fournissant un état-major maçonnique. »

C'est ce qu'elle fit entre 1815 et 1830.

Un certain nombre de sociétés furent inspirées par elle, la Charbonnerie et la Société « Aide-toi, le ciel t'aidera », entre autres.

La Charbonnerie, dont les origines remontent à l'occupation de Naples par les troupes napoléoniennes, était organisée avec une hiérarchie de « ventes » (le terme est emprunté au langage des bûcherons de Calabre, dont les forêts abritèrent les premières

(SUITE PAGES 166, 167, 168).



Le Problème Moral et la F∴ M∴

La Franc-Maçonnerie moderne, née à Londres en 1717, est la fille d'une crise morale et elle ne le cache pas. Sur ce point, maçons, non maçons, antimaçons sont d'accord : c'est la corruption terrible des mœurs régnant en Angleterre au début du XVIIIe siècle, et en train de s'étendre sur la France, qui a amené et facilité dans les milieux dirigeants d'Angleterre la création de la Grande Loge de Londres.

Les chefs politiques, religieux, intellectuels et universitaires qui se réunirent à cette occasion étaient tous profondément impressionnés par la situation morale du pays et par l'insuffisance des religions qui semblaient impuissantes à obvier au mal. La prétention de la Maçonnerie fut d'être en état, elle, d'y porter remède; son intention fut également d'en profiter.

La Grande Loge de Londres voulait à la fois préparer un groupe de chefs qui, dans le désarroi général, utilisant ainsi ce désarroi, s'imposât; mais elle prétendait, grâce à ce groupe, dominer ce désarroi et substituer, à un idéal religieux qui n'avait plus prise sur l'esprit humain, un autre idéal vivant et efficace. Elle prétendait qu'elle resterait attachée à la « religion universelle » et à la moralité universelle.

Sa réussite rapide, on pourrait dire immédiate, montre bien que ses préoccupations étaient partagées d'une façon générale en Angleterre, et nous devons noter le soin que les Loges anglaises prirent toujours de se maintenir avant tout sur ce terrain, dont les Loges françaises, plus mondaines et plus intellectuelles, s'écartèrent parfois en apparence (telle la Loge des *Neuf Sœurs*), mais qui resta malgré tout l'objet central et dominant de tous les groupements maçonniques. L'action politique, la propagande philosophique, les réjouissances, les fêtes, la constitution des sociétés secondaires, tout cela, qui fait un halo bigarré autour des Loges, est toujours présenté par elle comme accessoire, tandis que l'élément moralisateur constitue le facteur essentiel des initiations, des conférences, de toute la vie rituélique maçonnique et de toute son activité intime. C'est donc avant tout sur cette action morale que la Maçonnerie doit être jugée. S'il est légitime de la considérer aussi sous l'angle politique, puisqu'elle a eu une influence considérable dans l'évolution des Etats modernes, s'il est raisonnable de critiquer son évolution philosophique et son influence dans le domaine de la philosophie sur lequel elle a pesé très lourdement, il n'en reste pas moins que, pour porter un jugement d'ensemble sur la Maçonnerie, il faut se référer avant tout et surtout à sa doctrine, à son action, à son influence morale.

Dans certains pays, cette recherche s'avère assez délicate, car la Maçonnerie est une société secrète dont les mots d'ordre se dissimulent. Il est parfois impossible de discerner son action qui se cache sous des apparences variées, chatoyantes, sans cesse mouvantes. En France pourtant, la Franc-Maçonnerie a très rapidement pris des habitudes conformes aux goûts et aux tendances du pays; elle a été bavarde, elle a été mondaine, elle a été intellectuelle, et, sans renoncer au secret, elle a été fort indiscrète. On peut constater que, depuis sa création, la Franc-Maçonnerie française a eu des crises alternées d'exaltation et de panique durant lesquelles elle avait tendance soit à se précipiter sur la place publique pour se vanter de ses hauts faits, soit à rentrer au plus profond de sa tanière en niant presque qu'elle eût jamais existé, en tout cas qu'elle eût agi. Si cela rend un peu délicat de prononcer un verdict absolu, cela permet de trouver des points de repère. Il est net, en effet, que, dans une société où le clergé catholique avait perdu son prestige et le plus clair de son ascendant sur les hautes classes, la Franc-Maçonnerie fut de 1750 ou 1760 à 1800 le principal régulateur de la vie sociale et morale dans les hautes classes françaises. Cela est devenu encore beaucoup plus vrai après 1790 et, quand la Révolution Française eut brisé le cadre religieux de la France traditionnelle, on peut dire que tous ceux qui cherchaient des guides et des mots d'ordre de moralité se sont alors engouffrés avidement dans la Maçonnerie. Le regroupement maçonnique accompli par Roëttier de Montaleau à partir de 1795 s'est fait sur ce plan. Depuis cette date, d'une façon presque constante, la Franc-Maçonnerie a servi de guide moral à tous les partis de gauche et à tous les groupes de mouvement ; sa revue philosophique *La Décade philosophique*, a été sous le Premier Empire un véritable organe théologique et moralisateur. Sous la Restauration, les Loges maçonniques se sont constituées comme des *antiparoisses* et la Maçonnerie a été très nettement une contre-église ; elle l'est restée durant tout le cours du XIXe et du XXe siècle, gagnant sans cesse en influence, surtout à mesure que sa mainmise sur les cadres de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur devenait plus forte. Le Second Empire et la Troisième République ont été une période d'apothéose pour elle. La morale optimiste et utilitaire que pratiquait officiellement le régime bonapartiste lui convenait fort bien. Les réformes laïques de la fin du XIXe et du début du XXe siècle lui permirent de déblayer le terrain de tout ce qui la gênait et de devenir en quelque sorte l'église officielle de l'Etat Français Républicain.

Quels ont été les résultats ?

Ils sont nets, et il est à peine besoin de les commenter ; il suffira de les rappeler. Depuis 1920, la France a été pratiquement incapable de se trouver des maîtres dignes d'elle et des guides fermes; depuis 1920, la France est en perpétuelle crise de moralité politique, de moralité administrative et de moralité sociale. C'est ce mal qui n'a pas permis en 1934 à la France de regrouper ses élites de droite dans un programme commun de moralisation; c'est ce mal qui, en 1936-1938, n'a pas permis aux états-majors de gauche français de trouver un plan d'action minimum, d'imposer à leurs troupes la discipline indispensable et de garder parmi leurs cadres des méthodes d'action cohérentes. De 1934 à 1939, la réforme morale de la France, que tout le monde sentait nécessaire, à droite comme à gauche, a échoué. Tous les partis sont également responsables et doivent reconnaître leur faillite. Mais, plus qu'aucun parti, l'organisme qui s'était posé en guide moral du régime depuis 1870, l'organisme qui depuis 1790 avait prétendu remplacer l'Eglise catholique et suppléer toutes les églises et toutes les philosophies, plus donc que toute personne ou que tout groupe, cet organisme est responsable. Les maçons avisés le savaient bien; André Lebey et ses amis, à l'intérieur des Loges, réclamaient hautement la réforme même de la Maçonnerie qui, ils le sentaient, était devenue incapable de guider les âmes humaines et simplement de maintenir dans l'ordre ses propres effectifs. Des tentatives telles que la fondation du *Grand Prieuré des*

Gaules, des velléités comme « la main tendue aux catholiques », le courant qui se manifestait dans certaines loges pour une réintégration du Grand Architecte dans le Rituel Maçonnique, tout cela montre bien que les associations maçonniques étaient conscientes de leur faillite et de leur échec. Ils n'excusent pas ceux des autres élites ; sur ce point, c'est l'ensemble du pays qui doit être considéré comme coupable, mais le plus coupable de tous les organismes et de tous les corps, c'est l'organisme maçonnique, lequel jouissait d'une autorité reconnue depuis 1760 et d'une maîtrise incontestable depuis 1872.

En quoi a consisté cet échec, et par quoi peut-on définir, sinon expliquer, la faillite maçonnique?

Dans le domaine de la religion et de la moralité, la Maçonnerie a pris une attitude à deux faces ; d'une part, elle a amorcé dans ses loges des discussions et des prédications enveloppées où les différentes idées de morale positive étaient évoquées, commentées, combinées, triturées, d'un point de vue idéaliste, fort vague; on sentait un effort de synthèse, de syncrétisme, de réintégration des idées morales, mais nulle part on ne pouvait trouver un corps solide de doctrine. C'était plutôt une sorte de miroitement ou de chatoiement des grandes théories morales que le monde a connues depuis deux mille ans. Mêlées, confondues plutôt qu'associées, elles se présentaient aux hommes sous la forme la plus ambiguë et la moins contraignante; la morale maçonnique en effet a toujours visé à être une morale « sans obligation, ni sanction », une morale en pleine évolution qui s'interdit de poser des règles stables et fixes et qui tend vers un idéal lointain, non défini et non stable. Le seul élément fixe, net, brutal de la vie intellectuelle maçonnique (et c'est cela le second aspect de ces théories), c'est son rejet catégorique des dogmes des religions révélées et des morales traditionnelles, (du moins en France). La Grande Loge de Londres en proclamant la tolérance, en théorie, brisa en fait avec l'Eglise catholique et avec les églises traditionnelles ; elle affirmait hautement qu'elle ne voudrait suivre aucune secte religieuse (et le catholicisme était pour elle une secte) et aucune doctrine trop définie. L'effort qu'elle faisait pour remplacer le clergé l'amenait dans la pratique à une opposition formelle à l'égard de ces différents groupes.

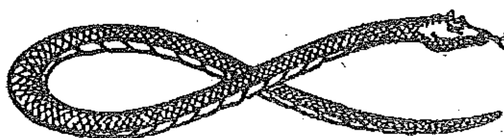
Tandis qu'elle rompait, et souvent d'une façon éclatante, avec les vieux cadres religieux et moraux de l'Europe continentale, elle proposait un idéal moral sans consistance, et malgré les innombrables conférences, ou plutôt parlotes des loges, cet idéal moral, loin de se préciser, n'a fait, au cours des siècles, que s'embrumer. Derrière ces belles paroles et ces discours éloquents, ce qui s'est retrouvé, c'est une camaraderie qui permettait toutes les compromissions. Dans les loges où se coudoyaient grands seigneurs, artisans, valets, et qui prétendaient constituer ainsi une aristocratie nouvelle, ce n'est pas la moralité simple et droite du peuple, mais ce sont les combinaisons, les artifices et les compromissions des grands qui se sont communiqués de haut en bas. Le grand vice de la Maçonnerie, surtout en France, a été d'étendre par sa camaraderie les pires habitudes de tricherie et de combinaison que les puissants, les opulents et les grands pratiquent trop souvent, jusqu'aux petits, qui, absorbés par leur tâche quotidienne et par leur métier, les ignorent. Le fait que la Maçonnerie ait offert et promis à tous ses adeptes de les aider, et de les favoriser aux dépens des non-maçons implique que la Maçonnerie a posé comme principe que ses adeptes auraient dans la vie une morale spéciale : la leur, tandis que l'ensemble du public était soumis à d'autres lois. La camaraderie de la Maçonnerie est donc une moralité utilitaire, égoïste et arriviste dont nous avons vu les résultats en France plus que dans aucun autre pays. C'est en effet en France que la Maçonnerie s'est le plus complètement emparée de l'Administration et qu'elle a pratiqué de la façon la plus impudique la doctrine de « toutes les places tout de suite » proclamée par un de ses représentants en 1936. En 1934, elle se sentait si coupable qu'elle procéda à diverses « purges », peu efficaces sans doute, mais qui révèlent du moins le sentiment de mauvaise conscience qu'elle portait en elle à l'égard d'elle-même. Ce sentiment, nous le retrouvons constamment, jusqu'à la hantise et l'obsession, à mesure que nous dépouillons les archives du *Grand-Orient* et celles de la *Grande Loge.* Sans doute ont-elles été écrémées par les maçons en fuite, mais ce qui reste, et qui est immense, nous montre une telle accumulation de compromissions, de faveurs illégales, de menteries et de faux semblant, et cela à tous les degrés de l'échelle, mais surtout chez les humbles, que l'on finit par être épouvanté et consterné de ce spectacle. La Maçonnerie en France, ce fut la tricherie mise à la disposition de tous ceux qui le voulaient bien, c'est la vulgarisation de l'arrivisme.

●

Cette constatation, qui ressort avant toute autre de notre enquête dans les archives maçonniques, suffit à montrer combien écrasante est la responsabilité de la Maçonnerie dans la faillite morale de l'Occident. Ce qui a manqué à la France depuis vingt ans, ce n'est pas l'intelligence. Nos écoles, en particulier nos écoles secondaires, ont continué à donner un enseignement intellectuel fort bon; nos savants, nos artistes ne sont pas indignes de nos traditions. Ce qui a manqué à la France, ce n'est pas non plus, quoi qu'on pense, le travail. Beaucoup de Français étaient nonchalants, mais toutes les fois qu'ils le voulaient les Français savaient et voulaient donner un coup de collier; ce qui a manqué à la France, c'est la sagesse et la discipline morale. La crise du monde moderne comme la crise de notre pays n'est point une crise d'ingéniosité ou de culture intellectuelle. Les découvertes scientifiques, les raffinements artistiques sont à l'heure actuelle en constant progrès : mais il est de plus en plus évident que les hommes ne savent plus manier leurs instruments scientifiques, ne savent plus utiliser leurs objets d'art pour le bien de leur corps, de leur intelligence et de leur âme. Ce sont les cadres mêmes de la vie intérieure, c'est son orientation qui sont en défaut.

L'Etat Français qui voulait la rénovation de la France devait vouloir d'abord la disparition de la Maçonnerie et devait chercher à faire un examen de conscience qui permît d'établir le bilan des responsabilités maçonniques. Il faut dire aujourd'hui, après Monsieur le Maréchal, et en nous adressant aux générations de jeunes Français qui montent : l'intelligence, la force physique, le travail même, ne peuvent relever un pays si ce pays n'a pas des cadres de moralité qui lui permettent d'utiliser les ressources fournies par son effort et par son ingéniosité. Le bonheur dépend avant tout de la formation du caractère et l'on a vu depuis deux siècles que les loges, loin d'être capables de former de grands caractères, ont réussi à déformer l'âme des Français.

Bernard FAŸ.



La Grande Responsabilité du F∴ ROOSEVELT

C'EST la Maçonnerie qui est à la base des messages du F∴ Roosevelt, a déclaré le F∴ Groussier, président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient, au Congrès des Loges de l'Est de mai 1939. « **Nos adversaires y ont bien vu la marque de la Franc-Maçonnerie française, et leurs critiques sont en train de faire le tour de l'Europe.** »

Cette déclaration qui visait à donner une grande importance aux intrigues diplomatiques de la F∴-M∴ française, ne semble pas loin de la vérité à ceux qui connaissent la solidarité internationale du judaïsme et la composition de l'entourage politique du F∴ Président Roosevelt.

C'est le Judaïsme, si puissant dans le Rite écossais, en France comme dans tous les pays où ce dernier a pu se développer, qui a tourné le barrage administratif dressé entre les Obédiences maç∴ latines et anglo-saxonnes depuis le début de la querelle du Grand Architecte de l'Univers ; rendu efficace la solidarité maçonnique qui, autrement, n'eût pas été sensible dans tous les Etats démocratiques et favorisé les rapprochements officieux nécessaires au développement de la crise révolutionnaire qui bouleverse le monde depuis une dizaine d'années.

De tendances radicales (sauf peut-être dans quelques Etats du Nord) comme la Maçonnerie française, en dépit de son hypocrisie puritaine, la F∴-M∴ américaine a une représentation nombreuse au Congrès et son influence politique est considérable. On comptait, en effet, quarante-huit sénateurs et deux cent treize Représentants F∴-MM∴ en 1916 ; soixante-sept sénateurs et trois cent cinq Représentants F∴-MM∴ en 1930 et cinquante-trois sénateurs et deux cent trente-six Représentants FF∴-MM∴ en 1941.

Nous empruntons ces chiffres à l'étude que M. Ehlers a consacrée à la Franc-Maçonnerie américaine et au rôle confié au F∴ Président Roosevelt par la Maçonnerie mondiale : FREIMAURER ARBEITEN FUR ROOSEVELT (les Francs-Maçons travaillent pour Roosevelt). Etude très documentée et dont les principaux éléments : les messages de la F∴-M∴ française au F∴ Roosevelt, ont été puisés dans les archives de l'ancien Grand Orient de France.

Nous n'insisterons pas sur le chapitre de cet ouvrage où M. Ehlers a condensé les renseignements recueillis sur les attaches maçonniques du F∴ Président Roosevelt, de certains de ses prédécesseurs (Washington, Monroë, Jackson, Polk, Harding...) et collaborateurs. Ce rappel, nécessaire dans une étude aussi importante, n'apprendrait pas grand'chose à nos lecteurs. Au demeurant, nous joignons à cette analyse un tableau aussi complet que possible des présidents des Etats-Unis francs-maçons avec la référence aux sources bibliographiques en notre possession (**The New-Age, L'Acacia**) et nous passons tout de suite à l'examen du problème de la solidarité internationale que M. Ehlers appelle à juste titre la « paix maçonnique ».

Le premier des appels lancés par les éléments les plus avancés de la F∴-M∴ européenne au F∴ Roosevelt, remonte au 27 décembre 1936.

LE DISCOURS DE BUENOS-AIRES

Le F∴ Roosevelt venait d'être réélu président. Il avait profité du court espace de temps qui le séparait de sa rentrée en fonctions (on appelle ce moment : session de canard boiteux) pour faire un voyage en Amérique du Sud. Au cours de cette tournée, il avait rappelé la formule du « bon voisinage », proclamée en 1933 par M. Cordell Hull à la Conférence de Montevideo, et s'était efforcé de rendre sensible la solidarité des démocraties du Nouveau-Monde.

La plus importante de ces manifestations avait eu lieu pendant la conférence panaméricaine de Buenos-Aires. M. Roosevelt y avait parlé de ses efforts pour maintenir la paix en des termes qui avaient ému les chefs de la Maçonnerie.

Les Grands Officiers de seize Obédiences européennes, qui connaissaient ses efforts secrets pour favoriser la cause juive et maçonnique, au besoin sous la forme hypocrite de la guerre larvée, particulièrement efficace à Madrid et à Tchoung-King, lui adressèrent un vibrant manifeste où perçaient leurs craintes et leurs espoirs.

Le voici :

A son Exc. Franklin Roosevelt,
Président des Etats-Unis d'Amérique.

Dans toutes les capitales européennes où la Franc-Maçonnerie conserve son droit de libre asile, le message de Buenos-Aires a retenti comme en la nuit galiléenne, la promesse de paix qui, voici plus de dix-neuf siècles, illumina le cœur des hommes de bonne volonté.

Excellence,

La première parole de vos Frères en Hiram sera donc, à l'heure la plus trouble et la plus troublée de l'histoire du monde, pour payer au Président des Etats-Unis d'Amérique le tribut de leur gratitude.

Qu'il leur soit ensuite permis de porter à votre connaissance leurs inquiétudes, leurs craintes et aussi les quelques espérances qui leur demeurent ouvertes.

Redoutant qu'une guerre dévastatrice abolisse bientôt les espoirs que fondent sur la paix les démocraties européennes, les Obédiences maçonniques soussignées appellent l'attention de Votre Excellence sur les nouveaux et dangereux motifs de haine qu'allument ici, là et ailleurs, des idéologies contradictoires. Les démocraties politiques, issues du parlementarisme anglais et de la Révolution française, ont trouvé en divers lieux du monde des adversaires prêts à accepter que la force des armes décide seule de leur survie. Des philosophies politiques, des idéologies sociales s'affrontent qui iraient volontiers jusqu'aux champs de bataille pour affirmer leur volonté de puissance.

Ainsi, à tous les motifs de guerre que faisaient déjà naître l'amour du lucre et la cupidité des hommes, s'ajoutent aujourd'hui des mobiles intellectuels, des mobiles passionnels dont le péril ne saurait échapper à Votre Excellence. En Espagne, notamment, des hommes s'entredéchirent qui appartiennent à la même Patrie et dans les veines desquels coule la gloire du même sang.

Tout espoir nous sera-t-il donc refusé ? Et sera-t-il dit que la Franc-Maçonnerie n'aura pas, quand il en est temps encore, fait entendre sa fraternelle voix ? Nous ne pouvons l'admettre et nous adjurons Votre Excellence de se joindre à nous pour un ultime effort en faveur de la Paix.

Nous n'avons garde d'oublier, en effet, que l'homme qui, pour quatre nouvelles années, vient d'être appelé à diriger les destinées d'un peuple immense, reçut la lumière dans nos Temples. Pas davantage, nous n'oublierons le rôle que pourrait jouer, en faveur de la paix si tragiquement menacée, celui d'entre nos Frères qui — s'étant vu par un plébiscite aux voix innombrables, conférer une nouvelle et exceptionnelle autorité — ne saurait de son côté, considérer sans tristesse l'Etat actuel de notre Europe.

Non, la fraternité entre les hommes n'est pas et ne doit pas être une vaine illusion. Mais encore faut-il — et qu'il nous soit pardonné de n'apercevoir à l'horizon de nos vieilles capitales nulle autre voie de salut — qu'à tous les échos de l'ancien continent notre F∴ Franklin ROOSEVELT crie sa tendre alarme. Votre Excellence a commencé. Et magnifiquement. Mais nous le supplions de persévérer et d'engager par tous les moyens en son pouvoir une rapide et décisive action contre la guerre.

Veuille Votre Excellence écouter d'un cœur ému l'appel de notre fraternelle angoisse. C'est en elle, en la Lumière qu'elle reçut aux lieux où règnent la bienfaisance et la paix que repose notre suprême espoir ; au nom de quoi nous La saluons par les Nombres mystérieux que nous seuls connaissons.

Fait et signé à l'Orient de Paris, le jour de la Saint-Jean d'Hiver, l'an de la vraie lumière, cinq mille neuf cent trente-six (« E∴ V∴ », 27 décembre 1936.)

Grand Orient de Belgique.
Grande Loge de Bulgarie.
Grande Loge du Danemark.
Grande Loge Espagnole. Grand Orient Espagnol.
Grande Loge de France.
Grand Orient de France.

Grande Loge Symbolique de Hongrie.
Grande Loge de Luxembourg.
Grande Loge Nationale de Pologne.
Grande Loge Nationale de Roumanie.
Grande Loge Suisse « Alpina ».
Grande Loge Nationale de Tchécoslovaquie.
Grande Loge « Lessing zu den 3 Ringen ».
Grande Loge de Vienne.
Grande Loge « Yougoslavia ».

(Compte-rendu officiel des Travaux de la Grande Loge, mars 1937, n° 86.)

Cet appel resta quelques mois sans réponse. Le Président Roosevelt se heurtait à l'obstruction systématique d'Américains qui voyaient les écueils de sa politique ; il tenait à garder pour les heures de crise « l'exceptionnelle » autorité que lui avait conférée sa triomphale réélection et manifesta seulement sa volonté de sauver le Grand Œuvre par le discours qu'il prononça le 5 octobre 1937, pendant l'inauguration d'un pont à Chicago.

Après avoir rappelé les espoirs fondés par les démocrates du monde entier lors de la signature du pacte Briand-Kellog (espoirs bien déçus en 1937), il proclama que bien que les Etats-Unis détestassent la guerre, ils pouvaient y être entraînés :

Il y a dans le monde moderne, dit-il, une solidarité, à la fois technique et morale, qui fait qu'il est impossible à une nation de complètement s'isoler des bouleversements économiques et politiques du reste du monde...

(Les Cahiers des Droits de l'Homme, 15 octobre 1937, p. 667.)

C'était le début de la campagne qui devait, en quatre ans, amener les Américains à rompre avec l'isolationnisme.

LE PACTE DE MUNICH'

Le second appel des Francs-Maçons fut lancé le 24 septembre 1938, pendant la crise tchécoslovaque. Le Grand-Orient de France, réuni en convent, adressa au F∴ Roosevelt le télégramme que voici, au nom de six Puissances maç∴ :

Assemblée générale du Grand Orient de France solennellement réunie en présence délégués : GRANDE LOGE DE FRANCE, GRANDE LOGE SUISSE « ALPINA », GRANDE LOGE DE YOUGOSLAVIE, GRAND ORIENT DE BELGIQUE, GRAND ORIENT ESPAGNOL, adjure fraternellement Président Roosevelt faire entendre sa voix pour suspendre mesures de force en Europe STOP Guerre mondiale peut être évitée par intervention haute autorité du président Roosevelt au service du droit et de la justice STOP Expression gratitude centaines millions d'hommes.

(Compte-rendu du convent du G∴O∴ de 1938, p. 285.)

L'Ordre Maç∴ Mixte International **Le Droit Humain** suivit l'exemple donné par le Grand Orient ; le 25 septembre, il télégraphiait au Président Roosevelt :

Le Suprême Conseil de l'Obédience Maçonnique Mixte Internationale « Le Droit Humain » s'associe aux démarches tentées auprès de vous dans le but de sauver la Paix.

Dès le 24 septembre, le Président Roosevelt avait pris diverses mesures qui, sous prétexte d'isoler en cas de guerre le système économique des Etats-Unis, préparaient le boycottage des pays « fascistes ».

Le 26, il lança le « pressant » appel où il rappelait les obligations du Pacte Briand-Kellog relatif au règlement des « controverses uniquement par l'emploi de méthodes pacifiques ».

Ce manifeste n'eut guère d'influence sur les négociations, car la paix fut sauvée par la conférence à quatre, réunie à Munich à la suite de l'initiative de M. Mussolini.

Les Francs-Maçons, qui tenaient à voir le Président Roosevelt prendre l'habitude d'intervenir dans les affaires de l'Europe, s'empressèrent de lui adresser des télégrammes de reconnaissance.

Celui du Droit Humain était bref :

Suprême Conseil Mixte International Droit Humain vous remercie fraternellement pour admirable effort en faveur de la paix.

Le message du Grand Orient était plus lyrique :

Paris, le 8 octobre 1938.

A M. Franklin ROOSEVELT,
Président des Etats-Unis d'Amérique,

Monsieur le Président,

Le samedi 24 septembre 1938, alors que la situation internationale apparaissait presque désespérée, l'Assemblée Générale de notre Ordre, solennellement réunie, en présence des délégués des Puissances maçonniques européennes amies, vous adjurait fraternellement de faire entendre votre grande voix en vue d'éviter le déchaînement d'une guerre universelle.

Une immense espérance a soulevé, non seulement les Francs-Maçons, mais le monde civilisé tout entier lorsque, répondant à notre appel angoissé, vous avez bien voulu, le 26 septembre, lancer, en faveur de la paix, un manifeste dont la portée s'est aussitôt révélée considérable.

Dès que l'Europe en eut connaissance, l'atmosphère se trouva complètement changée et tels hommes d'Etat qui semblaient auparavant ne plus envisager que le recours à la force se montrèrent favorables à la poursuite des négociations.

On sait que celles-ci aboutirent à sauver la paix. Il ne fait donc aucun doute que votre haute intervention fut en l'occurrence déterminante.

Nous tenons à vous en exprimer la plus profonde reconnaissance en vous demandant très fraternellement de poursuivre l'œuvre humanitaire à laquelle vous avez avec tant de noblesse attaché votre nom.

La solution des vastes problèmes qui angoissent le monde civilisé ne peut résulter que de la collaboration la plus large de toutes les nations et notamment parmi elles de la grande démocratie sœur dont vous êtes le représentant.

Nous vous remercions par avance de cette éminente coopération et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre fraternelle et respectueuse affection.

L'UN DES SECRETAIRES
DU CONSEIL DE L'ORDRE.

Ces appels du pied dissimulaient mal la déception que le maintien de la paix avait causé dans le clan belliciste des démocrates. Il ne renonça pas pour autant à ses projets. Le Juif Bernard Baruch partit pour Londres afin d'établir la liaison entre les bellicistes anglais et américains.

Le 8 décembre 1938, M. Eden, dont M. Chamberlain s'était séparé lors du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, débarquait à New-York. Il venait voir M. Roosevelt « en simple démocrate qui parle à un autre démocrate » et lui apportait les « excuses » de la Grande-Bretagne pour l'accord de Munich. (**Time, 19 décembre 1938, p. 10.**)

C'était le début de la manœuvre qui devait isoler M. Chamberlain en Angleterre et rendre vaine sa politique de conciliation, la seule qui eût sauvé l'Europe du désastre.

LA DEMARCHE COMMINATOIRE DU 15 MARS 1939.

Le Grand-Orient et la Grande Loge de France n'attendaient qu'une occasion d'intervenir de leur côté.

Ils la provoquèrent le 1er février 1939. Leur message, dont M. Ehlers reproduit le **fac-similé**, a été en partie publié par M. Robert VALLERY-RADOT, dans le bel article qu'il a donné aux *Documents Maçonniques* en décembre 1942 : **Au pays du F∴ Roosevelt et du F∴ George VI.**

Nous prenons la liberté d'en donner la copie intégrale, car l'action du F∴ Président Roosevelt, dans les quelques semaines qui suivirent, lui confère une grande importance. Le voici :

A son Excellence M. Franklin ROOSEVELT,
Président des Etats-Unis d'Amérique.

Le Grand Orient de France et la Grande Loge de France vous expriment une fois encore la profonde gratitude de tous les Maçons français pour vos efforts incessants en faveur de la Paix. Ils ne sauraient oublier qu'au mois de septembre 1938 vos nobles interventions ont contribué de façon décisive à écarter les périls qui menaçaient l'Europe et la civilisation.

Mais la Grande Loge et le Grand Orient de France constatent que, malheureusement, la sécurité du monde est loin d'être définitivement assurée.

Les dangers de guerre restent grands. Et d'odieuses persécutions, que le gouvernement américain a flétries en des termes auxquels s'associe pleinement la Maçonnerie française, semblent rendre plus difficile encore l'avènement d'une paix fondée sur les grands principes de justice et de liberté spirituelle dont vous vous êtes toujours fait le fervent interprète.

Les deux puissances maçonniques françaises pensent comme vous que l'ordre nouveau auquel aspirent tous les hommes de bonne foi et de bonne volonté ne peut être établi que par une conférence internationale, où seraient représentés tous les Etats intéressés et au cours de laquelle seraient étudiés en pleine clarté tous les problèmes territoriaux, ethniques et économiques qui divisent aujourd'hui les nations.

Le Grand Orient de France et la Grande Loge de France pensent que, à l'heure actuelle, vous avez seul l'autorité nécessaire pour provoquer la réunion de cette conférence. Aussi les deux Fédérations maçonniques françaises vous adressent-elles, au nom de tous leurs membres, une adjuration pressante et respectueuse pour que vous preniez sans plus tarder l'initiative de convoquer cette assemblée internationale avant qu'éclatent dans le monde de nouveaux conflits dont les répercussions, impossibles à prévoir, risqueraient d'entraîner la ruine de notre civilisation.

Arthur GROUSSIER, 33e
M. DUMESNIL de GRAMONT, 33e
(LE GRAND-ORIENT DE FRANCE ET LA PAIX, brochure éditée par le Comité PAIX ET LIBERTE, p. 34.)

États-Unis

PRÉSIDENTS F.·. M.·.

(1789-1797)

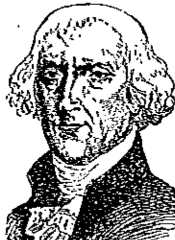
G. WASHINGTON



Initié à la L.·. N° 4 de Fredericksburg (Virginie), le 4 novembre 1752; Maître de la L.·. N° 22 d'Alexandria (Virginie).

(The New Age, novembre 1935, p. 693; février 1936, p. 111.)

TH. JEFFERSON



F.·. M.·.

(The New Age, avril 1938, p. 244.)

(1801-1809)

(1809-1817)

J. MADISON



Membre de la Hiram Lodge N° 59 de Westmoreland County (Virginie).

(The New Age, août 1936, pp. 457-458 ; mars 1938, p. 180.)

J. MONROE



Initié à la L.·. N° 6 de Williamsburg (Virginie), le 9 novembre 1775.

(The New Age, novembre 1935, p. 693.)

(1817-1825)

(1829-1837)

A. JACKSON



Grand Maître de la Grande Loge de Tennessee ; membre honoraire de la G.·. L.·. de Floride.

(The New Age, octobre 1935, p. 618; janvier 1936, p. 43; octobre 1936, p. 241; octobre 1939, p. 627.

J. KNOX POLK



Membre de la L.·. N° 31 de Columbia (Tennessee) et du La Fayette Chapter N° 4 R.A.M. de Columbia.

(The New Age, mai 1936, p. 304; novembre 1936, p. 693.)

(1845-1849)



1913 1921

W. WILSON

F.·. M.·.; fête organisée en son honneur au Trocadéro, le 6 avril 1924, par le Comité des Fêtes civiles du G.·.-O.·. de France.

(L'Acacia, mars 1924, p. 415 ; janvier 1932, pp. 249-260.)



1921 1923

W. G. HARDING

Membre de la L.·. N° 70 de Marion (Ohio), le 27 août 1920; de l'Aladin Shrine Temple, de Columbus, le 7 janvier 1921; du Chapitre N° 62 de l'Arche royale de Marion; membre à vie de l'Albert Pike Lodge N° 36 de Washington et du Kallipolis grotto.

(The New Age, mai 1936, p. 305; septembre 1936, p. 562; août 1939, p. 496; Bulletin de l'Association Maçonnique Internationale N° 8, octobre-décembre 1923, pp. 175-177.)

F.-D. ROOSEVELT

(1933)

Initié à la Holland Lodge N° 8, le 28 novembre 1911 ;

32e du RITE ÉCOSSAIS

le 28 février 1929;

membre du Cyprus Shrine Temple, d'Albany;

de la Greenwood Forest N° 81, des Grands Cèdres du Liban, de Warwick (N. Y.);

membre honoraire de l'Almas Shrine Temple, de Washington.

(Revista Masonica, N° I-II, 1933, p. 57.)
(The New Age, avril 1935, p. 244; mars 1936, p. 176; mai 1936, p. 306.)

J. BUCHANAN

(1857-1861)



Membre de la L.·. N° 43 de Lancaster.

(The New Age, février 1936, p. 112.)

A. JOHNSON



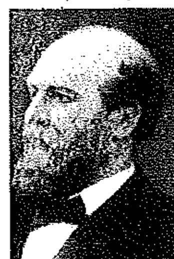
Membre du Rite d'York et du Rite Ecossais.

(The New Age, décembre 1935, p. 745.)

(1865-1869)

J. GARFIELD

(1881)



Initié à la Magnolia Lodge N° 20 de Columbus (Ohio), le 19 novembre 1861; affilié à la L.·. N° 30; membre à charte de la Pentalpha Lodge N° 23, de Washington.

(The New Age, novembre 1935, p. 694; septembre 1936, p. 561; novembre 1939, p. 684.)

W. MAC KINLEY



Initié à la L.·. N° 21 de Winchester (Virginie), le 1er mai 1865; reçu au Chapitre N° 84 R.A.M., de Canton (Ohio), le 28 décembre 1883 ; élu membre à vie de la Washington Commandery N° 1, le 23 décembre 1896.

(The New Age, décembre 1935, p. 747 ; mai 1936, p. 304.)

(1897-1901)

TH. ROOSEVELT

(1901-1909)



Membre de la Matinecock Lodge N° 806, d'Oyster Bay (N. Y.).

(The New Age, avril 1935, p. 243.)

W.-H. TAFT



Membre de la Kilwinning Lodge N° 356 de Cincinnati (Ohio).

(The New Age, décembre 1935, p. 747.)

(1909-1913)

Les expressions d' « odieuses persécutions » et de « problèmes ethniques » désignent clairement les inspirateurs de ce message : c'étaient les Juifs, si nombreux à la Grande Loge de France. Avec une légèreté que l'on admirera, les porte-parole des deux principales Obédiences maç.'. françaises acceptaient de poser en principe que l'un des plus gros obstacles à la paix du monde, sinon le plus gros, était le règlement de la question juive.

Le drame qui se déroule sous nos yeux prend donc tout son sens.

Il faut y insister, les Juifs et leurs amis étaient irrités par la politique d' « apaisement » amorcée au mois de septembre 1938 par M. Chamberlain ; ils la stigmatisaient comme une trahison. Sous la plume des rédacteurs de **Times**, de la **News Chronicle** et de quelques autres feuilles bellicistes, le mot d'apeaser accolé au nom de M. Chamberlain prenait une signification méprisante. Malgré tout, le Premier ministre poursuivait sa tâche avec calme, soutenu par ce clan de conservateurs, conscients du péril, que l'on appelait le **Clivedon Set.**

A la mi-mars 1939, l'Angleterre était sur le point de compléter les accords de Munich par un traité de commerce. C'était le commencement de la détente, à un prix que beaucoup, les Polonais les premiers, regretteront peut-être de n'avoir pas voulu payer en temps utile : l'abandon de la Russie des Soviets.

Mais les Juifs veillaient; ils voulaient à tout prix sauver la place d'armes que l'U. R. S. S. était pour eux.

On ne peut douter que ce soit eux qui aient inspiré au F.'. Président Roosevelt, le message qu'il adressa à M. Chamberlain, dans la nuit du 15 au 16 mars, pour l'informer que s'il continuait ses négociations avec l'Allemagne, l'Angleterre ne pourrait plus attendre d'aide d'aucune sorte de la part des Etats-Unis ; la vente des avions elle-même serait suspendue.

Le réarmement anglais était trop peu avancé pour que M. Chamberlain ne cédât pas à la pression du F.'. Président Roosevelt. La guerre était désormais certaine à plus ou moins longue échéance.

A la suite de l'occupation de la Bohème et de la Moravie par l'armée allemande et de l'Albanie par l'Italie, le F.'. Président Roosevelt joua avec aplomb le rôle du pacificateur et proposa, le 14 avril 1939, de réunir une conférence internationale ainsi que l'avaient suggéré deux mois et demi plus tôt le Grand Orient et la Grande Loge de France. L'un des objets de cette conférence devait être le désarmement progressif.

Si les rédacteurs juifs du **Populaire** et des **Cahiers des Droits de l'Homme** firent un chaleureux accueil à cette proposition, les Nationaux montrèrent à son endroit quelque scepticisme. Personnellement, nous la combattîmes dans la **Revue Internationale des Sociétés Secrètes** et l'**Action antimaçonnique.**

Dans ce concert, le pasteur Louis Lafon fut un de ceux qui apporta les arguments les plus décisifs. Mettant en garde les lecteurs de **La Vie nouvelle** contre leurs illusions sur les pouvoirs réels du président des Etats-Unis, il rappela le fâcheux exemple du F.'. Président Wilson et les échecs, lamentables du point de vue français, des conférences internationales chargées du désarmement général.

A ce propos, il écrivit :

...Il faut noter que si, dans toute la grande partie de son message, le Président parle avec une franchise, une clarté, une précision qui est quelque chose de nouveau et d'original, il n'y a rien de neuf dans les conclusions pratiques qu'il en tire. Une conférence internationale pour mettre tout le monde pacifiquement d'accord, à la suite d'une conférence de désarmement, c'est là, au contraire, du très vieux, de l'usagé, ce sont là des procédés que nous n'avons jamais employés qu'à notre détriment, à celui de la véritable paix. Que de conférences nous avons eues, à chacune desquelles nous avons perdu quelque chose, et la pauvre Société des Nations, avant de défunter, et encore agonisante, à son dernier souffle, n'a-t-elle pas, durant des mois et des années, cherché en vain une solution, même très partielle, à ce problème insoluble du désarmement...

(LA VIE NOUVELLE, 21 avril 1939.)

Les circonstances rendirent la réunion de cette conférence impossible, mais, dès qu'il eut connaissance du message du F.'. Roosevelt, le Grand Orient lui adressa le câblogramme de reconnaissance que voici :

A son Excellence, M. Franklin ROOSEVELT,
Président de la République des ETATS-UNIS D'AMERIQUE.
WASHINGTON.

Au lendemain de la vaine réfutation par l'un de vos interlocuteurs européens de l'admirable message que vous leur avez adressé le 15 avril, le Grand Orient de France tient à vous réitérer l'expression de sa profonde reconnaissance pour l'œuvre si noblement humaine à laquelle vous vous consacrez avec tant de courage et de ténacité.

DE LA TRAHISON DE LA FRANCE AU BOLCHEVISME

Vaine manifestation ! Les conséquences de la note comminatoire adressée le 15 mars 1939 par le F.'. Roosevelt à M. Chamberlain, se produisirent au mois d'août suivant. Le Président des Etats-Unis chercha à donner le change sur ses intentions bellicistes par des messages aux chefs d'Etat européens. Cependant, son ambassadeur à Paris, William Bullitt, poussait M. Daladier à déclarer la guerre ; une circonstance fortuite permit à M. Philippe Henriot de l'apprendre au cours d'une visite à l'ambassade de Pologne.

Suivant une formule maçonnique aujourd'hui bien connue, le F.'. Roosevelt avait jusqu'au bout conduit notre malheureux pays à la guerre sous le drapeau de la paix.

Il avait fait la même chose en Angleterre et le capitaine Ramsay, membre de la Chambre des Communes, et qui n'est pas un quelconque « traître de Stuttgart », est depuis le mois de septembre 1939 en prison parce qu'il s'était fait livrer la correspondance échangée entre MM. Roosevelt et Churchill à l'insu de M. Chamberlain, en vue de la déclaration de guerre de l'Angleterre et de sa contrepartie, la garantie d'assistance américaine, et qu'il se préparait in-extremis à défendre son pays contre les entreprises du clan belliciste anglo-américain.

Que l'Angleterre expie toutes ces folies, peu nous importe ; nous n'avons d'yeux que pour notre pays.

De la part de M. Daladier, la déclaration de guerre est un crime inexpiable, car trois ans de Front Populaire, suivant une quinzaine d'années de briandisme et de radicalisme maçonniques avaient moralement et matériellement désarmé la France ! Qui plus est, elle partait en guerre après un sabotage systématique et prolongé de son armée de l'air. Elle n'avait ni escadres de bombardement, ni unités de parachutistes, par suite d'inavouables manœuvres que le général Jauneaud a depuis peu révélées dans **La Trahison.**

Il est possible que des Français, assez nombreux, se consolent de nos malheurs dans l'espoir que le pays retrouvera sa place dans une fédération des démocraties présidée par le F.'. Roosevelt.

C'est, en effet, le rôle que des Maçons influents voudraient confier au Président des Etats-Unis. Il a toutes raisons de satisfaire l'ambition de ce dernier, mais nous ne voyons pas comment l'échafaudage internationaliste que serait une Société des Nations renforcée et démocratisée laisserait la moindre place à la souveraineté française. Si nous avions gardé quelques illusions, le général Smuts se serait chargé de nous les retirer et la façon dont son discours est vendu pour quelques pence dans les rues de Londres prouve que la décision est bien prise par les prétendus amis de la France de ne plus lui accorder dans l'avenir qu'une situation de second rang.

Qu'importent, d'ailleurs, les projets à longue échéance de M. Roosevelt et des Francs-Maçons sur la reconstruction du monde ! Ce ne sont plus eux qui mènent le jeu, mais les Bolcheviques qui imposeraient leur plan de paix si jamais les Alliés étaient vainqueurs.

Il est possible que d'autres que les Juifs de New-York s'en réjouissent. S'il plaît au F.'. Roosevelt de jouer les Kerensky, tant pis pour lui et pour les pays anglo-saxons ! Nous ne sommes pas de ceux qui acceptent de gaieté de cœur la bolchevisation du monde : cette atroce éventualité sonnerait le glas de la France et la catastrophe serait irrémédiable. Mais, comme les malheurs déjà supportés par la patrie nous ont été très sensibles et que nous avons foi en sa renaissance, nous ne désespérons pas de voir rendre des comptes à la justice aux Marty, aux Pierre Bloch, aux Rucart, aux Bénazet, à tous ceux enfin qui, après l'avoir plongée sans armes dans le gouffre, se posent, aujourd'hui, contre toute raison en justiciers, parce qu'ils sont défendus par des armées étrangères et quelques kilomètres d'eau salée.

Georges OLLIVIER.



A propos du F∴ MARAT

LA F∴ M∴ ET L'INTELLIGENCE SERVICE

TOUS les biographes de Marat ont noté son initiation à la Franc-Maçonnerie, qui eut lieu à Londres, en 1774, et sa visite la même année à la Loge d'Amsterdam, la « Bien-Aimée ».

Ces faits se trouvent, en effet, établis par le diplôme maçonnique de Marat, lequel, après avoir passé une première fois en vente publique, en 1862, fut adjugé le 2 août 1935, à l'hôtel Drouot sur une enchère de deux mille francs.

Comme nous avions quelques raisons de penser que ce curieux document figurait aujourd'hui dans la collection de M. Sacha Guitry, nous nous adressâmes à l'éminent dramaturge en lui demandant s'il ne serait pas possible d'en obtenir une reproduction photographique. Voici la réponse, fort aimable, mais quelque peu sibylline qu'il voulut bien nous faire tenir : **« Monsieur Sacha Guitry a bien reçu votre lettre, mais, à son grand regret, il ne peut faire ce que vous voulez bien lui demander, le document dont vous lui parlez, actuellement en lieu sûr, n'est pas en sa possession ».**

Nous aurons donc recours à la description que M. G. de Froidecourt a donné du diplôme en question dans les **Annales Historiques de la Révolution Française :**

« C'est, dit-il, un parchemin in-folio, gravé à l'eau-forte ; le texte qui va suivre est placé entre deux colonnes à chapiteau dorique et corinthien, surmontées de personnages symboliques, l'un tenant un livre ouvert, l'autre, une ancre. En tête, dans les nuées, un génie ailé sonne la trompette, en indiquant d'une longue baguette le sceau, sous papier, de la Grande Loge de Londres ; au pied d'une colonne, une femme est assise, donnant la main à un jeune enfant, alors que deux autres enfants plus grands jouent auprès d'elle ; en face d'elle, appuyée en oblique sur un motif architectural, est placée une grande dalle sur laquelle est inscrite l'ordonnance du 24 juillet 1255 de la Grande Loge ; à terre, le niveau, le fil à plomb, l'équerre et le compas. »

Sur quoi M. de Froidecourt nous donne la traduction suivante du texte manuscrit :

« Les soussignés certifient que le « Frère Jean-Paul Marat » a été fait Maçon et admis au troisième grade de la Maçonnerie comme il appert du registre de/la Loge des Maçons libres et acceptés régulièrement, constituée et assemblée à « Kings Head, Gerrard Street, Soho. »

« Signé par les Maîtres, surveillants et secrétaires de ladite Loge ci-dessous mentionnée, et vous êtes priés de le recevoir comme un Frère après examen en bonne forme.

« Donné sous le sceau de la Grande Loge « La Herelline, Grand Secrétaire, Londres, 15ᵉ jour de juillet de l'année de lumière 5774 et de l'année du Seigneur 1774. »

Le sceau sous papier porte :

« La Grande Loge Maçonnique de Londres ». En exergue : « Fidélité et vérité. »

Sur la dalle :

« La Grande Loge a ordonné le 24 juillet 1755, que chaque certificat donnant à un frère la qualité de Maçon, sera pourvu du sceau de la Maçonnerie et signé du Grand Secrétaire ; pour quoi 5 shillings seront payés pour l'usage du Fonds Général de Charité. »

(Voir la nouvelle édition du Livre des Constitutions, imprimé en l'année 1755, page 268.)

Au dos est inscrit :

« Frère Jean-Paul Marat, possesseur du certificat ci-contre, nous ayant fait le plaisir de visiter notre L∴, désirant en avoir un témoignage, nous le lui conférons par les présentes. Fait à Amsterdam, en Loge, le 12 octobre 1774. Par mandement de L.V.L. la Bien-Aimée. Signé : L. O. Renouard, secrétaire. »

Marat exerçait à l'époque la médecine dans l'aristocratique quartier de Soho. Il se trouvait donc maçonniquement dans le ressort de la Loge assemblée à la Tête du Roi (Kings Head). Cette appellation qui s'appliquait sans doute à quelque taverne ne laisse pas que de paraître assez étrange. Que la Loge ait donné son nom à son siège ou que la réciproque ait joué, il y a là une coïncidence qui laisse rêveur. Parce qu'enfin, ces termes de « Tête de Roi », il y a quelques chances qu'ils désignent une tête coupée, en l'espèce celle de Charles Iᵉʳ. Une telle constatation nous semble bien venir à l'appui de la thèse des origines cromwelliennes de la Franc-Maçonnerie. Et ceux-là qui croient aux intersignes y verront la préfiguration du rôle décisif joué par Marat, presque vingt ans après, dans la décollation de Louis XVI.

Ainsi donc, nous avons la preuve de l'initiation de Marat, au 3ᵉ degré, celui de **Maître** de la Franc-Maçonnerie anglaise, dite du rite à York, c'est-à-dire l'obédience bleue.

Mais il paraît hors de doute qu'il ait ultérieurement fait partie de la Franc-Maçonnerie du rite écossais qui est celle des hauts grades (elle en compte 33 au lieu de 3), et qui constitue l'obédience rouge.

L'histoire de la Franc-Maçonnerie au XVIIIᵉ siècle a été marquée par les épisodes du long conflit qui dressa l'une contre l'autre ces deux obédiences. La vieille Maçonnerie des trois grades (apprenti, compagnon, maître), représentait, certes, l'orthodoxie rituélique, mais elle ne laissait pas que de faire figure de parente pauvre vis-à-vis de l'écossisme qui avait beau jeu à recruter chez elle ses rose-croix, ses chevaliers Kadosch, ses sublimes princes et tous ces autres dignitaires aux titres prestigieux.

C'est cette Maçonnerie-là, dite aussi des Illuminés, qui joua un rôle d'une importance capitale dans les prodromes et les péripéties de la Révolution. A la veille de celle-ci, une brochure prophétique, intitulée la **« Loge Rouge »** et qui est attribuée généralement au marquis de Luchet, le clairvoyant auteur de l'**Essai sur la Secte des Illuminés**, avertissait solennellement les têtes couronnées du grand complot dirigé contre elles par la Maçonnerie des hauts grades.

Serait-il possible que l'orgueilleux Marat se soit contenté de son modeste tablier du 3ᵉ degré sans prétendre, comme disent les frères dans leur jargon, à une « augmentation de salaire » ? La preuve qu'il n'en fut rien est à nos yeux dans son surnom d'**Ami du Peuple**, dans lequel il faut voir non pas l'effet d'un choix arbitraire, conformément à une mode du jour, mais bien un véritable nom maçonnique conféré à un haut initié. De même, Anacharsis Cloots ne s'était pas de lui-même promu l'**Orateur du Genre humain.** Et ce n'est pas non plus la « voix publique » qui avait nommé Robespierre l'**Incorruptible.**

D'ailleurs, l'appartenance de notre juif à la Maçonnerie des hauts grades ressort lumineusement de l'existence à la Grande Loge de France (le rite écossais) d'une Loge Marat, tandis que le Grand-Orient de France, dont les Loges ne décernent que les trois grades bleus, ne compte pas d'atelier de ce nom. Ainsi, il est patent que l'écossisme, qui doit être pleinement édifié à ce sujet, revendique l'**Ami du Peuple** pour un des siens, et que le vieux rite le lui abandonne.

Marat, durant la Révolution, fit plusieurs voyages en Angleterre qui, pour ne pas avoir été sans motifs, n'en paraissent pas moins des plus suspects. Il y avait vécu presque sans intermittence entre 1766 et 1775 et y avait acquis, à différents titres, droit de cité. Il était donc naturel qu'il y cherchât refuge chaque fois que les événements menaçaient de mal tourner pour lui. C'est ainsi, notamment, qu'après l'alerte du 20 janvier 1790, où, décrété de prise de corps, il ne dut sa liberté qu'à l'immédiate intervention du Comité Civil du district des Cordeliers, il s'enfuit à Londres où il resta quatre mois. Nul doute qu'il y fréquenta assidûment les tenues de la Loge de Soho où il avait été initié seize années auparavant et très probablement celles aussi d'autres Ateliers. Au mois de décembre 1791, il crut sentir que les choses, en ce qui le concernait, risquaient de se gâter, et fit un nouveau saut en l'hospitalière Angleterre où il resta plus de trois mois. Et c'est seulement le 18 avril 1792 qu'il reprit la publication de l' « Ami du Peuple ».

Il est permis de supposer, sans pouvoir être accusé de céder au goût des hypothèses toutes gratuites, que notre Juif anglicisé eut ainsi l'occasion de quelques contacts avec certaines personnalités qui se seraient montrées beaucoup moins préoccupées de spéculations idéologiques que des grands desseins de la politique anglaise.

Il est, en effet, indéniable qu'une étroite interpénétration a existé de tous temps, et surtout au XVIIIᵉ siècle, entre la Franc-Maçonnerie et l'Intelligence Service. Et ce depuis Cromwell dans lequel on a pu voir

N°. Ier.



LE PUBLICISTE PARISIEN,

JOURNAL POLITIQUE, LIBRE ET IMPARTIAL;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PATRIOTES,

ET rédigé par M. MARAT, Auteur de L'OFFRANDE A LA PATRIE, du MONITEUR & du PLAN DE CONSTITUTION, &c.

Vitam impendere vero.

VERSAILLES.

Du Samedi 12 Septembre 1789.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du Lundi 7 Septembre 1789.

Opinions sur la division de l'Assemblée Nationale en deux Chambres, sur sa permanence ou son retour périodique, & sur la Sanction Royale.

Observations sur le danger de consacrer quelques-unes de ces opinions dans les décisions de l'Assemblée.

A L'OUVERTURE de la Séance de ce jour, on a repris les questions débattues la veille sur la

A

N°. VI.

L'AMI DU PEUPLE,

OU

LE PUBLICISTE PARISIEN,

JOURNAL POLITIQUE, LIBRE ET IMPARTIAL,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PATRIOTES,

ET rédigé par M. MARAT, Auteur de L'OFFRANDE A LA PATRIE, du MONITEUR, & du PLAN DE CONSTITUTION, &c.

Vitam impendere vero.

VERSAILLES.

Du Mercredi 16 Septembre 1789.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 14 soir.

Décision prise par l'Assemblée de prier le Roi de sanctionner & faire promulguer les arrêtés des 4 & 5 Août.

Décret portant que la p... me du Roi ...

F

le fondateur de la secte et qui est très certainement aussi un des grands ancêtres de la formidable organisation d'espionnage.

La thèse des origines cromwelliennes de la Franc-Maçonnerie a été, pour la première fois, avancée dans un ouvrage bien curieux, publié à Amsterdam en 1766 et qui s'intitule « **Les Francs-Maçons écrasés.** » Cet in-16 de quelque quatre cents pages et sans nom d'auteur est très certainement l'œuvre de plusieurs collaborateurs, à en juger par ces lignes liminaires qui nous informent que **cet ouvrage ayant été traduit du latin en français** (pure affirmation, assez fréquente chez les libellistes), **par trois personnes différentes de nation, de génies et de capacités, il n'est pas surprenant qu'il s'y trouve quelque bigarrure de style.**

Le premier chapitre qui tient près du tiers du livre et s'intitule **de l'origine des Francs-Maçons et de leur doctrine,** représente la contribution d'un desdits collaborateurs, lequel était vraisemblablement anglais à en juger d'après l'aisance avec laquelle il traite certains détails de l'histoire de l'Angleterre au siècle précédent. Convaincu que l'alliance menée à bien en 1648 d'une **multitude de sectes différentes, de tant de partis divisés d'intérêts et de sentiments,** résulte de l'action d'une **Société dans laquelle tout culte serait indifférent,** et dont Cromwell aurait formé le dessein de **jeter les fondements,** notre auteur fixe à cette date le véritable acte de naissance de la Franc-Maçonnerie. **L'an 1648, un repas qu'il (Cromwell) donna à ses amis, à ses frais et aux dépens de ceux qui connaissaient son but, fut l'instant favorable qu'il saisit pour s'ouvrir à la Compagnie.** Ce qui s'en serait suivi immédiatement nous est exposé en dix pages. Après de mystérieuses allusions à un grand projet dont il se serait dit le détenteur, feignant de céder aux instances de ses auditeurs, et après avoir obtenu leur serment qu'ils garderaient un absolu silence sur ce qu'ils allaient apprendre, Cromwell, à genoux et les mains levées au ciel, se serait d'abord épanché en de pathétiques prières. Puis, les membres de la **Compagnie,** ayant été invités à désigner parmi eux deux surveillants, un secrétaire et un maître, avant que d'être promenés dans trois appartements dont **un préparé à dessein et dans lequel on voyait représenté sur le plancher les ruines du temple de Salomon,** se laissèrent bander les yeux. Après quoi, la lumière leur ayant été rendue, Cromwell les aurait initiés à son grand projet. Et, du coup, la Franc-Maçonnerie aurait surgi dans l'essentiel de son rituel et de son idéologie.

Tout ceci, raconté avec agrément, est plausible, mais n'est appuyé d'aucune référence. Aussi, l'auteur qui, chemin faisant, s'en est avisé, conclut avec sagesse par cette remarque adressée aux Francs-Maçons qui revendiqueraient pour la secte une origine autrement antique : « **Je me réduirai à les prier de m'accorder au moins que leur ordre, tombé dans une poussière qui la couvrait aux yeux de tout le monde, a été rétabli et remis en crédit par Cromwell; puisqu'il n'y a pas un Franc-Maçon qui puisse contester que c'est en Angleterre, et sous la protection et par la faveur de ce conquérant, que l'Ordre a reçu un lustre si grand, et fait des progrès si considérables qu'on peut les regarder comme une seconde naissance.** »

Mais, au cours de son exposé, l'auteur de ces fortes et justes paroles nous a aussi dit ceci : « **Ses grandes vues** (celles de Cromwell) **l'engagèrent donc à établir une Chambre de sept personnes et de quatre autres pour servir de secrétaires. La Terre fut partagée en quatre provinces... On assigna une de ces provinces à chaque secrétaire. Chacun d'eux devait entretenir un commerce de lettres et instruire les absents dans toutes les parties du monde. Lorsqu'il était question de l'envoi de quelque missionnaire, il devait être élu, examiné et instruit par les sept assesseurs et les quatre secrétaires. Cromwell destina un fonds de dix mille sterlings de rente pour les besoins ordinaires; cette somme devait être augmentée si la nécessité le demandait.** »

Or ici notre homme se trompe. Ce qu'il prend pour l'organisme suprême d'une Internationale maçonnique est, en réalité, le grand état-major de l'Intelligence Service. La donation d'une rente perpétuelle sur le Trésor suffirait à le montrer clairement.

Les services secrets ont, presque autant que les pouvoirs occultes, fait couler des flots d'encre et mis en branle beaucoup de langues. C'est que l'existence d'un organisme d'Etat clandestin ouvre des perspectives illimitées sur le champ des suppositions où bien vite l'imagination prend le mors aux dents. D'où, trop souvent, d'abusives systématisations qui font que d'aucuns ont beau jeu à taxer de mythomanie ceux-là qui osent dénoncer le rôle capital qu'une puissance ultra-confidentielle, en l'espèce l'Intelligence Service, a depuis longtemps joué dans la politique intérieure et extérieure des nations.

Et pourtant, c'est le fait d'un esprit simpliste à l'extrême et, peut-on dire, tout primaire, au sens pédagogique et péjoratif du terme, que de vouloir nier l'existence en Angleterre d'une bureaucratie entièrement indépendante du gouvernement légal du royaume, obstinément fidèle à des traditions séculaires qui lui sont propres, et se livrant à des activités parfaitement inaccessibles à d'indiscrètes curiosités. On ne doute pas qu'elle soit, et de longue date, experte à s'ingérer dans les affaires intérieures des autres pays.

Chez nous, des esprits sans doute supérieurs souriront peut-être à l'énoncé de telles affirmations. Qu'ils se tiennent néanmoins pour assurés que tout insulaire est très édifié sur le compte de cet **Intelligence Service** qui, restant la clef de voûte de l'Empire britannique, ne se connaît d'obligations de morale et de légalité qu'en fonction de la raison d'Etat.

Quiconque a eu l'occasion d'aborder un sujet si brûlant auprès d'un Anglais de bonne compagnie, a vu tout de suite son interlocuteur détourner la conversation, s'évitant ainsi de devoir affecter une très patriotique mais très « incrédible » ignorance.

Certes, l'existence du fameux service anglais de renseignements est antérieure à la dictature de Cromwell puisque, notamment, on ne saurait douter que le gouvernement de la reine Elisabeth comptât déjà des « intelligences » un peu partout de par le vaste monde. Mais, de même que la Franc-Maçonnerie, on peut dire qu'il a connu, vers le milieu du XVIII[e] siècle, une seconde naissance. On ne saurait douter que les puissances sœurs, si parfaitement inféodées à la dynastie antipapiste des Hanovre, ont fait dans l'ombre un long bout de chemin côte à côte.

●

Dernièrement, nous lisions dans un hebdomadaire parisien ces lignes d'un exceptionnel intérêt :

« La revue britannique « News Rewiew » vient de fournir quelques détails dignes d'attention, car ils donnent les particularités du Service secret de l'Angleterre. Selon cette revue, le Service secret comprend **six divisions différentes toutes logées dans un vieux pâté de maisons** à Whitehall.

La première division est le **Foreign Office Intelligence Department** (F.O.I.D.). Cette division est **l'œil de l'Angleterre**, qui surveille toutes les chancelleries d'Etat étrangères. Aucun gouvernement, aucune ambassade, ni même aucune mission n'échappent aux recherches de cette division, qui se compose de hautes personnalités sociales. Celles-ci entretiennent des relations avec tous les cercles politiques.

La seconde division est le **Naval Intelligence Department** (N.I.D.), qui comporte une subdivision, le Service secret de la marine, et qui est chargé de la surveillance de la flotte anglaise elle-même.

Dans le troisième bâtiment siège le **War Office Intelligence Department** (W.O.I.D.), dont la tâche est de **s'enquérir** de tout ce qui se rapporte à la guerre.

Le quatrième bâtiment appartient au **Board of Trade Intelligence Department** (B.T.I.D.). Cette organisation s'occupe d'espionnage dans l'industrie et le commerce.

Le cinquième bâtiment de ce **mystérieux** pâté de maisons, à Whitehall, abrite le service secret pour l'intérieur de l'Angleterre. Il surveille tous les éléments étrangers dans le pays, et, en même temps, l'activité des partis politiques.

Au fond du sixième et dernier bâtiment se trouve le **Colonial Intelligence Department** (C.I.D.), avec la subdivision de l'**Indian Intelligence Department** (I.I.D.). Ces divisions veillent à la sécurité de l'Empire, à celle de l'Inde en particulier.

Chacune de ces six organisations du Service secret est dirigée par un spécialiste qui n'a de rapports qu'avec ses collaborateurs immédiats. Les directeurs divisionnaires n'ont accès qu'à leur propre division et ne savent rien du travail des autres bureaux. Au-dessus des six spécialistes se trouvent sept **directeurs géographes**, parmi lesquels chacun surveille l'activité des agents de son service particulier. Mais au-dessus de tous plane le **Chef**, à qui l'ensemble du Service secret est assujetti. Il est élu selon un ancien rite qui n'a pas changé depuis l'époque de Cromwell. Aussitôt que l'élection est acquise, on s'empresse autour du vainqueur. Son entrée en fonction a lieu peu de temps après. Au cours de cette entrée en fonction, un des directeurs prend dans une précieuse cassette une **clé d'or** et la remet au chef qui vient d'être élu. Cette clef ouvre le cabinet de travail du roi, et il est stipulé dans la transmission au chef du Service secret que son devoir est également de **surveiller la personne du roi, et les fonctions de Sa Majesté. Dès l'instant qu'il prend la clé dans sa main, le nouveau Chef signe sur tous les documents officiels avec la signature « THE UNKNOWN QUANTITY », et il est le seul autorisé à se trouver dans l'entourage du roi sans avoir été annoncé au préalable. »**

Ces révélations, empruntées à la **News Review** et dont les circonstances actuelles ne nous permettent pas de vérifier le texte original, présentent un intérêt considérable. Ainsi des informations contemporaines viennent recouper des précisions datant de 1766 ! On nous révèle en effet l'existence d'une part de sept directeurs géographes et de six spécialistes, et d'autre part d'une « chambre de sept personnes » et de quatre secrétaires à ressorts géographiques. Les attributions peuvent avoir été interverties et les chiffres modifiés entre **1648 et 1944 ! Mais l'essentiel y est bien.**

A qui donc ferait-on croire qu'un journaliste parisien de l'importance de Marat, affilié à une Loge anglaise et réfugié politique en Angleterre, ait pu décliner l'invitation à un « échange de vues » avec des gens qui savaient trop bien leur métier pour ne pas la lui adresser.

Il est acquis historiquement que la politique anglaise de l'époque découvrit dans les convulsions intérieures de la France — à l'origine desquelles il semble qu'elle ne fut pas étrangère — l'occasion d'une revanche inespérée de la cruelle défaite qu'elle venait de subir dans la guerre de l'Indépendance américaine.

Or, nous savons que Marat a, durant la Révolution, fait la navette entre Londres et Paris. Et qu'à son retour en France, en 1792, il se déchaîna littéralement contre le commandement des armées françaises. Certes, la défection de Dumouriez, causée par la hideuse explosion des passions populaires dont il fut le grand responsable, semble lui donner raison. Toujours est-il que l' « Ami du Peuple », débarquant de l'étranger, se livra à une campagne de véritable « défaitisme » préfigurant étrangement celle d'un Almereyda en 1914. Ce qui lui valut de faire l'objet de nouvelles poursuites auxquelles il échappa en se terrant une fois de plus. La France en guerre et non encore entièrement asservie à la Judéo-Maçonnerie vomissait Marat.

Armand BERNARDINI.

DE LA MYSTIFICATION A LA CORRUPTION

Le F.·. Benès et la Presse Française

Si, dans le déclanchement de la présente guerre, la Pologne a joué un rôle déterminant — son intransigeance agressive ayant provoqué la riposte que l'on sait — celui de la Tchécoslovaquie n'est pas moins important.

La guerre, qui éclata à propos de Dantzig, couvait sous la cendre depuis l'affaire des Sudètes. Les forces occultes, qui cherchaient un prétexte et l'avaient trouvé en septembre 1938, avaient dû reculer à Munich, faute de préparation militaire. Mais d'ores et déjà, leur décision était prise : la disparition de l'artificielle Tchécoslovaquie rendait impossible à leurs yeux tout nouveau compromis.

C'est que, pour les loges maçonniques (1) et leurs inspirateurs juifs, la République tchécoslovaque constituait un bastion avancé au cœur de cette Europe centrale qui échappait à leur influence depuis l'avènement de Hitler et depuis l'Anschluss. La perte de cette plate-forme compromettait leur hégémonie dans l'Est européen et amenait la désagrégation de la PETITE ENTENTE, création de leurs agents Bénès et Titulesco. N'ayant pu réagir à temps, ils comptaient bien prendre leur revanche et profiter de cet incident, d'ailleurs exploité dans le monde entier par les journaux à leur solde, pour mettre au pas, — selon un mot du F.·. Bernard Lecache, président juif de la LIGUE INTERNATIONALE CONTRE L'ANTISEMITISME, — le « *CHIEN ENRAGE DE L'EUROPE* ».

Dantzig fut une riposte à *Munich*.

LE BLUFF DE BENES

M. J. de Boistel a publié peu avant la guerre une étude fort documentée sur « MASARYK ET LE TRAITE DE TRIANON » où il montre clairement le caractère judéo-maçonnique de l'Etat tchécoslovaque.

Ce sont, en effet, un maçon sans tablier et un fou authentique, judaïsants notoires, le Président Thomas *Masaryk* et le F.·. Edouard *Bénès* qui firent accepter par les « *alliés* » l'idée d'une « TCHECOSLOVAQUIE » née de la disparition de la Monarchie des Habsbourgs. Curieux homme que ce *Masaryk* ! Il n'avait pas quatorze ans lorsqu'il dut, pour gagner sa vie, aller travailler chez un forgeron. Mais le jeune homme avait de l'ambition. Il lâcha le marteau pour devenir « INTELLECTUEL » et il gagna Frankfort-sur-le-Mein où il poursuivit ses études. Il avait alors un protecteur en la personne d'un riche commerçant juif qui le recevait régulièrement chez lui et dont la fille s'amouracha. Un mariage s'ensuivit.

Sa situation matérielle désormais assurée, Thomas Masaryk songe à asseoir sa position politique. Car le jeune Tchèque est prodigieusement attiré vers la politique. Il se fait franc-maçon et dès lors devient un des plus fidèles agents de la judéo-maçonnerie.

En 1889, il se signale, à Vienne, par une intervention bruyante en faveur du Juif HILSNER, convaincu d'avoir commis un meurtre rituel. Puis il devient l'un des plus passionnés défenseurs du capitaine juif Dreyfus en Europe centrale.

Un peu plus tard, il eut l'idée de « LIBERER SON PAYS DU JOUG DE VIENNE », ou, plus exactement, les loges lui suggèrent cette idée qui était leur depuis longtemps déjà (2).

Pour mener à bien cette tâche, pour créer une agitation favorable à ce projet, il fallait de l'argent. Tout comme LENINE et TROTZKY, c'est en Amérique qu'il trouva les fonds nécessaires à sa propagande. Il l'avoue dans son livre « LA REVOLUTION MONDIALE » : dès 1907, les grands Juifs de New-York soutinrent son action, en particulier BRANDEIS et SOKOLOW.

Le conflit de 1914 apparut alors, aux yeux de Masaryk, de ses commanditaires et de ses amis, comme une occasion propice à l'accomplissement de leurs projets. Pour développer sa propagande — cette fois auprès des « alliés » — Masaryk s'adjoignit un personnage très actif bien qu'à peu près inconnu à l'époque : le F.·. Edouard BENES.

Edouard Bénès, fuyant les champs de bataille où tombaient ses compagnons d'enfance, — il avait alors 30 ans — gagnait la France avec un passeport volé, dans une misérable auberge de village près de Brno, à un voyageur de commerce de Genève, et réussissait à se faire délivrer à Paris, grâce aux relations officielles de MASARYK et à l'appui du Professeur EISENMANN, de Dijon, et du sous-directeur de l'Ecole Normale Supérieure, M. BOUGLE, une carte d'identité truquée, lui conférant la nationalité serbe... Sur cette pièce officielle, le village tchèque de Kolany, lieu de naissance d'Edouard BENES, était porté comme étant en Serbie (3).

Bénès put ainsi, sans être inquiété par la police, poursuivre son activité maçonnique et pro-tchèque.

Des COMITES DE PROPAGANDE furent créés aux U. S. A., en Suisse, en Angleterre, en Hollande, en France, sous l'égide des Loges et grâce aux subsides de mécènes judéo-américains. Un ouvrage, rédigé par Masaryk, fixait le but du mouvement tchèque : « *LE SENS DE LA PROPAGANDE — écrivait-il — ETAIT D'UN MOT : DETRUIRE L'AUTRICHE* » (4).

Une autre brochure, diffusée en 1916 par les soins du Grand-Orient sous le titre : « IL FAUT DETRUIRE L'AUTRICHE », indiquait déjà, à peu de chose près, les frontières des différents Etats de l'Europe Centrale telles qu'elles furent tracées par les traités.

Tandis que Masaryk intriguait en Europe, l'un de ses lieutenants, le F.·. OSUSKY, s'agitait en Amérique, où il fondait la « *John Hus League of Slaves Freemasons* », dont les interventions habiles et répétées décidèrent WILSON à inscrire, dans ses buts de guerre, l'indépendance de la Bohême et la création d'une Tchécoslovaquie. Le fameux Congrès Maçonnique de 1917 devait reprendre, en les développant, ces idées et exiger la LIBERATION OU L'UNIFICATION DE TOUTES LES NATIONALITES OPPRIMEES PAR L'ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DE L'EMPIRE DES HABSBOURGS (5).

C'est à cette manifestation que le Très Ill.·. F.·. André Lebey, haut dignitaire de la F.·. M.·. française, déclara avec emphase :

« *PRAGUE SERA, DANS LA NOUVELLE EUROPE, UN CENTRE DE CONCILIATION INCOMPARABLE.* »

Ce qui, dans son esprit, signifiait que Prague serait, pour la Franc-Maçonnerie Internationale, un admirable point d'appui dont useraient les puissances démocratiques à son service.

La collusion entre les Tchèques et les Maçons français était telle, dès cette époque, que le Comité parisien des FF.·. Masaryk et Bénès — où siégeaient le professeur Eisen-

---

(1) Le 5 octobre 1938, c'est-à-dire peu après Munich, le Grand Orient de France adressait au Grand Maître de la Grande Loge Nationale de Tchécoslovaquie la lettre suivante :

Mon T.·.C.·.F.·.,

Le mercredi 21 septembre, le Convent du Grand Orient de France décidait l'envoi au président Bénès du télégramme suivant :

L'assemblée générale du Grand Orient de France adresse au Président Bénès des vœux ardents pour le salut de la démocratie tchécoslovaque dans l'épreuve difficile qu'elle traverse.

Depuis, les événements se sont précipités, les fautes échelonnées par les démocraties dans une période de vingt ans ont fatalement abouti au brutal déchirement de votre malheureux pays.

L'humanité ne saurait trop vous être reconnaissant de la générosité de votre noble Nation, acceptant courageusement d'être mutilée, pour éviter l'affreux carnage qui, par l'immolation de milliers de victimes, eût submergé la civilisation.

Qui peut savoir ce que sera demain ?

En ces poignantes circonstances, nous nous inclinons profondément devant le haut exemple de dignité, de sacrifice, que votre peuple a donné au monde, et notre Conseil de l'Ordre, réuni en ce jour, vous prie, mon T.·.C.·.F.·., d'agréer pour vous et les excellents FF.·. de votre Grande Loge, les sympathies affectueuses et attristées de tous les maçons du Grand Orient de France.

Ce que les FF.·. regrettaient surtout, c'était de voir dépecer la Tchécoslovaquie, l'un des plus sûrs bastions de la démocratie maçonnique en Europe ; c'est de voir amoindri le redan des Bénès et des Osusky — le champ d'expérience de la Judéo-Maçonnerie. La « mutilation » et le sacrifice » de la Tchécoslovaquie, si chère au cœur de Masaryk et de ses FF.·. en loges de la Rue Cadet, permettront un apaisement momentané qui servira au regroupement de toutes les forces et de tous les hommes qui ont juré de « torpiller » la paix.

(2) Toute une pléiade d'artisans du réveil national étaient membres d'assemblées maçonniques ou, tout au moins, en rapports étroits avec elles (La F.·.M.·. en Bohême, étude parue dans les « Annales Maç.·. Universelles, avril 1932).

(3) Pozzi : « Les Coupables ».

(4) Masaryk : « La résurrection d'un Etat ».

(5) Compte rendu du Congrès des Maçonneries alliées et neutres, 1917, publié à Paris par le Grand Orient.

man, Louise Weiss et Boas de Jouvenel — avait reçu asile, 16, rue Cadet, dans les propres locaux du Grand-Orient.

MAIS ON S'APERÇUT UN JOUR DE LA TROMPERIE

Peu d'hommes politiques européens ou américains connaissaient alors les problèmes de l'Europe Centrale. Les plénipotentiaires « alliés » avouèrent eux-mêmes leur incompétence :

« *L'EXAMEN DES DETAILS DE LA VASTE DOCUMENTATION PRESENTEE PAR LA SOUS-COMMISSION EST UNE TACHE QUE LE CONSEIL N'EST PAS EN MESURE D'ACCOMPLIR* » (6).

Il fallut bien faire confiance aux « experts » de Masaryk, lesquels abusèrent de l'ignorance des négociateurs :

«*Toute la documentation qui nous a été fournie par certains de nos alliés, — a reconnu LLOYD GEORGE, le 7 Octobre 1928 — était mensongère et truquée. Nous avons décidé sur des faux.* »

Car,

« *Pour convaincre les plénipotentiaires de Versailles et autres lieux, — écrivait peu avant les accords de Munich, le F.'. A. CHARPENTIER, vieux dreyfusard désabusé, — M. Bénès leur a présenté des statistiques qui, par la suite, ont été reconnues plus ou moins falsifiées pour les besoins de la cause* (7). »

Grâce à cette diplomatie frauduleuse, la Tchécoslovaquie reçut des territoires qui n'avaient jamais dépendu de la couronne de Bohême et des populations qui étaient aussi différentes des Tchèques que les Suédois des habitants de la Patagonie.

C'est ainsi qu'on plaça sous l'obédience de Prague et sous la férule de sept millions de Tchèques — eux-mêmes inspirés par 190.000 Juifs — : 3.300.010 Allemands des Sudètes, 2.300.000 Slovaques, 700.000 Hongrois, 550.000 Ukrainiens et quelque 150.000 ressortissants de nationalités diverses.

Ainsi, les Tchèques, fondateurs de la nouvelle République représentaient tout au plus la moitié de la population totale du pays.

(6) Procès-verbal de la séance du 8 mai 1919 de la conférence de la Paix, à Trianon.
(7) « Le Jour », 14 septembre 1938.

Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, qu'une propagande, active et habile, ait été nécessaire pour maintenir des peuples aussi dissemblables et souvent ennemis, à l'intérieur des frontières de *l'Etat mosaïque*. Cette propagande s'exerça d'ailleurs beaucoup plus à l'étranger que dans le pays lui-même. La « TCHECOSLOVAQUIE » des peuples associés (par la force) fut surtout l'œuvre de l'administration centrale et de la police.

Par contre, pour maintenir une unité qui n'était profitable qu'aux Loges et aux Juifs, il importait de rendre inaccessible aux opprimés la grande presse européenne. Il fallait aussi persuader les autres nations que la Tchécoslovaquie était devenue une grande nation et qu'elle constituait le plus sûr garant de la paix mondiale.

D'où l'abondance des fonds secrets destinés aux journaux étrangers, principalement aux quotidiens et aux périodiques parisiens.

Dans un ouvrage sensationnel publié à Prague, en Juin 1943, le journaliste Rudolf *Urban* qui a eu communication des dossiers de l'ancien Ministère des Affaires Etrangères de Tchécoslovaquie, — dont le F.'. Bénès fut longtemps le titulaire avant de devenir Président de la République à la mort de Masaryk — donne d'utiles précisions sur la répartition de la manne tchèque dans les salles de rédaction de nos journaux.

Grâce à ces subsides, le F.'. Bénès, non seulement renforçait sa situation personnelle en Europe et celle de l'Etat tchécoslovaque, mais il attisait en même temps la haine anti-allemande et le bellicisme des plumitifs maçons, judaïsants, marxistes et même modérés qui constituaient le personnel dirigeant de la presse française sous la IIIe République.

LA PRESSE ETAIT A VENDRE...

L'été dernier paraissait donc en Bohême-Moravie, aux Editions aryanisées ORBIS, sous le titre « *DEMOKRATENPRESSE IM LICHTE PRAGER GEHEIMAKTEN* » (*La Presse démocratique d'après les dossiers secrets de Prague*) un ouvrage vraiment sensationnel consacré à la corruption de la presse européenne. Les documents qui l'illustrent sont extraits des archives de la IIIe section du Service de Renseignements du Ministère des Affaires Etrangères, placé sous la haute direction du Très Ill.'. F.'. Bénès. Il s'agit de pièces de caisse, de reçus, de factures, de bordereaux, de talons de chèques, justifiant l'emploi des fonds secrets de propagande destinés à la presse étrangère, au premier rang de laquelle, tant par le choix de leurs collaborateurs que par l'importance des sommes versées, se trouvent les journaux de notre défunte République.

Un chargé d'affaires russe à Paris écrivait un jour, vers la fin du siècle dernier, à son Ministre, pour se plaindre de « l'abominable vénalité de la presse française ». A huit ou neuf lustres de distance, l'auteur du livre paru à Prague pourrait reprendre à son compte cette constatation. Sous TARDIEU comme sous SARRAUT, sous le proconsulat de Léon BLUM comme sous le règne de CHAUTEMPS, la grande majorité de la presse gouvernementale ou d'opposition, grande ou petite, quotidienne, hebdomadaire ou périodique, passionnée ou documentaire, violente ou académique, la quasi-totalité des journaux, des magazines ou des revues émargeait à la légation tchécoslovaque de l'Avenue Charles-Floquet, comme les indicateurs de police le faisaient à la Tour Pointue.

Cela avait commencé, à vrai dire, avant l'avènement de HITLER. Création artificielle et maçonnique, la Tchécoslovaquie de M. Bénès entretenait toute une cour d'hommes de lettres et de professeurs, de chroniqueurs et de reporters spécialement affectés à son service de publicité et chargés de soutenir dans la presse française cette idée baroque *d'un Etat tchécoslovaque, nation parfaitement homogène et étroitement unie.*

Donc, la manne généreuse était largement répandue dans les salles de rédaction et les cabinets directoriaux, pour la plus grande gloire de la Très maçonnique et unitaire République et pour le plus grand profit des folliculaires à son service. Les reçus d'enveloppes en font foi. Tel celui-ci, entièrement libellé de la main de la distinguée directrice de la non moins distinguée EUROPE NOUVELLE :

« *Je, soussignée, Mademoiselle Louise WEISS, certifie avoir reçu de la Légation de Tchécoslovaquie à Paris, un pli du Ministère des Affaires Etrangères de Prague.*

Paris, le 7 janvier 1927.

Signé : Louise WEISS. »

En marge de ce reçu discret et ingénu, le Ministre avait écrit : « *Le pli contenait un chèque de 400 sterlings, pour 400 abonnements à l'EUROPE NOUVELLE, sous le N°*



Benès à un banquet de presse.

Relevé de sommes versées pendant l'exercice 1925-1926 par la légation de Tchécoslovaquie, à différents journaux français.



Une propagande bien faite.

190.091/III/26 *et un chèque de* 30.000 *francs pour Mademoiselle WEISS, sous le numéro* 190.092/III/26 ».

Ce qui donne tout son sens à un reçu par trop laconique...

Les années suivantes, cette excellente consœur encaissait annuellement 30.000 francs à titre personnel, et de 30 à 70.000 francs pour sa revue. A ces subventions s'ajoutait le montant des placards de publicité insérés pour le compte des entreprises industrielles tchèques, de la Banque Nationale Tchécoslovaque et des banques ZVNO et PETSCHEK.

...ET BENES L'AVAIT ACHETEE

Nous n'avons pas ici l'intention de publier les très nombreuses pages de ce dossier accablant. La place nous manquerait et aussi le temps. Mais nous ne pouvons résister au plaisir de vous faire connaître les noms de quelques-uns de ces vertueux écrivains qui empochaient livres sterlings, dollars, couronnes et francs pour injurier le Fascisme et le National-Socialisme, rabaisser leur œuvre sociale et insulter les rares Français qui osaient s'élever à Paris contre le bellicisme des loges et des ghettos.

Tout d'abord, les journaux et les agences de presse : LE TEMPS, du F∴ HEBRARD — qui était décidément de toutes les sales combines — L'AGENCE ECONOMIQUE ET FINANCIERE, L'AGENCE FOURNIER — toutes deux propriétés du F∴ Juif BOLLACK — L'AGENCE RADIO, L'ERE NOUVELLE, EXCELSIOR, L'EXPORTATEUR FRANÇAIS, L'INFORMATION FINANCIERE, LE JOURNAL DES DEBATS, LA PRESSE ASSOCIEE, LE MONDE SLAVE, LE PEUPLE, — de l'honnête JOUHAUX — LES ANNALES, LA LIBERTE — du temps de Camille AYMARD, le staviskrate, — L'INFORMATION, MARIANNE — du maçonnisant GALLIMARD, — MESSAGES, L'ORDRE — du gras BURE, — PAR-EST, PARIS NATIONAL, PARIS-SOIR, PAX, LE PETIT PARISIEN, REGARDS — édité par le Parti Communiste, — LA REVUE BLEUE, LA REVUE MONDIALE, LA VOLONTE — de Stavisky et de Dubarry, — etc., etc.

Nous avons cité, en passant, LE MONDE SLAVE. Cette revue illustrée était dirigée par le Professeur EISENMANN, titulaire de la Chaire d'Histoire de Bohême à la Sorbonne, qui touchait pour ce travail 150.000 francs-Poincaré par an. A ce tarif, ce Juif ne s'embêtait pas !

LE TEMPS, du F∴ HEBRARD, recevait, bon an mal an, 200.000 francs ; LE JOURNAL DES DEBATS, 100.000, et son rédacteur BERNUS (8) 18.000 ; LE PETIT PARISIEN avait droit à une subvention de 75.000 francs ; LA LIBERTE d'Aymard, à une subvention de 48.000 et L'AGENCE PAR-EST (ou PAREST), à une enveloppe de 210.000 francs.

D'une liste arrêtée à 1939, relevons les noms suivants :

L'AGENCE ECONOMIQUE ET FINANCIERE — du F∴ BOLLACK : 24.000 + 24.000 couronnes ; LE BULLETIN SOCIALISTE : 5.820 couronnes ; L'INFORMATION, de la *Banque Lazard* : 9.840 + 10.800 + 22.240 couronnes ; L'AGENCE HAVAS et son rédacteur, le F∴ Francis BAUMAL : respectivement 5.610 c. et 31.920 c. ; le Professeur DOMINOIS : 40.000 c. ; L'AGENCE RADIO 312.000 c. ; le Professeur ANCEL : 5.820 c. ; le Professeur PICHON : 49.295 c. ; LA REPUBLIQUE du F∴ ROCHE : 4.070 c. ; L'EXPORTATEUR FRANÇAIS : 30.000 c. ; L'AUBE démocrate-chrétienne : 8.245 c. ; LE FIGARO du Juif COTNAREANU : 1.193 c. ; M. CRUCY : 51.610 c. ; LE PEUPLE : 4.675 c. ; LE POPULAIRE : 4.675 c. ; le Professeur BEUVE-MERY, du TEMPS : 6.000 c. ; le F∴ JULES SAUERWEIN : 30.000 c. ; J. GAGNAIRE : 19.000 c. ; MOYSSET : 59.203 c. ; J. DANES : 6.000 c. ; De SAINT-POURÇAIN, de L'INTRAN et du PETIT JOURNAL : 84.032 c.

BATAILLE AUTOUR DE L'ASSIETTE AU BEURRE

Toujours d'après ce livre, bourré de citations et de documents, mentionnons encore parmi les personnalités du monde de la Presse et des Lettres ayant été honorées d'une subvention des fonds secrets tchèques : MM. Albert GEOUFFRE DE LA PRADELLE, directeur de l'Institut des Hautes Etudes Internationales, directeur de la REVUE DU DROIT INTERNATIONAL et de LA VIE DES PEUPLES : 60.000 francs ; Jacques BARDOUX, Jean BERNARD, Jean de BERNE-LAGARDE, Pierre BERNUS, B. de JOUVENEL, Albert MOUSSET, Pierre de QUIRIELLE, ROELS (du TEMPS), E. TAPONNIER, René VALLET, VAUDEDRANE, etc., etc.

Les petits malins de la Légation Tchèque trouvaient évidemment plus pratique et moins onéreux de subventionner directement les écrivains et les chroniqueurs ce qui supprimait l'intermédiaire, c'est-à-dire le directeur ou l'éditeur, qui avait généralement les dents longues. Quand, par exemple, le Professeur Jules PICHON recevait quelque 50.000 couronnes par an, il était bien convenu qu'il écrirait les articles attendus de lui dans la REVUE DE FRANCE, LA REVUE BLEUE, LE MERCURE DE FRANCE, LES NOUVELLES LITTERAIRES, LE LAROUSSE ILLUSTRE et L'ENCYCLOPEDIE QUILLET, auxquels il collaborait régulièrement. Ainsi, sans avoir à intéresser ou à désintéresser les éditeurs de ces revues et ouvrages — et peut-être même à leur insu — la propagande maçonnico-tchèque de M. BENES y trouvait son compte.

Il y avait bien, parfois, de petits accrochages avec ces valets de plume : ainsi SAUERWEIN, qui émargeait à d'autres ambassades eut des difficultés avec l'Avenue Charles-Floquet à la suite d'une dénonciation de son collègue de PARIS-SOIR, Gabriel PERREUX, qui émargeait également — mentionne le Dr URBAN, qui s'appuie sur les documents de Prague — aux fonds secrets du F∴ BENES. Ce PERREUX voulait d'ailleurs prendre la place de SAUERWEIN, ou en tous cas l'évincer, et il comptait sur l'intervention du F∴ OSUSKY, Ministre de Tchécoslovaquie à Paris, pour y parvenir.

Tout ce beau monde s'entre-dévorait devant l'assiette au beurre.

N'empêche qu'il faisait le travail exigé par ses maîtres. En définitive, Israël et les Loges y avaient leur compte, si la France, elle, n'y trouvait pas le sien.

Henry COSTON.

(8) On remarquera avec étonnement peut-être, que beaucoup de journalistes modérés « émargeaient » eux aussi... (Voir l'ouvrage du Dr Urban.)

L'EUROPE NOUVELLE

TOUS LES SAMEDIS
la plus grande revue politique
73bis, Quai d'Orsay - Paris 7e

Paris, le 13 Février 1931

Monsieur HAJEK
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
PRAGUE
Tchécoslovaquie

Cher Monsieur Hajek,

Je vous remercie infiniment de votre lettre en date du 2 janvier et de son contenu. Elle m'a été remise en temps voulu.

Je vous prie de croire à mes sentiments les plus cordiaux.

L. Weiss
L. WEISS

čik
č. 167.163/30
č. 172.788/30

V Praze dne 21. listopadu 1935.

Tajné

Vážený pane vyslanče,

zasílám Vám šeky na 20.000 fr.fr. pro časopis L'Oeuvre
a na 30.000 fr.fr. pro časopis L'Ere nouvelle
jak jsme se dohodli při poslední Vaší návštěvě v Praze.

Prosím o laskavé potvrzení příjmu šeků a jsem s přátelským pozdravem

Váš

Dr Štefan Osuský,
mimořádný vyslanec a zplnomocněný ministr ČSR.
v Paříži.

CAGLIOSTRO

et la première loge Française à Rome

L'HISTOIRE de la première Loge française de Rome, **La Réunion des Amis Sincères**, est en partie liée à l'ultime étape de l'existence du célèbre Giuseppe Balsamo, dit comte de Cagliostro (1).

La Franc-Maçonnerie pénètre en Italie dans la première moitié du XVIIIe siècle. A maintes reprises, au cours de son histoire, elle avait eu à subir les interdits lancés de Rome et les persécutions des autorités civiles et religieuses. La Révolution française, l'arrestation de Cagliostro marquent le signal d'une nouvelle offensive, qui aboutit à la disparition momentanée des Loges dans les Etats italiens.

La vie de Cagliostro offre encore beaucoup d'incertitudes. Ce personnage s'est édifié sur un monceau de documents où la légende le dispute sans cesse à l'Histoire. Il a suscité l'admiration enthousiaste des occultistes, le dénigrement systématique des Maçons, surtout après ses démêlés avec les Philalèthes, lors du Convent de Paris en 1785 auquel il dut refuser son concours. Il fut surtout victime de son propre caractère tel qu'il apparaît dans les traits jupitériens de son masque, fixés par le ciseau du F.˙. Houdon (2). Son ami Jean Gaspard Lavater (3) aurait pu y découvrir la superbe et la générosité de l'Oriental, mais aussi les travers du Sicilien. Cagliostro aimait à se donner à lui-même les noms symboliques de comte Fénix et de comte Harat. Aussi, les théosophes ont-ils voulu reconnaître en lui un initié du 4e grade, un **Arhat**, qui, s'il veut parvenir à l'état d'adepte, doit rejeter, au prix des douloureuses épreuves qu'il s'impose, cinq grandes entraves et en particulier l'orgueil, l'agitation ou l'irritabilité, et même l'ignorance.

On lui a fait aussi le grave reproche d'avoir étalé ses connaissances occultes dans des séances publiques et révélé aux profanes l'existence de certaines vérités.

La Maçonnerie égyptienne se propose de prouver l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme et de convertir les incrédules. Il n'existait que trois exemplaires manuscrits in-4° du livre de la Maçonnerie égyptienne, signés par Cagliostro. Le deuxième exemplaire, donné par le Grand Cophte à son remplaçant de la Loge **La Sagesse Triomphante** à l'Orient de Lyon, a été copié par le F.˙. Morison. Nous possédons une copie de ce texte. Le cérémonial de ce rite diffère assez peu de ce que l'on est habitué de trouver dans les tuileurs du XVIIIe siècle. Il s'en éloigne essentiellement par l'introduction de la magie rituelle à l'aide de laquelle Cagliostro voulait purifier la Franc-Maçonnerie de son incrédulité. Tout bien examiné, que vaut-il mieux : la profession de foi de ce document ou le matérialisme niveleur et déprimant que les **apprentis** philosophes de nos universités (trop souvent pépinières supérieures de la Maçonnerie) continuent à puiser chez certains **Maîtres** de la doctrine ?...

Le 27 mai 1789, le comte de Cagliostro arrive à Rome muni des lettres de recommandation du prince-évêque de Trente pour les cardinaux Colona and Buoncompagni. La capitale du monde chrétien offrait au thaumaturge de nouvelles possibilités d'action. Les instances de sa femme, désireuse de retrouver sa famille, l'espoir que lui prêtent quelques biographes (4) de faire reconnaître son rite par le pape, semblent avoir été parmi les principaux mobiles apparents de son voyage. Quoi qu'il en soit, Cagliostro qui avait fui volontairement ou qui avait été chassé des principales villes d'Europe n'avait guère le choix d'un autre asile.

La tolérance de Pie VI encourageait les desseins de Cagliostro qui savait, d'autre part, trouver à Rome le puissant appui de l'ordre de Malte, où comptaient de nombreux francs-maçons. L'amitié d'une de ses anciennes relations, le bailli de Breteuil, ambassadeur de la Religion, lui était acquise. Il lui restait à se concilier la protection de Son Eminence le cardinal de Bernis, ambassadeur de France, dont le pouvoir auprès du pape Braschi était incontestable. Ces diverses préoccupations ont dicté les faits et gestes de Cagliostro à Rome.

Le comte et sa femme s'installent dans une excellente auberge de la place d'Espagne, la **Scalinata.** Son arrivée éveille un vif sentiment de curiosité. Il fait connaissance du bailli de Loras. Celui-ci, dignitaire de l'ordre de Malte et franc-maçon, le comble de prévenances et de flatteries intéressées (5). Cagliostro reçoit aussi l'avocat Brès, chapelain conventuel, et surtout le Père François-Joseph, capucin du couvent du Marais à Paris (6), qui devient bientôt son secrétaire et plus tard trahit sa confiance. Il a pour lui la noblesse affiliée à la Maçonnerie et notamment le marquis Vivaldi qu'il voit quotidiennement, ainsi que la marquise. Cagliostro ne put cependant fonder de Loge égyptienne. Aux termes des Statuts et Règlements de son Rite (7), pour instituer une nouvelle Loge il fallait, en effet, réunir sept maçons du grade de maître. Cagliostro s'est contenté de donner, trois mois durant, des séances de voyance et de magie à la villa Malta, devant une assistance choisie où parmi de nombreux personnages et de grandes dames, on pouvait remarquer le cardinal de Bernis, le baron de Breteuil, la princesse Rezzonico. On ne possède malheureusement sur ces séances que le témoignage fantaisiste et mensonger du Journal de l'abbé Luca-Antonio Benedetti (8).

Malgré l'insistance du capucin de Saint-Maurice et du bailli de Loras, Cagliostro refusa de s'associer à l'assemblée solennelle de la Loge des **Amis Sincères** le 24 juin, fête anniversaire de la nativité de saint Jean-Baptiste. Il voulut bien, par une faveur particulière, se hasarder quatre mois plus tard à accepter un dîner dans un casino



Timbre de la L.˙., non encore gravé, dessiné par le F.˙. GAUDAT.

(1) Il semble que Cagliostro doive être identifié avec Giuseppe Balsamo, né à Palerme, le 2 juin 1743, de Pietro Balsamo et de Felicia Bracconieri. Sa famille comptait parmi ses membres Fr. Giov. Balsamo, grand prieur de Messine dans l'ordre de Malte en 1618, et plusieurs chevaliers de Malte. Par sa mère, il tenait à la famille des Cagliostro, originaire de Messine. Voir en particulier les « Archives départementales de Seine-et-Oise », dossier La Chapelle ; E. 1508.

(2) Houdon (Jean-Antoine), 1741-1828, statuaire, prix de Rome, membre de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, membre de l'Institut, membre de la L.˙. des « Neuf Sœurs » à l'O.˙. de Paris.

(3) Jean Gaspard Lavater, illustre physiognomoniste et philosophe né à Zurich en 1741, mort au même lieu en 1801. Pasteur à Zurich. Il est l'auteur notamment de l' « Essai sur la physiognomonie, destiné à faire connaître l'homme et à le faire aimer », La Haye, 1781-1784, 4 vol. pet. in-fol. Bien qu'il se défendît d'être maçon, il avait reçu en 1765 à Erlangen les trois grades dans la Loge aux « Trois Cèdres » et participa au Convent de Paris en 1785.

(4) Dr Marc Haven, « Le Maître inconnu Cagliostro », p. 243 ; Photiadès, « Les Vies du comte de Cagliostro », pp. 371-374.

(5) Au moment de l'arrivée de Cagliostro à Rome, le bailli de Loras, qui était chargé d'affaires de l'ordre de Malte, intriguait pour se faire nommer ambassadeur de la religion. Il avait un compétiteur en la personne du prince Camille de Rohan et pensait obtenir le désistement de ce dernier par l'intermédiaire de Cagliostro qu'il savait tout-puissant sur l'esprit du cardinal de Rohan, oncle du prince Camille.

(6) Il s'appelait, avant d'entrer dans les ordres, Hyacinthe-Antoine Roulier, originaire de Suisse. Depuis six ans on lui promettait l'évêché de Sion dans le Valais ou bien un évêché « in partibus » ; aussi ne comptait-il plus que sur l'intrigue et l'appui des francs-maçons pour obtenir la mitre. Photiadès, l. c., pp. 380-381.

(7) « Statuts et règlement de la R. L. de la Sagesse Triomphante », dans l' « Initiation », nos 10 et 11 (juillet-août 1907), no 12 (sept. 1908), no 6 (mars 1909) ou bien « Statuts et règlements de la Haute Maçonnerie égyptienne », Bibliothèque du Musée Calvet, Avignon, ms. inédit no 3067.

(8) Gagnière, « Cagliostro et les Franc-Maçons devant l'Inquisition », « La Nouvelle Revue », 1er nov. 1886, pp. 32-37.

du marquis Vivaldi, à la campagne, avec dix-huit maçons français (9). Ces hommages ne remplissaient pas la bourse du comte. Il dut se résigner pour raison d'économie à émigrer en août dans un appartement de la **casa Conti**, place Farnèse. La comtesse se rapprochait ainsi de ses parents, Giuseppe et Pasqua Feliciani, installés au **vicolo delle Cripte**. « Poussé par le besoin ou par un irrésistible élan de propagande, le Maître osa rassembler chez lui ses disciples, pour leur donner lecture des constitutions de son rite. Parmi ces privilégiés figuraient le bailli de Loras, le marquis Vivaldi, un grand seigneur russe, le peintre Belle et ce religieux que le Maître honorait désormais d'une confiance sans bornes, le Père capucin François-Joseph de Saint-Maurice... Mais la surveillance du Saint-Siège empêchait toute prédication efficace » (10). Depuis octobre, le cardinal Buoncompagni était remplacé dans sa charge par le cardinal Zelada qui n'avait aucune raison de ménager le thaumaturge. D'autre part, quelques dénonciations, la conspiration de la comtesse contre son mari, la trahison du Père François-Joseph de Saint-Maurice que Cagliostro tenait pour un ami dévoué et qu'il avait chargé de veiller personnellement sur son épouse, précipitèrent les événements qui entraînèrent l'arrestation de Cagliostro et la dispersion de la Loge.

Le peintre Hennequin (11) nous dit dans quelles circonstances a été créée la Loge de Saint-Jean sous le titre distinctif de **La Réunion des Amis Sincères**. « Rome, écrit-il, était le rendez-vous des étrangers, il y avait surtout beaucoup de Français, ce qui provenait sans doute de l'émigration. Tous, plus ou moins, visitaient les artistes, ce qui donnait à la ville de Rome un mouvement et une gaieté qu'on n'y connaissait pas avant. On décida de former une Loge maçonnique consacrée, où l'on s'occuperait des sciences et des arts, principalement des moyens de secourir des familles françaises dont plusieurs étaient réduites aux privations que le malheur impose à ceux qu'il atteint. Quelques artistes avaient été chargés de faire la liste de ceux qui devaient former le noyau de cette Loge, ainsi que les règlements. Je m'engageai à donner mon atelier pour la tenue des séances qui devaient être secrètes, sachant que ces sortes d'associations n'étaient ni souffertes, ni même tolérées. Mais nous étions dans le délire d'une confiance tellement aveugle que nous ne fîmes tout juste que ce qu'il fallait faire pour qu'il ne fût pas dit que nous n'y mettions aucun mystère » (12).

La première tenue eut lieu le 6 novembre 1787. Il y avait parmi les fondateurs : cinq Français, un Américain et un Polonais, membres de Loges étrangères. Le tableau adressé le 26 mars 1788 par la Loge au Grand-Orient de France à l'effet d'obtenir ses constitutions, énumère les noms et qualités maçonniques des treize FF.·. qui composaient l'atelier. Ce sont pour la plupart des voyageurs. Le Vénérable, Jean-Louis-Charles Le Moine, comte de Chateaugué, trente et un ans, natif de la Martinique, est capitaine d'artillerie au régiment de Berry, initié à la L.·. **La Céleste Amitié**, O.·. de Paris. Parmi les officiers fondateurs, on note cinq peintres, un sculpteur et un dessinateur. Deux de ces artistes sont pensionnaires de l'Académie royale : le premier Surveillant, Augustin-Louis Belle (13), né à Paris le 11 février 1757, initié à la L.·. **Sainte-Sophie**, O.·. de Paris, et l'Orateur Armand-Charles Caraffe (14), né le 25 septembre 1762 à Paris, initié à la L.·. du **Bon Zèle**, O.·. de Paris. Le deuxième Surveillant est Auguste de Saint-Hubert (15), sculpteur, né le 23 avril 1756 à Paris, initié au régime des **Philalèthes**, O.·. de Paris, le Secrétaire Garde des Archives, Augustin Gaudat, peintre parisien, trente-deux ans, affilié, initié à la L.·. **Henri Quatre**, O.·. de Paris ; le Maître des Cérémonies, Philippe-Auguste Hennequin, peintre, né à Lyon le 28 août 1760, initié à la L.·. du **Bon Zèle**, O.·. de Paris ; le Trésorier, Louis François Cassas, vingt-neuf ans, dessinateur, initié à la L.·. **La Céleste Amitié**, O.·. de Constantinople. Deux étrangers, fondateurs, assument respectivement les fonctions de Frère terrible et d'Expert

(9) Photiadès, l. c., p. 382.

(10) Ibid., p. 385-386.

(11) Philippe-Auguste Hennequin (1763-1833). Peintre, grand prix de peinture, élève de David, composa des tableaux historiques. Auteur de mémoires dont Marcel Thiébaut a publié des passages particulièrement curieux dans la « Revue de Paris », 1930, pp. 267-298.

(12) « Cagliostro à Rome » (Souvenirs), p. 275.

(13) Augustin-Louis Belle (1757-1841) était à l'Académie dans une situation spéciale. N'ayant eu en 1783 qu'un second prix, il était parti à Rome à ses frais. Sur l'intervention de Cochin, son parent, il obtint la table et le couvert à l'Académie à partir du 11 mai 1785 ; mais la gratuité de cette faveur devait rester secrète. Cf. Henry Lapauze, « Histoire de l'Académie de France à Rome », Paris, 1924, t. I, pp. 422-423.

(14) Non lauréat, admis à la pension en février 1788 en qualité de « surnuméraire », il « voyait trop grand quand il ne pouvait que réaliser trop petit ». Lapauze, ibid., pp. 434-435.

(15) Il remporta le prix de Rome en 1784.

Art.·. II.ème et dernier

N'ayant plus d'ouvrage a tracer, les ouvriers payés et contents, a minuit plein, les travaux ont été fermés a la manière accoutumée. — B.·. C.·. ...

Nota — Vu le lieu de persécution ou nous nous trouvons, la loge a jugé convenable de ne signer que les lettres initiales des noms des frères, sur toutes les planches a tracer de la manière cy-Dessus.

Initiales des noms des FF.·. composant la L.·. naissante de la Réunion des Amis Sincères.

tuileur: François de Tourne, citoyen de Genève, vingt-six ans, initié à la L.·. **Le Contrat Social**, O.·. de Paris, et Dominique Bach, trente et un ans, peintre polonais, initié à la L.·. **Le Bouclier du Nord**, O.·. de Varsovie. Trois membres sont nés de la Loge : Philippe Vincent de Lando, chanoine de Sézanne, aumônier de la Loge, né le 22 mai 1752 au Puy-en-Velay ; Paul Marie Raymond, négociant à Toulouse, né le 12 octobre 1762 à Marseille; le F.·. François, affilié, servant de la Loge ; enfin, François Xavier Vivaldi Armentieri, vingt-huit ans, gentilhomme romain.

La Loge naissante se réunissait, on l'a vu, dans l'atelier du peintre Hennequin. L'artiste se plaît à souligner que la partie de Rome où se trouvait son domicile était « la plus pittoresque et à peu de distance de la Trinité du Mont où sont déposés les restes précieux de Nicolas Poussin. C'est près de là que l'on voit aussi le beau palais appelé Villa Médicis, qui appartient aujourd'hui à la France... » Le premier étage de la maison dont il occupait tout le haut était loué au F.·. Belle. Hennequin pouvait découvrir de ses croisées la vaste étendue de Rome.

Le 17 mars 1788, la Loge recevait la visite du F.·. comte de Polignac ainsi que celle du F.·. Lagrèze, vénérable en place de la R.·. L.·. Saint-Jean sous le titre distinctif de **La Triple Unité**, O.·. d'Albi. Le Vénérable visiteur auquel sont confiés le maillet et l'honneur de gouverner la Loge s'oppose aux travaux faits et à faire dans cette assemblée, comme irréguliers, clandestins et contraires aux Statuts du G.·.-O.·., **à moins que la R.·.** assemblée ne veuille délibérer tout de suite sur la nécessité qu'il y a de recourir au plus tôt au G.·.-O.·. de France pour y solliciter des constitutions et la régularisation de tous ses travaux faits et à faire. La Loge témoigne au R.·. F.·. Lagrèze toute la reconnaissance qu'elle lui doit pour ses bons avis et son zèle pour la prospérité de l'ordre, et décide de demander au Grand-Orient les pouvoirs nécessaires pour travailler régulièrement. La planche à tracer relative à cette tenue est extraite du grand livre d'architecture de la Loge qui a jugé convenable de ne signer que des lettres initiales des noms des frères « vu le lieu de persécution où nous nous trouvons ».

Les constitutions furent accordées à la pluralité de sept voix contre une « pour prendre rang parmi les LL.·. Régulières à la date du 26e jour du premier mois de l'an 5788 (26 mars 1788), époque de la demande ». Le V.·. F.·. rapporteur était l'abbé Saurine (**Procès-verbaux de la Chambre des Provinces**, 610e et 611e assemblée des 5 et 23 juin 1788, n° 13.832). Les constitutions ont été enregistrées par le Bureau des Sceaux sous le numéro d'expédition 3158. L'installation a été confiée « aux trois lumières de la nouvelle L.·. attendu l'éloignement d'aucune L.·. Régulière ».

La cérémonie a lieu le 26 août 1788. Dans son discours, le Vénérable en exercice, Louis Belle (16), invite les jeunes FF.·. de la Loge, absorbés dans l'étude des arts « immense dans ses détails surtout pour des jeunes artistes échauffés du désir de la gloire » à prendre modèle sur leurs aînés et compenser par leur régularité et leur zèle leurs insuffisances initiatiques. « Rappelez-vous sans cesse que votre zèle, vraiment maçonnique, vous fit élever témérairement, le dirai-je, en ce pays, le premier temple à la gloire du G.·. A.·. de l'Univers et à la Vérité, au milieu des ténèbres de l'erreur et de l'ignorance et sous le glaive ennemi dont la superstition serait bientôt armée pour nous détruire si nous venions à être découverts. » A défaut des décorations dont la prudence prive leur Loge, les frères visiteurs doivent y trouver « un exemple de vertus maçonniques »...

Au cours de cette tenue solennelle, un « moins de vingt ans », le profane prince Basile Gortchakov, officier russe, né Moscou le 2 février 1789, fut reçu apprenti. Mais il avoue peu après qu'il était instruit de tout ce qui regarde le 2e grade. Aussi fut-il décidé de lui faire prêter serment de compagnon. Une planche curieuse adressée le 26 août 1788 au G.·.-O.·. expose les raisons de cette procédure insolite et demande que l'on veuille bien la régulariser. « La crainte d'être découverts dans ce pays par un profane instruit de nos assemblées auquel on aurait refusé d'être admis parmi nous, mettait beaucoup de difficulté dans la décision qu'il s'agissait de prendre, mais ce qui l'a déterminée c'est que le profane ayant habité avec des maçons indiscrets et ayant eu connaissance de leurs papiers, était aussi instruit que s'il eût déjà été admis à nos travaux. La Respectable Loge, en cette considération et pour l'avantage de l'ordre, a cru devoir lier le profane par ses serments et prévenir par là les fâcheux effets qu'aurait infailliblement produit son indiscrétion. »

Parmi les FF.·. qui ont signé l'obligation originale et dont les noms ne figuraient pas au précédent tableau se trouvent notamment deux ecclésiastiques natifs de Liége, résidant au **Collège de l'Anima** à Rome : le premier Surveillant Albert-Joseph Chefneuf, chanoine de Cornillon-lez-Liége, vingt-sept ans, et l'abbé Henry Lehanny, maître, vingt-huit ans ; un officier, Jean-Baptiste-Marie de Domangeville, capitaine de cavalerie au régiment du Roy, maître, né le 10 avril 1764 à Paris ; deux sculpteurs, Pettitot, apprenti, né à Dijon le 30 mars 1752, et le meilleur ami du peintre Hennequin, Claude Michallon (17), pensionnaire du Roy, compagnon, né à Lyon le 30 juin 1755.

(16) L'ex-Vénérable, comte de Chateaugué, était alors député de la Loge au G.·.-O.·. de France.



Le Pape Pie VI.

Le dernier en date des tableaux de la Loge, dressé le 26 mars 1789, a été complété à une date postérieure aux événements qui ont marqué l'arrestation de Cagliostro. On y remarque la présence au sein de la Loge de cinq dignitaires de l'ordre de Malte : le Vénérable en place, Abel Bailly de Loras, grand-croix de Malte, né le 30 octobre 1736 à Crémieux ; le comte de Kolowzat, chambellan de S. M. l'Empereur, chevalier et colonel du régiment des chasseurs de l'ordre de Malte, maître à tous grades, affilié honoraire ; Augustin Guiliet Pogni de Monthoux, chevalier de Malte, maître affilié né le 2 juin 1756 à Turin ; Joseph Pautrier, officier au service de la religion de Malte, maître affilié, né à Turin le 10 février 1762, et Honoré Brès, avocat et chapelain de l'ordre de Malte, compagnon, né dans l'île de Malte le 16 juin 1762.

Parmi les autres nouveaux membres de la Loge on peut citer : Nicolas Swistounov, officier des gardes du corps à cheval de S. M. l'Empereur de Russie, maître affilié, né à Moscou le 17 juin 1765 ; Charles-Barnabé Sageret, avocat en la cour de Rome, affilié honoraire, né à Paris le 17 avril 1757 ; Louis-Joseph Rollez, vingt-sept ans, originaire de Lille, maître, membre né de la Loge, et le capucin François-Joseph de Saint-Maurice, maître, membre né de la Loge, originaire de Fribourg. Sur les trente-neuf membres qui composent l'atelier, vingt et un sont portés absents.

Au cours de son existence, la Loge n'a jamais manqué d'adresser au Grand-Orient sa cotisation semestrielle ou don gratuit à titre de contribution pour le maintien du centre commun de la Maçonnerie française.

« Il est probable que le gouvernement connaissait l'existence de notre Loge, écrit Hennequin (18), mais qu'il savait aussi que rien de ce qui s'y passait ne pouvait déranger l'ordre public. » Bien qu'il ne fut pas pensionnaire de l'Académie, Hennequin ne devait pas ignorer l'article premier du règlement de 1787 qui imposait à ses camarades du Palais Mancini le devoir de « respecter dans Rome et dans les lieux de l'Italie qu'ils visiteront, les lois du gouvernement, les mœurs et les usages des différentes contrées, et de se conduire à tous égards avec la même circonspection que la nation française et toutes autres sont en droit d'exiger des étrangers qui y voyagent... » Or, les bulles de Clément XII et de Benoît XIV avaient solennellement condamné et proscrit les assemblées maçonniques. A cet égard, s'il faut en croire le cardinal de Bernis : « Le directeur de notre Académie de Rome (19), qui est sage et éclairé, a bien de la peine à empêcher les jeunes élèves pensionnaires du roi, dont quelques-uns sont francs-maçons, de se détourner de l'étude des arts pour lire tout ce qui s'imprime et pour se livrer à l'esprit d'indépendance et d'irréligion qui commence à s'introduire ici et dont

(17) Il fut pensionnaire de l'Académie du 9 décembre 1785 au 9 novembre 1789.
(18) « Souvenirs », p. 277.

Cahiers qu'il a fermés accompagné du F.: M.: de Cérémonies en l'absence du F.: Garde des Sceaux et du F.: Secrétaire.

7

Le F.: Belle V.: ayant reçu son certificat du G. O.: en a fait les remerciemens par les applaudissemens d'usage, et la L.: y a répondu.

8.

N'ayant plus d'ouvrages à tracer, les ouvriers payés et contents les travaux ont été fermés à la manière accoutumée.

Aug. L. Belle 1er V.:

Le bailli de Loras.

Aug. C. De St Aubert 2 S.:

Laudo aum: Chr de Combray adj: B.:

Chr B. de Monthoux

Timbré & scellé par nous Joseph Pautrier garde des sceaux timbre & archives

Marquis Vivaldi Aumonier

Par Mandement de la R.: L.: Hennequin: Secrétaire

Extrait d'une pl.·. en date du 28 avril 1785 où l'on remarque les signatures du Bailli de Loras, du marquis Vivaldi et des peintres Belle et Hennequin.

l'Angleterre elle-même pourra à la fin se trouver embarrassée... » Quoi qu'il en soit, le Saint-Office suivait attentivement les allées et venues de Cagliostro et ne perdait de vue aucune des personnes avec lesquelles il se trouvait en relation. Par un billet de la secrétairerie d'Etat du 3 décembre 1789, Pie VI confiait l'instruction au **Suprême Tribunal du Saint-Office** auquel le gouverneur de Rome, Rinuccini, devait remettre tous objets et documents provenant des investigations futures. Dans la matinée du 27 décembre 1789, la Congrégation des quatre cardinaux du Saint-Office se réunit dans les appartements du cardinal Zelada. La congrégation se composait du secrétaire d'Etat, des cardinaux Campanella, Antonelli et Pallotta; en outre, Sa Sainteté voulut intervenir en personne, ce qui est sans exemple depuis des années. Cagliostro fut arrêté ainsi que sa femme et le capucin San Maurizio. On devait procéder aussi à une perquisition chez le peintre Auguste-Louis Belle. Cagliostro « se trouvait dans une Loge particulière. Ce fut de là qu'on le conduisit chez lui où l'attendaient des hommes du gouvernement qui, sans lui, et pendant son absence, avaient procédé aux visites les plus minutieuses... » (20). Le Bailly de Loras de qui Hennequin tient ce récit, ajoute le détail suivant : « Arrivé chez lui, entouré d'hommes qui lui étaient inconnus et l'accablaient de questions et d'insultes, ce malheureux a la douleur de se voir dénoncé et vendu par sa femme qui, en sa présence, avait la barbarie d'indiquer les lieux les plus secrets où étaient ses papiers, sa correspondance et des objets précieux à son existence particulière... » (21). La comtesse fut conduite au couvent de Santa Apollonia. Le père François-Joseph de Saint-Maurice fut arrêté et enfermé dans le grand couvent des Franciscains du Capitole où ne furent pas épargnées à ce Suisse hypocrite les souffrances de l'**In pace**. Quant à Belle qui avait eu, en dépit de ses dénégations, quelque intelligence avec Cagliostro, il fut soupçonné de prêter son atelier à des tenues maçonniques ou mystiques. La même nuit, la porte de son atelier fut enfoncée et tous ses mannequins, lettres, papiers, livres, emportés. Mais contrairement à l'assertion de A. Gagnières, il ne fut pas témoin de l'opération. « Le sieur Belle, écrivait Ménageot à d'Angeviller, ayant appris cela, n'a pas osé aller à son atelier, et, craignant qu'on eût des projets sur sa liberté, il a pris le parti de rester dans le palais... C'étoit avec grande raison, Monsieur le Comte, ajoute-t-il en manière de conclusion, que vous aviez décidé que les pensionnaires n'auroient point des ateliers hors de l'Académie... (22) » Grâce à l'intervention du cardinal de Bernis auprès du cardinal Zelada, Belle pouvait quitter son asile quatre jours plus tard (23).

Deux autres amis de Cagliostro, le F.·. marquis de Vivaldi et son secrétaire, le prêtre Tanganelli, avaient fui la nuit même de l'arrestation. Le marquis avait appris au spectacle les arrestations qui se faisaient et qu'il ne put éviter que de justesse. La marquise Vivaldi, travestie en officier de hussards hongrois, put partir quelques jours après avec le courrier de Venise; Abel Bailly de Loras échappa à la sellette du Saint-Office parce que Pie VI ne voulut pas s'aliéner l'ordre de Malte, — dont il avait besoin, — en frappant un de ses membres les plus importants.

Le F.·. Louis Rollez, de Lille, membre de la Loge française de Rome, ami des arts et des artistes, qui se trouvait alors chez le cardinal Busca, faisant fonction de ministre de la Police, contribua à adoucir les mesures que le gouvernement papal eût été en droit de prendre contre les membres de **La Réunion des Amis Sincères.**

Hennequin a laissé un pittoresque témoignage des événements auxquels il s'est trouvé mêlé sans trop d'inconvénients pour sa personne. « Peu après la réception de M. de Polignac, dit-il, la Loge fut convoquée de nouveau pour recevoir un moine de l'ordre des Capucins, un des plus beaux hommes que j'aie jamais vus. Cette réunion fut la dernière. On s'était assemblé chez moi, comme de coutume; un repas termina cette fête vraiment fraternelle; le souper dura jusqu'à onze heures du soir; chacun se retira en silence et les uns après les autres, pour ne pas être aperçus, dans une rue presque déserte. Notre sécurité était au point que moi qui étais le plus exposé, j'offris à M. Bailly de Loras de le reconduire chez lui, où je

(19) Le peintre Ménageot, cf. Lapauze, ibid., p. 423.
(20) Hennequin, ibid., p. 284.
(21) Ibid., p. 284.
(22) Lapauze, ibid., p. 423.
(23) Gagnière, ibid., p. 44.

l'accompagnai en effet, et à une très grande distance de la maison que j'habitais. Son hôtel était, je crois, près du château Saint-Ange. La nuit était belle; la lune éclairait la ville des arts, on ne songeait pas au repos, tant il était agréable de respirer l'air pur de l'atmosphère. Je jouissais de ce bonheur qu'on goûte en Italie dans toute sa plénitude. Lorsque après avoir laissé M. de Loras, je revenais tranquillement du côté de chez moi où j'avais confié à quelqu'un de sûr le soin de remettre toutes choses dans l'état ordinaire, j'approchai de ma demeure dont je m'aperçus que la première porte était fermée, ce qui n'arrivait jamais et vis près de là plusieurs voitures de place. Je crus d'abord m'être trompé de rue et j'hésitais à avancer; cependant, je continuai à avancer. Arrivé près de la porte, je la poussai: elle s'ouvrit parfaitement et j'allais en détourner la ligne droite (sic) lorsque je me sentis saisir par des soldats; je fus conduit jusqu'au premier étage occupé par M. Belle, peintre comme moi, mais qui, n'ayant dans cette maison qu'un atelier (il logeait à l'hôtel de France) ne fut pas témoin de cette catastrophe. On se peindra facilement l'état dans lequel je devais être lorsque arrivé à la clarté de plusieurs torches allumées, toujours entre les soldats qui ne m'avaient pas quitté, cinq ou six dont les figures maigres et pâlies par les effets rougeâtres des torches me placèrent en face de divers objets qui avaient servi à nos réunions, affectant de me montrer les registres que malheureusement on avait oublié de porter, ainsi que cela se faisait chaque fois, à l'Académie royale de France qui était hors de la justice du gouvernement papal. Ma première pensée avait été, en me voyant arrêté, que nous avions été découverts; je résolus de faire bonne contenance. L'un des prêtres qui, le premier, m'adressa la parole, me demanda si je parlais italien. Je répondis affirmativement, mais voyant que ses questions allaient m'embarrasser, je l'assurai que je ne devais rien à personne; que j'ignorais s'il en était ainsi de mon voisin. Je pris dans ma poche la clef de mon logement qui était au-dessus et la lui présentai : déjà on avançait la main pour la prendre lorsqu'un des abbés dit : « Cela suffit, vous pouvez vous retirer. » Je sentis à la satisfaction que j'éprouvai toute la force de l'imprudence que je venais de commettre. Je les quittai et montai rapidement l'escalier...

« Mon premier soin fut de brûler quelques papiers et ne pouvant détruire d'autres objets, je me hâtai par le moyen de la chaîne de mon puits qui, à Rome et dans plusieurs villes d'Italie, sert à procurer l'eau jusqu'aux étages les plus élevés, de descendre dans le puits qui était très profond tout ce que je crus devoir faire disparaître. Puis, me sentant plus calme, je me mis à ma croisée avec une guitare jusqu'au moment du départ de ce cortège, que je croyais ne pas devoir tarder longtemps à lever une séance qui durait déjà depuis plus d'une heure. A peine quelques minutes furent-elles écoulées que j'entendis frapper à ma porte; j'ouvre, je vois ces messieurs qui, s'étant ravisés, venaient avec leurs alguazils achever leurs perquisitions nocturnes. Mais tout était détruit ou caché; ils ne trouvèrent rien de ce qu'ils cherchaient; ils virent seulement la table dressée et garnie des débris d'un grand repas. Après mille questions auxquelles je répondis avec le plus grand sang-froid, ils jugèrent avoir rempli leur mission et partirent... (24) » Hennequin décrit ensuite comment ce bizarre cortège abandonna la Trinité du Mont. Le peintre quitta Rome peu après la dispersion de la Loge, non sans avoir reçu quelques billets anonymes de menaces et soutenu l'interrogatoire de quatre abbés du bureau de police gouvernemental.

Une planche inédite, en date du 9 janvier 1790, conservée aux archives du Grand-Orient, fait connaître que, persécutés, les FF.·. de **La Réunion des Amis Sincères** ont été obligés de brûler leurs documents pour les soustraire à l'Inquisition. Cette pièce, dont nous redressons orthographe et ponctuation, confirme et complète le témoignage de Hennequin :

M. Le Grand de Netory.

Monsieur et T.·. C.·. F.·.,

Dans ce moment où nous voici exposés par une circonstance imprévue à être persécutés dans ce pays, nous ne pouvons vous faire remettre notre tableau de nouvelle nomination d'officiers, aussi je me hâte de vous faire passer ce qui concerne l'almanach maçonnique :

Vénérable : Le Bailli de Loras, grand-croix de Malte ;

Député au G.·.-O.·. : Belle, ex-Vénérable, peintre ;

Adresse de M. Belle, peintre, chez M. Sageret, quai Bourbon, île Saint-Louis, à Paris, n° 8 ;

La Réunion des Amis Sincères, à l'O.·. de Rome.

Je me hâte aussi de vous faire part (en vous priant, par les titres chers et sacrés entre nous, d'être notre avocat) que tous les FF.·. de cet O.·., tous bons citoyens, osent se flatter que le G.·.-O.·. de France daignerait réclamer l'autorité de la Nation pour protéger nos membres si l'Inquisition romaine voulait faire des victimes. Il y a un capucin françois nommé (*) de Saint-Maurice, le seul des nôtres qui soit arrêté et qui mérite à tous égards les plus hautes protections. Jusqu'à présent, il paraît être le seul en danger. Croyant trouver chez moi des papiers du comte de Cagliostro (**), on n'en a pas trouvé, mais notre registre y était et nous a fait connaître.

Pour soustraire au profane nos cahiers symboliques nous les avons brûlés. Nous ignorons la suite de cet événement, mais nous espérons tout du lien frat.·. qui nous unit au Centre commun de la Maçonnerie française.

J'ai la faveur d'être par le N.·. M.·. A.·. V.·. S.·. C.·., votre très dévoué et affectueux

f.·. Aug.-L. BELLE, ex-Vénérable et D.·..

Cet événement n'empêche pas qu'à la première réquisition le f.·. Sageret vous remettra le montant de notre cotisation patriotique.

P. S. — En outre de l'Almanach que le G.·. O.·. a donné à notre L.·., je vous supplie de prévenir M. de Villeguere qu'il envoie chez M. Sageret six almanachs dont on lui remettra la valeur.

(*) Hyacinthe.
(**) On y a fait une descente de police.

Une autre planche, pareillement inédite, de l'ex-Vénérable Belle, registrée le 25 janvier 1790, prie le G.·.-O.·. d'interposer ses bons offices afin d'arrêter les recherches que l'Inquisition a déjà faites et qui causent à la L.·. des inquiétudes pour l'avenir. Ce F.·. annonce que cet événement n'empêchera pas la L.·. d'effectuer son don patriotique :

M. Le Grand de Netory.

Ce 9 janvier 1790.

Monsieur et T.·. C.·. F.·.,

Dans l'embarras où j'étais lorsque j'eus la faveur de vous faire part à la hâte de notre situation, je ne peux vous en donner les détails. On a forcé ma porte, enlevé le registre, mais les articles en sont plutôt significatifs qu'instructifs. Nous avons livré au feu les cahiers des G.·. S.·. pour les dérober aux yeux profanes, quoique la morale en soit pure et édifiante. Nous ne savons pas ce que la Sainte Inquisition fait ou projette de faire à notre égard. Ce dont nous ne doutons pas, c'est que le T.·. V.·. Ordre dont nous avons la faveur d'être membre ne nous abandonnerait pas et que le corps Vble qui le représente saurait nous soustraire aux persécutions si l'on voulait nous en faire essuyer.

Ce il est possible qu'un ennemi d'un de nos membres (pour nous priver du puissant appui que nos sentiments et notre conduite nous méritent) écrit en France que nous avions adopté les systèmes du comte de Cagliostro, nous les ignorons et qu'il est faux que cette idée ait été la nôtre. Le dit comte de Cagliostro n'est jamais venu dans notre atelier. Son nom n'est même pas dans notre registre. Quelques-uns des nôtres allaient le voir à titre de médecin, de chimiste ou de connaissance. Le f.·. de Saint-Maurice qui travaillait de chimie avec lui est comme vous le verrez sur le tableau ci-joint, à l'Inquisition.

Les précautions actuellement indispensables ne nous permettent pas d'être réunis et d'adresser une planche au G.·. O.·., daignez donc, dans la plus prochaine assemblée lui faire part de notre situation. Toutefois jusqu'à présent la persécution paraît n'avoir que le comte en vue et il est possible, nous l'espérons même, que le respect pour la Nation française et de notre Société qu'on sait être considérée et protégée, nous sauve de toute espèce de désagrément. Aussi ne réclamons-nous encore aucune démarche. Il était de notre devoir d'instruire notre Vénérable O.·. de ce qui nous est arrivé. Daignez lui offrir nos vœux et notre profond dévouement et agréez pour vous les assurances sincères de nos sentiments frat.·..

J'ai la faveur d'être par le N.·. M.·. A.·. V.·. S.·. L.·.

Monsieur et T.·. C.·. F.·.
Votre très dévoué et très affectionné f.·.
Aug. L. BELLE
Ex Vénérable et Député
au G.·. O.·. de France.
Chez M. Sageret, avocat à l'hôtel de Jasseau, quai Bourbon, île Saint-Louis, à Paris.

Le procès de Cagliostro commença le 12 avril 1790 et dura jusqu'au 21 mars 1791. A vrai dire dans toute cette affaire le sens critique des inquisiteurs n'apparaît pas spécialement aiguisé (25). Le 7 avril fut prononcée la condamnation de Cagliostro « all' ultimo supplizio ». Soit par crainte de représailles, soit par conscience de l'inanité des preuves, Pie VI commua la peine de mort prononcée contre Cagliostro en prison perpétuelle. Le 26 août 1795, le Grand Cophte s'évade de son vêtement de chair, dans la forteresse de San Leo. Par une curieuse coïncidence, un siècle plus tôt, presque jour pour jour, le 10 août 1697, mourait dans les cachots du Saint-Office, un autre chimiste et médecin empirique qui eut son temps de célébrité, Giuseppe Francesco Borri.

La Réunion des Amis sincères fut suspendue après le procès contre Cagliostro, par ordre de justice.

R. CHETTEOUI.

(24) Hennequin, ibid., pp. 279-281.

(25) Cf. Georges Bourgin, « Documents italiens sur Cagliostro et la Franc-Maçonnerie », « Revue Historique », t. 94, mai-août 1907, pp. 317-319.

BARROSO (Matteo, Hernandez), directeur général des Téléphones sous le Front Populaire, professeur de mathématiques, membre de la Gauche Républicaine et journaliste.

« **Grand Chancelier** » et « **Secrétaire général** » du « **Suprême Conseil pour l'Espagne** », 33e degré.

De BUEN (Demofilo), avocat, conseiller d'Etat sous le Front Populaire, Président du Tribunal Suprême, Président de la Commission de Liquidation des biens des Jésuites d'Espagne.

33e ancien « **Grand Maître** » du « **G.'. O.'. d'Espagne** ».

CARMONA-NENCLARES (Francisco), attaché à l'Ambassade d'Espagne à Paris. (Nous n'avons pas de preuve certaine de son appartenance à la maç.'. qui pourtant est plus que probable).

DOMINGO (Marcelino), (mort en 1939, à Toulouse), ancien ministre de l'Instruction Publique de la République Provisoire et du Cabinet Azana (octobre-décembre 1931). Député de Tarragone du parti radical-socialiste, ancien président de ce parti.

« **Grand Maître adjoint** » du « **G.'. O.'. d'Espagne** ».

ORTEJA Y GASSET (Eduardo), député, gouverneur civil de Madrid sous le Front Populaire.

Membre de la loge **d'Almeria.**

●

Il convient d'insister spécialement sur les Frères espagnols suivants qui jouèrent un rôle maç.'. particulièrement important à Paris et en France :

ARANZO (Pédro), **Vénérable** de la L.'. « **PLUS ULTRA** ».

BALLESTER (Gonzalvo, José), **Grand Secrétaire** de la « **G.'. L.'. d'Espagne** ».

GIL (Lucio, Martinez), **Grand Maître** du « **G.'. O.'. d'Espagne** ».

GONZALEZ - CASTROVERDE (Celerino), **Grand Secrétaire** du « **G.'. O.'. d'Espagne** » plus tard **Grand Maître adjoint** de cette obédience.

Citons encore pour mémoire : **LUMBRERAS** (Alberto); **IGLESIAS** (Abelardo); **RODRIGUEZ** (Guerra).

●

Mais les FF.'. espagnols émigrés ne furent pas les seuls à intervenir dans cette campagne à laquelle prirent part bon nombre de maç.'. français et étrangers dont voici les principaux :

ARIE (Emmanuel), banquier.
Juif.
Grand Orateur Adjoint de la « **G.'. L.'. D.'. F.'.** » en 1935 ; 30e.

BERNET (Albert, Bernard), architecte.
30e.

CAMPOLONGHI (Luigi), émigré italien.
Président de la « **Ligue Italienne des Droits de l'Homme** ».

CASSOU (Jean), écrivain pro-soviétique connu.
Vénérable de la L.'. « **LE PORTIQUE** » de Paris en 1936.

CÔEN (Antonio).
Juif.
Grand-Maître adjoint de la « **G.'. L.'. D.'. F.'.** en 1939; **Garant d'amitié** du « **G.'. O.'. d'Espagne** et de la « **G.'. L.'. d'Espagne** » auprès de la **G.'. L.'. D.'. F.'.** ».

DUMESNIL DE GRAMMONT (Michel), chef de Cabinet au ministère de la Justice en 1940 33e; plusieurs fois **Grand-Maître** de la « **G.'. L.'. D.'. F.'.** ».

GLARNER (André), Président des Journalistes de la Société des Nations.
F.'. M.'..

LE FOYER (Lucien), **Grand Maître** de la « **G.'. L.'. D.'. F** » de 1928 à 1930; 32e.

LEVIN (Henri).
Juif. F.'. M.'..
Vice-président de la « **LICA** ».

PERRIN (Paul), député de la Seine.
Secrétaire Général du « **G.'. O.'. D.'. F.'.**, 18e.
Président de « **L'Association des Officiers de Réserve Républicains** ».

SERRE, directeur technique d'« Air-France » (il aida à la livraison d'avions aux rouges d'Espagne).
Membre de la L.'. « **ÉOLE** » (Loge presque exclusivement formée d'aviateurs civils ou militaires).

ZABOROWSKI, Membre du Conseil de l'Ordre du G.'. O.'..

●

CES PRECISIONS NOUS PROUVENT DONC AMPLEMENT QUE LA FRANC-MAÇONNERIE FRANÇAISE NON SEULEMENT A AGI DE TOUTES SES FORCES ET DE TOUS SES MOYENS POUR FAVORISER LA VICTOIRE DU FRONT POPULAIRE ESPAGNOL, MAIS ENCORE QU'ELLE A EU UNE ACTIVITE POLITIQUE EXCLUSIVEMENT DIRIGEE VERS L'EXTREME GAUCHE, EN UN MOT, QU'ELLE A TRAVAILLE POUR LA VICTOIRE DU COMMUNISME UNIVERSEL.

M. M.

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

(Suite de la page 146)

réunions de l'association) : « Ventes particulières », « Ventes centrales », « Haute vente », et une complication de rites ténébreux, de cérémonies mystérieuses, de signes cabalistiques et de serments terribles. Elle attira dans son sein des demi-solde, des étudiants, des employés de commerce et certains éléments jeunes de l'armée, pressés de « rallumer tous les feux de la Révolution contre la Restauration et les Bourbons ».

Manœuvrée par la Maçonnerie, elle fut l'instigatrice, dès le début du règne de Louis XVIII, de plusieurs complots, dont le plus célèbre est celui des quatre sergents de La Rochelle.

C'étaient quatre sous-officiers du 45e régiment d'infanterie en garnison à Paris. Ils restent sympathiques par leur bravoure et leur franchise, mais c'étaient de bien pauvres conspirateurs ! Leur chef de file est le sergent-major Bories, plus convaincu et plus froidement décidé que les autres, un protestant du Midi, désespéré de l'écroulement de l'Empire, qui lui promettait une belle carrière. Il est franc-maçon ; un étudiant en médecine l'affilie à la Charbonnerie, sur la montagne Sainte-Geneviève, et Bories promet de créer une vente dans son régiment. Il tient parole, mais le recrutement qu'il organise est singulièrement hâtif et imprudent.

Les autres sergents lui sont inférieurs : Goubin, extrêmement sympathique, emballé et dévoué, mais de médiocre intelligence et de petit jugement ; Pommier, un exalté qui ne voit qu'une chose dans l'aventure, c'est qu'on le fera capitaine de grenadiers et qu'on le décorera : il ne saura répéter que cela, au jour de la Cour d'Assises ; Raoult, un tout petit sous-officier, gai et spirituel, bien sympathique aussi, mais un enfant. Et puis, il y en a d'autres, et parmi ces autres, il y a des traîtres.

Et tout cela est enfantin ; on dirait d'un vaudeville, si cela n'avait pas fini tragiquement. Bories est présenté à La Fayette, et il est fou de joie et d'orgueil ! Le bon billet qu'il avait là ! Et toute cette jeunesse bavarde ! On leur distribue de beaux poignards à lame azur et or ; ils les montrent à tout le monde. Bref, le régiment, coté comme suspect va par étapes rejoindre La Rochelle où il prendra garnison.

...Les étapes sont la suite du dangereux vaudeville. Dès Orléans, à la suite d'une rixe imprudente, Bories est mis aux arrêts. Dans les étapes, sans connaître leurs hôtes, les sergents parlent de leurs projets : à Poitiers, à Niort. Le général commandant la place de La Rochelle est très bien averti et, dès l'arrivée, fait coffrer Bories, puis Goubin, puis Pommier. Un sergent du régiment perd la tête et conte tout au colonel. On ramène les quatre sergents à Paris pour les juger avec vingt et un autres : c'est la Cour d'Assises.

Tout l'intérêt se concentre, bien entendu, non sur ces pauvres diables, mais sur l'organisation de la Charbonnerie, sur le rôle de la Haute Vente et du Comité qui la renforce. Les sergents furent admirables ; Bories s'avoua franc-maçon, mais prétendit ne rien connaître du Carbonarisme ; leur association régimentaire n'était qu'une société de secours mutuels. Il affirma ne pas connaître La Fayette. Bref, l'avocat général Marchangy ne put mettre la main sur aucun des dirigeants. Les quatre sergents de La Rochelle, conservant jusqu'au bout leur jeune bravoure, furent exécutés sans avoir rien dit : « Ils ont emporté jusque dans la tombe un secret qui rassure beaucoup de coupables consciences », écrit le « Drapeau Blanc ». Car tous nomment La Fayette et quelques maçons de marque mais il n'y a point les éléments nécessaires à la poursuite.

L'échec de la conspiration des quatre sergents qui venait après celui du complot de Saumur, dont l'avant-dernier numéro des **Documents Maçonniques** a parlé, amenèrent la Maçonnerie à se méfier de l'action directe.

Elle tourna ses batteries d'un autre côté : il faut exploiter toutes les fautes du pouvoir royal (Charles X et ses conseillers ne les épargnent pas) et même les provoquer en semant sa route d'embûches. C'est une société d'action politique et plus spécialement parlementaire qu'il s'agit de mettre sur pied. Là, la Franc-Maçonnerie se trouva plus à l'aise.

La société qu'elle constitue et qui s'intitule : « Aide-toi, le ciel t'aidera », groupe des monarchistes modérés et des libéraux. Elle va de Guizot à Cavaignac. Son but, c'est de substituer les Orléans aux Bourbons.

Ses procédés seront la création d'un cartel parlementaire (l'adresse des 221), à laquelle succédèrent celle d'un cartel électoral et l'organisation méthodique des élections de 1830 ; ce sera ensuite le développement de la presse d'opposition, enfin le déclenchement d'une

action de force, menée par les étudiants, les ouvriers du livre et les demi-solde.

Cette action aboutit aux journées révolutionnaires de juin 1830.

La Maçonnerie, qui ne voulait pas — du moins pas encore — de « grande secousse populaire », s'empressa de « stopper » le mouvement.

La Société « Aide-toi, le Ciel t'aidera », inspirée par un vieux renard toujours ambitieux, Talleyrand, sut tirer les marrons du feu. Elle provoqua chez un certain nombre de nouveaux députés élus une manifestation en faveur du duc d'Orléans, la « meilleure des Républiques », et elle effraya les révolutionnaires de l'Hôtel de Ville par crainte d'une intervention européenne contre la Révolution parisienne : la Sainte-Alliance va intervenir ! « La peur du cosaque leur serre le ventre », remarque avec dégoût un chef de ces révolutionnaires, un demi-solde, nommé Dubourg.

Pour manœuvrer ces révolutionnaires, s'est trouvé avec eux, à l'Hôtel de Ville, un franc-maçon de marque, au prestige inouï et incompréhensible, le vieux La Fayette. Un peu gâteux, il ressasse, à ceux qui l'entourent, ses souvenirs de 1789 et 1791, pendant que les autres combattent. Mais il est resté l'idole et c'est lui qui « sacre » le nouveau roi en l'embrassant sur le balcon de l'Hôtel de Ville, sous un drapeau tricolore.

Comme le constate R. Scherer, à qui nous avons emprunté ces instructifs extraits, « l'escamotage est fait ». La Franc-Maçonnerie a opéré le changement de dynastie. Elle a eu la « peau » des Bourbons.

SOUS LE SECOND EMPIRE

La secte a contribué, en 1848, à ruiner le pouvoir qu'elle avait établi en 1830. Elle ne redoutait plus, à cette époque, la « grande secousse populaire ». Elle était républicaine.

Mais le nouveau régime ne tint pas. Et un certain nombre de maçons avancés, qui s'étaient un peu trop compromis pour lui dans les émeutes, partirent en exil.

Officiellement, le Grand-Orient, qui n'aime point être brouillé avec les Puissants de ce monde, fit la cour à Napoléon III. Sur sa demande, l'Empereur lui fournit un Grand Maître : le prince Lucien Murat. Et quand le neveu de l'empereur passa la main, en 1861, son successeur fut encore une « éminence grise » des Tuileries, le maréchal Magnan.

On pourrait penser que, sous ces deux maîtrises, les FF.·. furent des sujets dociles, tout acquis à la politique impériale.

La **France Catholique**, du 15 janvier, qui consacre une importante étude à cette question, nous détrompe.

Au point de vue politique, la Maçonnerie poursuit son travail : affaiblir le pouvoir central, anémier l'exécutif.

Elle est prudente dans les premières années de l'Empire, mais il ne faut pas oublier cependant que les « Cinq », les fameux Cinq, sont tous maçons : Picard, Fauré, Hémon, Darimon et Emile Ollivier.

L'Union libérale, en 1862-1863, est un cartel électoral. Nous avons vu de nos jours comment la Maçonnerie excelle à rapprocher sur un programme minimum, dit de « libertés nécessaires », des éléments très opposés par leurs vues politiques d'ensemble. Elle constitue ainsi des alliances momentanées excellentes pour démolir, exécrables pour fonder, visant spécifiquement un succès électoral qui permettra de jeter bas l'adversaire. De nos jours, ce furent : le Cartel des gauches en 1924 et le Front Populaire en 1936. Sous l'Empire, ce fut l'Union libérale.

Thiers fut l'intelligence qui bâtit le programme minimum et construisit un catéchisme électoral. Mais le véritable organisateur, celui qui connaissait la cuisine des comités d'action, ce fut surtout le F.·. Garnier-Pagès. Et ainsi trente-cinq opposants (au lieu de cinq) furent élus en 1865. Leur première victime fut l'hurluberlu Persigny, envoyé au Sénat dans une retraite dorée.

Au fur et à mesure que l'Empire s'affaiblit, la Maçonnerie s'affermit.

La liberté rendue à la presse lui donne des organes nouveaux : le « Siècle » a toujours été à ses ordres ; maintenant, elle aura le « Temps », puis le « Réveil », de Delescluze et Ranc, la « Tribune », de Pelletan, etc.

Le F.·.M.·. Emile Ollivier, qui veut jouer un premier rôle, se rapproche de l'Empereur ; il lui fait admettre l'Empire libéral ; il fait compter son « Tiers-parti » dans les listes gouvernementales ; il est enfin président du Conseil des ministres : avec lui la Maçonnerie arrive réellement au pouvoir, non avec un Grand Maître paravent et soliveau, mais avec son programme et son personnel. Ce fut le malheur de la France et d'Emile Ollivier pardessus le marché.

Dans le même temps, la Maçonnerie reprend sa propagande et son extension par les sociétés annexes. En 1867, un universitaire alsacien, le F.·. Jean Macé, fonde la « Ligue de l'Enseignement » que la maçonnerie appellera « Sa Fille ».

Macé, écrit R. Scherer, n'en était pas à son coup d'essai : lorsque les clubs républicains furent dissous après les journées de juin 1848, il avait fondé avec Delescluze et Ledru-Rollin, une société secrète, dite « La Solidarité Républicaine ». Il avait bien compris la force que pouvaient apporter à la Maçonnerie ces sociétés-sœurs, attirant nombre d'adhérents par l'intérêt professionnel, et restant dans la main du Grand-Orient par leur comité purement maçonnique.

L'action de la secte se rencontre encore, à la fin de l'Empire,

...dans la force d'inertie que montra le Corps législatif dès qu'il s'agit d'améliorer et d'augmenter nos forces militaires. L'internationalisme était à la mode dans les cervelles libérales : Déroulède, étudiant en droit, était gagné par la contagion et en fait l'aveu dans ses « Feuilles de route ».

Cet internationalisme se doublait d'antimilitarisme, car on ne voulait pas accroître encore la puissance de l'Empereur : on ne voulait pas de prétoriens autour de lui. L'internationalisme masquait le risque de guerre, l'antimilitarisme s'opposait même à toute mesure de précaution. Et ce fut le désastre de 1870.

Là aussi la responsabilité de la Maçonnerie fut lourde.

CONTRE LA FRANCE

La question gouvernementale étant, après le vote des lois de 1875, réglée selon le vœu des loges, les maçons entreprirent d'établir définitivement leur pouvoir. Un meilleur moyen, en régime de suffrage soi-disant universel, que d'avoir avec soi une importante fraction du corps électoral ? De cette évidence, procèdent tous les essais de main-mise de la maçonnerie sur l'enfant, depuis le fameux « article 7 » jusqu'à l'école unique.

L'article 7, rappelle Albert Vaudemer, dans **le numéro 2 de la revue « La France », enlevait aux religieux le droit d'enseigner et imposait la laïcité dans l'enseignement public à tous ses degrés. Jules Ferry, maçon, appartenait à la Loge « la Clémente Amitié »... Ses décrets avaient été étudiés et préparés dans les Loges avec une telle précision qu'il fut impossible d'échapper à leur étreinte. L'instruction publique tout entière devint « L'Ecole sans Dieu ».**

L'article 7 fut le « commencement et le germe d'une révolution dans les idées et dans les mœurs dont il est impossible de mesurer la portée. La direction de ce qu'on pourrait appeler l'âme traditionnelle de la France va changer de mains ; aux doctrines d'autorité vont succéder, dans tous les domaines, celles du libre examen. Les générations qui sortiront de ces écoles ne ressembleront plus aux anciennes ».

Et l'on aura ainsi détruit en un demi-siècle cette âme traditionnelle que nos ancêtres avaient mis quatorze siècles à créer.

Ce fut un crime impardonnable, dont la France a failli périr, et qui a jeté les hommes de notre génération dans un trouble moral douloureux. Ils ont souffert du doute, ils ont cherché leur voie spirituelle, et ceux qui l'ont trouvée enfin, et qui ont « repensé chrétiennement et traditionnellement » l'ont fait souvent au prix de leur carrière et de leurs succès officiels, pourtant les plus mérités.

Car la Maçonnerie veillait :

...maçons ou sympathisants : oui, indépendants : non. Les plus grandes institutions de l'Etat, celles qui brillent du plus grand éclat, ont payé leur tribut à la Franc-Maçonnerie. Leur accès était interdit aux hommes du plus haut mérite, si ceux-là avaient eu l'audace de combattre la maçonnerie, ou même de ne pas lui montrer une « prudente » indifférence.

Ce mal intérieur fut mortel pour le pays.

Il a permis la mise à l'encan des sièges parlementaires, et progressivement on a vu descendre au niveau le plus bas la qualité intellectuelle et morale de nos législateurs. Les marchandages des scrutins électoraux ont ouvert les portes de nos assemblées délibérantes aux membres des partis de désordre, et à chaque renouvellement des Chambres on a vu avec douleur et inquiétude que les nouveaux venus étaient chaque fois inférieurs à leurs prédécesseurs.

La politique des Loges corrompait les électeurs. Elles corrompait aussi les élus.

L'aveulissement du peuple de France, devenu un peuple asservi, nous a conduits à l'horreur de la défaite et à la honte de la fuite de toutes ces populations qui, parfois, ont payé de la mort la panique dont elles étaient saisies.

Le spectacle, dont on fut à ce moment témoin, était le fruit de soixante années d'éducation antifrançaise, dont l'aboutissement avait été scellé par le chant de « L'Internationale » et les défilés du poing levé, l'affaire Stavisky, et les scandales d'un régime aux abois.

DERRIERE LES ESCROCS

Tous les régimes ont connu des scandales. Mais c'est un fait que la IIIe République a battu tous les records : Panama, l'affaire Dreyfus, l'affaire Rochette, l'affaire Oustric, l'affaire Hanau, l'affaire Stavisky. Et, dans tous ces scandales — hasard singulier — constate **Le Réveil du Peuple** (2 février), on « retrouve toujours la judéo-maçonnerie ».

...la décomposition de l'armée française, à travers celui de son Service des renseignements, correspond à l'affaire Dreyfus, un Juif, épaulé par toute la Maçonnerie.

...Quant au scandale du Panama, où domina le Juif Cornélius Herz, il fut, lui aussi, une manifestation judéo-maçonnique. A partir de ce moment-là, grâce aux talons de chèques postés à Londres, l'ombre et le chantage d'Albion se profilèrent durement derrière toute la politique de la France.

Mais c'est surtout dans les dernières affaires que se montre la main de la maçonnerie « installée à tous les postes-clés de la vie intérieure française. »

Revivre, dans son numéro du 20 février, en administre la preuve :

La puissance occulte de la Franc-Maçonnerie et de la Juiverie donna toute sa mesure dans l'affaire Stavisky.

Il y eut la maladie de Bonnaure qui, conduit à la prison de Bayonne, tomba malade presque aussitôt. Les journaux annoncèrent qu'il était mourant. Sa femme partit pour

Bayonne, accompagnée d'un médecin de sa famille qui, après examen, diagnostiqua un empoisonnement progressif, surveilla les mets servis à Bonnaure et eut la joie sincère de voir son client ressusciter en quelques jours. Il y eut le vol des douze cents documents, dans les dossiers de justice de la Compagnie Foncière. Il y eut la tentative d'effraction du bureau de M. d'Uhalt, au palais de justice de Bayonne. Il y eut la disparition de pièces importantes dans le dossier des actrices Rita Georg et Marianne Kupper, au ministère du Travail. Il y eut les fameux chèques lavés, disparus dès 1926 du dossier des poursuites, la preuve matérielle de l'escroquerie disparaissant avec eux. Il y eut l'assassinat de Prince.

La maffia judéo-maçonnique travaillait pour la répartition des profits matériels avec la complicité des policiers et de magistrats dont, en échange de services, elle assurait l'avancement. En cas d'alerte, tout ce monde solidaire, lié par l'intérêt et plus encore par la crainte, se serrait les coudes, jetait avec ensemble des grains de sable dans les rouages de la justice, bref, se défendait comme le dernier carré à Waterloo. Les liaisons étaient d'une perfection digne d'un état-major accompli : transmissions rapides, renversement des obstacles, exactitude du service des informations.

Exemple : un jour, un magistrat, juge de Stavisky, est rayé du tableau d'avancement. Il s'en étonne, puis se rappelle avoir déclaré un jour, en pleine audience : « Tout de même, Stavisky n'est pas au-dessus des lois ! ». Il se trompait. Le propos, recueilli, rapporté, fut l'objet d'une délibération et d'une sanction anonymes.

Autre fait typique : le 3 octobre 1934, un rapport est adressé par la Préfecture de Police au Parquet et à la Sûreté générale. Il y est signalé en particulier que les objets engagés au Crédit Municipal d'Orléans comprennent des pierres fausses, et, notamment des émeraudes reconstituées. A peine ce rapport est-il déposé que Stavisky retire du Crédit Municipal les pierres litigieuses.

Il y avait une maffia, et cette maffia était installée comme l'aiguilleur à son poste de commande.

Un lot de bijoux de Stavisky est caché, le 22 mars 1934, dans une maison de Fontenay-sous-Bois. Une perquisition est décidée. Quelques heures plus tard, les policiers se présentent. Ils sonnent longtemps. On leur ouvre enfin. Ils font la perquisition. Pas trace de bijoux, mais dans une cave un trou fraîchement comblé.

Autre exemple : la commission d'enquête parlementaire entend M. Philippe Henriot, qui met en cause le F∴ docteur Vachet. Elle décide de garder le secret sur cette déposition. Mais au cours de la nuit, le docteur Vachet est alerté et, quand, au matin, les policiers se présentent pour faire une perquisition, il les reçoit avec le sourire.

Ce travail de rapprochement de dates et de faits pourrait être étendu à toute l'affaire.

Non moins instructif est le rapprochement des noms des principaux personnages mêlés au scandale que l'on trouve dans la Gerbe du 3 février, sous la plume de François Hulot :

Franc-maçon, le docteur Vachet, médecin de Stavisky, qui le fait réformer en 1915.

Franc-maçon, le commissaire Bayard, qui sauve Stavisky en 1923, quand il est pris pour maquillage de chèque, qui le sauve en 1924, quand il est poursuivi pour le vol de titres du « Valdivia ».

Franc-maçon, le procureur Prouharam, qui arrête les poursuites contre Stavisky, Poulner et Hayotte, fabricants de faux bons du Trésor en 1926, dans la villa de Brunoy.

Franc-maçon, le garde des Sceaux René Renoult, qui multiplie les démarches pour empêcher l'arrestation de Stavisky en 1926, après le vol des titres chez les agents de change Labbé et Lafourcade.

Franc-maçon, l'avocat Guiboud-Ribaud, qui obtient la mise en liberté de Hayotte, bras droit de Stavisky, arrêté à Marly par le commissaire Pachot.

Franc-maçon, le député Galmot, qui verse la caution grâce à laquelle Stavisky, pincé avec Arlette Simon, sortira de prison, en liberté provisoire, le 26 décembre 1927.

Franc-maçon, le journaliste Dubarry, protecteur de Stavisky, devenu Alex, « prêteur sur gages » ; Hudelot, ancien préfet de police, paravent de Serge Alexandre, dernière incarnation de Stavisky, devenu directeur et maître absolu de la Compagnie Foncière.

Franc-maçon, le procureur Pressard, qui étouffe le rapport Pachot et le rapport Gripois (24 mars 1930), dénonçant les agissements d'Alexandre et de sa Foncière.

....

Franc-maçon, grand dignitaire de l'ordre, Camille Chautemps, Chautemps l'habile, Chautemps le courtois, Chautemps le feutré, avec son visage légèrement crispé et inquiet, son regard fuyant, sa voix insinuante et incisive à la fois, son étonnante flexibilité d'esprit, le sourire furtif et contraint qui passe comme une ombre sur son masque blafard, il symbolise à merveille l'action tenace, obstinée et souple de la secte dont il est le prototype.

Et le nom de Chautemps revient comme un refrain dans l'affaire. N'en connaît-il pas tous les comparses, de Bardi de Fourtou, dont il est l'avocat, à Bonnaure, dont il patronne la candidature, en passant par Dubarry, qu'il arrose de fonds secrets et Proust qu'il a fait nommer président du Comité Mascuraud ?

Ainsi, à tous les carrefours de l'affaire, on rencontre des F∴. Le fait, écrit le rédacteur de « La Gerbe », a rejailli sur la secte qui « démasquée dans ses hommes et dans sa corruption ne s'est pas relevée du scandale ».

Toutefois, sa disparition définitive seule doit permettre à notre pays de trouver les conditions de son relèvement.

Le numéro 7 francs — **Abonnements : six mois 40 francs ; un an 70 francs**

RÈGLEMENT PAR MANDAT OU ESPÈCES

Pour la zone Sud :
à VICHY, 39, rue de Paris, Hotel Mondial
C. C. POSTAUX " LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES "
CLERMONT-FERRAND 159-09

Pour la zone Nord :
à PARIS, 7, rue Saulnier
C. C. POSTAUX " LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES "
PARIS (SEINE) 3-144-13

Les prisonniers français en Allemagne peuvent recevoir :
" Les Documents Maçonniques "
en souscrivant **eux-mêmes** *l'abonnement à la Kommandantur de leur camp.*

IMPRIMERIE SPÉCIALE DES " DOCUMENTS MAÇONNIQUES " A VICHY

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.) — Le gérant : Robert Vallery-Radot